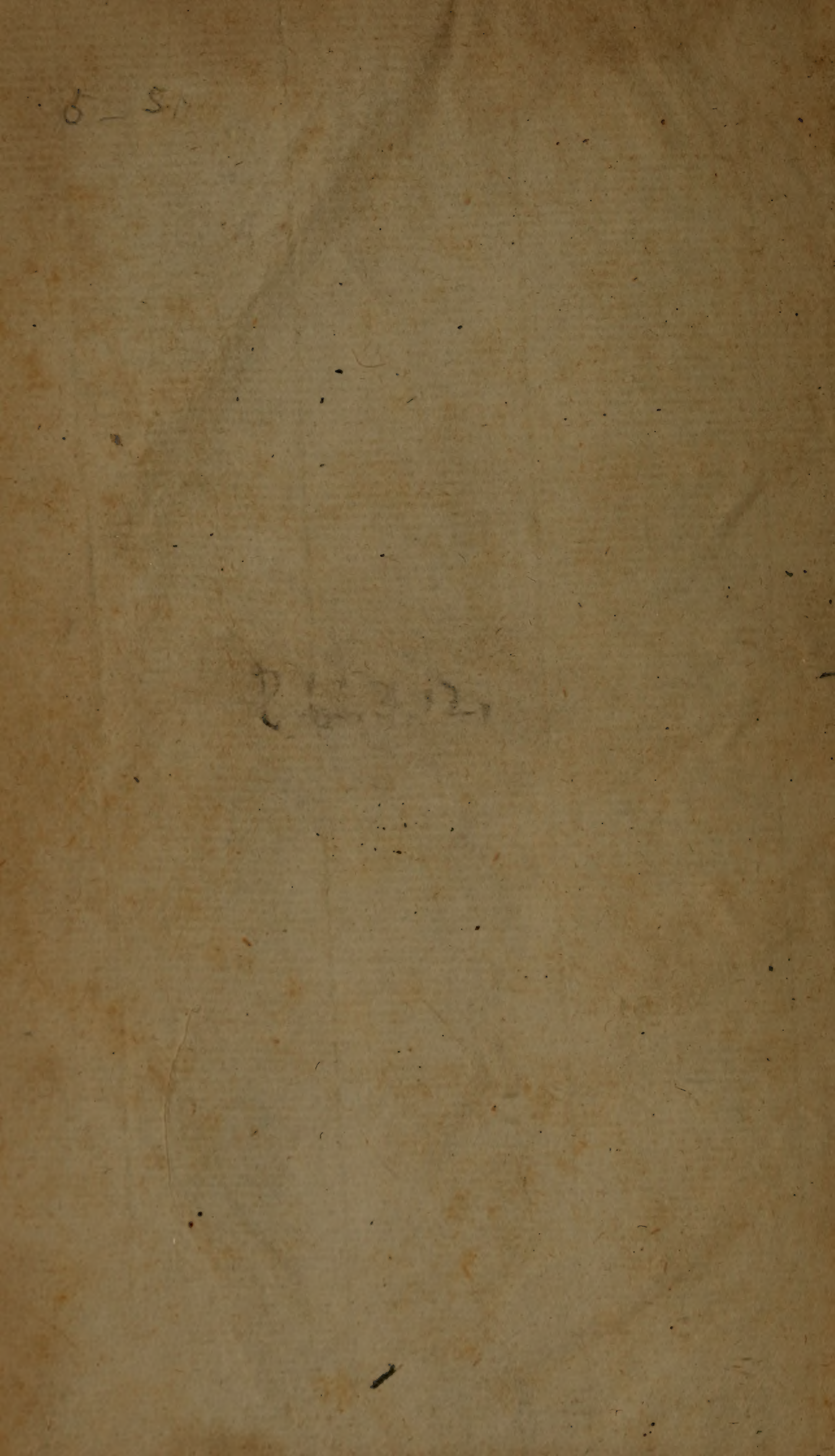








COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME,

AUJOURD'HUI

S. A. R. L'INFANT

D. FERDINAND,

DUC DE PARME, PLAISANCE, GUASTALLE, &c. &c. &c.

Par M. l'Abbé de CONDILLAC, *de l'Académie françoise & de celles de Berlin, de Parme & de Lyon; ancien Précepteur de S. A. R.*

TOME DOUZIEME.

INTRODUC. A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE MODERNE





A PARME,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXV.

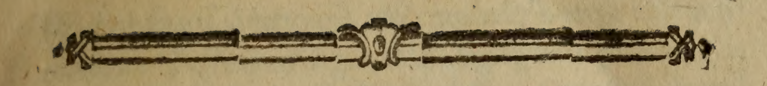
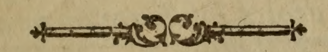


TABLE DES MATIERES.



LIVRE CINQUIEME.

CHAPITRE I.

De l'Allemagne & de l'Italie jusqu'à Rodolphe de Habsbourg empereur, & jusqu'à Charles d'Anjou roi de Sicile.

Pag. 1.

Henri VI empereur acquiert le royaume de Sicile. Sa conduite avec Richard. Philippe est chargé de gouverner l'empire pendant l'enfance de son neveu Frédéric II. Innocent III, qui médite la ruine de la maison de Suabe, fomente des troubles en Sicile. Et ensuite en Allemagne, où il fait élire Othon. Othon fuit en Angleterre. Philippe, qui s'assure l'empire, le reconnoît pour son successeur. Innocent se flatte

que le regne d'Othon fera favorable aux prétentions du faint fiege. S'étant trompé, il excommunie Othon, & les Allemands élifent Frédéric II. Othon défait à Bovines, ne peut plus recouvrer l'empire. Pourquoi Frédéric II dans fon couronnement fait vœu d'aller à la Terre Sainte. Faction des Guelfes & Gibelins. Défordres par-tout. Frédéric II acquiert par un mariage des droits fur le royaume de Jérufalem. Il arrive en Paleftine avec deux excommunications de Grégoire IX. Il y avoit eu après la mort de Saladin une quatrieme croifade en 1196. *Il y en avoit eu une cinquieme en* 1202. *Une partie des croifés s'étoient engagés au fervice des Vénitiens. Ils avoient enfuite rétabli le jeune Alexis fur le trône de Conftantinople. Enfin ils avoient pris Conftantinople, & partagé l'empire. Une multitude d'enfants s'étoient croifés. Et toutes les nations chrétiennes avoient envoyé des armées en Paleftine. Frédéric II avoit mené peu de monde en Paleftine. Moyens dont il fe fert pour fe faire obéir. Il recouvre les faints lieux. Le traité qu'il a fait eft défapprouvé par le patriarche de Jérufalem. Grégoire qui avoit foulevé toute l'Italie l'excommunie une troifieme fois, & veut armer contre lui tous les princes chrétiens. Frédéric fait échouer tous les projets de Grégoire. Grégoire eft forcé à demander la paix. Jean de Brienne empereur de Conftantinople. Révolte de Henri.*

Ligue des Lombards. Seconde treve de dix ans avec le ſultan d'Egypte. Grégoire prêche une croiſade contre Frédéric. Innocent IV, qui avoit éte dans les intérêts de Frédéric, l'excommunie lorſqu'il eſt pape, & allume la guerre de plus en plus. Etat de l'empire & de l'Italie après la mort de Frédéric. Charles d'Anjou roi des deux Siciles.

CHAPITRE II.

De la France & de l'Angleterre pendant le regne de Philippe Auguſte.

Pag. 23.

Retour de Richard en Angleterre. Il fait la guerre à Philippe juſqu'à ſa mort. Jean Sans-terre lui ſuccede au préjudice d'Arthur, dont Philippe prend les intérêts. Divorce de Philippe qui fait ſa paix avec Jean, & qui abandonne Arthur. La guerre recommence, & Arthur perd la vie. Jean eſt accuſé de l'avoir fait mourir & ſes fiefs ſont confiſqués. Conquête de Philippe. La cour des pairs, ou le parlement, ne devoit être compoſée que des vaſſaux immédiats. Comment les arriere-vaſſaux y eurent entrée. Le parlement s'occupe des moyens d'abaiſ-

ser les grands vassaux. Comment il se trouve en possession d'une jurisdiction qui s'étend tous les jours. Aveuglement des seigneurs François à cette occasion. Les officiers du roi étoient membres du parlement qui jugea Jean Sans-terre. Ce jugement étoit injuste. Les grands vassaux contre leurs propres intérêts l'approuvent, ou du moins n'empêchent pas qu'il ne soit exécuté. Il n'en eût pas été ainsi si Richard eût été à la place de Jean Sans-terre. Le gouvernement féodal s'affoiblit parce que les seigneurs vendent à des villes le droit de se défendre. Alors commence le gouvernement municipal. Les villes qui se gouvernent sont un frein au brigandage, & rendent les rois moins dépendants de leurs vassaux. De nouvelles communes se forment à l'exemple des premieres. Les villes trompées par les seigneurs ne veulent traiter que sous la garantie d'un protecteur puissant. Philippe Auguste devient ce protecteur. Avantages qu'il en retire. Il affermit son autorité parce qu'il n'en abuse pas. Innocent III abuse de la sienne pour armer toute la chrétienté. Il offre l'Angleterre à Philippe. Jean fait hommage au saint siege. Le légat défend à Philippe de penser à l'Angleterre. Bataille de Bovines. Jean est forcé à signer deux chartres. Le pape les déclare nulles & les Anglois offrent la couronne à Louis. Philippe & Louis sont excommuniés. Les Anglois conservent la couronne à Henri III. Les Albi-

---

CHAPITRE III.

De la France sous Louis VIII & sous S. Louis, & de l'Angleterre sous Henri III.

CHAPITRE IV.

Considérations sur l'état de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France & de l'Italie vers la fin du treizieme siecle.

Pag. 90.

Ignorance & préjugés des Barbares qui s'établissent en occident. Désordres qui naissent du gouvernement établi par Charlemagne. L'anarchie commence sous ses successeurs. Les assemblées de la nation cessent en France seulement. Le gouvernement féodal devoit naître en France. Erreur sur l'origine du gouvernement féodal. De France, ce gouvernement passé dans les royaumes voisins. Il étoit moins vicieux en Allemagne qu'en Angleterre. Causes de ses vices en Angleterre. En France les vices de ce gouvernement sont favorables à l'agrandissement des Capétiens. Ce gouvernement produit les plus grands désordres en Italie. Comment les gouvernements prennent une meilleure forme. Etat déplorable de Constantinople.

LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE I.

De l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France & de l'Italie pendant les regnes de Rodolphe de Habsbourg, de Philippe le Hardi & de Charles d'Anjou.

Pag. 107.

Philippe III succede à S. Louis. Edouard I à Henri III. Rodolphe de Habsbourg élu empereur. Objet de ce chapitre. Rodolphe rétablit la sureté. Il fait déclarer rebelle Ottocare roi de Boheme. Fief dont il investit ses fils. Il vend aux Italiens des privileges & des immunités. Sagesse d'Edouard I. Autorité de Philippe III. Puissance de Charles roi de Naples. Ses projets & ceux de Jean de Procida. Le pape Nicolas III entre dans les vues de Jean de Procida. Vêpres Siciliennes. Charles abandonne la Sicile à Pierre d'Arragon. Martin IV excommunie Pierre, & donne à Charles de Valois les royaumes de Valence & d'Arragon. Mort de Charles I roi de Naples: de Pierre d'Arragon: de Philippe le Hardi. Charles II est reconnu roi de Naples.

CHAPITRE II.

Des principaux états de l'Europe pendant le pontificat de Boniface VIII.

Pag. 117.

Pierre de Mourron, Célestin V, élu pape. Il abdique, & Benoît Caïétan, Boniface VIII, lui succede. Mauvais raisonnement de ceux qui pensoient qu'un pape ne peut pas se démettre. Traitement que Boniface VIII fait à Célestin V. Boniface VIII est trop foible pour les projets qu'il médite. Troubles en Ecosse. Guerre entre la France & l'Angleterre. Boniface se porte pour juge entre le comte de Flandre & Philippe le Bel. Les Colonnes ne lui permettent pas de soutenir cette tentative. Frédéric est couronné roi de Sicile, lorsque Jacques son frere cede cette île à Charles le Boiteux. En Allemagne Adolphe est déposé & Albert d'Autriche est élu. Troubles en Danemarck : en Hongrie. Prétentions de Boniface sur la Hongrie : sur la Pologne : sur l'Ecosse. Il fomente les troubles en Danemark. Ses prétentions sur l'empire d'Allemagne. Les Colonnes succombent. Bulle Clericis laïcos. *Ordonnanee de Philippe le Bel. Bulle du pape contre cette ordonnance. Cette bulle souleve toute la France contre les entreprises de Boniface. Boniface donne une bulle con-*

CHAPITRE III.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Boniface VIII jusqu'à celle de Philippe le Bel.

CHAPITRE IV.

Du gouvernement de France ſous Philippe le Bel.

de Philippe le Bel. Usage de l'argent monnoyé. Anciennement la livre d'argent pesoit 12 onces. Ce qui assure la valeur des especes. Fraudes des souverains qui battoient monnoie. Ces fraudes se sont multipliées sous la seconde race. S. Louis a fait des réglements pour rétablir les monnoies. Philippe le Bel les altere & les change à plusieurs reprises. Mauvais effets de ces variations. Défense qui augmente les effets de ces variations. A l'exemple de Philippe le Bel, les vassaux commettent les mêmes abus. Adresse de ce prince pour leur enlever le droit de battre monnoie. Ses successeurs useront de ce droit pour commettre les mêmes fautes. Philippe le Bel fomente les divisions des trois ordres. Situation embarrassante du clergé. Situation des seigneurs & du tiers-état. Philippe le Bel projette d'assembler les trois ordres, pour vendre sa protection à tous, sans l'accorder à aucun. Ce projet lui réussit. La politique de ce prince est injuste, & sera funeste à ses successeurs. Réunion faite à la couronne. Cours souveraines rendues sédentaires.

CHAPITRE V.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Philippe IV, dit le Bel, jusqu'à celle de Charles IV, dit le Bel.

Pag. 175.

Mécontentement général, mais sans effet. Pourquoi il a été sans effet. Division qui tend à la ruine des vassaux. Regne de Louis X. A l'exemple de Louis, les seigneurs vendent la liberté à leurs serfs. C'étoit une fausse démarche de leur part. Difficultés qui avoient empêché de donner un successeur à Clément V. Une assemblée déclare que la couronne de France ne peut passer aux filles. Les vassaux abusent du droit de battre monnoie. Philippe V s'attribue l'inspection sur leurs monnoies. Il achete les monnoies de quelques-uns. Ses précautions pour accroître son autorité. Plusieurs seigneurs vendent leurs monnoies à Charles IV, qui répare les fautes de son pere. Charles IV ambitionne l'empire. Troubles à l'occasion de l'élection de deux empereurs, Louis de Baviere & Frédéric d'Autriche. Jean XXII fulmine des bulles contre Louis, que les dietes défendent. Jean leve une armée avec des indulgences & des exactions. Louis est reçu à Rome aux acclamations du peuple. Les Romains lui de-

CHAPITRE VI.

De l'état de la France ſous les regnes de Philippe de Valois, de Jean II, de Charles V; & de l'Angleterre ſous celui d'Edouard III.

continuent en Angleterre pendant les premieres années d'Edouard III. C'est pourquoi ce prince paroît d'abord renoncer à ses prétentions sur la France. Philippe de Valois rend la Navarre à Jeanne fille de Louis Hutin. Conseil qu'il donne au comte de Flandre. Entreprise des magistrats sur les justices ecclesiastiques. Assemblée de magistrats & d'évêques pour terminer ce différent. Le décret de Gratien. Mauvais raisonnements des évêques. Pour terminer ces contestations, il auroit fallu remonter aux six premiers siecles. Les scrupules de Philippe de Valois donnent l'avantage au clergé. Mais cette premiere attaque des magistrats en présage d'autres qui seront plus heureuses. Edouard III prend le titre de roi de France & commence la guerre. Il bat les François à Créci. Les divisions, fomentées par Philippe le Bel, sont funestes à Philippe de Valois. Philippe de Valois multiplie les impôts. Il altere continuellement les monnies. Edouard III s'applique à faire cesser les divisions. Sous Jean II, les monnoies varient encore plus que sous Philippe VI. Jean II se rend odieux par des voies de fait & méprisable par sa foiblesse. Il convoque les états Il leur fait sous serment des promesses qu'il ne tient pas, il est fait prisonnier à Poitiers. Charles dauphin convoque les états à Paris. Il est trop heureux de les pouvoir rompre. Forcé à les rassembler, il ne peut plus

les rompre. Désordres par-tout. Marcel, qui veut donner la couronne à Charles roi de Navarre, est tué. Treve de deux ans avec Edouard. Sage conduite du dauphin. La guerre recommence & la même année on négocie. Traité de Brétigni. Dans ces temps de calamités, Jean se croise. Différents à l'occasion du traité de Brétigni. Jean passe en Angleterre pour les terminer. Il y meurt. L'esprit des états sous Jean II Edouard cesse d'être grand. Charles V se fait une loi de ne point altérer les monnoies. Il assure la paix au dehors. Brigands qui infestoient la France. Charles V se propose de les armer pour le comte de Transtamare contre D. Pedre, roi de Castille. Bertrand du Guesclin se charge de les conduire. Les compagnies *consentent à suivre du Guesclin. En passant par Avignon, elles demandent au pape l'absolution & cent mille francs. Le pape est forcé à compter cent mille francs. Henri de Transtamare, proclamé, est défait par D. Pedre. Il le bat à son tour, le fait prisonnier & le poignarde. Il conserve la couronne de Castille, malgre plusieurs prétendants. Charles V, qui veille à maintenir l'ordre, se fait aimer & respecter. Il sait choisir ceux à qui il donne sa confiance. Les sujets du prince de Galles portent contre lui leurs plaintes au roi. Charles V cite le prince de Galles à la cour des pairs. Un arrêt de cette cour déclare confisquées*

CHAPITRE VII.

De l'Allemagne depuis le différent de Louis V. & Jean XXII jusqu'en 1400.

LIVRE SEPTIEME.

CHAPITRE I.

De l'église & des principaux états de l'Europe pendant le grand schisme.

Pag. 234

Les désordres à leur comble, produisent quelque bien. Clément VI déclare nulles les dispositions de Robert roi de Naples. Louis, roi de Hongrie, se refuse aux invitations qui lui sont faites, & fait investir son frere André. André est étranglé. Jeanne I est accusée de ce meurtre. Elle se retire en Provence avec Louis de Tarente qu'elle épouse. Clément VI déclare Jeanne innocente. Il achete d'elle Avignon. Jeanne désigne Charles de Duras pour son héritier. Elle épouse en quatrieme noce Othon, duc de Brunswick. Etat misérable du reste de l'Italie. Le gouvernement de Rome étoit une annarchie. Délire du tribun Nicolas Rienzi. Autorité dont il jouit. Comment il la perd. Le jubilé, réduit à la cinquantiéme année par Clément VI, attire à Rome une multitude de pélerins. Cette multitude apporte la disette. Les papes ne conservent

presque rien en Italie. Rienzi est tué. Pourquoi les papes préféroient Avignon à Rome. Urbain V & Grégoire XI, invités par les Romains vont à Rome. Les Romains veulent un pape Italien. Les cardinaux feignirent d'élire Prignano, Urbain VI. Urbain VI qui veut se croire pape, aliéne les esprits. Les cardinaux élisent à Fondi Clément VII. Toute la chrétienté se divise entre les deux papes. Ils se font la guerre & Clément VII se retire à Avignon. A la sollicitation d'Urbain, Charles de Duras arme contre Jeanne. Ce pape vouloit obtenir des états pour son neveu. Jeanne cherchant des secours, adopte Louis d'Anjou. Charles de Duras la fait périr. Charles V n'a pu prévenir les calamités, qui menaçoient la minorité de Charles VI. Troubles causés par les oncles de Charles VI. Charles V fit une faute en amassant un trésor. Louis d'Anjou échoue contre Charles de Duras. Charles de Duras assiége Urbain VI. Cruauté de ce pape. Marie, roi de Hongrie après la mort de Louis son pere. Des seigneurs offrent la couronne à Charles de Duras. Il est assassiné. Sigismond, époux de Marie, monte sur le trône. Ladislas, fils de Charles de Duras, est reconnu par Urbain, & Louis, fils de l'adopté, par Clément. Le schisme continue après la mort des papes. Les papes dépouillent à l'envi le clergé. Ils font un trafic des bénéfices. Ils en font un des indulgences, & ne paroissent qu'user de leurs droits. Au-

cune puissance de l'Europe ne pouvoit réprimer ces abus. L'état de la France étoit déplorable sous Charles VI : Et celui de l'Angleterre pendant la minorité de Richard II. L'état de l'Angleterre n'est pas meilleur lorsque Richard II est majeur. Ce prince perd la couronne. Il perd la vie. Les exactions des deux papes soulevent le clergé. Moyens proposés par l'université de Paris pour faire cesser le schisme. Le clergé de France veut que les deux papes fassent une cession de leurs droits. Sur le refus des deux papes, la France se soustrait à l'obéïssance de Bénoît. La soustraction n'ayant pas eu une approbation générale, on la leve. On revient à la soustraction. Les deux papes se refusant à la cession, sont abandonnés de leurs cardinaux, qui convoquent un concile à Pise. Troubles dans l'empire. Le concile de Pise dépose Grégoire & Bénoît. Les cardinaux de Pise élisent Alexandre V ; & on eut trois papes. Abus sous Alexandre V, à qui succede Jean XXIII. Ce que Jean XXIII avoit été auparavant. Jean, en guerre avec Ladislas, est forcé à la paix. Il abandonne Rome au roi de Naples. Il se met sous la protection de Sigismond, & consent à la convocation d'un concile. Sigismond choisit Constance pour le lieu du concile. Jean se repent d'avoir consenti à la tenue d'un concile. Le concile force Jean à donner sa cession. Il le dépose. Élection de Martin V. Fin du schisme. La guerre continuoit entre la France &

l'Angleterre. Regne de Henri IV en Angleterre. Sageſſe de ſon fils Henri V. L'aveuglement des rois de France empêchoit le gouvernement féodal de s'éteindre. Ce fut la cauſe des calamités de la France. Iſabelle de Baviere y contribua. Jean Sans-peur ſe rend maître de Paris, & fait aſſaſſiner le duc d'Orléans. Le docteur Jean Petit entreprend de juſtifier ce crime. Deux factions déchirent la France. Henri V voulant profiter de ces troubles, elles ſont la paix. Henri V commence la guerre. Il défait les François dans la plaine d'Azincourt. Dans l'impuiſſance de ſoutenir ſes premiers ſuccès il repaſſa la mer. Jean Sans-peur le reconnoît pour roi de France. Iſabelle s'unit à Jean Sans-peur. Le comte d'Armagnac, Henri V, Jean Sans-peur, & Iſabelle s'arrogent en même temps toute autorité. Jean & Iſabelle ſont maîtres de Paris. Le dauphin, retiré à Poitiers, crée un nouveau parlement. Jean Sans-peur, qui ſe réconcilie avec le dauphin, eſt aſſaſſiné. Les ennemis du dauphin en ſont plus animés contre lui. Iſabelle lui ôte la couronne pour la mettre ſur la tête de Henri V. Henri VI proclamé dans les deux royaumes. Méſintelligence entre les régents & Philippe le Bon duc de Bourgogne. Jeanne d'Arc delivre Orléans & fait ſacrer Charles VII à Rheims. Les Anglois brûlent Jeanne d'Arc comme magicienne. Les troubles d'Angleterre rendront la couronne à Charles VII.

CHAPITRE II.

De ce que le concile de Conſtance a fait pour l'extirpation des héréſies & des abus de l'égliſe.

Pag. 275.

Les abus étoient devenus des droits. En ne gardant aucun ménagement, les papes ſoulevent les princes, les peuples & le clergé même. Pour combattre les abus, on attaque l'autorité légitime des papes, & même le dogme. Erreurs de Marſile de Padoue, & de Jean de Gand. Les papes donnoient des conſtitutions pour défendre leurs prétentions ou pour en établir de nouvelles. Mais plus ils faiſoient d'efforts, plus ils invitoient à combattre leurs prétentions. Elles étoient ſur-tout odieuſes aux Anglois. Doctrine de Wiclef. Ses ſectateurs cauſent des troubles. Jean Hus qui adopte la même doctrine, attaque les droits de l'égliſe, ſous prétexte de combattre les abus. Le concile de Conſtance le fait brûler; ainſi que Jérôme de prague: ce qui cauſe une guerre civile. Pourquoi ce concile conſent que l'élection du pape précéde la réforme. Il ſtatue les choſes à réformer par le pape. Les annates ſont fort debattues. Réglements des peres de Conſtance ſur la convocation des con-

ciles généraux. Martin V donne peu de soins à la réforme. Jean Charlier Gerson représente inutilement ce qui reste à faire. Il ne peut pas faire condamner tout ce qu'il y a de dangereux dans la doctrine de Jean Petit. Les Polonois ne sont pas plus écoutés, & Martin déclare qu'on ne peut pas appeller du pape au concile. Cependant il n'en est pas moins arrêté que le pape a un supérieur & un juge.

CHAPITRE III.

De Naples, de l'église & de l'Allemagne, depuis le concile de Constance jusques vers le milieu du quinzieme siecle.

Pag. 293.

Le royaume de Naples a tous les abus du gouvernement féodal. Ladislas accroît ces abus. Cependant il veut faire des conquêtes. Sa mort est suivie de grands désordres. Les amours de Jeanne II en occasionnent d'autres. Jules César de Capoue découvre la conduite de cette reine à Jacques de Bourbon, qui vient pour l'épouser. Jacques la met sous la garde d'un vieux francois. Il aliene les Napolitains, qui demandent la liberté de la reine. Jules César offre à Jeanne

d'ôter la vie au roi. Jeanne découvre ce dessein à Jacques. Elle obtient la permission de sortir. Le peuple la délivre. Traité entre Jeanne & Jacques. Jacques est prisonnier dans son palais. Sforze oblige la reine à exiler son favori, Sergiani Carracciolo. Martin V obtient la liberté de Jacques, qui se retire dans un cloître. Sforze appelle Louis d'Anjou à la couronne. Jeanne adopte Alphonse roi de Sicile & d'Arragon. Sforze, vainqueur d'Alphonse, fait adopter Louis d'Anjou. A sa mort, elle adopte René frere de Louis. Eugene IV prétend disposer du royaume de Naples. Les prétentions des deux princes & des papes causerent de nouvelles guerres. Evénements contemporains au regne de Jeanne. Guerre des Hussites commandés par Jean-Zisca. Victoire de ce général. Après sa mort, les Hussites sont encore vainqueurs. Concile convoqué & aussitôt dissous. Concile de Bâle, qui déclare que le pape ne peut pas le dissoudre. Eugene IV donne une bulle qui ordonne la dissolution du concile. Il la révoque. Le concile entreprend de réformer le chef de l'église. Le pape convoque à Ferrare un autre concile, qu'il transfere à Florence. On tente inutilement de réunir l'église grecque à l'église latine. Le concile de Bâle dépose Eugene & élit Félix V. La conduite des principales puissances prévient le schisme Fin du schisme & des conciles. Pragmatique sanction de Charles VII. Fin des troubles de

Boheme. Après Sigismond, l'empire passe à la maison d'Autriche.

CHAPITRE IV.

Fin de l'empire Grec.

Pag. 313.

État de Constantinople, lorsqu'en 1261 *les François en furent chassés. Cet empire divisé est déchiré par les différents partis. Il est troublé par les moines, & par l'importance que le gouvernement donne à toutes les questions qu'ils élevent, & par les tentatives des empereurs Grecs pour se réunir avec l'église latine. Progrès des Turcs sous Othman & sous Orcan. Cantacuzene collegue de Jean Paléologue. Succès d'Orcan en Europe, & d'Amurat I. Bajazeth I entretient les troubles dans l'empire Grec. Il assiége Constantinople. Il défait Sigismond à qui les François ont amené des secours. Sigismond devient grand par les revers. Bajazeth pouvant se rendre maître de Constantinople, accorde une treve de dix ans. Il dispose de l'empire grec. Il est défait par Tamerlan. Les desseins des Turcs suspendent la ruine de Constantinople. Amurath II est sur le point de prendre Constantinople. Jean Hunniade vain-*

queur d'Amurath II, délivre Belgrade & force le sultan à la paix. Les Chrétiens se proposent d'abuser de la bonne foi avec laquelle les Turcs observent le traité. Eugene IV & le cardinal Julien levent les scrupules. Amurath II défait les Hongrois dans la Bulgarie. Il ne peut forcer Scanderberg dans la ville de Croie. L'empire grec se démembroit pour donner des apanages aux princes du sang. Prise de Constantinople par Mahomet II. Deux partis, qui s'anathématisoient divisoient alors la ville. Mahomet II est arrêté dans ses conquêtes.

CHAPITRE V.

Considérations sur les peuples de l'Europe depuis la chûte de l'empire d'occident jusqu'à la chûte de l'empire Grec.

Pag. 328.

Pourquoi l'Europe a tant de peine à se civiliser. La Grece avoit eu moins d'obstacles à se policer. Les Grecs sentoient le besoin des loix, parce qu'ils étoient pauvres : les Européens ne le sentent pas parce qu'ils sont riches. La barbarie des nouveaux peuples de l'Europe, est bien différente de celle des anciens peuples de la

Grece. Ils conſervent long-temps leur caractère ſauvage. Après Charlemagne, ils s'abandonnent à de nouveaux déſordres. Un inſtinct brutal les conduit dans toutes leurs entrepriſes. Injuſtices & parjures, ils n'ont aucune idée de juſtice. Ils ne connoiſſent pas les devoirs de nation à nation, ni même ceux de citoyen à citoyen. Quelle ſorte d'égalité contribue au bonheur d'une nation. Il y a une inégalité odieuſe qui la ruine. La plus pernicieuſe eſt celle a qui été produite par le gouvernement féodal & par les ordres religieux. Il y a une nobleſſe qui ne détruit pas l'égalité. Opinion abſurde de nos ancêtres, qui ont imaginé que la terre fait le noble. Cette nobleſſe eſt le principe d'une inégalité odieuſe. Les peuples qui ont envahi l'occident, deviennent plus féroces qu'ils ne l'étoient. Bien loin de s'inſtruire par l'expérience, ils répetent les mêmes fautes. Chez toutes les nations les grands ſont encore plus féroces que les autres. Le luxe les polit ſans les civiliſer, & ſans les policer. En quoi différent ces trois expreſſions. Vices des ſiécles polis. Lorſque ces temps de corruption ſont arrivés, il faut ſe tenir à l'écart pour être heureux; & ſe faire des amis éclairés & vertueux. Les peuples de l'Europe ſont polis, avant d'avoir été civiliſés & policés. La molleſſe prépare des révolutions dans le gouvernement. La politeſſe des 12, 13 & 14.

& 14e. ſiecles étoit encore bien groſſiere. Lorſque les Grecs & les Romains s'amolliſſoient, on pouvoit au moins réclamer les anciennes mœurs. Mais les Européens qui n'ont jamais été vertueux, s'abandonnent brutalement à la molleſſe, ſans pouvoir regretter le paſſé. Confuſion où ſe trouvoit l'Europe. Les peuples deviennent la proie des ſouverains. Ces ſiecles corrompus offrent de grandes leçons aux princes. Les grands hommes qu'ils ont produits, prouvent qu'un prince peut être grand dans les temps les plus difficiles. L'Allemagne & l'Angleterre nous prouvent le danger des entrepriſes au loin. Toute l'hiſtoire nous apprend qu'on eſt foible au dehors lorſqu'on diviſe pour être puiſſant au dedans. Elle nous fait voir les calamités que produit une ambition ſans regles. Les querelles du ſacerdoce & de l'empire nous montrent les limites des deux puiſſances. En conſidérant les abus qui ne ſont plus, on apprend à remédier à ceux qui reſtent.

LIVRE HUITIEME.

Des Lettres dans le moyen âge.

CHAPITRE I.

Comment les Arabes ont cultivé les ſciences.

Pag. 353.

Ignorance des Arabes vers les temps de Mahomet. Ils cherchent à s'inſtruire ſous les Abaſſides. Le khalif Mamoûn attire les ſavants fait des collections de livres & fait traduire les plus eſtimés. Les Arabes ont des écoles. Ils liſent les anciens dans de mauvaiſes traductions. Ils adoptent Ariſtote ſans pouvoir l'entendre. Ils croient l'entendre & ils forment ſoixante-dix ſectes différentes. A force de ſubtilités, ils concilient leur péripatétiſme avec l'alcoran. Ils s'appliquent à la dialectique, à la médecine, à la géométrie & à l'aſtronomie. Ils ont nui aux progrès de l'eſprit humain.

CHAPITRE IV.

De l'état des Lettres en occident depuis Charlemagne jusqu'à la fin du onzieme siecle.

classiques Il ne sortoit des écoles peu fréquentées que de mauvais chantres & de méchants dialecticiens. Dans le neuvieme siecle, les écoles tombent encore. Pourquoi ? La manie de la dialectique y multiplie les disputes & les erreurs. Le platonisme s'y introduit avec toutes ses absurdités. Sur la fin du neuvieme siecle, Alfred protége les lettres en Angleterre. Malgré la protection des Othons le dixieme siecle est le plus ignorant, comme le plus corrompu, & on proscrit les sciences, pare qu'on pense qu'elles corrompent les mœurs. Dans le onzieme, l'abus des indulgences, & les prétentions du sacerdoce entretiennent l'ignorance qui leur est favorable. Cependant les abus qu'on veut défendre font cultiver la dialectique.

CHAPITRE V.

Des lettres en occident pendant le douzieme & le treizieme siecles.

Pag. 391.

Les théologiens abusent de la dialectique. Cet abus leur donne de la célébrité, & les conduit aux honneurs. Les uns croient suivre Aristote; les autres St. Augustin. Il en naît des questions &

des disputes sans fin. Les essences de Platon. Les formes d'Aristote. Opinion de Zénon qui rejette ces essences & ces formes. Les platoniciens vouloient concilier ces trois philosophes. Sectes des réalistes & des nominaux. Quelquefois les questions les plus frivoles excitent les disputes les plus vives. On en subtilise davantage, & il en naît des erreurs. La célébrité que donnent les disputes, suscite des ennemis aux dialecticiens. Caractère d'Abélard. On lui reproche des erreurs. S. Bernard cherche la célébrité à son insu. Son zele n'est pas assez éclairé. Il devient l'instrument dont on se sert pour perdre Abélard. Pierre Lombard. Son livre des sentences est plein de subtilités. Il est reçu comme principal livre classique. On le commente & il devient plus obscur. On condamne en France les ouvrages d'Aristote, & on les permet par tout ailleurs. La protection que Frédéric II donne aux lettres met en réputation les commentateurs arabes. Enthousiasme de ces commentateurs pour Aristote. Effet de cet enthousiasme. Albert le Grand passe pour magicien; ainsi que Roger Bacon. S. Bonaventure surnommé le docteur séraphique. S. Thomas d'Aquin docteur angélique. Il acheva de faire prévaloir le péripatétisme. Jean Duns Scot, surnommé à juste titre le docteur subtil. Les écoles & les docteurs les plus renommés ne faisoient que retarder les progrès de l'esprit.

CHAPITRE VI.

Des Lettres en occident dans les quatorzieme & quinzieme siecles.

Pag. 410.

Comment les circonstances ont fait oublier aux moines l'esprit de leur premiere institution. Comment sans projets d'ambition ils deviennent ambitieux. Ils entretiennent l'ignorance parce qu'ils sont ignorants, & parce qu'il est dangereux pour eux qu'on s'éclaire. D'ailleurs ils devoient leur célébrité aux futilités qu'ils enseignoient. Comment le péripatétisme étoit devenu la secte dominante. Rome ordonne l'étude des livres d'Aristote dont elle avoit défendu la lecture. Chacun le commente & il se forme plusieurs sectes de péripatétisme. Occam qui avoit écrit pour Philippe le Bel & pour Louis de Baviere renouvelle la secte des nominaux. Les nominaux sont persécutés. Les meilleurs esprits s'élevoient inutilement contre les écoles. Quelques-uns commencent à faire de meilleures études. On commence à cultiver l'éloquence & la poësie. Il importe de connoître les erreurs & leurs causes. Comment les opinions les plus absurdes se soutiennent pendant des siecles, & gouvernent le monde. C'est une leçon pour les princes.

CHAPITRE VII.

De la ſcholaſtique, &, par occaſion, de la maniere d'enſeigner les arts & les ſciences.

Pag. 422.

Les changements, qu'a eſſuyés la ſcholaſtique, font qu'on a de la peine à s'en faire une idée. Le trivium & quadrivium *étoient tombés lorſque le péripatétiſme introduiſit un nouveau cours d'étude. On commence à écrire en langues vulgaires. Mais ſans goût & ſans regles. Par conſequent on ne pouvoit parler que fort mal latin. La grammaire, la rhétorique & la poëſie gâtoient le jugement. On en étoit plus incapable d'apprendre l'art de raiſonner. On ne ſavoit comment ſe conduire pour acquérir des connoiſſances, ni même par où commencer. Ne pouvant donc raiſonner ſur des idées, on raiſonna ſur des mots & on fit des ſyllogiſmes. La métaphyſique tout auſſi abſurde fut remplie d'abſtractions mal faites, qu'on prenoit pour des eſſences. Cette métaphyſique prenoit le nom de phyſique, & rendoit raiſon de tout, parce qu'on ne ſavoit pas raiſonner. Les meilleurs eſprits obéiſſoient à ce torrent d'abſurdités ou même le faiſoient croître. La morale & la politique n'étoient*

pas mieux traitées. Vraie ſource des principes de la morale. Les ſcholaſtiques la cherchoient dans Ariſtote qu'ils n'entendoient pas & multiplioient les queſtions ſans les réſoudre. Il n'y eut plus que des probabilités en morale. Abus qui en naîtront. Quel devoit être l'objet de la politique. On étoit incapable de le connoître. Les ſcholaſtiques cherchent la politique dans Ariſtote. Ils ſubtiliſent en défendant mal les meilleurs droits. Ils ſe faiſoient de fauſſes idées du droit civil & canonique. Où ils puiſoient les principes du dernier. Combien ils raiſonnoient mal d'après l'écriture. Combien il étoit difficile qu'on fît de meilleures études. Les eſprits les mieux intentionnés étoient trop ignorants pour les réformer. La cour de Rome, qui s'étoit arrogé l'inſpection ſur les univerſites, ne vouloit point de réforme. Pour bien étudier il auroit fallu commencer par où lès ſcholaſtiques finiſſoient. Obſerver avant de ſe faire des principes généraux. Etudier d'abord la phyſique; puis la métaphyſique; enſuite l'art de raiſonner; enfin l'art de parler. En effet, il faut bien parler & bien raiſonner avant d'en apprendre les regles. L'hiſtoire de l'eſprit humain prouve qu'il n'y a pas d'ordre plus propre à l'inſtruction. Les ſcholaſtiques diviſoient trop les objets de nos connoiſſances. En Grece on cultivoit à la fois tous les arts & toutes les ſciences. Les étudier tout-à-fait ſéparément c'eſt nuire au progrès de l'eſ-

prit. Voilà pourquoi nous n'avons que de mauvais livres élémentaires. Il y a donc des études qu'on ne doit pas séparer, quoiqu'elles paroissent avoir des objets différents. Mais on s'est obstiné à diviser sans fin. De sorte qu'on ne trouve nulle part des choses qu'il faut étudier en même temps. Les meilleurs esprits subjugués par les préjugés, ne remontent pas à la source de cet abus.

LIVRE NEUVIEME.

De l'Italie.

CHAPITRE I.

Des principales causes des troubles de l'Italie.

Pag. 449.

L'Italie plus troublée qu'aucune autre province. L'amour de la liberté y causoit des désordres. L'ambition des papes en causoit de plus grands. Les Lombards abolissent la royauté, & créent trente ducs. Ils rétablissent des rois, qui regnent parmi les troubles. Longin avoit créé des ducs. Premiere cause des troubles de l'Italie. La puissance des papes commence avec les troubles. Pepin &

Charlemagne accroissent cette puissance. Elle s'accroît encore par la foiblesse de leurs successeurs. Après la déposition de Charles le Gros, les troubles sont plus grands que jamais : & les papes sont continuellement entraînés d'un parti dans un autre. Othon I fait respecter sa puissance & la laisse à ses successeurs. Cependant le calme n'étoit jamais que passager. Le clergé élevé par les Othons devient ennemi des empereurs. Dans ces circonstances les empereurs ont de nouveaux ennemis dans les Normands qui s'établissent en Italie. Circonstances favorables à l'ambition de Grégoire VII. L'audace de ce pape fait une révolution dans les esprits. Combien alors il étoit difficile aux deux Frédérics de défendre les droits de l'empire. Les factions Guelfes & Gibelines augmentent les désordres. Après Conrad IV, temps d'anarchie favorable aux usurpations. Il se forme des confédérations, & des villes pensent à se gouverner.

CHAPITRE II.

Considérations générales sur ce qui fait la force ou la foiblesse d'une république.

Pag. 461.

L'égalité est le fondement d'une bonne république. Inégalité odieuse & destructive. Il y a

une pauvreté, qui contribue à la prospérité des états. L'opulence est ruineuse, lorsqu'elle est le fruit de l'avidité. Elle produit le luxe: qui consiste moins dans l'usage des richesses, que dans un travers de l'imagination. Maux que produit le luxe. C'est en observant les mauvais gouvernements qu'on en peut imaginer de meilleurs. L'ambition peut être utile ou nuisible à l'état. Ambition utile. Ambition nuisible. L'égalité fait les bonnes mœurs. Les bonnes mœurs font les bonnes républiques.

CHAPITRE III.

Idée générale des républiques d'Italie.

Pag. 471.

Il ne pouvoit pas se former des républiques dans le royaume de Naples. Il étoit difficile qu'il s'en formât dans la Lombardie. L'état ecclésiastique étoit exposé à tous les désordres, que causoit l'ambition peu raisonnée des papes. Il devoit s'y former des principautés. Il s'y forma des républiques pendant la résidence des papes à Avignon. C'est en Toscane qu'il devoit se former des républiques. Mais elles devoient être continuellement agitées. Elles vouloient être li-

Conquêtes des Vénitiens en Italie. Les succès de ces républicains n'ont rien de surprenant. Ils etoient ruineux pour leur commerce. Ils ne les devoient qu'à la foiblesse des autres peuples de l'Europe.

CHAPITRE V.

Des révolutions de Florence.

Pag. 504.

L'histoire de Florence est intéressante. Les Florentins sont long-temps avant de prendre part aux querelles du sacerdoce & de l'empire. Commencements des dissentions. Faction des Buondelmonti & faction des Uberti. Les Uberti sont protégés par Frédéric II. Ils prennent le nom de Gibelins, & les Buondelmonti celui de Guelfes. A la mort de Frédéric ces deux factions se réconcilient pour donner la liberté à Florence. Douze anciens ont le gouvernement de la république. Coutume singuliere des Florentins. Leurs progrès dans dix ans de calme & de liberté. Mais le peuple rallume l'esprit de faction en se jetant dans le parti des Guelfes. Conduite de Benoît XII & de Frédéric II pour entretenir cet esprit. Les Gibelins sont chassés. Ceux-ci appellés à Parme en chassent les Gibelins. Ils sont

ſoutenus par Charles d'Anjou, & les Gibelins rendent l'autorité au peuple de Florence, qu'ils veulent gagner. Les Florentins tentent d'aſſurer leur liberté. Les Gibelins conſpirent, & ſont forcés à ſe retirer. Trois claſſes de citoyens dans Florence. Création des douze bons hommes *& de trois conſeils. Ce nouveau gouvernement ne peut empêcher les violences des Guelfes. C'eſt pourquoi les* bons hommes *rappellent les Gibelins. Les papes continuent à nourrir l'eſprit de faction. Nouveau gouvernement qui exclut des magiſtratures toute la nobleſſe. Mais la ſeigneurie eſt trop foible contre les entrepriſes des gentils-hommes. Moyens qu'on emploie pour lui donner plus d'autorité. Troubles qui en naiſſent. Ils ſont appaiſés. Progrès des Florentins malgré leurs diviſions. Factions blanche & noire. Les noirs ſont chaſſés & quelques-uns des blancs à qui on permet de revenir. Charles de Valois entretient les diſſentions. Les déſordres ſont plus grands que jamais. Les Florentins ſe donnent à Robert, roi de Naples, pour cinq ans. Royaliſtes & antiroyaliſtes. Différentes révolutions dans Florence. Sage propoſition des Florentins aux peuples qui avoient été leurs ſujets. Partage de l'autorité entre les nobles & le peuple. Les nobles voulant commander ſeuls, reſtent ſans autorité. Leurs efforts pour recouvrer l'autorité. Ils ne ſe relevent plus.*

CHAPI-

CHAPITRE VI.

Conſidérations ſur les cauſes des diſſentions de Florence.

Pag. 527.

Lors de la ſondation de Rome, on penſoit que tous les citoyens devoient jouir des mêmes droits. On penſoit bien différemment lorſque Florence tenta de ſe gouverner en république. Les patriciens ne pouvoient pas imaginer de ſe fortifier dans des châteaux: ni les plébéiens de prendre les armes contre les patriciens. Ceux-ci cédoient avec eſpérance de recouvrer; & les plébéiens ne ſongeoient pas à les dépouiller de toute autorité. Il y avoit donc toujours des moyens de conciliation pour réunir les deux partis contre l'ennemi. La politique des Romains, pour contenir les peuples conquis, eſt un effet des circonſtances où ils ſe ſont trouvés. A Florence, au contraire, les citadins devoient tout tenter pour dépouiller les nobles. Il ne pouvoit y avoir aucuns moyens de conciliation. Les factions devoient ſe multiplier, & livrer la patrie à l'étranger. Florence ne pouvoit employer la même politique avec les villes conquiſes. Elle eſt au contraire

dans la néceſſité d'acheter des amis & des alliés. Les commencements des républiques de Rome & de Florence arrêtoient ce qui devoit arriver à l'une & à l'autre.

CHAPITRE VII.

Continuation des Révolutions de Florence.

léas Visconti. Véri Medicis médiateur entre la seigneurie & les petits artisans. Les Florentins ont la guerre avec Philippe, fils de Galéas Visconti, & avec Ladislas. Les impôts qu'il a fallu mettre soulevent le peuple. Jean Medicis n'approuve pas qu'on rende l'autorité aux nobles pour l'enlever aux petits artisans. Sa conduite pour appaiser le peuple qui se souleve contre les impôts mal répartis. Côme son fils est banni. Il est rappellé. A la tête des uomini di balìa *il est maître de la république. Les partisans de Côme, jaloux de son autorité, font cesser la commission. Mais se voyant moins considéres qu'auparavant, ils l'invitent à reprendre l'autorité. La chose souffroit des difficultés que Côme ne se presse pas de lever. La commission est rétablie, & Côme en est le chef. Neroni engage Pierre, fils de Côme, dans des démarches qui alienent les esprits. Conjuration contre Pierre. Elle est découverte, & l'autorité de Pierre en est plus assurée. Mais il ne peut point apporter de remedes aux abus. Thomas Sodérini conserve l'autorité aux deux fils de Pierre. Conjuration contre Laurent & Julien. Julien est assassiné. Laurent gouverne avec gloire. Jugement de Machiavel sur la maniere dont les Italiens faisoient la guerre.*

CHAPITRE VIII.

Les écoles tombent après Charlemagne. On est ignorant & on ne sent pas le besoin de s'instruire. En occupant notre enfance de frivolités on nous expose à rester enfants toute notre vie. Il faut faire sentir aux enfants le besoin d'exercer les facultés du corps. Il faut leur apprendre à se servir eux-mêmes. Il faut à plus forte raison leur faire un besoin d'exercer les facultés de l'ame. Les instruire comme en jouant: & leur faire un besoin de s'occuper pour écarter l'ennui. C'est déja savoir beaucoup que savoir s'occuper. Alors on prend du goût pour des études qui sans cela seroient rebutantes. L'étude de l'histoire doit faire sentir le besoin des vertus & des talents. Plus on sent ce besoin, plus on s'intéresse aux grands hommes. Les connoissances naissent & se développent dans tout un peuple comme dans chaque particulier. L'ordre de nos besoins détermine le choix de nos études. La méthode accélere ou ralentit le progrès de nos connoissances. L'ordre le plus parfait est celui qui développe le

mieux les facultés de l'ame. En lisant les poëtes, un enfant apprend à son insu l'art de raisonner. C'est que le goût est de toutes les facultés de l'ame, la premiere qu'il faut développer.

CHAPITRE IX.

De l'état des arts & des sciences en Italie, depuis le dixieme siecle jusqu'à la fin du quinzieme.

Pag. 574.

Pourquoi les écoles étoient tombées dans les neuvieme & dixieme siecles. La réputation des Arabes donne la curiosiié de s'instruire. La considération qu'on accorde aux lettres augmente cette curiosité. L'école de Salerne devient la plus célebre. On s'applique particuliéremeut à la dialectique & à la scolastique; à la médecine; à la jurisprudence, & aux questions qu'élevent les querelles du sacerdoce & de l'empire. Mais ni l'objet des études ni la méthode ne permettoient d'acquérir de vraies connoissances. Les Arabes qu'on étudioit, n'ont fait que mettre des entraves au génie. Les lettres ne pouvoient pas naître dans les écoles. Elles devoient naître chez le peuple qui le premier auroit du goût. Les Provençaux après bien des révolutions, s'enrichissent par le commerce & cultivent la poësie. Ils

répandent le goût chez d'autres peuples & principalement parmi les grands. Les lettres sont protégées à Naples. Mais quoique cette ville devienne tous les jours plus florissante, la bonne poësie n'y devoit pas naître. Pendant long-temps les Vénitiens ne cultivent que le commerce. Ils n'ont pour loix que des usages introduits par les circonstances. Ils connoissent l'abus de la multitude des loix & en ont peu. Nulle part la justice n'étoit mieux administrée. Leurs loix cependant n'étoient pas assez simples puisqu'ils avoient besoin de jurisconsultes. Ils étudient la jurisprudence, & n'en sont pas plus instruits. Les Italiens enrichis par le commerce, cultivent les arts. Ils commencent à avoir de historiens. Les letres dans des circonstances, où elles paroissoient devoir faire des progrès, étoient retardées par la protection accordée aux mauvaises études. La Toscane en devoit être le berceau. A Florence les factions mêmes devoient contribuer à la naissance des arts. Dante. Pétrarque. Bocace. Ceux qui les premiers ont du goût, le communiquent rapidement. Il passe aussitôt d'un genre dans un autre. La prise de Constantinople, bien loin de porter le goût en Italie, a retardé le progrès des lettres

FIN de la Table, *du Tom. XII.*



INTRODUCTION
A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE CINQUIEME.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Allemagne & de l'Italie jusqu'à Rodolphe de Habsbourg empereur, & jusqu'à Charles d'Anjou roi de Sicile.

HENRI VI, qui avoit été couronné du vivant de son pere, fut reconnu empereur, aussitôt qu'on eut appris la mort de Fréderic. Guillaume II, roi de Sicile, venoit

1190 Henri VI empereur acquiert le Royaume de Si-

cile. aussi de mourir; & ce royaume étoit divisé entre plusieurs concurrents, qui prétendoient à la couronne. Tancrede, du sang des princes Normands, parce qu'il étoit fils naturel de Roger, l'emporta d'abord sur les prétendants qui s'étoient élevés en Sicile: mais il lui restoit à se défendre contre l'empereur, qui se préparoit à faire valoir les droits de Constance sa femme. Henri ayant échoué dans une premiere tentative, revint avec de plus grandes forces, & conquit ce royaume sur Guillaume
1194 III, fils de Tancrede. Ce prince mourut peu
1197 d'années après: s'il eut quelques bonnes qualités, il fut cruel & perfide: sa conduite avec Richard suffiroit pour ternir la mémoire d'un plus grand homme.

Sa conduite avec Richard.

Le roi d'Angleterre ayant été jeté par la tempête sur la côte de Venise, entreprit d'achever son voyage par terre, & eut l'imprudence de passer par les états du duc d'Autriche, qu'il avoit offensé en Palestine. Il fut arrêté & livré à l'empereur, qui eut la lâcheté de le tenir dans les fers, & de lui vendre cher la liberté.

Philippe est chargé de gouverner l'empire pendant l'enfance de son neveu Frédéric II

Frédéric, fils de Henri, avoit été élu roi des Romains; & comme il étoit encore dans l'enfance, les Allemands confierent le gouvernement de l'empire à Philippe de Suabe, duc d'Alsace, frere du dernier empereur. D'un autre côté, Constance conserva la Sicile à son

fils, y maintint la tranquillité pendant un an qu'elle la gouverna, & laissa en mourant Frédéric, & le royaume sous la tutele du pape Innocent III.

Mais en Sicile & en Allemagne, les grands ne songeoient qu'à profiter de la jeunesse du prince; & Innocent méditoit la ruine de la maison de Suabe, dont la puissance l'enveloppoit de toutes parts, & qu'il regardoit comme l'ennemie du saint siege.

Innocent III qui médite la ruine de la maison de Suabe,

Plusieurs factions déchiroient la Sicile. les ministres & les généraux désunis prenoient les armes sous divers prétextes. Gautier, comte de Brienne, qui avoit épousé une fille de Tancrede, entreprit de soutenir ses prétentions à la tête d'une armée: le pape, qui protegéoit celui-ci, prononçoit des excommunications contre ceux qui refusoient de reconnoître sa tutele; & pendant qu'il entretenoit ces troubles, il en produisoit encore de plus grands en Allemagne.

fomente les troubles en Sicile,

Son dessein étant de faire passer l'empire dans une autre maison, il excita les peuples à la révolte, il les délia du serment fait au prince Frédéric, & il réussit à former un parti, qui élut Othon, duc de Saxe: toute l'Allemagne fut en armes pendant plusieurs années.

& ensuite en Allemagne, où il fait élire Othon.

Philippe, excommunié, eut d'abord des revers, & il fut réduit à la derniere extrémité:

Othon fuit en Angleterre.

mais il se releva, & eut de si grands succès, qu'Othon fut contraint de céder & de s'enfuir en Angleterre.

Philippe qui s'assura l'Empire le reconnoît pour son successeur.

Ce vainqueur, pour s'assurer l'empire, récompensa ceux qui lui avoient été attachés, gagna par des faveurs les partisans de son ennemi, mit le pape dans ses intérêts, en cédant au saint siege le duché de Spolete & la Marche d'Ancone, & se réconcilia avec Othon, à qui il donna sa fille Béatrix, & qu'il reconnut pour son successeur à l'empire. Il fut assassiné l'année suivante.

1208

Innocent se flatte que le regne d'Othon sera favorable aux prétentions du saint siege.

Le pape avoit profité de ces guerres civiles, pour établir sa souveraineté dans plusieurs villes d'Italie; il voulut encore profiter des commencements du regne d'Othon, pour s'assurer de nouveaux droits; comptant sur la reconnoissance de ce prince, & sur l'intérêt qu'il avoit alors de ménager le saint siege. Dans cette vue, il projeta de le lier par des serments; & comme la cérémonie du couronnement en fournissoit l'occasion, il offrit de le couronner, s'il vouloit passer en Italie.

S'étant trompé, il excommunie Othon, & les Allemands élisent Frédéric II.

Othon fut donc couronné; & sans trop considérer les conséquences, il prononça un serment tel que le pape le desiroit. Dans l'article qui concernoit le patrimoine de S. Pierre, & par lequel il promettoit de conserver à l'église de Rome tous les domaines qu'elle posse-

doit, on avoit compris les terres de la comtesse Mathilde, & plusieurs autres qui appartenoient à l'empire. Ce fut aussi une des premieres choses dont l'empereur se repentit; & il ne songea plus qu'à saisir un prétexte, pour rompre avec le pape. Il se présenta bientôt à l'occasion d'une dispute, survenue entre les Romains & les soldats Allemands: car il exigea des satisfactions; & mécontent de celles qu'on lui fit, il entreprit de recouvrer par les armes tout ce qu'il avoit cédé; disant que ses premiers serments étoient de conserver les droits de l'empire. Alors le pape, qui pendant dix ans avoit employé des excommunications pour l'élever sur le trône, employa de pareilles excommunications pour l'en faire descendre; & l'archevêque de Mayence, qui les publia par son ordre, indiqua une diete, où Frédéric roi de Sicile fut élu empereur.

Othon défait à Bovines, ne peut plus recouvrer l'empire.

Othon se hâta de retourner en Allemagne, où s'étant trouvé assez puissant pour réduire & punir les rebelles, il arma contre Philippe Auguste pour le roi d'Angleterre, son oncle. On dit que son armée étoit de deux cents mille hommes. Cependant Frédéric arriva; & il se faisoit reconnoître, lorsque Othon se faisoit battre à Bovines. Cette défaite assura l'empire au roi de Sicile, & mit son ennemi hors d'état de faire de nouveaux efforts 1214

1218 pour le recouvrer. Othon mourut peu d'années après.

Pourquoi Frédéric II dans son couronnement fait vœu d'aller à la Terre Sainte.

Fréderic fut couronné à Aix-la-Chapelle, en 1215, & en même temps, il fit vœu d'aller à la Terre Sainte, comme pour rendre cette cérémonie plus solemnelle, & se concilier plus surement la cour de Rome. Le fanatisme étoit tel alors, qu'un prince qui auroit montré de l'éloignement pour se croiser, auroit à peine paru catholique. Un empereur eût été plus suspect qu'un autre : comme son absence pouvoit être favorable aux prétentions des papes, ils desiroient de le voir partir pour la Terre Sainte, parce qu'ils desiroient de l'éloigner. Frédéric sentoit combien cela étoit vrai surtout pour lui. Son pere & sa mere lui avoient laissé de grands états : à la mort de Philippe, son oncle, il avoit hérité du duché de Suabe, de celui de Rotenbourg, & de plusieurs autres domaines : en un mot, il étoit le plus puissant monarque de l'Europe. Les papes devoient donc appréhender qu'il n'eût que trop de moyens pour faire valoir les droits de l'empire sur l'Italie. Il lui importoit donc de paroître ne songer d'abord qu'à la Terre Sainte.

Factions des Guelfes & Gibelins.

Il y avoit long temps que les querelles du sacerdoce & de l'empire avoient formé en Allemagne les factions Guelfes & Gibelines : la premiere étoit déclarée pour le saint siege,

& la ſeconde étoit toujours attachée au parti des empereurs. Ces deux noms de factions paſſerent en Italie, & les deux partis, qui la diviſoient déja, n'en furent que plus animés: car en pareil cas, les noms ſont toujours quelque choſe.

Toutes les villes d'ailleurs étoient diviſées. Les unes vouloient être indépendantes : d'autres reſtoient encore ſous la domination de l'empereur ; & pluſieurs formoient des ligues ſous la protection des papes, qu'elles craignoient moins que Frédéric, & qui avoient avec elles les mêmes intérêts. Mais aucune ne jouiſſoit d'un état aſſuré ; parce que les factions Guelfes & Gibelines prévaloient tour-à-tour dans chacune, & cauſoient des révolutions continuelles. Ainſi dans tous les coins de l'Italie, on étoit en armes, ou au moment d'y être. Le déſordre n'étoit pas moins grand en Allemagne, où l'on voyoit de toutes parts des tyrans, toujours en guerre, ſe faire un droit du brigandage.

Déſordres partout.

Frédéric, après avoir réglé les affaires d'Allemagne, paſſa les Alpes, reçut la couronne des mains d'Honorius III, ſucceſſeur d'Innocent, & fit des promeſſes au ſaint ſiege comme ſes prédéceſſeurs. Cependant le pape entretenoit la diviſion, pour avoir moins à redouter un prince ſi puiſſant ; & les ordres de l'empereur étoient mal exécutés dans les villes

où le parti des Guelfes prévaloit. Frédéric dissimula d'abord, parce que les désordres du royaume de Sicile lui donnoient assez d'occupation.

Deux freres du feu pape Innocent avoient excité un soulèvement dans ce royaume. L'empereur les chassa avec quelques évêques, qui avoient eu part à la sédition, & il nomma aux sieges vacants. Honorius, qui accueillit les rebelles, exigea qu'ils fussent rétablis; reprochant à Frédéric d'avoir osé porter la main sur le sanctuaire, & prétendant que c'étoit au saint siege seul à prendre connoissance des injures dont il pouvoit se plaindre. S'il fut facile à l'empereur de prouver qu'il usoit de ses droits, il étoit aussi facile au pape d'abuser des siens; mais l'espérance de voir bientôt partir Frédéric pour la Terre Sainte, suspendit les excommunications.

1222

Frédéric II acquiert par un mariage des droits sur le royaume de Jérusalem.

Sur ces entrefaites, on proposa à Frédéric, alors veuf, d'épouser Yolande, fille unique de Jean de Brienne, & de feue Marie reine de Jérusalem. Il se laissa persuader, regardant comme une dot solide, des droits sur un royaume qu'il falloit conquérir. Le pape ne manqua pas d'applaudir à un mariage, qui concouroit si bien avec ses vues.

C'est une chose bien étonnante, que dans un temps où il étoit si difficile d'être vérita-

blement souverain quelque part, on eût l'ambition de l'être dans des royaumes aussi séparés. Il est vrai que Frédéric, par sa conduite sage & active, pouvoit être à la fois en Palestine, en Sicile & en Allemagne : il fera plus sans combattre, que toute l'Europe armée.

Cependant il ne se hâtoit pas de partir, qu'il n'eût assuré la tranquillité de la Sicile. Honorius, qui ne cessoit de le presser, eut le temps de mourir. Grégoire IX monta sur le saint siege, & le pressa encore. Il s'embarqua, mais l'état de sa santé ne lui ayant pas permis de supporter la mer, il fut obligé de revenir à Brindes, après trois jours de navigation. Le pape l'excommunia, comme ayant pris un faux prétexte pour ne pas accomplir son vœu. Frédéric se rembarqua l'année suivante, & acheva son voyage. Grégoire l'excommunia encore, parce que ce prince, disoit-il, étoit parti avant d'obtenir l'absolution des premieres censures. Il écrivit même au patriarche de Jérusalem, pour défendre de communiquer avec Frédéric. Combien de croisés ont échoué avec des indulgences! Et cet excommunié va réussir.

Il arrive en Palestine avec deux excommunications de Grégoire IX.

Saladin étoit mort en 1193; & son empire que son frere, ses fils & plusieurs gouverneurs de provinces se partagerent, fut troublé par des guerres civiles, dont les Chrétiens,

Il y avoit eu après la mort de Saladin une quatrieme croisade en

1195. toujours de plus en plus divisés, ne profiterent pas.

En 1195 à la sollicitation de Céleſtin III, qui faiſoit prêcher une quatrieme croiſade, l'empereur Henri VI avoit pris la croix, avec beaucoup de ſeigneurs & d'évêques Allemands. L'armée fut tres nombreuſe: mais ce prince en employa une partie contre les Normands du royaume de Sicile, & il envoya le reſte en Paleſtine ſans y aller lui-même. Ces Allemands n'eurent pas de grands ſuccès. Ils repartirent auſſitôt qu'ils eurent appris la mort de Henri VI, & ils laiſſerent la Paleſtine dans l'état où ils l'avoient trouvée: ils ne revinrent pas eux-mêmes dans celui où ils étoient partis.

Il y en avoit eu une cinquieme en 1202.

La retraite des Allemands excita le zele d'Innocent III, qui venoit de monter ſur la chaire de S. Pierre. On prêcha une cinquieme croiſade; parmi les prédicateurs, Foulques, curé de Neuilly, eut des ſuccès dignes d'un S. Bernard. Les Vénitiens équiperent des vaiſſeaux pour le tranſport de tous les croiſés. Pluſieurs chefs néanmoins s'embarquerent à 1202 Marſeille avec leurs troupes; impatients d'arriver en Paleſtine, où ils périrent par la peſte & par les armes des Mahométans.

Une partie des croiſés s'étoit en-

Ceux qui ſe rendirent à Veniſe, ne pouvant pas payer aux Vénitiens la ſomme dont on étoit convenu, paroiſſoient déterminés à

s'en retourner; lorsque le doge Dandolo eut l'adresse d'en employer la plus grande partie contre les Chrétiens de Zara, qui s'étoient soustraits à sa république. Il leur promit qu'après cette guerre, il leur fourniroit des vaisseaux pour les indulgences de la Palestine : & cette guerre ayant engagé dans une autre, on ne songea plus aux indulgences.

gagée au service des Vénitiens.

Le regne d'Isaac l'Ange, dont j'ai eu occasion de parler, n'avoit été qu'une suite de révoltes, occasionnées par la foiblesse & la timidité de ce prince; & Alexis l'Ange, son frere, lui avoit enlevé la couronne en 1195. Mais comme il n'étoit pas moins lâche, il défendit mal l'empire contre les Bulgares. Il se rendit tributaire de Henri VI, pour éviter la guerre, & devint si méprisable, que le jeune Alexis, fils d'Isaac, put se flatter de rétablir son pere sur le trône. Il s'adressa aux croisés, qui le proclamerent lui-même empereur à Durazzo, le conduisirent à Constantinople, chasserent l'usurpateur; & le peuple, ayant tiré Isaac de sa prison, lui rendit l'empire.

Ils avoient ensuite rétabli le jeune Alexis sur le trône de Constantinople.

L'empereur rétabli fut fort étonné d'apprendre que son fils avoit promis aux croisés de leur fournir des vivres pendant un an, de leur donner deux cents mille marcs d'argent, d'entretenir pendant un an la flotte des Vénitiens, d'accompagner les croisés avec au-

tant de troupes qu'il pourroit, de rendre au pape l'obéissance que les empereurs catholiques lui avoient rendue, d'employer tout son pouvoir pour réunir les églises d'orient & d'occident, enfin d'entretenir pendant sa vie dans la Terre Sainte cinq cents chevaliers. Il ratifia le traité, en déclarant qu'il ne paroissoit pas possible de remplir toutes ces conditions.

Le jeune Alexis, dans la nécessité de gagner au moins du temps, proposa aux croisés de rester un an sur les terres de l'empire, promettant de fournir à leur entretien. Ils accepterent cette proposition, & lui donnerent même encore des secours contre son oncle, qui s'étoit fortifié dans Andrinople.

Cependant quelques croisés, ayant par leurs brigandages soulevé le peuple contre eux, arment & mettent le feu à la ville. L'incendie dura huit jours. Au milieu de ces désordres, Alexis, à qui on reprochoit d'avoir attiré ces étrangers, est assassiné, & un nommé Murtzulphe prend la pourpre.

Le légat & les évêques, qui jusqu'alors avoient désapprouvé ce qui avoit été fait, parce qu'on avoit agi sans attendre le consentement du pape, déclarerent qu'il falloit poursuivre l'usurpateur, & promirent aux croisés qu'ils trouveroient dans l'empire les mêmes indulgences, que dans la Terre Sainte, s'ils pouvoient le soumettre au saint siege.

Constantinople fut prise, pillée, saccagée, consumée en partie : les églises même ne furent pas respectées.

1204
Enfin ils avoient pris Constantinople & partagé l'empire.

Les croisés partagerent entre eux un butin immense, & procéderent à l'élection d'un empereur. Le choix tomba sur Baudouin, comte de Flandre, qui investit Boniface, marquis de Montferrat, du royaume de Thessalonique, & qui vendit l'île de Candie aux Vénitiens. Mais il fut arrêté que Baudouin n'auroit que la quatrieme partie de Constantinople & de l'empire, & que les trois autres quarts seroient également partagés entre les Vénitiens & les François. On ne vit plus que des troubles. Il s'éleva des souverains de toutes parts. Baudouin, pris par le roi des Bulgares, que les Grecs avoient appellés, perdit la vie, & Henri son frere lui fut donné pour successeur. Cependant il y avoit encore un empereur à Trébisonde, un autre à Nicée, un autre en Paphlagonie : mais il suffit de montrer les commencements de ces troubles. Revenons aux croisades, puisque l'histoire de Frédéric II le demande.

Une multitude d'enfants s'étoit croisée.

Une multitude d'enfants Allemands & François prit la croix, persuadés que Dieu les destinoit à délivrer la Terre Sainte. Une partie périt en chemin, & les autres furent vendus en Egypte par les marchands, qui s'é-

1213 toient chargés de les passer en Palestine. Voilà le premier effet des prédications que fit faire Innocent III, dans le temps que Frédéric recouvroit l'empire d'Allemagne.

Et toutes les nations chrétiennes avoient envoyé des armées en Palestine.

Cependant cette nouvelle croisade entraîna une multitude étonnante de personnes de toutes nations. Les armées qui ne cessoient de se succéder, arriverent toujours à propos l'une après l'autre, pour réparer les pertes qu'on venoit de faire; & les croisés se soutinrent jusqu'à l'arrivée de la derniere armée, qui ne pouvoit pas être réparée. Les plus grands efforts tomberent sur l'Egypte. On prit Damiette après dix-huit mois de siege. On ne peut pas dire ce que cette conquête coûta: mais il fallut bientôt l'abandonner pour sauver le peu qui restoit de tant de croisés. Un moine Espagnol, cardinal & légat, avoit voulu commander, fondé sur ce que cette guerre étoit entreprise par les ordres du pape. Le saint siege approuva ces prétentions ridicules. Les troupes marcherent sous le moine général, & ce fut la principale cause des malheureux succès de cette expédition: tel étoit l'état des choses, lorsqu'en 1222 Jean de Brienne vint en Europe pour obtenir de nouveaux secours, & donna sa fille à Frédéric. Ce roi étoit un cadet de Champagne, que Philippe Auguste avoit envoyé en Judée, pour épouser l'héritiere du royaume de Jérusalem.

Frédéric ne conduisit en Palestine que très-peu de monde, & cependant il n'y trouva que dix mille hommes, les Hospitaliers, les Templiers, & les chevaliers Teutoniques. Ce dernier ordre avoit été créé en faveur des Allemands, peu de temps après la troisieme croisade: il deviendra très-puissant.

Frédéric II avoir mené peu de monde en Palestine.

Le patriarche & le clergé refuserent de communiquer avec l'empereur: les Templiers & les Hospitaliers déclarerent qu'ils ne pouvoient pas obéir à un prince excommunié; & les chevaliers Teutoniques parurent seuls lui être soumis. Pour réunir tous ces esprits divisés, il imagina de donner ses ordres au nom de Dieu & de la chrétienté, sans se nommer lu-même; & ce tempérament lui réussit.

Moyens dont il se sert pour se faire obéir.

Il vouloit moins faire la guerre que négocier; & il paroît qu'il avoit déja pris secrétement ses mesures d'avance. Cependant il n'étoit pas facile de réussir, parce que le sultan d'Egypte vouloit profiter de la situation, où il le voyoit embarrassé: mais le sultan lui-même n'étoit pas sans embarras.

Les divisions des princes Musulmans, qui ne cessoient de se faire la guerre, favoriserent les projets de Frédéric: il en sut si bien tirer avantage, qu'il conclut une treve de dix ans, & qu'on lui céda Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Thoron, Sidon, & les villages par où ces lieux

Il recouvre les saints lieux.

1228 communiquoient les uns aux autres : on lui permit même de fortifier ces places ; de son côté, il consentit que les Mahométans conservassent le temple de Jérusalem, pour y faire les exercices de leur religion.

Le traité qu'il a fait est désapprouvé par le patriarche de Jérusalem.

Par ce traité, il recouvroit les saints lieux, sans avoir répandu une goutte de sang. Le patriarche néanmoins y refusa son consentement, & jeta un interdit sur toutes les églises de Jérusalem. L'empereur fit cependant son entrée dans cette ville ; & comme aucun prêtre ne se présenta pour faire la cérémonie du couronnement, il entra dans la principale église, & se couronna lui même en présence des Allemands qui l'accompagnoient.

Grégoire qui avoit soulevé toute l'Italie l'excommunie une troisieme fois, & veut armer contre lui tous les princes chrétiens.

Il se hâta de revenir en Italie, où sa présence étoit nécessaire. Grégoire IX avoit porté la guerre dans la Pouille ; il avoit levé une armée, qu'il nommoit la milice de Jésus-Christ ; il avoit excité à la révolte tous les peuples de Lombardie ; il avoit sollicité tous les souverains à prendre les armes contre l'empereur ; & Jean de Brienne avoit pris le commandement des troupes du pape contre son propre gendre, portant son ambition jusqu'à vouloir enlever l'empire à Frédéric.

Les princes de l'Europe ne se prêterent point aux sollicitations de Grégoire. Mais toute l'Italie fut en combustion. Ce fut alors qu'écla-

qu'éclaterent plus que jamais les factions des Guelfes & des Gibelins : on se battoit en même temps par-tout. Le fanatisme, que les excommunications précédoient, traînoit après lui la perfidie, la cruauté, & des horreurs de toute espece. Le pape, qui causoit tous ces désordres en Italie, prétendit cependant que le traité, fait par l'empereur en Palestine, étoit préjudiciable aux Chrétiens. Il excommunia de nouveau ce prince ; il délia tous ses sujets du serment de fidélité ; son légat convoqua une diete en Allemagne ; il y parla contre Frédéric, sans aucune retenue ; en un mot, Grégoire ne négligea rien pour faire élire un autre empereur.

Frédéric fait échouer tous les projets de Grégoire.

Les grands hommes subjuguent jusqu'aux préjugés de leur siecle. Si nous avons vu des princes plier sous des excommunications injustes, ce n'étoit pas seulement parce que les peuples étoient superstitieux ; c'étoit, sur-tout, parce que les princes eux mêmes étoient ignorants ou foibles : Frédéric n'étoit ni l'un ni l'autre. Il savoit choisir ses ministres, il savoit leur communiquer ses lumieres : il faisoit penser l'Europe. Le légat, avec toutes ses intrigues, ne souleva les Allemands que contre le pape : le clergé même resta fidele.

Grégoire est forcé à demander la paix.

Ces mauvais succès déterminerent Grégoire à la paix : il en fit même les premieres avances. Il voyoit que ses intrigues tour-

noient contre lui-même. On se soulevoit à Rome, il n'y étoit plus en sureté, & il fut même bientôt obligé d'en sortir. Tel étoit le sort des papes : ils prétendoient disposer des royaumes ; & ils troubloient l'Europe, sans pouvoir s'assurer à eux-mêmes un seul village.

Jean de Brienne empereur de Constantinople.

Jean de Brienne, général de Grégoire, étoit plus heureux : car par une suite de révolutions qu'on ne voit que dans des temps de troubles, il venoit d'être élu empereur de Constantinople. Il est vrai que cet empire se bornoit presque à cette seule capitale ; & que trois autres souverains se disoient encore empereurs, l'un à Nicée, l'autre à Trébisonde, & un autre à Thessalonique.

Révolte de Henri.

La paix ayant été faite, Frédéric ne s'occupa que des moyens de rétablir la tranquillité. Il y réussissoit, lorsque son fils Henri, qu'il avoit eu de son premier mariage, & qu'il avoit fait couronner roi des Romains, se souleva, & entraîna dans sa révolte plusieurs seigneurs Allemands & plusieurs villes de Lombardie : mais tout se soumit à l'approche de Frédéric : il déposa son fils dans une diete tenue à Mayence, & il le condamna à une prison perpétuelle.

1234

Ligue des Lombards.

Les Lombards cependant formoient une ligue puissante. En vain l'empereur tenta de les réduire par la voie des négociations : il fallut enfin prendre les armes. La victoire célé-

bre de Cortenuova, qu'il remporta sur les Milanois, jeta la terreur, & toutes les villes se soumirent, à la réserve de Milan, de Bologne, de Plaisance & de Faenza.

Comme la treve, qu'il avoit faite avec le soudan d'Egypte, alloit expirer, le pape se proposa de prêcher une nouvelle croisade, & de donner sur-tout, la croix à Frédéric; moins sans doute pour secourir la Terre Sainte, que pour occuper par-tout ailleurs qu'en Lombardie le courage de l'empereur. Il ne vouloit que l'éloigner: mais une nouvelle treve de dix ans, que ce prince fit avec le soudan, para ce coup.

Seconde treve de dix ans avec le soudan d'Egypte.

Un autre sujet de querelle s'éleve entre le pape & l'empereur, Grégoire prétendant que la Sardaigne étoit un fief du saint siege, & Frédéric soutenant que cette île devoit relever de l'empire. On arme. L'empereur, excommunié, entre sur les terres du saint siege. Le pape publie une croisade contre ce prince: car enfin il falloit bien qu'on se croisât pour la défense du patrimoine de S. Pierre, comme pour la conquête de la Palestine. Mais les croisés si souvent malheureux contre les infideles mêmes, ne sont pas plus heureux contre un prince chrétien tel que Frédéric; & Grégoire en conçoit un chagrin dont il meurt.

Grégoire prêche une croisade contre Frédéric.

Céleftin IV, qui lui succéda, ne fit que passer. Le saint siege fut ensuite vacant pen-

1241 Innocent IV,

dant vingt mois. Enfin on élut Innocent IV, qui avoit toujours paru dans les intérêts de Frédéric. On s'attendoit donc à voir la concorde renaître entre l'église & l'empire. On en faisoit déja compliment à ce prince: il prévit qu'il perdoit un ami.

Qui avoit été dans les intérêts de Frédéric, l'excommunie lorsqu'il est pape, & allume la guerre de plus en plus.

En effet, Innocent marcha sur les traces de Grégoire. Contraint de quitter l'Italie, il se refugia à Lyon, & il y tint un concile, dans lequel il cita Frédéric, l'excommunia & le déposa: il sollicita les Allemands à nommer un autre empereur; & quelques évêques élurent un landgrave de Thuringe, qu'on appella le roi des prêtres. Cette plaisanterie, qui faisoit voir que les yeux commençoient à s'ouvrir, étoit d'un mauvais augure pour les papes. Cependant la guerre, qui s'alluma plus que jamais, continua jusqu'à la mort de Frédéric arrivée en 1250. Il eut sur la fin de sa vie quelques revers. Malgré les troubles dont son regne fut agité, il embellit les villes de son royaume de Sicile, il en bâtit, il fonda des universités, & il fit fleurir les lettres.

Etat de l'empire & de l'Italie après la mort de Frédéric.

Depuis la mort de ce prince jusqu'en 1273, que Rodolphe de Habsbourg fut élevé à l'empire, l'Allemagne, sans chef, ou sous des princes sans autorité, fut livrée à tous les désordres de l'anarchie. Ce fut alors que plusieurs villes formerent des associations pour se défendre contre les tyrans, dont elles

étoient environnées. Déja quelques-unes, profitant des guerres civiles, étoient devenues des républiques presque indépendantes. Elles avoient secoué le joug des seigneurs particuliers, en se mettant sous la protection des empereurs, & l'on voit que Henri IV & ses successeurs leur ont accordé de grands privileges, pour s'assurer les secours qu'ils en retiroient.

Dans l'intervalle, depuis 1250 jusqu'en 1273, l'empire fut trop foible pour faire valoir des droits sur l'Italie. Ces circonstances étoient favorables à la liberté : il se forma donc plusieurs républiques; mais les guerres qui s'élevoient au dedans & au dehors, ne leur permettoient pas de s'établir solidement : il en coûtoit bien du sang pour être libre, & on ne l'étoit pas.

La Sicile ne fut pas moins agitée. Les papes y porterent la guerre, persuadés que le royaume d'un prince déposé dans un concile ne pouvoit appartenir qu'au saint siege. Ils excommunierent Mainfroi, fils naturel de Fréderic II : ils armerent contre lui des croisés : enfin ne pouvant conquérir ce royaume pour eux, ils l'offrirent à des princes étrangers; d'abord au frere de Henri III, roi d'Angleterre, & ensuite à Charles d'Anjou, frere de Louis IX, roi de France.

Charles accepta, & conquit ce royaume en 1266 sur Mainfroi, qui perdit la bataille

Charles d'Anjou roi des

deux Siciles. & la vie. Deux ans après ayant fait prisonnier Conradin, petit-fils de Frédéric, il lui fit trancher la tête. Charles étoit pourtant l'usurpateur. La maison de Suabe s'éteignit avec Conradin : c'est ainsi que le frere du plus saint des rois fut l'instrument de l'injuste ambition des papes.

1268





CHAPITRE II.

De la France & de l'Angleterre pendant le regne de Philippe Auguste.

PENDANT l'absence de Richard, il s'éleva des troubles en Angleterre, & Jean son frere, surnommé *Sans-terre*, profitant de ces circonstances, se mêla peu-à-peu de l'administration, & tenta de se frayer une route au trône. Son parti cependant étoit encore trop foible, lorsque Richard, qui arriva après une absence de quatre ans, fut reçu avec les acclamations dont le peuple n'est jamais avare envers un prince courageux. Ce roi intéressoit par ses malheurs: son imprudence ne paroissoit que le défaut d'une ame généreuse, & on ne pensoit à sa prison que pour détester Henri VI. Ayant trouvé les esprits ainsi disposés, il soumit bientôt tous ceux qui lui avoient été contraires. Il cita Jean qui s'étoit retiré en France; & il le fit déclarer déchu du droit de succéder à la couronne.

Retour de Richard en Angleterre.

1194

Richard se hâta de faire la guerre à Philippe Auguste, qui s'étoit opposé à sa délivrance,

Il fait la guerre à Phi-

lippe jusqu'à sa mort.

& qui avoit favorisé les projets de Jean. Les succès furent variés, & les hostilités, quelquefois suspendues, durerent jusqu'en 1199, que Richard mourut. Ce prince laissa par testament ses états à Jean son frere, avec qui il s'étoit réconcilié.

Jean sans-terre lui succede au préjudice d'Arthur dont Philippe prend les intérêts.

Ce testament étoit pour Jean un titre bien foible. Un autre prince paroissoit en avoir un plus fort; c'étoit Arthur, duc de Bretagne; car il étoit fils de Geoffroi, frere aîné de Jean. Mais on doutoit si, en pareil cas, le fils pouvoit représenter son pere; il n'y avoit point de loi précise, & l'on pouvoit apporter des exemples pour & contre. Ces questions, qu'il appartiendroit aux peuples de décider, sont toujours un sujet de guerre. Quoiqu'il en soit, Jean fut reconnu en Angleterre & en Normandie: mais le Poitou, la Touraine, le Maine & l'Anjou se déclarerent en faveur d'Arthur; & Philippe Auguste prit les armes pour ce prince, ou plutôt pour saisir l'occasion d'enlever quelques provinces au roi Jean.

Divorce de Philippe qui fait sa paix avec Jean, & qui abandonne Arthur.

Philippe avoit répudié Ingelburge, princesse de Danemarck, sous prétexte de parenté; & il avoit épousé Marie, ou Agnès, fille du duc de Méranie. Le roi de Danemarck porte ses plaintes au pape; & bientôt des légats viennent en France, prennent connoissance de ce divorce, tiennent des conciles, & jettent des

interdits sur le royaume : mais Philippe sut toujours faire respecter son autorité. Enfin en 1200, lors de la guerre avec l'Angleterre, voulant mettre fin à tous ces troubles, il consentit à reprendre Ingelburge : il se prêta même à la paix, à laquelle le légat le sollicitoit, de sorte qu'Arthur fut abandonné, & Jean prit possession des provinces, qui s'étoient données au duc de Bretagne. Innocent III, qui troubloit alors l'Allemagne & l'Italie, avoit jugé cette paix nécessaire pour favoriser la croisade qu'il faisoit prêcher.

La guerre recommence, & Arthur perd la vie.

La paix ne dura pas. Quelques factieux ayant excité un soulevement en Normandie, Jean les cita à son tribunal. Ils refuserent de comparoître, prétendant n'avoir d'autre juge que le roi de France : Philippe les prit sous sa protection & arma. Alors Arthur, jugeant cette conjoncture favorable à ses prétentions, se mit à la tête des Poitevins qui venoient de se soulever ; mais battu & fait prisonnier, il perdit bientôt la vie, par les ordres, ou selon quelques-uns, par la main même de son oncle.

Jean est accusé de l'avoir fait mourir & ses fiefs sont confisqués.

Constance, mere d'Arthur, demanda justice à Philippe, qui cita Jean comme son vassal, pour répondre sur le crime dont il étoit accusé. Le roi d'Angleterre n'ayant pas comparu, la cour des pairs le condamna, comme

convaincu de parricide, & déclara tous les fiefs qu'il possédoit en France, confisqués à la couronne.

Conquête de Philippe.

1205

Cet arrêt eût été ridicule, s'il n'eût pas été soutenu par les armes: mais Philippe n'eut que des succès. Il conquit rapidement la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou. Il y avoit alors deux cents quatre-vingt-douze ans, que la Normandie avoit été cédée à Raoul.

Cet événement, qui est l'époque de la ruine de l'anarchie féodale, exige que nous fassions quelques réflexions sur les causes, qui l'ont préparé. D'ailleurs après tant de troubles, de désordres & de guerres, il est temps de nous délasser: nous n'aurons que trop occasion de nous fatiguer encore.

La cour des pairs, ou le parlement, ne devoit être composée que des vassaux immédiats.

Dans les principes du gouvernement féodal, on ne pouvoit être jugé que par ses pairs. Le parlement, c'est ainsi qu'on nomma dans le treizieme siecle la cour des assises du roi, devoit donc n'être composé que des vassaux qui relevoient immédiatement de la couronne. Il falloit en exclure les barons du duc de France, ceux du comte de Paris & ceux du comte d'Orléans: car ne pouvant juger leurs supérieurs, ils ne devoient être admis que dans les assises des seigneuries dont ils relevoient. En un mot, les rois de France auroient dû

avoir autant de cours féodales, qu'ils avoient de ſeigneuries différentes.

Comment les arriere-vaſſaux y eurent entrée.

Mais les Capétiens, négligeant les titres de duc & de comte, ne prirent que celui de roi; de ſorte que la royauté enveloppa toutes les autres dignités, & on s'accoutuma peu-à-peu à ne voir plus qu'elle dans la perſonne des Capétiens. Or, dès qu'on eut confondu le comte de Paris avec le roi de France, on confondit bientôt les vaſſaux du comte avec ceux du roi; & le parlement, parce qu'on le nommoit la cour du roi, parut être la cour des pairs, quels que fuſſent les ſeigneurs qui le compoſoient. Les grands vaſſaux, qui avoient toujours reconnu la cour du roi comme leur tribunal, continuerent donc de la regarder comme telle; & ne remarquant pas que ce n'étoit plus la cour des pairs, ils reconnurent leurs inférieurs pour juges. L'abus d'une expreſſion occaſionna leur mépriſe. Je vous ai fait voir l'influence du langage ſur les opinions; je pourrois tout auſſi facilement vous faire voir ſon influence ſur les révolutions des peuples: les ſiecles que nous venons de parcourir en fourniroient plus d'un exemple. Heureuſement l'abus des mots va dans cette occaſion produire un bien; mais c'eſt peu pour tout le mal qu'il a cauſé dans d'autres, & qu'il cauſera encore.

Le parlement s'occupe des moyens d'abaisser les grands vassaux.

Dans l'origine, la cour du roi veilloit aux intérêts des grands vassaux, puisqu'eux seuls y avoient entrée. Ce ne fut plus la même chose, quand elle se trouva composée de seigneurs de tout ordre. Alors les membres de ce tribunal furent pour la plupart dévoués au roi; & jaloux des vassaux immédiats, jusqu'auxquels ils ne pouvoient s'élever, ils ne travaillerent qu'à les faire descendre.

Comment il se trouve en possession d'une jurisdiction qui s'étend tous les jours.

Le parlement qui s'étoit composé peu-à-peu de vassaux de tout ordre, ayant profité de la méprise où l'on étoit tombé, & ayant pris la place de la cour des pairs, se trouva autorisé par l'usage, avant qu'on eût ouvert les yeux. Alors il n'étoit plus temps de se soustraire à ce tribunal. Il eût fallu au moins que les grands vassaux réunis eussent agi de concert pour corriger un abus, qui leur étoit si contraire: c'est ce dont ils n'étoient pas capables. Les plus puissants croyant n'avoir rien à craindre, ne prirent aucune précaution, & dédaignerent de venir dans une cour où ils se seroient confondus avec leurs inférieurs. Le parlement profita de leur absence pour étendre son autorité; & en soumettant les vassaux foibles qu'on lui abandonnoit, il acquit des droits sur les plus puissants.

Aveuglement des seigneurs

Les seigneurs François n'avoient pas assez de prudence, pour prévoir la révolution dont

ils étoient menacés : tout sembloit les en distraire, & porter ailleurs leur attention. Toujours occupés ou de guerres particulieres, ou d'entreprises sur leurs vassaux, ou de croisades, ils ne voyoient pas que le parlement, sans être la cour des pairs, en usurpoit insensiblement toute l'autorité ; & ils sembloient n'aller en Palestine que pour laisser un champ plus libre à cette cour de justice. A leur retour, ils trouvoient leurs états si ruinés, que quand ils auroient connu tous leurs privileges, ils se seroient sentis trop foibles pour les revendiquer.

François à cette occasion

Pendant que les seigneurs étoient si peu attentifs à leurs vrais intérêts, le roi faisoit prendre à son parlement la forme qu'il jugeoit à propos ; il y convoquoit les seigneurs dont il étoit le plus sûr ; il y faisoit entrer son chancelier, son chambellan, son bouteillier & son connétable.

Les officiers du roi étoient membres du parlement qui jugea Jean sans-terre.

Ainsi les officiers même du roi devinrent les juges des grands vassaux. Cependant cette innovation se faisoit sans qu'on s'apperçût d'aucun changement, & le parlement ne paroissoit être que ce qu'il avoit toujours été. L'autorité de cette cour étoit si grande sous Philippe Auguste, qu'on y appelloit des justices féodales des seigneurs immédiats, & qu'ils y étoient cités eux-mêmes par leurs

feudataires. Ils ne conservoient donc plus qu'une apparence de jurisdiction. Voilà le parlement qui jugea le roi d'Angleterre; & son arrêt, éxécuté sur le plus grand vassal, constata ses droits sur tous les autres.

Ce jugement étoit injuste.

Cependant ce jugement étoit injuste. Si Jean Sans-terre eût été coupable envers le roi, la confiscation de ses domaines auroit été légitime: mais il ne l'étoit qu'envers son vassal, & en pareil cas, les coutumes féodales ne le pouvoient condamner qu'à perdre la suzeraineté sur la Bretagne, qui étoit un fief du duché de Normandie.

Les grands vassaux contre leurs propres interêts l'approuvent, ou du moins n'empêchent pas qu'il ne soit exécuté.

On s'aveugla. Les grands vassaux ne virent ni l'injustice de ce jugement, ni les conséquences dont il étoit pour eux; & l'ignorance contribua moins à cét aveuglement, que le mépris & la haine qu'on avoit conçus pour le roi d'Angleterre.

Toute la France vit avec plaisir l'humiliation d'un prince sans vertus & sans talents: les grands vassaux se livrerent avec passion aux vues de Philippe: ils lui donnerent des secours; ou du moins ils ne s'opposerent pas à ses desseins. Ainsi fut executé un arrêt, qui n'eût été qu'une fausse démarche, si les vassaux de la couronne avoient su réfléchir sur leurs intérêts communs. Cet événement vous fait voir dans Philippe ce que

peut un prince qui se fait estimer, & dans Jean, ce que devient un prince qui se rend méprisable.

Si Richard eût été à la place de Jean Sans-terre, Philippe auroit échoué, ou plutôt il eût été assez sage pour ne pas compromettre son parlement. En effet, Richard jouissoit d'une grande considération: il étoit généralement aimé; & d'ailleurs il avoit assez de lumieres pour déssiller les yeux à tous les vassaux, & pour les entraîner dans son parti.

Il n'en eût pas été ainsi, si Richard eût été à la place de Jean Sans-terre.

Si les meilleurs gouvernements ne peuvent pas toujours subsister, celui des fiefs devoit à plus forte raison se détruire. Il se ruinoit par ses vices. Déja fort affoibli avant Philippe Auguste, il s'affoiblit encore davantage sous son regne; recherchons en toutes les causes.

Le gouvernement féodal s'affoiblit parce que les seigneurs vendent à des villes le droit de se défendre.

Les seigneurs appauvris par la guerre, ou par le défaut d'économie, se virent enfin sans ressource, quand ils eurent achevé la ruine de leurs sujets. Alors ils se firent une espece de droit de la piraterie, les uns par esprit de brigandage, les autres par représailles. On mettoit même les voyageurs à contribution, ou pour parler plus exactement, on les voloit: enfin il n'y avoit de sureté nulle part, & le désordre étoit général; lors-

que des seigneurs céderent ou vendirent à des villes de leurs domaines qu'ils ne pouvoient défendre, le droit de se défendre elles-mêmes. L'empereur Henri IV en donna le premier exemple en Allemagne, vers la fin du onzieme siecle; & Louis le Gros, qui suivit cet exemple au commencement du douzieme, le donna aux seigneurs de son royaume.*

Alors commencole gouvernement municipal.

Plusieurs villes devinrent des especes de républiques gouvernées par des magistrats, qui prirent le nom de consuls, de maires, d'échevins, &c. Toutes n'obtinrent pas les mêmes privileges, mais elles en acquirent plus ou moins, suivant les traités qu'elles firent avec leurs seigneurs; & ceux dont elles jouirent sont ce qu'on nomme droits de communes ou de communauté. C'est ainsi que le gouvernement municipal naquit des excès de l'anarchie.

» Les bourgeois se partagerent en com-
» pagnies de milice, formerent des corps ré-
» guliers, se disciplinerent sous des chef
» qu'ils avoient choisis, furent les maître
» des fortifications de leur ville, & se gar
» derent eux-mêmes. Les communes, e
» un mot, acquirent le droit de guerre
» non pas simplement parce qu'elles étoien
» armées, & que le droit naturel autoris

» à re

» à repouſſer la violence par la force ; mais » parce que les ſeigneurs leur céderent à cet » égard leur propre autorité, & leur per- » mirent expreſſément de demander, par la » voie des armes, la réparation des injures » ou des torts qu'on leur feroit. (*)

Les villes qui ſe gouvernent font un frein au brigandage, & rendent les rois moins dépendants de leurs vaſſaux.

Les villes commencerent donc à ſortir d'eſclavage, & les ſeigneurs devinrent plus puiſſants par la ceſſion même qu'ils firent d'une partie de leur autorité : car ils trouverent dans les communes des ſecours plus prompts & plus ſurs que dans leurs vaſſaux. Des bourgeois, occupés de leurs familles & de leurs métiers, n'ont pas de plus grand intérêt que de ménager un protecteur qui ne les vexe point ; & pour les rendre infideles à leurs engagements, il faudroit être injuſte à leur égard. Auſſi remarque-t-on que l'établiſſement des communes rendit les empereurs d'Allemagne & les rois de France moins dépendants de leurs vaſſaux. Il produiſit encore un autre avantage, c'eſt qu'il mit un frein à la piraterie des petits ſeigneurs ; car il falloit être puiſſant pour piller impunément ſur le territoire de ces villes : enfin il rendit les guerres moins fréquentes, parce qu'il les rendit plus difficiles,

(*) Obſervations ſur l'hiſtoire de France.

précisément dans un temps où les seigneurs devenoient plus foibles. Il y en avoit peu qui eussent assez de troupes, ou qui pussent les conserver assez long-temps sous leurs ordres, pour faire le siege d'une ville défendue par des fortifications & par des citoyens. Les troupes des communes ne pouvoient même manquer de devenir les meilleures : car des hommes qui défendent leur liberté, ont tout un autre courage que des brigands.

De nouvelles communes se forment à l'exemple des premieres.

Les premieres communes répandirent un nouvel esprit; le peuple sentit qu'il pouvoit sortir de l'oppression, & il osa penser à devenir libre, ou du moins à diminuer le joug de la tyrannie. On vit alors plusieurs villes se former encore en communes. Les unes traiterent de leur liberté, d'autres profitant de la foiblesse de leurs seigneurs, se dirent libres, se fortifierent, élurent des magistrats, & recouvrerent des droits que la violence seule avoit usurpés, & que la nature revendique toujours. Quand le seigneur entreprit d'attaquer les privileges qu'elles s'arrogeoient, elles lui demanderent ses titres, fermerent leurs portes, & armerent. Le gouvernement municipal paroissoit s'établir par-tout sur les ruines de l'anarchie féodale.

Si les seigneurs avoient été plus éclairés, ils auroient respecté la liberté de ces nouveaux citoyens ; & ils s'en seroient faits des sujets fideles, prêts à les secourir de leurs richesses & de leurs forces. Mais ils voulurent être encore tyrans, & ils acheverent de détruire leur puissance.

Les villes trompées par les seigneurs ne veulent traiter que sous la garantie d'un protecteur puissant.

La plupart de ceux qui traiterent avec leurs villes, ne cédérent que par un vil intérêt. Ils avoient vendu des droits ; ils voulurent les reprendre, pour les vendre encore. De-là naquit la défiance entre les communes & les seigneurs. Les villes ne voulurent plus traiter que sous la garantie d'un protecteur puissant, & elles s'accoutumerent peu-à-peu à regarder ce protecteur comme leur maître, & à ne voir que des ennemis dans leurs seigneurs.

Cette révolution, qui n'avoit fait que des progrès lents avant le regne de Philippe Auguste, éclata lorsque ce prince eut dépouillé Jean Sans-terre. C'est alors que les communes rechercherent à l'envi la protection d'un roi, qui étoit assez puissant pour les défendre, & qui avoit le même intérêt qu'elles à l'abaissement des seigneurs.

Philippe Auguste devient ce protecteur.

Philippe devint donc le garant des traités qu'elles firent avec leurs seigneurs, & il en retira plusieurs avantages. Premierement ce fut

Avantages qu'il en retire.

un titre pour lui de prendre connoiſſance de ce qui ſe paſſoit dans les terres de ſes vaſſaux, & de ſe mêler du gouvernement de leurs communes. En ſecond lieu, il trouva ces républiques toujours diſpoſées en ſa faveur, & prêtes à s'armer pour lui contre des ſeigneurs, dont elles connoiſſoient trop la tyrannie pour ne les pas redouter. Enfin il en reçut des ſecours en argent, parce qu'elles conſentirent à lui payer un tribut pour s'aſſurer ſa protection. Alors il eut des troupes à ſa ſolde. Il ne fut donc plus, comme ſes prédeceſſeurs & comme ſes vaſſaux, dans le cas de ſe voir ſans armée d'un moment à l'autre.

Il affermit ſon autorité parce qu'il n'en abuſe pas.

Les grands vaſſaux commencerent à ménager un ſouverain, plus puiſſant qu'aucun d'eux en particulier. Cependant s'ils s'étoient réunis, ils auroient pu détruire une autorité encore mal affermie : ils auroient pu du moins en ſuſpendre les progrès. Philippe, qui le ſentit, eut l'adreſſe de ne pas abuſer de ſa puiſſance, ſachant que les hommes ſe révoltent moins contre l'autorité que contre l'abus qu'on en fait. Les ſeigneurs ne ſongerent donc pas à ſe concerter entre eux pour ſe précautionner contre l'avenir, parce que s'ils commençoient à être ſous le joug, ils n'en ſentoient pas encore le poids.

Telle étoit la puissance de Philippe Auguste, lorsqu'Innocent III paroissoit vouloir exterminer tous les Chrétiens. Ils alloient par troupes se faire égorger dans la Palestine: ils achevoient dans la Thrace la ruine de l'empire d'orient : toute l'Italie & toute l'Allemagne étoient en armes : dans le nord on continuoit de prêcher les idolâtres avec des soldats pour missionnaires. Ce n'étoit pas assez : ce pape vouloit encore faire couler des flots de sang en France & en Angleterre; & pour cela, i publia deux croisades avec force indulgences, l'une contre Jean, & l'autre contre les Albigeois. Sans doute, que si l'Espagne eût été tranquille, il n'eût pas manqué d'y susciter des guerres.

Innocent III abuse de la sienne pour armer toute la chrétienté.

Le pape avoit été pris pour juge entre quelques évêques d'Angleterre & les moines de S. Augustin, qui se disputoient le droit d'élire l'archevêque de Cantorberi. Il jugea en faveur des moines : cependant il cassa deux élections qui avoient été faites; & il nomma de son autorité le cardinal Langton. Le roi refusa d'agréer ce prélat, se plaignant d'une entreprise qui attaquoit les droits de sa couronne. Innocent répondit que ce n'étoit pas à lui de nommer aux grands bénéfices; qu'il devoit recevoir ceux que l'église avoit choisis, & que s'il n'obéissoit pas, il mettroit son royaume en interdit, l'excom-

Il offre l'Angleterre à Philippe.

munieroit, & délieroit ses sujets du serment de fidélité. Des menaces il passa aux effets; il publia une croisade; & il envoya un légat à Philippe Auguste, pour l'inviter à se saisir de la couronne d'Angleterre.

Jean fait hommage au saint siege.

Pendant que le roi de France armoit, le légat se rendit à Douvres, où il trouva Jean Sans-terre Ce prince lâche se soumit à tout ce qu'on exigea de lui, jusqu'à faire hommage au saint siege. En présence des seigneurs & du peuple, il mit sa couronne aux pieds du légat, qui ne la lui rendit qu'après l'avoir gardée cinq jours.

Le légat défend à Philippe de penser à l'Angleterre

Le légat de retour en France, déclara à Philippe qu'il ne devoit plus songer à l'Angleterre, parce que ce royaume étoit un fief de l'église de Rome. Philippe, surpris d'un tel discours, employa ses forces contre le comte de Flandre allié de Jean; & il se rendit maître de plusieurs places, pendant que Louis, son fils, défendoit l'Anjou contre le roi d'Angleterre, qui avoit débarqué à la Rochelle.

Bataille de Bovines. 1214

Ce fut alors qu'Othon vint au secours de Jean, son oncle. Quoique Philippe n'eût que cinquante mille hommes, & que par conséquent, il fût bien inférieur à ses ennemis, il ne craignit point de présenter la bataille. L'action fut vive. Il se vit envelop-

pé d'un gros d'ennemis, exposé à mille traits, renversé de son cheval : mais il remporta une victoire complete.

Les mauvais succès de Jean enhardirent les barons d'Angleterre à se soulever. Ce roi bientôt abandonné, fut réduit à recevoir la loi de ses sujets ; & il signa deux chartes contraires aux prérogatives de sa couronne. Dans cette extrémité, il eut recours au pape son seigneur, le priant de déclarer nul un engagement contracté sans son aveu.

Jean est forcé à signer deux chartes.

Le pape, qui n'ignoroit pas la protection qu'on doit à ses vassaux, annulla ces chartes, & menaça les barons des censures de l'église, s'ils continuoient d'en exiger l'exécution. Bien loin d'obéir, ils offrirent la couronne à Louis, & ce prince partit.

Le pape les déclare nulles & les Anglois offrent la couronne à Louis.

Philippe, qui craignoit de se brouiller avec la cour de Rome, avoit feint de s'opposer au départ de son fils : mais Innocent qui ne s'y méprit pas, excommunia & Louis & Philippe.

Philippe & Louis sont excommuniés.

Louis étoit maître des principales villes, & il avoit été proclamé à Londres, lorsque Jean mourut. La haine des Anglois ne passa pas sur Henri son fils, âgé de huit à dix ans: ils s'intéresserent au contraire pour ce jeune prince. Tout changea, & Louis fut contraint de repasser la mer. Venons à la croisade contre les Albigeois.

Les Anglois conservent la couronne à Henri III.

Les Albigeois.

Les Albigeois étoient, dit-on, des especes de Manichéens, & on leur reprochoit bien des sortes d'erreurs. Ils s'étoient répandus en grand nombre dans le Languedoc, la Provence, le Dauphiné & l'Arragon. Il falloit, sans doute, travailler à les convertir: mais ce n'étoit pas avec des croisades. Dans le quatrieme siecle, les Ithaciens furent séparés de l'église, pour avoir condamné à mort les Priscillianistes. Alors bien loin d'employer de pareils moyens, on ne se hâtoit pas même de donner le baptême à ceux qui le demandoient; mais lorsque l'ignorance eut imaginé les croisades, on ne prit plus tant de précautions: on prépara les conversions par les armes; & c'est après une bataille qu'on baptisoit les idolâtres, qui se convertissoient par la seule crainte d'être encore battus.

Raimond comte de Toulouse se soumet en apparence.

Raimond, comte de Toulouse, dont un des ayeux s'étoit croisé pour la Terre Sainte, défendoit les Albigeois ses sujets; de sorte que la croisade eut autant pour objet de le dépouiller de ses états, que d'extirper l'hérésie & les hérétiques. Il sentit le coup qui le menaçoit; & pour le parer, il se soumit en apparence à tout ce qu'on exigea de lui; c'est-à-dire, qu'il promit d'exterminer tous les Albigeois.

Il étoit difficile qu'un souverain remplît un pareil engagement. On se méfia de lui : il ne put plus dissimuler, il prit les armes, il appella à son secours le roi d'Arragon, & ce prince ayant perdu la bataille & la vie, les croisés firent de nouveaux progrès; ils étendirent même leurs conquêtes jusques sur des seigneurs, qui n'avoient rien à démêler avec les Albigeois. Alors des conciles déposerent Raimond : ils donnerent ses états à Simon de Monfort, chef des croisés; & ils en conserverent seulement une partie pour le jeune Raimond, fils du comte de Toulouse. Philippe Auguste envoya des troupes contre les Albigeois; Louis, son fils, marcha lui-même : mais il me suffit de remarquer ici que cette guerre dura depuis 1209 jusqu'en 1228.

Des conciles donnent ses états à Simon de Montfort, chef des croisés.

Philippe Auguste mourut en 1223 dans la cinquante-huitieme année de son âge & dans la quarante-troisieme de son regne. Ce prince a jeté les fondements de la grandeur des Capétiens, qui jusqu'à lui avoient toujours été foibles, parce qu'ils n'avoient pas ses talents. Il réunit à la couronne, non seulement, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, mais encore l'Auvergne, l'Artois, la Picardie, & plusieurs autres domaines. Si Richard eut plus de brillant à la guerre, ou peut-être plus de

La grandeur des Capétiens commence à Philippe Auguste.

bonheur, Philippe joignoit au courage & à la gloire des armes une conduite ſage & ſoutenue. Il ſut s'agrandir ſans donner d'ombrage, & il fit reſpecter ſa puiſſance encore mal affermie. Je ne lui reproche pas la guerre qu'il fit aux Albigeois : ce reproche tomberoit plus ſur ſon ſiecle que ſur lui.





CHAPITRE III.

De la France ſous Louis VIII & ſous S. Louis, & de l'Angleterre ſous Henri III.

Sacre & couronnement de Louis VIII.

LOUIS VIII fut ſacré & couronné quelques jours après la mort de ſon pere. Je le remarque pour vous faire obſerver que le regne de Philippe Auguſte eſt l'époque, où il n'étoit plus néceſſaire qu'un roi de France prît la précaution de faire couronner ſon fils de ſon vivant.

Il fait la guerre à Henri III.

Henri III ayant demandé la reſtitution des provinces enlevées à Jean Sans-terre, Louis déclara qu'elles avoient été légitimement confiſquées, & cherchant à faire des reproches au roi d'Angleterre, il ſe plaignit de ce qu'il n'avoit pas aſſiſté à ſon ſacre, auquel il auroit dû ſe trouver, comme duc de Guienne. Mais il ne s'appercevoit pas qu'il tomboit dans une contradiction, dont les Anglois auroient pu tirer avantage. En

effet, puiſque l'arrêt du parlement avoit confiſqué la Guienne, comme les autres provinces; reconnoître que Henri en étoit encore le duc, c'étoit ne pas lui en conteſter la poſſeſſion légitime, &, par conſéquent, avouer ſes droits ſur les provinces mêmes

1224 qui lui avoient été enlevées. Quoi qu'il en

1226 ſoit, la guerre commença; & après quelques ſuccès alternatifs, elle fut terminée par une treve. Alors le roi de France marcha contre les Albigeois, prit Avignon, & ſoumit tout le Languedoc; Amauri de Montfort, fils de Simon, lui ayant cédé ſes droits ſur le comté de Toulouſe. Louis mourut en Auvergne, lorſqu'il revenoit à Paris. Quoique le peu qu'il a regné ne permette pas de le juger, on a lieu de croire que l'autorité ne ſe ſeroit pas dégradée entre ſes mains. J'en juge, ſur-tout, par la tranquillité dont la France jouit pendant ſon regne: car on ne s'apperçut pas qu'elle changeoit de maître. Cependant ſi Louis eût été ſeulement ſoupçonné de foibleſſe, les ſeigneurs n'auroient pas manqué d'exciter des troubles.

Il la termine & marche contre les Albigeois.

1226 Au contraire, c'eſt ſous lui que l'uſage d'appeller à la cour féodale du roi, acheva de s'établir, & devint une loi que les grands vaſſaux même commençoient à reconnoître, quoiqu'elle dégradât leurs juſtices.

La Juriſdiction des appels acheve de s'établir.

Le parlement conserva la forme qu'il avoit prise sous Philippe Auguste, malgré les vassaux de la couronne, qui voulurent en exclure le chancelier, le bouteillier, le connétable, & le chambellan du roi.

L'assurement s'introduisit.

Il s'introduisit encore pendant ce regne un autre usage, qui n'étoit pas moins favorable à l'autorité royale. Lorsqu'un seigneur se croyoit menacé d'une guerre, qu'il ne se sentoit pas capable de soutenir, ce qui devoit arriver souvent, il s'adressoit à son suzerain, & citant à sa justice celui qui lui donnoit des sujets de crainte, il en exigeoit un *assurement*, c'est-à-dire, assurance qu'il ne lui seroit fait aucun tort. Si dans la suite quelque différent survenoit entre eux, ils s'en remettoient l'un & l'autre à la justice du seigneur qui avoit garanti l'acte d'*assurement.* On voit que par-là le roi devenoit insensiblement le protecteur des seigneurs foibles, comme il l'étoit déja des communes; & qu'en même temps il se rendoit juge des prétentions des seigneurs les plus puissants.

Avec quelle circonspection les rois devoient user de leur autorité.

Ce n'étoit pas l'amour de l'ordre, qui produisoit des changements aussi avantageux au bien public qu'à l'agrandissement des rois: c'étoit plutôt la foiblesse de la plupart des seigneurs. De pareils usages ne pouvoient

donc pas être encore bien reconnus : il falloit du temps pour les accréditer, & surtout, de la circonspection & de la fermeté dans les souverains. Trop de foiblesse de leur part, ou des entreprises trop précipitées auroient enhardi ou soulevé les esprits, & le désordre auroit recommencé.

S. Louis avoit toutes les qualités nécessaires aux temps où il regnoit.

Heureusement la France eut un roi doué de toutes les qualités nécessaires dans des circonstances aussi délicates, & qui joignant au talent de regner une vertu éminente, fit respecter sa puissance par la vénération qu'il inspira pour lui-même. Tel fut S. Louis, fils aîné de Louis VIII. Après les temps malheureux que nous avons parcourus, Monseigneur, ne sentez vous pas dans votre ame le desir d'étudier ce beau regne? Je ne vous en donnerai cependant qu'une esquisse, & je vous laisserai beaucoup à desirer. Vous regretterez que Louis n'ait pas regné dans de meilleurs temps : car s'il étoit grand lui-même, son siecle, encore barbare, a répandu des taches sur son regne.

1226
Blanche a la régence.

Louis avoit à peine douze ans, lorsqu'il monta sur le trône. Blanche, sa mere, fille d'Alphonse IX roi de Castille, prit les rênes du gouvernement. Le dernier roi l'avoit nommée régente, & avoit fait un bon choix.

Les seigneurs jugerent l'autorité affoiblie dès qu'ils la virent entre les mains d'une femme étrangere & d'un enfant : ils se tromperent. La régente, avertie de leurs complots, ne leur laissa pas le temps de réunir leurs forces. Elle se hâta d'armer, & marcha avec son fils contre Thibault, comte de Champagne, qui dans sa surprise n'eut de ressource qu'en la clémence du roi. C'étoit un des chefs de la ligue : il en restoit encore deux, Pierre de Dreux, comte de Bretagne, surnommé Mauclerc, & Hugues de Lusignan, comte de la Marche. L'armée passa la Loire ; ils furent cités & ils se soumirent. C'est ainsi que la régente, par sa promptitude, déconcerta leurs projets. Le frere du roi d'Angleterre, Richard, qui étoit à Bordeaux, tenta vainement de soulever d'autres seigneurs, il fut contraint lui-même de demander une treve. La reine s'attacha les principaux vassaux ; elle renouvela un traité d'alliance, que le dernier roi avoit fait avec Frédéric II ; & elle fit échouer une ligue, dont le projet étoit de faire passer la régence au comte de Boulogne, oncle du roi.

Elle déconcerte toutes les ligues qui se forment.

La reine, sollicitée par le pape, reprit ensuite la guerre contre les Albigeois, dont la ruine avoit été suspendue par la mort de Louis VIII. Le jeune Raimond, qui avoit succédé à son pere & qui avoit

Fin de la guerre des Albigeois.

mis Amauri de Montfort dans la nécessi de céder au roi toutes ses prétentions, su comba sous les armes de la France, & sub

1228 la loi. Blanche & Grégoire IX se partag rent ses dépouilles: Louis prit possession d' ne partie de ses domaines: le comtat V naissin fut déstiné pour augmenter le patr moine de S. Pierre: on n'accorda même Raimond que l'usufruit de ce qu'on voul lui laisser, & il fut réglé qu'après lui comté de Toulouse passeroit dans la maiso de France. Ce prince promit d'extermin les hérétiques, d'aller à la Terre Sainte, de donner à plusieurs églises des somm considérables. Enfin il fit amende honor ble, pieds nus, en chemise, & reçut l'a solution.

L'inquisition. Cependant on continua la guerre cont les Albigeois, mais d'une maniere plus sou de. Elle se faisoit par un tribunal charg de rechercher & de poursuivre les héréti ques: cette croisade toujours subsistante e ce qu'on nomme l'inquisition. Elle pass dans la suite en Italie & en Espagne, o elle est encore; mais elle a été bannie d France, & les Allemands n'en ont jama voulu.

Blanche dissipe de nouvelles ligues. Malgré l'activité & la prudence de reine, on s'imaginoit toujours que son go vernement devoit être foible, & la Franc n'étoi

n'étoit plus tranquille. Ou les seigneurs se faisoient la guerre, où ils formoient des ligues contre le roi ; & l'anarchie sembloit se reproduire.

Les factieux, après avoir engagé le comte de Boulogne dans leur parti, entrerent sur les terres du comte de Champagne, sous différents prétextes ; mais, dans le vrai, pour se venger d'avoir été abandonnés, ou pour le forcer à revenir à eux. Louis marcha : car la reine, moins jalouse de gouverner que de former un roi, montroit par-tout son fils, & le faisoit toujours agir. L'armée des rebelles fut dissipée par la fermeté du jeune prince.

Cependant la régente, qui négocioit au milieu des troubles, profita des divisions pour faire reconnoître son fils duc de Guienne, par une partie des seigneurs d'au-de-là de la Loire. Mais le comte de Bretagne ne se soumettoit pas : enhardi par les secours qu'il pouvoit tirer d'Angleterre, il faisoit souvent renaître les troubles.

Caractère de Henri III.

Henri III, avare, dissipateur, sans talents & sans vertus, s'abandonnoit à des ministres qui se culbutoient tour-à-tour, & qui abusant de l'autorité, rendoient leur maître tout-à-la fois odieux & méprisable. Il avoit irrité les barons, en leur enlevant plusieurs

places; & en révoquant les deux chartes du roi Jean, qu'il avoit juré d'obſerver; & après avoir offenſé ſes vaſſaux, qu'il auroit dû ménager, il entreprit cependant de recouvrer les provinces que Philippe avoient enlevées à ſon pere. C'eſt ainſi que ce prince foible, cédant aux conſeils différents de ſes favoris, concertoit ſes démarches, & formoit des entrepriſes qu'il ſe mettoit hors d'état de ſoutenir.

1230
Ses entrepriſes mal concertées.

Il débarque à S. Malo: le comte de Bretagne lui livre ſes principales places: des ſeigneurs Normands, déclarés pour lui, l'invitent à ſe tranſporter en Normandie: l'Anjou, dégarni de troupes, lui offre une conquête facile. Mais on n'imagineroit pas qu'il eſt venu pour faire la guerre. Pendant qu'il donne des fêtes à Nantes, Louis eſt à la tête de ſes troupes, fait des ſieges, prend des places & vient inſulter le roi d'Angleterre, que rien n'arrache à ſes plaiſirs.

La régente profite des fautes de ce prince.

Cette inaction de Henri contint les plus rebelles, qui n'attendoient que le moment où ils pourroient ſe déclarer. La régente, qui en ſut profiter, ramena les uns par la crainte, les autres par des graces; & elle négocia ſi heureuſement, que leur faiſant oublier juſqu'à leurs querelles particulieres, elle les réconcilia entre eux, & les réunit

tous pour la défenſe du roi. Quant à Henri, il fit un voyage en Gaſcogne: il y reçut les hommages de ſes ſujets; & après avoir contribué à rétablir la paix en France, il repaſſa la mer, comme pour exciter des troubles en Angleterre.

S. Louis réprime l'abus que les évêques faiſoient des cenſures.

Les évêques de France s'arrogeoient alors la même autorité dans leurs dioceſes, que les papes uſurpoient ſur toute la chrétienté; ſi on attaquoit leurs prétentions les moins fondées, ils jetoient des interdits, des excommunications; & toujours armés de leurs cenſures, ils crioient contre l'irréligion des officiers du roi, qui s'oppoſoient à leurs entrepriſes. Ces moyens leur avoient ſouvent réuſſi. S. Louis, car ce roi mérita ce nom de bonne heure, S. Louis, dis-je, ſut diſtinguer dans les miniſtres de l'autel le caractère, qu'il devoit reſpecter, & les paſſions qu'il devoit réprimer. Bien loin donc de tolérer l'abus des cenſures, il punit, par la ſaiſie du temporel, les évêques qui les employoient pour conſerver ce temporel même: de ſorte que devenues dès lors contraires à leurs vues intéreſſées, elles devinrent auſſi plus rares.

Révolte du comte de Bretagne qui inutilement

La treve, qui avoit terminé la derniere guerre étoit ſur le point de finir, & le comte de Bretagne avoit recommencé les hoſtili-

compte sur Henri III.

tés, comptant toujours sur Henri. Mais la conduite de ce roi ne se démentoit point : s'il ne renonçoit pas à ses premiers desseins sur la France, il ne cessoit pas non plus d'aliéner les barons Anglois, qui faisoient toute sa force. Dans la vue d'abattre leur puissance, il attira les Poitevins, auxquels il donna les gouvernements & les principales places. Les barons révoltés, refuserent de venir à un parlement qu'il convoqua, & même ils le menacerent de lui ôter la couronne, s'il ne renvoyoit pas les étrangers. Heureusement pour Henri, ils ne surent pas s'accorder, & leurs dissentions leur devinrent funestes. Pendant ces troubles, il ne fut pas possible de porter la guerre en France; & le comte de Bretagne, qui ne fut pas soutenu, fut contraint de faire la paix.

Traitement que lui fait S. Louis.

Il méritoit de perdre ses états & la vie même pour s'être révolté contre son seigneur: il osa néanmoins compter sur la clémence du roi. En effet, Louis, touché de le voir à ses pieds, la corde au cou, lui rendit ses domaines; il consentit même à les laisser passer au fils, qui n'étoit pas coupable des crimes du pere : mais ce ne fut qu'à condition qu'après la mort de cet héritier, la Bretagne seroit réunie à la couronne. C'est ainsi que le roi, mêlant par un sage tempérament la clémence & la sévérité, s'at-

tachoit ceux-mêmes qu'il puniſſoit, & contenoit les ſeigneurs, que trop d'indulgence auroit enhardis à lui manquer.

Toujours compatiſſant, mais ſans foibleſſe, autant il aimoit à ſe relâcher de ſes droits, quand il le pouvoit ſans inconvénient, autant il les ſoutenoit avec fermeté, quand on vouloit abuſer de ſa clémence. Les vaſſaux, qui avoient eu occaſion de traiter avec le roi, ne pouvoient pas s'allier avec les étrangers, ſans avoir obtenu ſon agrément : car c'eſt une clauſe que Louis, ainſi que Philippe Auguſte, n'avoit jamais oubliée. Cependant Simon, comte de Ponthieu, arrêta le mariage de ſa fille, ſon héritiere, avec le roi d'Angleterre. Henri l'avoit déja épouſée par procureur, & le pape lui-même s'étoit mêlé de cette alliance. Il n'eût pas été prudent de permettre qu'un ennemi de la France pût encore acquérir des droits ſur de nouvelles provinces ; c'étoit donc le cas de forcer le comte à ſe ſouvenir des engagements qu'il avoit contractés avec ſon ſeigneur ; c'eſt ce que fit Louis, en ſe préparant à confiſquer toutes les terres de ce vaſſal. Le mariage fut rompu.

Ce roi empêche le mariage de l'héritiere de Ponthieu avec Henri III.

Louis ayant vingt-un ans accomplis, & ſe trouvant majeur, la reine ſe démit de la régence : cependant elle n'eut pas moins de

1236 Majorité de Louis.

part dans le gouvernement, parce que le roi ne cessa pas de prendre les conseils d'une mere, qui lui avoit donné des leçons.

Il soumet Thibault, comte de Champagne.

Il y avoit deux ans que Thibault, comte de Champagne, avoit hérité du royaume de Navarre. Ce prince naturellement inquiet prenoit & quittoit les armes avec beaucoup de légéreté : une couronne de plus ne fit qu'augmenter son inquiétude. Il redemanda les comtés des Chartres, de Blois, de Sancerre, & d'autres fiefs qu'il avoit vendus au roi, & qu'il prétendoit n'avoir qu'engagés. Il entreprit même de soutenir ses prétentions avec une armée, se croyant assez puissant pour n'avoir besoin que d'un prétexte : il fut bientôt obligé de se soumettre à Louis. Thibault est fort connu par ses chansons : en effet, il étoit bon poëte pour son temps & pour un prince. Il aimoit, surtout, à chanter la régente, son héroïne ; & il fit pour elle des vers galants, lors même qu'il venoit de conclure un traité, par lequel il avoit été forcé d'abandonner plusieurs places, & condamné à s'absenter de France pour sept ans. Il alla dans la Terre Sainte chercher de l'exercice à son inquiétude : il n'y trouva que cela. Son absence & celle de plusieurs autres seigneurs, qui le suivirent, assura la tranquillité en France,

sans porter le trouble parmi les Musulmans: ils ne firent rien de mémorable.

Grégoire offre l'empire au frere de Louis.

Louis par sa sagesse & par sa fermeté avoit fait rentrer tous les vassaux dans le devoir, & faisoit regner la paix; lorsque les démêlés de Grégoire IX & de Frédéric II troubloient l'Italie & l'Allemagne. Il ne tint pas au pape que la France n'armât pour lui; il le souhaitoit; & il y auroit réussi, si le roi eût été moins juste ou moins éclairé. Nous avons déposé Frédéric, écrivit-il à Louis, & nous avons donné l'empire à Robert, comte d'Artois, votre frere.

Refus de Louis.

Le roi fit en son nom, & au nom des seigneurs qu'il avoit consultés, une réponse dont la substance étoit: » Nous sommes surpris que le pape ait eu la témérité de déposer l'empereur. Quand ce prince auroit mérité d'être déposé, il ne pouvoit l'être que par un concile général. Nous n'ignorons pas que le pape est son plus grand ennemi, & nous sommes bien éloignés de voir en lui le même zele pour la religion: car pendant que Frédéric s'exposoit au péril de la mer & de la guerre pour le service de Jésus-Christ, le pape profitoit de son absence pour le dépouiller de ses états. Il lui importe peu de faire couler le sang, pourvu qu'il satisfasse sa vengeance. Il ne veut soumettre l'empe-

reur, que pour subjuguer ensuite tous les princes; & ses offres sont moins l'effet de son affection pour nous que de sa haine contre Frédéric. Nous nous informerons cependant des sentiments de l'empereur sur la foi: s'il est orthodoxe, pourquoi lui ferions nous la guerre? mais s'il ne l'est pas, nous la lui ferons à outrance, comme nous la ferions au pape même ».

Préjugés du temps.

Vous voyez qu'on regardoit alors comme des vérités constantes, qu'on doit employer les armes contre les hérétiques; & qu'un concile général peut déposer les souverains. Il falloit que ces préjugés fussent bien enracinés pour entraîner S. Louis même.

Louis veut inutilement réconcilier le pape & l'empereur.

Le roi cependant ne négligeoit rien pour réconcilier l'empereur & le pape: mais tous ses efforts furent inutiles. Une ligue, qui se forma sur ces entrefaites, fournit à son activité & à son courage des succès plus heureux & plus assurés.

Deux victoires de ce prince dissipent une nouvelle ligue.

Cette ligue étoit l'ouvrage d'Isabeau reine d'Angleterre, qui depuis la mort du roi Jean son mari, avoit épousé le comte de la Marche. Souffrant avec peine l'hommage que son nouveau mari rendoit au comte de Poitiers, frere du roi de France, cette princesse lui persuada de se révolter. Henri III, toujours inconsidéré, entra dans les vues de

ı mere, & se flatta de faire des conquêtes
n France, quoiqu'il ménageât trop peu les
nglois, pour en tirer assez de secours.
nfin les comtes de Toulouse & de Proven-
e armerent encore sous différents prétextes,
: se préparerent à réunir leurs forces à cel-
s du roi d'Angleterre & du comte de la
Marche: mais cette guerre finit par deux 1242
ictoires que Louis remporta; je dis qu'il
mporta lui-même, l'une au pont de Tail-
bourg & l'autre sous les murs de Saintes.
enri repassa en Angleterre & les rebelles se
umirent aux conditions que le roi leur
nposa.

Louis fut alors plus puissant qu'aucun de
s prédécesseurs ne l'avoit été, & il le mon-
a en abolissant un usage, qui pouvoit sou-
ent être la source des troubles. Plusieurs
igneurs avoient tout-à-la fois des fiefs en
ance & en Angleterre, & lorsque la guer-
e s'élevoit entre ces deux royaumes, la cou-
ume étoit de se déclarer pour celui où l'on
voit des domaines plus considérables. C'é-
oit déja là un sujet à contestation, & quel-
uefois, par conséquent, un prétexte pour se
évolter, sans pouvoir être accusé de félonie.
est vrai cependant qu'on remettoit au prin-
e dont on abandonnoit le parti tous les fiefs
ui en relevoient; & il les gardoit tout le
emps de la guerre; mais c'étoient des pla-

Il oblige ses vassaux à n'avoir pas d'autre suzerain que lui.

ces, dont il n'étoit jamais bien sûr, & qui occupoient des troupes qu'on auroit pu employer ailleurs. Un autre inconvénient encore plus grand, c'est que de pareils vassaux avoient souvent d'autres intérêts que ceux du roi, entretenoient des intelligences avec son ennemi, & en pouvoient favoriser les entreprises; le roi les assembla donc & leur

1243 ordonnant de renoncer aux fiefs qu'ils avoient en France, ou à ceux qu'ils avoient en Angleterre, il leur déclara qu'il ne vouloit pas que ses vassaux eussent d'autres seigneurs que lui: tous se soumirent à cette loi.

L'abus des censures commençoit à les faire moins respecter.

C'étoit alors qu'Innocent IV tentoit de dépouiller Frédéric par des excommunications, & que contraint lui-même de s'enfuir, il avoit bien de la peine à trouver un asyle quelque part. Les papes étoient des hôtes incommodes, & ils commençoient même à être à charge au clergé de toute la chrétienté; parce que s'étant peu-à-peu accoutumés à regarder comme un tribut les secours qu'ils en avoient retirés, ils chargeoient à toute occasion les bénéfices d'impositions arbitraires. Les droits qu'ils s'arrogeoient sur les biens de toutes les églises, ne pouvoient manquer de produire tôt ou tard une révolution. D'un côté, il étoit naturel qu'ils abusassent de plus en plus de la facilité qu'ils avoient à se faire tous les jours de plus grands

evenus ; & de l'autre, il étoit naturel enco-e que l'avarice éclairât sur l'injustice de leurs prétentions & sur la témérité de leurs entreprises. On commençoit même à parler les excommunications avec un ton moins sérieux. » Vous savez, mes freres, dit un curé de Paris en publiant celle qui avoit été prononcée contre Frédéric, vous savez que j'ai reçu ordre de publier l'excommunication fulminée par le pape contre Frédéric empereur, & de le faire au son des cloches & tous les cierges de mon église étant allumés : j'en ignore la cause, & je sais seulement qu'il y a entre ces deux puissances de grands différents & une haine irréconciliable. Je sais aussi qu'un des deux a tort, mais je ne sais qui l'a des deux. C'est pourquoi de toute ma puissance, j'excommunie & je déclare excommunié celui qui fait injure à l'autre, & j'absous celui qui souffre l'injustice, d'où naissent tant de maux dans la chrétienté.» L'empereur fit des présents à ce curé & le pape le mit en pénitence. Je conjecture que la fermeté avec laquelle Louis s'opposoit à l'abus des censures, avoit préparé les esprits à voir, sans se scandaliser, le peu de respect du curé pour les ordres d'Innocent IV.

Louis refuse l'asyle à Inno-

Le chapitre général de l'ordre de Cîteaux devoit se tenir au mois de septembre ; & le

sent IV.
1244

roi, qui considéroit beaucoup ces religieux, avoit promis de s'y trouver. Le pape, qui en fut averti, écrivit aux abbés une lettre étudiée, dans laquelle il les prioit instamment de conjurer le roi à genoux & à mains jointes, d'accorder sa protection au pape contre Frédéric, qu'il nommoit fils de Satan. Faites, disoit-il, que le roi me reçoive dans son royaume, comme Alexandre III y fut reçu contre la persécution de Frédéric I, & S. Thomas de Cantorberi contre celle de Henri II, roi d'Angleterre.

Le roi vint en effet à Cîteaux, entra dans le chapitre, s'assit, & aussitôt cinq-cents moines tomberent à ses pieds, gémissant avec larmes, pendant que l'abbé portoit la parole. Louis les voyant à genoux, se mit aussi à genoux, lui-même, & leur dit qu'il défendroit l'église de Rome, autant que son honneur le permettroit, & qu'il recevroit volontiers le pape pendant son exil, si les barons le lui conseilloient : ajoutant qu'un roi de France ne pouvoit se dispenser de suivre leurs avis. L'avis des barons fut de ne le pas recevoir.

Le roi d'Arragon, & les Anglois, le lui refusent également.

Le pape ayant essuyé un pareil refus du roi d'Arragon, imagina de se faire presser par Henri, d'honorer l'Angleterre de sa présence. Pour cet effet, quelques cardinaux écrivirent à

prince comme de leur propre mouvement: Nous vous donnons, en amis, un conseil utile & honorable. C'est d'envoyer au pape une ambassade, pour le prier de vouloir bien honorer de sa présence le royaume d'Angleterre, auquel il a un droit particulier; & nous ferons notre possible pour le faire condescendre à votre priere. Ce vous seroit une gloire immortelle que le souverain pontife vint en personne en Angleterre, ce qui n'est jamais arrivé que nous sachions; & nous nous souvenons avec plaisir de lui avoir oui dire qu'il seroit empressé de voir les délices de Westminster, & les richesses de Londres. » Le roi d'Angleterre reçut agréablement cette proposition, & auroit facilement onné dans le piége, si des personnes sages ne en avoient détourné, en disant: » C'est déja trop que nous soyons infectés des usures & des simonies des Romains, sans que le pape vienne ici lui-même piller les biens de l'église & du royaume. »

Je rapporte ces circonstances d'aprés l'abbé leuri. Elles font voir dans les esprits une sposition, qui préparoit la décadence d'une itorité portée au de-là de ses bornes légitiies. En effet, plus les papes n'avoient, pour oute politique, qu'une ambition sans règle, lus les peuples devoient faire d'efforts pour ecouer un joug, qui devenoit tous les jours

plus pesant; & les armes spirituelles, si mal à propos employées, devoient insensiblement s'émousser.

Mot du pape sur ces refus.

On prétend que le pape, apprenant le refus que lui fit le roi de France, dit dans sa colere: il faut venir à bout de l'empereur, ou nous accommoder avec lui; & quand nous aurons écrasé ou adouci ce dragon, nous foulerons aux pieds sans crainte tous ces petits serpents.

Il se retire à Lyon.

Innocent, refusé de toutes parts, choisit Lyon pour sa résidence. Cette ville n'appartenoit alors ni au roi ni à l'empereur. Elle avoit été un fief de l'empire; mais les archevêques pendant les guerres, s'en étoient approprié la souveraineté.

1244 Louis dans une maladie demande la croix.

Cependant le roi fut attaqué d'une maladie, qui fit craindre pour ses jours. L'alarme fut générale, & faisoit voir combien il étoit aimé; lorsqu'il sortit enfin d'une léthargie profonde, & demanda la croix à l'évêque de Paris. La reine mere, effrayée du vœu qu'il formoit, fit tout ce qu'elle put alors & dans la suite pour le détourner de ce dessein: mais Louis crut avoir contracté un engagement, dont rien ne le pouvoit dispenser.

Piété de S. Louis.

La piété de S. Louis ne consistoit pas dans des pratiques, qu'on suit par routine & par désœuvrement: souvent après s'être fait

ne habitude d'aller tous les jours à certai-
es heures aux pieds des autels, les princes
e continuent d'y aller, que parce que ces
ieures deviendroient des moments vuides,
endant lesquels ils ne sauroient plus à quoi
'occuper; & les exercices de religion semblent
'être pour eux qu'une suite de cette étiquette,
ui les importune, & qui leur est cependant
écessaire.

La vie de S. Louis étoit une occupation
c une priere continuelle, parce qu'il con-
oissoit ses devoirs, qu'il y sacrifioit tous ses
noments, & qu'il les savoit remplir. Il
rioit, lorsque s'humiliant souvent devant
roi des rois, il demandoit au ciel les ta-
ents & les vertus, dont il ignoroit seul que
ciel l'avoit déja comblé: mais il prioit en-
ore, lorsqu'à la tête d'une armée, il donnoit
ses soldats l'exemple du courage; lorsqu'as-
s au pied d'un arbre, dans le bois de Vincen-
es, il rendoit la justice à ses sujets; lorsque
ans son conseil, occupé des affaires qui s'y
raitoient, il ouvroit les avis les plus sages;
orsqu'en respectant le caractère des ecclésiasti-
ues, il mettoit de justes bornes à leur puis-
ance; lorsqu'après s'être exercé dans les plus
grandes austérités, il paroissoit au milieu de
a cour avec cette gaité, qui est le caractère
l'une belle ame; en un mot, toujours roi,
oujours chrétien, toujours saint, il étoit le

modele de cette piété, dont la lecture du per Massillon vous donne des leçons tous les ca rêmes.

Il est triste qu'il n'ait pas réfléchi sur l'injustice des croisades.

Il n'y avoit par-tout que des abus, lors qu'il monta sur le trône. Il en détruisit u grand nombre : il en corrigea même, sur les quels il semble qu'un prince pieux devoit na turellement s'aveugler. Ce fut un gran malheur pour la France, qu'étant aussi supé rieur à son siecle par ses lumieres & par se vertus, il ne réfléchit pas sur les inconvénient & sur l'injustice des croisades.

Il se préparoit à cette malheureuse expédition lorsqu'Innocent déposoit Frédéric.

Pendant qu'il s'occupoit du voyage de l Terre Sainte, Innocent déposoit Frédéric dan le concile de Lyon, & allumoit de nouvea la guerre en Europe. En vain ce prince of froit par ses ambassadeurs de restituer tout c qu'il avoit enlevé au saint siege, de répare tous les dommages qu'il avoit causés, d faire tous ses efforts pour réunir l'église Grec que à l'église Romaine, & de marcher contr les infideles pour rétablir le royaume de Jé rusalem. Le pape répondit qu'il ne comp toit point sur ses promesses; & comme o lui offroit pour garants le roi de France & l roi d'Angleterre, il les refusa de peur qu l'église n'eût trois ennemis au lieu d'un. C'es ainsi que tout-à-la fois, juge & partie, i rejetoit tout moyen de conciliation. Loui qui tenta sans succès de ramener ce pontife

de

des sentimens plus apostoliques, eut la sagesse de ne se mêler de ce grand différent que comme médiateur. Si vous voulez connoître plus à fond tout ce qui concerne cette guerre entre le sacerdoce & l'empire, l'excellent & judicieux abbé Fleuri ne vous laissera rien à desirer.

La taxe, qu'il mit à cette occasion sur les ecclésiastiques devoit diminuer leur zele pour les croisades.

Le roi, ayant assuré la tranquillité dans son royaume, & confié la régence à la reine sa mere, partit pour la Terre Sainte avec Marguerite sa femme, ses freres Robert, Alphonse, Charles, & quantité de seigneurs. Pour fournir aux frais de cette guerre, on taxa le clergé à payer le dixieme de son revenu. Cet impôt, qui déplut beaucoup aux ecclésiastiques, ne diminua pas peu le zele qu'ils avoient montré jusqu'alors pour les croisades, & qui s'étoit sur-tout entretenu, parce qu'elles leur procuroient souvent l'occasion d'acheter des terres à bon marché. Il faut donc espérer qu'ils cesseront de prêcher une guerre, dont ils commencent à faire les frais sans en tirer aucun avantage; & que l'avarice fera ce que la raison ne pouvoit faire. Le pape qui faisoit lever cet impôt, voulut par la même occasion en faire lever un autre pour lui-même. Le roi ne le souffrit pas. Mais voyons quel étoit alors l'état de la Palestine.

Conquêtes des Carismins

Il y avoit eu de grandes révolutions en Asie. Au nord-est de la Perse est le Korassan, qui en est séparé par un vaste désert. Ce pays avoit passé successivement sous la domination des rois de Perse, des Arabes, & des Turcs Seljoucides; lorsqu'à la fin du onzieme siecle, un esclave Turc, nommé Cothbeddin Mohammed, y fonda la dynastie des Karismiens que nous nommons Carismins. Dans le cours du douzieme, ses descendants conquirent tout le pays des Turcs Seljoucides, c'est-à-dire, des sultans de Perse, du Kerman, d'Iconium, ou de l'Asie mineure, d'Alep, & de Damas; ils porterent leurs armes bien avant dans la Tartarie, & ils paroissoient devoir soumettre jusqu'aux contrées orientales les plus éloignées, lorsqu'Alaeddin Mohammed, sixieme sultan de Carisme, succomba sous un nouveau conquérant; & laissa un fils, dont la mort mit fin quelque temps après, en 1231, à la dynastie des Carismins.

Ces vastes pays, d'où sont sortis les Huns & les Turcs, reproduisent sans cesse des générations d'hommes robustes, qui comme des torrents, se répandent par intervalles sur le reste de la terre. Endurcis à la fatigue, accoutumés aux nourritures les plus grossiéres, les déserts, qui les séparent des nations policées, ne sont pas des digues capables de les

arrêter; ce sont seulement des barrieres que les arts ne sauroient franchir. Cette source ne tarit point: si elle s'affoiblit par ses irruptions, elle se renouvelle tôt ou tard, pour se précipiter encore avec violence. C'est alors qu'une horde grossie de plusieurs autres, fond tout-à-coup sur les terres cultivées, & dévaste tous les pays qu'elle inonde.

Conquêtes de Temougin ou Gengis-kan.

Sur la fin du douzieme siecle & au commencement du treizieme, Temougin, chef d'une de ces hordes, qu'on nomme Moguls ou Mogols, vainquit les hordes qui erroient autour de lui, & les ayant rassemblées, prit le titre de Ganghiz-kan, que nous prononçons Gengiscan. Il soumit la Tartarie, une partie de la Chine, pénétra dans l'Inde, dans la Perse, & poussa ses conquêtes jusques sur l'Euphrate. Maître de ce vaste empire, tous ses succès se bornoient à se rendre redoutable au nord de ces montagnes & de ces déserts, qui partagent l'Asie du couchant au levant, & à regner au midi sur des nations qu'il avoit ruinées.

Un de ses fils avoit détruit l'empire des khalifes & celui des Assassins.

Il mourut en 1226, laissant quatre fils qui avoient eu part à ses conquêtes, & qui les partagerent. Un de ses petits-fils, nommé Batoucan, porta ses armes jusques dans la Hongrie. Un autre, nommé Houlagou, passa l'Euphrate, soumit une partie de la Natolie, autrement l'Asie mineure, & détruisit

l'empire des khalifes, & celui des Ismaéliens ou Assassins, établis en Perse & en Syrie. Ceux-ci avoient un chef, connu sous le nom du *Vieux de la Montagne.* Leur religion, fondée en même temps que leur empire, & depuis près d'un siecle, leur inspiroit une obéissance si aveugle pour leur souverain, qu'ils se donnoient la mort au moindre signe qu'ils en recevoient; & comme ils ne craignoient point de perdre la vie, ils alloient au milieu d'une cour étrangere assassiner un roi, dont leur maître étoit mécontent. Houlagou extermina les assassins de Perse peu après la croisade de S. Louis, & ceux de Syrie acheverent d'être détruits en 1272 par le sultan d'Egypte.

Les Carismins chassés par les Mogols, s'étoient rendus maîtres de la Palestine.

Les Carismins vaincus, fuyant devant les Mogols, se répandirent dans la Syrie, & dans la Palestine vers l'an 1244. Ils égorgerènt indistinctement tout ce qu'ils trouverent dans Jérusalem, Turcs, Chrétiens, Juifs, femmes, enfants. Les Chrétiens ayant réuni leurs forces à celles du sultan de Damas, furent entiérement défaits. Il ne leur resta plus qu'Antioche, Tyr, Tripoli, Sidon, Ptolémaïs; & ils s'affoiblissoient encore par leurs divisions. C'étoit donc proprement les Carismins qui regnoient en Palestine, lorsque S. Louis crut devoir faire de nouveaux efforts pour recouvrer Jérusalem.

Cependant les croisés convinrent de porter la guerre en Egypte. Ils arriverent à la vue de Damiette : la côte étoit défendue par une flotte & par une armée de terre: mais tout céde au courage de Louis, qui s'élance dans la mer : l'épouvante se répand jusques dans la ville : les habitants l'abandonnent : le roi en est maître.

Prise de Damiette.

1248

Je voudrois pouvoir m'arrêter là ; car si le héros qui conduisoit cette entreprise intéresse à toutes les circonstances, il est triste de nous trouver déja à la fin des succès. Passons rapidement sur les désastres. Louis vit son armée de soixante mille hommes diminuer par les combats & se détruire par les maladies. Il vit l'un de ses freres, Robert, comte d'Artois, tomber sous les coups de l'ennemi : enfin il se vit lui-même prisonnier avec ses deux autres freres. Mais ces malheurs bien loin de l'abattre, firent éclater davantage son courage & sa piété ; grand dans sa captivité, il se fit admirer des Chrétiens & respecter des Musulmans.

Malheurs & captivité de St Louis.

Damiette fut le prix de la rançon du roi. On donna huit-cents mille besans d'or pour les autres prisonniers : il fut pourvu à la sureté des malades & des effets, que les Chrétiens avoient en Egypte ; en un mot, après avoir fait un traité aussi avantageux, que les circonstances le permettoient, Louis conduisit

Après un peu moins de quatre ans de séjour en Palestine, il revient en France.

les débris de ſon armée à Ptolémaïs. Il donna tous ſes ſoins à mettre en état de défenſe les places, que les Chrétiens conſervoient encore en Paleſtine; il s'y arrêta près de quatre ans, & ne revint en France qu'en 1254, un peu plus d'un an après la mort de la reine Blanche, arrivée en 1252.

Puiſſance de S. Louis fondée ſur une politique éclairée & ſur une juſtice exacte.

La puiſſance de S. Louis étoit ſi bien affermie, que pendant ſeize ans qu'il regna encore, elle fut toujours reſpectée, non ſeulement par ſes vaſſaux, mais encore par les nations étrangeres: puiſſance d'autant plus glorieuſe, qu'elle étoit l'ouvrage de ſes vertus: elle devoit donc s'accroître encore; & elle s'accrut, mais pour le bonheur de la France. Il eſt curieux de voir ce prince s'agrandir tous les jours en alliant la politique & la juſtice, autant du moins que ces deux choſes peuvent s'allier. Ce phénomene, peut-être unique dans l'hiſtoire, mérite bien d'être obſervé.

Comment les barons avoient ruiné les juſtices de leurs vaſſaux.

Les barons avoient augmenté leurs prérogatives, par les mêmes moyens que Philippe Auguſte & Louis VIII; c'eſt-à-dire, en établiſſant dans leurs terres la juriſprudence des appels & des aſſurements. Ayant ruiné par-là les juſtices de leurs vaſſaux, ils devinrent les ſeuls juges; & mettant leur volonté à la place des loix, ils s'arrogerent les droits les plus étendus. Un nouvel uſage concourut encore à l'accroiſſement de leur puiſſance.

Une baronie passoit toute entiere au fils aîné, tandis que les terres, qui en relevoient, se partageoient pour faire des apanages à tous les enfants. Le baron conservoit donc toujours toutes ses forces, & au contraire ses vassaux devenoient foibles en se multipliant. Cependant lorsque les freres restoient unis, les cadets ne refusoient pas de rendre hommage à leur aîné, pour les démembrements qu'ils possédoient; la seigneurie continuoit en quelque sorte d'être encore une, & s'affoiblissoit peu par les partages : c'est l'usage qui s'observoit originairement. Mais la jalousie ayant divisé les freres, les cadets ne voulurent pas relever de leur aîné, & préférerent de dépendre immédiatement du suzerain, qui ne manqua pas de leur être favorable. Cette coutume devint contagieuse, & bientôt établie par-tout, quoiqu'avec quelque variété, elle diminua insensiblement la puissance des vassaux, & augmenta, par conséquent, celle des barons.

Comment leurs vassaux s'étoient affoiblis par des partages de famille.

Il vint donc un temps où un baron put tout ce qu'il vouloit. Sous le regne de S. Louis, il se saisissoit du château de son vassal, en supposant qu'il en avoit besoin pour la guerre, ou pour la défense du pays. Il se faisoit céder un domaine, qui étoit à sa bienséance, pour un autre qu'il donnoit en échange. Il ne permettoit point d'aliéner un fief

Tyrannie que les barons exerçoient sur leurs vassaux.

en tout ou en partie, ou plutôt il en faisoit payer la permission; imaginant de nouveaux droits, qu'on nomma droits *de rachat de lots & ventes*. S'il armoit son fils chevalier, s'il marioit sa fille, s'il bâtissoit un château, il mettoit une imposition sur les habitants des fiefs qui relevoient de lui. Sous pretexte d'accorder sa protection aux mineurs, il s'appropriait la jouissance de leurs terres.

Comment les usages qui avoient introduits contribuent à l'accroissement de l'autorité royale.

Mais ces usurpations hâtoient une révolution avantageuse au gouvernement: car c'étoit un titre pour contraindre les barons à reconnoître dans le roi la même autorité, qu'ils s'arrogeoient sur leurs vassaux. Ils ne pouvoient pas réclamer contre les entreprises de leur suzerain, puisqu'elles étoient conformes aux usages reçus, qu'ils avoient eux-mêmes accrédités. Ce titre étoit, sur-tout, bien fort entre les mains de S Louis, parce qu'il ne s'en servoit pas comme eux, pour établir la tyrannie, mais seulement pour détruire les abus. En effet, il en usa avec tant de modération & tant de sagesse, qu'on ne songea pas à le lui contester.

S. Louis affoiblit les barons en encourageant l'usage de partager une baronie entre plusieurs fre-

Tout tendoit donc à l'accroïssement des prérogatives royales, lorsque quelques baronies commencerent à se partager entre plusieurs freres, comme les fiefs d'un ordre inférieur. S. Louis, qui savoit profiter de tout ce qui lui étoit avantageux, quand il le pouvoit

vec justice, autorisa cette nouveauté; il l'encouragea même, en déclarant que les portions détachées d'une baronie par des partages de famille, seroient elles-mêmes autant de baronies. Alors un pere eut la petite vanité de laisser après lui autant de barons qu'il laissoit de fils; & peu-à-peu la puissance des barons s'affoiblit de la même maniere, qu'ils avoient eux-mêmes affoibli celle de leurs vassaux.

res.

Cependant les barons, quoique moins puissants, continuoient d'exercer la même tyrannie, pendant que le roi, dont l'autorité croissoit, continuoit toujours d'être juste. On devoit donc naturellement chercher les moyens de se soustraire aux barons, pour se mettre sous la protection de S. Louis; & ce monarque pouvoit, sans être accusé d'usurpation, accorder sa protection aux foibles: il étoit même de son équité d'empêcher, de tout son pouvoir, les injustices & les violences. Les opprimés furent donc défendus par des *lettres de sauve-garde*, qui les autorisoient à ne plus reconnoître la jurisdiction de leur seigneur, & l'usage de ces lettres donna tous les jours de nouveaux sujets au roi dans les terres de ses barons. Il arriva bientôt que ceux qui vouloient décliner la justice de leurs seigneurs, déclaroient être sous la sauve-garde du roi; & dès-lors, leurs juges naturels étoient obligés de suspendre la procé-

Il donne des lettres de sauve garde aux opprimés.

dure, jusqu'à ce qu'ils eussent prouvé la fausseté de cette allégation. C'étoit un abus; mais il ne retomboit que sur les seigneurs, &, par conséquent, il tendoit à détruire l'anarchie féodale.

Il abolit les duels judiciaires.

Rien n'étoit plus absurde que les duels judiciaires, c'est-à-dire, l'usage où l'on étoit de prouver son droit en combattant contre sa partie; & ce qui mettoit le comble à l'absurdité, c'est qu'on appelloit au combat son juge même, lorsqu'on ne vouloit pas se soumettre à son jugement. Deux préjugés avoient introduit cet usage: l'un est l'opinion où étoit la noblesse, qu'un gentilhomme, fait pour se battre, doit regarder au-dessous de lui de soutenir, comme un bourgeois, ses droits par des chartes, des témoins ou d'autres titres; l'autre est une ignorance superstitieuse, qui faisoit penser que la providence ne pouvoit manquer de se déclarer pour la cause juste & de faire un miracle en faveur d'un gentilhomme qui avoit raison.

Pour attaquer de pareils préjugés, il falloit un prince dont la piété fut reconnue. Tout autre que S. Louis eût été un objet de scandale pour son siecle; puisqu'il eût paru se méfier de la providence. On peut même conjecturer que ce saint roi sentit la difficulté de les détruire; puisque ce n'est qu'après

voir déja regné trente-quatre ans, qu'il entreprit de les combattre. C'eſt en 1260 qu'il abolit par un édit les jugements qui ſe donnoient ſur la preuve du duel. Cette abolition ne regarda même que les terres de ſon domaine; parce que dans une choſe de cette eſpece, il n'eût pas été prudent de ſe donner pour légiſlateur dans les terres des autres. Cependant la ſageſſe de Louis éclaira les eſprits moins prévenus; & bientôt pluſieurs ſeigneurs abolirent à ſon exemple les duels judiciaires. D'autres loix, qu'il fit pour détruire d'autres abus, furent auſſi imitées; & cela produiſit des effets qui hâterent l'agrandiſſement de l'autorité royale.

Comment la juriſprudence des appels tendoit à le rendre ſeul légiſlateur.

Vous concevez que la juſtice du roi étoit celle où il y avoit le moins d'abus: car lors même que les ſeigneurs vouloient introduire les mêmes réglements dans les leurs, ils n'étoient pas toujours aſſez puiſſants pour faire, comme S. Louis, reſpecter leurs ordres. Les foibles qui, dans des temps de vexation, ſont les premiers à ſentir le beſoin de la juſtice, étoient donc intéreſſés à porter leurs cauſes devant les tribunaux du roi. Ils devoient, par conſéquent, accréditer de plus en plus les appels, déja introduits ſous les deux regnes précédents; & il falloit que S. Louis, en acquérant le droit de réformer les jugements des juſtices des ſeigneurs, acquit en-

core celui de leur prefcrire la maniere dont elles devoient juger : il falloit, en un mot, qu'il devint le feul légiflateur.

Comment il détourne les feigneurs de s'opposer à cette jurifprudence.

Quoiqu'on ne remarque pas que les feigneurs aient en général été affez éclairés pour voir ces conféquences, il y en avoit cependant qui s'oppofoient quelquefois à cet ufage. Or, Louis fit un réglement, par lequel il condamnoit à une amende envers le premier juge, les parties qui feroient déboutées de leur appel. Dès lors les feigneurs fe défifterent de leurs oppofitions; parce que fe flattant que les appellants feroient déboutés, ils compterent fur les amendes. Ils furent ainfi les dupes de leur avarice. Sur quoi je vous prie d'obferver comment Louis, en faifant une loi très-équitable, paroît tendre un piége aux feigneurs, ou même leur en tend un, dans lequel ils donnent; & comment il affure tous les jours mieux fes droits.

Comment on s'accoutume à penfer qu'il a le droit de propofer des loix à tout le royaume.

Louis VIII avoit donné des réglements, mais c'étoient proprement des conventions qu'il avoit faites dans fes affifes, conjointement avec fes prélats, fes comtes & fes barons; &, par conféquent, ces réglements n'avoient force de loi, que dans fes terres, & dans celles des feigneurs qui les avoient faits avec lui. S. Louis fuivit cet exemple dans les premieres années de fon regne : mais comme

es ordonnances corrigeoient des abus criants ont tout le monde avoit à se plaindre, elles urent peu-à-peu adoptées par les seigneurs nêmes, qui n'y avoient point eu de part. Le oi parut alors donner des loix à tout le royaune. On se fit insensiblement une habitude de enser qu'il en pouvoit proposer, qu'il pouvoit onseiller d'y obéir; & si on ne reconnut pas qu'il ût de droit une puissance législative aussi étenue, on ne lui en contesta pas l'exercice, & il eut au moins de fait. De-là, à être législateur, n'y a pas loin. Il usa plus librement de ce ouvoir, à mesure qu'il lui fut moins contesté, : il trouva tous les jours moins d'opposition, arce que sa vertu, qui se montroit tous les urs davantage, étoit un garant de la justice e ses démarches.

Et à le regarder comme le protecteur des coutumes.

Ce n'est pas assez qu'il y ait des loix; il aut encore une autorité qui les défende, & ui les fasse respecter. Or, cette autorité se rouvoit entre les mains de S. Louis: nul aue prince n'étoit aussi puissant. On s'accouuma donc à le regarder comme le vrai proecteur des coutumes dans toute l'étendue du oyaume. On dit en conséquence qu'il avoit roit de punir les seigneurs, qui les laissoient 'ioler dans leurs terres. On ajouta qu'il pouoit les réformer au besoin, & on conclut u'il étoit *souverain par dessus tous.*

En réprimant les abus & en protégeant les opprimés, il accroît sa puissance.

Voilà la politique avec laquelle ce prince, sachant saisir les circonstances, s'est élevé à un degré de puissance, où il ne seroit point parvenu, s'il eût eu moins de vertus, ou moins de lumieres. On n'étoit point en garde contre une politique aussi nouvelle : elle soumit tout. Les barons céderent les premiers : bientôt les grands vassaux de la couronne céderent encore. Leurs propres barons chercherent contre leur tyrannie un protecteur dans un roi dont la justice étoit connue. On leur enleva d'abord les droits dont ils étoient moins jaloux. On les attaqua ensuite sur d'autres, & il leur échappoit tous les jours quelque partie de leur souveraineté. Quelquefois même S. Louis ne se fit pas un scrupule de les forcer à l'obéissance ; & c'étoit avec raison, puisque toutes ses entreprises n'avoient pour objet que de mettre par-tout la justice à la place des abus.

Moyens qu'il emploie pour empêcher les guerres particulieres des seigneurs.

Les guerres que les plus petits seigneurs se faisoient pour les moindres sujets, étoient un fléau qui désoloit continuellement les provinces. Plusieurs conciles avoient essayé d'en arrêter du moins en partie les effets, en ordonnant des suspensions d'armes pour un certain nombre de jours, aux principales fêtes de l'année. La crainte des excommunications faisoit donc quelquefois suspendre les hostilités : mais on se préparoit pour les recommen

er bientôt avec une nouvelle fureur. S. Louis
es réprima avec plus de succès.

Il ordonna que quand il s'éléveroit une 1256
uerre entre deux seigneurs, les parents qui
raindroient d'y être enveloppés, auroient
uarante jours pour se procurer des *assure-*
ients, une treve, ou une paix; & que ceux
ui les attaqueroient dans cet intervalle, se-
oient condamnés comme traîtres. Il donna
ıême à ceux qui possédoient des terres en
aronie, le droit d'obliger les parties belligé-
ıntes à une treve ou à un assurement. Cette
rdonnance, qui commençoit à mettre un
rein à ces désordres, ayant été reçue avec ap-
laudissement, le roi en donna l'année suivan-
e une autre, par laquelle il défendit absolu-
ıent toutes les guerres particulieres. C'est
nsi que ne hâtant rien, & sondant les esprits,
parvenoit enfin à porter les derniers coups
ux abus qu'il vouloit détruire. Il fut obéi
ar le plus grand nombre des seigneurs: on
eut même conjecturer que les grands vassaux
especterent ses ordres; parce qu'ils respec-
oient le roi qui les donnoit. Mais ce respect
ıspendoit les hostilités, sans en détruire la
ause, & nous les verrons recommencer après
e regne de S. Louis.

Il sembleroit d'abord qu'il étoit plus diffi-
ile d'empêcher ces guerres que d'abolir les
uels judiciaires: mais on se tromperoit, si l'on

en jugeoit ainſi : car le préjugé avoit en quelque ſorte intéreſſé la providence à la defenſe de ces duels. Auſſi voyons-nous que l'édit, qui les défend eſt poſtérieur aux deux ordonnances dont je viens de parler. S. Louis ſe conduiſant toujours avec la même précaution, ne faiſoit une démarche, que lorſqu'il s'étoit frayé le chemin par une démarche antérieure.

Ce prince, qui ne s'occupoit pas moins des moyens d'entretenir la paix avec ſes voiſins, que de rétablir la tranquillité dans ſes états, fit deux traités, l'un en 1258 avec le roi d'Arragon & l'autre en 1259 avec le roi d'Angleterre.

Traité de S. Louis avec le roi d'Arragon.

Par le premier, Louis céde à Jacques I, roi d'Arragon, les droits qu'il avoit ſur Barcelone, ſur le Rouſſillon & ſur d'autres domaines éloignés; & Jacques lui céde les prétentions qu'il pouvoit avoir par mariage, ou par d'autres titres, ſur les comtés de Languedoc & de Provence, arriere-fiefs de la couronne. Ce traité étoit avantageux aux deux rois; parce qu'en s'abandonnant mutuellement des droits, qu'il leur étoit difficile de faire valoir, ils prévenoient bien des guerres.

Les barons d'Angleterre réglent la forme du gouvernement.

Pluſieurs cauſes produiſoient alors des troubles en Angleterre : 1°. les ſubſides que Henri III demandoit continuellement au parlement & les prodigalités qu'il en faiſoit, au lieu de les employer à leur deſtination : 2°. pluſieurs moyens

moyens dont il se servoit pour forcer les peuples à lui donner de l'argent : 3°. les nouvelles impositions que le pape mettoit sur le clergé, & que le roi autorisoit : 4°. enfin la faveur dont les Poitevins continuoient de jouir. Les choses vinrent au point que les barons conçurent le projet de réformer le gouvernement, & en 1258, le parlement d'Oxford en régla la forme. Après avoir nommé vingt-quatre commissaires, on arrêta que le roi confirmeroit la grande charte, qu'il avoit tant de fois jurée sans aucun effet; qu'on donneroit la charge de grand justicier à un homme capable & intégre, qui administreroit la justice aux pauvres comme aux riches, sans aucune distinction ; que le grand chancelier, le grand trésorier, les juges & autres officiers ou ministres publics seroient choisis tous les uns par les vingt-quatre commissaires ; que la garde des châteaux & de toutes les places fortes seroit remise à leur discrétion, & qu'ils en chargeroient des personnes de confiance & affectionnées à l'état ; que ce seroit un crime capital, pour quelque personne que ce fût, de quelque rang qu'elle pût être, de s'opposer directement ou indirectement à ce qui seroit ordonné par les vingt-quarre ; & que le parlement s'assembleroit trois fois l'année, afin de faire les statuts qui seroient nécessaires pour le

bien du royaume. Le roi fut contraint d'approuver ces réglements, qui le dépouilloient de toute son autorité.

Ils traitent avec S. Louis des provinces qui étoient un sujet de guerre entre les deux couronnes.

Comme les droits de Henri sur plusieurs provinces de France étoient des sujets de guerre, &, par conséquent, des prétextes pour exiger des subsides; les barons songerent ensuite eux-mêmes à négocier avec S. Louis pour assurer la paix entre les deux couronnes. Le roi de France restitua le Limousin, le Querci, le Périgord, & l'Agenois, à condition que le roi d'Angleterre en feroit hommage, & prendroit séance parmi les pairs, comme duc de Guienne; & Henri renonça pour lui & pour ses successeurs à tous ses droits sur la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou. Ce traité fut signé par Henri par les barons d'Angleterre & par tous ceux dont la garantie fut jugée nécessaire.

Troubles en Angleterre.

Cependant la division se mit parmi les barons d'Angleterre. Les vingt-quatre commissaires perdirent leur autorité; & le roi, ayant recouvré la sienne, se fit relever par le pape du serment qu'il avoit fait de ne rien entreprendre contre les statuts d'Oxford. Le calme parut regner quelque temps: mais bientôt les barons se révolterent, & le roi, trop foible pour les soumettre, fut contraint de leur faire des propositions.

Voici un beau moment pour S. Louis. Les barons, Monseigneur, le prirent pour juge entre Henri & eux. Il jugea : mais quoique capables de rendre justice à la vertu de ce saint roi, ils chercherent bientôt les moyens d'éluder un jugement, qui ne leur étoit pas favorable. Ils reprirent donc les armes & se rendirent encore maîtres du gouvernement. Alors ils songerent à s'appuyer des peuples, afin de mieux affermir leur puissance. Dans cette vue ils forcerent le roi d'établir dans chaque province des magistrats, qu'on nomma conservateurs, parce qu'ils étoient destinés à conserver les privileges du peuple ; & on l'obligea encore d'enjoindre aux conservateurs de nommer quatre chevaliers de chaque province, pour représenter les provinces dans le parlement, qui se tint peu de temps après. Voilà l'époque où les communes eurent entrée dans le parlement d'Angleterre : jusqu'alors il n'avoit été composé que des barons & des prélats.

S. Louis est pris pour juge. 1264

Entrée des communes au parlement. 1264

Cependant Henri étoit prisonnier, & les chefs de la révolte entretenoient encore des troubles par leur division, lorsque Edouard, fils de Henri, ayant soumis les rebelles, rendit la liberté & le trône à son pere.

Fin des troubles d'Angleterre. 1267

Quand on considere les troubles de l'Angleterre, on a lieu de croire que S. Louis auroit pu enlever tout ce que Henri possédoit en

Sagesse de S. Louis dans le traité qu'il

fait avec Henri III.

France : on le lui conseilloit, *& cet avis étoit le meilleur*, dit le pere Daniel, *selon les loix de la bonne politique.* C'étoit le plus mauvais, si l'objet de la bonne politique est de s'assurer ce qu'on a acquis, & de maintenir la tranquillité publique, en n'entreprenant rien que de juste. Si ce n'étoit pas là l'idée que cet écrivain se faisoit de la politique, ce fut celle que s'en fit S. Louis. Il étoit trop équitable pour penser que la force doit être la regle des souverains ; & il étoit trop prudent pour ne pas voir, qu'en prenant tout ce qu'il pouvoit prendre, il ne s'assuroit rien, puisqu'il pouvoit dans d'autres temps se trouver le plus foible. Il ne s'agissoit donc pas d'envahir toutes les provinces, que Henri ne pouvoit pas défendre : mais il étoit plus sage, comme plus juste, de s'assurer celles que ce roi consentoit à céder. Or, S. Louis compta avec raison pour quelque chose la renonciation de Henri & la garantie des barons d'Angleterre ; puisque dès-lors ses droits sur la Normandie, le Maine, &c. cessoient d'être équivoques. Il tarissoit d'ailleurs la source d'une guerre, qui après avoir fait le malheur des deux peuples, pouvoit être funeste à ses successeurs, comme à ceux de Henri ; enfin il en retiroit encore un grand avantage, car le roi d'Angleterre reconnut les appels. Or, dès qu'un vassal aussi puissant soumettoit ses juf-

tices à celles du roi de France, les autres, entraînés par cet exemple, ne pouvoient manquer de renoncer enfin à l'indépendance de leurs tribunaux. S. Louis gagna donc beaucoup, en ne s'écartant point de la justice. Voilà les traités les plus glorieux, Monseigneur; & il seroit bien à souhaiter que les rois fussent toujours assez sages pour n'en faire jamais que de semblables.

Pour achever de développer tout ce qui a contribué à l'accroissement de la puissance royale, il faut examiner les changements que S. Louis a faits dans l'administration de la justice.

Jurisdiction des magistrats du roi avant S. Louis.

Les Capétiens avoient établi dans les différentes parties de leurs domaines des prévôts, qui percevoient leurs revenus, commandoient la milice, & rendoient la justice en leur nom. Philippe Auguste créa des baillis, pour avoir inspection sur eux; & comme des prévôts on appelloit aux baillis, on appelloit aussi des baillis au roi: mais la jurisdiction de ces magistrats étoit renfermée dans les domaines de la couronne.

Comment sous S. Louis cette jurisdiction s'étend sur toutes les provinces.

S. Louis ayant soumis aux appels toutes les justices des seigneurs, étendit la jurisdiction de ses baillis sur toutes les provinces du royaume; & ce fut à leur tribunal qu'on appella des jugements rendus dans les justices seigneuriales. Ces magistrats, devenus par là

plus puissants, s'appliquerent à se faire tous les jours de nouveaux droits, en empiétant peu-à-peu sur les privileges & sur les prétentions des vassaux. Ils faisoient à l'envi des tentatives à cet effet, & si un d'eux reussissoit, son exemple devenoit un titre pour les autres. Ils imaginerent même des cas royaux, c'est-à-dire, des cas privilégiés, dont les justices royales pouvoient seules prendre connoissance. Mais comme ils se gardoient bien de les déterminer, c'étoit un prétexte pour attirer insensiblement toutes les affaires à leurs tribunaux: le nombre des cas royaux augmentoit tous les jours.

Les seigneurs, dont les justices se dégradoient, se plaignirent des entreprises des baillis. Leurs plaintes redoublerent, sur-tout, sous les regnes suivants. Sans doute que S. Louis y eut égard, quand elles furent fondées: mais souvent ils ne se plaignoient, que parce qu'on réprimoit des abus qui leur étoient chers.

Le clergé se plaignit aussi. Il engagea même le pape dans ses intérêts; car on a des lettres que Clement IV écrivit en 1265 & dans lesquelles après avoir beaucoup loué le zele & la piété du roi, il se plaint que les baillis n'ont pas assez d'égard pour les privileges des ecclésiastiques. Je ne sais pas ce que le roi répondit: mais il est certain, que lorsqu'il s'agissoit de corriger des abus, aucune

onsidération ne le pouvoit faire changer. Or, le clergé donnoit souvent à ses abus le nom de privilege.

Nous voyons un grand exemple de la fermeté de ce prince, dans un article d'une ordonnance qu'il donna en 1268, & qui porte le nom de Pragmatique Sanction. Le voici : *Défendons expressément de lever & recueillir les exactions, charges & impositions considérables d'argent, mises par la cour de Rome sur l'église de notre royaume, par lesquelles notre dit royaume a été malheureusement ruiné; si ce n'est pour des causes justes & raisonnables, & dans le cas d'une nécessité urgente & inévitable, & de notre exprès consentement, & de celui de l'église de notre royaume.* Une pareille ordonnance eût attiré les censures de Rome sur tout autre prince : mais c'eût été les décréditer que d'en faire usage contre un roi aussi vertueux & aussi saint. Quelques-uns, sur des raisons peu solides, ont regardé cette pragmatique comme une piece supposée. C'est qu'ils voient avec peine que S. Louis a été contraire à des prétentions, qu'ils voudroient encore défendre.

Pragmatique de S. Louis.

On ne peut pas réfléchir sur le bien que le roi faisoit dans ses états, qu'on ne regrette le temps où il en avoit été absent. Cependant il prit encore la croix : il y eut un homme assez sage pour dire, qu'on n'avoit pu lui ins-

Derniere croisade.

1267

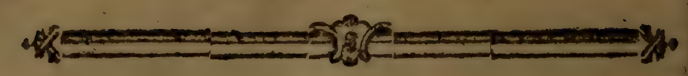
pirer ce dessein, sans pécher mortellement. C'est Joinville, qui nous a laissé une vie de S. Louis. Vous voyez que l'on commençoit à blâmer ces guerres pieuses. Cette derniere croisade laissa la France dans un grand épuisement.

Ce fut en 1270 que S. Louis partit pour accomplir son vœu. Mais au lieu d'aller en Egypte ou en Palestine, il fit voile vers Tunis, se flattant, dit-on, de convertir le roi qui regnoit dans cette partie de l'Afrique. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Charles d'Anjou, roi de Sicile, avoit des raisons d'intérêts pour porter la guerre de ce côté.

1270 La maladie se mit dans le camp. S. Louis en fut attaqué lui-même, & mourut auprès des ruines de Carthage en héros & en saint. Il étoit âgé de cinquante-cinq ans & quatre mois, & en avoit regné quarante-trois, neuf mois & dix-huit jours. Je ne m'arrête pas à faire son éloge : ses actions le louent mieux que tous les panégyriques qu'on a faits de lui; & cependant on en a fait beaucoup. Je remarquerai seulement que ce prince si éclairé, si courageux, si ferme, lorsqu'il s'agissoit du bien public, étoit sur toute autre chose d'une simplicité à faire croire que tout le monde étoit fait pour le conduire. Henri III mourut deux ans après.

Cette croiſade a été la derniere. La plupart des ſeigneurs étoient ruinés: le clergé ſe dégoûtoit d'une guerre dont il partageoit les frais, & il n'y avoit plus que les papes qui s'y intéreſſoient encore, parce que c'étoit une occaſion de mettre des impoſitions ſur les eccléſiaſtiques. Mais ils tenterent en vain de réveiller un zele aveugle qui avoit duré trop long-temps.





CHAPITRE IV.

Considérations sur l'état de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France & de l'Italie vers la fin du treizieme siecle.

APRÈS avoir vu les désordres se répandre dans toute l'Europe, & se porter à leur comble, nous sommes enfin arrivés à des temps, où les peuples semblent faire des efforts, pour établir une meilleure forme de gouvernement. Arrêtons-nous pour considérer comment les mêmes causes produisent des effets différents suivant la variété des circonstances.

Ignorance & préjugés des Barbares qui s'établissent en occident.

Les barbares crurent que les royaumes se gouvernoient comme des hordes errantes. Ils avoient été dans l'usage de s'assembler pour partager le butin, ou pour convenir de quel côté ils porteroient les armes; parce que chacun d'eux avoit droit de dire son avis, & qu'aucun chef n'avoit assez d'autorité pour commander en maître. Quand ils se furent

-cés dans leurs conquêtes, ils continuerent
: s'assembler ; mais sans discerner la nou-
-eauté des circonstances où ils se trouvoient,
: sans se douter des mesures qu'il convenoit
: prendre. Cependant de nouveaux intérêts
-visoient les esprits, & apportoient de nou-
-eaux désordres dans les assemblées. Il ne
-aut donc pas s'étonner, si de pareils peuples
conduisent au hasard ; si sans loix, sans
-lée même de justice, ils ne connoissent que
-es coutumes, auxquelles ils s'attachent par
-réjugé, ou dont ils changent souvent à leur
-isu ; si, en un mot, ils se précipitent con-
-nuellement d'un abus dans un autre.

Désordres qui naissent du gouvernement établi par Charlemagne.

Charlemagne donna le premier une for-
-ne sage & réguliere aux assemblées, & jeta
-es fondements d'un empire puissant : mais
-on génie avoit fait une sorte de violence
-ux mœurs de tant de peuples barbares. Ils
-evinrent à leur caractère, dès qu'il ne fut
-lus ; & de nouveaux désordres naquirent
-es changements mêmes, que ce grand
-omme avoit faits dans le gouvernement.

Nous trouvons les causes de ces désor-
-dres dans la grande puissance à laquelle il
-l éleva le clergé, & dans les bénéfices, qui
-urent l'origine du gouvernement féodal.
-J'ai tâché de vous faire suivre les progrès de
-ant d'abus. Vous avez vu les entreprises

des eccléſiaſtiques ſous Louis le Débonnaire. N'oſant le dépoſer, ils le condamnerent à la pénitence publique; & c'étoit, dans les préjugés du neuvieme ſiecle, le dépoſer indirectement. Voilà leur premier attentat ſur celui qu'ils avoient déclaré l'oint du Seigneur. Encore quelques-uns de cette eſpece, & on ne conteſtera plus aux conciles le droit de dépoſer les rois. Le pape même, comme chef de l'égliſe, s'arrogera la plénitude de cette puiſſance.

L'anarchie commence ſous ſes ſucceſſeurs.

La foibleſſe des ſucceſſeurs de Charlemagne enhardit les ſeigneurs laïques, comme elle avoit enhardi le clergé. Les provinces devinrent la proie d'une multitude de petits tyrans, & l'anarchie produiſit peu-à-peu le gouvernement monſtrueux des fiefs; lorſque les aſſemblées, qui auroient pu être une barriere aux déſordres, eurent tout-à-fait ceſſé.

Les aſſemblées de la nation ceſſent en France ſeulement.

Tant que les rois ſe crurent aſſez puiſſants pour ſe faire obéir, ils voulurent jouir de l'autorité ſans partage, & ils convoquerent plus rarement la nation. Alors il n'y eut plus le même lien entre les parties; l'intérêt particulier prit la place de l'intérêt général; & les ſeigneurs ne ſongerent qu'à ſe rendre chacun indépendants. Lorſque dans la ſuite le ſouverain fut réduit à leur demander des ſecours, ils dédaignerent de ve

r à des assemblées, où on avoit besoin eux, & où ils ne sentoient pas le besoin de trouver. C'est ainsi que l'usage d'assembler s grands s'abolit en France, sous la fin de race Carlovingienne : cet usage, au contraire, bsistoit encore en Angleterre, en Allemane, & en Espagne, parce que les souveins n'y avoient jamais été assez puissants, our croire pouvoir se passer des secours de noblesse. Si dans ces contrées la nation : s'assembloit pas toujours, pour élire les uverains; il falloit au moins qu'ils prissent précaution de se faire reconnoître par les ands de l'état; & cette précaution tenoit s rois dans une sorte de dépendance, & aintenoit quelque ordre parmi les grands. n un mot, la nation continuoit de faire n corps, plus ou moins régulier, tant que monarque avoit besoin de réunir en sa veur le plus grand nombre des suffrages.

Le gouvernement féodal devoir naître en France.

Vous avez vu le gouvernement féodal ommencer en France; j'ajoute qu'il ne pouoit pas commencer ailleurs. Il falloit pour produire une anarchie, telle que celle où France tomba sous le descendants de Charmagne : il falloit que les grands du royaue, cessant de s'assembler, cherchassent sérément à se rendre indépendants du souerain, & que s'élevant à l'envi, ils entreissent continuellement les uns sur les autres.

C'eſt de ces combats, que devoient naître enfin des devoirs reſpectifs entre les ſuzerains & les vaſſaux ; devoirs dont les bénéfices avoient déja donné quelque idée, & qui conſtituent proprement le gouvernement féodal.

Pendant que cette anarchie regnoit dans l'empire François, les royaumes d'Eſpagne & d'Angleterre étoient expoſés à des troubles continuels ; mais quels que fuſſent ces déſordres, les grands continuoient dans les uns & les autres de faire un corps, que le monarque étoit forcé de ménager. Dans les temps même de diſſentions ou de guerres civiles, il y avoit encore un intérêt commun, qui entraînoit les différents partis, & qui ne permettoit pas aux ſeigneurs de s'iſoler, & de ſe faire chacun ſéparément des ſouverainetés particulieres, en ſe rendant indépendants, & en acquérant des droits plus ou moins étendus. En un mot, le gouvernement féodal ne pouvoit naître que d'une diſſolution générale de toutes les parties de la monarchie. Or, cette diſſolution ne ſe trouve qu'en France ſous les derniers Carlovingiens.

Erreur ſur l'origine du gouvernement féodal.

Quelques-uns rapportent aux Lombards l'inſtitution des fiefs. C'eſt une mépriſe où ils ſont tombés, parce que voyant d'un côté que les Lombards ont établi des ducs en Italie, & trouvant de l'autre des ducs

ans le gouvernement féodal, ils ont cru
oir le gouvernement par-tout où ils ont
u des ducs.

Ceux qui croient reconnoître les fiefs
ans les bénéfices, que les Romains don-
oient à leurs soldats, ou dans les terres
u'ils cédoient à de nouvelles nations, con-
ondent des choses encore plus différentes.
ne faudroit pas non plus chercher les fiefs
ans les usages que les Barbares suivoient,
vant d'avoir conquis l'empire d'occident.
c'en étoit-là l'origine, on en trouve-
oit par tout où les Barbares se sont
ablis, & dès les premiers temps de
ur établissement. Tout ce qu'on pourroit
re, c'est que les usages qu'ils ont apportés,
ceux qu'ils ont trouvés dans l'empire, ont
ontribué à former le gouvernement féodal,
orsque l'anarchie a fait naître les circonstan-
es, qui seules pouvoient le produire.

De France ce gouvernement passe dans les royaumes voisins.

Ce gouvernement ne pouvoit manquer
e passer de France, où il s'étoit formé,
n Angleterre & en Espagne, où les désor-
res préparoient à le recevoir. Les François
y établirent, comme ils l'ont établi depuis
ans la Palestine & dans l'empire d'orient.
Guillaume le Conquérant changea tout en
ngleterre : il abolit les loix du pays, il y
ntroduisit celles de Normandie, & il dé-
ouilla les vaincus pour donner des fiefs aux

Normands ; persuadé qu'il assuroit sa conquête, lorsqu'il la partageoit avec des vassaux, qui avoient eu part à sa victoire & qui avoient les mêmes intérêts que lui. Au commencement du douzieme siecle, le comte Henri, fils d'un duc de Bourgogne, & descendant de Hugues Capet, étoit maître d'une partie du Portugal ; & Raimond Bérenger, comte de Barcelone, souverain de la Catalogne, de Montpellier, du comté de Provence, gouvernoit encore l'Arragon. Il n'est donc pas difficile de comprendre comment le gouvernement féodal s'est établi en Espagne. Au reste, il ne faudroit pas supposer que ce gouvernement ait absolument été le même par-tout où il s'est répandu car il étoit de sa nature sujet à bien des variétés. L'uniformité ne peut pas se trouver avec les désordres de l'anarchie. C'est cette confusion qui est cause qu'on a tant de peine à fixer l'époque du gouvernement féodal, & qu'on croit le voir dans les pays où il n'étoit pas encore établi. Aussi ne serois-je pas étonné qu'on l'imaginât plus ancien en Angleterre & en Espagne que nous ne le supposons. Mais au reste, il importe bien moins d'en marquer l'époque que d'en connoître les vices.

Il étoit moins vicieux en Allemagne.

Ce gouvernement étoit moins vicieux en Allemagne qu'en Angleterre, & moins en Angle-

ngleterre qu'en France ; il eſt facile d'en lemagne qu'en Angleterre.
ppercevoir la raiſon.

L'Allemagne avoit toujours été mieux ouvernée que la France. Louis le Germaque, par exemple, faiſoit reſpecter ſon utorité, pendant que Charles le Chauve ſe ndoit tous les jours plus mépriſable. Auſ- quoique les déſordres aient été grands en llemagne, ils ne ſont jamais parvenus au oint de diſſoudre entiérement toutes les rties du corps politique. La révolution ui rendit l'empire électif prévint cette anarie; parce que les aſſemblées, devenues us néceſſaires que jamais, entretinrent ujours quelque union, & accoutumerent à nſulter l'intérêt commun. C'eſt dans les etes qu'on jugeoit les différents, qui s'éleoient dans l'empire. Elles ſe tenoient avec us ou moins d'ordre, ſuivant les circonſnces : mais elles tendoient toujours à reéſenter la nation.

Ainſi le corps Germanique ſubſiſtoit, malé les violentes ſecouſſes qui l'ébranloient uelquefois. Les empereurs, trop foibles our en abolir les privileges, pouvoient au oins les protéger, & leur intérêt mêe leur en faiſoit une loi Si renonnt à l'Italie, & à tous les titres des éſars, ils s'étoient renfermés dans l'Allemagne, ils auroient pu mettre leur politique à

divifer pour commander; & peut être qu'une monarchie héréditaire fe feroit élevée fur les ruines d'une multitude de princes qui tendoient à fe détruire mutuellement. Mais ils afpiroient toujours au titre d'empereur: ils vouloient ou conferver l'Italie, ou la conquérir de nouveau. Voilà la fource de ces guerres qui ont été funeftes à tant de peuples & que l'ambition des papes rendit plus funeftes encore.

Cependant ces guerres ont été favorables aux princes d'Allemagne. Comme l'empereur ne pouvoit fans leur fecours être puiffant en Italie, il n'eût pas été prudent à lui d'entretenir ou de femer la divifion parmi eux. Il falloit au contraire qu'il s'occupât continuellement des moyens de les réunir, & de faire prendre au corps politique une forme tous les jours plus réguliere. C'eft à quoi travaillerent avec fuccès les princes de la maifon de Saxe, & c'eft ce qui eft caufe que le gouvernement féodal n'a pas eu en Allemagne les mêmes vices qu'en France.

Caufes de ces vices en Angleterre.

Il a été plus vicieux en Angleterre qu'en Allemagne, & il devoit l'être. La Normandie & d'autres provinces de France étoient pour les rois d'Angleterre ce qu'étoit l'Italie pour les empereurs. Il femble donc au premier coup d'œil, que les fouverains devoient de part & d'autre tenir naturelle

ıent la même conduite. Puiſque le roi 'Angleterre, pour porter la guerre en Frane, étoit dans la néceſſité de convoquer ſon arlement, & d'en obtenir des ſubſides, il uroit dû ménager le corps des barons, reſecter leurs privileges, & ſe contenter de eux qu'on ne lui conteſtoit pas. Avec de ı prudence, il ſe feroit aſſuré leurs ſecours, uroit conſervé ſes provinces, & acquis tous s jours plus d'autorité en Angleterre. Ceı n'arriva pas, parce que les princes qui nt gouverné ce royaume, n'ont pas été en énéral auſſi habiles que les empereurs; & ncore parce que les circonſtances ne leur nt pas toujours permis de ſuivre une poliique auſſi ſage.

En Allemagne les droits à l'empire n'éoient pas équivoques, puiſque l'élection ule faiſoit l'empereur. Il n'en étoit pas de nême en Angleterre, où la couronne qui aroiſſoit tout-à-la fois héréditaire & élecve, multiplioit les prétendants, & par conéquent les troubles. Après la mort de uillaume le conquérant, Guillaume II nonte ſur le trône au préjudice de Roert ſon aîné, & a pour ſucceſſeur Henri on cadet. Henri meurt. Etienne uſurpe ı couronne ſur Mathilde, mais ne pouvant ı conſerver dans ſa famille, il la laiſſe à Ienri, fils de cette princeſſe. Enfin ſi Ri-

chard I, fils de ce dernier, à des talens qui le font respecter, le trône est ensuite occupé pendant plus de soixante - dix ans par deux rois méprisables à tous égards, Jean Sans-terre & Henri III.

D'un côté les barons, en donnant la couronne à des princes à qui elle n'apartenoit pas, saisissoient l'occasion de faire confirmer leurs privileges, ou d'en acquérir de nouveaux; & de l'autre, les usurpateurs accordoient tout dans des conjonctures où ils ne pouvoient encore rien refuser, mais ils ne se pressoient pas d'exécuter leurs promesses. Jaloux d'une puissance qui leur donnoit des entraves, ils ne songeoient qu'à l'abattre; & à peine se croyoient ils assurés sur le trône, qu'ils attaquoient les privileges mêmes qu'ils avoient accordés.

Dès-lors les chartes ne peuvent être qu'un sujet de dissention entre les barons & le souverain, les droits ne sauroient se fixer: on entreprend de part & d'autre au delà de ce qu'on doit; & les troubles qui renaissent à chaque instant ne permettent pas de donner au gouvernement une forme assurée. Il y avoit donc un vice en Angleterre qui n'étoit pas en Allemagne; & ce vice provenoit de ce qu'au lieu de régler la succession au trône, on donnoit la couronne à celui dont on pouvoit obtenir des conditions

lus avantageuſes. Voilà la cauſe de la ɔibleſſe des rois d'Angleterre : auſſi peu maî-:es chez eux, devoient ils être redoutables u dehors ? Vous prévoyez que les préten-ɩons & les troubles continueront dans ce ɔyaume, juſqu'à ce que le ſouverain ait ɩbjugué la nation, ou que la nation ait mis : ſouverain dans l'impuiſſance d'attaquer les rivileges qu'elle aura obtenus.

En France les grands avoient ceſſé de fai-: un corps, depuis qu'ils ne s'aſſembloient lus. Les déſordres y étoient plus grands u'en Allemagne & qu'en Angleterre ; puiſ-ue l'anarchie avoit effacé toute idée de bien ommun, & produit des tyrans de toutes arts. Mais ces déſordres mêmes devinrent ɩvorables à l'accroiſſement de la puiſſance ɔyale.

En France les vices de ce gouvernement ſont favorables à l'agrandiſſement des Capétiens.

La ſituation des Capétiens étoit toute ifférente de celle des empereurs & de cel-: des rois d'Angleterre. Comme ils n'a-'oient conſervé de prétention ſur aucunes ɔrovinces étrangeres, ils n'avoient pas be-oin de chercher des forces dans la réunion le leurs vaſſaux. Plus, au contraire, ils les 'oyoient diviſés, plus ils pouvoient ſe flat-er de les ſoumettre les uns par les autres, & leur autorité devoit croître au milieu des ɩbus qui ſe multiplioient.

Long-temps foibles, ils furent long-temp sans rien entreprendre, ils ne parurent qu vouloir se maintenir, & ils ne donne rent de l'ombrage, ni par leur ambitio ni par leur talents. Les seigneurs s'accoutu merent donc à ne les plus craindre. Oc cupés de leurs guerres particulieres, ils re garderent moins la royauté comme une puis sance, que comme un vain titre. Ils ne pr virent rien, & ne prirent aucune précautio

Cependant un prince assez habile pou saisir les circonstances, devoit accroître so autorité; parce qu'il n'y avoit pas en Franc comme en Allemagne & en Angleterre, u corps qui pût s'opposer à ses entreprises; parce que d'ailleurs l'anarchie faisoit desir une puissance capable de protéger ceux q gémissoient sous l'oppression. C'est ain qu'en France, où les discordes étoient pl grandes, l'ordre devoit par cette raison se r tablir plutôt qu'en Angleterre & qu'en All magne. Philippe Auguste commença cet o vrage : Louis VIII fut au moins le sout nir; & S. Louis, qui l'avança considérabl ment, laissa à ses successeurs le pouvoir l'achever.

Ce gouvernement produit les plus grands desordres en Italie.

L'état de l'Italie étoit encore pire q celui de la France; parce qu'il ne pouvoit p s'y former une puissance capable de réprim l'anarchie : l'ambition des papes s'y opposo

Dans l'impuiſſance de la ſoumettre eux-mêmes, ils l'ont livrée aux tyrans qu'elle a produits, ou aux étrangers qu'ils y ont appelés; & ils l'ont réduite à un état de foibleſſe, d'où elle ne s'eſt pas relevée.

Comment les gouvernements prennent une meilleure forme.

La tyrannie ſe détruit par elle-même. Tous les ſouverains, qui ne connoiſſent aucune regle, ne travaillent qu'à leur ruine. Il faut qu'ils deviennent enfin auſſi mépriſables qu'ils étoient odieux, & que le peuple oſe ſonger aux moyens de ſortir de l'oppreſſion. C'eſt une révolution, qui eſt arrivée par-tout, preſque en même temps; mais avec des différences, parce que les circonſtances n'étoient pas les mêmes par-tout. En Allemagne & en France les communes contribuent à l'accroiſſement de la puiſſance du ſouverain, qui les prend ſous ſa protection. En Angleterre c'eſt tout le contraire, parce que les barons leur donnent entrée au parlement, afin de trouver en elles un appui contre les rois. Enfin en Italie où il n'y a ni corps ni ſouverains, qui les puiſſent protéger, elles commencent à former des républiques indépendantes.

Tel étoit à la fin du treizieme ſiecle l'état des choſes dans les principales parties de l'Europe. C'eſt l'époque où le chaos, produit & entretenu par tant de troubles, tend à ſe débrouiller. Le gouvernement féodal

se détruit, ou prend une meilleure forme: le clergé, souvent contenu, du moins en France, perd une partie de son autorité; & le peuple, qui commence à sortir de son abrutissement, se fait compter pour quelque chose.

Etat déplorable de Constantinople.

Constantinople étoit dans une situation tous les jours plus déplorable. Les Grecs l'avoient reprise sur les Latins en 1261, & Michel Paléologue, qui en avoit fait la conquête, laissa cet empire en 1282 à son fils Andronic Paléologue. Celui-ci, comptant que le ciel ne pouvoit manquer de prendre sous sa protection un prince aussi pieux que lui, & le défendre d'une maniere toute particuliere, ruina la marine comme une chose inutile, & qui ne causoit que de la dépense: mais le ciel permit que les Pirates vinssent impunément jusqu'aux portes de Constantinople.

Ces superstitions grossieres étoient alors en général le partage des Grecs. Pour terminer un schisme, qui duroit depuis quelque temps, les deux partis convinrent d'écrire de part & d'autre leurs raisons, & de jeter ensuite les deux écrits au feu, persuadés que Dieu déclareroit la vérité, en garantissant l'un ou l'autre des flammes. Les deux écrits furent brûlés, & le schisme continua.

On trouva par hasard dans l'église de S.te Sophie un écrit, qui causa les plus grandes inquiétudes, & sur lequel on délibéra comme sur l'affaire la plus importante. Cet écrit n'étoit cependant qu'une excommunication, qu'un patriarche déposé avoit prononcée secrétement contre l'empereur, & contre ceux dont il croyoit avoir à se plaindre. Ces traits suffisent pour faire voir que l'ignorance étoit aussi grande en orient qu'en occident, & je ne crois pas devoir entrer dans de plus grands détails.

Les François qui regnerent à Constantinople depuis 1204, jusqu'en 1261, sont Baudouin comte de Flandre, Henri son frere, Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, petit-fils de Louis VI, dit le Gros; Robert de Courtenai fils de Pierre, Jean de Brienne, & Baudouin frere de Robert de Courtenai. Pendant cinquante-sept ans que ces princes regnerent dans ce foible empire, Constantinople perdit le commerce, qui l'avoit soutenue auparavant. Elle acheva de se ruiner, & les Grecs conçurent une si grande haine pour les Latins, qu'ils devinrent tout-à-fait irréconciliables. Andronic Paléologue gagna l'affection du peuple, en renonçant aux démarches que son pere avoit faites pour la réunion des deux églises.

En effet, Michel, qui n'étoit pas sans mérite, s'étoit rendu odieux par ce projet de réunion. On le regardoit comme un excommunié, comme un infidele. Les moines crioient par-tout qu'il ne méritoit pas la sépulture; & Andronic, n'osant le faire enterrer avec cérémonie, se contenta de le faire couvrir d'un peu de terre pendant la nuit.





LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France & de l'Italie pendant les regnes de Rodolphe de Habsbourg, de Philippe le Hardi & de Charles d'Anjou.

Philippe III succéde à S. Louis.

LORSQUE nous nous sommes arrêtés pour considérer l'état de l'Europe, S. Louis, & Henri III étoient morts, Charles d'Anjou étoit roi de Naples & de Sicile, & Rodolphe de Habsbourg avoit été élu empereur.

Philippe III, dit le Hardi, fils de S. Louis, après avoir remporté quelques avantages sur les Maures, fit un traité de paix

1271 avec le roi de Tunis, & revint en France.

Edouard I à Henri III.

Edouard I qui avoit accompagné S. Louis, étoit encore en Sicile, lorsqu'il apprit la mort de Henri, son pere. Les seigneurs, sans attendre son retour, s'assemblerent, le reconnurent & lui prêterent serment de fidélité. On est étonné de cette soumission, quand on songe à leurs révoltes sous le dernier regne : mais elle fut l'effet de la réputation qu'Edouard avoit acquise. Les princes, Monseigneur, ont de l'autorité sur leurs sujets à proportion qu'ils en sont considérés. L'histoire de France & d'Angleterre en fournit bien des preuves. Edouard revint en 1274 dans ses états, & il fut reçu avec les plus grandes marques d'amour & de respect.

Rodolphe de Habsbourg élu empereur.

Afin d'être plus indépendants, les seigneurs d'Allemagne avoient choisi pour empereur un prince dont les états étoient peu considérables. Rodolphe avoit été grand maître d'hôtel d'Ottocare, roi de Boheme : mais il avoit du courage, & il jeta les fondements d'une maison qui deviendra florissante.

Objet de ce chapitre.

Je vais, dans ce chapitre & dans les suivants, vous faire jeter un coup d'œil sur les principaux événements, que fournissent l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Italie. J'aurai aussi occasion de parler de l'Es-

pagne dont les intérêts commencent à se mêler avec ceux des autres puissances. Mon objet est de vous montrer l'ensemble d'une histoire générale, que je n'ai pas dessein de faire; & je n'entrerai dans les détails sur chaque royaume, qu'autant que je le croirai nécessaire, pour vous faire saisir le fil des événements, & pour vous préparer à l'étude de l'histoire moderne.

Rodolphe rétablit la sureté.

Le premier soin de Rodolphe fut de réprimer les désordres, qui étoient une suite des troubles précédents. Il eut besoin d'autant d'adresse que de courage, parce que ses propres états le rendoient peu puissant; & que l'empire dont les revenus avoient été pillés, ne lui fournissoit guere que des soldats. Il réussit pourtant à rétablir la paix & la sureté.

Il fait déclarer rebelle Ottocare roi de Boheme.

Ottocare refusant de le reconnoître, Rodolphe, qui sut ménager les autres princes de l'empire, le fit déclarer rebelle dans une diete tenue à Augsbourg: on le condamna même à être dépouillé du duché d'Autriche, de la Stirie, de la Carniole & de la Carinthie qu'il avoit envahis.

Le roi de Boheme persista dans le refus de rendre hommage à Rodolphe, disant qu'il ne lui devoit rien, puisqu'il lui avoit payé ses gages. Cette réponse insultante ne fut

pas soutenue par des succès : Ottocare perdit la vie dans une bataille.

Fief dont il investit ses fils

L'empereur gagna si bien l'affection des Autrichiens & des Stiriens, qu'ils demanderent un duc de sa maison. Il avoit tout préparé pour les amener là, & pour ne point trouver d'opposition de la part des princes de l'empire. Ainsi du consentement des états assemblés à Augsbourg, il investit Albert, son fils aîné, de l'Autriche, de la Stirie, de la Carinthie & de la Carniole; & il investit encore du comté de Suabe Rodolphe, un autre de ses fils.

Il vend aux Italiens des priviléges & des immunités.

Occupé du gouvernement de l'empire & de l'agrandissement de sa maison, il ne chercha point à faire valoir ses droits sur l'Italie. Au lieu d'armer contre les villes qui refusoient de le reconnoître, il leur vendit les privileges & les immunités dont elles étoient jalouses. Lucques acheta sa liberté douze mille écus : Florence, Genes & Bologne ne l'acheterent chacune que six mille. Cette conduite fit passer Rodolphe pour un prince qui faisoit argent de tout, & flétrit sa réputation. Cependant pouvoit-on se rappeller les guerres précédentes, & ne pas trouver ces sortes de marchés avantageux tout-à-la fois à l'Allemegne & à l'Italie? Le pape Nicolas III profita des dispositions où étoit l'empereur & fit avec ce prince un trai-

é, qui fut tout à l'avantage du saint siege. 1299
Rodolphe mourut dans la dix-huitieme année de son regne. L'agrandissement de sa maison & l'ordre rétabli dans l'Allemagne font voir que, s'il n'avoit pas de grands états quand il parvint à l'empire, il avoit au moins des talents.

Sagesse d'Edouard I.

Pendant cet intervalle que nous venons de parcourir en Allemagne, Edouard travailloit avec son parlement au bonheur de ses peuples & il réunissoit à sa couronne le pays de Galles. Il en avoit fait la conquête sur Léolyn, qui avoit fait des courses sur ses états & qui ne cessoit d'exciter les mécontents d'Angleterre. Les Gallois étoient un reste des anciens Bretons : ils n'avoient point encore subi le joug des Anglois ; & ils se maintenoient dans l'indépendance depuis plus de huit cents ans.

Autorité de Philippe III.

En France Philippe III, dit le Hardi, jouissoit de tous les droits, qui sous ses prédécesseurs étoient devenus des prérogatives de la couronne, & il se les confirmoit tous les jours par l'usage. Il exerçoit le droit de ressort sur les justices des plus grands vassaux : il avoit seul celui d'établir de nouveaux marchés dans les bourgs & des communes dans les villes ; il régloit de son autorité ce qui concernoit les ponts, les chaussées, & tout ce qui intéressoit le public ; en

un mot, il avoit la police générale du royaume. Après quelques guerres peu importantes, une révolution, arrivée en Sicile en 1281, lui fit prendre les armes contre Pierre III, roi d'Arragon.

Puissance de Charles roi de Naples.

Charles, maître de la Sicile, de la Pouille, de la Calabre, des comtés de Provence, du Maine, d'Anjou, de l'île de Corfou & de celle de Malte, avoit encore à sa disposition toutes les villes Guelfes d'Italie ; & Marie, fille du prince d'Antioche, lui avoit cédé tous ses droits sur la principauté d'Antioche & sur le royaume de Jérusalem. Il avoit embelli Naples, où il faisoit sa résidence, à l'exemple de Frédéric II : il tenoit sur pied un nombre considérable de troupes ; & ses ports étoient remplis de vaisseaux. Charles paroissoit donc puissant : mais il ne l'étoit pas, si la puissance d'un prince se mesure sur ses vertus & sur ses talents. Celui-ci, pour vouloir acquérir encore, va bientôt perdre une partie de ce qu'il a.

Ses projets & ceux de Jean de Procida.

Il se préparoit, non-seulement, à la conquête du royaume de Jérusalem : il formoit encore le projet de faire la guerre à Michel Paléologue & de remettre sur le trône de Constantinople Baudouin, qui lui abandonnoit la Morée, plusieurs îles & la troisieme partie de tout ce qui seroit conquis sur l'empereur Grec. Mais Jean de Procida,

citoyen

itoyen de Salerne, dont les biens avoient té confisqués lorsque Charles monta sur le rône, & qui s'étoit retiré en Arragon, forma ui-même un autre projet; ce fut de mettre ur la tête de Pierre III, roi d'Arragon, la ouronne de Naples & de Sicile. Pierre, au este, avoit des prétentions, qui pouvoient aroître des droits: car il avoit épousé Constance, qui étant fille de Mainfroi & cousie de Conradin, se regardoit comme hériiere de la maison de Suabe. Jean de Proida, allant continuellement de Sicile en Arragon & à Constantinople, prépara les sprits à la révolte, & ménagea une ligue ntre Michel Paléologue & Pierre III: le remier fournit l'argent nécessaire, & le seond arma sous prétexte de porter la guerre n Afrique.

Le pape Nicolas III entre dans les vues de Jean de Procida.

Le roi de Naples étoit un vassal trop uissant pour les papes, qui prétendoient à our, & à qui on contestoit quelquefois jusu'au moindre village du patrimoine de S. ierre. Un pareil suzerain n'étoit pas fait our être toujours respecté. Nicolas III enra donc dans les vues de Jean de Procida, k donna un nouveau titre à Pierre d'Arragon, n lui offrant l'investiture du royaume de Naples & de Sicile. Telle étoit la situation les papes; trop foibles pour tenir leur vassal dans la dépendance, ils transportoient

cette couronne d'un Allemand à un Françoi
& d'un François à un Espagnol; comm
s'ils eussent voulu chercher dans toutes le
nations un prince, qui fût tout-à-la fo
soumis & puissant. Mais ils ne faisoien
qu'exposer ce malheureux pays à de nouve
les calamités.

Vêpres Siciliennes.

Charles, qui avoit indisposé contre li
Nicolas, se rendit encore odieux à ses sujet
qu'il ne cessoit de vexer. Voilà quelles son
les causes connues de la révolution, qui a
riva le jour de pâques de l'année 1282,
qu'on nomme les Vêpres Siciliennes; parc
que le massacre des François commença lor
que le peuple alloit à Vêpres. Si l'on
croit la plûpart des historiens, les Franço
auront été égorgés en même temps dans to
te la Sicile; & cette conspiration, qui
tramoit depuis plus de deux ans, n'au
éclaté qu'au moment précis, quoique le pe
ple de cette île & beaucoup d'étrangers fu
sent dans le secret.

Charles abandonne la Sicile à Pierre d'Arragon.

Quoi qu'il en soit, Pierre, qui avo
tout préparé pour son entreprise, saisit ce
conjoncture pour l'exécuter. Tout lui f
favorable. Les Siciliens le reçurent avec
grandes acclamations; & Charles, qui éto
en Sicile, fut obligé d'abandonner cette î
& de se retirer en Calabre. De la sorte,
Sicile & la Pouille formerent deux roya

nes séparés, dont l'un resta à la maison l'Arragon & l'autre à la maison d'Anjou.

Martin IV excommunie Pierre, & donne à Charles de Valois les royaumes de Valence & d'Arragon.

Cependant Nicolas étoit mort quelque emps auparavant, & le nouveau pape Marin IV, ayant embrassé les intérêts de Chares, excommunia Pierre, fit prêcher une roisade contre lui, & donna les royaumes le Valence & d'Arragon à Charles de Vaois, second fils de Philippe le Hardi.

Mort de Charles I roi de Naples. 1285

Charles d'Anjou n'eut que des revers usqu'à sa mort, qui arriva au commencenent de l'année 1285. Il laissa le royaune de Naples à son fils Charles II, prince le Salerne, qui étoit alors prisonnier de guerre.

De Pierre d'Arragon.

Pierre, se voyant assuré de la Sicile par a mort de Charles d'Anjou, & par la déention du prince de Salerne, porta toutes ses orces en Arragon, où le roi de France étoit entré, mais il fut défait & mourut des suies de ses blessures. La même année 1285, es fils Alphonse & Jacques lui succéderent; e premier sur le trône d'Arragon, & le second sur celui de Sicile.

De Philippe le Hardi.

Cependant les succès des François ne se soutinrent pas; ils furent au contraire suivis de grandes pertes, & Philippe le Hardi, contraint de repasser les Pyrénées, tomba malade à Perpignan, où il mourut.

Charles II est reconnu roi de Naples.

Tant de morts arrivées la même année mirent les nouveaux souverains dans la nécessité de négocier. Le traité ne rétablit pas la paix, mais le prince de Salerne recouvra la liberté; & Naples eut en lui un souverain qui se fit aimer. Il est connu sous le nom de Charles II, dit le Boiteux.





CHAPITRE II.

Des principaux états de l'Europe pendant le pontificat de Boniface VIII.

Au mois de juillet 1294 Pierre de Mourron fut élu pape, & prit le nom de Célestin V. C'étoit un homme simple, qui, dit l'abbé Fleuri, prenoit aisément ses pensées pour des inspirations, ses songes pour des révélations, & tout ce qui lui paroissoit extraordinaire pour des miracles. Il menoit la vie la plus austère dans un hermitage où il s'étoit retiré; & où plusieurs disciples s'étant venus joindre à lui, formerent un nouvel ordre religieux, qui prit de leur fondateur le nom de Célestins. Il dut le pontificat à la réputation de sa sainteté: les cardinaux, dit encore l'abbé Fleuri, se sentirent comme inspirés d'élire Pierre de Mourron.

Pierre de Mourron, Célestin V, élu pape. 1294

Cependant ils se repentirent bientôt de leur choix, & quelques-uns lui persuaderent de renoncer au pontificat, l'assurant qu'il ne

Il abdique, & Benoit Caïétan, Boniface VIII, lui

succédé. pouvoit le conserver en sureté de conscience. En effet, sans expérience, sans lumieres, & livré à tous ceux qui l'approchoient, il étoit tout-à-fait incapable de gouverner l'église. Il abdiqua quelques mois après, & on elut en sa place Benoît Caïétan, qui avoit contribué plus qu'aucun autre à lui faire prendre ce parti.

Mauvais raisonnement de ceux qui pensoient qu'un pape ne peut pas se démettre.

Il n'y avoit point encore eu de pape qui se fût démis, comme il n'y en a point eu depuis; & parce que les hommes ne raisonnent communément que d'après des exemples, c'étoit une grande question, de savoir si un pape peut se démettre. Car si d'un côté, l'on reconnoissoit qu'un ecclesiastique peut renoncer à sa dignité avec le consentement de son supérieur, l'on reconnoissoit aussi, d'un autre côté, qu'un pape n'a point de supérieur: il faut convenir que cela étoit bien embarrassant.

Traitement que Boniface VIII fait à Célestin V.

Boniface VIII, c'est le nom que prit Benoît Caïétan, craignant que Célestin n'eût la simplicité de se croire encore pape, & de juger que son abdication étoit nulle, parce qu'elle n'avoit pas été autorisée par un supérieur, fit enfermer ce saint homme dans un lieu si étroit, qu'il pouvoit à peine s'y coucher, & si mal sain qu'il falloit continuellement changer ceux qui le servoient, parce qu'ils y tomboient malades. Célestin y mourut lui-même treize mois après.

Boniface forma le projet de soumettre outes les puissances au saint siege : mais il oit bien foible en Italie, où les Gibelins ormoient un parti puissant, au milieu mêne du patrimoine de S. Pierre. Il étoit enore foible au dehors : car si les armes spituelles paroissoient redoutables à proportion u'on en étoit plus éloigné, elles s'affoiblissoient tous les jours, à mesure qu'on en faioit un usage plus fréquent. Il ne fit qu'augnenter les troubles, & donner occasion d'ourir les yeux sur l'abus, que les papes faioient de leur autorité. C'est ce que nous omprendrons en examinant sa conduite avec es différents princes de l'Europe.

Boniface VIII ét trop foible pour les projets qu'il médite.

En 1290, Alexandre III, roi d'Ecosse, tant mort sans enfants ; les Ecossois, qui ouloient éviter une guerre civile, choisirent Edouard pour juge entre les prétendants à la ouronne. Ce prince décida en faveur de Jean Bailleul, & saisit cette occasion pour faire reconnoître par les Ecossois même, que l'Ecosse étoit un fief mouvant de la couronne d'Angleterre. Devenu par-là souverain de ce royaume, il fit sentir tout le poids de son joug ; de sorte que Bailleul ne songea qu'aux moyens de sortir d'esclavage.

Troubles en Ecosse.

Sur ces entrefaites, la guerre s'étant élevée entre la France & l'Angleterre, Bailleul

Guerre entre la France &

l'Angleterre. s'allia de Philippe le Bel, fils de Philippe le Hardi, & Edouard s'allia d'Adolphe de Nassau, successeur de Rodolphe. Boniface voulut envain contraindre d'autorité ces princes à mettre bas les armes. Il est vrai que ses légats ne firent pas un voyage absolument inutile, car ils tirerent beaucoup d'argent des religieux d'Angleterre : mais ils ne réussirent pas à rétablir la paix. Edouard ayant conquis l'Ecosse, pendant que le roi de France lui enlevoit la Guienne, passa la mer pour joindre ses forces à celles du comte de Flandre. Alors les Ecossois se soulevèrent, Philippe eut de nouveaux succès, Edouard fut forcé à demander une suspension d'armes, & on fit une treve de deux ans.

1297

Boniface se porte pour juge entre le comte de Flandre & Philippe le Bel.

Le comte de Flandre, que Philippe vouloit punir comme vassal rebelle, ayant appellé au pape, Boniface se porta pour juge, & envoya l'évêque de Meaux son légat, pour sommer le roi à comparoître devant le tribunal du saint siege. Philippe, aussi étonné qu'un de ses sujets se fût chargé de cette commission, qu'indigné de cette entreprise du pape, répondit que sa cour des pairs avoit seule le droit de juger de ces sortes de différents, & qu'il n'avoit d'autre supérieur que Dieu. Cette tentative de Boniface n'eut pas d'autre suite. Bien loin de la soutenir, il ne songea pour lors qu'à ménager le roi

: France, afin de pouvoir accabler plus ſu-
ment les ennemis qu'il avoit en Italie.

Il avoit été Gibelin, quand il n'étoit en-
ore que particulier; & en devenant pape,
devint l'ennemi d'un parti qui avoit tou-
urs été contraire au ſaint ſiege. Il tenta
ut pour ruiner, ſur-tout, les Colonnes,
ui étoient de tous les Gibelins les plus ani-
és & les plus puiſſants.

Les Colonnes ne lui permettent pas de ſoutenir cette tentative.

Les Colonnes de leur côté ne gardoient
ıcun ménagement. Ils ne nommoient Bo-
face que Benoît Caïetan; ils refuſoient de
reconnoître pour pape; ils prétendoient
ıe la renonciation de Céleſtin étoit nulle,
: parce qu'un pape n'a point de ſupérieur,
: parce qu'elle lui avoit été arrachée par ſur-
iſe & par fraude: enfin ils ajoutoient qu'il
avoit bien des raiſons de nullité dans l'é-
ction même de Benoît, & ils demandoient
u'on tînt un concile général pour juger cet-
: queſtion. Cette diſpute cauſoit de grands
oubles en Italie.

Cependant Boniface étoit encore occupé
es affaires de Sicile, & il étoit entré dans
ɜs intérêts de Charles le Boiteux, qui l'a-
oit élevé ſur le ſaint ſiege.

Frédéric eſt couronné roi de Sicile, lorſque Jacques ſon frere cede cette île à Charles le Boiteux.

En 1291 Jacques étoit monté ſur le trô-
e d'Arragon après la mort d'Alphonſe, ſon
rere. Boniface le ſomma de tenir le traité,

par lequel Alphonse avoit promis de restituer la Sicile à Charles le Boiteux ; le menaçant, s'il désobéissoit, de lui ôter les royaumes d'Arragon & de Valence. Jacques, qui se voyoit encore menacé des armes de la France, fut enfin contraint de céder, & donna en 1294 sa renonciation à la Sicile. Mais Frédéric, son frere, qui commandoit pour lui dans cette île, refusa de la rendre, & fut couronné roi par les Siciliens. Tel étoit l'état de l'Italie vers l'année 1297.

En Allemagne Adolphe est déposé & Albert d'Autriche est élu.

Alors se préparoit une révolution en Allemagne. Pendant qu'Adolphe de Nassau étoit occupé à secourir le roi d'Angleterre contre le roi de France, une puissante ligue se forma tout-à-coup, le déposa, & donna l'empire au duc d'Autriche, Albert, fils de Rodolphe. Adolphe, ayant marché contre son ennemi, perdit la bataille & la vie; & Albert, sans concurrent, fut proclamé empereur dans une diete tenue à Francfort.

Troubles en Danemarck.

En 1286, Eric VII roi de Danemarck avoit été assassiné, & les conjurés avoient encore attenté à la vie d'Eric VIII, son fils & son successeur. Quelques-uns furent punis, d'autres se retirerent en Norwege, & quelques années après, l'archevêque de Lunden fut mis en prison, comme suspect d'entretenir des intelligences avec eux : mais il s'é-

nappa en 1297, & vint à Rome solliciter pape contre son souverain.

La mort de Ladislas IV, roi de Hongrie, it aussi une occasion de troubles pour ce royaume. Marie, sœur de Ladislas & femme e Charles le Boiteux, se porta pour héritie- de son frere, & céda ses droits à Charles-Martel, son fils. Ce prince fut couronné Naples par les légats de Nicolas IV: il se orma même un parti en sa faveur en Hongrie. Cependant il ne prit pas possession de e royaume; car André le Vénitien, parent u dernier roi, étant sur les lieux, se fit reconnoître, & en conserva une partie. Ces eux concurrents moururent la même année 301. Charles-Robert succéda aux droits e Charles-Martel, son pere, & fut outenu par Boniface; & les Hongrois donerent la couronne au fils de Venceslas, roi e Boheme. Voyons actuellement comment e pape va se mêler dans toutes les affaires e l'Europe. Je ne suivrai pas l'ordre des emps; car ce ne seroit pas l'ordre de la larté. — En Hongrie.

Il écrivit à son légat en Hongrie: *Le pontife romain, établi de Dieu sur les rois & sur es royaumes, souverain chef de la hiérarchie lans l'église militante, & tenant le premier rang sur tous les mortels, juge tranquillement de dessus son trône, & dissipe tous les maux* — Prétentions de Boniface sur la Hongrie

par son regard. A ces mots ne diroit-on pas que Boniface a le délire, & ne voit-on pas combien il compte sur l'ignorance & sur la stupidité des peuples ?

En conséquence de la souveraineté universelle qu'il s'attribue, il décide que Venceslas, fils de Venceslas roi de Boheme, n'a aucun droit sur le royaume de Hongrie, & qu'il n'avoit pas pu l'accepter des Hongrois mêmes sans l'agrément du saint siege. Il prétend qu'Etienne, qui en avoit été le premier roi chrétien, l'avoit donné à l'église romaine; & qu'au lieu d'en prendre la couronne de son autorité, il l'avoit voulu recevoir du vicaire de Jésus-Christ.

Il écrivit à Venceslas, que pour rendre justice à tout le monde, il se proposoit de le citer à son tribunal lui, son fils, la reine Marie & Charles-Robert. En effet, il les cita l'année suivante, & le roi de Hongrie n'ayant pas comparu non plus que son pere, il le déclara contumace, décida que le royaume de Hongrie ne pouvoit être électif, & l'adjugea à Marie & à Charles-Robert. Cette sentence ne servit d'abord qu'à fomenter la guerre civile.

Sur la Pologne.

Le pape fit encore de grands reproches à Venceslas, sur ce que prince prenoit le titre de roi de Pologne; & il le menaça des pei-

:s ſpirituelles & temporelles s'il ne le quit-
it pas; ſuppoſant comme notoire, que la
ologne appartenoit au ſaint ſiege. Cependant
près bien des troubles, les Hongrois recon-
urent Charles-Robert.

Sur l'Ecoſſe.

Boniface avoit les mêmes prétentions ſur Ecoſſe. Car lorſqu'Edouard en eut fait la onquête, il écrivit à ce prince : *Vous devez ivoir que le royaume d'Ecoſſe a appartenu nciennement de plein droit à l'égliſe romaine, lui appartient encore*; & croyant avoir aſ-z prouvé ſon prétendu droit, en diſant que erſonne n'en doute, il ordonna au roi d'Angleterre de retirer d'Ecoſſe tous ſes officiers. tentoit ainſi des démarches, au haſard de s abandonner, ſi elles ne réuſſiſſoient pas. Celle là fut abandonnée.

Il fomente les troubles en Danemarck.

Quant au roi de Danemarck, Boniface ugea qu'il avoit offenſé la majeſté divine, néprisé le ſaint ſiege & bléſſé la liberté ec-léſiaſtique. En conſéquence, il l'excommuia, mit ſon royaume en interdit, & le conamna à payer neuf mille marcs d'argent à archevêque de Lunden. Un légat vint en Danemarck, pour faire exécuter cette ſenence; & menaça le roi de le dépoſer & de lonner ſon royaume à un autre, s'il refuſoit le ſe ſoumettre au ſaint ſiege. Cette affaire roubla le Danemarck pendant pluſieurs années.

Ses prétentions sur l'empire d'Allemagne.

Boniface entreprenoit de gouverner l'Allemagne avec la même autorité. C'est à nous écrivit-il aux trois électeurs ecclésiastiques qu'appartient le droit d'examiner la personn de celui qui est élu roi des Romains, de l sacrer, de le couronner, ou de le rejeter s'il est indigne. C'est pourquoi nous vou ordonnons de dénoncer dans les lieux o vous jugerez expédient, qu'Albert, qui s prétend roi des Romains, comparoisse devan nous, dans six mois, par ses envoyés suffi samment autorisés & munis des pieces just ficatives de ses droits, pour se purger, s' le peut, du crime de leze-majesté comm contre le roi Adolphe, & de l'excommuni cation qu'il a encourue, en persécutant l saint siege & les autres églises, & pour fai sur tous ces points ce que nous lui prescriron Autrement nous défendrons étroitement au électeurs & à tous les sujets de l'em pire de le reconnoître pour roi des Ro mains; nous les déchargerons du serment d fidélité, & nous procéderons contre lui ses partisans avec les armes spirituelles temporelles, comme nous le jugerons à pr pos.

Les trois électeurs ecclésiastiques entr prirent d'exécuter les ordres du pape: ma Albert réprima leur audace, & les fit re trer dans le devoir.

Les Colonnes succombent.

Cette hauteur avec laquelle Boniface trai- e les rois, peut faire juger de sa conduite vec les Colonnes: il publia plusieurs bulles ontre eux; il les déclara incapables de toutes harges eccléfiastiques ou séculieres, infa- nes, schismatiques, hérétiques, excommu- iiés; & fit prêcher une croisade contre eux vec les mêmes indulgences que pour la Terre Sainte. Les Colonnes, quoiqu'alliés e Frédéric roi de Sicile, succomberent sous es armes de Boniface. Le pape se rendit naître de toutes leurs places: il ruina en- iérement Palestrine, qui en étoit la princi- ale; & ils furent réduits à se retirer en Si- ile ou en France. Cette guerre fut termi- iée en 1299.

Bulle *clericis laicos*.

Auparavant, en 1296, le pape voyant qu'E- ouard, Adolphe & Philippe continuoient a guerre, bien loin d'obéir à ses ordres, & le soumettre leurs différents à son tribunal, lonna la bulle *Clericis laicos*, pour leur en- ever les secours qu'ils retiroient du clergé. l défendit donc à tous les gens d'église de ournir de l'argent aux princes, soit par ma- niere de prêt, de don gratuit, de subside, ou à quelque autre titre que ce fût, sans la per- mission du saint siege; excommuniant les rois, les princes & les magistrats qui en exigeroient d'eux, tous ceux qui seroient chargés d'en faire la levée, & les eccléfiastiques mêmes

qui auroient la condescendance de se prêter à ce prétendu abus. Il disoit que les souverains n'ont aucun droit sur la personne ni sur les biens des ecclésiastiques; & que la puissance qu'ils usurpoient, étoit un effet de la haine ancienne des laïques pour les clercs. Cependant cette aversion, comme le remarque l'abbé Fleuri, ne remontoit pas à une si grande antiquité; puisque pendant les cinq ou six premiers siecles le clergé s'attiroit le respect & l'affection de tout le monde par sa conduite charitable & désintéressée.

Ordonnance de Philippe le Bel.

Aussitôt que cette bulle eut été publiée, Philippe le Bel rendit une ordonnance, par laquelle il défendoit de transporter hors du royaume de l'argent monnoyé ou non monnoyé & autres choses de prix; c'étoit tarir une des sources des revenus du saint siege.

Bulle du pape contre cette ordonnance.

Le pape répondit par une nouvelle bulle, où après s'être arrogé la puissance la plus étendue sur tous les fideles, il déclare que si la défense du transport d'argent hors du royaume s'étend jusqu'aux ecclésiastiques, c'est une entreprise téméraire, insensée, & qui mérite l'excommunication. Il ajoute ensuite que la défense qu'il a faite lui-même est conforme aux canons; que néanmoins il ne prétend pas priver le roi de tous les subsides

es que le clergé peut lui donner; mais seu-
ement qu'il n'en peut rien exiger qu'avec le
onsentement du saint siege; & qu'au reste,
e saint siege ne refusera jamais aux rois de
rance les secours que les besoins de l'état
endront nécessaires.

On voit par la réponse de Philippe, que
on commençoit à réfléchir sur les préroga-
ves de la royauté & sur les limites des
eux puissances. Les yeux s'ouvroient enfin;
c'est une obligation qu'on avoit à Bonifa-
e, dont les entreprises devoient, à cet égard,
âter les progrès de la raison. On murmu-
oit dans toute la France contre lui. Le
euple demandoit pourquoi les clercs, jouis-
nt des privileges des citoyens, ne partage-
ient pas les charges de l'état: s'il étoit plus
onvenable qu'ils dépensassent leur argent en
abits, en festins, en bouffons, que de payer à
César ce qui appartient à César: si avant qu'il
eût des clercs, il n'y avoit pas des rois &
es sujets; & si les sujets en devenant clercs,
essoient d'être sujets & d'être soumis aux
oix & aux charges. Les seigneurs mon-
roient leur mécontentement avec encore plus
e chaleur: car si le peuple se flattoit de
ouvoir être soulagé, lorsque les clercs por-
eroient une partie des impositions; les sei-
neurs voyoient avec plus de certitude,
u'ils seroient moins riches, lorsque les clercs

Cette bulle souleve toute la France contre les entreprises de Boniface.

ne payeroient rien. Enfin le clergé, qui gé missoit lui-même sous le despotisme de l cour de Rome, mêloit ses plaintes à celle de toute la nation; & il ne faut pas s'e étonner; car s'il y avoit quelques bulles qui l'exemptoient de payer des subsides a roi & aux seigneurs, il y en avoit beaucou plus, qui le forçoient d'en payer au sain siege. Dans ce temps-là même, il arriv deux légats, chargés de lever de l'argent su les ecclésiastiques, avec pouvoir d'excommu nier Philippe, s'il s'y opposoit. Ils appo toient aussi une bulle, par laquelle le pap ordonnoit une continuation de treve au r d'Angleterre & au roi de France: car il portoit toujours pour juge du différent d ces souverains; fondé sur ce qu'un des deu commettoit un péché en continuant la gue re, puisqu'un des deux avoit tort.

Jusqu'alors les papes avoient toujours m nagé quelques puissances; ils se conduisoie au moins de maniere à s'assurer des vassau contre le suzerain. Boniface, moins adroi attaque en même temps le roi & les seigneu il offense le peuple, jaloux des exemptio qu'il accorde au clergé; il mécontente le cle gé même, qu'il charge d'impôts: en un mo il souleve la nation entiere, il force tous l sujets à n'avoir d'autres intérêts que ceu du roi: au moins ce pontife là n'étoit p politique.

Les légats, témoins du cri de la France, rent la sagesse de suspendre les excommunications, & le pape lui-même fut contraint céder. Il se plaignoit qu'on eût mal inrpréré sa bulle ; & il l'interpréta lui-mêe, en donnant une autre bulle, qui disoit ut le contraire. Car il déclara qu'il n'avoit s entendu défendre les dons ou prêts vontaires, faits par le clergé au roi ou aux igneurs ; ni les services ou redevances dont ; ecclésiastiques étoient chargés à cause de ırs fiefs ; & il reconnut que le roi pouit demander au clergé un subside & le cevoir, sans même consulter le saint ge.

Boniface donne une bulle contradictoire.

Cette nouvelle bulle parut en 1197, st-à-dire, dans un temps où Boniface avoit soin des secours de la France contre les olonnès & contre Frédéric, roi de Sicile. harles, comte de Valois & frere de Philippe Bel, fut chargé de conduire les troupes stinées à cette guerre. Albert regnoit alors Allemagne. Mais Boniface, qui ne vouloit s le reconnoître, crut que s'il ne pouvoit s exercer le droit, qu'il s'arrogeoit, de créer empereur, il pouvoit au moins nommer Italie un vicaire de l'empire, & Charles de alois accepta ce titre. C'est ainsi que les inces François, dans le temps même qu'ils sistoient au pape, l'autorisoient dans ses en-

Il nomme vicaire de l'empire Charles de Valois.

treprises sur les princes étrangers. Tant i est vrai qu'ils se conduisoient moins par prin cipes que par intérêt : mais c'étoit un intérê mal entendu. Les papes n'auroient pas tent d'ôter des couronnes, si aucun prince n'avoi voulu en recevoir d'eux.

Il le reconnoît pour empereur d'orient.

Boniface fit épouser au comte de Valoi Catherine de Courtenai, petite-fille de Bau douin, que Michel Paléologue avoit détrôn En conséquence de ce mariage, il le recon nut pour empereur d'orient & il lui accord des décimes extraordinaires sur tous les bien ecclésiastiques de France, d'Angleterre, d'I talie, de Sicile, de Sardaigne, de Corse, d la principauté d'Achaïe, du duché d'Athèn & des îles voisines.

Charles de Valois échoue dans ses projets, & se fait mépriser.

Ce comte fit des préparatifs pour faire va loir ses droits sur l'empire de Constantinopl Il se rendit à Florence, où le pape l'envoy avec le titre de pacificateur de la Toscane, & où il ne fit qu'entretenir les factions & l troubles. Peu de temps après, il tourna s armes, avec aussi peu de succès, contre Fr déric. Son dessein étoit de faire rentrer l Sicile sous la domination de Charles le Bo teux, qui promettoit de l'aider de toutes s forces à la conquête de Constantinople : ma il fut contraint de faire un traité, par lequ Frédéric resta maître de la Sicile, avec le titr

e roi de Trinacrie. En un mot, Charles de
'alois ne fut heureux, ni sage dans ses entre-
rises; *tanto che vituperato, con perdita di*
iolti suoi, ritornò in Francia, dit Machia-
el. Il laissa aux héritiers de sa femme le
ain titre d'empereur d'orient: titre avec le-
uel ils formerent toujours de grands projets,
: n'entreprirent jamais rien. Quant à Char-
s le Boiteux, il employa le reste de son re-
ne à rendre florissants la ville & le royaume
: Naples.

Pendant que Charles de Valois entroit
ins toutes les vues de Boniface, ce pape re-
enoit ses premieres démarches avec la Fran-
:. Ne pardonnant point à Philippe d'avoir
›nné retraite aux Colonnes, & de reconnoî-
e Albert pour roi des Romains, il publia en
300 une nouvelle bulle, par laquelle il ré-
actoit l'interprétation qu'il avoit donnée de
bulle *Clericis laicos*; disant que cette inter-
:étation avoit été une grace, & qu'il pou-
›it révoquer ses graces, comme il pouvoit
s accorder.

Boniface rétracte la bulle contradictoire à la bulle *Clericis laicos*

Il y avoit en France un évêque de Pa-
iers, insolent, intriguant & rebelle. Bo-
face le choisit pour son légat, & le char-
ea de ses ordres. Il s'agissoit entre autres
hoses d'engager le roi à se croiser pour la
'erre Sainte. On s'attendoit, sans doute, à

Audace insolente de l'évêque de Pamiers.

un refus, & c'eſt ce qu'on demandoit: car pape ſe croyoit en droit de ſévir contre u prince, qui refuſoit ſes armes à l'egliſe. L' vêque eut l'audace de dire à Philippe, que conduite qu'il tenoit depuis long-temps, m ritoit des peines qu'on n'avoit que trop diff rées; & qu'il verroit bientôt ſon royaume e interdit, & ſa perſonne frappée d'anathên & d'excommunication. Enfin il ſoutint l prétentions des papes, dont il ſe diſoit le ſ jet, & leur puiſſance temporelle ſur tous l ſouverains.

Un pareil attentat méritoit ſans doute d' tre puni. Déterminé à faire le procès à ce ſu jet rebelle, le roi le fit mettre en priſon, il nomma des commiſſaires pour le juger. fallut néanmoins uſer de ménagements, & avoir la condeſcendance de le remettre e tre les mains de ſon métropolitain, l'arch vêque de Narbonne. La puiſſance du cler étoit telle, que le ſouverain ne pouvoit pa ſans imprudence, ſévir de ſa ſeule autorit contre un de ſes membres.

Audace ou délire de Boniface VIII.

Le pape réclama, & ce fut le ſujet de pl ſieurs bulles. Il ſe dit établi ſur les rois ſur les royaumes, avec plein pouvoir d'arr cher, de détruire, de diſſiper & d'édifie » Mon cher fils, écrivoit-il à Philippe, » vous laiſſez pas perſuader ce qu'on veut vo

» faire croire, que vous n'avez point de supé» rieur sur la terre, & que vous n'êtes point » soumis au chef de la hiérarchie ecclésiasti» que : c'est être insensé que de penser de la » sorte, & celui qui s'obstine à demeurer dans » cette erreur, cesse d'être fidele, & n'est plus » dans le bercail de son pasteur ». Par d'autres bulles, il ordonna aux évêques, aux chapitres & aux universités de se rendre à Rome, afin de délibérer sur les réformes à faire en France, & il somma le confesseur du roi de venir lui rendre compte de sa conduite & de celle de son pénitent.

Les états prennent la défense de Philippe le Bel.

Mais les états ayant été assemblés, l'indépendance de la couronne fut généralement reconnue. Le roi renouvella la défense de porter de l'argent hors du royaume : il défendit à tous les sujets de sortir de France, sans sa permission ; & Guillaume de Nogaret présenta une requête, dans laquelle il déclara Boniface intrus, & convaincu de simonie, d'hérésie & de plusieurs autres crimes.

Les seigneurs écrivirent ensuite aux cardinaux, pour les assurer de l'intention où ils étoient de défendre le roi contre les entreprises du pape. Le clergé écrivit la même chose à Boniface même, quoiqu'avec des termes plus ménagés. Enfin le tiers état fit aussi connoître par une lettre, qu'il étoit dans les mêmes dispositions.

Boniface tient un concile contre ce prince.

Alors le pape tint à Rome un concile, dans lequel il éclata contre Philippe le Bel; & il donna une bulle par laquelle il déclara que ceux qui prétendent que la puissance temporelle ne dépend pas de la puissance spirituelle, sont Manichéens, puisqu'ils admettent deux principes. C'est ainsi qu'il abusoit des termes.

Il cherche un appui dans Albert qu'il reconnoît.

Cependant il ne comptoit pas assez sur la force de ses mauvais raisonnements, pour négliger de se fortifier par quelque autre voie. Il crut qu'Albert pouvoit être favorable à ses desseins; & dès lors cet usurpateur, cet homme indigne du trône devint à ses yeux un souverain légitime. Il le reconnut pour tel par une bulle datée du 30 avril 1303. Albert, qui auroit pu se prévaloir du besoin que le pape avoit de le ménager, acheta cette bulle par les soumissions les plus basses. Il reconnut que l'empire romain avoit été transféré par le saint siege, des Grecs aux Allemands, en la personne de Charlemagne; que le droit d'élire le roi des Romains, destiné à être empereur, avoit été accordé par le saint siege à certains princes ecclésiastiques & séculiers; & que les rois & les empereurs reçoivent du saint siege la puissance du glaive matériel: enfin il promit de défendre les droits du saint siege contre tous ses ennemis, quels qu'ils fussent, rois ou autres souverains; de ne faire

vec eux aucune alliance, & de leur déclarer guerre, si le pape l'ordonnoit. Cependant malgré ces engagements, il vécut toujours en parfaite intelligence avec Philippe. Ce prince sacrifioit l'empire à ses intérêts particuliers. n'étoit occupé que de l'agrandissement de maison ; & pour procurer des établissements à ses fils, il ne craignoit pas de commettre des injustices. Elles lui coûterent en la vie: car il fut assassiné quelques années près. 1308

Appel en France au futur concile général contre les entreprises de Boniface.

Si le pape trouvoit peu d'obstacles en llemagne, il en trouvoit tous les jours de us grands en France. Dans une assemblée ue Philippe tint le 13 Juin 1303, Guillaue du Plessis présenta une requête, qui connoit vingt-sept articles d'accusation contre oniface; & il offrit de les prouver dans un ncile général, dont il demanda la convotion, & auquel il appella de toutes les océdures que Boniface avoit faites, ou pouoit faire. Tous ceux qui composoient cette semblée, sans en excepter les ecclésiastiques, lhérerent à la convocation du concile & à ppel. Depuis ce jour jusqu'au mois de sepmbre inclusivement, le roi obtint plus de pt cents actes d'adhésion. Les universités, s communautés des villes, les évêques, les apitres, les cathédrales, les collegiales, les bés, les ordres religieux, & même les fre-

rés mendiants, presque tout le monde ap
pella.

Erreur où l'on étoit encore.

Par cet appel, on reconnoissoit donc qu
les conciles sont les juges des rois; reste de
préjugés établis dons les siecles précédents
Mais on commençoit au moins à se douter
que les papes sont soumis aux conciles géné
raux, & c'étoit déja quelque chose.

Boniface fulmine des bulles, est arrêté & meurt.

Boniface fulmina des bulles contre le ro
contre les universités, & contre tous ceu
qui adhéroient à l'appel; & les choses e
étoient-là lorsqu'il fut arrêté dans Anagni
par Nogaret, Sciarra Colonne & quelque
autres, que Philippe avoit chargés de l'en
lever. On pilla son palais, on le mit e
prison, on l'insulta même sans égard pou
son caractère. Cependant les habitants d'A
nagnie, qui s'intéressoient à ce pontife, pa
ce qu'il étoit né parmi eux, armerent, cha
serent les François, lui rendirent la libert
& le conduisirent à Rome. Il y mour
peu de jours après, le 11 octobre 130
Lorsqu'il fut arrêté, il devoit publier un
bulle, dans laquelle il disoit que, comm
vicaire de Jésus-Christ, il avoit le pouvo
de gouverner les rois avec une verge de fe
& de les briser comme des vaisseaux de terr
Il la finissoit en disant que Philippe avo
manifestement encouru les excommunication

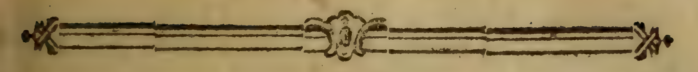
portées par plusieurs canons. Ses vassaux & tous ses sujets y étoient déliés du serment de fidélité; & nous défendons, ajoutoit-il, de lui obéir, & de lui rendre aucun service.

On doit à ce pape l'institution du jubilé, ou plutôt cette institution pieuse se fit, pour ainsi dire, toute seule; en l'année 1300 un vieillard âgé de 107 ans se souvint qu'un siecle auparavant son pere étoit venu à Rome, & avoit gagné des indulgences en visitant l'église de S. Pierre; d'autres vieillards se rappellerent aussi qu'en effet l'an 1200 ils avoient vu des pélerins venir à cette église. Ainsi le bruit se répandit à Rome que tous ceux qui visiteroient l'église de S. Pierre cette année 1300, gagneroient une indulgence pléniere, & le pardon de tous leurs péchés, & on se persuada qu'à chaque centieme année on pouvoit obtenir la même grace. Aussitôt tout le peuple fut en mouvement, & il y eut un concours prodigieux à S. Pierre. Le pape Boniface qui observoit cette dévotion fit faire des recherches pour en découvrir l'antiquité, & d'après ses informations, fit, avec l'avis des cardinaux, dresser une bulle pour confirmer l'opinion pieuse qui s'étoit établie d'elle-même, & pour assurer une indulgence pléniere à tous ceux, qui, munis du répentir & de la confession, visiteroient

Institution du jubilé.

respectueusement les églises de S. Pierre, & de S. Paul chaque centieme année. On assure que pendant le cours de 1300, il y eut continuellement à Rome deux cents mille pélerins étrangers, & cette affluence, qui n'a guére diminué dans les siecles suivants a amené le rapprochement & la multiplication des jubilés tels que nous les voyons aujourd'hui.





CHAPITRE III.

Des principaux états de l'Europe depuis la mort de Boniface VIII jusqu'à celle de Philippe le Bel.

BENOIT XI, successeur de Boniface, voulant sincérement rétablir la paix, révoqua les bulles qui avoient causé les troubles, & annulla jusqu'aux sentences portées contre les Colonnes. Malheureusement il n'occupa le saint siege que huit mois, & les cardinaux divisés le laisserent vaquer pendant onze, ou à peu près.

Pontificat de Benoît XI.

La Flandre étoit alors le théâtre de la guerre. Lorsque Edouard fut forcé de se retirer, il abandonna le comte de Flandre, qui, croyant pouvoir compter sur la clémence du roi de France, vint se jeter à ses pieds. Mais Philippe le fit mettre en prison, & réunit le comté de Flandre à la couronne, déclarant que ce prince avoit mérité par sa félonie la confiscation de son domaine.

Guerre de Flandre.

Cette entreprise avoit été suivie de plusieurs révoltes, lorsque Gui, un des fils du comte de Flandre, vint au secours des révoltés avec quelques troupes Allemandes. Les François furent défaits à Courtrai: mais en 1304 Philippe remporta une victoire complete. Par le traité de paix, qui se fit l'année suivante, il demeura maître de la Flandre en deça de la Lippe, & il rendit tout le reste à Robert, fils aîné du comte de Flandre, qui étoit mort dans sa prison. Peu auparavant il avoit rendu la Guienne au roi d'Angleterre.

Election de Clément V.

Cependant les cardinaux, las d'être renfermés dans le conclave, étoient enfin convenus d'un moyen de conciliation. La faction, attachée à la mémoire de Boniface, voulant un pape qui entrât dans ses vues, ou qui du moins n'y fût pas contraire, nomma trois sujets, & laissa le choix d'un des trois à la faction qui vouloit un pontife favorable aux Colonnes & au roi de France.

Par cet accord Philippe, se trouvant maître de choisir entre les trois sujets présentés, donna la préférence à l'archevêque de Bordeaux, & ce fut à condition, 1°. qu'il le réconcilieroit avec l'église; 2°. qu'il révoqueroit toutes les censures fulminées contre lui; 3°. qu'il lui accorderoit les décimes de son royaume pendant cinq ans; 4°. qu'il annulleroit tout ce que Boniface avoit fait, &

[redacted]

u'il flétriroit la mémoire de ce pontife; 5°.
u'il rétabliroit dans la dignité de cardinal &
ans leur premiere fortune Jacques & Pierre
:olonne. Enfin il demanda encore une sixie-
ie chose, qu'il se réserva d'expliquer en
:mps & lieu. L'archevêque promit tout,
: jura sur le corps de Jésus-Christ de tenir sa
romesse. Cette convention ne rendoit pas
on élection bien canonique, & faisoit voir
ailleurs que Philippe avoit encore bien des
:éjugés. Avoit-il besoin d'être réconcilié
vec l'église? Avoit-il besoin que les censu-
:s de Boniface fussent révoquées? Avoit-il
:soin de la protection du pape pour lever
s décimes dans son royaume? Mais c'étoit
s erreurs de son siecle.

Extorsions de ce pontife.

Clément V, c'est le nom que prit le nou-
:au pape, transporta le siege pontifical à Car-
:ntras, au grand mécontentement des cardi-
:ux Italiens, qui reconnurent avoir été trom-
:s. Le clergé de France n'étoit pas plus con-
:nt du séjour que le pape faisoit dans ce ro-
aume. Car il se voyoit tous les jours char-
: de nouveaux impôts. Clément extorquoit
: toutes les églises des sommes considéra-
les, pendant qu'il oublioit l'Italie, & qu'il
bandonnoit le patrimoine de S. Pierre à qui
vouloit piller. Il s'appropria la premiere
nnée des revenus de tous les bénéfices, qui
aqueroient en Angleterre dans le cours de

deux ans, évêchés, abbayes, prieurés, pr
bendes, cures & jusqu'aux moindres bén
fices. De pareilles extorsions, étant dev
nues des droits avec le temps, sont aujour
hui ce qu'on nomme des annates.

Clément est fidele aux promesses qu'il avoit faites à Philippe le Bel.

Clément satisfit Philippe le Bel sur to
tes les promesses qu'il lui avoit faites: il n
eut que la condamnation de Boniface, qu
entreprit d'empêcher, sans paroître néanmoi
vouloir manquer à ses engagements. Le r
qui la poursuivoit avec chaleur, demand
qu'on tînt à ce sujet un concile général;
le pape qui prenoit différents prétextes po
éloigner le jugement d'une affaire scandal
se, y mit tant de retardement, que Philip
enfin se désista. Ce prince crut sans doute
mémoire de Boniface assez flétrie par tou
les procédures, qu'on faisoit contre lui dep
plusieurs années. Les esprits se trouvant do
1311 refroidis, le concile général, tenu à Vienn
déclara que Boniface n'avoit point été hé
tique; & il y eut deux chevaliers Catalans q
offrirent de le prouver par-le combat. O
ne parla point d'ailleurs des autres crim
dont ce pape avoit été accusé.

Abolition des Templiers.

C'est dans ce même concile que l'or
des Templiers fut pour jamais proscrit & ab
li. On accusoit ces moines guerriers
bien des crimes, on les poursuivoit dep
plusieurs années, & on les avoit fait arrêter

13(

1307. Cependant étoient-ils en effet coupables de toutes les horreurs qu'on leur imputoit ? ou leurs richesses avoient-elles excité la jalousie & l'avidité de leurs ennemis ? C'est une question assez problématique. Mais il nous suffit de savoir qu'il y a eu des Templiers, & qu'il n'y en a plus.

En Angleterre, en France & ailleurs les biens des Templiers furent donnés aux Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, aujourd'hui les chevaliers de Malte. En Allemagne, on leur permit de passer dans l'ordre Teutonique ou dans celui de S. Jean. En Arragon, il fallut leur faire la guerre pour les détruire : mais ils ne furent traités nulle part aussi inhumainement qu'en France. Philippe eut part à leur dépouille, & le pape ne s'oublia pas.

Vers le même temps la ville de Lyon fut réunie à la couronne. Depuis plusieurs siecles, détachée du royaume de France, elle avoit fait partie successivement du royaume d'Arles, de celui de Bourgogne, de l'empire, & elle étoit enfin tombée sous la puissance temporelle de l'archevêque. Cependant comme ce souverain ecclésiastique ne jouissoit que d'une autorité contestée, les rois de France avoient eu souvent occasion de se porter pour médiateurs entre l'archevêque & les bourgeois. Par là, ils acquirent insensiblement des droits

Lyon est réuni à la couronne.

ſur cette ville ; & en 1292, Philippe le Be avoit pris les habitants ſous ſa ſauve-garde L'archevêque, protégé par le ſaint ſiege, conſerva néanmoins la ſouveraineté juſqu'au pontificat de Clément V. Les choſes ayan changé de face ſous un pape dévoué à la France, il ſouleva les bourgeois, lorſqu'i voulut rentrer par la force dans les droit dont il avoit joui. Alors les troupes du ro marcherent, & l'archevêque fut contraint de céder la juriſdiction temporelle ſur la ville ſur le château de S. Juſt & ſur leurs appartenances ; ſe la réſervant ſeulement ſur le château de Pierre-enciſe, avec le droit de battre monnoie & d'avoir des troupes de pied & de cheval dans la ville. On lui accordoit ces troupes pour les guerres particulieres qu'i pouvoit avoir avec des ſeigneurs voiſins.

Edouard I obtint de Clément V la permiſſion de violer les chartes & de mettre des décimes ſur le clergé.

En Angleterre, Edouard ſongeoit aux moyens d'étendre ſon autorité. Il ſe fit diſpenſer par Clément du ſerment qu'il avoit fai au ſujet des chartes : car les papes croyoien toujours leur pouvoir au deſſus des engagements les plus ſacrés. Il obtint de ce pontiſe des décimes ſur le clergé, & il lui en envoya la moitié ; achetant de lui la permiſſion de mettre des impoſitions ſur les biens des eccléſiaſtiques, & reconnoiſſant qu'i n'en pouvoit pas mettre ſans l'aveu du ſain ſiege. Il eût été plus ſage de ſe priver d'un

pareil secours : mais alors les souverains n'en avoient pas davantage.

Le parlement ne vouloit pas qu'Edouard abandonnât au pape la moitié des décimes. Ce prince n'y eut aucun égard ; & il paroissoit se disposer à mépriser les loix de la nation, lorsque l'Ecosse soulevée lui donna d'autres soins. Cette guerre l'occupa jusqu'en 1307, qu'il mourut. Son fils, Edouard II, fit la paix avec la France. Ce prince, livré à ses favoris, regna parmi les troubles, reçut la loi de son parlement, fut déposé, mis en prison, & périt dans les tourments en 1327. J'anticipe sur ce regne, qui ne mérite pas de plus grands détails.

Il a pour successeur Edouard II son fils, qui meurt en prison.

Le despotisme échoue tôt ou tard. Lorsqu'en 1308 Albert reçut la mort pour prix de ses injustices, il marchoit contre les Suisses, que la dureté de son gouvernement avoit soulevés. Trois cantons, Ury, Schweitz & & Underwald, commencerent une confédération, dans laquelle de nouveaux cantons entrerent bientôt ; parce que les empereurs furent assez aveugles, pour rendre le joug d'autant plus pesant, qu'on le souffroit avec plus d'impatience.

Confédération des Suisses.

Quelques historiens prétendent qu'après la mort d'Albert, Philippe le Bel eût des vues sur l'empire, ou qu'il voulut au moins faire élire son frere, Charles de Valois. Il com-

Henri, comte de Luxembourg, successeur d'Albert.

muniqua, dit-on, son dessein à Clément, qui, feignant de l'approuver & d'y vouloir concourir, écrivit secrétement aux électeurs, pour les inviter à prévenir les demarches du roi de France, & à proclamer au plus tôt Henri comte de Luxembourg. Si Philippe s'ouvrit à ce pontife, il commit une grande imprudence: car il devoit bien présumer que les papes, qui regardoient alors l'empire comme un fief de l'église, ne voudroient pas pour feudataire un prince puissant, qui avoit résisté si fortement à Boniface. Il devoit déja craindre assez de résistance de la part des princes Allemands, dont l'intérêt n'étoit pas de choisir un chef capable de leur donner la loi. Quoi qu'il en soit, Henri de Luxembourg

1309 fut élu & couronné à Aix-la-Chapelle sous le nom d'Henri VII.

Henri VII passe les Alpes.

Comme les anciennes factions subsistoient toujours en Italie, Henri voulut profiter des troubles qu'elles y causoient; & comptant rentrer dans les droits que ses prédécesseurs avoient perdus, il passa les Alpes en 1311. Il paroît que Clément, à qui cette entreprise donna de l'inquiétude, engagea Robert, roi de Naples, & fils de Charles le Boiteux, à traverser l'empereur de tout son pouvoir. Au lieu de se rendre lui-même à Rome pour le couronner, comme il l'avoit promis, il en donna la commission à cinq cardinaux par une

bulle, qui commençoit ainsi : » Jésus-Christ,
» le roi des rois, a donné une telle puissance
» à son église, que les royaumes lui appartiennent ; qu'elle peut élever les plus grands
» princes, & que les empereurs & les rois
» doivent lui obéir & la servir. »

Cependant Henri & les Gibelins faisoient la guerre aux Guelfes & à Robert. Clément écrivit donc aux cardinaux, d'ordonner au moins une treve à ces deux princes, ajoutant que puisqu'ils étoient engagés à l'église par serment de fidélité, ils devoient être les plus disposés à la défendre, & que le souverain pontife pouvoit les obliger à mettre bas les armes.

Henri, jugeant à ce langage que Clément le regardoit comme vassal du saint siege, consulta des jurisconsultes, qui démontrerent le peu de fondement des prétentions du pape. Il protesta donc, il fit plus : car il déclara criminel de leze-majesté Robert, dont il se prétendoit le suzerain. Clément de son côté prit la défense du roi de Naples, en excommuniant quiconque attaqueroit ce prince. Ainsi la guerre s'allumoit, & elle alloit causer de nouveaux maux lorsque Henri VII mourut en Toscane, l'an 1313.

Il proteste contre les prétentions de Clément.

1313

Le pape publia deux bulles contre la mémoire de cet empereur. Il y soutenoit ses prétentions, il se donnoit pour successeur à

Bulles de ce pape contre la mémoire de

Henri & contre les Vénitiens.

l'empire pendant la vacance du trône : il cassoit la sentence portée contre Robert, & il le faisoit vicaire de l'empire en Italie. Clément qui tenoit depuis quelque temps sa cour à Avignon, pouvoit plus impunément s'arroger toute autorité sur les princes, parce que cette ville appartenoit au roi de Naples. Plus de quatre ans auparavant, il avoit publié une bulle terrible contre les Vénitiens, qui avoient enlevé Ferrare à la maison d'Este. Ce n'est pas qu'il voulût prendre les intérêts de cette maison : il prétendoit, au contraire, que cette ville appartenoit au saint siege. Une croisade qu'il fit prêcher, & les succès du cardinal Arnaud de Pelegrue, son général, réaliserent ses prétentions. Il mourut au mois d'avril

1314 1314, & Philippe ne lui survécut que de quelque mois.





CHAPITRE IV.

Du gouvernement de France sous Philippe le Bel.

Lumieres nécessaires aux magistrats depuis le regne de S. Louis.

LORSQUE le duel judiciaire étoit reçu dans les tribunaux, le plus ignorant magistrat étoit un juge compétent: car il n'étoit pas bien difficile de déclarer vainqueur le champion qui avoit vaincu. Mais les lumieres devinrent nécessaires, quand S. Louis eut proscrit cette maniere absurde de rendre la justice. Il fallut entendre des témoins, consulter des titres, connoître les coutumes, pénétrer l'esprit des loix : en un mot, il fallut de l'étude & du raisonnement.

Ignorance des conseillers jugeurs.

Les seigneurs les plus instruits savoient à peine signer leur nom. Ils continuerent néanmoins de siéger dans les tribunaux & dans le parlement; & on les nomma *Conseillers jugeurs*, par ce qu'ils avoient seuls le droit d'opiner & de faire les arrêts.

Elle force à créer des con

Mais comme on ne peut pas juger sans être instruit, ce fut une nécessité d'admettre

seillers rapporteurs.

dans les cours de justice des conseillers rapporteurs ; c'est-à-dire, des hommes chargés de faire le rapport des affaires, & de suppléer à l'ignorance des juges. On les prit dans la bourgeoisie & dans le bas clergé. Ils savoient lire, ils savoient écrire : ils avoient quelque routine de la procédure, qui se suivoit dans les tribunaux ecclésiastiques ; & on les nommoit *légistes*, parce qu'ils étoient censés savoir les loix. Voilà le changement qui se fit dans l'administration de la justice, sous le regne de Philippe le Bel.

Ceux ci se rendent maîtres du parlement.

Ces conseillers rapporteurs n'avoient point de voix : mais il est aisé de comprendre qu'ils dictoient les arrêts, & que, par conséquent, ils étoient les vrais juges. Ils ne tarderent donc pas à se rendre maîtres du parlement, & ils donnerent naissance à cet ordre de citoyens, que nous nommons la *robe*.

Les seigneurs n'eurent pas de peine à leur abandonner l'administration de la justice : trop ignorants pour la rendre par eux-mêmes, ils regarderent au dessous de leur courage une fonction qui demandoit des lumieres. La roture des magistrats, qui prenoient leur place, avilit de plus en plus à leurs yeux la profession la plus noble ; & ils crurent se dédommager de leurs pertes par le mépris. De là est venu un préjugé qui subsiste encore. Je dis un pré-

gé : car si l'on juge de la noblesse d'une profession par la nécessité dont elle est, & par les connoissances qu'elle demande, l'épée ne peut pas se prétendre plus noble que la robe. L'épée d'ailleurs n'a-t-elle pas perdu de sa considération, &, par conséquent, de sa noblesse, en perdant l'administration de la justice.

Quoi qu'il en soit, les seigneurs furent si aveugles, qu'ils dédaignerent de nommer les légistes, qui devoient les représenter & juger en leur nom. Ils en laisserent le choix au roi, qui, n'ouvrant le parlement qu'à des hommes à lui, acquit tous les jours plus d'autorité.

L'aveuglement des seigneurs laisse au roi le choix des légistes.

A la tenue de chaque parlement, le roi en nommoit les magistrats. Les gens de robe ne songeoient donc qu'à plaire au prince, qui seul les pouvoit employer ; & ils s'appliquoient à dégrader la noblesse, dont le mépris les offensoit. Il s'agissoit cependant de se faire des principes pour étendre les prérogatives royales aux dépens de celles des seigneurs ; & voici comment ils se conduisirent.

Ils avoient lu la bible. Voyant donc que le titre de roi étoit commun à David & aux Capétiens, ils conclurent de ce seul mot, que les Capétiens devoient jouir en France des mêmes droits dont David avoit joui en Ju-

Sur quels principes les nouveaux magistrats étendent les prérogatives royales.

dée; comme si chaque nation n'avoit pas ses loix, & que l'une ne puisse pas limiter l'autorité de son chef, parce qu'une autre accorde au sien une autorité plus étendue.

Ils avoient encore lu le code Justinien, que S. Louis avoit fait traduire. Ils jugerent donc des droits des rois de France d'après ceux des empereurs du bas empire; quoiqu'alors ils ne pussent pas s'appuyer sur la ressemblance des titres.

Puissance législative des empereurs Romains.

Vous avez vu quelle étoit la puissance d'Auguste & comment elle se forma. Ce n'étoit pas ce prince qui faisoit les loix : c'étoit le sénat ou le conseil qu'Auguste avoit choisi, & dont le sénat autorisoit les décrets. Avant Dioclétien, nous ne voyons pas qu'aucun empereur se soit arrogé ouvertement la puissance législative : ils la partageoient seulement par la grande influence qu'ils avoient sur les délibérations. Tout changea lorsque Constantin parvint à l'empire. Les empereurs, sans égard pour les droits du sénat, firent les loix & les firent seuls. Alors elles se multiplierent plus que jamais, & l'empire fut aussi toujours plus mal gouverné.

Cette puissance est mieux dans le premier corps de la nation, que

En effet, lorsque la nation ou le premier corps de la nation fait les loix, elles suivent d'ordinaire toujours le même esprit; elles sont l'effet des circonstances qui en font sentir le

esoin ; elles sont plus respéctées, parce que
out le monde en connoît mieux la nécessité.
Mais lorsqu'un despote se plaçant sur son
rône comme le seul organe de la justice,
onne son ignorance, ses caprices & ses pas-
ons pour des loix, il n'y a plus de regle, &
e gouvernement change de forme à chaque
ouverain, ou même à chaque changement
e ministre, de favori, de maîtresse, de va-
t. Alors les abus naissent continuellement
es abus: les loix, qui se font sans plan &
ns objet, se multiplient au gré des intérêts
articuliers: comme les intérêts, elles se con-
edisent, se confondent, s'oublient, ou se
eproduisent. Elles se prêtent donc à toute
rte d'interprétation: sans force contre le ci-
oyen puissant, elles oppriment le foible avec
ne apparence de justice; la jurisprudence mê-
ne se fait un art de les éluder.

dans un despote.

Comparez, Monseigneur, le sort des
euples & des souverains dans le bas empire,
vec le sort des peuples & des souverains sous
Auguste, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan,
Adrien, Antonin, Marc-Aurele. Voilà d'un
ôté des empereurs, qui affectent le despotis-
ne; & de l'autre des empereurs, qui ne se
roient que les magistrats de la république.
Supposez donc qu'étant souverain quelque
part, on vous propose d'établir vous-même
vos droits, & de choisir entre ceux auxquels

Auguste s'est borné, & ceux que Constantin à transmis à ses successeurs. Balancerez-vous ?

Ce n'est pas que je prétende que les rois n'aient pas en France d'autres droits, que ceux qu'Auguste avoit à Rome. Si je pensois ainsi, je raisonnerois aussi mal que ceux que je combats. L'histoire des Capétiens vous apprendra que les prérogatives royales ne se sont pas établies de la même maniere que les prérogatives des empereurs. Cependant quelque différence qu'il y ait entre les unes & les autres, le consentement de la nation les rend également respectables & sacrées. Mais si un roi de France ne vouloit être qu'un Trajan, qu'un Antonin, qu'un Marc-Aurele, le blâmeriez vous, Monseigneur? Voyez donc vous même ce que vous voulez être à Parme, si jamais vous y regnez. Je reviens au parlement.

Raisonnement des gens de robe sur les prérogatives royales.

Les gens de robe, considérant les rois de France comme autant de Davids, ou comme autant d'empereurs du bas empire, distinguerent dans leur personne le roi & le seigneur suzerain. Ils reconnurent que comme suzerains ils n'avoient d'autorité que sur leurs vassaux; & ils dirent que, comme rois, ils avoient sur les seigneurs la même autorité que sur les sujets de leurs propres domaines. Cette pré-

ntion étoit évidemment contraire aux droits odaux ; mais personne ne les savoit défen:e. Ils eurent donc toute liberté de raisonər conséquemment à ce principe. Ainsi ils gardérent comme impropres, abusives, ou gurées toutes les expressions, dont on s'étoit rvi jusqu'alors, en parlant de la souveraineté un seigneur. Ils conclurent qu'en France, roi étoit seul proprement souverain, qu'il : pouvoit pas y en avoir d'autre, & qu'il avoit pu perdre aucune de ses prérogatives, ırce qu'elles constituent l'essence de la ro-ıuté. En conséquence, ils ne virent que des ʼurpations dans les droits des seigneurs, & ıe des rebelles dans ceux qui les défendoient. s les attaquerent donc ; les succès qu'ils eunt furent des titres pour les attaquer encore ; ils se firent une loi de n'avoir point égard aux :oits que les seigneurs s'arrogeoient. Ce-:ndant on auroit eu de la peine à prouver ɪr l'histoire, que tous les seigneurs eussent ʼurpé sur les Capétiens ; puisqu'ils étoient ›uverains chez eux, avant que les Capétiens ɪssent rois.

Philippe le Bel n'abuse pas de l'autorité, que le parlement lui attribue.

Vous voyez que l'intérêt du prince étoit unique regle des entreprises des gens de robe. ·ette regle n'a point d'inconvénient, lorsque · roi est assez éclairé pour sentir que son in-·rêt n'est autre que celui de la nation. Mais ces deux intérêts se séparent, elle tend évi-

demment à produire le despotisme. Elle ne le produisit pas cependant, parce que les vassaux puissants y mettoient de trop grands obstacles, & qu'il ne fut pas au pouvoir de Philippe le Bel d'user brusquement de toute l'autorité, que les gens de robe lui attribuoient: dans la nécessité de se conduire à cet égard avec beaucoup de circonspection, quoique devenu législateur, il osoit à peine faire des loix.

Bon effet des fausses maximes du parlement.

On commence presque toujours mal. Il ne faut donc pas s'étonner si les gens de robe se sont d'abord fait de faux principes, sur-tout dans un siecle d'ignorance. Si avant eux on avoit contesté à la royauté les prérogatives les plus essentielles, il étoit naturel qu'ils se jetassent dans une autre extrémité, & qu'ils dépouillassent la nation même, pour attribuer aux rois des droits sans bornes. Il falloit que le temps, éclairant les esprits, les ramenât peu-à-peu dans ce juste milieu, où les rois font aimer leur autorité, parce qu'ils la limitent eux-mêmes, en respectant les loix de l'état. Cependant les fausses maximes que j'ai rapportées, firent un bien que la vérité peut-être n'auroit pas pu faire: elles contribuerent à détruire le gouvernement féodal.

Mauvaise politique de Phi-

Pour accréditer les nouvelles maximes & accroître, par conséquent, l'autorité royale,

ıffifoit que le prince ne montrât fa puiffance, [redacted] lippe le Bel.
ue pour combattre les abus : il falloit, qu'en
ıême temps que les magiftrats entreprenoient
e l'établir feul fouverain, il prouvât par fa
onduite, que le bonheur de la France de-
ıandoit qu'en effet il n'y en eût pas d'autre:
n un mot, il ne falloit qu'être jufte. Il eft
ifte de voir Philippe le Bel, avec de l'ef-
rit, du courage & de la fermeté, fe con-
uire d'après une politique toute différente.
mbitieux, avare, diffimulé, infidele, il crut
enrichir en ruinant le peuple, & devenir
lus puiffant en divifant tous les ordres de
état, & les affoibliffant les uns par les
ıtres.

Vous comprenez néanmoins que fi un
uverain, qui ruine fon peuple, paroît s'en-
chir pour un moment, il tarit en effet pour
ıvenir la fource de fes richeffes. Vous con-
vez encore qu'il fera bien foible au dehors,
rfqu'il ne fera puiffant au-dedans, que parce
ı'il aura divifé tous les ordres. Rien n'eft
us fimple dans la théorie que ces réflexions,
en n'eft plus trivial même; le fens commun
s dicte. Mais rien n'eft plus rare dans la
atique. Philippe le Bel en eft un exem-
e.

L'or & l'argent font des marchandifes, Ufage de l'argent monnoyé.
ı'on a choifies pour faciliter l'échange de
ıutes les autres; & on en a fait des monnoies,

dont la valeur dépend du poids & du titre, c'est à dire, de la quantité d'or & d'argent fin qu'elles contiennent.

Anciennement la livre d'argent pesoit 12 onces.

En France, sous la premiere race, une livre d'argent pesoit en effet une livre, c'est-à-dire, douze onces; & comme on la divisoit en vingt pieces, qu'on nommoit sous, vingt sous étoient encore la même chose qu'une livre pesant.

Ce qui assure la valeur des especes.

Il faut que chaque piece de monnoie ait une marque qui en désigne le titre & le poids. Il faut encore que chaque citoyen puisse compter sur celui qui veille à la fabrique des especes. Le droit de battre monnoie appartient donc uniquement au souverain; parce qu'on présume qu'il ne veut pas tromper, qu'il ne le peut pas même, s'il consulte ses intérêts, & que d'ailleurs en supposant le contraire, on ne sait plus en pareil cas à qui donner sa confiance.

Fraudes des souverains qui battoient monnoie.

Or, supposons que le souverain s'étant fait apporter les vieilles especes pour en fabriquer de nouvelles, fasse quarante sous avec douze onces d'argent; & qu'ensuite sous prétexte qu'on est dans l'usage de compter vingt sous pour une livre, il rende vingt sous des nouvelles especes pour vingt sous des vieilles, il est évident qu'il ne rend que la moitié de ce qu'on lui a donné. Voilà donc un moyen

bie

ien commode pour mettre tout-à-coup dans
s coffres la moitié de l'argent de son royau-
ie; & pour vous faire comprendre jusqu'où
et abus a été porté, il suffit de remarquer
ue vingt sous, qui pesoient autrefois douze
nces, ne pesent pas aujourd'hui la sixieme
irtie d'une once.

Tel est le pouvoir des mots. Parce que
ngt sous & douze onces ont été appellés une
vre, il faut qu'une livre se trouve encore
ins telle partie de métal dont il a plu de fai-
vingt sous. Ainsi le monde se gouverne
ir des sophismes : on vole le peuple en su-
té de conscience : & l'altération des mon-
oies, au lieu de passer pour une fraude, est
gardée comme le grand art des finances.
'est ainsi qu'on a pensé pendant plusieurs
ecles.

Ces fraudes se font multipliées sous la seconde race.

Il y avoit déja eu quelques abus dans les
ionnoies sur la fin de la premiere race. Ils
ccrurent sous la seconde, où chaque sei-
neur eut le droit de battre monnoie dans ses
erres. Le grand art des finances étoit tout-
fait à leur portée.

Les seigneurs avoient un droit de seigneu-
age, qui consistoit à retenir la sixieme par-
e des matieres qu'on portoit à leur monnoie.
e peuple, victime de la variation continuelle
es especes, consentit à leur en payer un se-

cond, qu'on nomma *monnéage*; & ils s'en-gagerent de leur côté à n'y faire plus de chan-gement: mais, malgré cette convention, il en firent encore, & sous le regne de S. Louis le marc, c'est à-dire, huit onces, valoit deu livres seize sous.

S. Louis a fait des réglements pour rétablir les monnoies.

S. Louis étoit trop éclairé, pour suivre e cela l'exemple de ses prédécesseurs. Il fit a contraire des réglements pour rétablir la mon noie; & on les trouva si sages, que lorsqu dans la suite elle fut affoiblie, on demando toujours qu'elle fût remise dans l'état où c saint roi l'avoit laissée.

Philippe le Bel les altere & les change à plusieurs reprises.

C'est conformément à ces réglements que Philippe le Bel, les premieres années d son regne, fit fabriquer les especes qui euren cours. Mais bientôt il les altéra; & depu 1295 jusqu'en 1306, il fit plusieurs change-ments dans la monnoie. En 1301 & en 130 on faisoit huit livres dix sous avec un ma d'argent dont au commencement de son re-gne on n'avoit fait que deux livres quin sous six deniers; & un denier de l'ancien monnoie en valut trois de la nouvelle. L especes n'avoient donc plus par le poids que tiers de la valeur, qui leur étoit attribuée p le roi.

En 1306 il fit faire une monnoie au forte que celle de S. Louis: mais il laissa sul

ter la foible & ne se mit point en peine de
oportionner l'une à l'autre. Ce fut la
urce de beaucoup de désordres : car ceux qui
voient, vouloient payer en monnoie foible ;
ceux à qui il étoit dû, vouloient être payés
monnoie forte. Cela occasionna même une
ande sédition à Paris.

Le roi affoiblit encore la monnoie en 1310.
rétablit ensuite la monnoie forte en 1313, &
ne la laissa subsister que jusqu'au mois d'août
14. On peut juger combien ces variations
usoient de dommages ; puisqu'en 1303 le
ergé offrit au roi les deux vingtiemes du re-
nu de tous les bénéfices, s'il vouloit s'en-
ger pour lui & pour ses successeurs à ne
us affoiblir les monnoies à moins d'une né-
ssité indispensable ont les seigneurs & les
élats du royaume seroient juges. Cette pro-
sition ne fut pas acceptée.

Mauvais effets de ces variations.

Lorsqu'en 1301 & 1305 la livre, réduite
tiers de sa valeur, étoit cependant encore
mptée pour une livre, les seigneurs ne ti-
ient plus qu'un tiers des droits, qu'ils le-
ient en argent sur leurs sujets, & par cela
ul ils se trouvoient ruinés. Mais le peuple,
i payoit les deux tiers moins, se ruinoit
ssi. Car chacun étoit payé à son tour dans
mêmes especes ; & par la circulation de
rgent, il se trouvoit enfin que tout le

monde avoit perdu. Il falloit encore que l[e]
roi perdît aussi, comme les autres : car les re[-]
venus en argent qu'il tiroit de ses domaine[s]
ou des impositions, diminuoient nécessaire[-]
ment des deux tiers; puisqu'on ne pouvoit l[e]
payer qu'avec les monnoies auxquelles il avoi[t]
donné cours. Enfin le grand gain qu'il [y]
avoit à contrefaire ces monnoies affoiblies
produisit au dedans & au dehors du royaum[e]
quantité de faux-monnoyeurs, qui rempli[s-]
soient la France de mauvaises especes & e[n]
enlevoient toutes les bonnes. Philippe vou[-]
lant au moins empêcher des fraudes dont [il]
ne retiroit pas le profit, engagea Clément [V]
à publier contre les faux-monnoyeurs une bul[le]
d'excommunication. Mais pouvoit-il se fla[t-]
ter qu'on respecteroit des censures qu'il m[é-]
prisoit lui-même? Il continua donc d'y avo[ir]
des faux-monnoyeurs, & tout concourut [à]
la ruine du royaume.

Le titre & le poids des especes est u[ne]
chose arbitraire. Pourvu qu'on n'y fasse p[as]
de changement, elles se mettent d'elles mê[-]
mes en proportion avec les denrées; & [on]
fait le commerce avec une monnoie foibl[e]
comme avec une monnoie forte. Au co[n-]
traire, lorsque la valeur des especes hausse [&]
baisse tour-à-tour, cette proportion ne p[eut]
plus s'établir. Dans la crainte d'être trom[pé]
chacun veut vendre cher, chacun veut ach[eter]

r bon marché: le commerce ne se fait plus, cette cessation acheve la ruine de tout le onde. Voilà ce qui arriva sous Philippe le el. Par consequent, si ce prince fit du mal, 1 répandant une monnoie foible; il en fit icore, lorsqu'il répandit une monnoie rte.

Lorsque j'ai recueilli d'un champ, que cultive, les denrées nécessaires à ma conmmation, le surplus des productions m'est uti.e, si je ne puis pas l'échanger contre les nrées qui me manquent. Je ne me croirai nc pas plus riche pour avoir ce surplus; ne travaillerai donc pas à me le procurer; laisserai donc en friche une partie de mon amp. En effet, que m'importe d'avoir ns mes greniers une quantité de bléd, que je pourrai ni consommer ni échanger? Mais rsqu'après avoir prélevé le bléd nécessaire à a consommation, je puis, en échangeant ce ii me reste, acquérir d'autres denrées & des mmodités de toute espece; c'est alors seulement que ce surplus devient une richesse pour oi, c'est alors qu'il m'est avantageux de reeillir la plus grande quantité de bléd, & de onner tous mes soins à la culture de mon ıamp. Le pouvoir d'echanger rend donc rinesse ce qui, sans ce pouvoir, ne seroit qu'un ıperflu inutile. Voilà comment le commerce ous enrichit: il ne produit pas les riches-

ses, mais il rend richesse ce qui, sans lui seroit inutile &, par conséquent, de nul valeur.

Si on fait des chemins, si on constru des ponts, si on creuse des canaux, si o rend les rivieres navigables; c'est afin que transport des marchandises soit plus facile moins dispendieux, c'est afin qu'une quanti de denrées, qui seroit inutile dans le lie qui l'a produite, devienne par l'échange u richesse, en passant dans le lieu qui ne la pr duit pas. Le commerce ne nous enrichit do qu'à proportion que les échanges se font av plus de facilité; & si l'on ôte tous les moye d'échanger, il ne peut plus y avoir de r chesse.

Or, l'argent monnoyé n'est pas une riche se: ce n'est qu'un moyen de plus pour fac liter les échanges & pour rendre richesse qui ne seroit qu'un superflu inutile. Mais n'est un moyen, qu'autant que les especes o un prix fixe. Si ce prix varioit arbitrairemen cette variation détruiroit la confiance: car ne vous donnerai pas ma marchandise pour u écu, qui demain vaudra moins qu'aujourd'hu & vous ne me donnerez pas votre écu, si vo croyez qu'il vaudra davantage. Voilà do le commerce arrêté. Dès-lors ce qui éto auparavant une richesse, deviendra un superf

nutile. On ne ſongera donc plus à ſe pro-
urer ce ſuperflu. Le fabricant démontera
ne partie de ſes métiers: le laboureur laiſ-
era une partie de ſes champs en friche: la
niſere ſe répandra donc dans les campagnes
c dans les villes. Les journaliers ſeront for-
és à mendier, parce que les cultivateurs ne
es emploieront plus: les artiſans abandonne-
ont une patrie, où faute de travail, ils ne
ourront plus gagner leur pain: des familles
ntieres périront, parce qu'elles ne pourront
i trouver dans le pays, ni chercher ailleurs
e quoi ſubſiſter. En un mot, la nation
appauvrira & ſe dépeuplera de jour en jour.
Comment donc le ſouverain pourroit-il ne
as s'appauvrir lui-même? Telle eſt l'in-
uence d'une adminiſtration qui gêne le com-
nerce.

Défenſe qui augmente les effets de ces variations.

Cependant on ſe ſeroit mis à l'abri des
ertes, que cauſoit la variation des mon-
oies, ſi on eût compté par marcs & ſans
gard pour la valeur chimérique des eſpeces
ourantes. Mais ce moyen n'étoit pas prati-
able dans le commerce continuel des petites
enrées; & lorſqu'on le tenta dans les con-
rats de vente & d'emprunt, Philippe, com-
ne s'il eût juré la ruine de ſon peuple, or-
lonna de compter, ſuivant l'ancienne coutu-
ne, par livres, ſous & deniers.

Si ce prince trouvoit une ressource dan l'affoiblissement des monnoies, elle n'étoi que passagere, puisqu'il partageoit bientôt le pertes. La ruine des seigneurs étoit l'avanta ge le plus réel, qu'il retiroit de cette miséra ble politique: cependant c'étoit un moyen bien étrange que de ruiner la France même, pou ruiner les seigneurs François.

A l'exemple de Philippe le Bel les vas saux commettent les mêmes abus.

Les désordres étoient au comble: on mur muroit: mais le roi ne craignoit pas un soulé vement général; parce que les grands vassau suivoient son exemple, & faisoient les mê mes fraudes dans leurs terres. Les seigneur les plus puissants paroissoient avoir form une ligue, pour opprimer le reste de la na tion.

Adresse de ce prince pour leur enlever le droit de battre monnoie.

Philippe se conduisit pourtant avec adres se, pendant que les autres ne daignoien seulement pas pallier leur brigandage; il pu blia que l'affoiblissement des monnoies étoi une suite des circonconstances où il se trou voit. Il supplia ses sujets de recevoir ave confiance les mauvaises especes, auxquelle il donnoit cours; il promit de les retirer e dédommageant, ceux qui les rapporteroient & engagea à cette fin ses domaines présent & à venir, & tous ses revenus.

Il parut tenir sa parole, lorsqu'en 130 il fit fabriquer des especes à deux livres quin

e fous fix deniers le marc. Le peuple qui la premiere lueur, croit voir la fin de fes naux, fut affez dupe pour applaudir à la généofité du roi. Cependant Philippe prouva par a conduite, qu'il avoit d'autres vues que de oulager la mifere publique. En effet, à peine fe vit-il affuré de la confiance de la naion, que fous prétexte d'empêcher les fraues qu'il avoit faites lui-même, & qu'il deoit faire encore, il entreprit d'enlever à tous es feigneurs le droit de battre monnoie. Bientôt fes officiers firent dans chaque feineurie l'effai des efpeces, qui s'y fabriquoient, pour reconnoître fi elles étoient du poids & lu titre dont elles devoient être. Il défendit nfuite aux prélats & aux barons d'en frapper ufqu'à nouvel ordre. Il ordonna à tous leurs fficiers monétaires de fe rendre dans fes nonnoies fous prétexte qu'il avoit beaucoup l'efpeces à faire fabriquer. Il enjoignit au luc de Bourgogne de fe conformer aux ordonlances qu'il avoit faites au fujet des monnoies; & des commiffaires qu'il envoya dans le duché d'Aquitaine, s'y comporterent à cet égard ivec toute l'autorité qu'il s'arrogeoit. Ainfi par la maniere dont il traitoit d'auffi grands vaffaux, on peut juger combien il ménageoit peu les autres.

Les feigneurs fe foumirent; parce qu'ils craignoient que leur réfiftance ne les expofât

au soulévement de leurs sujets. En effet le peuple s'imaginoit que Philippe songeoi sincérement à remédier aux abus ; tandis qu'i vouloit jouir seul du droit de les commettre Le droit que ce prince acquit par-là sur le monnoies seigneuriales, le rendit maître d la fortune des seigneurs. Il pouvoit les ap pauvrir, s'il changeoit encore le prix de l'ar gent, & il le changea.

Ses successeurs useront de ce droit pour commettre les mêmes fautes.

L'exemple de Philippe le Bel auroit dû faire comprendre à ses successeurs, qu'il n'y a rien de plus ruineux pour un état, que la variation des monnoies. Ils ne le compren dront pas cependant. Ils regarderont, au con traire, comme une grande ressource de pouvoi s'approprier une partie de l'argent de leur sujets. Mais avec cette conduite ils tiendron la France dans un état de foiblesse, d'où ell aura bien de la peine à sortir. Philippe pa roît avoir enfin reconnu lui-même les consé quences de cet abus : car peu avant sa mort il fit des réglements pour y remédier ; & i recommanda fort à son fils le rétablissemen de la monnoie.

Philippe le Bel fomente les divisions des trois ordres.

Pendant que Philippe le Bel établissoi sa puissance sur la ruine des vassaux, il son geoit à profiter des divisions qui étoient en tre les trois ordres, ou même à les fomen ter afin de les assujettir les uns par les au tres.

A force de tyrannie les ſeigneurs s'é-
oient rendus odieux au tiers état, qui étoit
léja dans l'uſage de ſe mettre ſous la protec-
ion du roi ; & le clergé dont les biens exci-
oient l'envie du peuple, haïſſoit les ſei-
gneurs laïques, & n'en étoit pas moins
haï.

Situation embarraſſante du clergé.

Aucun des trois ordres ne connoiſſoit ſes
rais intérêts. Le clergé ſeul formoit un corps,
arce qu'il s'aſſembloit quelquefois. Il pou-
oit donc mieux concerter ſes démarches.
Mais il ſe trouvoit entre deux puiſſances, qui
aroiſſoient ſe diſputer ſes dépouilles. Tantôt
l ſe mettoit ſous la protection des papes,
pour ne pas contribuer aux charges de l'état :
& d'autres fois il avoit recours à celle des
ois, pour ſe ſouſtraire aux exactions de la
our de Rome.

Entre ces deux écueils également dange-
eux, il ne ſavoit comment diriger ſa ma-
nœuvre ; de ſorte qu'il échoua contre tous
leux à-la-fois, après avoir heurté tour-à-tour
contre l'un & contre l'autre : en un mot, il
ut en même temps la proie des rois & cel-
e des papes : car vous avez vu que Clément
V accorda les décimes à Philippe le Bel ;
& que Philippe ſouffrit toutes les extorſions
le Clément. Dans de pareilles occaſions
où il étoit ſi difficile de prendre un bon

parti, le clergé se divisoit, & s'affoiblissoit encore lui-même.

Situation des seigneurs & du tiers état.

Les seigneurs étoient dans la plus grande ignorance. Ils ne formoient pas un corps. Il ne pouvoit plus y avoir de concert parmi eux, depuis qu'ils avoient cessé de venir au parlement. En un mot, aucun intérêt commun n'étoit capable de les réunir: car chacun depuis long-temps ne connoissoit que le sien propre. Quant au tiers état, il ne se soutenoit que par la protection du roi.

Philippe le Bel projette d'assembler les trois ordres, pour vendre sa protection à tous, sans l'accorder à aucun.

Philippe jugea qu'il n'en seroit pas de ces trois ordres, s'il les rassembloit, comme de la diete d'Allemagne ou du parlement d'Angleterre. Il vit qu'ils ne se rapprocheroient que pour se plaindre les uns des autres; qu'ils s'aigriroient de plus en plus; qu'ils se pousseroient à l'envi sous le joug; qu'en jouant lui-même le personnage de médiateur, il seroit sûr de plaire à deux, lorsqu'il en humilieroit un; que, par conséquent, il pourroit les humilier tour-à-tour; & qu'en offrant à tous sa protection, sans jamais l'accorder à aucun, il les mettroit dans la nécessité d'avoir pour lui des complaisances, c'est-à-dire, de lui accorder des subsides.

Ce projet lui réussit.

Ce prince assembla donc les états généraux du royaume, & tout lui réussit, comme il l'avoit prévu. La nation entiere concourut, sans le savoir, à tous ses desseins.

il obtint des dons gratuits ; il fut en état d'avoir toujours ſur pied une armée conſidérable, & il éleva l'autorité royale à un degré de puiſſance, qui ne pouvoit manquer d'achever la ruine du gouvernement féodal. Il eſt évident que les barons alloient perdre le droit de guerre, le ſeul qui leur fût resté jusqu'alors. Mais vous verrez ailleurs ces choſes expoſées dans un plus grand détail (*).

La politique de ce prince eſt injuſte, & ſera funeſte à ſes ſucceſſeurs

On ne peut pas nier qu'il n'y ait beaucoup d'adreſſe dans la conduite de Philippe le Bel. Mais, Monſeigneur, S. Louis dans les mêmes circonſtances eût fait de plus grandes choſes, & il eût été juſte. C'eſt cependant la politique de Philippe qu'on ſuivra dans la ſuite. Vous verrez la puiſſance royale s'accroître, parce que les différents ordres ſe détruiront mutuellement. Vous remarquerez qu'on aura pour maxime: *diviſez & vous commanderez* Cependant vous verrez combien le ſouverain eſt foible, lorſqu'il n'eſt puiſſant qu'en diviſant ſon peuple ; & l'événement vous fera voir ſi c'eſt ainſi qu'on doit regner.

Réunion faite à la couronne

Philippe le Bel, par ſon mariage avec Jeanne de Navarre, réunit à la couronne le

(*) Obſervations ſur l'hiſtoire de France.

royaume de Navarre & les comtés de Champagne & de Brie. Il rendit sédentaires à Paris le parlement, à Troyes les grands jours, & à Rouen l'échiquier; trois cours souveraines auxquelles ressortissoient les jurisdictions subalternes.

Cours souveraines rendues sédentaires.





CHAPITRE V.

'es principaux états de l'Europe depuis la mort de Philippe IV, dit le Bel, jusqu'à celle de Charles IV, dit le Bel.

À la mort de Philippe le Bel, tous les Mécontentement général, mais sans effet. dres de l'état & même toutes les provinces rtoient avec impatience un joug qui s'étoit pesanti sur toute la nation. Le méconten-nent étoit général : mais chacun se plai-oit séparément, suivant ses intérêts particu-rs; & il ne pouvoit y avoir d'accord entre clergé, les seigneurs & le peuple, puis-e toujours divisés, ils n'avoient jamais ces-de se nuire. Voilà ce qui maintint l'au-tité royale. Il faut convenir qu'un sou-tain qui se rend odieux, a besoin de di-ser les ordres de l'état.

Les regnes foibles & courts des trois fils Pourquoi il a été sans effet. Philippe le Bel, qui monterent successi-:ment sur le trône, étoient un temps bien vorable à une révolution. Si les trois or-

dres avoient su se réunir, il leur auroit ét facile de mettre des bornes à la puissanc du monarque, & de recouvrer une partie d leurs droits. Mais comme ils agissoient cha cun séparément, ils ménaçoient plutôt de s soulever, qu'ils ne se soulevoient; & parc que dans cette position, ils sentoient leu foiblesse, chacun d'eux saisissoit l'occasion d traiter avec le roi; & ils se soumettoien tour-à-tour, souvent sur des promesses va gues, dont rien n'assuroit l'exécution. S les seigneurs, par exemple, demandent qu les baillis soient destitués, lorsqu'ils auron entrepris quelque chose contre les coutum établies; le roi l'accorde, mais c'est en ins rant pour clause, que les coupables ne pe dront pas leur emploi, s'ils ont agi de bon ne foi, ou s'il veut leur faire grace. n'accordoit donc rien. D'ailleurs il étoit bie difficile de déterminer ce que c'étoit que l *coutumes établies*, chez un peuple, où il n avoit jamais rien eu de fixe, & où un se exemple tenoit souvent lieu de coutume de loi Les seigneurs obtinrent encore com me une faveur, que le roi enverroit to les trois ans des commissaires dans les pr vinces, pour réformer les abus commis p les baillis: ils ne prévoyoient pas que les r formateurs, étant officiers du roi, s'occup roient uniquement des moyens d'accroît l'autori

autorité royale. Ainsi toutes leurs précau-
ons tournoient contre eux-mêmes, tant ils
toient ignorants des droits qu'ils avoient
us, de ceux qu'ils conservoient encore, &
e ceux qu'ils étoient menacés de perdre.
eur aveuglement fut le bonheur de la Fran-
e: car avec plus de lumieres, ils auroient
u ramener tous les désordres du gouverne-
nent féodal.

Division qui tend à la ruine des vassaux

Une autre cause contribuoit à mettre les
eigneurs assujettis dans l'impuissance de se
elever. Les états généraux, établis par Phi-
ippe le Bel, avoient proprement partagé le
oyaume en deux parties: parce que les ducs
e Bourgogne, d'Aquitaine, de Bretagne
c le comte de Flandre, ayant négligé de
e rendre à des assemblées, où ils n'étoient
ppellés que pour contribuer, s'accoutume-
ent à se regarder comme étrangers à la Fran-
e, & la France les regarda bientôt comme
nnemis. Ils auroient dû prévoir que la rui-
ie des barons entraîneroit tôt ou tard la
eur. Il étoit donc de leur intérêt de les
rotéger, &, par conséquent, de se rendre aux
états. En tenant une conduite différente,
ls s'exempterent, à la vérité, de porter les
charges, mais ils aigrirent contre eux les ba-
rons qu'ils abandonnoient. Ils croyoient,
sans-doute, avoir gagné beaucoup, parce
qu'ils n'avoient pas été assujettis comme les

autres, & que le roi ne conservoit sur eux que les droits de suzerain : cependant ce suzerain devenoit bien redoutable, puisqu'il étoit monarque dans toute le reste du royaume, & qu'il n'y trouvoit qu'une foible résistance à ses ordres. Tel a été l'état de la France sous les fils de Philippe le Bel.

1314 Regne de Louis X.

Louis X, dit Hutin, ayant succédé à son pere, appaisa les mécontents en faisant des promesses aux grands qui revenoient à lui, & en sacrifiant à la haine publique Enguerrand de Marigni, qui avoit été ministre de son pere, & qui fut pendu pour des crimes qu'il n'avoit pas commis. Ce prince ensuite surchargea le peuple d'impôts, vendit les offices de judicature, leva des décimes sur le clergé & força les serfs de ses terres à racheter leur liberté: ce sont les moyens qu'il imagina pour fournir aux frais de la guerre qu'il vouloit faire au comte de Flandre. Il fit en effet, cette guerre, mais sans succès. Il mourut la seconde année de son regne. Un édit par lequel il déclara que le droit de battre monnoie n'appartenoit qu'à lui, fait voir combien Philippe le Bel avoit enhardi ses successeurs à dépouiller les barons.

A l'exemple de Louis X les seigneurs vendent la liberté à leurs serfs.

Les seigneurs, avides de saisir toutes les occasions de faire de l'argent, vendirent, à l'exemple de Louis Hutin, la liberté à leurs serfs. Les serfs différoient des esclaves, en

ce qu'ils avoient ou pouvoient avoir des terres ou d'autres biens en propre : mais ils étoient attachés à la glebe, comme on s'exprimoit alors, c'est-à dire, qu'ils ne pouvoient point sortir du domaine de leur seigneur, qui exerçoit sur eux une puissance arbitraire. Vous jugerez par-là qu'en général leur sujétion étoit dure ; & que cependant elle n'étoit pas la même par-tout.

C'étoit une fausse démarche de leur part.

Les seigneurs en affranchissant les serfs de leurs terres, firent par avarice une fausse démarche : car ces hommes, qu'ils avoient vexés jusqu'alors, devoient devenir leurs ennemis, en devenant libres, & chercher, par conséquent, dans la puissance du roi une protection contre eux.

Difficultés qui avoient empêché de donner un successeur à Clément V.

A la mort de Louis, Philippe le Long, son frere & son héritier, étoit à Lyon, où il avoit eu bien de la peine à rassembler les cardinaux, & où il n'en avoit pas moins à les accorder sur le choix d'un pape. Depuis deux ans & trois mois que Clément étoit mort, on ne lui avoit pas encore donné un successeur. Les cardinaux s'étoient d'abord assemblés à Carpentras, sans pouvoir s'accorder ; parce que les Gascons & les Italiens vouloient chacun un pape de leur nation. Mais le peuple, las de la longueur du conclave, imagina pour le faire finir, de mettre le feu au lieu où il se tenoit, & les

cardinaux se disperserent. Sans les précautions que prirent Philippe le Bel & Louis Hutin, il y auroit eu, sans doute, un schisme. Enfin Philippe le long mit les cardinaux dans la nécessité de terminer : car il les enferma dans le couvent des freres prêcheurs de Lyon ; & il donna ordre de ne les point laisser sortir, qu'ils n'eussent élu un pape.

Une assemblée déclare que la couronne de France ne peut passer aux filles.

Il eut lui-même d'autres contestations au sujet de la couronne, à laquelle Jeanne, fille de Louis, prétendoit avoir droit; car je ne parle pas de Jean I, dont la reine douairiere accoucha, & qui ne vécut que huit jours. Les prétentions de Jeanne ayant été examinées dans une assemblée, il fut décidé que la loi salique exclut les femmes du trône. On n'avoit pas eu occasion depuis Hugues Capet d'agiter de pareilles questions, parce que la couronne avoit toujours passé en ligne directe de pere en fils.

Les vassaux abusent du droit de battre monnoie.

L'édit, par lequel Louis Hutin s'étoit attribué à lui seul le droit de battre monnoie, trouva tant de résistance, que ce prince avoit été obligé de se borner à prescrire aux barons le poids, le titre & la marque des especes qu'ils fabriqueroient. Mais bien loin d'observer ses réglements, ils avoient affoibli les monnoies, ils avoient même contrefait celles du roi ; & la fortune des particuliers

toit à la discrétion de ces tyrans aveugles, qui ruinoient leurs sujets sans songer qu'ils se ruinoient eux-mêmes par contre-coup.

Philippe V s'attribue l'inspection sur leurs monnoies.

Philippe le Long, voulant arrêter ce désordre, envoya des commissaires dans toutes les provinces pour examiner la conduite des seigneurs, & pour les forcer à se conformer aux réglements. Le roi d'Angleterre ne fut pas exempt de cette recherche: car on saisit à Bordeaux & dans toute la Guienne ses coins & les especes qu'il faisoit fabriquer.

Il achete les monnoies de quelques-uns.

Un prince qui commandoit ainsi, n'étoit pas bien loin d'enlever aux barons le droit de battre monnoie: mais pour y trouver moins d'obstacles, il crut devoir traiter avec les plus puissants. Il acheta donc de Charles, son oncle, comte de Valois, les monnoies de Chartres & d'Anjou; & de Louis de Clermont, seigneur de Bourbon, celles de Clermont & du Bourbonnois. Il projetoit d'établir dans toute la France un seul poids, une seule mesure, une seule monnoie: projets qui s'évanouirent avec lui: sa mort précipitée ne lui permit pas d'en essayer l'exécution.

Ses précautions pour accroître son autorité.

Philippe avoit pris des mesures qui le mettoient en état de tout oser. Il avoit rempli le royaume de ses sauve-gardes: il s'étoit attaché des familles roturieres, qu'il avoit ennoblies par de simples lettres. Les bour-

geois ne pouvoient plus armer que pour lui, parce qu'il leur avoit fait dépoſer leurs armes dans des arſenaux ; & elles ne devoient leur être rendues que pour marcher ſous les ordres des capitaines qu'il avoit mis dans les villes principales. Enfin il avoit placé dans chaque bailliage un capitaine général, qui, étant à la tête des milices, tenoit les ſeigneurs dans la ſoumiſſion. Ce dernier établiſſement avoit encore l'avantage de diminuer la puiſſance des baillis qui pouvoient s'être rendus ſuſpects ; parce que juſqu'alors ils avoient réuni la juſtice, les finances & la guerre.

Pluſieurs ſeigneurs vendent leurs monnoies à Charles IV, qui répare les fautes de ſon pere. 1322

Sous le regne de Charles IV, dit le Bel, qui ſuccéda à Philippe IV, ſon frere, pluſieurs ſeigneurs vendirent le droit qu'ils avoient de battre monnoie ; jugeant que le roi étoit aſſez puiſſant, pour le leur enlever tôt ou tard : ainſi leur avarice hâta une révolution qui paroiſſoit avantageuſe. Je dis, *qui paroiſſoit* ; car il eût fallu que les rois n'euſſent pas commis eux-mêmes les abus qu'ils reprochoient aux barons. Or, Charles le Bel affoiblit les monnoies, pour fournir aux frais de la guerre de Guienne contre le roi d'Angleterre.

Cet expédient ſi ruineux ſera encore une reſſource pour ſes ſucceſſeurs ; & vous êtes étonné, ſans doute, de l'aveuglement de

ous ces rois. C'eſt l'effet de leur ignorance, Monſeigneur : c'eſt qu'incapables de connoître par eux-mêmes leurs vrais intérêts, ils ſe livrent à des miniſtres qui partageant les dépouilles des ſujets, ne ſe mettent pas en peine des pertes que fera bientôt leur maître. C'eſt aſſez pour leur juſtification, qu'ils ne faſſent que les fautes qu'on a faites avant eux. Car lorſqu'il s'agit d'adminiſtration publique, il ſemble que l'exemple ſuffiſe pour autoriſer les abus.

Charles IV ambitionne l'empire.

En 1325, Charles le Bel porta ſes vues ſur l'empire : mais ſes petites intrigues furent ſans ſuccès ; elles me fourniſſent ſeulement une tranſition, pour paſſer aux affaires d'Allemagne & d'Italie.

Troubles à l'occaſion de l'élection de deux empereurs, Louis de Baviere & Frédéric d'Autriche.

Après un interregne d'environ quatorze mois, les électeurs partagés donnerent en 1314 deux ſucceſſeurs à Henri VII, Louis, duc de Baviere, & Frédéric, duc d'Autriche. La guerre que ſe firent ces deux concurrents, agita non-ſeulement toute l'Allemagne : elle alluma encore les factions en Italie ; les Gibelins & le roi de Sicile s'étant déclarés pour Louis, tandis que les Guelfes & le roi de Naples prenoient le parti de Frédéric. Jean XXII, ſucceſſeur de Clément V, voyoit ces troubles d'Avignon, où il tenoit ſa cour. Il ne ſe déclaroit encore ouvertement pour aucun des deux empereurs : mais il penchoit

pour Frédéric dont il étoit plus ménagé, & dont les Guelfes avoient épousé les intérêts. Cette guerre dura huit ans, & fut terminée par la défaite de Frédéric, qui fut fait prisonnier.

1322 Jean XXII fulmine des bulles contre Louis, que les dietes défendent.

Alors le pape déclara l'empire vacant, somma Louis de se soumettre au saint siege, défendit de reconnoître ce prince pour roi des Romains, & raisonna comme ses prédécesseurs, en pareil cas. Mais une diete, tenue à Nuremberg, n'eut pas de peine à réfuter des raisonnements, qui devenoient bien foibles, depuis que les lumieres commençoient à se répandre. Les Allemands suivirent l'exemple que les François leur avoient donné; ils appellerent au futur concile général.

Le pape publia des bulles, fulmina des excommunications; & une nouvelle diete l'accusa de troubler l'empire, d'attenter sur les droits des princes, de piller les églises & d'enseigner une doctrine hérétique.

Jean leve une armée avec des indulgences & des exactions.

Les armes spirituelles n'étant pas suffisantes, Jean leva des troupes avec des indulgences plénieres. Elle marcherent contre les Gibelins, elles furent défaites, & la guerre ne pouvoit plus se continuer sans argent. Le clergé de France en fournit: car le pape ayant accordé les décimes au roi, obtint la permission de lever une taxe sur les églises.

le fut si exorbitante, qu'elle emporta presque le revenu d'un année de tous les bénéfices. Ce fut dans cette conjoncture que Charles, à la sollicitation du pape, négocia inutilement pour se faire élire roi des Romains.

Cependant le parti des Gibelins prévaloit en Italie, les Romains avoient chassé de leur ville les partisans du pape, & Louis, profitant de ces circonstances, avoit passé les Alpes. Ayant été couronné à Milan roi d'Italie, il vint à Rome, où il fut reçu au milieu des acclamations du peuple, & couronné empereur.

Louis est reçu à Rome aux acclamations du peuple.

1327

Il y avoit déja quelque temps que les Romains avoient invité Jean à venir faire sa résidence à Rome, & l'avoient menacé, sur son refus, d'élire un autre pape. Ils demanderent donc à l'empereur qu'il leur fut permis de procéder à cette élection, & ce prince y consentit sans peine, irrité d'ailleurs contre Jean, qui ne cessoit de publier des bulles, où il le traitoit d'hérétique & d'excommunié.

Les Romains lui demandent la permission d'élire un autre pape.

Il fit une loi, par laquelle le pape, qui seroit élu, ne pourroit résider ailleurs qu'à Rome; & seroit déchu du pontificat s'il s'éloignoit plus de trois journées, & s'il demeuroit plus de trois mois absent. Ce fut sans doute, une condescendance qu'il voulut

Nicolas V antipape.

avoir pour le peuple Romain : car un empe-reur n'avoit point intérêt que les papes résidassent à Rome, & il eût été avantageux pour toute la chrétienté, qu'ils n'eussent jamais remis le pied en Italie. Il déposa ensuite dans une assemblée Jacques de Cahors. C'est ainsi qu'il nommoit Jean XXII. Il le condamna même à mort, comme convaincu d'hérésie & de crime de leze-majesté. Enfin il fit élire Pierre Rainalluci de Corbario, de l'ordre des freres mineurs. Cet antipape prit le nom de Nicolas V.

Je vais vous arrêter un moment sur les hérésies qu'on attribuoit à Jean XXII ; car elles vous feront connoître la frivolité des questions dont on s'occupoit alors. Mais il faut reprendre les choses de plus haut.

Inconvénients reconnus de la multitude des ordres religieux

En 1215 le concile de Latran défendit de fonder de nouveaux ordres religieux ; & dès le quatrieme siecle, les abus qui pouvoient naître de leur multitude étoient si connus, que S. Basile, quoique fondateur de monastères, pensoit qu'on ne devoit pas souffrir dans un même lieu deux communautés différentes, ni même deux maisons d'une même congrégation. En effet, tous les ordres sont autant de petites républiques, qui ayant des intérêts différents, sement leurs divisions dans l'église & dans l'état ; & qui méconnoissant toute autorité,

ſque leurs prétentions ſont menacées, ſe
levent aiſément contre les princes, con-
les évêques & contre les papes mêmes.
ne falloit que réfléchir légérement ſur le
ur humain, pour prévoir, que de ces incon-
nients devoient naître de pareilles inſtitu-
ns; & l'hiſtoire ne prouve que trop qu'on
roit bien prévu. J'y renvoie, & au diſcours
l'abbé Fleuri ſur les ordres religieux.

Inſtitutions des ordres mendiants.

Malgré la défenſe du concile de Latran,
; communautés religieuſes ſe multiplierent
us que jamais. Bientôt on vit paroître les
eres mendiants, nommés freres prêcheurs &
eres mineurs; les premiers fondés par S.
ominique, & les ſeconds par S. François.

Sans préjudice de la ſainteté de ces deux
ndateurs; on peut ſe défier de leurs lumie-
s, dit l'abbé Fleuri. Ils crurent que leur
gle étoit l'évangile même, parce qu'ils pri-
nt à la lettre ces paroles: *ne poſſédez ni
r, ni argent*; & ils conclurent qu'il falloit
tre pauvre & mendier. Leurs diſciples mê-
es s'imaginerent atteindre à une plus haute
erfection, en renonçant au travail, que ces
aints leur avoient recommandé. Ils voulu-
ent ne vivre que d'aumônes, & ils regar-
lerent la mendicité comme l'état le plus
aint. Ainſi s'établirent des ordres, qui de-
vinrent à charge aux peuples déja trop fou-
és.

Subtilités des freres mineurs qui donnent au saint siege la propriété des choses qu'ils consomment.

On subtilisa sur cette pauvreté, jusque là que les freres mineurs penserent qu'ils n'avoient pas la propriété de leur pain, lorsqu'il le mangeoient, ou même lorsqu'ils l'avoient mangé. Ils jugerent que la vie évangélique que Jesus Christ & les apôtres avoient suivie, consistoit dans cette desappropriation entiere: en conséquence, ils donnerent généreusement au saint siege la propriété de toutes les choses qu'ils consommoient par l'usage; sans songer que si les papes acceptoient ce don, ils s'écarteroient eux-mêmes de la vie évangélique. Ils l'accepterent cependant, & plusieurs donnerent des bulles, par lesquelles ils déciderent, que les freres mineurs n'avoient pas la propriété des choses qu'ils consommoient.

Jean XXII ne veut point de cette propriété & condamne les subtilités de ces moines.

On en étoit là lorsque Jean XXII fut élevé au pontificat. Ce pape, ne trouvant aucun profit pour lui dans cette propriété, jugea avec raison qu'il étoit ridicule en pareil cas de distinguer la propriété de l'usage; que si ces freres vouloient réellement renoncer à toute propriété, ils seroient obligés d'aller nuds, de n'avoir ni feu ni lieu, de mourir de faim; & que leur intention n'étant pas que le saint siege profitât des choses dont ils usoient eux-mêmes, leur pauvreté absolue n'étoit qu'une illusion. En conséquence, il donna deux décrétales, dans lesquelles il con-

nna les opinions de ces moines : il décida
: ni Jésus Christ, ni les apôtres n'avoient
nais songé à cette pauvreté chimérique, &
: c'étoit une hérésie de soutenir que Jésus-
rist n'avoit pas eu de propriété sur les cho-
dont il avoit eu l'usage. Mais les freres
neurs, s'obstinant dans leurs subtilités, sou-
ent que ce qu'ils consommoient ne leur
artenoit pas; que c'étoit la vraie doctrine
l'évangile, & que le pape qui la condam-
t, étoit un hérétique.

Ces moines, qui ne vouloient point du
n qu'ils mangeoient, avoient formé un
nd schisme sur les habits qu'ils usoient,
nme s'ils avoient été à eux. Les uns qui,
nme plus rigides, se faisoient appeller les
res spirituels, portoient un petit capuchon
ntu, une robe étroite & courte, & d'une
s-grosse étoffe; tandis que les autres, qu'on
mmoit freres de communauté, portoient
ndaleusement un grand capuchon, une
be large, longue, & d'une étoffe moins
ossiere. Nicolas IV & Clément V tenterent
itilement de réunir ces moines divisés sur
grande question de la forme, du volume
de la qualité de leur vêtement. Il ne firent
e les aigrir de plus en plus, & les freres
irituels se séparerent tout à-fait des autres.

La forme d'un capuchon devient pour ces moines le sujet d'un schisme.

Ce schisme eût cessé bien vîte, si l'on
it voulu ne pas s'appercevoir comment tous

Jean XXII donne une

bulle contre les capuchons pointus.

ces moines étoient habillés: car l'attention public donne de l'importance aux choses plus frivoles. Je suis étonné que la cour Rome avec toute sa politique, n'ait pas occasion de découvrir cette vérité trivia Les papes ne savoient-ils pas qu'ils n'auroie jamais eu de cour, si on n'avoit jamais do né à eux que l'attention qu'ils méritoient com me chefs de l'église? Pourquoi donc Nicol IV & Clément V traitent-ils sérieusement u question de cette nature? pourquoi Je XXII, à leur exemple, publie-t il une bul contre les freres spirituels? pourquoi leur o donne-t-il de quitter leur capuchon point & leur habit court? Il arriva ce qui devo arriver: ces freres dirent que leur capuch & leur habit étoient leur regle; que leur re gle leur tenoit lieu d'évangile; que, par cons quent, vouloir faire un changement à leur ca puchon & à leur habit, c'étoit enseigner un doctrine contraire à la foi; & ils prêcheren qu'il ne falloit pas obéir au pape.

On brûle ceux qui ne veulent pas renoncer à ces capuchons.

Alors l'affaire devint sérieuse: il eût é indécent que la puissance des papes, si terr ble pour les couronnes, se fût émoussée con tre les capuchons. L'inquisiteur eut don ordre de poursuivre les rebelles, & cet in quisiteur étoit un frere de communauté. Qua tre freres spirituels furent saisis: ils persisteren dans leur désobéissance. Ces malheureu

l falloit enfermer aux petites-maisons, -à-dire, dans leur couvent, furent conınés au feu, comme hérétiques & exécuà Marseille en 1318.

Martyrs de leur robe, ils passerent pour tyrs de la foi aux yeux de leurs confrequi se déchaînerent sans retenue contre ı XXII : ils publierent qu'il n'étoit pas e, qu'il étoit le précurseur de l'Antechrist, ıtechrist même ; que l'église de Rome t la synagogue de satan. Enfin ils ancerent hautement qu'ils étoient prêts à frir la mort pour la défense de ce qu'ils elloient la vérité ; & quelques uns furent z fous pour se présenter au martyre. C'est i que les freres mineurs se souleverent tre le saint siege, eux qui dans les comıcements en avoient été les plus zélés déseurs, & avoient soutenu & prêché par: les prétentions des papes. Si la bulle sur habits n'en aliéna qu'une partie, les déales sur la propriété les révolterent prestous. Ils se mirent en Allemagne sous protection de Louis V, & ce sont eux donnerent à ce prince la liste des erreurs Jean XXII. Vous pouvez juger par-là que c'étoit que ces prétendues hérésies on imputoit à ce pontife. On lui faisoit, exemple, un crime d'avoir dit que Jesusrist a eu quelque chose en propre, & on

Déchaînement des freres mineurs contre Jean XXII.

l'accusoit d'être ennemi de la pauvreté év
gelique. Mais il n'est pas nécessaire d'ent
dans de plus grands détails à ce sujet.

Le schisme, causé par l'élection d'un a
tipape, dura peu: car en 1330 Nicolas sa
conduit à Avignon & livré à Jean XXI
reconnut sa faute & se soumit. Quant à
suite des démêlés entre le sacerdoce & l'e
pire, nous en parlerons, après avoir vu
qui va se passer en France, où Charles
Bel étoit mort au commencement de 132



CHAP



CHAPITRE VI.

'e l'état de la France sous les regnes de Philippe de Valois, de Jean II, de Charles V; & de l'Angleterre sous celui d'Edouard III.

.OUTE l'Europe est divisée. Il n'y a en-re de loix nulle part : il n'y a pas même puissance capable de faire respecter aucune utume. Le clergé, la noblesse, le peuple le souverain, par-tout ennemis, cédent ır-à-tour aux circonstances ; & vous devez évoir qu'il arrivera encore de gran's dé-dres, avant que les états de l'Europe puis-ıt prendre une meilleure forme de gouver-ment.

Désordre général en Europe.

Charles le Bel ayant laissé sa femme en-inte, deux concurrents prétendirent à la gence du royaume. L'un étoit Edouard III, s & successeur d'Edouard qui avoit été de-sé, & qui étoit mort l'année précédente 27. Il se fondoit sur ce qu'étant fils d'I-

A la mort de Charles le Bel, deux concurrens à la couronne de France. 1328

ſabelle, fille de Philippe le Bel, il avoit comme plus proche parent, plus de droit qu personne à la couronne de France: L'autr étoit Philippe de Valois, fils de Charle comte de Valois, frere de Philippe le Bel &, qui par conſéquent, étoit dans un degr plus éloigné, mais qui tiroit ſon droit pa les mâles.

Philippe de Valois eſt reconnu.

La régence fut donnée à Philippe; & l reine ayant accouché d'une fille, il fut re connu roi à l'excluſion d'Edouard. La loi ſa lique fut encore citée, comme elle l'avoit ét après la mort de Louis Hutin.

La loi ſalique n'étoit qu'une coutume introduite par les circonſtances.

Ce n'eſt pas qu'il y eût alors une lo écrite, par laquelle les filles fuſſent forme lement exclues du trône; c'eſt qu'elles n'a voient jamais eu occaſion d'y monter. Or parce que parmi les François un exemple fa ſoit loi, ils crurent qu'une choſe n'étoit ſan exemple, que parce que la loi l'avoit de fendue.

Cette loi ſalique n'étoit donc qu'une cou tume immémoriale : coutume que la forc auroit pu changer, ſi les circonſtances l'a voient permis, & il ne falloit qu'un exem ple. C'eſt ce que nous voyons être arriv dans la ſucceſſion aux fiefs; car tantôt le filles y étoient appellées & tantôt elles e étoient exclues.

Philippe le long & Philippe de Valois ıt été assez puissants pour défendre les droits ıe la coutume leur donnoit. Il en coûtera ıer à leurs successeurs pour les conserver: ais enfin la loi salique ne sera plus sujette aucune contestation; & ce sera un bonheur ıur la France. L'histoire des autres royaumes fait voir, que les droits des filles à la uronne sont la source de bien des maux.

Avantages de cette loi, lorsqu'elle ne sera plus contestée.

Edouard étoit dans sa seizieme année. ıoique le parlement eût nommé les régents ıi devoient gouverner, Isabelle sa mere s'éıt saisie de toute l'autorité. Les passions cette femme avoient été une des princiles causes des troubles de l'Angleterre & s malheurs du dernier roi. Elles causerent core des désordres jusqu'en 1331, qu'Euard ouvrant les yeux sur les crimes de sa ere, là fit enfermer dans le château de Rig. Il prit alors les rênes du gouverneent, & il gagna l'affection des peuples, 'Isabelle avoit aliénés.

Les troubles continuent en Angleterre pendant les premieres années d'Edouard III.

Edouard, dans les premieres années d'un gne aussi troublé, ne pouvant faire valoir ; prétentions, qu'il formoit sur la France, oit rendu hommage à Philippe pour la uienne ; & dissimulant ses desseins sans y noncer, il avoit fait alliance avec le duc : Brabant & avec plusieurs autres seigneurs.

C'est pourquoi ce prince paroît d'abord renoncer à ses prétentions sur la France.

En attendant une conjoncture qu'il pût saisir il arma contre l'Ecosse, pour se relever d'u traité honteux que sa mere avoit fait.

Philippe de Valois rend la Navarre à Jeanne fille de Louis Hutin.

Philippe le Long & Charles le Bel avoien conservé le royaume de Navarre, ou d moins l'avoient gouverné comme régents pendant la minorité de Jeanne, fille c Louis Hutin; Philippe de Valois, dès premiere année de son regne, rendit à cett princesse la couronne qui lui appartenoi Par-là, le comte d'Evreux, qui l'avoit épou sée, devint roi de Navarre.

Conseil qu'il donne au comte de Flandre.

La même année il prit les armes pou le comte de Flandre, contre les Flaman qui s'étoient soulevés. Il les soumit, après avoir représenté au comte que sa co duite pouvoit avoir donné lieu à la révolt il lui conseilla de mieux gouverner s peuple. Ces premieres démarches anno çoient un prince juste, & prévenoient fav rablement pour la suite de son regne.

Entreprise des magistrats sur les justices ecclésiastiques.

Vous avez vu comment se sont etablis l tribunaux ecclésiastiques, & comment, à l'or bre de l'ignorance & de l'anarchie, le cler sous différents prétextes, attirant à lui tout les causes, usurpoit continuellement sur l juges laïques. Cependant le différent e tre Philippe le Bel & Boniface VIII av commencé de faire ouvrir les yeux. Puisqu' avoit osé résister au pape, il n'étoit p

turel que les magiſtrats abandonnaſ-
ıt la juriſdiction temporelle aux évê-
es. Déja Philippe le Long avoit donné
e ordonnance par laquelle il excluoit tous
prélats du parlement; diſant qu'il ſe fai-
t conſcience de les empêcher de vaquer au
uvernement de leur égliſe. Il eſt vrai, que
: une contradiction où les princes tombent
elquefois, il conſerva dans ſon conſeil
ıx qui s'y trouvoient; & que pluſieurs
rent encore ſéance au parlement. Mais
magiſtrats & les baillis, plus conſéquents
ıtinuoient de former des entrepriſes ſur les
ices eccléſiaſtiques. On ne parloit que
violences qu'ils commettoient, & des
ommunications mépriſées que les évêques
minoient contre eux.

Assemblée de magiſtrats & d'évêques pour terminer ce différent.

Philippe de Valois, voulant faire ceſſer
ſcandale, convoqua, dès la premiere an-
: de ſon regne, les évêques & les officiers
juſtice, pour entendre les plaintes qui ſe
ſoient de part & d'autre, & terminer, s'il
it poſſible, cette grande conteſtation. Pier-
de Cugnieres, chevalier & conſeiller du
, expoſa dans ſoixante-ſix articles, les abus,
e commettoient les tribunaux eccléſiaſti-
es; & débita ſur les deux puiſſances des
ux communs, qui ne prouvoient pas grand-
oſe. L'archevêque de Sens & l'évêque d'Au-
ı répondirent pour le clergé, après avoir

proteſté qu'ils ne prétendoient pas ſoumettre les droits de l'égliſe à aucun tribunal, & qu'ils parleroient ſeulement pour éclairer la conſcien- du roi. Ayant ainſi ſuppoſé ce qui étoit en queſtion, ils parlerent long-temps ſur ce dont il ne s'agiſſoit pas, & ils prouverent que les deux juriſdictions ne ſont pas incompatibles, quoique le point, qu'on agitoit, fût de ſavoir à quel titre ils prétendoient avoir une juriſdiction temporelle. Étoit-ce comme ſeigneurs? ils l'avoient de droit dans leurs terres. Étoit-ce comme évêques? ils l'avoient de fait, puiſqu'ils l'exerçoient dans leurs dioceſes. Mais la nation leur avoit-elle accordé cette puiſſance, ou l'avoient-ils uſurpée? étoit-ce un droit qu'il falloit reſpecter, ou un abus que le ſouverain devoit réprimer? C'eſt ce que le clergé n'examinoit pas: il prétendoit que la juriſdiction temporelle lui appartenoit de droit divin, comme la juriſdiction ſpirituelle. Il le prouvoit par des maximes & par des uſages, que les préjugés ne permettoient preſque plus d'examiner; & il le prouvoit encore par des écrits, auxquels l'ignorance avoit donné de la célébrité, & dont elle avoit fait des livres claſſiques.

Le décret de Gratien.

Tel eſt entre autres un ouvrage, qui parut vers le milieu du douzieme ſiecle, & qui avoit pour titre: *La concorde des canons diſcordants*, ou *le décret.* Gratien, religieux

énédictin, auteur de cet ouvrage, l'avoit fait
our établir ou même pour étendre les pré-
ntions de la cour de Rome & des ecclésiaſ-
ques. Il vouloit prouver que le pape eſt
u deſſus des canons, que les clercs ne ſau-
ient être ſoumis au jugement des laïques,
c. Il s'appuyoit ſur les fauſſes décrétales,
ır des citations infideles, ſur de mauvais
iſonnements; & il comptoit ſans doute en-
ɔre ſur l'ignorance de ſon ſiecle, ainſi que
ır l'intérêt des eccléſiaſtiques qui paſſoient
our ſavants, & dont le ſuffrage pouvoit, par
ɔnſéquent, faire la fortune d'un livre. Il
e ſe trompoit pas; ſon décret eut le plus
rand ſuccès: il fut enſeigné dans les écoles:
fut commenté par des canoniſtes: & les pa-
es lui durent une partie de l'autorité, qu'ils
nt exercée dans le treizieme ſiecle & dans
s ſuivants.

L'évêque d'Autun, qui avoit profeſſé le droit à Montpellier, paſſoit pour un des rands canoniſtes de l'égliſe. Il avoit ſans oute étudié le décret, & il raiſonna comme Gratien. Des paſſages de l'écriture mal in-erprétés, & la double puiſſance des prêtres le l'ancienne loi, étoient les principes d'où e clergé concluoit que ſes immunités & toute on autorité étoient de droit divin. Une rai-ſon de bienſéance venoit à l'appui: une gran-de partie de nos revenus conſiſte, diſoient les

Mauvais raiſonnements des évêques.

prélats, dans les émoluments de nos justices. Nous serions donc ruinés, si l'on nous ôtoi nos tribunaux. Le royaume n'auroit don plus que de pauvres évêques. Il perdroit don un de ses plus grands avantages : car peut-o douter que l'éclat d'un clergé riche ne con tribue à la splendeur du royaume ? Mais c raisonnement ne prouvoit pas que les riches ses des ecclésiastiques sont de droit divin : i prouvoit seulement que les évêques du qua torzieme siecle ne pensoient pas comme le apôtres.

Pour terminer ces contestations, il auroit fallu remonter aux six premiers siecles.

Pour décider cette question, il auroit fal lu remonter d'abord aux six premiers siecle de l'église : on auroit vu quels étoient alor les véritables droits du clergé. En étudian ensuite les siecles postérieurs, on auroit dé couvert, sans doute, des privileges & des bien qu'il avoit acquis par des voies justes, qui lu appartenoient moins comme clergé, que com me corps de citoyens, &, que par conséquent il pouvoit conserver. On auroit aussi re connu des usurpations ou des concessions ar rachées à l'ignorance des peuples & des rois

Les scrupules de Philippe de Valois donnent l'avantage au clergé.

Philippe de Valois ne savoit pas l'histoi re. Personne dans ces temps de ténebres n'é toit en état de l'éclairer. Il fut effrayé : con fondant, comme les évêques, les intérêt spirituels de la religion avec les intérêts tempo

rels de ses ministres, il crut qu'on attaquoit la religion même. Accoutumé, sans doute, à se croire un David, il n'eut pas de peine à penser que les évêques étoient des Moyse, des Aaron, ou des Samuel. Il ne soutint donc pas les magistrats. Il semble pourtant qu'il auroit voulu ne pas décider : il avoit de la peine à donner une réponse positive : mais enfin le clergé se retira vainqueur.

Mais cette premiere attaque des magistrats en présage d'autres qui seront plus heureuses.

Cette victoire étoit un foible avantage : elle préparoit, elle annonçoit même une défaite. Les magistrats n'avoient pas porté leurs regards sur les prétentions des prélats, pour cesser tout-à-coup les hostilités. Ils continueront donc leurs entreprises : ils s'appliqueront à les tenter avec plus de succès : ils acquerront encore des lumieres, & le clergé en acquerra aussi. Mais oublira-t-on tout à fait le langage des temps d'ignorance, & dans les siecles éclairés ne parlera-t-on plus d'un droit divin, dont on ne parloit point dans les premiers siecles de l'église.

Edouard III prend le titre de roi de France & commence la guerre.

La France & l'Angleterre furent en paix jusqu'en 1338 ; mais la guerre se préparoit depuis quelques années. Edouard songeoit aux moyens d'augmenter le nombre de ses alliés ; lorsque les Flamands soulevés par Jacques d'Artevelle, qu'on dit brasseur de biere, se déclarerent pour lui. Ils exigerent seulement qu'en conséquence de ses préten-

tions il prit le titre de roi de France ; jugeant que c'étoit un expédient pour se révolter, sans être rebelles.

Il bat les François à Créci.

Cette guerre, interrompue par quelques treves, désola toute la France jusqu'à la mort de Philippe, arrivée en 1350. Ce prince en 1346 perdit la bataille de Créci, quoi qu'il eût près de cent mille hommes, & qu'Edouard n'en eût que quarante mille. Les environs de Paris furent ravagés par les Anglois, ainsi que tout le pays depuis l'extrémité de la basse Normandie jusqu'aux frontieres de Picardie. Ils ne firent pas de moindres maux dans le Poitou, dans la Saintonge & dans les autres provinces méridionales. On remarque qu'ils avoient de l'artillerie : on en faisoit déja quelque usage depuis peu d'années.

Les divisions, fomentées par Philippe le Bel, sont funestes à Philippe de Valois.

On commence ici à voir sensiblement les effets de cette politique, par laquelle les rois croyoient se rendre puissants, en semant la division dans le royaume. Philippe de Valois put connoître toute sa foiblesse, lorsqu'il eut la guerre avec Edouard. Il ne trouva pas dans ses sujets cet accord & cette obéissance, qui sont la force des armées. Il avoit plus de soldats : mais il n'osoit mettre un frein à leur insolence. La noblesse étoit encore plus intraitable. Chacun paroissoit penser à profiter des désordres : & la licence des troupes

it un nouveau fléau pour le royaume.
ſt ainſi que le roi étoit mal ſervi par ceux
mes qui lui reſtoient fideles. Combien
ût-il pas été plus puiſſant, ſi ſes prédéceſ-
rs avoient été capables de prendre pour
dele la politique de S. Louis!

Philippe de Valois multiplie les impôts.

Pour fournir aux frais d'une guerre qu'il
ſoit mal, & qu'il ne lui étoit peut-être pas
ſible de bien faire, il accabla le peuple
npôts : il en mit entre autres un ſur le ſel;
fit dire à Edouard, qui joua ſur le mot,
Philippe de Valois étoit le véritable au-
r de la loi ſalique.

Il altere continuellement les monnoies.

L'affoibliſſement des monnoies dont ſes
déceſſeurs lui avoient donné l'exemple,
encore ſa grande reſſource. Elles varie-
t beaucoup ſous ſon regne. Il s'attribua
ne à ce ſujet le droit le plus arbitraire.
us ne pouvons croire, dit-il, dans une de
ordonnances, *ne préſumer, qu'aucun ne
iſſe ne doive faire doute, qu'à nous & à no-
majeſté royale ne appartienne ſeulement,
pour le tout en notre royaume, tout le mé-
r, le fait, l'état, la proviſion & toute l'or-
nnance des monnoies; & de faire monnoyer
les monnoies, & de donner tel cours & pour
prix, comme il nous plaît & bon nous
mble, pour le bien & profit de nous, de
tre dit royaume & de nos ſujets.* On
it par cette confiance de Philippe de Va-

lois quels progrès avoient fait les entreprises formées par Philippe le Bel. Cependant ce prince croyant devoir quelquefois cacher ses fraudes, prenoit des mesures pour qu'on ne s'apperçût pas qu'il altéroit le titre des especes. Il exigeoit le secret de ceux qui travailloient dans ses monnoies, & il le leur faisoit jurer sur l'évangile.

Edouard III s'applique à faire cesser les divisions.

L'Angleterre étoit mieux gouvernée que la France : il n'y avoit pas la même division parmi les ordres de l'état. Il est vrai qu'ils se réunissoient d'ordinaire contre le souverain; mais Edouard III étoit alors un grand roi; remarquez que je dis *alors*. Il savoit se faire aimer, il savoit se faire respecter. Il s'attachoit sur tout le parlement, dont il obtenoit des subsides. Enfin il avoit l'art de maintenir les prérogatives de la nation. Vous comprenez donc qu'il ne pouvoit manquer d'avoir des succès, en faisant la guerre à Philippe.

Sous Jean II, les monnoies varient encore plus que sous Philippe VI.

Les désordres s'accrurent sous Jean II, fils de Philippe VI. Ce prince renchérit sur toutes les fautes de son pere, & il en fit de nouvelles. Les abus sur les monnoies furent si grands que les especes, haussant & baissant alternativement, changeoient de prix d'une semaine à l'autre, ou même plus souvent; & que le marc d'argent, qui, au commencement de son regne, valoit cinq livres cinq sous, valut quelquefois jusqu'à cent deux

ires. On revenoit continuellement d'une onnoie forte, à une monnoie foible, & une monnoie foible à une monnoie forte. ouvent encore le roi honteux de ses fraues, prenoit, comme son pere, des mesu-'s pour les cacher.

Jean II se rend odieux par des voies de fait & méprisable par sa foiblesse.

Dès la premiere année de son regne, il 'oit aliéné les grands, en faisant décapiter, ns observer aucune forme de procédure, le nnétable Raoul, comte d'Eu & de Guignes, cusé d'intelligence avec les Anglois. Quelie temps après, il montra sa foiblesse, en rdonnant à Charles le Mauvais, roi de Narre, l'assassinat de Charles d'Espagne de la erda, qu'il avoit fait connétable après l'exétion de Raoul. Il montra encore sa foiesse, lorsque, soupçonnant le roi de Narre de vouloir exciter des troubles, il s'en isit par surprise, fit trancher la tête, enco-sans aucune procédure, à quatre seigneurs ii se trouverent avec lui, & le fit ensuite onduire au Châtelet de Paris.

Il est vrai que Jean n'étoit pas assez puisnt, pour s'assurer de pouvoir punir sans s'éarter des regles, un criminel tel que le roi e Navarre. Mais quand on ne peut pas : faire craindre, il faut gagner ceux qu'on aint. Les pardons, les surprises, & les oies de fait rendent tout-à-la fois méprisale & odieux. La conduite de Jean donna

donc de nouveaux alliés au roi d'Angleterre.

Il convoque les états.

La guerre avoit recommencé en 135 dans un temps où le mécontentement général pouvoit causer des révoltes, si l'on mettoit de nouveaux impôts, ou si l'on touchoit aux monnoies. Cependant comme l'argent manquoit, le roi convoqua les états généraux, & leur représenta ses besoins.

Il leur fait sous serment des promesses qu'il ne tient pas.

Ces états, les plus nombreux qu'on eût encore vus, imposerent une taxe pour entretenir trente mille gendarmes, outre les communes du royaume: mais à l'exemple du parlement d'Angleterre, ils entreprirent de régler le gouvernement. Ils arrêterent la nature des impôts, leur durée & le prix des especes. Jean promit tout ce qu'on exigea de lui. Il jura, sur-tout, pour lui & pour ses successeurs, de ne donner jamais cours qu'à une monnoie forte, de la conserver sans altération, de faire prêter le même serment à ses fils, à son chancelier, aux gens de son conseil, aux officiers de ses monnoies, en un mot, à tous ceux qui avoient quelque part à l'administration. Il déclara même qu'il priveroit de leurs offices, ceux qui lui donneroient des conseils contraires. Cependant, malgré cet engagement solemnel, il affoiblit les monnoies six mois après: ce qui fait voir que lorsque les états faisoient d

glements, ils ne savoient, ou ne pouvoient
s prendre des mesures pour en assurer l'exé-
tion.

Avec une plus sage conduite la France
iroit pu se relever: car l'Angleterre com-
ençoit à se lasser de donner des subsides,
d'ailleurs l'Ecosse faisoit une diversion. Il
t vrai qu'Edouard, qui continuoit d'être
and, trouvoit des ressources; il en trou-
oit sur-tout dans le prince de Galles son
s, plus grand peut-être encore. Il le char-
a de la guerre de France, pendant qu'il
archoit lui-même contre les Ecossois.

Il est fait prisonnier à Poitiers.

Jean, à la tête d'une armée quatre fois
us nombreuse, joignit le prince de Galles
Maupertuis, à deux lieues de Poitiers. Il
ouvoit envelopper l'ennemi, l'affamer, & le
rcer à se rendre. Il l'attaqua, & il fut vain-
, fait prisonnier, & emmené à Londres.

Charles dauphin convoque les états à Paris.

Pendant la prison du roi, Charles dau-
iin (*) gouverna d'abord avec le titre de
eutenant du royaume, & ensuite avec celui
régent. Quoiqu'il n'eût encore que dix-
euf ans, il avoit heureusement toute la
udence & toute la modération, que deman-

(*) Le Dauphiné & le comté de Viennois avoient été
dés à Philippe de Valois par Humbert II, dernier prince
la Tour du Pin. C'est à Charles que les fils aînés de
ance commencerent à porter le titre de dauphins.

doient les circonstances où il se trouvoit. premiere démarche fut de songer à se p curer les secours qui lui étoient nécessair & dans cette vue, il assembla les états Paris.

1356 Il est trop heureux de les pouvoir rompre.

Ce n'étoit plus le temps où la politiq pût tirer quelqu'avantage des divisions. Ch les ne pouvoit pas, comme Philippe le B offrir tour-à-tour sa protection aux différe ordres, afin de les gagner séparément & les tromper tous ensemble. Les malheurs la guerre décelerent tous les vices de ce misérable politique. Charles, sans autori se vit dans la dependance de tous les part & se crut trop heureux de trouver un p texte pour rompre les états. En effet ils furent qu'une assemblée de factieux, qui s prétexte de réformer le gouvernement, ex toient de nouveaux troubles; respectant peu dauphin, qui attendoit tout d'eux, & de ils n'attendoient rien.

Forcé à les rassembler, il ne peut plus les rompre. 1356

Les états se rassemblerent encore la mê année. Le dauphin les convoqua malgré lu & ne fut pas le maître de les rompre. M cel, prévôt des marchands, commandoit da Paris, & lui faisoit la loi.

Désordres par-tout.

Le désordre regnoit dans la capitale, le peuple & la noblesse formoient deux p tis toujours prêts à se soulever l'un con l'autre. Les autres villes offroient à peu-p

es mêmes ſpectacles. Les campagnes étoient emplies de voleurs, qui marchoient par troupes ſous différents chefs, & qui commettoient toute ſorte de brigandages. Enfin les payſans, qui s'étoient d'abord armés pour leur défenſe, faiſoient indiſtinctement la guerre à tous les partis, exerçoient les plus grandes cruautés, & paroiſſoient avoir juré d'exterminer la nobleſſe.

Marcel, qui veut donner la couronne à Charles roi de Navarre, eſt tué.

Sur ces entrefaites, le roi de Navarre, échappé de priſon, vint à Paris ſe joindre aux mécontents; & Marcel forma le projet de l'élever ſur le trône. Les troubles s'accrurent donc encore. Cependant ils finirent à Paris en 1358, le prévôt des marchands, qui en étoit l'auteur, ayant été tué par un bourgeois nommé Maillard.

Treve de deux ans avec Edouard.

On peut conjecturer que la guerre avoit épuiſé les reſſources du roi d'Angleterre: car au lieu de profiter de la ſituation malheureuſe de la France, il avoit fait une treve de deux ans en 1357.

Sage conduite du dauphin

Dans des circonſtances auſſi critiques, le dauphin eut la ſageſſe de diſſimuler les maux qu'il ne pouvoit empêcher. Il ne précipita rien, il attendit des conjonctures plus favorables, & il ſut les ſaiſir. Lorſque la treve avec l'Angleterre étoit ſur ſa fin, il fut aſſez heureux pour faire la paix avec le roi

de Navarre, qui lui avoit déclaré la guerr d'abord après la mort de Marcel.

La guerre recommence & la même année on négocie. 1359

Le roi d'Angleterre arma, & parut er France à la fin d'octobre. Le dauphin qu n'avoit pas assez de troupes pour tenir l campagne, se contenta de mettre des garni sons dans les places. Il attendoit que l'armé ennemie se consumât d'elle même. La chos arriva comme il l'avoit prévue. Les Anglois qui souffroient beaucoup des rigueurs de l saison, souffrirent encore plus de la disette qu'ils trouverent dans un pays tout-à-fai ruiné; & Edouard qui craignit de trouve de trop grands obstacles à sa retraite, fu contraint d'entrer en négociation. La plupar des historiens attribuent son changement un orage miraculeux, sans doute avec bie peu de fondement; en effet, qu'il y ait eu u orage, qu'un prince en soit effrayé, & qu' croie que le ciel lui ordonne de cesser la guerre tout cela se peut sans un miracle. Mais il seroi bien étonnant que l'intrépide Edouard eût ét ce prince là.

Traité de Brétigni. 1360

Quoi qu'il en soit, par un traité signé Brétigni près de Chartres, au mois de ma 1360, on céda au roi d'Angleterre en tout souveraineté, le Poitou, la Saintonge, l Rochelle, l'Agenois, le Périgord, le Li mousin, le Querci, le Rouergue, l'Angou mois, les comtés de Bigorre & de Gaure, ceu

le Ponthieu & de Guignes, la ville de Monreuil & Calais. De leur côté, Edouard & le prince de Galles renoncerent à leurs prétentions sur la couronne de France, & à leurs droits sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, & le Maine. Enfin la rançon du roi Jean fut fixée à trois millions d'écus d'or.

Dans ces temps de calamités Jean se croise.

Jean étoit délivré : mais les désordres continuoient dans tout le royaume. Les brigands s'y multiplierent, & s'y enhardirent à un tel excès, qu'un d'eux osa prendre le titre de roi de France. Sur ces entrefaites, on prêcha une croisade pour la Palestine, & le roi prit la croix des mains du pape. Il ne lui manquoit plus que d'entreprendre cette guerre pour achever la ruine de ses états ; & il s'y disposoit, parce qu'il la regardoit comme un moyen propre à purger la France de tous les brigands : il auroit mieux valu ne les avoir pas fait naître, en gouvernant comme il avoit fait.

Différents à l'occasion du traité de Brétigni.

Cependant on se plaignoit en France & en Angleterre, que les articles du traité de Brétigni n'étoient pas exécutés. Jean vouloit néanmoins remplir ses engagements : & lorsqu'on lui disoit que la nécessité où il avoit été de contracter, les rendoit nuls ; il répondit que quand la bonne foi seroit bannie de la terre, elle devroit se trouver encore dans la bouche & dans le cœur des rois. Cette maxime est aussi belle, qu'elle est peu suivie ;

& Jean lui-même avoit violé le serment qu'il avoit fait de ne pas altérer les monnoies. Lorsque les rois ne sont pas justes, ces maximes ne sont que des mots dans leur bouche : Jean parloit comme S. Louis agissoit.

Jean passe en Angleterre pour les terminer. Il y mourut. 1364

La France & l'Angleterre étoient sur le point d'en venir à une rupture, lorsque Jean se rendit à Londres, pour terminer les différents qui s'élevoient. Il y mourut quelques mois après; laissant à Philippe, son quatrieme fils, le duché de Bourgogne, qu'il avoit réuni à la couronne deux ans auparavant. La suite vous fera voir que cette disposition prépara un nouvel ennemi à la France.

L'esprit des états sous Jean II.

Les états n'ont jamais été plus fréquents, que pendant le regne de Jean II : il y en eut de généraux ou de provinciaux presque chaque année. Ils ne ressembloient pas à ce champ de mars, dont Charlemagne avoit été l'ame. Sans aucune vue du bien public, les François ne se rassembloient, que pour opposer des intérêts particuliers à des intérêts particuliers. Tout dégénéroit en factions, sous un prince foible qui ne savoit ni se passer des états, ni en tirer aucun avantage; & l'autorité royale, en bute à tous les partis, s'affoiblissoit; en les voyant cependant s'attaquer & se détruire les uns les autres.

Edouard cesse d'être grand.

Telle étoit la situation de la France, lorsque Charles V monta sur le trône : tout y paroissoit désespéré : mais la conduite du régent vous répond de la sagesse du roi. En effet, ce prince ne fera ni les fautes de Philippe de Valois, ni celles de Jean II ; cependant Edouard cessera d'être un grand homme. Il négligera tout à fait les soins du gouvernement : il sacrifiera tout à des favoris avides, dont il se laissera obséder : il multipliera les impots : il aliénera ses peuples. Enfin il ne trouvera plus de secours dans le prince de Galles dont la santé va s'altérer. Vous prévoyez donc que tout doit changer, & que la France à son tour aura des succès.

Charles V, se fait une loi de ne point altérer les monnoies.

Charles donna tous ses soins à bien régler les monnoies. Il se fit une loi de ne les jamais altérer. Il remit l'ordre dans les finances ; & s'il leva des impôts, il prit les mesures les plus sages, pour prévenir les murmures du peuple.

Il assure la paix au dehors.

Depuis 1341, la Bretagne étoit déchirée par une guerre civile, à laquelle les Anglois & les François avoient pris part, & qui pouvoit encore les armer de nouveau. Le comte de Blois, à qui Charles donnoit des secours sous main, & le comte de Montfort qui en recevoit d'Edouard, prétendoient l'un & l'autre à ce duché : mais le premier ayant été tué dans un combat, Charles se hâta de donner à

Montfort l'investiture de ce fief; craignan que ce seigneur ne voulût reconnoître le ro d'Angleterre pour suzerain, & ne fût l'occa sion d'une guerre, qu'il vouloit prévenir. I fit aussi la paix avec le roi de Navarre, & sut s'attacher ce prince, qui avoit fait tan de mal à la France, & qui venoit de re commencer la guerre.

Brigands qui infestoient la France.

Dès l'an 1365, Charles n'avoit plus d'en nemis au dehors, & il ne lui restoit qu'à dé livrer le royaume des brigands qui l'infestoien On prétend qu'il y en avoit plus de tren mille. Ils formoient différents corps, qui réunissoient au besoin, & ils étoient con duits par des chefs expérimentés. Il eût é triste d'être obligé de lever une armée co tre cette canaille.

Charles V se propose de les armer pour le comte de Transtamare contre D. Pedre, roi de Castille.

Don Pedre ou Pierre, surnommé le Crue regnoit en Castille; & Henri, comte de Tran tamare, son frere naturel, avoit soulevé noblesse. Tous deux cherchoient à se faire d alliés, lorsque le pape déclara le roi légitin indigne du trône, & donna la couronne prince rebelle. Le prince de Galles, qu'Edoua III avoit fait duc de Guienne, la vouloit co server à don Pedre, & pouvoit rendre n le jugement du pape. Il falloit donc d'autr secours au comte de Transtamare. Il les tro va dans Charles V, qui se déclara d'auta plus volontiers pour lui, que le duc de Guie

ne s'étoit déclaré pour don Pedre; & qui d'ailleurs voulut saisir l'occasion de délivrer la France des *compagnies* : c'est ainsi qu'on nommoit les troupes de brigands.

Bertrand du Guesclin se charge de les conduire.

Ces malheureux avoient été excommuniés plusieurs fois, & cependant ils n'avoient pas cessé de piller le royaume : on se flattoit qu'ils feroient plus de cas des censures ecclésiastiques, lorsqu'elles pourroient s'allier avec le brigandage. C'est ainsi que pensa Bertrand du Guesclin, qui se chargea de les engager à le suivre en Castille. Il leur offrit l'absolution, & il appuya sur la bonté du pays où il vouloit les conduire. *Si nous vaut mieux ainsi faire*, disoit-il en finissant son discours, *& pour nos ames sauver, que de nous damner & de nous donner au diable; car trop avons fait de péchés & de maux, comme chacun peut savoir en droit soi, & tous nous conviendra finir.* Vous voyez par-là dans quel esprit on entreprenoit cette guerre; & comment alors le brigandage changeoit de nature d'un côté des Pyrénées à l'autre.

Les *Compagnies* consentent à suivre du Guesclin.

Les brigands voulurent l'absolution, dès qu'on n'exigea plus d'eux qu'ils renonçassent au brigandage; & qu'au contraire on leur proposa de la mériter, en le continuant ailleurs qu'en France. Ils remirent donc au roi les forteresses dont ils étoient maîtres, & ils suivirent du Guesclin.

En passant par Avignon, elles demandent au pape l'absolution & cent mille francs.

Ils prirent leur route par Avignon, afin d'obtenir l'absolution, chemin faisant, & de demander cent mille francs au pape, pour achever leur voyage. De ces deux choses la seconde souffroit seule des difficultés, que du Guesclin leva. Il ne faut pas refuser, disoit-il, ces cent mille francs. Nous avons ici des gens qui se passeront sans peine de l'absolution, mais qui ne peuvent pas se passer d'argent. Nous tâchons de les faire gens de bien, malgré eux. Nous les menons en exil, afin qu'ils ne fassent plus de mal aux chrétiens. Nous ne les pouvons contenir sans argent, & il faut que le saint pere nous aide à les rendre plus dociles & à les conduire hors de ce royaume.

Le pape est forcé à compter cent mille francs.

En attendant que le pape voulût compter cent mille francs, pour concourir à rendre ces brigands gens de bien, malgré eux, ils couroient la campagne & ils dévastoient tous les environs d'Avignon : il fallut donc les satisfaire. Mais du Guesclin ayant su qu'on avoit levé cette somme sur les habitants, déclara qu'il vouloit qu'elle fût uniquement prise sur les biens du pape, des cardinaux & des autres ecclésiastiques ; & il fallut encore obéir. Le pape n'avoit pas prévu qu'il feroit une partie des frais de cette guerre.

Du Guesclin, qui étoit un grand capitaine, étoit encore un des plus honnêtes

mmes de son siecle: on est donc étonné rôle qu'il joue à la tête de ces brigands. ais il ne songeoit qu'à les conduire hors royaume, soit pour en purger la France, t, comme il le dit, pour en faire des ns de bien; & pensant que le pape devoit ntribuer à une si bonne œuvre, il l'y for-, parce qu'il crut devoir l'y forcer. Où roit-il pris des sentiments plus délicats? loi du plus fort n'étoit-elle pas de temps mémorial l'unique regle des gens de guer-? & cette loi n'autorisoit-elle pas à tout, sque l'intérêt de la religion paroissoit at-hé au succès d'une entreprise?

Henri de Transtamare, proclamé, est défait par D. Pedre.

Le comte de Transtamare fut proclamé de Castille: mais le prince de Galles, mar-nt au secours du roi détrôné, débaucha les mpagnies, qui vinrent le joindre, & gagna bataille de Navarette, que Transtamare ra contre l'avis de du Guesclin. Ce capi-ne y fut même fait prisonnier.

Il le bat à son tour, le fait prisonnier & le poignarde.

Don Pedre, rétabli sur le trône, ne rem-it aucun de ses engagements; de sorte que prince de Galles l'abandonna & revint en ance, où les compagnies le suivirent. Alors ranstamare releva son parti, vainquit don edre, le fit prisonnier & le poignarda. Ce-endant le duc de Lencastre, un des fils d'E-ouard III, prétendit au royaume de Castille, rce qu'il avoit épousé Constance, fille de

Il conserve la couronne

de Castille, malgré plusieurs prétendants.

don Pedre. Le roi de Portugal avoit aussi pretentions, qu'il voulut faire valoir. C d'Arragon & de Navarre profiterent des tr bles pour s'emparer de ce qui étoit à l bienséance, & ce fut là le sujet d'une l gue guerre. Mais Henri de Transtamare c serva la couronne & la fit passer à ses d cendants.

Charles V, qui veille à maintenir l'ordre, se fait aimer & respecter.

Quoique les compagnies fussent reven en France, elles n'étoient plus si redoutabl parce qu'elles étoient diminuées des t quarts; & parce que Charles V prit les n sures les plus sages pour prévénir les dés dres qu'elles pouvoient causer.

Charles avoit ramené la tranquillité d son royaume. Il se trouvoit riche, sans f ler son peuple, par l'ordre qu'il avoit n dans les finances, & l'on commençoit à r pirer sous un roi qui se faisoit aimer & r pecter. D'ailleurs la France n'avoit plus d mis redoutables. L'esprit brouillon du de Navarre avoit de quoi s'occuper en Cas le. Le prince de Galles étoit revenu d' pagne avec une santé délabrée; & Edoua livré à l'amour depuis quelques années, é tout entier à Alix Perrers, sa maîtresse.

Il fait choisir ceux à qui il donne sa confiance.

Vous pouvez donc prévoir de quel té seront les avantages, s'il s'éleve une n velle guerre entre l'Angleterre & la Fran Considérons sur-tout que Charles fait cho

ux qui méritent sa confiance. Il aura de ns ministres, il aura de bons généraux; & ujours maître de lui-même, il ne fera point démarches, qu'il n'ait pris toutes les me-res pour s'assurer du succès. Le traité hon-ux de Brétigni sera donc effacé, s'il se pré-nte une occasion de déclarer la guerre. Le i l'attendoit; elle se présenta.

La guerre d'Espagne avoit epuisé les fi-nces du prince de Galles. Pour les répa-:, il voulut mettre une nouvelle imposi-on sur ses sujets, & il souleva plusieurs de ; vassaux qui, déclarant cette entreprise ntraire à leurs privileges, présenterent con-e lui leurs plaintes au roi de France.

Les sujets du prince de Galles portent contre lui leurs plaintes au roi.

Il est certain que par le traité de Bréti-ii, Charles ne pouvoit pas se porter pour ge dans ce différent; parce qu'il avoit re-oncé à toute suzeraineté sur les états qu'il voit cédés au roi d'Angleterre. Mais de rt & d'autre on se plaignoit que ce traité voit été violé en plusieurs points, & peut-re avoit-on raison de part & d'autre.

On agita en France, si ce traité devoit re considéré comme nul; & le roi fut un n sans paroître se déclarer, parce qu'il ne ouloit se déclarer qu'à propos. Enfin tout tant préparé, le prince de Galles fut cité, our être jugé à la cour des pairs. Il répon-dit qu'il viendroit à la tête de soixante mille

Charles V, cite le prince de Galles à la cour des pairs.

1368

hommes : sa santé ne lui permit pas de fa une seule campagne.

Un arrêt de cette cour déclare confisquées toutes les terres de ce prince.

La guerre commença ; elle fut suivie succès ; & de nouvelles dispositions pré roient de nouveaux avantages, lorsqu'un rêt de la cour des pairs déclara confisqu & réunies à la couronne toutes les ter qu'Edouard & le prince de Galles possédoi en France.

Cette demarche est soutenue par des succès.

Charles n'avoit pas fait une démar aussi hardie, sans avoir auparavant bien ju des conjonctures, & pris toutes les préc tions nécessaires pour la soutenir. Tout réussit donc encore ; & les conquêres fur rapides dans plusieurs provinces jusqu 1375, qu'on fit une treve.

Mort du prince de Galles & d'Edouard.

1376

1377

Le prince de Galles étant mort l'an suivante, Edouard songeoit à faire une p durable, lorsqu'il mourut lui-même. roi malheureux fut abandonné de tout monde dans sa maladie. Alix elle-mêm qui écartoit de lui tout secours, lui enl ce qu'il avoit de plus précieux, & se tira, lorsqu'il respiroit encore. Voilà s vent comment les princes sont aimés d'u maitresse, à laquelle ils sacrifient tout. Cepe dant on ne peut pas ne pas plaindre l'aveug ment d'Edouard, quand on compare ce qu est à la fin de son regne avec ce qu'il av été pendant un si grand nombre d'années.

ur, sa prudence, sa grandeur d'ame, sa
tance, sa générosité, son humanité, sa
faisance, son affabilité paroissoient con-
ir pour en faire un prince accompli:
rendit inutiles tant d'excellentes quali-

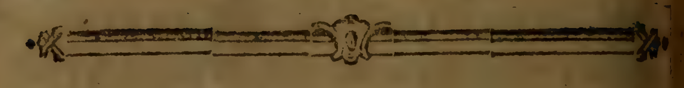
La treve venoit de finir dans une circons- Nouveaux
e d'autant plus favorable à la France, que succès de
gleterre n'avoit pour roi qu'un enfant de Charles V.
e ans, Richard II, fils du prince de Gal- Sa mort.
Charles trouva même encore un secours
le roi d'Ecosse, qui, quoique son allié,
oit pas encore osé se déclarer ouverte-
it, & qui pour lors fit une diversion. Il
sur pied lui-même cinq armées. Une
envoyée en Guienne, une autre en Au-
gne, la troisieme en Bretagne, la qua-
ne en Artois; la cinquieme fut un corps
réserve, prêt à se porter par-tout; & une
te ravagea les côtes de l'Angleterre. Les
glois, attaqués de toutes parts, n'éprou-
ent donc plus que des revers. Il ne leur
oit que Calais, Bordeaux & quelques au-
places peu importantes, lorsque Charles
mourut. La même année étoit mort du 1380.
esclin, après s'être fait la réputation la
s éclatante; & avoir été comblé des gra-
d'un prince, qui savoit discerner les hom-
s de talents, & qui ne craignoit pas de
employer.

Sa sagesse.

Nul roi n'a moins tiré l'épée que Ch-les, disoit Edouard, & cependant aucun fait de plus grandes choses, & ne pouv me donner plus d'embarras. En effet, c du fond de son cabinet, que Charles ét l'ame de tous les bras qu'il faisoit mouv Toujours appliqué, quoique d'une santé mauvaise, il donnoit ses soins à toutes parties du gouvernement. Il régloit tout lui même; & il préparoit ses entrepr avec une prudence si singuliere, qu'il par soit envoyer ses généraux à des victoires surées. Sobre, économe, juste, pieux s'intéressoit aux malheureux : il donnoit libre accès aux hommes de mérite, il aim à montrer sa générosité, lorsqu'il s'agis de récompenser la vertu. Que vous heureux, lui disoit un de ses courtisans ne le suis, répondit-il, que parce que puis faire du bien. Vous jugez qu'avec te façon de penser, il ne faisoit pas consi la politique à semer la division parmi les dres de l'état. Il défendit, au contraire, guerres particulieres, que les seigneurs se soient encore : il réunit tous ses sujets, les attachant à sa personne. Il sut même gner jusqu'aux compagnies de brigands, combattirent pour lui contre les Angl C'est ainsi qu'il tournoit à l'avantage de France, ce qui, sous un autre prince, en au

le malheur. Quand on réfléchit sur cette duite, on n'est pas étonné qu'en 1377 il eu cinq armées & une flotte, lui qui pen- t la prison de son pere ne pouvoit pas :ttre une troupe en campagne, & qui au ieu des tumultes de Paris n'avoit pas seu- ent une garde pour sa personne: on lui onné le surnom de Sage. C'est lui qui xé la majorité des rois de France à qua- :e ans commencés. Son dessein étoit de venir, autant qu'il est possible, les trou- trop ordinaires dans les temps de ré- ce.





CHAPITRE VII.

De l'Allemagne depuis le différent de Louis V & de Jean XXII jusqu'en 1400.

Source des revenus des papes.

JEAN XXII qui mourut en 1334, lai dans le trésor de l'église d'Avignon la vale de vingt-cinq millions de florins d'or. C fait est rapporté par un historien contemp rain sur le témoignage de son frere qui éto à portée d'en être instruit. Jean auroit do amassé cette somme dans le cours de s pontificat; c'est-à-dire, dans l'espace de di-huit ans; & s'il n'y a pas de l'exagératio on peut juger des revenus que les papes s- toient faits. Ils exigeoient des tributs de l A- gleterre, de la Suede; du D nemarck, de Norwege, de la Pologne, & de tous les éts de la chrétienté: tributs qui étoient toujo s bien payés, quand un pontife savoit saisir s circonstances, prendre des prétextes pour - téresser la religion à ses entreprises, & in- imider les peuples par des excommunicatio

ne trouvoient alors nulle part moins d'obſ-
cles qu'en France: car en accordant les dé-
nes au roi, ils pouvoient mettre impuné-
ent telle taxe qu'ils vouloient ſur le cler-
. Il y avoit encore pour eux une autre
urce de richeſſes.

Les papes s'étoient quelquefois réſervé la
ſpoſition de quelques bénéfices, ſous pré-
xte des troubles qu'occaſionnoient les élec-
ons; & ces exemples leur firent bientôt un
oit d'étendre la réſerve ſur de nouveaux
néfices. Clément V, uſa ſur-tout de ce
oit, pour donner des évêchés à ſes parents:
y fut même autoriſé par Philippe le Bel,
ui le voyant dans ſes intérêts, jugea qu'il
ſpoſeroit lui-même des principaux ſieges,
qu'il n'y verroit que des ſujets qui lui
roient agréables.

Jean XXII étoit trop entreprenant, pour
pas étendre encore ce droit. Il établit
réſerve de toutes les égliſes collégiales de
chrétienté, diſant qu'il le faiſoit pour ôter
s ſimonies, d'où cependant, remarque l'ab-
é Fleuri, il tira un tréſor infini. De plus,
joute le même auteur, en vertu de la réſer-
e, il ne confirma quaſi jamais l'élection
'aucun prélat: mais il promouvoit un évê-
que à un archevêché, & mettoit à ſa place
n moindre évêque: de-là, il arrivoit ſouvent

que la vacance d'un archevêché ou d'un patriarchat produisoit six promotions ou davantage, & il en venoit de grandes sommes à la chambre apostolique. Car le pape exigeoit quelquefois la premiere année du revenu des bénéfices, auxquels il nommoit; & il établissoit des taxes pour les secrétaires, qui expédioient les provisions. C'est ainsi que Rome s'est arrogé des annates & autres droits sur les bénéfices.

Ces réserves faisoient peu-à-peu passer d'usage les élections canoniques. Le pape qui disposoit de tout, pouvoit tout vendre: & il augmentoit d'autant plus ses revenus, que pour un bénéfice vacant, il en conféroit, par le moyen des translations, tout autant qu'il vouloit. Ces raisons, jointes au peu de dépense que Jean XXII faisoit pour sa personne, font comprendre comment il avoit pu amasser un grand trésor.

Querelles du sacerdoce & de l'empire pendant le pontificat de Benoît XII.

Benoît XII, son successeur, parut d'abord disposé à donner l'absolution à Louis V. Cependant il tira cette affaire en longeur, dans la crainte de déplaire à Philippe de Valois. Ce prince voulant se venger de l'empereur, qui avoit excité les Flamands à la révolte, exhortoit le pape à ne pas se désister, & le menaçoit même, s'il se rendoit à la demande de Louis. Il reconnoissoit donc

ıutorité que les papes s'arrogeoient sur les ıverains.

Louis, qui avoit été obligé de revenir en llemagne, & qui n'avoit eu qu'une domiıtion passagere en Italie, où les troubles 'oient recommencé, tenoit des dietes qui ırtoient des décrets contre les bulles de Jean XII, & qui déclaroient que celui qui a é élu roi des Romains par les princes électırs, ou par la plus grande partie, même ı discorde, n'a pas besoin de l'approbation, : la confirmation, ni du consentement du int siege, pour prendre le titre d'empereur, ı pour prendre l'administration des biens & :s droits de l'empire. Cependant il négooit toujours pour obtenir son absolution, ısque Benoît mourut, laissant les choses ıns l'état où il les avoit trouvées. 1342

Clément VI, qui lui succéda, dit que ux qui avoient occupé le saint siege jusqu'ars, n'avoient pas su être papes. Pour lui, sut étendre ses droits de réserve, vivre ıns le luxe, & soutenir toutes les prétenons de la cour de Rome. Je ne parlerai ıs des bulles qu'il publia contre Louis V: ır ce feroit toujours répéter les mêmes cho:s. Je remarquerai seulement que marchant ır les traces de Jean XXII, il vint à bout e faire élire roi des Romains, Charles,

Clément VI fait élire roi des Romains, Charles, fils du roi de Boheme.

marquis de Moravie, fils de Jean de Lu-
xembourg, roi de Boheme, & petit-fils d
Henri VII. Ce prince avoit promis au pa-
pe que s'il étoit élu, il déclareroit nuls tou
les actes faits par Louis de Baviere ; qu'i
ne viendroit à Rome que le jour marqu
pour son couronnement, qu'il en sortiroi
le jour même, qu'il n'occuperoit aucune de
terres qui pouvoient appartenir à l'église d
Rome; & que même il n'entreroit sur au-
cune qu'avec la permission du saint siege.

Alors des troubles se préparoient dans le royaume de Naples.

Pendant que le pape causoit des trouble
en Allemagne, la mort de Robert, arrivé
en 1343, en préparoit d'autres dans le ro-
yaume de Naples. Il avoit marié Jeann
sa petite-fille & son héritiere au prince A
dré, fils de Charles-Robert roi de Hongri
son neveu. Il rendoit par ce mariage la co
ronne aux descendants de son frere aîné
Charles-Martel, & il crut l'assurer dans
famille. Mais cette précaution, toute sa
qu'elle paroisse, produisit un effet tout co
traire. Nous en parlerons bientôt.

Après bien des difficultés, Charles IV est reconnu roi des Romains.

1347

Charles de Luxembourg, n'étant souten
que par un parti très foible, fut défait,
eût été hors d'état de former de nouvell
tentatives, si Louis V ne fût pas mort
même année.

Cependant les princes qui étoient rest
fideles au dernier empereur, offrirent l'em

ire à Edouard III, qui le refusa. Ils élurent ensuite Frédéric, marquis de Misnie, & landgrave de Thuringe, qui se désista pour une somme considérable qu'il reçut de Charles. Ils élurent encore Gunther, comte de Schwartzbourg : mais ce prince étant tombé malade peu de temps après, & se sentant près de sa fin, consentit à renoncer à tous ses droits, moyennant vingt-deux mille marcs d'argent. Enfin Charles gagna les électeurs, qui lui étoient opposés, & fut reconnu. 1349

Cessation des querelles du sacerdoce & de l'empire. Elle est funeste aux papes.

Après avoir employé quelques années à établir l'ordre en Allemagne, il obtint d'Innocent VI, successeur de Clément, la permission d'aller à Rome pour être couronné; & il sortit de cette ville le jour même de son couronnement, comme il l'avoit promis. Cette conduite soumise fit enfin cesser les guerres, qui s'étoient élevées entre le sacerdoce & l'empire.

Alors les papes parurent avoir vaincu, & si Clément VI eût été vivant, il se fût sans-doute applaudi de sa victoire : mais l'avantage n'en étoit que momentané, & devoit même accélérer la chûte de l'autorité usurpée par le saint siege.

En effet, cette autorité n'étoit qu'une illusion, que les querelles du sacerdoce & de

l'empire avoient entretenue ; parce qu'il est naturel de juger d'une puissance, par la puissance qu'elle combat & qu'elle balance. L'illusion devoit donc cesser avec les querelles. Dès que les papes n'avoient plus un ennemi dans l'empereur, ils perdoient nécessairement de leur considération. L'opinion, qui les avoit fait redouter, s'affoiblissoit insensiblement ; & les yeux, tous les jours moins fascinés, se préparoient peu-à-peu à leur résister, ou même à les braver.

Désordres en Allemagne où tous les droits sont confondus.

Charles IV, ayant repassé les Alpes, trouva l'Allemagne fort agitée. L'ambition d'une multitude de princes, parmi lesquels les uns vouloient dominer, les autres ne vouloient pas céder, étoit une source intarissable de désordres. La coutume qui obéit à la force, & qui, par conséquent, change souvent, n'avoit pas pu fixer les rangs parmi ces princes ; & il s'étoit établi l'opinion d'une égalité chimérique, opinion que les guerres, auxquelles elle donnoit lieu, sembloient devoir détruire, & que cependant elles ne détruisoient pas. On ne savoit seulement pas quels étoient les princes qui avoient seuls droit de concourir à l'élection du roi des Romains. Tout avoit à cet égard varié suivant les temps, & il n'y avoit rien de déterminé.

Charles voulant remédier à ces abus con-
ꝺqua une diete. Elle fut composée des
lecteurs, des comtes, des seigneurs, & des
éputés des villes libres. C'est-là que fut
ite une constitution qu'on nomma *bulle
'or*, & qui fixa le nombre des électeurs à
ept, régla leurs fonctions, leurs droits, leurs
rivileges, la maniere dont l'élection du roi
es Romains devoit être faite ; & en géné-
al, tout ce qu'on jugea nécessaire pour met-
e quelqu'ordre dans le gouvernement de
empire.

Bulle d'or. 1356

Les temps antérieurs à cette bulle n'of-
ent que de la confusion. Elle est propre-
nent la premiere loi fondamentale du corps
Germanique ; & c'est l'époque à laquelle il
ut remonter, si l'on veut suivre le gou-
ernement d'Allemagne dans ses progrès jus-
u'à présent: c'est pourquoi je vous la ferai
ire. Elle mérite encore d'être lue, parce
u'elle fait connoître l'esprit du temps, les
sages & les désordres.

Elle est la premiere loi fondamentale du corps Germanique.

Voilà tout ce que Charles fit d'avanta-
geux pour l'empire. Il le sacrifia d'ailleurs
à son avarice & à l'agrandissement du ro-
yaume de Boheme, son patrimoine. Il se
mit si peu en peine d'en défendre les droits
contre les papes, qu'il parut agir de con-
cert avec eux, pour détruire les prérogatives
des empereurs.

Charles IV sacrifie l'empire à ses intérêts & le sert sans le savoir.

Il négligea de même ses droits sur l'Italie; & s'il y passa à la tête d'une armée ce fut moins pour les faire valoir, que pou les vendre aux républiques & aux tyrans qu s'étoient fait des souverainetés. Il en revin

1376 avec les trésors qu'il avoit amassés : il e employa une partie à faire élire roi des Ro

1378 mains son fils, Venceslas; & il mourut pe de temps après.

Venceslas, qui entretient les divisions, est déposé.

Charles IV en se soumettant aux papes a contribué, sans le savoir, à leur abaisse ment : il a d'un autre côté travaillé à l'a vantage de l'empire, en sacrifiant à son inte rêt les droits des empereurs. En effet, n'eût il pas été à desirer, que ses prédécesseurs eu sent fait de plus grands sacrifices encore & que se bornant à gouverner l'Allemagne ils eussent renoncé à l'Italie & à l'empire qui n'étoit qu'un titre de plus?

Venceslas avare, lâche, crapuleux, s'en ivra, vendit les domaines de l'empire, & ne s'occupa point du gouvernement. Voyan les villes impériales, liguées contre les prin ces qui les opprimoient, il crut qu'il étoi de sa politique de laisser faire les deux par tis. Il fomenta même leurs divisions, comp tant qu'ils se détruiroient mutuellement, & qu'il en regneroit avec plus d'autorité. Bien tôt il fut obligé de former une ligue lui-mê

e; il en vit ensuite naître d'autres; & il it par être déposé. 1400

Les guerres civiles de ce regne méritent u de nous arrêter : elles n'ont point eu d'in-ence sur le reste de l'Europe; & il n'est s nécessaire d'en savoir les détails, pour ntinuer d'étudier l'histoire d'Allemagne. ous voilà donc débarrassés des empereurs ur quelque temps.





LIVRE SEPTIEME.

CHAPITRE PREMIER.

De l'église & des principaux états d l'Europe pendant le grand schism



Les désordres à leur comble produisent quelque bien.

NOus arrivons à des temps de trouble Est-ce que depuis plusieurs siecles no avons vu autre chose, me direz-vous? no Monseigneur: mais c'est que les troubles vo être encore plus grands. Je ne vous les pr senterai pas cependant dans tous les détail je ne les considérerai que par rapport aux su tes qu'ils doivent avoir. Heureusement i produiront quelque bien, ce qui doit arriv toutes les fois que les désordres sont à le comble.

Robert, roi de Naples, prince sage & qui it rendu ses états florissants, nomma par testament un conseil de régence, pour verner le royaume, jusqu'à ce que Jeanne, petite-fille, âgée de seize ans, en eût gt-cinq. Mais Clément VI déclara nul- toutes les dispositions de ce prince; dé- dit sous peine d'excommunication aux tu- rs d'exercer aucune autorité; & jugeant que gouvernement de ce royaume n'apparte- t qu'à lui pendant la minorité de la reine, commit le cardinal Aiméric de Chaste- .

Clément VI déclare nulles les dispositions de Robert roi Naples.

Cependant un moine franciscain, nommé e Robert, qui avoit été chargé de l'édu- ion d'André, vouloit usurper lui-même te l'autorité, & il écartoit ceux qui pou- ent être un obstacle à ses desseins. Bien- dans la crainte de succomber sous le par- qui se formoit contre lui, il trahit son ître; & il sollicita Louis roi d'Hongrie & re aîné d'André, mari de Jeanne, à pren- : possession du royaume de Naples, com- plus proche héritier de son grand-pere. ontre son attente, Louis refusa; il négo- même auprès du pape, pour faire donner nvestiture à son frere, non à titre de mari Jeanne, mais comme héritier de Char- s-Martel. La négociation réussit, après oir souffert cependant bien des difficultés.

Louis, roi de Hongrie, se refuse aux invitations qui lui sont faites, & fait investir son frere André.

André est étranglé.

Ces contestations diviserent les de époux : chacun prétendit regner de son che & il y eut à Naples deux cours & deux so verains. Du côté d'André étoient les Ho grois, qu'on regardoit comme des barbare & du côté de Jeanne étoient les princes sang & les barons du royaume. André f étranglé dans son palais.

1345

Jeanne I est accusée de ce meurtre.

Ce crime qui en devoit produire d'autr fut la source des malheurs de Jeanne, & a tira sur son royaume une longue suite de c lamités. Elle n'avoit alors que dix-huit a & si elle a consenti à l'assassinat de son ma ce qui n'a jamais été prouvé, elle étoit moi coupable que ceux qui l'entouroient, & q abuserent de la foiblesse de son âge & son sexe.

Comme il étoit de l'intérêt de ses enn mis qu'elle ne fût pas innocente, il lui difficile de se justifier. On indisposa les espr contre elle, & elle se vit menacée des forc du roi de Hongrie, qui marchoit pour ve ger la mort de son frere.

Elle se retire en Provence avec Louis de Tarente qu'elle épouse.

Dans cette conjoncture, elle épousa Lo de Tarente, prince du sang & son proc parent. Mais ce nouveau roi qu'on avoit to jours regardé comme ennemi d'André, ét trop suspect pour gagner l'affection des pe ples. A l'approche de Louis de Hongrie,

faut fuir; & Jeanne se retira dans son comté de Provence, avec son nouvel époux.

Le roi de Hongrie se vengea sur tous ceux qu'il jugea coupables. Il semble même qu'il n'ait pas eu d'autre objet dans son expédition: car, quatre mois après, il s'en retourna dans ses états, sans avoir pris des mesures pour conserver le royaume de Naples.

Le roi de Hongrie venge la mort de son frere.

Cependant Jeanne plaidoit elle-même sa cause devant le pape, qui la déclara innocente. Ce jugement & encore plus la haine que les Napolitains avoient conçue contre les Hongrois, disposerent les esprits à la recevoir. Mais cette reine avoit besoin d'argent. Elle en demandoit au pape: & Clément VI n'en donnoit pas comme des absolutions.

Clément VI déclare Jeanne innocente.

Si Avignon appartenoit à Jeanne, les papes s'en étoient en quelque sorte rendus maîtres par la résidence qu'ils y faisoient depuis long-temps. Cette princesse crut donc faire un bon marché, en offrant de céder tous ses droits de souveraineté sur cette ville, moyennant quatre-vingt mille florins d'or; & Clément VI n'en crut pas faire un mauvais, en acceptant cette souveraineté pour quatre-vingt mille florins; sur-tout, si comme on le dit, il les promit & ne les paya pas. Le contrat

Il achete d'elle Avignon.

1348 passé fut approuvé & autorisé par Charl
IV, qui consentit que les papes tinssent Avi
gnon en franc-alleu. Le consentement d
l'empereur étoit nécessaire, parce que le com
té de Provence étoit alors un fief de l'em
pire.

Jeanne désigne Charles de Duras pour son héritier.

Jeanne comptant sur l'affection des Napo
litains, s'embarqua avec l'argent qu'elle obti
de ses sujets de Provence, & remonta sur
trône après une guerre vive & sanglant
Louis son mari mourut en 1362, sans lai
ser de postérité. Elle épousa l'année suivan
Jacques d'Arragon, infant de Majorque, do
elle n'eut point d'enfants, & qui mourut e
1365. Alors renonçant au mariage, elle d
signa pour son héritier Charles de Duras
dernier prince de la maison d'Anjou à Na
ples.

Elle épouse en quatrieme noce Othon, duc de Brunswick.

Cependant quelques années après, c
nouveaux troubles s'étant élevés, Jeanne cr
yant ne pouvoir soutenir seule le poids d
gouvernement, crut devoir se marier po
la quatrieme fois, quoique âgée de quaran
te-six ans; & elle épousa Othon, duc d
Brunswick, prince de l'empire. Ce maria
ge donna de l'inquiétude à Charles de Dura
qui craignit de se voir frustré de la cou
ronne.

Etat misérable du reste de

Telle étoit la situation des choses dans
royaume de Naples: mais le reste de l'Ital

oit encore de plus grands désordres. Là, : ville obéissoit à un tyran, qui se disoit , comte, ou marquis. Ailleurs c'étoit : république, remplie de dissentions. De é & d'autre, on trouvoit des chefs de trou-, dont les armes & le sang se vendoient enchere; & par-tout la campagne étoit :stée de brigands.

l'Italie.

L'anarchie étoit encore plus grande dans me, où il y avoit peu de forces & beau-:p de prétentions. Le peuple, ne voyant qu'il n'avoit de Romain que le nom, :it la manie de prétendre encore à l'em- : de l'univers. La populace, la noblesse les prêtres, toujours divisés, faisoient ndre toujours de nouvelles formes au gou-nement. Des sénateurs, des patrices, : préfets, des consuls, & des tribuns se cédoient tour-à-tour; & il n'y avoit pro-:ment ni liberté ni maître. L'histoire d'un :un de cette ville vous fera connoître à el point de délire les esprits s'étoient por-.

Le gouvernement de Rome étoit une anarchie.

En 1357 Nicolas Rienzi, fils d'un meû-:r, fait tribun par acclamation du peuple, chargé seul de toute l'autorité, donna une claration où il parloit ainsi : Nous, Nico-:, chevalier candidat du S. Esprit, sévere clément libérateur de Rome, zélateur de

Délire du tribun Nicolas Rienzi.

l'Italie, amateur de l'univers, & tribun au-
guste; voulant imiter la liberté des ancien
princes Romains, faisons savoir à tous, que l
peuple romain a reconnu, de l'avis de tou
les sages, qu'il a encore la même autorité
puissance & jurisdiction dans tous l'unive
qu'il a eue dès le commencement, & qu'i
a révoqué tous les privileges donnés au pré
judice de son autorité. Nous donc, pour n
pas paroître ingrat ou avare du don & d
la grace du S. Esprit, & ne pas laisser dép
rir plus long-temps les droits du peuple ro
main & de l'Italie, déclarons & prononço
que la ville de Rome est la capitale du mo
de & le fondement de toute la religion chr
tienne, que toutes les villes & tous les peu
ples d'Italie sont libres & citoyens romain
Nous déclarons aussi que l'empire & l'éle
tion de l'empereur appartiennent à Rome &
toute l'Italie: dénonçant à tous rois, prince
& autres, qui prétendent droit à l'empi
ou à l'élection de l'empereur, qu'ils aient
comparoître devant nous, & les autres of-
ciers du pape & du peuple romain, en l'é-
glise de S. Jean de Latran, & ce dans l
pentecôte prochaine, qui est le terme q
nous leur donnons pour tout délai. De pl
nous faisons citer nommément Louis, d
de Baviere, & Charles, roi de Boheme, ci

disent élus empereurs, & les cinq autres ecteurs.

D'après cette déclaration, vous jugez que icolas étoit un extravagant. Mais la multude de Rome partageoit sa folie. Plusieurs uples d'Italie avoient fait alliance avec lui: son autorité étoit si reconnue, que Louis Hongrie cita Jeanne au tribunal de ce vinnaire. Ce tribun soumit tous les nobles Rome & des environs. Il fit arrêter ceux ui donnoient retraite aux voleurs, & il tablit au moins la sureté pour quelque mps.

Autorité dont il jouit.

Chassé de Rome par une faction, il y ntra en 1359, & il y auroit joui de la ême puissance, si les Romains n'avoient aint que Clément VI irrité n'eût révoqué bulle, par laquelle il avoit réduit à la cinuantieme année l'indulgence du jubilé, que oniface VIII avoit établi pour la centieme (*). Nicolas ayant eu l'imprudence d'aller n Boheme, il y fut arrêté, & Charles IV envoya au pape.

Comment il la perd.

(*) La bulle que Clément donna pour le jubilé, asroit sur le champ la rémission des péchés & le ciel à quionque mourroit en allant à Rome. Voici l'ordre qu'il donoit aux anges: *Prorsus mandamus angelis paradisi, quateus animam illius a purgatorio penitus absolutam in paradisi loriam introducant*

Le jubilé, réduit à la cinquantieme année par Clément VI, attire à Rome une multitude de pélerins.

Le jubilé produisit l'effet pour lequel le Romains l'avoient demandé : c'est-à-dire, qu'i laissa beaucoup d'argent dans leur ville. Le pélerins y vinrent en si grand nombre, qu les jours où il y en avoit le moins, on e comptoit deux cents mille ; & que d'autre fois on estimoit qu'il y en avoit un millio ou davantage.

Cette multitude apporte la disette.

Cette multitude laissa beaucoup d'argen en Italie, & causa aussi beaucoup de disette parce que le gouvernement n'avoit pas pour vu à la subsistance de tant de bouches. De là, naquirent de nouveaux desordres ; les vo leurs se multiplierent & il n'y eut plus d sureté.

Les papes ne conservent presque rien en Italie.

Alors presque toutes les villes de l'égli romaine étoient occupées par des tyrans. Lor qu'en 1353 Innocent VI voulut se faire reco noître dans les places dont il se croyoit so verain, son légat ne fut reçu que dans Mon tefiascone & dans Montefalco. Voilà to ce qui restoit aux papes d'une souveraineté pour laquelle ils avoient bouleversé tou l'Europe. Innocent rendit la liberté à Ni colas, espérant que ce fanatique feroit ren trer Rome sous sa domination : en effet, Ni colas fut encore tribun : mais la nobles

Rienzi est tué.

ayant soulevé la populace contre lui, il fu mis en pieces.

Quand on compare la puissance des papes rmi les orages de Rome & de l'Italie, aux hesses dont ils jouissoient tranquillement en ance; on n'est pas étonné que l'ambition être souverain à Rome cédant à l'avarice, usieurs aient préféré le séjour d'Avignon.

Pourquoi les papes préféroient Avignon à Rome.

Cependant les Romains, qui avec de pails sentiments, préféroient l'argent à la liberté, invitoient chaque pape à faire sa résince à Rome. Urbain V, successeur d'Inocent VI, se rendit à leurs instances en 1367; ais en 1370, il revint sous différents prétextes à Avignon, où il ne vécut que trois ois. Grégoire XI, qui fut alors élevé sur chaire de S. Pierre, eut la même complaince en 1377; & dès l'année suivante, ne accommodant pas mieux qu'Urbain d'un séur où il trouvoit trop de contradictions, il ormoit le projet de revenir en France, lorsu'il mourut. Le séjour d'Avignon étoit beauoup plus agréable aux papes, parce qu'ils n'y toient pas moins desirés & qu'ils y étoient lus maîtres. On avoit même fait en France out ce qu'on avoit pu, pour y retenir Urain & Grégoire.

Urbain V & Grégoire XI, invités par les Romains, vont à Rome.

Les Romains, qui vouloient fixer enfin e siege apostolique dans leur ville, demanloient un pape qui fût de Rome ou du moins l'Italie : mais parce que sur seize cardinaux

Les Romains veulent un pape Italien.

qui composoient le conclave, il n'y eut qu quatre Italiens, ils ne crurent pas pouvo obtenir leur demande s'ils ne menaçoient & ils menacerent.

Les cardinaux feignirent d'élire Prignano, Urbain VI.

Les cardinaux, cédant à la violence, élu rent Barthélemi Prignano Napolitain, arche vêque de Bari. Ils comptoient que cet ar chevêque ne se prévaudroit pas de cette élec tion. Ils écrivirent même en France & ail leurs qu'elle étoit nulle, & que leur dessei etoit d'élire un autre pape. Prignano n'en ju gea pas de même: soutenu par le peuple, se fit reconnoître sous le nom d'Urbain VI & tous les cardinaux furent dans la nécessi té de se soumettre.

Urbain VI qui veut se croire pape, aliéne les esprits.

Urbain aliéna les cardinaux, qu'il devo ménager. Mal assuré sur le saint siege, forma le projet de détrôner la reine Jeann qu'il avoit indisposée; & il offrit le royau me de Naples à Charles de Duras. Ce prin ce se refusa à cette premiere invitation, n pouvant encore se résoudre à manquer à la re connoissance & à la justice.

Les cardinaux élisent à Fondi Clément VII.

Cependant les cardinaux François, s'étai retirés à Anagnia, protesterent contre l'élec tion de Prignano, le déclarerent excommu nié, intrus, tyran; & se transporterent ensu te à Fondi, pour procéder à une nouvel élection.

Mais afin de prévenir toute difficulté, ils ulurent engager les cardinaux Italiens à se ndre à eux. Dans cette vue, ils promirent hacun séparément de l'élever sur la chaire S. Pierre: trompés par cette espérance, Italiens se rendirent à Fondi, & furent noins de l'élection de Robert, fils d'Amé-e, comte de Geneve, qui se fit nommer ément VII.

Toute la chrétienté se divise entre les deux papes.

Alors toute la chrétienté se divisa. Clé-ent fut reconnu en France, en Ecosse, en rraine, en Savoye, à Naples au moins par reine Jeanne; & l'Espagne, qui lui fut d'a-rd contraire, se déclara ensuite pour lui. bain avoit dans son parti presque toutes villes de Toscane & de Lombardie, l'Al-nagne, la Boheme, la Hongrie, la Polo-e, la Prusse, le Danemarck, la Suede, Norwege & l'Angleterre.

Ils se font la guerre & Clément VII se retire à Avignon.

Pendant que les deux papes troubloient ate l'église par les excommunications, qu'ils lminoient l'un contre l'autre, l'Italie, où désordres devoient être plus grands qu'ail-urs, fut le théâtre d'une guerre, dans la-elle les Urbanistes eurent tout l'avantage. lément, quoique protégé par la reine Jean-, fut obligé de sortir du royaume de Na-es, où le peuple étoit pour Urbain. Il éta-it son siege dans la ville d'Avignon; & il

fit d'inutiles efforts, pour soutenir le pa
qu'il avoit en Italie.

A la sollicitation d'Urbain, Charles de Duras arme contre Jeanne.

Urbain, dont le caractère violent devo
se montrer de plus en plus dans les succè,
déposa Jeanne, la déclarant schismatique, h
rétique, & criminelle de leze-majesté. Il s
toit enhardi à cette démarche, parce qu
avoit enfin vaincu les scrupules de Charles
Duras, qui à la sollicitation de ce pontif,
ne craignit pas de prendre les armes contre
parente, sa reine & sa bienfaitrice.

Ce pape vouloit obtenir des états pour son neveu.

Urbain, qui songeoit à l'agrandisseme
de sa famille, vouloit faire avoir la pri
cipauté de Capoue & d'autres terres à son n
veu François Prignano. Ce fut à cette co
dition qu'il donna l'investiture du royaum
de Naples à Charles de Duras; & pour fou
nir aux frais de cette guerre, il aliéna u
partie des domaines du patrimoine de S. Pi
re, & vendit même les calices & les orn
ments des églises de Rome.

Jeanne cherchant des secours, adopte Louis d'Anjou

Le parti de Charles ne pouvoit manqu
de devenir considérable dans un royaume,
il y avoit toujours eu des troubles, &, p
conséquent, toujours des mécontents. Jean
se voyant donc trop foible, demanda des
cours à la France; & pour en obtenir, e
adopta Louis duc d'Anjou, frere du dern
roi, Charles V. Mais elle n'en reçut poi,
& elle fut réduite à se livrer à l'usurpate

Charles, maître du royaume, consulta ›uis de Hongrie sur la maniere dont il de›it traiter la reine. Louis répondit de la ire périr de la mort du roi André ; & ce ›nseil barbare fut suivi. Ainsi finit cette alheureuse princesse, laissant par l'inutile loption de Louis d'Anjou, une nouvelle urce de guerres & de calamités.

Charles de Duras la fait périr.

En France, Charles VI étoit dans sa doueme année, lorsqu'il monta sur le trône, ›rès la mort de Charles V son pere. Le ıc de Bourbon, beau-frere du dernier roi, ıroit mérité d'avoir la régence ; & Charles la lui eût donnée, s'il n'eût craint d'irri›r ses freres, le duc d'Anjou, le duc de ›erri, & le duc de Bourgogne. Il voulut au ıoins qu'il eût part au gouvernement : mais ›s mesures ne purent prévenir les maux que evoient causer l'avarice, l'ambition & la mésintelligence de ses freres.

Charles V n'a pu prévenir les calamités, qui menaçoient la minorité de Charles VI.

Pour appuyer leurs prétentions, ces prin›es firent avancer des troupes, qui causerent le grands désordres aux environs de Paris ›arce qu'elles étoient sans discipline ; & lorsqu'après avoir fait une espece d'accord entre eux, ils les eurent licenciées, elles commirent encore de plus grands désordres, parce qu'on ne les paya pas. La campagne étoit exposée au brigandage des soldats : on se sou-

Troubles causés par les oncles de Charles VI.

levoit dans les villes : il y avoit, ſur-tout, de ſéditions à Paris: & les princes qui ſe diſpu-toient l'autorité, n'en ayant pas aſſez pou rétablir l'ordre, rejetoient les uns ſur les au-tres des maux dont en effet leur conduit étoit la cauſe. Le plus coupable étoit ſan doute le duc d'Anjou, qui avoit été déclar régent, quoique le moins digne de comman-der. Adopté par Jeanne, un peu plus d deux mois avant la mort de Charles V, i vouloit gouverner, ou plutôt ſacrifier la Fran-ce, pour s'aſſurer la conquête du royaum de Naples. Il enleva le tréſor que Charle V avoit amaſſé, & qui étoit plus que ſuffi-ſant pour les beſoins de l'état ; & lorſque l peuple, qui ne l'ignoroit pas, refuſa les ſub ſides qu'on lui demandoit, il le contraignit les fournir, en abandonnant la campagne la diſcrétion des ſoldats. Cependant on por-toit la guerre en Flandre, & on avoit à ſ défendre contre de nouveaux efforts de l'An gleterre.

Charles V fit une faute en amaſſant un tréſor.

Lorſqu'un roi a du ſuperflu, il doit l'em ployer à des travaux utiles, ou ſoulager so peuple par la diminution des impôts. So ſucceſſeur ſera aſſez riche, s'il eſt économe, & s'il eſt prodigue, les tréſors, qu'il trouve, l rendront plus prodigue encore. Charles V avoit dont fait une faute.

Cet argent, qu'il avoit amassé, fut une te pour la France, sans être utile à Louis Anjou. Ce prince obtint de Clement VII iveſtiture du royaume de Naples, leva des upes & mourut à Biſéglia, après avoir vu ı armée ſe détruire par la diſette & par maladies. Charles de Duras vainquit en nporiſant.

Louis d'Anjou échoue contre Charles de Duras.

Pendant cette guerre, Urbain, fut tenté bandonner les intérêts de Charles, qui ne preſſoit pas de donner la principauté de ıpoue à François Prignano. Mais ayant eu nprudence de paſſer dans le royaume de ıples, le roi vint au devant de lui; & le ſſal s'aſſura de la perſonne de ſon ſuzerain, lui donnant néanmoins de grandes mar-ıes de reſpect. Urbain s'échappa cepen-nt, & ſe retira dans la ville de Nocéra; flattant toujours de pouvoir ſoulever les uples. Il y fut aſſiégé. Ses excommuni-tions repouſſerent mal les attaques de l'en-emi: il fut même en danger d'être trahi: le crut au moins, & il fit mettre à la ueſtion ſix cardinaux & l'évêque d'Aquila. ſortit enfin de Nocéra, traînant après lui s priſonniers; comme l'évêque d'Aquila ıyoit à ſon gré trop lentement, il le fit gorger. Il gagna enſuite le rivage avec ſes ardinaux chargés de chaînes, & vint à Ge-ıes, où il en fit périr cinq dans les tour-

Charles de Duras aſſiége Urbain VI. Cruauté de ce pape.

ments. Falloit-il donc que Rome chrétien[ne] eût aussi des Nérons.

Marie, roi de Hongrie après la mort de Louis son pere.

Louis de Hongrie étoit mort quelqu[es] années auparavant, & avoit laissé la cou[ronne] à sa fille aînée, que les Hongrois pr[o]clamerent sous le nom de *roi Marie*. C'e[st] un expédient qu'ils imaginerent pour conc[i]lier les droits de cette princesse avec le[ur] répugnance à se soumettre à une femme.

Des seigneurs offrent la couronne à Charles de Duras.

Mais comme le roi Marie étoit enco[re] mineure, Elisabeth sa mere fut chargée [de] la régence. Cependant cette princesse ayan[t] donné toute sa confiance à un seigneur, l[es] autres jaloux de cette préférence, se soul[e]verent, & offrirent la couronne à Charl[es] de Duras.

Il est assassiné. Sigismond, époux de Marie, monte sur le trône. 1385

Charles accepta. Marguerite, sa femm[e] fit de vains efforts pour l'en dissuader; [il] partit la même année qu'Urbain s'étoit enf[ui] de Nocéra; il fut couronné & assassiné quel[ques] mois après. Sigismond, qui av[oit] épousé Marie, monta sur le trône, & regn[a] parmi les troubles. Il étoit fils de l'emp[e]reur Charles IV, &, par consequent, frere [de] Venceslas.

Ladislas, fils de Charles de Duras, est reconnu par Urbain, & Louis,

Marguerite voulant conserver le royaum[e] de Naples à son fils Ladislas, se réconcil[ia] avec Urbain. Ce pape reconnut en effet La[dislas]. Ce fut pour Clément VII une rais[on]

e ne pas le reconnoître, & il donna l'investiture de ce royaume à Louis, fils de celui que Jeanne avoit adopté. La guerre entre ces deux concurrents dura jusqu'en 1400, que Louis abandonna ses prétentions sur Naples, pour se retirer en Provence.

fils de l'adopté, par Clément.

Dans cet intervalle moururent les deux papes: Urbain en 1389, & Clément en 1394. On avoit donc eu deux fois occasion de rendre la paix à l'église: mais ni les cardinaux de Rome, ni ceux d'Avignon, ne la voulurent saisir, chacun se flattant sans doute de monter sur la chaire de S. Pierre. Urbain eut pour successeur Boniface IX, & Clément, Benoît XIII.

Le schisme continue après la mort des papes.

Cependant le schisme jetoit l'eglise dans une étrange confusion. On ne savoit à qui obéir de deux papes, qui s'excommunioient réciproquement; le clergé, qui se voyoit dépouiller de ses biens, étoit scandalisé de leur avarice; & tout le reste de leur conduite n'édifioit pas davantage le public. Ils mettoient continuellement de nouvelles impositions sur les bénéfices; ils s'en attribuoient la premiere année du revenu; ils les chargeoient de pensions; ils exigeoient des droits considérables pour la chambre apostolique; enfin ils nommoient à des bénéfices qui n'étoient pas encore vacants, ou plutôt ils

Les papes dépouillent à l'envi le clergé.

les vendoient à ceux qui vouloient d'avanc s'en assurer la possession, après la mort d bénéficier; & c'est ce qu'on appelloit des *gra ces expectatives*. C'est ainsi que pour se fair des créatures, ou pour amasser de l'argent ces papes disposoient des biens de l'églis Il arrivoit même souvent qu'un même bé néfice étant donné à plusieurs personnes, o prenoit les armes, & il restoit au plus fort

C'est sur-tout, dans le royaume de Naples que les abus étoient au comble. Tour-à-tou la proie de deux rois & de deux papes, i étoit déchiré par un double schisme, qu ruinoit également les ecclésiastiques & les laï ques. Lorsqu'après la mort de Jeanne, Char les de Duras eut fait reconnoître Urbain VI ce pontife ne se contenta pas de dépouiller le bénéficiers qui s'étoient déclarés pour Clé ment VII; il les fit encore enfermer dan des cachots, & il exerça sur eux toute sa cruauté.

Ils font un trafic des bénéfices.

Boniface IX, son successeur, fit un tra fic scandaleux des biens de l'église. Jean XXI à l'exemple de Clément V, avoit établi le annates, mais pour un temps limité, & en core avoit-il excepté les évêchés & les ab bayes. Boniface IX étendit ce droit sur tous les bénéfices, & l'établit pour toujours. I

ıdoit les graces expectatives, & ſouvent mêmes à pluſieurs perſonnes, lorſqu'il n préſentoit qui vouloient les acheter, ne hant pas qu'elles avoient été vendues. Il auroit eu au moins quelque ordre, ſi la :e du jour où l'expectative avoit été accor:, eût pu régler le droit des contendants. ais tantôt il vendoit à pluſieurs ſous la mê: date; tantôt ſous une date poſtérieure :c la clauſe de préférence; & quelquefois révoquoit toutes les expectatives qu'il avoit nnées, afin de pouvoir les revendre en:e.

Il en uſoit de même, lorſque des bénées venoient à vaquer. Ses officiers receient l'argent & les ſuppliques de tous ceux i les poſtuloient; donnant à chacun en ıange la date du jour qu'il s'étoit préıté, & abandonnant un bénéfice à une ultitude de prétendants. Voilà l'origine ın bureau, qu'on nomme la daterie. Il fre un moyen bien commode d'obtenir des néfices : car il ne faut qu'avoir de l'argent un bon courier.

Les jubilés furent encore un objet de tra: pour Boniface. Il accorda à la ville de ologne une année d'indulgence ſous la mêıe forme que celle de Rome. Il fit la même race à la ville de Magdebourg; & il y en

Ils en font un des indulgences, & ne paroiſſent qu'uſer de leurs droits.

eut encore plusieurs autres en Allemagne auxquelles il accorda des indulgences pour certains mois de l'année. Dans tous ces lieux, avois des collecteurs, pour recevoir une partie des offrandes, que la superstition y portoit de toutes parts. On s'accoutumoit de si fort à tous ces abus, qu'on n'en étoit presque plus scandalisé. On commençoit même à dire, que le pape en vendant les expectatives, les bénéfices & les indulgences, ne faisoit qu'user de ses droits.

Aucune puissance de l'Europe ne pouvoit réprimer ces abus.

Tels étoient les désordres de l'église, cependant il n'y avoit pas dans toute l'Europe un souverain, qui fût capable de les réprimer. On ne pouvoit rien attendre de Venceslas, qui regnoit en Allemagne. L'Espagne, depuis Henri de Transtamare, avoit toujours été troublée; & ses rois, trop occupés chez eux, prenoient peu d'intérêt à ce qui se passoit dans le reste de l'Europe, & ne jouissoient d'aucune considération. La France & l'Angleterre presque toujours en armes, ou au moment de les reprendre, ne les quittoient que par épuisement; d'ailleurs la situation de ces deux royaumes étoit déplorable.

L'état de la France étoit déplorable sous Charles

Charles VI avoit pris en 1388 les rênes du gouvernement, & il songeoit à réparer les maux que l'administration des ducs de Ber

de Bourgogne avoient causés, lorsqu'en 1392 il tomba tout-à-coup en démence, pour voir plus que des intervalles de raison. Ses [on]cles, profitant de cette circonstance, se [sai]sirent une seconde fois de toute l'autorité. [Ce] regne qui fut long, n'offrit plus qu'une [sui]te de désordres. Il n'y eut point de plan [da]ns le gouvernement; la cour fut remplie [d'in]trigues; les peuples furent foulés; ce n'est [en]core là que la moindre partie des maux [qui] désolerent la France. VI. 1392

En Angleterre, Richard II, fils d'Edouard [III], étoit encore mineur, lorsqu'il monta [sur] le trône; & il avoit aussi trois oncles, à [qui] le parlement donna la régence. L'administration de ces princes excita bientôt une révolte. Les rebelles s'avancerent jusques à [Lo]ndres: la populace leur ouvrit les portes: [cet]te ville offrit l'image d'une place prise d'assaut; & cette guerre civile ne finit qu'après [un]e grande effusion de sang. Et celui de l'Angleterre pendant la minorité de Richard II.

Richard enfin gouverna lui-même; mais [liv]ré à des favoris qui le flattoient, & tout [en]tier à ses plaisirs, pendant que la France [&] l'Ecosse lui faisoient la guerre, il se ren[di]t méprisable par sa mollesse, & aliéna en[tiè]re la nation, dont il ne respectoit pas les [pr]ivileges. Tantôt par foiblesse il recevoit [la] loi de ses parlements; tantôt par une mau- L'état de l'Angleterre n'est pas meilleur lorsque Richard II est majeur.

vaise politique il en corrompoit les membre assez aveugle pour se croire plus puissan lorsqu'un parlement révoquoit les actes q d'autres avoient faits contre son autorit Mais il semoit seulement la division dans s royaume, & il animoit pour sa propre pe te les factions les unes contre les autres.

Ce prince perd la couronne.

Cependant il regnoit dans une lâche séc rité, lorsqu'en 1399 des mécontents app lent Henri, fils du duc de Lancastre son o cle. Ce prince, à la tête de plus de soixan mille hommes, se rend bientôt maître royaume. Richard est déposé dans un pa lement: il est forcé d'abdiquer lui-même couronne: il est enfermé dans une prison; Henri IV usurpe le trône.

Il perd la vie.

Quelques partisans de Richard conju rent pour le rétablir, & ils ne firent q hâter sa mort. Le parlement l'avoit co damné à perdre la vie, si quelqu'un arm en sa faveur. Il mourut en 1408.

Les exactions des deux papes soulevent le clergé.

Quoique depuis Charles V, l'Europe f en quelque sorte sans souverains, il n'ét pas possible que les papes formassent toujo impunément de nouvelles entreprises. clergé qui vouloit jouir de ses richesses, d voit enfin se soulever contre leur avarice.

Moyens proposés par l'u-

L'université de Paris fit les premieres d marches, pour rendre la paix à l'eglise.

13

93 ses députés représenterent au roi les aux que produisoit le schisme; & ils proferent trois moyens pour les faire cesser. e premier, étoit une cession que les deux ntendants feroient de leurs droits: le send, un compromis par lequel ils s'en reettroient au jugement de personnes nomées à cet effet: & le dernier, un concile néral. Charles reçut d'abord favorableent ces remontrances: mais il changea bient, & ne voulut plus en entendre parler. université, qu'on refusoit d'écouter dans e cause aussi juste, crut devoir faire cesser s exercices.

niversité de Paris pour faire cesser le schisme.

1393

Cependant sur de nouvelles remontrans qu'elle fit, les prélats, assemblés à Paris r ordre du roi, déciderent tout d'une voix e la cession étoit l'unique moyen de finir le iisme. La plupart des princes chrétiens, à i l'on communiqua cette décision, l'approuverent comme le parti le plus sage. Il s'agissoit donc plus que de persuader les ux papes, qui avoient voulu paroître dans dessein de tout sacrifier au bien de la paix: l'un ni l'autre ne voulut céder.

Le clergé de France veut que les deux papes fassent une cession de leurs droits.

Alors une nouvelle assemblée, tenue en 398, jugea que puisque les deux papes, par ur opiniâtreté, se rendoient coupables du hisme, on devoit se soustraire à l'obéissan-

Sur le refus des deux papes, la France se soustrait à l'obéissance

de Benoît. 1398 ce de Benoît, comme on l'étoit déja à celle de Boniface. En conséquence, le roi fit publier la soustraction. Ainsi les églises de France se gouvernerent elles-mêmes. Les bénéfices furent conférés par élection. Enfin on ne paya plus d'annates, ni aucun droit au saint siege.

La soustraction n'ayant pas eu une approbation générale, on la leve.

La soustraction étoit certainement le parti le plus raisonnable; & ce moyen eût réussi si toute la chrétienté eût suivi l'exemple de la France. Mais les princes d'Allemagne & le roi d'Arragon ne l'approuvoient pas. Le duc d'Orléans, frere de Charles VI, ne cessoit de dire qu'il vaut mieux avoir deux papes que de n'en point avoir. L'université de Toulouse pensoit de même: & parce qu'il faut que les mauvais raisonnements prévalent, même sous les princes qui ont des intervalles de raison, le clergé se divisa: l'université de Paris n'eut plus d'avis; celle d'Orléans, d'Angers, de Montpellier n'ap-
1403 prouverent point qu'on fût soustrait; & la soustraction fut levée, à condition néanmoins que Benoît donneroit sa cession, si Boniface donnoit la sienne, ou venoit à mourir.

On revient à la soustraction 1406

L'année suivante, celui-ci étant mort, on lui donna pour successeur Innocent VII; & comme Benoît, malgré sa promesse, n'avoit pas voulu renoncer à la papauté, l'université de Paris fit renouveller la soustraction.

Cependant on continuoit de folliciter les eux papes à la ceffion, c'eft-à-dire, Benoît : Gregoire XII qui venoit de fuccéder à In-ocent VII : mais ils éludérent toujours; & eur mauvaife foi ayant aliéné jufqu'à leurs artifans, la plus grande partie de leurs car inaux les abandonna. Ils les remplace-ent, en faifant chacun de nouvelles promo-ons. Voyant enfuite que les cardinaux qui s avoient quittés, convoquoient un concile Pife, ils en convoquerent auffi un l'un & autre; Benoît à Perpignan, & Grégoire à 'dine, dans la province d'Aquilée. Ces ois conciles fe tinrent la même année.

Les deux papes r[illegible]fant à la cef-fion, font a-[illegible] leurs [illegible], qui con-[illegible] concile à Pife.

1408

Un autre fchifme divifoit alors l'empire: ır Venceflas, quoique dépofé, continuoit avoir un parti. Il étoit même reconnu par s peres du concile de Pife; tandis que Ro-ert, électeur palatin, qu'on avoit nommé à place, avoit pour lui Grégoire XII qu'il econnoiffoit. Mais il commençoit d'aliéner :s Allemands, & il avoit d'autant moins d'au-orité qu'il venoit d'échouer dans la guerre ontre Jean Galéas Vifconti, à laquelle pref-ue toute l'Europe avoit pris part.

Troubles dans l'empire.

Le concile de Pife fut compofé d'un grand ombre d'évêques, d'abbés, de docteurs, & es ambaffadeurs de prefque tous les prin-es chrétiens. Si vous confidérez comment

Le concile de Pife dépofe Grégoire & Benoît.

R 2

les papes se sont faits pendant plusieurs siecles, vous aurez de la peine à dire comment ils devoient se faire ; car vous ne trouverez que des usages qui ont varié suivant les temps. Aussi étoit-il difficile de juger de quel côté le droit se trouvoit. Le concile jugea la chose si obscure, qu'il ne la mit seulement pas en question. Il condamna cependant & déposa Grégoire & Benoît, parce qu'ils ne vouloient pas renoncer au pontificat, & qu'ils devenoient les auteurs du schisme par leur obstination.

Les cardinaux de Pise élisent Alexandre V.

On croiroit qu'après ce jugement, il appartenoit au concile seul de procéder à l'élection de celui qui pouvoit occuper canoniquement le saint siege : car enfin les droits des cardinaux, quels qu'ils soient, devoient disparoître devant une assemblée qui représentoit l'église. Cependant les cardinaux entrés au conclave au nombre de vingt-quatre, élurent Pierre Philarge, frere mineur qui prit le nom d'Alexandre V.

Et on eut trois papes.

Alexandre fut reconnu dans presque tout la chrétienté : cependant Bénoît étoit encor pape en Arragon, en Castille, en Ecosse ; & Grégoire dans le royaume de Naples, dans une partie de l'Italie ; & en Allemagne l'empereur Robert continua d'être pour lui. Il y eut donc trois papes ; & ceux qui pen

ient comme le duc d'Orléans, devoient tre contents.

La plupart néanmoins des princes & es prélats Allemands reconnurent Alexandre, arce qu'il leur accorda toutes sortes de graes & toutes sortes de dispenses contre tous regles. Ils formoient même une conspiation pour ôter l'empire à Robert, parce ue ce prince s'obstinoit à reconnoître encore Grégoire XII: mais Robert mourut en 1410, & lexandre V étoit mort quelques jours auaravant. Ce pontife septuagénaire avoit aumenté les désordres, en disposant de tout ns discernement. Les cardinaux du concile e Pise élurent Balthasar Cossa, qui se fit ommer Jean XXIII.

Abus sous Alexandre V, à qui succede Jean XXIII.

Balthasar, dans sa premiere jeunesse, quoiqu'il fût déja clerc, avoit fait le métier de orsaire, pendant les guerres de Naples. S'étant ensuite attaché à Grégoire IX, il vendit les bénéfices, des expectatives, des indulgences, & s'enrichit. Enfin le pape, son rotecteur, lui donna la légation de Bologne, arce que c'étoit une ville à conquérir. Il a conquit en effet, la gouverna en conquérant, s'en attribua tous les revenus, & hargea le peuple d'impôts, qu'il exigeoit avec la derniere rigueur.

Ce que Jean XXIII avoit été auparavant.

Sous le pontificat d'Alexandre, il avoit contribué à chasser de Rome les troupes de

Jean, en guerre avec

Ladislas, est forcé à la paix.

Ladislas, qui s'étoit rendu maître de cette ville. Devenu pape, sans renoncer à sa premiere profession, il se joignit à Louis II d'Anjou, marcha contre Ladislas, le défit & revint triomphant à Rome. Mais Louis, abandonné de ses troupes qu'il ne pouvoit payer, ayant été contraint de s'en retourner en Provence, Ladislas vint jusqu'aux portes de Rome; & Jean fut dans la nécessité de faire la paix. Grégoire, qui lui fut sacrifié, se retira dans le château de Rimini sous la protection de Charles Malatesta. Il n'étoit presque plus reconnu que là, & cependant il publia encore des bulles, avec toutes les prétentions d'un chef de l'église.

Il abandonne Rome au roi de Naples.

L'humiliation de cet antipape fut tout l'avantage que Jean retira de son traité de paix; car bientôt obligé d'abandonner Rome à Ladislas, il s'enfuit en Lombardie.

Il se met sous la protection de Sigismond, & consent à la convocation d'un concile.

Sigismond, roi de Hongrie, prince actif, ferme, courageux, & bien différent de son frere Venceslas, étoit alors empereur. Jean rechercha son alliance contre le roi de Naples, qui étoit leur ennemi commun; & il convint avec lui de convoquer, pour la réforme de l'église, un concile général, se faisant un mérite d'entrer dans les vues des peres de Pise, qui avoient ordonné qu'il en seroit tenu un dans trois ans, & comptant

ue la protection de l'empereur devoit l'assurer sur le saint siege.

Le pape eût bien voulu que le concile se fût tenu dans quelque ville d'Italie, parce qu'il auroit pu s'en rendre maître. Par une raison semblable, Sigismond vouloit qu'il se tint en Allemagne. Cela étoit même à souhaiter pour la paix, que ce prince desiroit sincérement, & à laquelle il pouvoit seul travailler avec succès. Il choisit Constance au grand mécontentement du pape, qui craignant de se rendre suspect, n'osa pas montrer toute sa répugnance.

Sigismond choisit Constance pour le lieu du concile.

Le concile étoit convoqué pour le premier novembre 1414, lorsque Ladislas mourut. Jean alors eût voulu ne s'être pas tant avancé, parce qu'il n'avoit plus le même besoin de l'empereur. Il se trouvoit même dans des circonstances favorables, pour se rétablir dans Rome, & pour renouveller toutes les prétentions du saint siege sur le royaume de Naples. Le concile devenoit donc aussi inutile à Jean, qu'il pouvoit être utile à l'église. Mais il n'étoit plus temps de reculer, & il fallut partir.

Jean se repent d'avoir consenti à la tenue d'un concile.

Le concile de constance s'ouvrit le 5 novembre 1414, & ne fut terminé que le 22 avril 1418. Jean eut bientôt lieu de con-

Le concile force Jean à donner sa cession.

1414 noître qu'il s'étoit donné des juges. Il couroit des bruits sur son élection, qu'on soupçonnoit de n'avoir pas été faite avec une entiére liberté ; & on répandoit un mémoire dans lequel il étoit accusé de toute sorte de crimes. Les peres supprimerent ces accusations pour ne pas déshonorer le saint siege: mais ils jugerent que Jean devoit, ainsi que Grégoire & Benoît, renoncer au pontificat. Contraint de se soumettre, il donna sa cession & s'enfuit. On le somma inutilement de revenir.

Il le dépose.

Sigismond fit mettre au ban de l'empire Frédéric, duc d'Autriche, qui avoit favorisé l'évasion du pape, & fit marcher quarante mille hommes pour se saisir des états de ce prince. Frédéric dès-lors ne songea qu'à se réconcilier avec l'empereur ; & Jean se vit bientôt arrêté prisonnier dans Ratolfzell, ville de Suabe à deux lieues de Constance. Il fut ensuite déposé comme schismatique, simoniaque, scandaleux & dissipateur des biens de l'église.

Election de Martin V.

Grégoire envoya sa démission. Quant à Benoît, il persista dans son opiniâtreté, quoique abandonné des princes & des peuples de son obédience ; il ne fut plus pape qu'à Péniscole, ville du royaume de Valence. On le condamna, & on élut Odon Colonne, qui prit le nom de Martin V.

Cependant le schisme ne finit pas encore. Fin du schisme.
r Alphonse d'Arragon, mécontent de Mar-
, revint à Benoît, qui eut un successeur
nmé Clément VII. Mais Alphonse s'é-
t réconcilié avec le pape, Clément, dans
nécessité de céder, se désista de tous ses 1419
its prétendus. Jean étoit mort depuis quel-
es années.

L'Angleterre & la France avoient peu La guerre
itribué à rendre la paix à l'église. Ces ontinuoit entre la France & l'Angleterre.
ıx royaumes déchirés par des guerres in-
:ines, s'armoient encore l'un contre l'autre
ur leur ruine réciproque.

Nous avons vu qu'à la fin du quatorzie- Regne de Henri IV en Angleterre.
: siecle, Henri IV avoit usurpé la couronne
Richard II: il n'en jouit pas tranquille-
ent. Toujours en danger d'être précipité
trône, à peine avoit-il dissipé une conspi-
ion, qu'il s'en formoit une nouvelle. Pen-
nt qu'il fait la guerre au roi d'Ecosse, pour
forcer à lui rendre hommage, les Gallois
soulevent; & bientôt les François profitant
ces circonstances, lui enlevent des places
ns la Guienne, & font des courses jusques
r les côtes d'Angleterre. Henri cependant
obtenoit que difficilement des subsides;
ouvant d'autant plus d'oppositions dans les
arlements, qu'il vouloit se rendre absolu, &
u'il aliénoit les esprits par sa cruauté. C'est

ainsi qu'il regna jusqu'en 1413, qu'il laissa
couronne à Henri V, son fils.

Sagesse de son fils Henri V.

Henri V s'éleva tout-à-coup à une pu
sance à laquelle son pere n'avoit pu parv
nir: aussi tint-il une conduite bien différen
Il écarta de lui tous ceux qui jusqu'alors n
voient été que les compagnons de ses pl
sirs: il se fit un devoir d'attirer à sa cour
personnes, dont les lumieres & les ver
étoient reconnues: il en forma son conse
il donna les charges au mérite: enfin il t
un parlement, non pour faire recevoir
ordres comme des loix; mais pour travail
de concert avec la nation à la réforme
abus. Telles furent ses démarches, dès
premiere année de son regne. Il n'y
qu'une seule conspiration contre lui, & bie
tôt on se soumit à un prince, qui voul
regner pour faire le bonheur de son peup
Henri eût été plus grand, s'il se fût borné
cet objet: mais son ambition, qui sera
neste à la France, devoit l'être encore à l'A
gleterre.

L'aveuglement des rois de France empêchoit le gouvernement féodal de s'éteindre.

Il faudroit entrer dans bien des détai
pour faire voir quels étoient alors les m
heurs de la France. Considérons les dans
causes; ce sera la voie la plus courte, &
plus instructive.

Pendant que les rois détruisoient d
côté le gouvernement des fiefs, ils le rétab

nt de l'autre, en donnant à leurs cadets grands domaines avec tous les droits féox. Ils auroient acquis de bonne heure une ıde puissance, & ils auroient prévenu ı des troubles, si conservant toutes les es qu'ils réunissoient à la couronne, ils voient donné pour apanage aux princes du g que des honneurs & des revenus. Assez ugles pour tenir une conduite différente, démembrerent continuellement leurs doines, pour créer de nouveaux vassaux & nouveaux ennemis. Par un amour mal endu, ils sembloient vouloir que tous leurs fussent des seigneurs puissants : ils ne prévoient pas que l'ambition les armeroit les uns tre les autres ; ni que la puissance de tant princes feroit le malheur des peuples, & droit à la ruine même de la famille royale. ı vit les effets de cette conduite sous Charles : alors le royaume fut un théâtre de guer, de crimes, de calamités ; & les princes sang, sacrifiant à la discorde jusqu'à leurs ›pres intérêts, mirent eux-mêmes la couıne de France sur une tête étrangere.

Ce fut la cause des calamités de la France.

Jean, duc de Berri, Philippe le Hardi, duc Bourgogne, oncles du roi, & Louis duc Orléans, son frere, s'arrachoient tour-à-tour régence. Le roi étoit à plaindre ; les peus étoient malheureux ; & les régents touırs enveloppés dans les pieges qu'ils se ten-

doient mutuellement, n'étoient que des ch
de factieux, armés pour leur ruine réciproq
La France se divisoit : il se formoit des par
de toutes parts : les factions déchiroient su
tout la capitale : elles y dominoient tour-à-to
& elles commandoient sous le nom d'un so
verain, qu'elles s'enlevoient l'une à l'aut
Vous pouvez juger des maux qu'elles causoie
si vous considérez que leurs chefs étoie
des princes, qui avoient des états & c
armées. Philippe le Hardi sur-tout étoit pu
sant; car il réunissoit à la Bourgogne,
comtés de Flandre, d'Artois, de Rétel,
Nevers, &c., qu'il tenoit de Marguerite
femme, fille unique du comte de Fland

Isabelle de Baviere y contribua.

Ce n'étoit pas là les seuls ennemis, q
la France nourrissoit dans son sein. Isabe
de Baviere, femme de Charles VI, avar
ambitieuse, vindicative, dénaturée, fut enc
re un plus grand fléau. Elle se mêla du go
vernement, elle entra dans toutes les intr
gues, & sacrifia le dauphin son fils à s
ressentiment. Telles furent les causes d
malheurs de la France. La démence de Cha
les VI, qui en fut l'instrument, n'auroit p
été aussi funeste, si les princes du sang eu
sent eu moins de puissance, ou plus de ve
tus : mais ils ne connoissoient que la force
les crimes.

Jean Sans-peur se rend

Philippe le Hardi mourut en 1404. Je
son fils, dit Sans-peur, également amb

x, mais plus enhardi au crime, étoit en-
plus puissant; car il avoit de Margueri-
e Baviere, sa femme, le Hainaut, la
lande, la Zélande, &c.

maître de Paris, & fait assassiner le duc d'Orléans.

Quoiqu'alors en France toute l'autorité fût
re les mains du duc d'Orléans, & de la
ne Isabelle, ils étoient mal obéis: on crioit
tement contre leur administration; & le
contentement du peuple de Paris leur étoit
onnu, qu'à l'approche du duc de Bourgo-
, ils se retirerent à Melun. On négocia:
n Sans-peur feignit de se réconcilier; &
ntôt après il fit assassiner le duc d'Orléans.

Le roi, n'étant pas assez puissant pour pu-
le coupable, lui donna des lettres d'abo-
on: le duc de Bourgogne, maître de Pa-
, osa, non-seulement, avouer ce meurtre: il
encore faire tenir une assemblée, dans
uelle un docteur, nommé Jean Petit, en-
prit de le justifier. Dans ces temps mal-
ureux on étoit si fort familiarisé avec les
mes, qu'on trouvoit toujours des raisons
des docteurs pour les excuser. Jean Pe-
soutint qu'il y a des cas où l'homicide
permis; il le prouva par douze raisons,
l'honneur des douze apôtres; & conclut
ie l'assassinat du duc d'Orléans avoit été une
tion juste & louable.

Le docteur Jean Petit entreprend de justifier ce crime.

Quelque puissant que fût le parti du duc
e Bourgogne, Charles, fils aîné du duc
'Orléans, en avoit un considérable, qu'on

Deux factions déchirent la France.

nommoit la faction des Armagnacs, du no. du comte d'Armagnac, beau-pere de Cha les. La guerre civile s'alluma donc; el dura plusieurs années : & le roi entraîné tou à-tour d'une faction dans une autre, marc avec le duc de Bourgogne contre le duc d'O léans, & ensuite avec le duc d'Orléans, co tre le duc de Bourgogne.

Les Armagnacs, qui traînoient Charl VI après eux, eurent des avantages. Le par des Bourguignons s'affoiblissoit, & Jean San peur négocioit tout-à-la fois avec le roi d'A gleterre pour en avoir des secours, & av le roi de France pour obtenir la paix.

Henri V voulant profiter de ces troubles, elles font la paix.

C'étoit les commencements du regne Henri V. Ce prince qui réunissoit les vœ de sa nation, pouvoit être assez puissan pour recouvrer, pendant les troubles de France, tout ce qu'on avoit enlevé aux A glois depuis le traité de Brétigni. Il veno même d'en demander la restitution par s ambassadeurs; & on n'ignoroit pas qu'il s' toit mis en état de soutenir par les arm cette premiere démarche. Il étoit donc à d sirer que les princes François suspendissent a moins leurs querelles. Heureusement ils co nurent pour cette fois leurs vrais intérêts & les Armagnacs permirent au roi d'acco der la paix au duc de Bourgogne.

La paix avoit été faite à propos : car la ne année, Henri defcendit en Normandie, :gea & prit Harfleur. Mais fon armée ffrit fi fort par les maladies, que ne fe cro- it pas en état de faire d'autres entreprifes, narchoit à Calais pour prendre fes quar- 's d'hiver, lorfque les François lui offri- t la bataille dans la plaine d'Azincourt.

Henri V commence la guerre.

Remarquez, Monfeigneur, combien le mê- peuple eft quelquefois différent de lui mê ; & cherchez-en la caufe. Avant Char- V, les François ne paroiffoient devant Anglois, que pour être défaits. Tout ngea, lorfque ce prince fut fur le trône: t change encore, lorfqu'il n'y eft plus, il en eft d'Azincourt, comme de Poi- :s & de Créci. Dans cette bataille, les nçois encore en plus grand nombre, fu- ıt encore vaincus & la déroute fut égale.

Il défait les François dans la plaine d'Azincourt.

Cependant il n'étoit pas auffi aifé de con- érir la France, que d'y remporter des vic- res. Henri pouvoit perdre fes premiers antages, parce que l'Angleterre pouvoit fe fer de donner continuellement des fubfides: e devoit au moins craindre pour fa liber- , fi fon roi revenoit conquérant d'un grand yaume. Ainfi c'eft en Angleterre que Hen- trouvoit les plus grands obftacles à la con- ıête de la France. Quoique fon armée fût

Dans l'impuiffance de foutenir fes premiers fuccès, il repaffa la mer.

victorieuse, elle étoit ruinée ; & il fut obl gé de repasser la mer.

Jean Sans-peur le reconnoît pour roi de France. 1416

Les divisions des princes François étoie sa principale ressource. En effet, il acqu bientôt un allié puissant dans le duc de Bou gogne, qui le reconnut pour roi de France & qui jura de contribuer de toutes ses fo ces à le mettre en possession de ce royaum Ce duc, en effet, ne négligeant rien pour so lever les peuples, prit les armes sous prétex de délivrer Charles VI de la captivité, où tenoient ceux qui avoient le gouvernemen

Isabelle s'unit à Jean Sans-peur.

Sur ces entrefaites, Isabelle, convainc d'une intrigue galante, est envoyée à Tour Le duc de Bourgogne, qu'elle implore, délivre ; & aussitôt elle entreprend de fai valoir une vieille ordonnance, par laquel le roi l'avoit déclarée régente : unie avec duc de Bourgogne, elle devint ennemie o verte de Charles dauphin ; elle étoit d'ailleu irritée contre ce prince, parce qu'il avo enlevé pour les besoins de l'état, les tréso qu'elle avoit accumulés ; & pour se venge elle juroit la perte de son propre fils.

Le comte d'Armagnac, Henri V, Jean Sans-peur, & Isabelle s'arrogent en même temps toute autorité.

La France alors avoit bien des maîtres & tout autant d'ennemis. Le comte d'Arm gnac, fait connétable & surintendant des f nances, étoit à Paris, d'où il gouverno sous le nom de Charles VI. Henri V, q se disoit roi de France, conquéroit ou rava

geo

ɜoit la Normandie ; & pendant que Jean ıns-peur portoit par lui-même ou par ses eutenants la guerre dans plusieurs provinces, abelle, en qualité de régente, cassoit le ıancelier, le connétable, le parlement de aris, & créoit d'autres officiers & d'autres ɔurs souveraines.

Cependant le duc de Bourgogne se rend ıaître de Paris. Il y fait son entrée avec la ·ine. Le comte d'Armagnac & tous ses par-sans sont massacrés. Le dauphin, qui s'é-ıappe, fuit à Melun; & Charles VI est sous . puissance d'Isabelle qu'il avoit bannie.

Jean & Isabelle font maîtres de Paris.

Le dauphin, prenant la qualité de lieute-ant général, que son pere lui avoit donnée année précédente, établit sa résidence à Poi-ers. Il y créa un parlement; & de-là, il par-ouroit les provinces où il conservoit quelque utorité. Mais il y avoit presque par-tout des artis contraires.

Le dauphin retiré à Poitiers, crée un nouveau parlement.

La confusion, qui regnoit dans le royau-ne, paroissoit le livrer au roi d'Angleterre; orsque le duc de Bourgogne, ouvrant les ˈeux sur ses propres intérêts, se réconcilia ·vec le dauphin, & il fut la victime de sa ːonfiance. Quelque temps après, s'étant ren-lu à Montereau en Champagne, pour con-ːerter les moyens de repousser les Anglois, il fut assassiné par les gens du dauphin & sous ses yeux. Ce meurtre est raconté si différem-

Jean Sans-peur, qui se réconcilie avec le dauphin, est assassiné.

ment, qu'on ne peut pas assurer que le dau-
phin en ait été complice : mais il seroit en-
core plus difficile de prouver qu'il ne l'a pa
été.

Les ennemis du dauphin en sont plus animés contre lui.

Il étoit coupable au moins aux yeux d
ses ennemis. Les Bourguignons, maître
dans plusieurs villes, dominoient, sur-tou
dans Paris. Les principaux officiers de la cou
du parlement & de la ville, qui avoien
montré leur dévouement pour le dernier du
de Bourgogne, devoient craindre de voi
l'autorité entre les mains d'un prince, con
tre lequel ils s'étoient ouvertement déclaré
Ils conspirerent donc la perte du dauphin
& ils s'offrirent à Philippe le Bon, duc d
Bourgogne, qui avoit la mort d'un pere
venger.

Isabelle lui ôte la couronne pour la mettre sur la tête de Henri V.

Tout cela eût produit une guerre civile
& peut être que Henri V n'eût fait des con
quêtes que pour s'épuiser, & pour forcer en
fin les François à se réunir contre l'enne
commun. Mais Isabelle ne pardonnoit pa
à un fils qu'elle avoit outragé, parce qu'ell
ne croyoit pas que ce fils fût capable lui-mê
me de lui pardonner. Cette marâtre se ligu
tout à la fois avec Philippe & Henri ; & abu
sant d'un roi automate qu'elle faisoit mou
voir, elle enleva la couronne au dauphin
pour la mettre sur la tête du roi d'Angleter
re. Charles VI donna à Henri sa fille Mar

ıerite, le déclara ſon ſucceſſeur & légiti-
ıe héritier, à l'excluſion du dauphin & de
famille royale, & le chargea en même
mps du gouvernement du royaume. Cet
range traité fut ſigné à Troyes, & même 1420
ɔprouvé par les états; tant les déſordres pré-
́dents avoient confondu les droits & les
ées. Iſabelle qui l'avoit dicté, eut la hon-
d'y ſurvivre quinze ans, haïe des François
méprisée des Anglois.

Henri V & Charles VI moururent dans
cours de l'année 1422, lorſqu'ils faiſoient
guerre au dauphin. Les deux freres du
ı d'Angleterre eurent la régence, le duc de
etfort à Paris, & le duc de Glocester à
ondres. Leur neveu, Henri VI, enfant de
uf mois, fut proclamé roi dans les deux
yaumes: le dauphin, Charles VII, ſe fit
ɔuronner à Poitiers. Pendant les troubles
ı regne de Charles VI, le parlement, que
ıilippe le Bel avoit rendu ſédentaire, de-
nt perpétuel, parce qu'il ſe tint de lui mê-
ıe ſans diſcontinuation.

Henri VI proclamé dans les deux royaumes. 1422

La guerre ſe faiſoit avec des avantages
ternatifs, mais bien plus grands de la part
ɛs Anglois, lorſque la méſintelligence ſe mit
ıtre le duc de Bourgogne & le duc de Bet-
ɔrt. Elle fut occaſionnée par Jacqueline,
ɔmteſſe de Hainaut & de Hollande, qui,
égoûtée du duc de Brabant ſon mari, ſe fit

Méſintelligence entre les régents & Philippe le Bon duc de Bourgogne. 1424

enlever; & qui ayant fait casser son mariag par l'antipape Benoît XIII, épousa le du de Glocester, frere du duc de Betfort & ré gent d'Angleterre. La guerre que le duc d Glocester entreprit pour s'emparer du Hai naut, fut une diversion d'autant plus favo rable à la France, que le duc de Bourgogn prit le parti du duc de Brabant, son cousi germain. D'ailleurs le duc de Betfort ne tir plus de secours de l'Angleterre dont les for ces étoient portées dans le Hainaut. Enfi la minorité de Henri VI faisoit déja naîtr des dissentions, qui préparoient de grands dé sordres.

Jeanne d'Arc délivre Orléans & fait sacrer Charles VII à Rheims. 1429

Cependant, Orléans assiégé, étoit sur l point de tomber au pouvoir des Anglois, & Charles n'auroit plus eu d'autre ressource, qu de se retirer au de-là de la Loire; lorsqu Jeanne d'Arc, connue sous le nom de Pucell d'Orléans, se dit envoyée de Dieu pour fai lever le siege de cette ville, & pour faire s crer le roi à Rheims. Elle tint en effet pa role; & le roi fut sacré le mois de juillet d la même année. Vous vous souvenez d dieu Neptune, du premier Africain, & de l biche blanche de Sertorius.

Les Anglois brûlent Jeanne d'Arc comme magicienne.

Cette héroïne, dont le courage mérito au moins d'être respecté, tomba quelqu temps après entre les mains des Anglois, qu manquant tout-à-la fois au bon sens & a

roit des gens, la firent brûler comme magicienne. Il eſt vrai que les François n'étoient ›as moins groſſiers: car on avoit attribué la naladie de Charles VI à des ſortileges, & n avoit fait venir un magicien pour le guéir.

Les circonſtances deviendront tous les ours plus favorables pour le roi de France. .e duc de Bourgogne ſe réconciliera avec lui, & les Anglois perdront le duc de Betfort, ſeul capable de ſoutenir la guerre. Quelques années après, le duc de Glocefter ſuccom›era ſous la faction qui lui eſt contraire, & ſera étranglé dans ſa priſon. Henri VI, d'une ſanté & d'un eſprit foibles, abandonnera e gouvernement. On ne ceſſera de crier contre les miniſtres. Il s'élevera une longue & ſanglante guerre entre les maiſons de Lancaſtre & d'Yorck, qui viennent toutes deux d'Edouard III. Henri paſſera du trône dans la tour de Londres, & le duc d'Yorck ſera couronné. Voilà les principales cauſes de la révolution, qui rendra la couronne de France à ſon légitime maître: c'eſt en Angleterre qu'il faut les chercher. Charles VII reconquerra ſon royaume, ou, pour parler plus exactement, les Anglois le perdront, & ne conſerveront que Calais.

Les troubles d'Angleterre rendront la couronne à Charles VII.

Charles mourut en 1461, la même année que Henri fut détrôné. S'il a d'abord été

1461

malheureux, il fut ensuite heureux : c'est tout ce qu'on peut dire. En effet, il fut heureux au point, qu'étant plus à ses plaisirs qu'à ses devoirs, il eut pour maîtresse une femme qui s'intéressoit à sa gloire. C'étoit Agnès Sorel ; elle a mérité des éloges que votre précepteur ne peut ni ne veut lui refuser. Elle eut l'ambition d'être aimée d'un roi, c'est une foiblesse : mais elle ambitionnoit encore plus que son amant fût digne du trône : elle le portoit au grand malgré lui-même, & lui reprochoit de préférer l'amour à la gloire. Cependant si Agnès eût pensé comme Alix Perrers, que seroit devenu Charles ?





CHAPITRE II.

De ce que le concile de Constance a fait pour l'extirpation des hérésies & des abus de l'église.

Les abus étoient devenus des droits

Les guerres ne sont pas les seuls maux, que devoient produire les différents entre le sacerdoce & l'empire : il devoit encore en naître des hérésies. Les papes jouissoient presque sans contestation des droits qu'ils s'étoient faits. L'usage étoit un titre suffisant pour eux, dans des temps où l'ignorance ne permettant pas de remonter aux premiers siecles de l'église, on jugeoit du droit par les abus mêmes, dont on voyoit des exemples ; & où communément on avoit pour toute regle : *Cela s'est fait, donc cela se peut faire encore.*

En ne gardant aucun ménagement, les papes soulevent les princes, les peuples & le clergé même.

Les papes auroient dû user avec ménagement de leur puissance, puisque les fondements en étoient si peu solides. Ils devoient craindre de forcer enfin les hommes à chercher des lumieres. Comment ont-ils pu penser qu'ils pourroient toujours aller impuné-

ment d'usurpation en usurpation? étoit-il difficile de prévoir que l'avarice au moins leu opposeroit des obstacles? cependant vou avez vu quelles ont été les entreprises de Boniface VIII contre Philippe le Bel, & de Jea XXII contre Louis de Baviere. Il fallut résister alors: il fallut, par conséquent s'instruire & on tenta de marquer des limites entre le deux puissances.

Les papes ne se contenterent pas d'avoi forcé les princes à défendre des droits qu avoient été si souvent abandonnés au sain siege: ils aliénerent encore le clergé, parce que, dépuis Clément V, les exactions devinrent toujours plus onéreuses; & ils scandaliserent, par un trafic honteux des choses les plus saintes, ceux à qui il restoit quelques idées saines. Il devoit donc arriver un temps, où le pape seroit seul contre tous.

Pour combattre les abus, on attaque l'autorité légitime des papes, & même le dogme.

Mais on n'étoit pas assez éclairé pour méditer des questions aussi difficiles, enveloppées des ténébres de tant de siecles, & obscurcies encore par des passions d'autant plus aveugles, qu'elles étoient mues par un plus grand intérêt. On passa donc d'une extrémité à l'autre: pour combattre la puissance usurpée des papes, on contesta l'autorité qui leur appartient légitimement; & tombant d'erreur en erreur,

attaqua le dogme, parce que les papes défendoient.

Marsile de Padoue & Jean de Gand, écrint pour défendre les droits de Louis de Baere, nierent la primauté du pape, soutinrent :e tous les évêques sont égaux, ont la mêe autorité, & avancerent qu'il appartient à mpereur de corriger, de destituer les papes, de gouverner l'église pendant la vacance saint siege. Jean XXII condamna cet- doctrine, qui détruit la hiérarchie ecésiastique, & qui transporte à l'empereur s prérogatives du sacerdoce. Mais il conmna encore cette proposition : *ni le pape, l'église ne peut punir de peines coactives, si mpereur ne lui en donne la permission.* Cendant il est certain que les peines coactives appartiennent qu'à la puissance temporelle, que Jésus-Christ ne les a pas données à église.

Erreurs de Marsile de Padoue, & de Jean de Gand.

Plus on contestoit les prétentions des pas, plus ils faisoient d'efforts pour les étar; & à cet effet ils donnoient continuellent de nouvelles constitutions. Clément , par exemple, avoit publié un gros reeil de celles qu'il avoit faites : cependant 1 moment de sa mort, il ordonna de les suprimer, parce qu'il les jugea trop contraires la simplicité apostolique. Mais ce fut une uison pour son successeur, Jean XXII, de

Les papes donnoient des constitutions pour défendre leurs prétentions ou pour en établir de nouvelles.

les conserver, car elles l'autorisoient da
toutes ses exactions. Il ordonna donc p
une bulle de les enseigner dans toutes l
écoles. Il en fit lui-même qu'il disoit u
les & salutaires, *a cagion d'ell' utilita gra
de, che recavano alla sua corte*, dit Giann
ne; & parce qu'il les ajoutoit sans ord
aux Clémentines, on les nomma *Extrav
gantes*. Ces sortes de décrétales se multipli
rent encore dans la suite: elles portoient s
les principes de Gratien, & tendoient à co
sacrer des abus.

Mais plus ils faisoient d'efforts, plus ils invitoient à combattre leurs prétentions.

Toutes ces démarches des papes étoie
bien imprudentes, dans un temps où l
souverains portoient impatiemment le desp
tisme de la cour de Rome, où les peupl
se soulevoient contre les richesses & le lu
du clergé, où le clergé lui-même étoit l
de se voir continuellement dépouiller par l
papes; & où des hommes commençoient
raisonner sur les droits du saint siege. Ell
devoient naturellement inviter à combatt
des abus, qui croissoient tous les jours,
exposer, par conséquent, à porter une ma
téméraire jusques sur l'autel.

Elles étoient sur-tout odieuses aux Anglois.

C'est en Angleterre sur-tout, que la d
mination des papes étoit devenue odieu
L'autorité royale n'y étoit pas à l'abri de leu
entreprises. Le peuple murmuroit cont
le denier de saint Pierre, & les autres in

sitions de la cour de Rome. Les parle-
:nts se souvenoient que les papes avoient
lié les rois du serment d'observer les char-
: ils les regardoient comme les appuis du
spotisme. Enfin les grands qui s'étoient
parés des biens des églises, auroient desi-
de ne plus craindre les censures ecclésias-
ques : on étoit donc sûr de se faire un
and parti, si on s'élevoit contre les pré-
ntions du pape & du clergé. Il faudroit
tonner, si, dans de pareilles circonstances,
es n'avoient pas été attaquées, & il seroit
core plus étonnant, qu'on se fût contenu
ns de justes bornes.

Doctrine de Wiclef.

C'est sur la fin du regne d'Edouard III, &
elque temps avant le schisme, que Jean
'iclef, docteur d'Oxford, combattit la ju-
diction des évêques, & l'autorité que les
pes s'arrogeoient sur le temporel. Il ren-
érit sur Marsile de Padoue, sur Jean de
and, & sur tous ceux qui avoient écrit
ntre la puissance ecclésiastique.

Considérant les richesses des ecclésiastiques,
: les voies par lesquelles ils les avoient ac-
uises, il soutint qu'il est contre l'écriture
u'ils aient des biens temporels ; que le prince
eut les leur enlever pour des causes légiti-
es ; qu'il doit les employer aux besoins de
état, plutôt que de mettre des impôts sur le

peuple ; & qu'il faut ramener le clergé à premiere pauvreté.

Considérant de même les abus qu'il r marquoit dans les ordres religieux ; il qu'en se faisant moine, on devient moi capable d'observer les commandements Dieu ; qu'on cesse d'être chrétien ; & que l saints ont péché, en instituant des ordres m nastiques. Bientôt ne sachant plus où s'ar ter, il attaqua les dogmes mêmes, & nia préfence réelle dans le sacrement de l'euch ristie. Cependant il étoit si fort soute par la noblesse & par le peuple, que les de premiers conciles qui se tinrent en Anglete pour examiner sa doctrine, n'oserent rien pr noncer contre lui. Il ne fut condamné q dans un troisieme, tenu en 1382 & dans quatrieme en 1396, qui examina les ouvr ges de cet héréfiarque, publiés après sa mo L'un de ces conciles condamna vingt-quat propositions, dix comme hérétiques, quato ze comme erronées, & l'autre en condam dix-huit.

Ses sectateurs causent des troubles.

Cependant les Wicléfistes, nommés a trement Lollards, formerent un parti con dérable, qui causa souvent des troubles. Le maximes contre les richesses & la puissan des ecclésiastiques ne pouvoient manquer plaire au peuple. Aussi depuis ce temps

mbre des communes proposa souvent au de se saisir des bien du clergé.

Les écrits de Wiclef ayant été portés en heme, eurent bientôt des partisans dans iversité de Prague, que l'empereur Char- IV avoit fondée. Jean Hus fut le premier déclarer pour les opinions de cet hérési- ue sur le clergé. Le pape, les cardinaux les évêques furent les objets de ses décla- tions; & Jean XXIII ayant publié en 1412 croisade contre Ladislas, Jean Hus saisit te occasion pour écrire & prêcher contre croisades & contre les indulgences.

Jean Hus qui adopte la même doctrine, attaque les droits de l'église, sous prétexte de combattre les abus

Il n'est pas douteux, qu'il n'y eut alors abus, & qu'il n'en ait relevé plusieurs avec dement: mais au lieu d'attaquer seulement vices des ecclésiastiques, leurs usurpations le mauvais usage qu'ils faisoient de leur issance, il attaqua les droits mêmes de l'é- ise. Ses excès mêmes lui firent plus de sec- teurs, qu'une conduite plus modérée ne lui auroit fait; parce que depuis long-temps s esprits étoient indisposés contre le clergé. entraîna dans son parti le peuple & la no- esse, & il fut le chef d'une secte qui pro- uisit les plus grands désordres.

Cité par le concile de Constance, qui ondamna les erreurs de Wiclef, il s'y endit, après avoir obtenu de l'empereur igismond un sauf-conduit, par lequel il

Le concile de Constance le fait brûler:

avoit la permiſſion d'y venir librement &
s'en retourner. Cependant quelques jours apr
ſon arrivée, il fut mis en priſon; & n'aya
pas voulu ſe ſoumettre au jugement du co
cile, il fut condamné au feu, & exécuté av
une mitre de papier, ſur laquelle on avo
peint des démons.

ainſi que Jérôme de Prague, ce qui cauſe une guerre civile.

Alors ſon diſciple, Jérôme de Pragu
qui étoit auſſi en priſon, abjura ſes erreur
mais bientôt ſe reprochant ſa ſoumiſſion co
me une lâcheté, il ſe rétracta, & alla
ſupplice avec la même fermeté que Jean H
Cependant la nobleſſe de Boheme & de M
ravie prit les armes, pour venger la mort
ces deux hommes. Les égliſes furent pillé
& détruites : on commit toutes ſortes de vi
lences: & cette guerre civile troubla l'All
magne pendant pluſieurs années.

Pourquoi ce concile conſent que l'élection du pape précéde la réforme.

Les abus de l'égliſe étoient le grand o
jet du concile, & c'étoit auſſi le plus diff
cile, puiſqu'il s'agiſſoit de la réformer da
le chef & dans les membres. L'empereu
les Allemands & les Anglois vouloient com
mencer par faire à ce ſujet les réglements n
ceſſaires, avant de procéder à l'élection d'u
pape, parce qu'ils appréhendoient de trouv
dans un pape élu des obſtacles à la réform
des cardinaux & de la cour Rome. Par l
même raiſon, mais ſous prétexte que c'e
au chef de l'égliſe à la réformer, les cardi

x vouloient commencer par élire un pa-
Ce prétexte néanmoins paroît bien fri-
e. Étoit-il raisonnable de s'en reposer sur
pape, puisqu'il s'agissoit de le réformer
même? D'ailleurs, si le pape étoit obligé
béir aux décrets du concile sur la réforme,
est évident que c'étoit au concile à réfor-
l'église & non pas au pape. Or, les
es avoient déclaré, que le concile, étant
éral, tenoit immédiatement de Jésus-Christ
puissance, à laquelle le pape même étoit
igé d'obéir dans ce qui concerne la foi,
tirpation du schisme, & la réforme de
lise dans son chef, & dans ses membres.
rès cette déclaration, comment pouvoit-on
uter les cardinaux, qui attribuoient au pa-
seul le droit de réformer l'église, & qui
noroient pas combien il étoit intéressé à
pas user d'un pareil droit. Leur avis néan-
ins prévalut : c'est que les esprits com-
nçoient à se calmer. Un cri général avoit
bord demandé qu'on réformât l'église, &
clergé parut lui-même le desirer, parce
il ne connoissoit pas d'autre moyen pour
soustraire aux exactions de la cour de Ro-
, mais il craignoit moins les exactions de-
is qu'il avoit humilié le saint siege, & plu-
urs de ses membres craignoient sans doute
réforme.

Il statue les choses à réformer par le pape.

Cependant pour paroître au moins prév
nir les inconvénients qu'on prévoyoit, le co
cile statua & ordonna, qu'avant sa dissolutio
le pape futur, de concert avec les peres,
avec des députés de chaque nation, nomm
à cet effet, réformeroit l'église dans son ch
dans ses membres, ainsi que dans la cour
Rome. Il arrêta même les articles, qui d
voient être l'objet de la réforme. Tels étoie
les réserves du siege apostolique, les annat
les collations des bénéfices, les graces exp
tatives, les appellations en cour de Rom
les simonies, les indulgences, les décim
&c. Il y avoit dix-huit articles.

Les annates sont fort débattues.

Les annates sur-tout furent débattues av
chaleur. D'un côté, toutes les nations s'
corderent à les proscrire; & de l'autre,
cardinaux, qui les défendoient, en appel
rent au pape futur. C'est principalement
France, que les papes étoient en possessi
de jouir de la premiere année du revenu d
bénéfices. Ils s'étoient arrogé ce droit pr
que sans obstacle sous des rois, qui se
bloient partager avec eux les dépouilles d
clergé; & ils n'avoient pas trouvé la mê
facilité en Allemagne, en Angleterre,
même en Espagne. Ainsi les François, q
sentoient plus que les autres le poids de
impôt, traiterent aussi cette question av
plus de vivacité. Ils soutinrent que les
na

:es ne font pas dues ; ils protesterent con- l'appel des cardinaux au pape futur ; & déclarerent qu'ils poursuivroient la suppresn de cet abus, dans le concile, & par- ıt ailleurs où besoin seroit.

Réglements des peres de Constance sur la convocation des conciles généraux.

Les peres de Constance, regardant les nciles généraux comme le moyen le plus ›pre à corriger les abus, & a prévenir ou :indre les schismes & les hérésies, ordon- :ent qu'il s'en tiendroit un dans cinq ans, autre dans sept à compter de la fin du der- :r ; & qu'ensuite il s'en tiendroit toujours l'avenir de dix en dix ans dans les lieux e le pape indiqueroit à la fin de chaque ncile, du consentement & avec l'approba- n du concile même. Ils ordonnerent en- te que pour cette fois seulement, on oisiroit dans chacune des cinq nations, six élats, ou autres ecclésiastiques distingués, ur procéder avec les cardinaux à l'élection u souverain pontife. Par ce dernier dé- et qui fut observé, le concile paroît avoir connu, comme un droit, la possession où oient les cardinaux d'élire le pape.

Martin V donne peu de soins à la réforme.

Malgré les précautions qu'avoient prises s peres, pour forcer le pape à travailler à la forme de l'église, Martin V ne réforma ni s cardinaux, ni la cour de Rome, où étoit principale source des abus. De dix-huit arcles proposés par le concile, il n'y en eut

que six sur lesquels il fit quelques réglemen[s]. Il se garda bien sur tout, de rien décider s[ur] les annates. Il ne vouloit pas les supprime[r] & il eût trouvé trop d'oppositions, s'il e[ût] porté un décret pour les établir. Cependa[nt] il déclara qu'il avoit satisfait à tous les art[i]cles ordonnés pour la réforme, & en cons[é]quence il mit fin au concile.

Jean Charlier Gerson représente inutilement ce qui reste à faire.

Jean Charlier Gerson, député de l'uni[-]versité de Paris & ambassadeur de France [au] concile, représenta qu'il y avoit encore pl[u]sieurs articles à décider. Egalement célèb[re] par sa doctrine & par le zele avec lequel [il] avoit travaillé à l'extinction du schisme, [il] jouissoit d'une grande considération dans [le] concile, & y prononça plusieurs discours [sur] les réformes à faire. Personne n'avoit enc[o]re mieux connu les bornes & les abus de [la] puissance ecclésiastique.

Il ne peut pas faire condamner tout ce qu'il y a de dangereux dans la doctrine de Jean Petit.

Il s'étoit, sur-tout élevé contre la doctri[ne] de Jean Petit, & il en avoit extrait n[euf] propositions, que la faculté de Paris avoit ce[n]surées. Le concile auquel il demandoit [un] jugement, s'étoit contenté de condamner [la] proposition générale, *qu'on peut licitem[ent] tuer un tyran, & qu'on le doit même.* Enco[re] avoit-il évité de nommer l'auteur de ce[tte] doctrine, croyant devoir ménager le duc [de] Bourgogne, qui protégeoit Jean Petit. [En] vain Gerson sollicita une décision sur chacu[ne]

les neuf propositions : envain il appuya sur toutes les raisons, qui devoient au moins porter à les examiner: le pape n'eut point d'égard à ses répréséntations.

Ce fut encore inutilement que les Polonois insisterent pour obtenir la condamnation d'un livre, dont la doctrine tendoit à causer des troubles en Pologne. Voyant qu'ils n'étoient point écoutés, ils en appellerent au futur concile ; mais ils fournirent seulement à Martin une occasion de déclarer par un décret qu'on ne peut en aucun cas appeller du jugement du pape : prétention tout-à-fait opposée à ce qui avoit été décidé dans le concile de Constance même. Gerson en fit voir la fausseté, & prouva que l'infallibilité n'appartient qu'à l'église universelle, ou au concile qui la représente. Cet homme célebre, persécuté par le duc de Bourgogne, ne put revenir à Paris & fut contraint de se retirer en Allemagne.

Les Polonois ne sont pas plus écoutés, & Martin déclare qu'on ne peut pas appeller du pape au concile.

Après avoir examiné dans le concile de Constance tous les abus, les meilleurs esprits indiquerent tous les remedes qu'il convenoit d'y apporter, & on en appliqua fort peu. Il restoit donc encore bien des chôses à corriger. Il sembloit qu'en voulant travailler à la réforme de l'église, on n'avoit fait que perpétuer la mémoire des vices dont on se plaignoit. On sera encore long-temps

Cependant il n'en est pas moins arrêté que le pape a un supérieur & un juge.

à faire de vains efforts, parce que les pape[s] bien loin de s'occuper ſincérement de la re[-]forme, chercheront tous les moyens d'é[-]luder les décrets du concile de Conſtanc[e.] Mais au moins on aura plus de lumières pou[r] leur réſiſter; & c'eſt déja un grand poin[t] d'avoir établi, que quelles que ſoient les pr[é-]tentions de la cour de Rome, le pape à u[n] ſupérieur & un juge.





CHAPITRE III.

'e Naples, de l'église & de l'Allemagne, depuis le concile de Constance jusques vers le milieu du quinzieme siecle.

ENDANT long-temps il n'y eut dans le yaume de Naples que peu de barons, encore oins de comtes, point de marquis; & le re de duc ne se donnoit guere qu'aux prins du sang. Mais depuis la mort de Jean-I, les troubles fournirent aux seigneurs, ii avoient des troupes à eux, l'occasion d'urper dans leurs domaines les droits & les res qu'ils jugeoient à propos. Il leur fut autant plus aisé de se maintenir dans leurs urpations, que le prétendant au trône mettit le souverain dans la nécessité de les énager.

Le royaume de Naples a tous les abus du gouvernement féodal.

Bien loin de remédier à cet abus, Laflas l'accrut encore. Pour avoir de l'argent, démembra ses domaines, & vendit à très

Ladislas accroîtces abus.

bon marché des baronies, des comtés, de marquisats & des duchés ; se procurant pa ce moyen des ressources momentanées, & s ruinant. D'ailleurs la multiplication de vassaux faisoit prendre de plus profondes ra cines au gouvernement féodal. C'étoit don une source de nouveaux désordres. Or, cer tainement il y en avoit déja assez.

Cependant il veut faire des conquêtes.

Les guerres, qui duroient depuis si long temps, avoient ruiné l'agriculture, le com merce, tous les arts ; & les Napolitains n savoient plus que manier les armes : ils étoien tels cependant que les vouloit Ladislas, qu ambitieux de conquérir l'Italie, eût desiré d n'avoir que des soldats pour sujets. Vo jugez donc que ce prince aura donné tous s soins à la discipline militaire, & qu'il au négligé toutes les autres parties du gouvern ment. Ce fut en effet sa conduite. Il fit la vérité des conquêtes : mais il auroit d prévoir que ses forces, qui pouvoient suffi pour conquérir, étoient trop foibles po conserver. Il auroit dû comprendre au moi que le gouvernement féodal qu'il afferm soit, étoit un obstacle à son ambition ; qu'un conquérant, qui n'a d'autres troup que celles de ses vassaux, peut être arrêté milieu de ses succès.

Sa mort est suivie de

A sa mort les troupes, auxquelles il av donné tous ses soins, mirent la plus gran

nfusion dans le royaume. N'étant plus
yées elles se dissiperent, & se donnerent
ix vassaux, qui eurent de quoi les soudo-
er, ou à des princes étrangers. Sa sœur,
eanne II, qui lui succéda, se fit reine avec
en de revenu, avec peu de soldats, & avec
ncore moins de conduite. De toutes les con-
uêtes de son frere, elle ne put conserver
u'Ostie & le château S. Ange de Rome.

grands désordres.

Il semble que l'amour doive presque tou-
ours être funeste aux têtes couronnées. Car
les femmes sont à redouter pour les prin-
es, les hommes ne le sont pas moins pour
es princesses: Jeanne entre autres en est un
xemple.

Les amours de Jeanne II en occasionnent d'autres.

Amoureuse depuis long-temps de Pan-
lolfe Alapo, son maître-d'hôtel, elle le fit
on chambellan, dès qu'elle fut sur le trône.
Pandolfe, à qui ce titre donnoit le soin des
inances, fut bientôt le maître de tout sous
une reine, qui ne mettoit point de bornes à
sa confiance, parce qu'elle n'en savoit pas
mettre à ses passions. Les hommes sages blâ-
moient la conduite indécente de cette prin-
cesse: les seigneurs trop âgés pour se flatter
de lui plaire, paroissoient penser comme les
sages: & les plus jeunes ne désapprouvoient
que son choix. Ils aimoient les fêtes qu'elle
donnoit souvent à sa cour. Ambitieux d'y

T 4

briller & d'attirer ses regards, chacun d'en
se faisoit déja le héros d'un roman, & bâti
soit sa fortune sur les foiblesses de la rein
Cependant les intrigues, la jalousie & les in
quiétudes empoisonnoient ces plaisirs scanda
leux, & l'on prévoyoit que la ruine procha
ne de cette cour corrompue, préparoit d
grandes calamités au royaume. Déja Pan
dolfe, sous prétexte d'une trahison supposé
avoit fait enfermer Sforce qui lui donno
de l'ombrage, parce qu'il plaisoit trop à l
reine. Cette seule démarche pouvoit excit
une guerre civile: car Sforce, déja puissan
par lui-même, intéressoit à son sort tous ceu
qui portoient envie à la faveur de son rival
& qui, affectant de tenir un langage de ci
toyen, disoient combien les talents de c
capitaine étoient nécessaires à l'état. On s
plaignoit qu'on eût arrêté si légérement u
homme, qui devoit avoir pour juge la na
tion entiere. En un mot, le murmure étoi
général; & la reine, intimidée des remontran
ces qu'on lui fit, fut contrainte de céder, &
de commettre à la connoissance de cette af
faire un jurisconsulte qu'on lui nomma.

Pandolfe, devenu l'objet du déchaîne
ment public, songe alors aux moyens d'as
soupir cette affaire; & cherche même un ap
pui dans celui dont il avoit médité la perte
Il dissipe adroitement les soupçons de Sforce

le fait sortir de prison & il lui donna sœur en mariage, avec la charge de conétable pour dot. Mais un ennemi qu'il igne, lui en suscite d'autres.

Jules-César de Capoue, qui avoit à sa ılde une grande partie des troupes de Laislas, regardant l'union de Pandolfe & de force comme un obstacle à son ambition, ıédita la ruine de cette espece de duumvi.t. Jacques de Bourbon, comte de la Marıe, venoit alors à Naples pour épouser la ine. Ce mariage étoit une fortune pour ce rince, très éloigné de la couronne de France. C'est même une des raisons pour lesuelles Jeanne l'avoit choisi, comptant qu'il uroit moins de prétentions, & on étoit conenu, que, renonçant à la royauté, il se conenteroit de gouverner le royaume avec le tre de comte.

Jules-César de Capoue découvre la conduite de cette reine à Jacques de Bourbon, qui vient pour l'épouser.

Jules-César prit sur lui d'aller au devant u comte de la Marche. Il le salua comme oi, l'informa du mauvais état où étoit le oyaume, & ne lui laissa point ignorer la conluite indécente de la reine.

Plusieurs autres barons s'étant empressés à econnoître aussi pour roi le comte de la Marche, Jeanne dissimula son dépit & donıa ordre aux Napolitains de recevoir ce prince comme leur roi. Il ne tarda pas à se

Jacques la met sous la garde d'un vieux françois

saisir de toute l'autorité. Les fêtes du m riage n'étoient pas encore finies, qu'aya fait arrêter Pandolfe, il lui fit couper la têt après lui avoir arraché par les tourmen l'aveu de tout ce qu'il vouloit savoir. chassa ensuite tous les jeunes courtisans do la reine avoit formé sa cour; & il la m elle-même sous la garde d'un vieux fra çois, qui ne permettoit à personne d'en a procher.

Il aliéne les Napolitains, qui demandent la liberté de la reine.

Peut-être que les Napolitains se feroie intéressés foiblement au sort de la reine, Jacques ne les eût pas aliénés, en donna toutes les charges aux François. Mais la j lousie pour ces étrangers se cachant sous d sentiments de compassion, on regretta bie tôt de ne plus voir une princesse, qu'o avoit vue jusqu'alors avec scandale. Plusieu familles d'ailleurs étoient ruinées par la réfo me que le roi avoit faite & toute la jeune soupiroit après ces fêtes, où parmi les pl sirs on travailloit à sa fortune. Il y avo trois mois que Jeanne ne paroissoit point e public, lorsqu'une multitude de Napolitai vinrent au château, demanderent à la vo & dirent qu'ils vouloient qu'elle fût traité comme une reine mérite de l'être.

Jules-César offre à Jeanne

Jules-César, alors un des plus méco tents, parce qu'il n'avoit point eu de pa

: graces du roi, forma le projet de la dé-
:er; se flattant de pouvoir prendre la pla- d'ôter la vie au roi.
de Pandolfe. Il voulut en concerter les
oyens avec elle; & la confiance qu'on
oit en lui, lui ayant ouvert l'appartement
la reine, il s'offrit d'ôter la vie au roi.

Jeanne, ne pouvant se fier à son délateur, Jeanne découvre ce dessein à Jacques
it qu'on lui tendoit une piege; & saisissant
ccasion de se faire un mérite auprès de son
ari, elle lui découvrit les desseins de Jules-
ésar, & le fit cacher derriere une tapisserie
ur en être témoin lui-même. Jules-César
t arrêté & décapité. Tous ces événements
passerent en 1425, dans les cinq premiers
ois du regne de Jacques.

Ce prince sensible au procédé de la reine, Elle obtient la permission de sortir.
tint un peu moins resserrée: il lui permit
ême quelque temps après d'aller dîner dans
jardin d'un Florentin. Dès qu'on sut qu'el-
sortoit, la noblesse & le peuple coururent
vec empressement sur son passage. Sa con-
nance triste, ses yeux prêts à se baigner de
rmes, ses regards qu'elle abandonnoit avec
quiétude, ou qu'elle retenoit avec crainte,
out intéressoit à sa situation, jusqu'à ses ef-
orts pour cacher sa douleur, qu'elle ne vou-
oit pas qu'on ignorât.

Les malheureux ont des droits sur le cœur Le peuple la délivre. Traité entre Jeanne
umain. Jeanne qui n'avoit ces droits qu'à
e titre, toucha donc le peuple, qui la suivit

& Jacques.

en silence jusqu'à la maison du Florentin. C n'étoit encore que de la compassion : ma Ottino Carracciolo & Annechino Mormile e citerent la noblesse & la bourgeoisie; & s'éta présentés à la tête d'une multitude armée lorsque la reine s'en retournoit au palais, ils conduisirent à l'archevêché, parmi les acclam tions du peuple. On crioit qu'il falloit aller a siéger le roi dans un château où il s'étoit ret ré, lorsque les plus sages, prévoyant que Jean ne s'abandonneroit encore à quelque nou veau favori, & croyant trouver dans le r un frein aux passions de cette princesse, son gerent aux moyens d'étouffer ce tumulte dan sa naissance. On négocia. Il fut conven d'un côté, que Jacques conserveroit le titr de roi, avec une pension de quarante mill ducats pour l'entretien de sa maison; & d l'autre, que Jeanne seroit reconnue pour lé gitime souveraine du royaume: & qu'ell pourroit se choisir une cour convenable à so rang. Le traité fut passé sous la garantie d la ville de Naples.

Jacques est prisonnier dans son palais.

La nouvelle cour de la reine, comme l premiere, pleine de galanteries & d'intrigues fut encore une source de troubles. Pendan que Sergiani Carracciolo, qui consoloit cett princesse de la perte de Pandolfe, écartoi sous divers prétextes tous ceux qui pouvoien

›p plaire; elle s'attachoit par des bienfaits noblesse & les principaux du peuple. Bien-t le roi Jacques fut à son tour prisonnier ns le palais, & tous les François furent assés du royaume.

Cependant on murmuroit contre la con-ıite de la reine, & on se soulevoit contre rgiani; lorsque Sforce, qui avoit des rai-ns particulieres d'être mécontent de ce mi-stre, en demanda l'exil. Il fallut le lui corder, car il étoit armé; plusieurs barons voient joint avec leurs troupes, & Naples roissoit disposé à se déclarer pour lui.

Sforce oblige la reine à exiler son favori, Sergiani Carracciolo.

Sur ces entrefaites, Martin V, qui ve-it d'être élu dans le concile de Constance, manda la liberté du roi Jacques, à la sol-itation du roi de France & du duc de ›urgogne. Mais ce roi ne jouissant d'aucu- considération, & se lassant de por-t la couronne uniquement pour être té-oin des désordres de sa femme, s'embar-ıa secrétement, & revint en France où il fit moine.

Martin V obtient la liberté de Jacques, qui se retire dans un cloître.

Sergiani reparut alors à Naples avec sa emiere faveur; & Sforce qui eut de nou-elles raisons de se plaindre d'un favori, us déclaré que jamais contre lui, invita ouis d'Anjou, fils de Louis II, qui avoit ı le titre de roi de Naples, à venir pren-re possession de ce royaume.

Sforce appelle Louis d'Anjou à la couronne.

Jeanne adopte Alphonse roi de Sicile & d'Arragon.

Jeanne apelle à son secours Alphonse, [roi] de Sicile & d'Arragon, & l'adopte pour l'e[n]gager à venir avec toutes ses forces. C[es] deux concurrents ruinent à l'envi un roya[u]me, qu'ils veulent se ravir l'un à l'aut[re]. Bientôt la reine elle-même prend des m[e]sures contre Alphonse qui a l'avantage, [&] auquel elle se repent d'avoir donné trop d'a[u]torité; ces précautions tournent contre e[lle] & contre son favori: le roi d'Arragon o[f]fensé, fait emprisonner Sergiani, qu'il cr[oit] la cause du changement de la reine à s[on] égard.

Sforce, vainqueur d'Alphonse, fait adopter Louis d'Anjou.

Sforce vole au secours de Jeanne, q[ui] n'avoit plus de ressource qu'en lui. Vai[n]queur d'Alphonse, il obtient la liberté [de] Carracciolo: par ce bienfait il se réconci[lie] avec ce favori. Tous deux réunis ils dét[er]minent la reine à donner la préférence [à] Louis d'Anjou: elle l'adopte, & Alphon[se] retourne en Espagne.

A sa mort, elle adopte René frere de Louis.

1435

Louis étant mort, Jeanne qui mou[rut] l'année suivante, institua pour son hériti[er] René, frere de Louis. En elle s'est étein[te] la premiere maison d'Anjou, qui a regné [à] Naples.

Eugene IV prétend disposer du ro-

Ce n'étoit pas assez que cette prince[sse] eût donné deux prétendants à ce royaum[e]. Eugene IV successeur de Martin V, reje[tte]

n & l'autre, & voulut en donner un troi-me; ou du moins il voulut se saisir du uvernement, en attendant qu'il disposât la couronne, comme il prétendoit avoir oit d'en disposer. Les Napolitains n'eu-nt point d'égard à ses prétentions.

yaume de Naples.

Alphonse se rendra maître du royaume Naples. René aussi malheureux que ses édécesseurs, n'y paroîtra que pour échouer. n s'en retournant par Florence, il y trou-ra le pape, qui lui donnera l'investiture. reviendra en France avec le titre de roi. s droits n'auront fait qu'armer la France l'Espagne l'une contre l'autre; & dans la ite ils causeront encore de nouvelles guer-s.

Les prétentions des deux princes & des papes causeront de nouvelles guerres.

Jeanne II étoit montée sur le trône en 414, l'année même de l'ouverture du con-le de Constance. Alors commençoit cette ierre funeste que Henri V a faite à Char-s VI. Ainsi vous connoissez la situation l'Angleterre & de la France pendant le gne de Jeanne à Naples. Il nous reste à ter les yeux sur ce qui se passoit encore en llemagne & dans l'église.

Evénements contemporains au regne de Jeanne.

Je ne suivrai pas les Hussites parmi les vages qu'ils faisoient en Boheme, en Hon-rie, en Sicile, en Moravie, en Autriche, cc. Ces peuples, qu'armoit le fanatisme,

Guerre des Hussites commandés par Jean Ziska.

étoient d'autant plus redoutables, qu'i avoient à leur tête un grand capitaine. Je de Trosnow, chambellan du roi Vencesl mais plus connu sous le nom de Ziska, q signifie Borgne en Bohémien, & qu'on l donna lorsqu'il eut perdu un œil dans u bataille, Jean Ziska, dis-je, disciplina c hommes qui s'ameutoient au hasard po venger la mort de Jean Hus, & il en d'excellents soldats.

Victoire de ce général.

Venceslas étant mort sans postérité 1417, Sigismond, son frere, étoit son héritie mais Ziska déclara que cet empereur, apr avoir consenti au supplice de Jean Hu étoit indigne de porter la couronne de B heme; & il soutint cette raison par le su cès de ses armes. Il défit Sigismond en qu tre batailles rangées. Ayant ensuite per le seul œil qui lui restoit, lorsqu'il obse voit une place; il voulut inutilement se d mettre du généralat: ses soldats s'y oppos rent. Ainsi forcé de commander, il con nua de vaincre, & il gagna encore quat autres grandes batailles.

Après sa mort les Hussites sont encore vainqueurs.

L'empereur désespérant de conquérir Boheme, fit offrir à Ziska le gouve nement de ce royaume, le comma dement des armées, les droits & les reve nus de la couronne, demandant seuleme d'êt

être lui-même reconnu par les peuples
our légitime souverain, & de porter le ti-
e de roi. Le général des Hussites accepta;
eut même assez de crédit dans son parti
our faire agréer ces propositions. Mais
omme il étoit en chemin pour se rendre
uprès de Sigismond, il mourut de la peste
1 1424. Ses dernieres paroles furent
'ordonner qu'on l'écorcheroit pour faire une
aisse de sa peau; assurant que le son de cet
nstrument militaire mettroit en fuite les en-
emis. Il n'en jugeoit pas ainsi sans fonde-
ment: car il pouvoit prévoir que cette caiss-
e étoit bien capable d'entretenir le fanatis-
me dans l'ame de ses soldats. En effet, les
roupes de l'empire, qui depuis long-temps
'osoient plus paroître devant les Hussites,
urent encore vaincues plusieurs fois, quoi-
que ces rebelles se fussent divisés en deux
partis. Il est vrai qu'ils retrouverent encore
un grand capitaine dans Procope.

Concile convoqué & aussitôt dissous.

L'année 1423 étoit celle que les peres de
Constance avoient indiquée, pour tenir un
concile général à Pavie. Il s'ouvrit en effet
le 22 juin: il fut presque aussitôt transporté
à Sienne à cause de la peste; & alors Mar-
tin V se hâta de le dissoudre, sous prétexte
qu'il y étoit venu peu de prélats. Il est vrai
que les troubles qui regnoient par-tout, n'a-
voient permis qu'à peu d'églises d'y envoyer

des députés. Mais la vraie raison de Martin, c'est qu'il craignoit un tribunal, qui se proposoit de réformer l'église dans son chef comme dans ses membres.

Bâle fut choisi pour y tenir dans sept ans un autre concile général. C'étoit éluder le décret du concile de Constance: car certainement l'intention n'avoit pas été de rassembler les évêques, pour les séparer presqu'aussitôt. Plusieurs se plaignirent de ce que Martin s'opposoit à la réforme de l'église. Ce fut inutilement: il fallut obéir aux bulles, & l'on se sépara.

Concile de Bâle, qui déclare que le pape ne peut pas le dissoudre. 1481

Le concile s'ouvrit à Bâle en 1431, lorsque Eugene IV venoit de succéder à Martin. Craignant que le pape n'entreprît de le dissoudre ou de le transférer, il déclara que représentant l'église, il tenoit son pouvoir immédiatement de Jésus-Christ; que le pape même étoit obligé de lui obéir; qu'il seroit puni, s'il refusoit de se soumettre; & que tout ce qu'il pourroit faire pour la dissolution du concile, seroit regardé comme nul.

Eugene IV donne une bulle qui ordonne la dissolution du concile. Il la révoque.

Aussitôt parurent une bulle, par laquelle Eugene ordonnoit la dissolution du concile; & des décrets du concile qui ordonnoient à Eugene la révocation de sa bulle. Cette altercation dura jusqu'en 1434. Cependant le pape qui, dans cet intervalle, avoit eu la guer

avec les Colonnes, & avec le duc de Milan, & qui l'année précédente avoit été chassé de Rome par le peuple, craignant d'être encore traité comme contumace par le concile, révoqua sa bulle, & le déclara légitimement assemblé.

Le concile entreprend de réformer le chef de l'église.

Alors le concile s'occupa de la réforme de l'église, sur-tout, dans son chef. Car il n'oublia pas les abus de la cour de Rome, & entre autres les droits qu'elle s'arrogeoit sur les bénéfices. Il fit plus: il ordonna au pape de comparoître pour répondre aux accusations de simonie, & autres qu'on faisoit contre lui.

Le pape convoque à Ferrare un autre concile, qu'il transfére à Florence. 1438

Le pape publia une bulle par laquelle il transféroit le concile à Ferrare, si les pères de Bâle continuoient à procéder contre lui. Ils continuerent cependant; ils le sommerent même de révoquer cette bulle. Il n'en fit rien, & en 1438 il y eut à Ferrare un second concile, composé de quelques évêques d'Italie, & transféré l'année suivante à Florence.

On tente inutilement de réunir l'église grecque à l'église latine.

Les empereurs Grecs jugeant du présent par le passé, s'imaginoient que les papes pouvoient tout ce qu'ils avoient pu, & que, par conséquent, ils disposoient encore des forces de l'Europe. C'est pourquoi dans l'espérance d'en obtenir contre les infideles des secours

que les papes ne pouvoient donner, ils négocioient depuis long-temps la réunion de l'église grecque avec l'église latine. Or, le concile de Ferrare paroissant fournir une occasion favorable à ce dessein, Jean Manuel Paléologue, qui regnoit alors, s'y rendit avec le patriarche de Constantinople & d'autres prélats. On disputa beaucoup, il y eut de longues altercations, enfin on crut avoir trouvé des explications propres à concilier les deux églises, & on se sépara avec la confiance d'avoir éteint le schisme. Mais à Constantinople on n'approuva rien de ce que l'empereur & ses prélats avoient fait. On effaça son nom des dyptiques: on se sépara de ceux qui avoient signé l'union, & plusieurs même se rétracterent.

Le concile de Bâle dépose Eugene & élit Félix V.

Cependant les deux conciles s'excommunioient, & protestoient réciproquement contre leurs décrets. Enfin celui de Bâle, alors composé de trente-neuf prélats, & de près de cent ecclésiastiques du second ordre, déposa Eugene comme contumace, simoniaque, parjure, schismatique, hérétique, &c., & élut pour pape, Amédée duc de Savoie, alors retiré sur le bord du lac de Geneve, dans une solitude où il vivoit en hermite. Amédée prit le nom de Félix V.

La conduite des principa-

Ainsi par les obstacles que le pape mettoit à la réforme, le concile même devenoit

occasion d'un schisme, qui menaçoit de diviser encore toute la chrétienté. Ce malheur fut prévenu par la conduite sage des principales puissances de l'Europe.

Les puissances prévient le schisme.

D'après les délibérations des prélats, assemblés à Bourges, Charles VII déclara qu'il ne reconnoissoit point le concile de Ferrare; qu'il tenoit celui de Bâle comme seul légitimement assemblé, & qu'en même temps il ne vouloit point se départir de l'obéissance due à Eugene, qu'il continuoit de reconnoître pour pape légitime.

Les Allemands dans plusieurs dietes prirent aussi le parti de la neutralité; déclarant qu'ils reconnoissoient également Eugene & le concile de Bâle, & qu'ils ne recevoient ni les décrets du concile contre Eugene, ni ceux d'Eugene contre le concile. L'Angleterre tint la même conduite, & ne prit presque point de part à ce schisme, parce qu'elle n'avoit point envoyé de députés à Bâle. L'église d'Ecosse excommunia Félix & le concile qui l'avoit élu. Alphonse d'Arragon, alors en guerre avec René d'Anjou, se conduisoit avec artifice; faisant des propositions aux deux papes, & ne se déclarant point, afin de les mettre l'un & l'autre dans la nécessité de le ménager. Le reste de l'Italie, à l'exception du Piémont & de la Savoie, étoit pour Eugene. La Pologne & la Hongrie, par des motifs parti-

culiers, adhéroient à Félix; ainsi que l'univer sité de Paris & celles d'Allemagne, qui écri virent beaucoup pour prouver l'autorité d concile de Bâle.

Fin du schisme & des conciles.

Il est vrai que reconnoître le concile d Bâle pour légitime, c'étoit le reconnoîtr pour juge du pape; &, par conséquent, il avoit de la contradiction à ne pas se soume tre au jugement qu'il portoit contre Eugene mais il valoit mieux se contredire, que d causer un nouveau schisme. Heureusemen ceux qui se déclarerent, formerent de part & d'autre des partis bien foibles. En vain le deux papes négocierent dans toutes les cour la neutralité continua de prévaloir, & le conciles de Bâle & de Florence cesserent d lassitude en 1443. Aucun des deux n'ayan voulu céder, on se sépara sans avoir rie fait pour rétablir la paix. On arrêta seule ment que dans trois ans on tiendroit à Lyo un concile général, & ce concile ne se tir pas. Le schisme dura jusqu'à la mort d'Eu gene IV, arrivée en 1557. L'année suivan te il fut éteint sous Nicolas V, par les soin des princes chrétiens, &, sur-tout, de Char les VII & de l'église de France. Félix, à qu l'on fit des propositions avantageuses, donn sa démission, & elle fut approuvée par quel ques prélats, qui étoient à Lausanne ave

i, & qui croyoient y continuer le concile e Bâle.

L'église de France fut la seule, qui retira uelques avantages des décrets portés dans le oncile de Bâle. Les prélats s'étant assemblés Bourges pour les examiner, les reçurent vec quelques modifications, & supplierent Charles VII de confirmer par une loi ce qu'ils voient arrêté. Cette loi leur fut accordée, ous le nom de pragmatique sanction. Elle tablit l'autorité du concile général sur le pae: elle lui enleva presque entiérement la ossession où il étoit de nommer aux bénéfies, & de juger les causes ecclésiastiques dans e royaume: elle rétablit les élections, telles peu-près qu'elles avoient été avant les usurations de la cour de Rome: enfin elle abot les graces expectatives, les annates qui urent déclarées simoniaques, & les autres xactions, dont j'ai eu occasion de parler. Tels sont les principaux articles de cette ragmatique.

Pragmatique sanction de Charles VII.

Pendant les troubles de l'église, la révole des Hussites continuoit, & ne finit qu'en 436. Ce ne fut qu'à la faveur des divisions, qui se mirent parmi eux, que Sigismond réussit à se faire reconnoître roi de Boheme. Il rétablit la paix, & négocia même avec succès auprès du concile de Bâle la réconciliation des Hussites avec l'église.

Fin des troubles de Boheme.

Après Sigismond l'empire passe à la maison d'Autriche.

Étant mort en 1437, il eut pour successeur à l'empire Albert II, duc d'Autriche, son gendre & son héritier, &, par conséquent, roi de Boheme & de Hongrie. Depuis Albert, mort en 1439, l'empire n'est plus sorti de la maison d'Autriche. Frédéric III, son cousin germain, fut élu en 1440, & regna jusqu'à 1493.





CHAPITRE IV.

Fin de l'empire Grec.

Etat de Constantinople, lorsqu'en 1261 les François en furent chassés.

LES François avec leur gouvernement féodal leur barbarie, car alors ils étoient encore en barbares, ruinerent entiérement l'empi- Grec. Il fut aussi aisé de le leur enlever, s'il leur avoit été facile de le conquérir : ais ce n'étoit plus le même empire, qu'on prenoit sur eux. Très borné en Asie, il oit divisé en Europe en une multitude de uverainetés.

Avec beaucoup de courage, les François availloient d'autant plus à se détruire réci- oquement, qu'ils étoient tout-à-fait sans scipline. Soldats, & rien autre, ils ache- erent la ruine des arts & du commerce. onstantinople appauvrie n'avoit plus de ma- ne, elle n'en pouvoit avoir, & cependant en falloit une pour défendre ses côtes con- e les infideles. Tels étoient les restes de cet mpire, d'où Michel Paléologue chassa les rançois en 1261.

Cet empire divisé est déchiré par les différents partis.

Depuis ce temps, il semble que les désordres croissent, & que les guerres civiles se multiplient, & sont plus cruelles, à mesure que les Turcs font plus de progrès. Bien loin de se réunir contre l'ennemi commun, les diverses factions s'allient tour-à-tour avec les sultans; & pour se ruiner mutuellement, elles se ruinent toutes ensemble.

Il est troublé par les moines

Les moines avoient envahi tous les principaux sieges; ils étoient le seul clergé, depuis que Théodora avoit rétabli le culte des images. Loin du monde par leur institution, ils s'en rapprocherent par un esprit différent, & ils le gouvernerent pour le troubler. Ils entroient dans les conseils du prince, ils se mêloient dans les assemblées, & dans les émeutes du peuple: en un mot, la guerre, la paix, tout se faisoit par eux.

& par l'importance que le gouvernement donne à toutes les questions qu'ils élevent

Ils occupoient les Grecs, naturellement sophistes, de mille questions subtiles, qui souvent n'avoient aucun rapport au dogme, & qu'on traitoit cependant comme essentielles. Les empereurs qui devenoient moines, parce qu'ils vivoient parmi des moines, s'occupoient également de ces questions. Plusieurs même se seroient cru coupables, s'ils les avoient négligées, pour donner leurs soins au gouvernement. Ainsi la superstition, contraire à la religion comme à l'état, fai-

: naître continuellement de nouvelles dif-
:es, qui produifoient fans ceffe des fchif-
:s ; & animant les fectes les unes contre
autres, il en réfultoit des défordres d'au-
it plus funeftes, qu'ils devenoient l'unique
jet du gouvernement

Pendant foixante ans que les Latins ont maîtres de Conftantinople, ils ont élevé e nouvelle barriere entre les deux églifes, :ce qu'ils ont aliéné les Grecs de plus en is. Les moines fur-tout, ne vouloient pas :endre parler de la réunion ; ils connoif-ent trop la puiffance des papes ; & les ›ines conduifoient le peuple. Auffi les em-:eurs fe font-ils rendus odieux à leurs fujets, ites les fois qu'ils ont cherché à s'unir de mmunion avec les Latins. S'ils y penfoient cérement, & pour le bien de la religion, ne peut trop les louer : mais fi c'étoit par litique, comme on a lieu de le croire, il lloit qu'ils fuffent bien aveugles. Quels ands fecours pouvoient-ils attendre des prin-s chrétiens dans le quatorzieme fiecle & ıns le quinzieme. Cependant ils venoient ıumilier aux pieds des papes, & ils par-›uroient l'Europe, mendiant des fecours, ı'on ne pouvoit pas leur donner. Tout ınonçoit donc la ruine d'un empire, qui, ıal gouverné depuis long-temps, ne pouvoit lus fe foutenir par lui-même. Je paffe rapi-

& par les tentatives des empereurs Grecs pour fe réunir avec l'églife latine.

dement ſur les cauſes intérieures de ſa déc dence, parce que vous les verrez ailleurs pa faitement bien développées (*), & je vien aux cauſes extérieures.

Progrès des Turcs ſous Othman & ſous Orcan.

Lorſque les ſucceſſeurs de Gengis-kan con quirent la partie de l'Aſie mineure, que po ſédoient les Turcs Seljoucides d'Iconium, plu ſieurs émirs turcs ſe retirerent dans les mon tagnes, pour ne pas ſubir le joug des vain queurs. Parmi ces rochers, ils ſe prépare rent à devenir eux-mêmes conquérants, e ſe formant à la tempérance & à la fatigue & ils en ſortirent au commencemen du quatorzieme ſiecle, pour ravage & envahir les provinces orientales d l'empire Grec. Othman, un de ces émirs eſt celui qui ſe diſtingua le plus, & qu devoit donner ſon nom à un nouvel empir Orcan, ſon fils, qui lui ſuccéda en 1326 fit de nouvelles conquêtes, pendant que Con tantinople étoit troublée par l'ambition d gouverneur de Theſſalonique : maître de N cée, il en fit la capitale de ſes états, & ſe propoſoit de paſſer le Boſphore.

Cantacuzene collegue de Jean Paléologue.

Cantacuzene, qui ayant pris les armes avoit forcé l'empereur, Jean Paléologue,

(*) Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur d Romains & de leur décadence.

recevoir pour collegue, suspendit les pro-
; d'Orcan, en lui donnant sa fille en ma-
ge. Mais quelque temps après, connois-
t la préférence du peuple pour Jean Pa-
logue, il abdiqua & se retira dans un
nastère. Ainsi, il étoit tout à-la fois moi-
& beau pere d'un Turc. Pendant le peu
temps qu'il regna, il donna au moins ses
ns au rétablissement de la marine. Il nous
aissé sa vie écrite par lui-même, & quel-
es autres ouvrages.

Succès d'Orcan en Europe, & d'Amurath I.

L'abdication de ce prince fut suivie de
elques troubles; & Orcan, qui n'avoit
nt fait alliance avec Paléologue, fit passer
; troupes en Europe, & se rendit maître
la province de Charipolis. Amurath,
fils, eut encore de plus grands avantages.
prit Andrinople, Philippopolis, soumit la
acédoine, l'Albanie & toute la Thessalie,
l'exception de Thessalonique. Bajazeth,
fils, surnommé Ilderim ou le Foudre,
succéda.

Bajazeth I entretient les troubles dans l'empire Grec.

Les désordres croissent à Constantinople.
dronic, à qui la passion de regner avoit
spiré l'horrible projet d'égorger son pere,
an Paléologue, s'échappe de sa prison, &
tant retiré auprès de Bajazeth, il en ob-
ent des secours, avec lesquels il se rend
aître de Constantinople. Jean Paléologue

1386 & Manuel, son second fils, sont traînés d[a]
la prison, où Andronic avoit été enferm[é].

Deux ans & demi après, ces deux pri[n]ces s'échappent à leur tour. Ils obtienn[ent] aussi de Bajazeth des secours avec lesqu[els] ils recouvrent le trône. Ils deviennent t[ri]butaires de ce sultan. Ils s'engagent à l'a[c]compagner dans ses expéditions; & ils f[or]cent eux-mêmes les villes de leur dépend[an]ce à passer sous la domination des Tur[cs]. L'empire Grec étoit presque réduit à la se[u]le ville de Constantinople, en 1391, q[ue] mourut Jean Paléologue.

Il assiége Constantinople.

Manuel, qui étoit alors à la cour [de] Bajazeth, s'enfuit secrétement, & vient [à] Constantinople où il est reconnu empere[ur]. Le sultan, qui veut se rendre maître de ce[tte] capitale, en ruine les environs & empêc[he] les vivres d'y entrer.

Il défait Sigismond à qui les François ont amené des secours.

C'étoient les commencements du reg[ne] de Sigismond en Hongrie. Ce prince co[n]sidérant que les Turcs, maîtres de la Bulg[a]rie & de la Valachie, menaçoient déja [ses] états, crut avec raison qu'il étoit de son [in]térêt d'empêcher l'entiere ruine de l'emp[ire] Grec. Il avoit pris la forteresse de Raa[b], & il formoit le siege de Nicopoli, lorsq[ue] Bajazeth vint au secours de cette place.

Un grand nombre de seigneurs Franç[ois] avoit amené des troupes à Sigismond,

moit un corps considérable. Leur bra-
ıre eût été d'un grand secours, s'ils avoient
plus dociles: mais ils dédaignerent d'é-
ıter les conseils du roi de Hongrie, qui
oit mieux qu'eux la maniere dont il fal-
t combattre les Turcs. Ils firent donc
; prodiges de valeur: & en même temps
entraînerent dans leur déroute l'armée en-
re. C'est la justice que l'histoire rend à
r courage & à leur imprudence.

Bajazeth fit égorger cruellement tous les
sonniers, à l'exception de ceux dont il es-
:oit une grosse rançon: mais il faut avouer
'avant la bataille, les François eux-mêmes,
avoient donné l'exemple de cette bar-
ie.

Sigismond, qui s'étoit rendu odieux par
sévérité avec laquelle il avoit poursuivi
partisans de Charles de Duras, roi de
ile, se rendit encore méprisable, en sacri-
ıt ses devoirs à ses plaisirs, dans un temps
il venoit d'essuyer un échec aussi funeste.
est un exemple de ce que deviennent les
nces, lorsqu'aveuglés par une fausse gran-
ır, ils se croient tout permis; & lorsque
venus malheureux, ils s'instruisent par les
'ers. On le voit errer de province en pro-
ıce: il est enfermé dans une prison par ses pro-
es sujets: il recouvre la liberté & la couronne:
est élevé à l'empire: & il devient grand,

Sigismond devient grand par les revers.

parce qu'il ſait mieux apprécier ce qu'il e
Vous l'avez vu donner la paix à l'égliſe.

Bajazeth pouvant ſe rendre maître de Conſtantinople accorde une treve de dix ans.

Bajazeth, vainqueur de Sigiſmond, s'a
procha bientôt de Conſtantinople. Il
ruina la campagne & les fauxbourgs. N'aya
pu s'en rendre maître, il revint l'ann
ſuivante. Il continua de la ſorte penda
dix ans, & preſſa ſi fort cette ville, qu
la réduiſit à la derniere extrémité. Il ſe pr
paroit à donner l'aſſaut, lorſque ſon gra
viſir lui repréſenta que la priſe de Conſta
tinople armeroit contre lui toute la chrétie
té; & qu'il étoit plus prudent d'offrir la pa
à l'empereur, dans une conjoncture où
pouvoit lui faire la loi. Il falloit que
viſir connût bien mal l'état actuel des pri
ces chrétiens, leur impuiſſance, leurs div
ſions, & leur ignorance ſur leurs vrais i
térêts. Bajazeth cependant ſuivit ce conſe
& il accorda une treve de dix ans à Manue
à condition qu'on lui payeroit un tribut
dix mille pieces d'or, qu'on bâtiroit u
moſquée dans Conſtantinople, & qu'un ca
y réſideroit, pour y être le magiſtrat d
Mahométans.

Il diſpoſe de l'empire grec.

Andronic, frere aîné de Manuel, éta
mort, le ſultan offrit à Jean Paléologu
fils de ce prince, de ſoutenir ſes droits
l'empire, s'il lui promettoit d'échanger Co
tantinople contre la Morée. Jean accep

proposition, monta sur le trône, & refusa de faire l'échange. Quant à Manuel, forcé d'obéir aux ordres de Bajazeth, il abandonna ses états; & vint mendier des secours en Italie, en France, en Angleterre: mais les historiens ne parlent que des réceptions magnifiques qu'on lui fit par-tout.

Il est défait par Tamerlan

Bajazeth commençoit donc à commander dans Constantinople, il étendoit son empire, & il paroissoit n'avoir que des ennemis peu redoutables, lorsque tout-à-coup il fut arrêté au milieu de ses succès.

Alors un Tartare conquéroit la Perse, l'Inde, la Syrie & plusieurs autres provinces. Tamerlan, c'est ainsi que nous le nommons, sortoit de la Sogdiane, aujourd'hui le pays des Usbecks. Quoique né sans états, ses conquêtes égaloient presque celles de Gengis-kan, dont on prétend qu'il descendoit par les femmes. Appellé par les émirs Turcs & par Manuel, il envoya des ambassadeurs à Bajazeth, pour lui déclarer la guerre, s'il ne restituoit les pays dont il s'étoit injustement emparé. Au milieu des ravages qu'il faisoit lui-même, il voulut que la justice parût une fois du côté de ses armes. Bajazeth marcha contre ce nouvel ennemi, fut vaincu, fait prisonnier, & mourut bientôt de chagrin dans sa prison. On fait monter le nombre des morts à plus de trois cents-quarante 1402

mille. Cette grande bataille se donna prè de Césarée en 1402.

Les desseins des Turcs suspendent la ruine de Constantinople.

Manuel ayant appris la victoire de Tamerlan, revint à Constantinople. L'empereur Jean, qui en fut chassé, obtint dans l suite la ville de Thessalonique, & se f moine sur la fin de sa vie. Tamerlan, qu tourna ses armes d'un autre côté, mouru peu d'années après dans une grande vieillesse Enfin les émirs turcs, rétablis dans leurs possessions, déchirerent l'empire Ottoman, tandis que les fils de Bajazeth, armés les un contre les autres, en disputoient les reste Cette guerre dura jusqu'en 1413, que Mahomet, vainqueur de Moyse son frere, raffermit de nouveau la puissance ottomane Voilà les causes qui suspendirent la ruine d l'empire Grec. Manuel vécut même en pai avec Mahomet, à qui il avoit donné de secours contre Moyse.

Amurath II est sur le point de prendre Constantinople.

1422

La guerre recommença sous Amurath I fils de Mahomet. Manuel se vit assiégé da Constantinople, pour avoir voulu semer l division parmi les Turcs. Cette ville fut su le point d'être prise. Les Grecs qui la défendirent par leur courage, dirent qu'ils avoie vu la vierge combattre à leur tête, & qu'el avoit jeté l'épouvante parmi les Ottoman qui l'avoient vue comme eux. Manuel ob-

1425

tint la paix, & mourut la même année av

habit de moine, & le nom de Mathieu, qu'il prit deux jours avant sa mort. Jean Paléologue son fils & son successeur, est le même que nous avons vu au concile de Ferrare, & de Florence.

Jean Hunniade vainqueur d'Amurath II délivre Belgrade & force le sultan à la paix.

Après la mort d'Albert d'Autriche, empereur & roi de Boheme & de Hongrie, les Hongrois, à l'exclusion du fils posthume de ce prince, avoient donné la couronne à Ladislas, roi de Pologne. Presque aussitôt Ladislas attira les Turcs dans ses nouveaux états, & Belgrade, assiégée, ne fut sauvée que par la valeur & la conduite de Jean Hunniade, gouverneur de Transilvanie. Amurath revint l'année suivante: mais toujours défait par Hunniade, il fut enfin contraint de demander la paix, & on fit une treve de dix ans. Le sultan, qui préféroit la retraite aux grandeurs, abdiqua, & laissa la couronne à son fils Mahomet II. 1442

Les Chrétiens se proposent d'abuser de la bonne foi avec laquelle les Turcs observent le traité.

Les Turcs observoient exactement le traité fait avec Ladislas, & comptant sur la même exactitude de la part des Chrétiens, ils avoient dégarni leurs provinces d'Europe, & fait passer en Asie la plus grande partie de leurs forces. Jean Paléologue jugea ce moment favorable pour repousser les infideles au de-là du Bosphore. Eugene IV en pensa de même, ainsi que le cardinal Julien, légat en Allemagne, célebre par le zele avec le-

quel il avoit pourſuivi les Huſſites, & pa la défaite des armées qu'il avoit conduites contre eux.

Eugene IV & le cardinal Julien levent les ſcrupules.

Cependant les Hongrois ſe faiſoient quelque ſcrupule de rompre une treve, jurée ſu l'évangile. Le cardinal légat les raſſura, e leur prouvant qu'ils ne devoient pas ſe mettre en peine d'obſerver un traité contraire aux intérêts des princes chrétiens, fai à l'inſu du pape, & qui devenoit nul auſſitôt que le pape le déſapprouvoit. Il prouva même qu'il y auroit de la perfidie à être fidel à ce traité impie; c'eſt ainſi qu'il le qualifioit. Il ſemble que Julien faiſoit au moin ces raiſonnements trop tard: car il avoit ét préſent à ce traité impie; & quoiqu'ave quelque répugnance, il y avoit donné ſo conſentement. Les ordres du pape vinrent l'appui des raiſons du légat: Eugene IV o donna de rompre la treve, déclarant Ladiſ las délié de tout ferment; & on reprit le armes.

Amurath II défait les Hongrois dans la Bulgarie.

1444

Comme Mahomet étoit jeune encore, le Turcs inviterent Amurath à reprendre l couronne, pour marcher à leur tête. C prince ſortit donc de ſa ſolitude, repaſſa l mer, & défit les Hongrois dans la Bulgari près de Varne. Ladiſlas & Julien perdire la vie. Amurath, après cette victoire, abdiqua pour la ſeconde fois: mais une nouvell

uerre le força bientôt à reprendre la couonne.

Bajazeth, ayant fait la conquête de l'Alanie, avoit emmené en ôtage Georges Casiot, fils d'un seigneur du pays. Cet enant élevé dans la cour ottomane, joignoit la figure, l'esprit, le courage & l'adresse. Les Janissaires l'estimoient & l'aimoient: ils appelloient Scanderberg, d'un nom composé de celui d'Alexandre, & Amurath lui donoit insensiblement toujours plus de part dans a confiance.

Il ne peut forcer Scanderberg dans la ville Croie.

Sur ces entrefaites, le pere de Scanderberg étant mort, ce jeune homme ose former le projet de recouvrer la ville de Croie, ui lui appartenoit. Il arrache au secrétaire u visir un ordre au gouverneur de lui remettre cette place. Il s'échappe, vient à Croie, égorge la garnison ottomane, & met a ville en état de défense. Amurath se présente bientôt devant Croie; deux fois il en orme le siege, & deux fois il est obligé de le lever, & il meurt sans pouvoir s'en rendre maître.

1451

Jean Paléologue mort en 1445, n'avoit point laissé d'enfant. Ses freres qui avoient troublé l'empire pendant sa vie, continuerent à le troubler. Enfin Constantin l'emporta sur ses freres Thomas & Démétrius, à qui cependant il fut obligé de céder les états, qu'il avoit avant de monter sur le

L'empire grec se démembroit pour donner des apanages aux princes du sang.

trône. Vous voyez que les Grecs avoien appris des François à donner des seigneurie aux princes du sang; & que cet usage d démembrer l'empire s'étoit établi précisémen dans les temps où les provinces étoient en vahies par les Turcs.

Prise de Constantinople par Mahomet II, 1453

Enfin Constantinople est assiégée par Ma homet II. Constantin Paléologue est tué su la breche. La ville est prise d'assaut; & tout ce qui échappe au fer des Ottomans est réduit en esclavage.

Deux partis, qui s'anathématisoient, divisoient alors la ville.

Les Grecs se défendirent avec la valeu qu'inspire le désespoir. Mais il ne faut pa oublier de remarquer, que dans le temp même que la mort ou l'esclavage les mena çoient, ceux qui vouloient l'union avec l'é glise latine, & ceux qui ne la vouloient pas formoient encore deux partis qui s'anathém tisoient, sans considérer que Mahomet allo bientôt terminer cette question. Telle est l fureur avec laquelle ce peuple s'étoit tou jours occupé de ses disputes.

Mahomet II est arrêté dans ses conquêtes.

Mahomet fit encore de grandes conqué tes en Europe & en Asie. Cependant se armes échouerent toujours contre Scanderber Elles échouerent encore contre les chevalie de Rhodes, aujourd'hui les chevaliers d Malte, & Hunniade lui fit lever le siege d Belgrade.

Mahomet n'ayant pu se rendre maître de l'île de Rhodes, envoya dans la Pouille une armée, qui forma le siege d'Otrante. Cette place fut prise d'assaut en 1480. Mais le sultan étant mort l'année suivante, Ferdinand, fils naturel & successeur d'Alphonse, la recouvra, en accordant aux Turcs une capitulation honorable.





CHAPITRE V.

Considérations sur les peuples de l'Europe depuis la chûte de l'empire d'occident jusqu'à la chûte de l'empire Grec.

Pourquoi l'Europe a tant de peine à se civiliser.

CHAQUE homme borné à ses propres forces, sent toute sa foiblesse, & ce sentiment le met dans la nécessité de se joindre à d'autres. Les hordes se forment donc; mais deux choses déterminent à peu près le nombre des individus qu'elles doivent contenir: d'un côté il faut que le nombre soit assez grand, pour que chacune trouve dans le sentiment de ses forces, la confiance de résister ou d'attaquer avec avantage; & de l'autre il faut que suivant les pays, il soit plus ou moins borné, afin que la troupe entiere puisse subsister dans les lieux où elle erre. Quand la population trop accrue dérange cette proportion, les révolutions naissent les unes sur les autres, les troupes se poussent, se divi-

t, se réunissent, & débordent de toutes ts.

Les hordes n'ont aucune expérience pour conduire dans des circonstances aussi différentes de celles où elles étoient auparavant: ınmoins elles conservent encore la même ıfiance; se conduisant par instinct comme ɛs se sont toujours conduites, & ne comnant pas pourquoi elles n'ont plus les mêɛs succès. Si au milieu de ces désordres un ɛf joint à l'instinct un peu plus de réflexion ɛ les autres, il lui sera facile de forcer pluırs troupes à marcher sous ses ordres, & devenir un conquérant: mais ces Barbaseront dans les conquêtes où ils se seront és, ce qu'ils étoient dans les vastes camgnes où ils erroient: c'est-à-dire, qu'incables de réfléchir sur la nouveauté de leur uation, ils n'auront encore pour regles que ır instinct: voilà pourquoi depuis la ruine l'empire d'occident, l'Europe a tant de ines à se civiliser.

La Grece avoit eu moins d'obstacles à se policer.

Dans la Grece, les mêmes désordres ont des suites bien différentes; car les peuples de la guerre, songerent de bonne heure se donner des loix: ils en demanderent, & se soumirent au moins sans répugnance celles qui leur furent offertes: tout occupés ɛs soins d'établir la meilleure forme de gou-

vernement, ils firent naître plusieurs légis-teurs ; & ils se civiliserent au point que ma-gré la multitude des cités différemment go-vernées, ils se regarderent pendant un temp comme une société de concitoyens. Or, po quoi les Européens n'ont-ils pas senti, com me les Grecs, le besoin des loix ? Il semb que les désordres croissant à proportion de grandeur des états, ce besoin devoit être e core plus sensible pour eux.

Les Grecs sentoient le besoin des loix, parce qu'ils étoient pauvres : les Européens ne le sentent pas parce qu'ils sont riches.

C'est que les Grecs étoient pauvres, que les Européens étoient riches. Il étoit n turel que les Grecs sans avarice, parce qu' étoient sans richesses, préférassent la paix des guerres destructives ; &, qu'au contraire, l Européens que l'usage des richesses avoit re dus avares, préférassent la guerre qui les av enrichis, & qui paroissoit pouvoir les enrich encore. Devenus tout-à-coup riches, par qu'ils avoient dépouillé les vaincus, il fallo bien que dans l'espérance d'acquérir de no velles richesses, ils armassent continuell ment, pour se dépouiller tour-à-tour eu mêmes.

La barbarie des nouveaux peuples de l'Europe, est bien différente de celle des anciens peu-

La barbarie qui se répand dans l'Europ après la ruine de l'empire d'occident, est do bien différente de celle que nous avons vue Grece, parce qu'elle a tous les vices des n tions que le luxe a corrompues : tous ces ba

es ne se meuvent que par un instinct aveu-
, comme des troupeaux de bêtes féroces.
rgent est l'unique proie qui les attire ; &
se déchirent, pour se l'arracher mutuelle-
nt. S'ils forment différentes nations, qui
oissent se gouverner par des coutumes ou
des loix ; ces nations ne savent point ce
'elles se doivent : elles sont encore les unes
r rapport aux autres aussi sauvages qu'elles
uvoient l'être, lors qu'elles étoient des
rdes errantes dans les forêts du nord.

ples de la Grece.

Cet esprit sauvage se perpétue de siecle en
clè : l'avidité l'entretient : une fausse gloi-
lui fait prendre de nouvelles forces : & les
eilleurs esprits sont entraînés par l'instinct
rbare, qui arme tous les peuples. Charlema-
e, ce grand législateur qui civilisa les Fran-
is pour un moment, étoit encore un sauvage
r rapport aux Saxons : le plus juste des
is S. Louis, ... Je n'ose continuer, je
specte en lui une erreur qui ne dèshonore
e son siecle.

Ils conservent long temps leur caractère sauvage.

La sagesse de Charlemagne passe avec lui.
omme chaque peuple, chaque corps même
croit puissant, la force dans laquelle on met
ute sa confiance, devient encore l'unique
egle. Bien loin de sentir le besoin des loix,
n néglige, on proscrit celles qu'on a, & on

Après Charlemagne ils s'abandonnent à de nouveaux désordres.

craindroit de s'en donner de nouvelles. Ai
si les désordres croissent & se multiplient.

Un instinct brutal les conduit dans toutes leurs entreprises.

Mais ces barbares, plus avides qu'amb
tieux, conduiront-ils au moins leurs entr
prises avec quelques lumieres? non; c'est enc
re l'instinct qui les guide. Armés sans avo
d'objet fixe, ils ne connoissent ni leurs resso
ces ni celles de leurs ennemis : ils ne médite
point sur les moyens de surmonter des obst
cles qu'ils ne prévoient pas: ils ne savent
temporiser, ni saisir le moment d'agir, ni pr
fiter de leurs avantages, pour faire une pa
utile : souvent les succès leur deviennent au
funestes que les revers, & après s'être batt
pour se battre, ils quittent les armes par la
situde, pour les reprendre bientôt à contr
temps.

Injustes & parjures, ils n'ont aucune idée de justice.

S'ils font des traités, la justice n'en dic
pas les articles : ils ne la connoissent pas :
cherchent à se surprendre, le plus foible cé
au plus fort : ils ne respectent pas les eng
gements les plus sacrés: ils se font une si gra
de habitude de violer leurs serments qu
leur paroît tout naturel de les violer; &
en forment le dessein au moment même qu'i
s'engagent. S'il est honteux de recevoir
loi de son ennemi, s'il est encore plus ho
teux de manquer à la foi jurée, s'il l'e

s encore d'abuſer de la religion pour être jure, quelle eſt la nation de l'Europe qui s'eſt pas couverte d'ignominie ?

Les peuples n'imaginoient donc pas avoir 'emplir des devoirs reſpectifs : mais les ciens, ſi l'on peut donner ce nom à ces ſauges fixés en Europe, n'imaginoient pas davantage qu'il fût de leur intérêt de ſe lier des obligations réciproques. Le roi, le rgé, la nobleſſe & le peuple, tous étoient nemis ; & ſouvent le chef d'une religion paix, ennemi tour-à-tour des uns & des tres, armoit lui-même toute la chrétienté. milieu de ces déſordres, chacun uſurpe, ſonne ne connoît ſes droits : les prétenns naiſſent de toutes parts. On céde ce 'on doit défendre, on défend ce qu'on it céder ; & la confuſion vient au point 'il ſemble n'y avoir ni état ni religion. eſt qu'il n'y avoit point de mœurs, & lheureuſement il étoit difficile qu'il s'en mât.

Ils ne connoiſſent pas les devoirs de nation à nation ni même ceux de citoyen à citoyen.

Toute l'hiſtoire démontre qu'il y a plus mœurs dans un peuple, à proportion qu'il a moins d'inégalité parmi les citoyens. La rece ſeule en donne pluſieurs exemples ; & acédémone, où les fortunes étoient égales, nſerva ſes vertus pendant pluſieurs ſiecles. e n'eſt pas qu'on doive entreprendre d'é-

Quelle ſorte d'égalité contribue au bonheur d'une nation.

tablir une égalité parfaite dans tous les temp &, sur-tout, dans les grands empires. C projet causeroit de nouveaux troubles ; & peine seroit-il exécuté, qu'il se détruiro de lui-même. Mais si chaque citoyen jou de tout ce qui est nécessaire à sa conditio si au lieu d'être sous la domination absol d'un autre homme, il n'obéit qu'à des m gistrats qui obéissent eux-mêmes aux loi il y aura dès-lors assez d'égalité parmi eu puisque les loix commanderont seules, que sous leur protection, chacun à l'abri toute injustice, disposera de ce que le so ou son industrie lui aura donné en partag

Il y a une inégalité odieuse qui la ruine.

Lors de l'expulsion des Tarquins, il rest une inégalité odieuse entre les patriciens les plébéiens. Si elle eût subsisté, Rome périr de bonne heure, & son nom peut-ê ne fût pas venu jusqu'à nous. Cette iné lité disparut, à mesure que les plébéiens leverent aux magistratures, & alors les R mains acquirent ces vertus qui les préparoi à la conquête du monde. Cependant dépouilles des nations ramenent une inég té encore plus funeste : il n'y a plus que riches & des pauvres : les mœurs se corro pent, elles entraînent la ruine de la répu que ; elles se corrompent encore, & l'e pire n'est plus.

Mais une inégalité plus grande encore, c'est e qui s'établit avec le gouvernement féo- . Le peuple entier, quoiqu'asservi, ne oit pas par-tout également. Les seigneurs ivoient disposer de tout, ils mettoient leur onté à la place des loix : mais toujours iné- x entre eux, ils haussoient, ils baissoient r-à-tour ; & mille causes varioient leur si- tion respective. Le clergé se voyoit au sus des seigneurs laïques, ou au dessous, vant qu'on méprisoit ou qu'on redoutoit censures, & qu'on se conduisoit par ava- : ou par superstition. Enfin une multi- e d'ordres religieux formoit dans l'état, des ps inégaux par les richesses ou par la con- ration dont ils jouissoient. Ils n'apparte- ent proprement ni à la classe du clergé, i celle de la noblesse, ni à celle du peu- : ils formoient eux-mêmes plusieurs clas- différentes, jalouses entre elles, ennemies toutes les autres, & ambitieuses de s'éle- à tout. Ils se mêlent dans les différents armant les puissances : ils excitent les ıples à la révolte : souvent même ils trou- nt le monde par des questions frivoles & icules. Lorsqu'il y a tant de classes, & it d'inégalité parmi elles, faut-il s'éton- r, si les intérêts se multiplient & se croi- ıt continuellement ? Cependant une nation st véritablement civilisée, qu'autant qu'el-

La plus pernicieuse est celle qui a été produite par le gouvernement féodal & par les ordres religieux

le forme un corps de citoyens unis par u
intérêt commun.

Il y a une noblesse qui ne détruit pas l'égalité.

L'idée qu'on se faisoit de la noblesse da
ces temps, prouve encore combien on éto
barbare. Que les magistratures laissent de
considération à ceux qui les ont exercées : q
cette considération passe même des peres a
fils; c'est ce qui doit naturellement s'établ
par-tout, où il y a des hommes, qui s'i
téressent à la patrie. Il y aura donc des f
milles plus illustres, parce qu'elles auro
donné plus de magistrats : mais cette disti
tion excitera l'émulation, sans altérer l'éga
té; parce que dans ces familles, comme da
les autres, on ne naîtra que simple citoye
& que la naissance ne donnera aucun titr
aucun privilege, aucun droit. Telle a
la noblesse chez les Romains. Les peti
fils d'Auguste même n'étoient que simp
particuliers; & ils n'eurent de titre, que lo
qu'on les eut créés princes de la jeunesse.
bere après son adoption, rentroit dans
classe des citoyens, lorsqu'il n'étoit pas re
tu de la puissance tribunitienne. Clau
quoique parent des empereurs, quoique d
cendu d'une longue suite d'ayeux & de m
gistrats, ne fut rien jusqu'au temps où C
gula le fit consul. Mais il est inutile
multiplier les exemples, ce n'est que d
le bas-empire que des titres fastueux, m
tip

pliés sans discernement, commencèrent à devenir héréditaires dans quelques familles.

Le gouvernement féodal introduisit insensiblement une façon de penser encore plus absurde. Un château fortifié donnoit la noblesse à un brigand auquel il servoit de retraite; & tant que ce château appartenoit à la même famille, il transmettoit la noblesse des peres aux fils; on naissoit donc noble, parce qu'on naissoit brigand.

Opinion absurde de nos ancêtres, qui ont imaginé que la terre fait le noble.

Il semble d'abord que les seigneurs auroient dû attacher toute la considération à la profession des armes & aux fonctions de la justice; puisqu'ils ne connoissoient eux-mêmes d'autre métier que celui de la guerre, & qu'ils s'étoient arrogé le droit de rendre seuls une espece de justice à leurs sujets: mais parce qu'ils conservoient leurs terres, dans le temps qu'ils perdoient leur droit de guerre & leurs tribunaux de justice; il arriva que la terre seule fit le noble, & que les fonctions militaires & civiles ne purent pas donner la noblesse. En vain comptoit on parmi ses ayeux des officiers généraux & des magistrats du premier ordre: on étoit roturier, si l'on ne venoit pas de quelque seigneur, qui eût au moins été maître d'un château. Les titres de duc, de comte, &c. qui dans les commencements étoient des titres de magistratu-

res, n'appartinrent plus qu'aux seigneurs qu[i] possédant de grandes terres, étoient regardé[s] comme les premiers de l'état: cependant, pa[r] une contradiction ridicule, cette haute no-blesse étoit jugée dans les parlements par de[s] magistrats, qu'elle traitoit de roturiers.

Cette noblesse est le principe d'une inégalité odieuse.

Cette noblesse qu'une famille tient de s[a] terre, sans avoir jamais rendu aucun servic[e] à l'état, est certainement le plus absurde d[e] tous les préjugés. Elle est aussi le princip[e] de l'inégalité la plus odieuse: car plus ce[s] nobles inutiles se croient élevés, plus il[s] mépriseront les ordres inférieurs; & plus ceux-ci se sentent méprisés, plus ils concevron[t] de haine contre la noblesse. Vous avez v[u] les magistrats toujours occupés des moyen[s] d'humilier les nobles, & quelquefois le peu-ple armé pour les exterminer.

Les peuples qui ont envahi l'occident, deviennent plus féroces, qu'ils ne l'étoient.

Si nous considérons les Barbares au mo-ment qu'ils envahirent les provinces de l'em-pire, nous les trouvons moins sauvages le[s] uns par rapport aux autres: car ils jouissoien[t] tous des mêmes droits, ils étoient égaux & ils ne connoissoient pas ces différence[s] humiliantes, qui font que dès les berce[au] les hommes sont de différentes especes.

Bien loin de s'instruire par l'expérience,

Tous ces sauvages sont donc devenus p[i]-res, en se fixant. D'abus en abus, de cr[i]-mes en crimes, ils se font des droits par d[...]

ils répétent les mêmes fautes

forfaits. L'instinct qui les pousse ne leur permet pas de profiter de leurs malheurs. Dans une ignorance profonde du passé, & même du présent, ils font les mêmes fautes, parce qu'ils les ont faites. Combien de rois détrônés en Angleterre! cependant ils le sont tous pour avoir tenu la même conduite. Philippe le Bel divise & ruine la France : ses successeurs la divisent & la ruinent. Ils se font faux-monnoyeurs, & ils croient de la meilleure foi du monde user d'un droit qu'on ne peut leur contester. Ils n'ont garde de prendre S. Louis pour modele : s'ils conservent un souvenir confus de ce roi juste, ils ignorent ce qu'il a fait, & bien loin de marcher dans le chemin qu'il leur a tracé, ils vont au gré de leurs passions, &, par conséquent au hasard. La politique si vantée des papes n'est pas plus éclairée. Non seulement ils abusent des excommunications, mais ils s'en servent comme des aveugles se serviroient d'une épée, & ils ne savent pas juger de leurs forces. S'ils ont réussi faute de résistance; ils tentent de plus grandes entreprises où ils échouent : ils les tentent de nouveau pour échouer encore : celui qui succéde, ne sait pas se corriger sur les fausses demarches de celui qui l'a précédé. Ils scandalisent toute la chrétienté, ils la soulevent contre eux : ils ont un juge dans les conciles, qu'ils sont

forcés de convoquer ; & ils mendient la pro tection des souverains, qu'ils regardoient au paravant comme les sujets du saint siege. Le clergé en bute aux papes, aux rois, à la no blesse, aux moines & au peuple, se condui tout aussi inconsidérément, & ne sait conser ver ni ce qu'il usurpe, ni ce qu'il acquiert à juste titre. La noblesse enfin, que l'avidité & la superstition enhardissent, & intimident tour à-tour, fait tout à contre-temps, & va tombe sous les efforts des magistrats qu'elle méprise Celui qui considere ces désordres, peut-il s'é tonner, si les papes, les rois, le clergé, les su zerains, les seigneurs & tous les peuples son exposés à des révolutions continuelles ? Il fau bien que la fortune varie sans cesse, puisqu par-tout on se conduit sans principe, & qu'i n'y a de mœurs nulle part.

Chez toutes les nations les grands sont encore plus féroces que les autres

Dans ces siecles barbares, les hommes le moins civilisés sont, sans doute, ceux qu nous nommons les grands : ils ont l'ignoran ce des sauvages, ils en ont la valeur brutal & avide, ils en ont, en un mot, les mœurs & ils y joignent tous les vices que donnen les richesses jointes à la puissance. Mais o les ruinera, plutôt qu'on ne les civilisera parce que la confiance qu'ils mettent en leur forces, ne leur permet pas de sentir le be soin des loix ; & que les flatteurs qui les en

ourent, leur permettent encore moins de entir le besoin d'acquérir des lumieres.

Le luxe les polit sans les civiliser, & sans les policer.

Cependant le commerce enrichit quelques villes d'Italie: un nouveau luxe se répand. Les papes l'apportent en France. Leurs égats le laissent dans toutes les cours; & les peuples deviennent plus polis, sans se civiliser davantage & sans se policer. Tâchons de nous faire des idées exactes.

En quoi different ces trois expressions.

Un peuple se civilise à mesure qu'il quitte les mœurs qu'il avoit, quand il étoit barbare. Il se police, lorsqu'obéissant à des oix qui préviennent les désordres, il se fait une habitude des vertus sociales. Enfin il se polit, lorsqu'il se pique d'une certaine élégance dans tout ce qu'il fait. Les Grecs commencerent à se civiliser avant Lycurgue & Solon, ils se policerent dans les siecles de ces deux législateurs, & ils se polirent dans celui de Périclès.

Vices des siecles polis.

Les siecles de l'atticisme, de l'urbanité, de l'élégance, les siecles polis, qu'on regarde comme les plus florissants, sont donc l'époque de la décadence des mœurs & des états. Alors en effet, le luxe regne: la considération ne s'accorde qu'aux richesses: en conséquence, chacun veut se distinguer par la magnificence des habits, des équipages, &c. Parce que les arts & les lettres fleurissent, on a

des collections de tableaux, dont on ne con-
noît pas le prix, & des bibliotheques qu'on
ne lit pas: parce qu'il est du bel air de se
montrer par tout, on promene son ennui
de maison en maison, pour l'échanger contre
celui des autres. La journée se termine par
un souper, où les mets sont des poisons ap-
prêtés avec délicatesse; & on baille parce
qu'on ne sait que dire, & qu'on est ennuyé
d'entendre. *Hélas! les indigestions sont pour
la bonne compagnie*, a dit un grand poëte.
Ne présumez vous pas de-là, que la bonne
compagnie fait tristement bonne chere, &
que l'ennui contribue beaucoup aux indiges-
tions? Voilà cependant les hommes des sie-
cles polis: plus ils s'amollissent & se corrom-
pent, plus ils applaudissent à leurs vices. Il
n'y a plus de bien public, plus de patrie,
mais seulement des abus qu'on fronde &
qu'on défend. La frivolité qui donne le ton
à tous, ne permet pas de s'occuper de cho-
ses sérieuses. On en parle tout au plus dans
la nouveauté; on s'en ennuie presque aussitôt,
& on passe à des riens, pour se procurer des
amusements qu'on cherche toujours & qu'on
trouve rarement.

Lorsque ces temps de corruption sont arrivés, il faut se tenir à l'é-

Quand on ne connoît pas le monde, on
l'imagine tout autrement; & on juge, par
exemple, que Paris est la ville des plaisirs:
mais puisque vous n'êtes pas fait pour y vi-

re, il faut vous apprendre que vous n'avez .en à regretter.

cart pour être heureux ;

A Paris, les hommes les plus heureux ne ont pas enveloppés dans le tourbillon du nonde : ils se tiennent à l'écart. Occupés ar état ou par goût, ils ne cherchent de déassement, que dans une compagnie d'amis hoisis, occupés comme eux. Ils ne s'enuient jamais, quand ils sont ensemble ; pare que leur conversation a toujours un objet. 'ils se taisent, ils ne s'ennuient pas encore ; arce qu'ils ne se sont pas imposé la loi de arler, comme font ceux qui n'ont rien à lire. Chacun pense alors à quelque chose, u à rien s'il veut : mais il est à son aise ; & l a le plaisir de sentir que s'il rompt le sience, il sait à qui parler. Un homme désœuvré seroit le fléau d'une pareille société.

& se faire des amis éclairés & vertueux.

Or, vous pouvez trouver ce bonheur à Parme. Faites un choix d'amis véritablement imables : mais j'ai peur que vous ne saisiiez mal ma pensée. Je n'appelle pas aimale, un homme qui vous plaira par ses flateries ; qui ne vous amusera que par des contes frivoles ; qui vous fera rire de quelque courtisan, auquel il donnera des ridicules ; qui vous arrachera à vos devoirs pour vous livrer à vos passions ; un mauvais plaisant, un bouffon, &c. J'appelle donc véritablement

aimable, un homme vrai, sincere, discret, éclairé, vertueux, en un mot. Il aimera votre gloire : en se rendant digne de votre amitié, il vous rendra digne de la sienne. Vos devoirs lui seront chers, il vous aidera à les remplir. Si vous avez de pareils amis, vous trouverez le plaisir & dans vos occupations, & dans vos délassements : si vous en aviez d'autres, vous vous ennuieriez à Paris comme à Parme. Après cet écart qui a soustrai à vos yeux, pendant un moment, les peintures hideuses de tant de siecles, je reviens à nos malheureux ancêtres.

Les peuples de l'Europe sont polis, avant d'être civilisés & policés.

Ils n'étoient pas civilisés, puisqu'ils avoien conservé la barbarie de leurs premieres mœurs. Ils n'étoient pas policés, puisqu'ils n'avoien pas contracté l'habitude des vertus sociales. Or, si l'atticisme & l'urbanité ont été l'époque de la décadence des Grecs & des Romains, que fera en Europe l'élégance qui se répand parmi des Barbares?

La mollesse prépare des révolutions dans le gouvernement.

Vous ne vous y attendez pas : elle fera le salut des Européens. Ces ames féroces qui ne pouvoient plier sous le joug des loix plieront enfin sous les vices du luxe : à mesure qu'elles s'amolliront, l'anarchie cessera, des temps plus heureux commenceront ; & il se formera de plus sages gouvernemen C'est ainsi que l'ordre doit renaître. Vo

voyez qu'ayant un principe vicieux, il a toujours vicieux lui-même.

Au reste cette politesse, à laquelle je donne le nom d'élégance, étoit encore bien grossière. Car la chevalerie en étoit l'école; & hommes les plus polis, des douzieme, izieme & quatorzieme siecles, étoient ces evaliers qui, enfermés dans des armures fer, couroient le monde sous prétexte de dresser les torts. Cette politesse, qui amenoit insensiblement la mollesse des mœurs, it de l'élégance pour eux. Aussi vit-on 'ils commençoient à s'armer par ostentation, qu'ils ne cherchoient plus les dangers avec même fanatisme. On voit encore qu'ils multiplioient, à mesure qu'il étoit moins nteux de fuir le péril; & c'est une nouvelle cause qui préparoit la ruine de la chevarie. La décadence en est déja sensible dès fin du quatorzieme siecle.

La politesse des 12, 13 & 14e. siecles étoit encore bien grossiere.

Lorsque les Romains & les Grecs se formoient à cette élégance, qui accompagne le luxe, il restoit encore des vestiges des anciennes mœurs: on se plaignoit des progrès de la corruption: on gemissoit sur les désordres auxquels on n'avoit pas la force de remédier. On réclamoit, quoiqu'inutilement les loix. On parloit de justice, on en conservoit au moins encore quelque idée. Voilà pourquoi,

Lorsque les Grecs & les Romains s'amollissoient, on pouvoit au moins réclamer les anciennes mœurs.

lorſque la Grece panche vers ſa ruine, il s forme encore une république, qui intéreſ par ſes vertus ; & voilà pourquoi les Romai ſont encore capables d'être heureux ſous d empereurs, tels que les Titus, les Trajan & les Antonins.

Mais les Européens qui n'ont jamais été vertueux, s'abandonnent brutalement à la molleſſe, ſans pouvoir regretter le paſſé.

Il n'en étoit pas de même des Européen qui ſe ſont polis, ſans avoir été civiliſ Quelles mœurs pouvoient-ils regrette Quelles loix auroient-ils réclamées? Avoier ils jamais eu quelque idée de juſtice? Il fa donc qu'ils s'abandonnent brutalement à nouveaux vices ſans rien prévoir, ſans s'a percevoir même qu'ils deviennent pires. Co ment des Philippe Auguſte, des S. Louis des Charles V feroient-ils le bonheur de c peuples abrutis ? Ils peuvent, tout au plu diminuer les déſordres & produire un bi paſſager.

Confuſion où ſe trouvoit l'Europe.

Rien n'eſt plus étrange que la confuſi où nous avons vu l'Europe. Quelquef on ne ſait pas ce qui donne des droits trône. Les prérogatives royales n'ont ri de fixe. Souvent on ne peut dire, ſi la n tion qui parle de privileges eſt rebelle ne l'eſt pas. Le peuple, la nobleſſe, le cl gé, le ſouverain pontife n'ont pour droits q des prétentions conteſtées. Les deux puiſſanc ont-elles des limites? ſont-ce les papes

rois qui doivent gouverner l'Europe ? A qui partiennent les biens temporels des égli- ? eſt-ce aux eccléſiaſtiques ? eſt-ce à la cour Rome ? eſt-ce aux princes ? Qui doit nom- er aux bénéfices vacants ? quelles condi- ns rendront canonique l'élection du ſuc- ſeur de S. Pierre ? Vous le voyez ; telle oit la confuſion, que ſouvent toutes ces eſtions n'étoient, ou même ne pouvoient e réſolues que par la force ; & on ne vo- it que des ſujets de guerre, entre l'état & gliſe, la nation & le ſouverain, le clergé, nobleſſe & le peuple.

Les peuples deviennent la proie des ſouverains.

Dans ce déſordre, les peuples ſont victimes des querelles des princes. Ce it autant de proies, qu'ils s'arrachent : en diſpoſent comme de leurs bêtes ; ils quierent des droits ſur eux par des maria- s : ces droits preſque toujours équivoques ultiplient les concurrents ; & pour mettre combie à cet abus, Jeanne II adopte deux inces, & tous deux croient en vertu de tte adoption que le royaume de Naples ur appartient.

Ces ſiecles corrompus offrent de grandes leçons aux princes.

Quelle que ſoit la barbarie de ces ſiecles, ous y trouverez, Monſeigneur, de grandes çons, ſi vous ſavez les étudier. Vous ver- z que les hommes ne ſont heureux, qu'autant u'ils ſont juſtes ; que la juſtice eſt l'effet de tempérance & du travail ; qu'elle ne ſauroit

ſe trouver où ces vertus premieres ne ſoi
pas; & que les richeſſes, bien loin d'êt
un ſigne de la proſpérité des états, ſont l'a
gure d'une décadence prochaine. En effe
l'inégalité odieuſe qu'elles amenent, divi
néceſſairement tous les ordres; elle les affo
blit par conſéquent, & elle tend même à l
ruiner les uns par les autres, ſi la nation co
ſerve quelque reſte de courage. C'eſt alo
le ſiecle des attentats. On commet hard
ment les plus grands crimes, & les ſucc
paroiſſent juſtifier les forfaits. Cependant
molleſſe, l'oiſiveté & les autres vices
luxe énervent inſenſiblement ces ames fér
ces. On commence à ſe piquer de po
teſſe & d'élégance; on raffine ſur les cho
frivoles; & les mœurs, plus corrompue
paroiſſent adoucies; parce que les vices,
regnent, ſont ceux des ames lâches. Si
Romains & les Grecs n'ont plus eu de p
trie, lorſqu'ils ont accordé toute la conſid
ration aux richeſſes, que pouvoient deve
des peuples tout-à-la fois barbares & riche
Auſſi pouvez-vous remarquer que juſqu
quinzieme ſiecle, les Européens n'ont po
connu la liberté, & qu'ils n'ont comba
que pour la licence. Les républiques mêm
qui ſe ſont formées, en ſont une preuve;
ſi la Suiſſe mérite d'être exceptée, c'eſt c
les Suiſſes étoient pauvres.

Plus vous réfléchirez ſur les mœurs de ...te l'Europe, plus vous ſentirez combien ...étoit difficile d'en gouverner les peuples ...ec gloire. Vous avez cependant vu de ...nds princes en Allemagne, en France & ... Angleterre. Dans les temps les plus dif...les, un ſouverain peut donc être grand; ... peut donc l'être dans tous les temps. C'eſt ...nc bien à tort, qu'il rejeteroit ſur la for...ie, les revers qui traînent après eux les mal...ırs de l'état. Le bonheur & la miſere des ...iples ſont entre ſes mains. La proſpérité ... l'humiliation du royaume eſt ſon ouvrage, ... la fortune contraire n'eſt jamais que l'in...acité d'un ſouverain ſans talents & ſans ...tus.

Les grands hommes qu'ils ont produits, prouvent qu'un prince peut être grand dans les temps les plus difficiles.

L'Allemagne & l'Angleterre vous appren...ont, qu'en formant des entrepriſes au de...rs, on ruine ſes provinces, ſans en ac...érir de nouvelles, ou que ſi on en acquiert, ... ſe ruine encore davantage. Car les con...êtes, qu'on a faites, ſont toujours à faire, ... on a d'autant plus de peine à les con...rver, qu'on eſt foible à proportion qu'on ...cupe plus d'eſpace. Il n'y aura donc de ...oire pour vous, qu'à gouverner le peuple ...nt vous aurez l'honneur d'être le chef; l'hon...eur, dis-je, en ſuppoſant que vous le gou...erneréz avec juſtice, avec humanité & avec ...s lumieres néceſſaires.

L'Allemagne & l'Angleterre nous prouvent le danger des entrepriſes au loin.

Toute l'histoire nous apprend qu'on est foible au dehors lorsqu'on divise pour être puissant au dedans.

Si vous demandez comment les rois so affermis au dedans & puissants au dehors l'histoire d'Angleterre évoque, pour vous r pondre, les manes de ces princes qui ont é obéis, parce qu'ils ont respecté les privileg de la nation, & de ces princes qui ont é précipités du trône, parce qu'ils ont amb tionné d'être absolus. Philippe le Bel & s successeurs vous crient: Gardez vous bien nous imiter, en divisant les ordres de l'é pour dominer sur tous; & ne regardez p comme un moyen de vous enrichir, ces r sources passageres qui ruinent le souvera après avoir ruiné les peuples. Charles qui avoit entendu ces cris, sut regner a gloire dans les temps les plus difficiles: m le feu des divisions, qui n'étoit qu'amor se ralluma sous Charles VI; & si Char VII fut heureux, c'est que l'Angleterre alors plus divisée que la France. Cepend le royaume se trouva dans un état misérab épuisé par les guerres, il l'étoit encore les changements continuels, que Charles & Charles VII avoient faits dans les m noies.

Elle nous fait voir les calamités que produit une ambition sans re-

Toutes les cours vous apprendront, conduit une ambition sans regle, lorsque prince se croit autorisé à tout sur la pa de ses flatteurs. La cour de Rome, sur-t

is donnera de grandes leçons à cet égard. gles.
prenez ce que vous devez à l'état, à la
igion, aux eccléſiaſtiques, à chaque ci-
en, à vous même; mettez chacun à ſa
ce & tenez vous à la vôtre. Mais quelle
ma place demanderez vous? vous la
uverez facilement, ſi vous êtes le pere
votre peuple.

Les querelles du ſacerdoce & de l'empire nous montrent les limites des deux puiſſances.

En conſidérant les diſſentions du ſacer-
ce & de l'empire, vous reconnoîtrez les
ites des deux puiſſances. Si vous êtes
entif à ne pas franchir les bornes qui vous
t preſcrites, vous en rendrez vos droits
s reſpectables; votre fermeté, juſtifiée
la juſtice, les défendra avec plus de ſuc-
, & les miniſtres de l'égliſe, contenus
is leur devoir, ſeront forcés à rendre à
ſar ce qui appartient à Céſar, lorſque
ſar rendra lui-même à Dieu ce qui ap-
tient à Dieu.

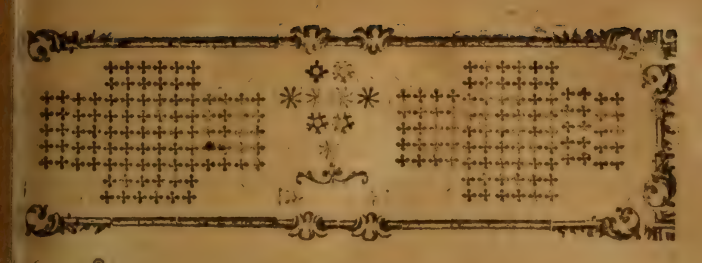
En conſidérant les abus qui ne ſont plus, on apprend à remédier à ceux qui reſtent.

En un mot, étudiez les déſordres qui ont
ublé l'Europe. Démêlez-en les cauſes;
évenez les abus qui peuvent renaître: dé-
iiſez ceux qui reſtent dans vos états. Mais
ez toujours des ménagements, que deman-
nt les circonſtances; & ſongez qu'il faut
uvent prendre des précautions, pour s'aſſu-

rer de faire le bien. C'eſt ainſi qu'apprenan à regner par les fautes des princes, vou vous rendrez capable d'imiter Charles V & S. Louis, Philippe Auguſte & Charlemagn Que cependant leurs fautes vous inſtruiſe encore !



LIVR



LIVRE HUITIEME.

Des Lettres dans le moyen âge.

A prise de Constantinople par les Turcs fit en Europe une révolution dans les prits : mais pour en juger il faut se faire e idée des études, auxquelles on s'appli- oit depuis le sixieme siecle. Nous jeterons bord un coup d'œil sur les Arabes, qui t éte nos maîtres.



CHAPITRE I.

omment les Arabes ont cultivé les sciences.



Quoique les Arabes ou Sarrazins fussent our la plupart Nomades ou Scenites, com ne on les nommoit encore, parce qu'ils cam- Ignorance des Arabes

vers les temps de Mahomet.

poient sous des tentes ; l'Arabie a eu de bonne heure des villes où les habitants s'adonnoient particulierement au commerce sans renoncer néanmoins tout-à-fait au brigandage. Ces peuples étoient encore barbares, vers les temps que Mahomet parut. Ils se piquoient d'une éloquence qui devoit être bien grossiere ; & ils avoient des poëtes pour conserver le souvenir des événements & pour célébrer les hommes qui méritoient leur estime : mais à peine commençoient-ils à connoître l'écriture. On ne savoit pas lire à la Mecque, patrie de Mahomet ; & ce faux prophête, aussi ignorant que ses concitoyens, ne puisa une partie de sa doctrine, dans l'ancien & le nouveau testament, qu'avec le secours des Juifs & des Chrétiens réfugiés en Arabie. Il y en avoit, sur-tout, beaucoup à Médine.

La religion des Arabes étoit l'idolâtrie bien peu avoient embrassé le Judaïsme ou le Christianisme. Ils croyoient à l'astrologie judiciaire, parce qu'ils n'avoient qu'une connoissance superficielle du ciel, & qu'ils rendoient un culte aux astres. Sans lumiere par eux-mêmes, ils en tiroient peu des chrétiens qui vivoient parmi eux ; parce que c'étoient des hérétiques, qui n'avoient plus de commerce avec les Grecs, alors le seu

euple instruit. En un mot, ils étoient dans ne ignorance tout-à-fait favorable aux vues e Mahomet, & il ne tint pas à cet imposeur de les y laisser croupir. Il proscrivit es sciences, supposant qu'il avoit mis dans alcoran tout ce qu'il est utile de savoir, & ue ce qu'il n'y avoit pas mis est inutile ou ondamnable.

Ils cherchent à s'instruire sous les Abbassides.

C'est vers la fin du huitieme siecle que es Arabes commencerent à sortir de la barbarie; lorsque les Abbassides, qui succéderent, ux Ommiades, encouragerent les arts & es sciences. Soit par goût, soit par politique, ces khalifes s'écarterent en cela de l'esrit de Mahomet. Des médecins chrétiens, qu'ils appellerent, & qui eurent des succès, purent contribuer à leur inspirer le desir de s'instruire; & il se peut encore que les Abbassides aient cru devoir adoucir les mœurs féroces des Arabes.

Le khalif Mamoun attire les savants, fait des collections de livres & fait traduire les plus estimés.

Il s'agissoit de ramener les lettres, que les khalifes avoient bannies de leurs états, & qui tomboient en décadence à Constantinople même, depuis long-temps leur unique asyle. Dans cette vue les Abbassides firent faire une recherche des livres écrits dans les langues savantes; ils attirerent des hommes instruits dans tous les genres, & ils firent traduire en Arabe les écrivains dont on leur loua les ouvrages. Des Chrétiens qui

avoient été chargés de la traduction des auteurs Grecs, commencerent entre autres par des écrits d'Aristote & de Gallien. C'est pourquoi les Arabes adopterent le péripatétisme, & cultiverent la médécine, l'unique science jusqu'alors prisée parmi-eux. Le khalife Mamoun, qui regnoit au commencement du neuvieme siecle, leur inspira du goût pour les mathématiques, auxquelles il s'appliqua lui-même avec passion & avec succès. Il ne négligea rien, pour attirer à sa cour Léon, le plus grand mathématicien qu'il y eût à Constantinople. Il envoya des ambassadeurs avec des présents à l'empereur Théophile, avec qui il étoit en guerre : il lui offrit des sommes considérables, & une paix perpétuelle, s'il vouloit permettre à Léon de venir à Bagdad : enfin il s'excusa de n'aller pas lui-même lui demander ce philosophe. Toutes ces démarches furent inutiles : plus heureux dans la suite, il obtint des successeurs de Théophile les livres philosophiques, que les Grecs avoient conservés, & il les fit traduire.

Les Arabes ont des écoles.

A l'exemple de Mamoun, plusieurs autres khalifs entretinrent par leur protection, & augmenterent même l'amour des sciences. Elles se répandirent dans tout l'état Musulman. Il y eut en Asie, en Afrique & en Espagne des écoles, où l'on enseignoit la mé-

ecine, l'aſtronomie, les mathématiques, & qu'on nommoit alors philoſophie : l'amour l'étude ſe conſerva même en orient juſu'au quatorzieme ſiècle, que Tamerlan, le eau des arts, dévaſta l'Aſie.

Cependant les connoiſſances des Arabes e pouvoient être que bien imparfaites: pluieurs raiſons le prouvent.

Ils liſent les anciens dans de mauvaiſes traductions.

Ils commencerent malheureuſement dans es temps, qui n'étoient pas favorables aux ettres ; car pour ſortir de la barbarie, ils urent obligés d'aller chercher les ſciences hez les Grecs, qui étoient eux-mêmes deenus barbares. On traduiſoit, à la verité, les nciens écrivains: mais dans l'ignorance où on étoit des matieres qu'ils avoient traies, il n'étoit pas poſſible de trouver des aducteurs intelligents; & les fautes ſe mulplioient d'autant plus, qu'au lieu de les trauire d'après le texte original, on les trauiſoit ſouvent d'après des verſions ſyriaques u hébraïques. Il falloit que les traductions es Arabes fuſſent bien imparfaites, puiſqu'on de la peine à reconnoître Euclide dans celes qu'ils ont données des éléments de ce éometre ; cet écrivain cependant étoit un es plus faciles à traduire.

Ils adoptent Ariſtote ſans pouvoir l'entendre.

Ariſtote eſt le ſeul philoſophe dont les Arabes crurent adopter les opinions. Ils ne l'entendirent pas. Comment, tout-à-fait neufs

dans la philosophie, autoient-ils pu compren-
dre la métaphysique & la physique d'un es-
prit subtil, qui ne cherche souvent qu'à s'en-
velopper ? Ils sentirent donc qu'ils avoient be-
soin d'être guidés ; & ils consulterent le
commentaires que les philosophes d'Alexan-
drie avoient donnés sur les ouvrages d'Aris-
tore.

Ils croient l'entendre & ils forment soixante dix sectes différentes.

Aristote n'étoit plus reconnoissable dan
ces commentaires : car les subtilités du sincr-
tisme, ou de l'éclectisme, l'avoient tout-à-fa
défiguré : mais ces subtilités mêmes étoien
analogues à l'esprit des Arabes ; à qui les a-
légories ne pouvoient manquer de plaire
puisqu'ils vivoient dons des climats chaud
& qu'ils avoient toujours cultivé la poësi
Ils subtiliserent donc, ils dispurerent, & i
formerent jusqu'à soixante-dix sectes, qui
flattoient chacune d'avoir saisi la pensée d'A-
ristote.

A force de subtilités, ils concilient leur péripatéisme avec l'alcoran.

Tant d'opinions différentes ne pouvoie
pas s'accorder avec l'alcoran : cependant
étoit sévérement défendu de s'écarter en ri
de la doctrine enseignée dans ce livre. Ic
les subtilités servirent merveilleusement
Arabes. Il leur fut aussi facile de prouv
qu'ils ne s'écartoient pas de Mahomet, qu
leur étoit facile de prouver qu'ils suivoie
Aristote. Le caractère de leur esprit, le
religion & les sources où ils avoient puis

ɔut concouroit à les rendre ſubtils, &, par onſéquent, mauvais philoſophes.

La dialectique des péripatéticiens eſt tout-à-la fois la méthode le plus ingénieuſe, la plus inutile & la plus vicieuſe : car au lieu le porter ſur les idées, elle s'arrête au méchaniſme des propoſitions, & elle paroît montrer l'art de raiſonner, lorſqu'elle n'apprend que l'art d'abuſer du raiſonnement. Les Arabes, à qui elle étoit tous les jours plus néceſſaire, en firent le principal objet de leur étude. Alors elle fut hériſſée de nouvelles ſubtilités. Elle prit un langage tout extraordinaire, & elle devint tout-à-fait barbare.

Ils s'appliquent à la dialectique,

Les Arabes réuſſirent mieux dans la médecine, dans la géométrie & dans l'aſtronomie. Cependant ils n'ont fait faire aucun progrès à ces ſciences; parce qu'au lieu de chercher la vérité dans l'étude de la nature, ils la demandoient aux Grecs, dont ils n'entendoient pas toujours les réponſes. Il paroiſſoient ſuppoſer que les Grecs avoient tout connu, comme les Grecs avoient autrefois ſuppoſé que les Egyptiens ſavoient tout. Ils ne s'appliquoient donc qu'à ſaiſir la penſée des maîtres qu'ils avoient choiſis; & s'ils les ſuivoient avec confiance, ils ne les atteignoient pas toujours.

à la médecine, à la géométrie & à l'aſtronomie.

Je ne ſais ſi nous avons beaucoup d'obligation aux Arabes. Il eſt vrai qu'ils ont

Ils ont nui aux progrès

de l'esprit humain.

conservé une lueur de connoissances dans de siecles où d'épaisses ténébres se répandoien par-tout. Leurs ouvrages nous ont donc ét utiles à quelques égards: mais leur méthod & leurs opinions ont mis des entraves à l'es prit humain; & j'ai bien peur qu'aujourd'hu les maîtres qui enseignent dans nos écoles ne soient Arabes encore par quelques endroits Que nous reste-t-il en effet, lorsque nou finissons nous études? Des futilités qu'or nous à données pour des connoissances; un ignorance profonde des moyens de s'instruire & du dégoût pour tout ce qui demande d l'application.





CHAPITRE II.

'e l'état des Lettres chez les Grecs depuis le sixieme siecle jusqu'au quinzieme.

ʟ IGNORANCE faisoit des progrès d'une géeration à l'autre, lorsqu'au sixieme siecle, e couvrit tout-à-coup les ruines de l'eme d'occident, & menaça celui d'orient de ıtes parts. Quelles barrieres lui pouvoient poser les Grecs, entourés de Barbares, ılés même avec eux, gouvernés par des inces ignorants, & toujours déchirés par s guerres étrangeres ou civiles? Aussi, bien: les Arabes ouvrent de nouvelles proıces à l'ignorance: elle se répand de plus plus; & les lettres fuient à Constantinople, elles ne trouvent qu'un asyle peu sûr.

Progrès de l'ignorance dans les sixieme & septieme siecles.

Vers ce temps la ruine entiere de l'idoırie entraîna la ruine des différentes secs des philosophes payens. Le platonisme Alexandrie, d'où elles tiroient leur origi:, tomba avec elles, & ne put plus se re-

De toutes les sectes d'Alexandrie, le platonisme conserve seul quelques sectateurs.

lever; parce qu'il étoit devenu odieux a
Chrétiens, qui le regardoient avec raif
comme la source de bien des héréfies.
n'en restoit des traces que dans quelques p
res de l'église qu'on lisoit peu. Orige
seulement conservoit encore des sectateurs
platonisme, qui l'avoit jeté lui-même da
plusieurs erreurs. Les moines s'attacher
sur-tout à sa doctrine, parce qu'elle étoit p
conforme à l'austérité qu'ils avoient embr
sée, & qu'elle paroissoit les mettre dans
chemin de la vision intuitive. Leur simp
cité fut encore trompée par un ouvrage p
tonicien, qu'on attribuoit faussement à De
l'Aréopagite: de sorte que tout concouran
les égarer, ils imaginerent une théologie m
tique, qui apprenoit à s'élever jusqu'à Di
par des extases. Vous voyez que c'étoit
une bien vieille folie; elle durera néanmo
encore; elle reparoîtra même dans notre siec
Nous avons bien de la peine à quitter n
erreurs.

La dialectique d'Aristote est adoptée par les catholiques.

A mesure qu'on se dégoûtoit de Plat
on devenoit partisan d'Aristote: car il sem
que les hommes veuillent s'obstiner à v
par les yeux des autres. Les hérétiques s
toient les premiers servis de la dialectique c
tre les orthodoxes: ceux-ci crurent donc r
dre un grand service à la vérité, s'ils f
soient usage des mêmes armes. Ils étud

ıt en conféquence la dialectique : ils la re- dererent bientôt comme le rempart de la igion ; & ils firent prendre insensiblement a théologie une forme toute nouvelle. Cette éthode avoit déja été employée dans pluurs questions séparément, lorsque S. Jean amascene, qui a vécu jusqu'au milieu du itieme siecle, fit un traité complet de théogie péripatéticienne.

Abus de cette méthode.

Il n'est pas douteux qu'on ne doive emoyer l'art de raisonner, pour établir la vé- é de la révélation, & pour dissiper les soifmes des hérétiques. Mais il ne falloit s chercher cet art dans une dialectique subre, qui multiplie les questions sans en réudre aucune; & c'est cependant là que les recs devoient naturellement le chercher. e tout temps faits pour disputer sur les ots, ils ne pouvoient manquer de goûter e plus en plus une méthode, qui ouvroit ne libre carriere aux disputes. Ce fut la ine des lettres : car à mesure que l'art de isonner sur les mots devint plus à la mode, n négligea aussi davantage l'étude des choes. Rien ne fut approfondi : on ne parut ontinuer de s'appliquer aux sciences, que our parler de tout sans rien savoir. Les sprits, tous les jours plus subtils, &, par onséquent, tous les jours moins justes, ne se

firent plus que des idées confuses, & ne s'o cuperent que de questions frivoles.

Ruine des lettres chez les Grecs dans le huitieme siecle.

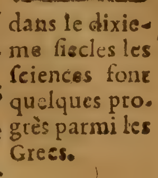
Cependant la barbarie dissipa jusqu'au lueurs, que la dialectique avoit paru conse ver; & les Grecs furent tout-à-fait enve loppés de ténebres: c'est ce qu'on apperço dès le commencement du huitieme siecle. est vrai que S. Jean Damascene avoit po son temps des connoissances assez étendu & dans bien des genres: mais il est le se & le dernier. D'ailleurs cet exemple n prouve pas qu'il y eût encore des lumier dans l'empire grec: car S. Jean s'étoit form parmi les Sarrazins, qui cultivoient alors l sciences. Il étoit né à Damas d'un pere q étoit conseiller d'état du khalif. Il lui su céda même dans cette charge; & après avo joui d'une grande considération dans cet cour, il obtint la permission de se retirer pour ne vaquer plus qu'à l'étude & à piété.

Léon l'Isaurien y contribue.

C'est Léon l'Isaurien, qui acheva la ru ne des lettres, déja bien avancée par les trou bles domestiques qu'il accrut, & par l guerres continuelles des Sarrazins. Cet em pereur ennemi des sciences, comme des im ges, ne cessa de persécuter les Chrétiens les savants, ou ceux qui paroissoient l'êtr

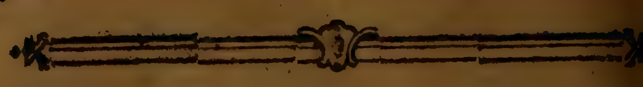
Dans le neuvieme &

La barbarie subsista jusques vers le milie du neuvieme siecle, que Bardas, associé d



chel à l'empire, tenta de rétablir les let-
:. Photius est une preuve que Constanti-
ɔle avoit alors des hommes instruits : mais
t, sur-tout, dans le dixieme siecle, que
sciences firent le plus de progrès ; elles du-
t leurs succès à Constantin Porphyrogene-
& depuis elles se maintinrent avec plus
moins d'éclat jusqu'à la prise de Constan-
ɔple. Cependant elles se ressentirent tou-
rs des plaies que la barbarie leur avoit
es.





CHAPITRE III.

*De l'état des Lettres en occident a-
puis le sixieme siecle jusqu'à Cha
lemagne*

Ruines des écoles en occident.

DANS les sixieme & septieme siecles, t
concourut à répandre les ténebres en occide
Athènes, où les lettres avoient continué
fleurir, & où les Latins, à l'exemple des R
mains, alloient faire leurs études, dev
elle-même barbare ; parce que Justinien, v
lant porter les derniers coups à l'idolâtr
acheva de ruiner les écoles, où les scien
étoient enseignées par des professeurs pay
Il est vrai que l'école d'Alexandrie subsist
& que des Chrétiens en occupoient même
chaires : mais les Latins étoient peu dans
sage d'y aller, & d'ailleurs elle fut détr
dans le septieme siecle.

Impuissance où étoient les peuples de

Alors il n'y eut plus d'écoles célebres
quand il y en auroit eu, elles auroient
moins été inutiles à ceux qui s'en trouvo

gnés : car les brigands, qui infestoient s les chemins, ne permettoient pas d'entreendre de longs voyages. L'impuissance ler chercher des connoissances hors de z soi, éteignit donc insensiblement jusau desir d'en acquérir ; on n'eut plus de nmerce avec les Grecs ; on oublia leur gue ; le Latin qui s'altéroit continuellent, devint même d'un foible secours pour endre les écrivains anciens ; & la lecture put pas suppléer au défaut des écoles. mment franchir tant de barrieres, que la barie avoit élevées entre elle & les lettres? is des maîtres, qui méprisoient toutes les ences, les peuples pouvoient-ils former projet de les cultiver ? Ils avoient des oins plus pressants.

cultiver les lettres.

Non-seulement le goût des lettres fut int ; ils s'établit encore un préjugé qui rendoit odieuses, & qui paroissoit les scrire à jamais.

On croyoit à l'astrologie judiciaire.

Depuis long-temps les astrologues se dient philosophes, & on les regardoit come tels ; ils prenoient & on leur donnoit le m de mathématiciens ; parce qu'on croit mathématiciens tous ceux qui paroissoient server le ciel, & qui traçoient mystérieument des cercles, des triangles ou d'autres ures. Le peuple & les grands consultoient

ces imposteurs par crainte ou par espérance car en général on n'avoit point de doute su la certitude de leur art : la confiance éto même si grande, que quelquefois on ne ba lançoit pas à prendre les armes, lorsqu'i avoient prédit la mort de l'empereur, & pro mis l'empire à quelqu'ambitieux.

Les troubles, qu'ils étoient capables d'o casionner, les ont souvent fait chasser de Ro me; mais parce qu'ils pouvoient continuer d faire encore des prédictions, la flatterie vou lut enfin leur contester au moins le pouvo de connoître le destin des empereurs. O leur accorda donc que tous les particulie sont soumis à l'influence des astres; & o soutint qu'il n'en est pas de même de l'em pereur. La raison en est singuliere: c'est disoit-on, que puisqu'il est le maître d monde, Dieu seul doit régler son desti Cependant cette opinion, qui tâchoit de s tablir vers le quatrieme siecle, n'ôtoit pas to te inquiétude; car on étoit naturelleme porté à croire, que les phénomenes rema quables dans les regions célestes, menace toujours la tête de quelque grand de la ter Les astrologues continuerent donc à pass pour des hommes aussi dangereux qu'hab les.

Mais parce que les Chré- Ils étoient encore plus odieux aux Chr tiens, qui croyant à l'astrologie comme l autre

ıtres, la condamnoient avec encore plus e fondement; puisque cette superstition enetient une curiosité contraire à l'esprit du hristianisme, qu'elle tend à des cérémonies ayennes & qu'elle fait souvent usage de moens criminels. Mais parce que les astroloues se nommoient philosophes & mathéaticiens, on eut en horreur tous les philosohes dans le sixieme & dans le septieme siecles, ù l'on ne jugeoit des choses que par les noms; c le zele se porta jusqu'à proscrire toutes les tudes profanes.

tiens avoient les astrologues en horreur, ils proscivirent toutes les sciences.

On en voit la preuve dans S. Grégoire, rand pontife d'ailleurs, & qui dans ces emps de ténebres a gouverné l'église par ses ertus & l'a éclairée par ses ouvrages. Il royoit les études profanes si contraires à la eligion, que, selon lui, il ne convenoit as à un laïque pieux d'enseigner les humaités. Il blâme vivement, dans une lettre, un évêque d'avoir enseigné la grammaire à quelques jeunes gens; parce que c'est louer Jupiter avec la même bouche, qui chante les louanges de Jésus-Christ; parce que c'est prononcer des blasphêmes. Conformément à cette façon de penser, il met peu d'ordre lui-même dans les matieres qu'il traite, quoiqu'il y répande d'excellentes choses; il se fait des idées vagues: il ne sait pas se faire des principes & s'y tenir: il tombe dans des con-

Le pape S. Grégoire croyoit les études profanes contraires à la religion.

traditions; & il néglige son style au point qu'i dédaigne de corriger les fautes qui lui échap pent. Bien loin de vouloir donner plus d soin à ses ouvrages, il évitoit, au contraire à dessein tout ce qui sent l'art, jusques-l qu'il se permettoit des solécismes. Dans un lettre qui sert de préface à ses *morales*, i déclare, que se bornant à dire des chose utiles, il néglige l'ordre & le style; qu'il s met peu en peine du régime des prépositions des cas des noms; & qu'il croit tout-à-fai indigne d'un Chrétien, d'assujettir les parole de l'écriture aux regles de la grammaire. E suivant littéralement de pareils principes, u Chrétien écriroit pour n'être pas entendu.

Ruine de la bibliothéque du temple d'Apollon Palatin.

On dit que pour forcer les Chrétiens à n'é tudier que les choses de la religion, S. Gré goire avoit brûlé les restes de la bibliothé que, que les empereurs avoient faite dans l temple d'Apollon Palatin. Ce fait révoqu en doute, parce qu'il paroît n'avoir été rap porté que sur une tradition incertaine, e cependant assez conforme à ce que je vien de remarquer sur ce pontife. C'est au moin une preuve que vers le temps de son ponti ficat, cette bibliothéque a été entiéremen ruinée; ce qui n'a pu se faire sans porter u nouveau dommage aux lettres.

L'autorité de S. Grégoire a dû être funeste aux lettres.

Il falloit que le préjugé contre les scien ces eût prodigieusement prévalu, pour en

aîner un esprit tel que Grégoire. Cepen-
ant il devoit s'accroître encore par l'autori-
: d'un pontife aussi saint, & dont les ou-
rages étoient reçus avec applaudissement dans
oute la chrétienté. Il n'étoit donc pas na-
urel qu'on tentât de sortir d'une ignorance,
laquelle on étoit accoutumé, qui étoit si
rande qu'on s'y trouvoit à son aise; & que
es hommes les plus saints croyoient devoir
ntretenir pour conserver la piété.

Il n'y avoit plus que des compilateurs & des copistes ignorants.

S'il y avoit encore des hommes, qui con-
ervassent quelques restes de curiosité; de
uels secours pouvoient-ils s'aider dans ces
emps, où il n'y avoit ni bibliothéque ni
cole, & où l'on méprisoit toutes les scien-
es, depuis la grammaire jusqu'à la philo-
ophie? Ils ne pouvoient qu'aller à tâtons
lans les ténébres; lire sans choix ce que le
asard leur offroit; prendre çà & là des idées
mparfaites, vagues, confuses, fausses, & ac-
umuler un tas de connoissances pires que
'ignorance, d'où ils croyoient sortir. Aussi
es temps que nous parcourons, n'ont guere
produit que des compilateurs & des copistes

Les écrivains ecclésiastiques n'étoient pas plus éclairés.

Mais peut être l'église a-t-elle eu de
grands écrivains, puisqu'on recommandoit au
moins l'étude de la religion. L'ignorance
des lettres ne le permettoit pas. C'est pour-
quoi ceux qui eurent alors les plus grands
succès, sont infiniment au dessous des peres

du quatrieme & du cinquieme siecles. On ne s'occupoit en général que de questions inutiles: on expliquoit les mystères, par les principes de la dialectique. Ce qui étoit frivole, ce qui étoit merveilleux, ce qui étoit impossible à connoître, voilà les objets qui réveilloient la curiosité. De là, naissoient tout-à-la fois des disputes opiniâtres, & une crédulité excessive. On voyoit des miracles par-tout: les visions & les apparitions étoient communes; & pour multiplier encore plus les prodiges, on portoit la vénération pour les saints & pour les reliques bien au delà des justes bornes. Enfin on paroissoit négliger l'essentiel de la religion, & faire son principal de quelques cérémonies fort indifférentes.

L'ignorance est à son comble dans le huitieme siecle.

Ces désordres, qu'on remarque déja dans le sixieme siecle, s'accrurent pendant le septieme, & dans le suivant ils parvinrent à leur comble. Il semble qu'alors il suffisoit à un ecclésiastique de savoir chanter au lutrin pour être considéré comme un homme savant. Le chant de l'église étoit au moins la principale science; & il y eut à ce sujet une grande dispute entre les Romains, à qui S. Grégoire en avoit enseigné un nouveau, & les François qui s'obstinoient à ne pas quitter l'ancien: ils se traitoient réciproquement d'ignorants; *stulti, rustici, indocti, bruta anima-*

t. On voit par-là que ceux qui ſavoient
anter, croyoient n'avoir plus rien à appren-
e. Telle étoit en occident la barbarie,
éciſément lorſqu'elle venoit de ſubjuguer
rient: on a de la peine à comprendre com-
ent les lettres pourront renaître.





CHAPITRE IV.

De l'état des Lettres en occident depuis Charlemagne jusqu'à la fin du onzieme siecle.

Les grands hommes se forment tout seuls.

C'EST un grand prodige qu'un génie tel que Charlemagne, dans le huitieme siecle. Il est une preuve que les grands hommes s'élevent tout seuls; & c'est pourquoi, Monseigneur, je ne saurois trop vous répéter, que si vous ne concourez au moins à vous élever vous-même, tous nos soins seront perdus.

Ignorance de Charlemagne.

Le bruit des armes ne se faisoit plus entendre, qu'aux extrémités du vaste empire de Charlemagne, & les François qui respiroient sous la protection des loix, qu'ils apprenoient à se donner eux-mêmes, commençoient à sentir le besoin d'acquérir des lumieres: mais d'où les tirer ces lumieres? Charlemagne, qui ambitionnoit de redonner la vie aux lettres, ne savoit pas encore signer son nom. Élevé, comme tous ceux qu'on destinoit à la guerre, il avoit été condamné à la même

norance. Les eccléſiaſtiques étoient preſ-
ue alors les ſeuls qui ſuſſent lire & écrire.

Ce prince, qui ſentit le beſoin de s'inſ-
uire, ouvrit les yeux de ſes ſujets ſur leur
norance, & leur donna l'exemple de l'étu-
. Il eſt beau de voir ce légiſlateur, ne dé-
ignant pas de ſe remettre en quelque ſorte
l'enfance, exercer à former des lettres cette
ême main qui avoit vaincu tant de na-
ons. Il avoit, ſans doute, acquis aſſez de gloi-
, pour ne pas rougir de ſon ignorance :
ais les grandes ames s'apperçoivent moins
es talents qu'elles ont, que de ceux qui
ur manquent; & elles ne ſe laſſent jamais
en acquérir. Charlemagne ne quittoit point
s tablettes; il les portoit par-tout avec lui,
les avoit ſous le chevet de ſon lit, & il
mployoit à contracter l'habitude d'écrire,
ous les moments qu'il pouvoit dérober aux
ffaires. Il eût encore voulu s'inſtruire dans
es ſciences, & les ſecours lui manquoient :
l ne trouva un précepteur que vers l'année
94, c'eſt-à dire, environ vingt-cinq ans après
tre monté ſur le trône.

Il apprend à écrire.

Le haſard avoit fait que les moines, en-
voyés par S. Grégoire en Angleterre, n'é-
oient pas tout-à-fait ignorants. Ils y avoient
orté, je ne dis pas les ſciences, mais quel-
ques débris ſauvés de leurs ruines; & depuis

Alcuin ſon précepteur.

le sixieme siecle, ces débris s'étoient conservés dans cette île. Le huitieme produisit Flaccus Albinus-Alcuinus, diacre de l'église d'Yorck, qui acquit une grande réputation. Il savoit & il enseignoit, dit-on, le latin, le Grec, l'hebreu, la rhétorique, la dialectique, les mathématiques, l'astronomie, & la théologie; de sorte que les écrivains du moyen âge ne craignent point de le comparer aux hommes les plus éclairés de l'antiquité. Mais leur peu de lumieres nous doit faire beaucoup retrancher des éloges qu'ils lui donnent: & c'est assez de croire qu'Alcuin savoit quelque chose de tant de langues & de tant de sciences; & qu'il étoit savant pour son siecle.

Ce qu'il y a de plus glorieux pour lui, c'est d'avoir été le precepteur de Charlemagne qui se l'attacha en 794, & d'avoir concouru avec cet illustre éleve, à faire renaître le goût des lettres parmi les François. Le roi apprit avec ce maître la rhétorique, la dialectique, & l'astronomie. Il sut bientôt le latin, au point de le parler aussi facilement que sa propre langue, & il entendit le Grec. On a de la peine à comprendre, qu'au milieu des soins d'un vaste empire, ce prince ait pu vaquer à toutes ces études. Monseigneur, tandis que les momens échappent aux ames lâches, sans qu'elles s'en

perçoivent; les ames actives les saisissent s, & en trouvent beaucoup dans le r.

La maniere dont Charlemagne a gouverné, us a fait voir ce qu'il est devenu par la le réflexion. Nous aurons bientôt lieu de ger, que les connoissances qu'il crut acqué- avec Alcuin, étoient dans leur genre bien érieures à celles qu'il acquit par lui-mê- dans l'art de gouverner.

Soin de Charlemagne pour relever les anciennes écoles.

Lorsqu'il voulut rétablir les études, tout à créer de nouveau; car les écoles, qui qu'alors avoient été dans les cathédrales & ns les monastères, parce que les ecclésias- ques apprenoient seuls quelque chose, oient tout-à-fait tombées, par les raisons e j'ai dites.

Les lettres profanes en étoient bannies, criture sainte n'y étoit pas entendue, & la éologie y étoit ignorée, ou du moins on avoit sur tout cela que des connoissances rt imparfaites. Charlemagne se plaint lui- ême de l'ignorance grossiere des évêques des abbés, & il en jugeoit par les lettres u'il en recevoit. Il ne négligea donc rien our réveiller le zele des prélats: il leur re- résenta leurs devoirs: il leur peignit vive- ent les maux qu'entraîne la barbarie: il les ncouragea par son exemple: & il les aida

par toutes ſortes de moyens, attirant dan
les écoles les hommes qui avoient quelqu
réputation de ſcience, leur donnant des ap
pointements conſidérables, & leur accordan
ſur-tout, de la conſidération. L'Angleterr
& l'Irlande étoient alors les pays qui four
niſſoient le plus de profeſſeurs.

Il en fonde de nouvelles.

Il ne ſe contenta pas de relever les ancien
nes écoles; il en fonda de nouvelles à Paris
& dans beaucoup d'autres endroits des Gau
les & de la Germanie: mais la principal
fut celle qu'il fit tenir dans ſon palais mê
me, où l'on enſeignoit ſous ſes yeux les lan
gues, la grammaire, la rhétorique, la dia
lectique, tout ce qu'on nommoit philoſo
phie & théologie. Ainſi ſon palais étoit tou
à la fois l'école des exercices militaires, de
ſciences, de l'art de gouverner; & ce ro
étoit, ſans comparaiſon, pour les choſes qu'
pouvoit montrer, le profeſſeur le plus habil
Mais ſi nous voulons juger des maîtres, ave
qui ce prince croyoit pouvoir s'inſtruire lui
même, il faudra conſidérer les ſources où i
alloient puiſer. Nous regretterons que Char
lemagne ne ſoit pas né dans des temps plu
heureux.

Mais on n'étoit pas capable de remonter aux meilleures ſources

Il eût été à ſouhaiter qu'on eût pu re
marquer l'origine des arts & des ſcience
chez les Grecs & chez les Romains; qu'o
eût été capable d'en ſuivre les progrès; &

qu'on se fût mis en état de lire les meilleurs écrivains de l'antiquité. Pour remonter aussi haut, il auroit fallu avoir des connoissances de bien des genres ; & on ne savoit pas seulement les éléments des sciences. On ignoroit les livres qu'il falloit lire, ou même on ne les avoit pas. La barbarie, semblable à un torrent, avoit entraîné tout ce qui étoit solide, & avoit seulement déposé de côté & d'autre ce que la légéreté avoit fait surnager.

On suivoit au hasard de nouveaux guides.

On lut donc au hasard ce qu'on trouvoit, & malheureusement au lieu d'éléments & de traités complets, on ne trouvoit en général que des lambeaux épars dans différents écrivains, qui sans principes ne pouvoient qu'égarer le lecteur.

Capella, espece de philosophe & de philologue, né en Afrique dans le cinquieme siecle, fut un des principaux guides dans ces temps ténébreux. Il avoit écrit en latin sur les arts & sur les sciences, pour en faire l'éloge, & pour en donner les préceptes. On trouvoit dans son ouvrage de la grammaire, de la rhétorique, de la dialectique, de la géométrie, de la musique, de l'astronomie, &, sur-tout, beaucoup d'obscurité.

On avoit aussi, sur tous ces arts, un livre de Cassiodore, sénateur romain, qui avoit

écrit dans le ſixieme ſiecle, c'eſt-à-dire, dan un temps où ils étoient déja fort ignorés. Ce deux auteurs étoient cependant les plu élémentaires de tous ceux qu'on liſoit alor

Il eſt vrai qu'on en connoiſſoit de beau coup meilleurs, tels que Boëce, Macrob &c. Mais ces écrivains ne pouvoient pa être étudiés comme auteurs claſſiques: car o ils n'avoient traité des arts & des ſcienc que par occaſion, ou ils avoient écrit de ma niere à n'être entendus que par des lecteurs qui y ſont fort verſés.

Un des meilleurs eût été S. Auguſtin.

De tous les écrivains, qu'on liſoit alors celui qui pouvoit fournir le plus de lumiere eſt, ſans-doute, S. Auguſtin, le plus bea génie du quatrieme & du cinquieme ſiecle D'une intelligence, d'une mémoire & d'un imagination ſinguliere, il avoit acquis pa une grande lecture des connoiſſances dan tous les genres; & comme avant de ſe con vertir, il avoit cherché la vérité dans le principales ſectes, il connoiſſoit, ſur-tout les opinions des différents philoſophes. Ma on n'en ſavoit pas aſſez dans le moyen âg pour le lire avec fruit, & faute d'avoir talent de l'imiter dans ſes excellentes qual tés, on l'imita dans ſes défauts.

C'eſt dans les Platoniciens d'Alexandr que S. Auguſtin puiſa ſa philoſophie: il e adopta, ſur-tout, la dialectique. Son eſpr

rieux & son imagination vive ne lui permi-
nt pas d'être toujours en garde contre les
ces de cette méthode; & il fut quelque-
is trop subtil. Il a plus raisonné sur les
ystères, que personne n'avoit fait avant lui.
agita beaucoup de questions auxquelles on
avoit jamais pensé; enfin il avança quanti-
de sentiments nouveaux, qui n'étoient
e probables. Il est vrai que la prudence
odere la fougue de son esprit; & qu'il s'at-
che toujours à la doctrine de l'église: mais
ux qui l'étudierent dans le moyen âge, pri-
nt sa dialectique pour guide, sans imiter
prudence. Ils raisonnerent donc, ils sub-
iserent, ils disputerent. Un ouvrage, faus-
nent attribué à ce saint pere, concourut
core à les jeter dans l'erreur. C'étoit une
alectique plus mauvaise, s'il est possible, que
lle des Platoniciens; car elle portoit sur les
incipes du Portique. Enfin une autre sour-
d'égarement, ce fut Victorinus, Platoni-
en du quatrieme siecle, dont on avoit les
vrages, & que S. Augustin avoit beaucoup
ué.

Rien dans ces siecles ne pouvoit donc se-
nder les efforts de Charlemagne. Puisque
s lettres étoient si fort tombées, qu'en gé-
ral on eût été honteux de paroître instruit,
qu'on méprisoit ceux qui cherchoient à
nstruire; comment les écoles qu'on multi-

Les nouvelles écoles étoient trop mauvaises pour dissiper l'ignorance.

plioit, auroient-elles détruit un préjugé, q
l'ignorance générale défendoit avec orgueil
Les maîtres, qui, sans méthode, barbotoien
si j'ose dire, dans de mauvaises sources, c
puisoient sans discernement dans les bonne
devoient aliéner les meilleurs esprits, & n'a
prendre aux autres qu'un jargon, qui, pi
que l'ignorance, étoit un nouvel obstacle
progrès des arts.

On ne s'y faisoit que des idées vagues des choses qu'on croyoit enseigner.

Ils se piquoient d'enseigner les arts lib
raux, c'est-à-dire, les arts dignes d'un hon
me libre ; & comme cette notion est vagu
les philosophes ne se sont point accordés
le nombre des arts libéraux. Platon qui
juge l'ame libre, qu'autant qu'elle se sépa
du corps, pour s'élever aux vérités étern
les, croit que sa métaphysique est le se
art libéral ; & le stoïcien n'en connoît
d'autre que cette sagesse, par laquelle il s
magine être impassible, & qui fait dire
lui : *si fractus illabatur orbis, impavidum*
rient ruinæ. Au contraire Philon, étend
l'acception de ce mot, met parmi les arts
béraux tous ceux qui préparent à la sage
depuis la grammaire jusqu'à la philosoph
S. Augustin se fait à peu-près les mêmes
tions, distinguant les arts en deux classe
l'une de ceux qui servent à l'usage de la v
& l'autre de ceux qui conduisent à la co
noissance des choses. Enfin Cassiodore ad

cette diſtinction, conſervant aux premiers
nom d'arts, & donnant aux autres celui
diſcipline ou de ſcience. De toutes ces
ées mal déterminées, & dont la différence
tout-à-fait arbitraire, il naîtra de gran-
s diſputes, & on ſera pluſieurs ſiecles ſans
'oir ſi la logique, par exemple, eſt un art
une ſcience.

Ce fut d'après S. Auguſtin & Caſſiodore, e dans le moyen âge, on arrêta le plan ; études. On en fit deux cours: dans l'un mmé *trivium*, on enſeigna la grammaire, rhétorique & la dialectique: & dans l'au- nommé *quadrivium*, on enſeigna la mu- ue, l'arithmétique & l'aſtronomie.

Cours d'étude.

Mais on ne ſe faiſoit de tous ces arts que ; idées fort imparfaites: car on n'avoit de res claſſiques, que la mauvaiſe dialectique, ıſſement attribuée à S. Auguſtin; les écrits Capella & Caſſiodore, qui avoient plu- fait de mauvaiſes compilations, que des ités; & ceux de Victorin, de Boëce, & utres éclectiques, où l'on trouvoit épars ıfuſément des lambeaux de platoniſme, ſtoïciſme & de péripatétiſme. Si Platon, iſtote & Zénon connoiſſoient trop peu l'art raiſonner, jugez comment on raiſonnoit ns ces ſiecles, où l'on connoiſſoit ſi mal ; philoſophes, & où l'on s'imaginoit les ɔir pour guides.

Point de livres claſſiques

Il ne sortoit des écoles peu fréquentées, que de mauvais chantres & de méchants dialecticiens.

Charlemagne, qui étudia tout ce qu'o enseignoit dans le *trivium* & dans le *quadri vium*, s'appliqua, sur-tout, à l'astronomie sans-doute, parce que parmi de mauvais raisonnements, il trouvoit au moins des observations propres à satisfaire un esprit au si bon que le sien. Son exemple ne fut p suivi. Les laïques n'allerent pas cherch dans des cathédrales ou dans des monastèr des connoissances qu'ils méprisoient; & ecclésiastiques, après avoir à peine achevé *trivium*, ne commencerent le second co que pour l'abandonner aussitôt. Peu curie d'apprendre l'arithmétique, la géométrie l'astronomie, ils se croyoient assez habile lorsqu'ils savoient chanter à l'église; c'est quoi l'on se bornoit d'ordinaire, & il ne so toit des écoles que des chantres médiocres de mauvais dialecticiens.

Dans le neuvieme siecle les écoles tombent encore. Pourquoi?

Charlemagne, qui dans d'autres tem auroit fait fleurir les lettres, put donc à p ne faire rougir quelques François de l ignorance. Vous pouvez par-là juger de que devinrent les études sous ses successe Louis le Débonnaire & Charles le Cha tenterent, à la vérité, de soutenir les éco mais que pouvoit la protection de ces p ces, qui se rendoient tous les jours plus prisables? Si vous vous rappellez que pend leur regne, le peuple tomboit en servitu

que les grands ne songeoient qu'à s'arroger de nouveaux droits, & que le clergé, devenu maître du gouvernement, commençoit à juger les souverains; vous concevrez que parmi tant de troubles, le besoin de s'instruire étoit celui qu'on devoit le moins sentir. N'étoit-il pas naturel que les ecclésiastiques, abandonnant les écoles, ne s'occupassent plus, que des moyens d'étendre leur autorité, & de défendre leurs biens temporels contre les usurpations des seigneurs laïques? Il falloit que la barbarie fût bien grande au neuvieme siecle, puisqu'on recommandoit aux évêques de ne pas élever un homme au sacerdoce, qu'auparavant ils ne se fussent assurés, s'il savoit bien lire l'évangile, & s'il pouvoit au moins l'entendre littéralement. Cependant les conciles exhorterent souvent les princes à veiller sur les écoles. On en rétablit quelques-unes, on en fonda même de nouvelles, & on fit venir des professeurs de Grece, d'Irlande & des autres lieux, où les études n'étoient pas tout-à-fait tombées.

Ces soins firent renaître le goût des lettres, & on en recueillit les fruits vers le milieu de ce siecle: mais ce fut avec les abus que produisent les mauvaises études, lorsqu'on prend pour science ce qui n'est qu'un jargon. Tout le mal vint de cette méchante dialectique dont j'ai parlé, & qui devenant tous les

La manie de la dialectique y multiplie les disputes & les erreurs.

jours plus à la mode, éleva des disputes, & jeta dans des erreurs. Un moine, nommé Jean Scot Erigene, se rendit, sur-tout, célebre en ce genre. La connoissance du grec lui avoit ouvert une nouvelle source de philosophie dans les livres des platoniciens. Sa dialectique, devenue par-là plus subtile, le faisoit regarder comme la lumiere de son siecle; & sur sa réputation, Charles le Chauve l'avoit appellé en France. Pouvoit-il ne pas s'attacher à une méthode, qui lui valoit de si grands succès? Il l'appliqua donc comme les autres à la théologie, où les questions commençoient à se multiplier avec les subtilités, & il tomba bientôt dans des héréfies sur la grace & sur la prédestination, en voulant combattre celles d'un autre moine, nommé Gotescalque.

Le platonisme s'y introduit avec toutes ses absurdités.

Louis le Débonnaire avoit reçu de Michel le Begue empereur de Constantinople, un ouvrage faussement attribué à Denis l'Aréopagite. Comme on étoit en France dans l'erreur de croire que ce saint étoit ce Denis même, qui avoit été l'apôtre des Gaules; Charles le Chauve, qui desiroit de connoître son ouvrage, chargea Jean Scot de le traduire: sa curiosité ne fit qu'introduire en France le platonisme d'Alexandrie; & l'introduisit sous un nom, qui devoit accréditer l'erreur.

En effet, Jean Scot adoptant les opinions lu faux Denis, mêla sans discernement les logmes du christianisme avec les principes des latoniciens, & se fit un système, dans lequel il renouvella ces émanations, qui avoient assé d'orient en Egypte, d'Egypte dans la Grece, & qui jusqu'alors n'avoient pas enore pénétré en occident. Ce que j'ai dit sur es philosophes, sortis de l'école d'Alexanrie, me dispense d'entrer dans des détails ır les erreurs de ce nouveau platonicien: car importe peu de savoir quelle forme il a fait rendre à ce système absurde.

Tel étoit le sort des lettres en France sur ı fin du neuvieme siecle, lorsqu'Alfred le rand les protégeoit en Angleterre, fondant, omme Charlemagne, des écoles, s'instruisant omme lui, & composant même des ouvraes. Mais à peine commençoient-elles à fleur, qu'elles furent moissonnées par les Daois, qui firent des incursions fréquentes ans cette île.

Sur la fin du neuvieme siecle, Alfred protége les lettres en Angleterre.

Dans le dixieme siecle, elles furent prorégées en Allemagne par les Othons, & ce ıt avec peu de succès; les ténebres s'accruent encore. Aussi les circonstances ne pouoient pas être moins favorables aux lettres, uisque les vices, qui n'avoient jamais été i plus généraux ni plus répandus, produi-

Malgré la protection des Othons le dixieme siecle est le plus ignorant, comme le plus corrompu;

ſoient de toutes parts des déſordres dans la chrétienté.

& on proſcrit les ſciences, parce qu'on penſe qu'elles corrompent les mœurs.

Les mœurs ſcandaleuſes des eccléſiaſtiques devinrent encore funeſtes aux lettres. On s'imagina qu'ils étoient vicieux, parce qu'ils étoient ſavants ; & les laïques, qui n'étoient pas moins corrompus, ne ſe laſſoient point de crier, que la ſcience n'eſt bonne qu'à corrompre les mœurs. Cependant il étoit ſi difficile de ſe corrompre par cette voie, que Gerbert, depuis pape ſous le nom de Sylveſtre II, fut obligé d'aller en Eſpagne chercher des connoiſſances dans les écoles des Arabes ; mais quand il revint en France, on le prit pour un magicien. Il enſeigna néanmoins dans l'égliſe de Rheims ; & il eut parmi ſes diſciples, Robert, fils de Hugues Capet, qui ne fit pas de grands progrès. Il trouva de meilleures diſpoſitions dans Othon III, dont il fut enſuite le précepteur.

Dans le onzieme, l'abus des indulgences, & les prétentions du ſacerdoce entretiennent l'ignorance qui leur eſt favorable.

Les ténebres continuerent dans le ſiecle ſuivant. De nouvelles ſuperſtitions naquirent de la barbarie, & on crut que les calamités annonçoient la fin du monde. Ce n'étoit donc plus la peine d'acquérir des connoiſſances : on ne ſentoit que le beſoin des indulgences, & les croiſades en offrirent. Quand il ſeroit encore reſté quelques traces de lettres, n'auroient-elles pas été effacées

lans cette commotion générale, que le fa-
natisme fit en Europe ?

Pendant ce siecle, elles ne furent protégées par aucun prince, & les querelles du sacerdoce & de l'empire troublerent toute l'Allemagne, le seul pays où elles avoient eu des protecteurs dans le siecle précédent. Elles n'avoient donc plus d'asyle nulle part : l'ignorance insolente de Grégoire VII & l'ignorance stupide des peuples vous ont fait voir à quel point de barbarie l'Europe étoit réduite.

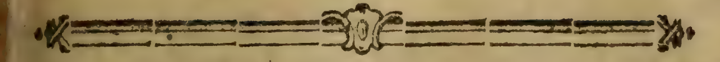
Cependant les abus qu'on veut défendre font cultiver la dialectique

Cependant comme les prétentions du clergé avoient au moins besoin d'être appuyées quelquefois sur de mauvais raisonnements, la dialectique ne fut pas abandonnée; elle fut même fort cultivée sur la fin de ce siecle; & elle devint, comme les esprits, toujours plus ténébreuse. Il arriva encore que, parce que les ecclésiastiques ne savoient que chanter au lutrin, on prit pour philosophe consommé tout homme qui chantoit comme eux. On faisoit même un si grand cas de ce qu'on prenoit pour de la musique, que la flatterie ne put pas mieux louer Robert, roi de France, qu'en disant qu'il chantoit fort bien l'office avec les clercs. C'est dans ce siecle que le moine Guide Arétin, devint célebre, pour avoir exprimé la gamme par ces mots *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*; cependant il eût été aussi commode de continuer à se servir des

premieres lettres de l'alphabet, que S. Grégoire avoit employées à cet usage.

Vous voyez combien on étoit ignorant dans les siecles, que je viens de mettre sous vos yeux. On fera encore long-temps de vains efforts pour s'instruire, parce qu'on sera long temps avant de savoir comment il faut étudier, & même ce qu'il faut apprendre.





CHAPITRE V.

Des Lettres en occident pendant le douzieme & le treizieme siecles.

Les subtilités de la dialectique n'avoient pas encore été mêlées dans la théologie, avant qu'elles le furent vers la fin du onzieme siecle. On agita, sur-tout, diverses questions sur les mystères; parce que la curiosité ignorante, ne sachant pas discerner ce qu'on peut connoître, se porte naturellement à ce qui ne peut pas être connu. Nous avons vu que dans l'origine de la philosophie, on vouloit expliquer la formation de l'univers. Les théologiens abusent de la dialectique.

Comme les philosophes étoient tombés dans des erreurs, les théologiens tomberent dans des héréfies. La principale est celle de Bérenger, qui nia la présence réelle. Dialecticien célebre, il disputa dans dix conciles, qui le condamnerent; & il en fallut un onzieme, pour lui arracher une rétractation, qu'on n'assure pas avoir été sincere.

De pareilles disputes donnoient de la célébrité; & l'amour de la célébrité décide sou- Cet abus leur donne de la

célébrité, vent du choix des études & des opinions. L'art de disputer fut donc la passion de tous ceux qui voulurent se rendre célebres. Les écoles devinrent pour les dialecticiens, ce qu'étoient les tournois pour les chevaliers, c'est-à-dire des théâtres où il étoit glorieux de combattre & de vaincre ; & on voyoit les dialecticiens se montrer d'école en école, disputant sur des choses qu'ils n'entendoient pas, comme alors les chevaliers se montroient de tournois en tournois, combattant souvent pour des beautés qu'ils n'avoient jamais vues. C'est ainsi qu'Abélard se fit une grande réputation, & tint ensuite une école, où l'on accouroit d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de toutes parts.

& les conduit aux honneurs. Les richesses d'un pareil professeur croissoient avec le nombre de ses disciples ; & sa réputation croissant encore, il pouvoit enfin prétendre aux premieres dignités de l'église, car l'art de disputer subtilement étoit alors regardé comme le meilleur titre. Ainsi la célébrité, l'avarice & l'ambition, tout entretenoit cette manie. Les écoles se multiplierent : la dialectique parut l'unique science, on crut qu'elle suffisoit pour résoudre toutes les questions de philosophie : la théologie n'eut plus rien de caché : en un mot, cet art frivole fut seul étudié, & un dialecticien, se voyant considéré comme philosophe & théo-

gien, se crut savant dans tous les genres. On commence à remarquer, dans le dou-ｅme siecle, que le nom d'Aristote est déja ｕn grand poids en occident. Je dis le nom: ｒ si les dialecticiens se piquoient de raisonner après ses principes, ils les connoissoient pendant encore bien peu, puisqu'ils igno-ient le grec, & qu'ils n'avoient de ce phi-sophe que quelques écrits traduits par Boë- & par Victorin.

Les uns croient suivre Aristote;

Il y eut alors deux sortes de dialecticiens; s uns qui continuoient de préférer S. Au-ustin, dont ils croyoient avoir la dialectique; s autres qui donnoient la préférence au phi-sophe grec, qu'ils connoissoient à peine. Ce-ndant tous puisoient au besoin dans l'une l'autre source: mais c'étoit avec si peu de scernement, que lorsqu'ils se faisoient une éthode, qui n'étoit ni celle d'Aristote ni lle de S. Augustin, ils ne la reconnoissoient is néanmoins, pour leur ouvrage propre, & s en faisoient honneur au guide qu'ils cro-ient avoir choisi. D'ailleurs ils ne négli-eoient pas d'appuyer leurs assertions sur l'au-rité de quelques peres, qu'ils lisoient mal. s ramassoient des passages de toutes parts: s faisoient des compilations mal raisonnées; leurs ouvrages n'étoient qu'un mélange con-is de théologie, & de philosophie, où le éologique & le philosophique ne pouvoient

les autres S. Augustin.

pas se discerner, & où souvent on ne trou voit ni l'un ni l'autre.

Il en naît des questions & des disputes sans fin.

Alors les questions se multiplierent pou se multiplier toujours de plus en plus: car di férentes solutions, données par des dialecti ciens qui ne s'accordoient pas, faisoient naî tre de nouvelles questions, qui étant encor résolues différemment, donnoient naissance d'autres. On ne prévoyoit point de term à ces curieuses subtilités: aussi y eut-il dan ce siecle quantité d'hérésies? La plus singulie re est celle d'un gentil-homme Breton, nom mé Eon, qui ayant entendu chanter dans l'é glise, *per eum qui venturus est judicare vivo & mortuos*, assura que c'étoit lui qui devoi juger les vivants & les morts. Ce fou eut de fous pour disciples, & traîna le peuple aprè lui. Il est vrai que son extravagance ne fu pas produite en lui par la dialectique: mai si ces temps n'avoient pas été aussi fécond en opinions nouvelles, Eon vraisemblable ment n'eût pas été fou. Revenons aux dia lecticiens.

Les essences de Platon.

Selon Platon, les idées universelles sont de essences qui existent réellement hors des cho ses: il les place dans l'entendement divin comme autant d'êtres, comme autant de divi nités; & si nous voulons connoître les corps ce ne sont pas les corps qu'il faut observer; c

nt ces essences: & il faut trouver le moyen nous élever jusqu'à elles.

Aristote trouva ridicule de mettre hors s corps les essences mêmes qui les modint & les déterminent à être ce qu'ils sont. les plaça donc dans la matiere, & rejetant le ot d'idée, il les appella formes. Ainsi, sen lui, il y a des formes universelles, qui, toute éternité, cachées dans chaque corps, nt qu'ils sont ce qu'ils sont.

Les formes d'Aristote.

Zénon à son tour se moqua d'Aristote, mme Aristote s'étoit moqué de Platon. Il que ces universaux-là, soit qu'on leur nne le nom de formes, ou celui d'idées, existent que dans notre entendement; & que ne sont que des noms donnés aux notions e nous formons, suivant les différentes unieres dont nous concevons les choses.

Opinion de Zénon qui rejette ces essences & ces formes.

Enfin les platoniciens d'Alexandrie, qui se quoient toujours de tout concilier, & qui concilioient jamais rien, tenterent inutilement d'accorder Platon, Aristote, Zénon: les ées ou formes universelles partagerent les ilosophes pendant plusieurs siecles. Vous ncevez que cette grande question, qui avoit sparu avec la philosophie, devoit reparoître ec elle.

Les platoniciens vouloient concilier ces trois philosophes.

Les dialecticiens du onzieme siecle suivoient opinion d'Aristote sans défiance, lorsque Ro-

Sectes des réalistes & des

nominaux.

scelin s'arma contre eux de tous les arg ments des stoïciens; & laissa sa doctrine à so disciple Abélard, qui la défendit vivemen au commencement du douzieme. De pa & d'autre, on aimoit trop la dispute, pou chercher même inutilement, comme les pla toniciens, des moyens de conciliation. O disputa donc, & il se forma deux sectes, con nues sous les noms de réalistes & de nomi naux. Les jeunes gens se firent nominaux parce que c'étoit l'opinion nouvelle; & le vieux resterent réalistes, parce qu'ils l'avoien été jusqu'alors. Ceux-ci crierent sur-tou qu'on détruisoit toute science: en effet, o leur enlevoit la leur, puisqu'ils ne connoi soient que les formes universelles, & qu'o les anéantissoit.

Quelquefois les questions les plus frivoles excitent les disputes les plus vives.

La chaleur, avec laquelle on défend se opinions, ne vient pas toujours de l'impor tance des questions: au contraire, les dispute les plus frivoles sont aussi les plus vives, tou tes les fois qu'elles attirent l'attention du pu blic, & que chaque parti met toute sa gloir à vaincre. Si même on s'occupe d'objets im portants, ce n'est pas toujours parce qu'ils l sont en effet, c'est souvent parce que les disp tes s'y multiplient davantage. Alors l'impor tance de l'objet donne du poids aux question les plus frivoles; & on s'échauffe d'autant plu

part & d'autre, qu'on se reproche récipro-
ement des erreurs plus dangereuses.

Il étoit donc naturel que les dialecticiens
erchassent à subtiliser sur les dogmes; qu'ils
ent tous leurs efforts pour les concevoir
ıne maniere nouvelle; & qu'ils voulussent
moins n'en pas parler avec le langage de
ıt le monde. De là, devoient naître, non-
ılement des héréſies, mais encore des opi-
ɔns qui quoiqu'orthodoxes en elles-mêmes,
ɩient jugées hérétiques dans les termes.

On en subtilise davantage, & il en naît des erreurs.

Si le zele poursuivoit les hérétiques, la
ɔusie, qui prenoit le masque du zele, pou-
it-elle ne pas saisir tout prétexte de persé-
:er les hommes célebres? Les intrigues se
gnirent donc aux subtilités, & tous les dia-
čticiens s'armerent contre ces nouveaux Ica-
, dont ils ne pouvoient pas suivre le vol
lacieux. Ils tournerent, sur-tout, leurs traits
ıtre Abélard, trop fait malheureusement
ur être célebre & envié.

La célébrité que donnent les disputes, suscite des ennemis aux dialecticiens.

Une ame avide de gloire se hâte de pren-
: son essor. Quelquefois elle se sent com-
: gênée par la réflexion; & ne suivant plus
e son instinct, elle s'élance, & ne voit
:e le terme où elle est ambitieuse d'arriver.
le peut causer & de grands maux & de
ands biens, & elle différe en cela des ames
mmunes, qui ne sont pas seulement capa-
es d'une grande folie.

Caractère d'Abélard.

Telle étoit l'ame d'Abélard. Tout c
qui pouvoit nourrir une sensibilité vive
avoit des droits tyranniques sur elle. Ell
ne put donc se refuser à la gloire, qui s
montra sous le fantôme de la dialectique
elle ne put pas non plus se refuser à l'amou
qui s'offrant sous les traits d'Héloïse, se fi
un jeu de la dialectique même; & vous pré
voyez que l'une & l'autre lui furent funes
tes. Mais laissons ses amours.

On lui reproche des erreurs.

Abélard eût répandu la lumiere dans u
siecle éclairé, & il s'égara dans les ténébre
de son siecle. Parce que la dialectique s'ou
vroit une vaste carriere dans la théologie
il voulut être théologien, & il devint héré
tique, ses envieux du moins furent intéres
sés à le trouver tel. On se hâta de tirer de se
ouvrages plusieurs propositions. Il en désa
voua, qu'en effet on n'y trouve pas: il e
expliqua d'autres; & en général, on ne peu
guere l'accuser, que de s'être exprimé d'un
maniere toute nouvelle; reproche que méri
tent tous les écrivains de son temps: mai
il avoit beaucoup d'ennemis, il en avoi
de puissants: il falloit donc que toutes le
propositions qu'on lui attribuoit, fussent éga
lement hérétiques: on suscita sur tout S. Ber
nard contre lui.

S. Bernard cherche la cé-

La piété, qui est d'autant plus solide
qu'elle fuit davantage tout éclat, paroissoit

ns ce siecle corrompu, être forcée par le le même à chercher la gloire de la célébri-. Un homme d'une ame pieuse & coura-use, entraîné par les circonstances sur la ene du monde, pouvoit-il ne pas s'élever ou-rtement contre les vices? & si ses talents, tant que sa piété, lui faisoient un nom, uvoit-il voir d'un œil indifférent son nom ndu célebre? Tel étoit S. Bernard: il aimoit gloire, il ne s'en doutoit pas; parce qu'il voyoit dans la gloire même que les suc-; de sa piété & de son zele: mais je crois e si elle n'eût pas à son insu parlé à son ur, il ne se seroit par aveuglé sur l'abus l'injustice des croisades.

lébrité à son insu.

On ne peut trop le louer de ses soins à ablir la discipline dans les ordres religieux, de son courage à donner aux papes même ; conseils contre les abus, qui s'introdui-ent dans la cour de Rome. Un autre élo-encore qu'on ne peut lui refuser, & qui bien singulier pour son siecle, c'est qu'il lu moins entrevu les vices de la dialecti-e, & qu'il a méprisé cet art frivole, jus-'à se vanter de n'y rien comprendre. Je iviendrai cependant que ce n'étoit pas as-; de le mépriser, & qu'il eût fallu l'étudier ur se mettre en état de le rendre méprisa-; aux autres. Socrate méprisa les sophistes, iis il les étudia: c'est pourquoi il les com-ttit avec avantage.

Son zele n'est pas assez éclairé.

Il devient l'instrument dont on se sert pour perdre Abélard.

Il est vrai que S. Bernard ayant dédaign de s'instruire de la philosophie de son temp n'ignoroit que des choses qui ne méritoie pas d'être sues : cependant il arriva que n'e pouvant juger par lui-même, il fut contrai de s'en rapporter au jugement des autre Alors son zele ne fut plus qu'un instrumen dont les ennemis d'Abélard se servirent; lorsqu'il crut combattre les dialecticiens, se trouva n'être parmi eux qu'un chef de pa ti. Il ne fut pas, sans-doute, insensible la gloire de defendre la religion contre l'hom me le plus célebre, qu'on accusoit d'inn ver. L'amour de la gloire est commun tous les grands hommes, & s'il se dégu à leurs yeux, il se décele aux yeux des a tres.

Vous pouvez juger quelle fut l'animosi des deux partis, dont les chefs étoient d'u égale réputation. Ce n'est pas mon dess de m'arrêter sur des détails de cette espec il me suffit de dire qu'Abélard succomba, que la jalousie & la haine se montrerent se siblement dans la condamnation qu'on po contre lui.

Pierre Lombard.

Pierre, surnommé Lombard, parce qu étoit de Novare en Lombardie, étoit ve finir ses études à Paris, alors l'école la p célebre. Il fit de grands progrès sous A-

[redacted]

lard, fut enſuite profeſſeur lui-même, & enfin évêque de Paris. Philippe, fils de Louis le Gros, & frere de Louis le Jeune, qui avoit été nommé à cet évêché, ſe fit un honneur de le céder à un homme du mérite de Pierre Lombard. Il n'en falloit pas moins pour élever cet étranger à cette dignité. Car la préférence que Pierre avoit donnée à la dialectique d'Ariſtote, déplaiſoit beaucoup aux théologiens de Paris, qui en général étoient partiſans de celle de S. Auguſtin.

Son livre des ſentences eſt plein de ſubtilités.

Il adopta la méthode d'Abélard ſon maître: mais beaucoup plus réſervé, il ne donna pas dans les mêmes écarts. Son livre des ſentences, c'eſt le titre qu'on donnoit aux ouvrages de théologie, paroît avoir été fait pour réſoudre toutes les queſtions qu'on agitoit alors. Il ſe ſervit de la dialectique d'Ariſtote, & il ſe fit ſur-tout une loi de confirmer ſes ſentiments par les déciſions mêmes des peres de l'égliſe: cependant ce n'étoit pas ſans beaucoup de ſubtilité qu'il leur faiſoit réſoudre des queſtions, auxquelles ſouvent ils n'avoient jamais penſé. Il ſubtiliſe, par exemple, long-temps pour ſavoir ſi Jéſus-Chriſt, en tant qu'homme, eſt une choſe; & après avoir apporté beaucoup de raiſons pour & contre, il ſe déclare enfin pour la négative: cette aſſertion fut condamnée par le pape Alexandre III.

Il est reçu comme principal livre classique.

L'école de Paris rejeta aussi quelques-unes de ses opinions. Néanmoins cet ouvrage du maître des sentences, c'est ainsi qu'on nomma depuis Pierre Lombard, eut les plus grands succès. Ce fut bientôt le principal livre classique, & on ne pouvoit pas être théologien, sans l'avoir étudié. Mais quoiqu'il eût la réputation d'être clair, tous ceux qui l'étudierent, n'y trouverent pas les mêmes choses. Les commentateurs se multiplierent donc pour l'expliquer. Alors cet ouvrage devint réellement obscur, & donna lieu à de nouvelles questions, & à de nouvelles subtilités.

On le commente & il devient plus obscur.

On condamne en France les ouvrages d'Aristote,

C'est ainsi que la méthode qu'on suivoit, brouilloit toutes les idées, & jetoit dans bien des erreurs, dont je ne parle pas; lorsqu'au commencement du treizieme siecle, la métaphysique & la physique d'Aristote furent apportées de Constantinople à Paris, & traduites en latin. Ces ouvrages, qui n'étoient pas propres à répandre la lumiere, trouverent les esprits peu disposés à les recevoir. Un concile tenu à Paris en 1209 en défendit la lecture, sous peine d'excommunication, & les condamna au feu. Quelques années après, le légat du pape confirma cette condamnation, en permettant néanmoins d'enseigner la dialectique d'Aristote.

C'étoit assez mal remédier aux abus dont on se plaignoit, que de laisser subsister la dialectique qui en étoit la source, & de condamner la métaphysique & la physique qui n'avoient fait encore aucun mal. Mais on jugeoit à l'aveugle de ces choses; & parce qu'on n'avoit rien de bon en philosophie, on ne savoit trop ce qu'on devoit permettre ni ce qu'on devoit défendre. Dans le vrai, ce qui faisoit principalement des ennemis à Aristote, c'est la célébrité des dialecticiens, qui avoient pris sa philosophie pour guide. La raison en est sensible: car dans les temps même qu'on brûloit ses ouvrages en France, il étoit permis de les lire par-tout où ses sectateurs n'avoient pas à lutter contre un parti jaloux & puissant: c'est à dire, en Angleterre, en Allemagne, en Italie même. De pareilles défenses sembloient donc promettre plus de célébrité à ceux qui désobéissoient: étoit-il d'ailleurs naturel de compter que les dialecticiens renonçassent à des subtilités, qui faisoient toute leur science, & à la place desquelles ils n'avoient rien à mettre?

& on les permet par tout ailleurs.

Frédéric II, qui regnoit en Allemagne, hâta sur tout, la fortune d'Aristote. Les connoissances, qu'il avoit acquises, lui faisant desirer d'en acquérir encore, il ambitionna de contribuer aux progrès des lettres, & il leur accorda une protection singulière. Il releva les

La protection que Frédéric II donne aux lettres met en réputation les commentateurs ara-

bes.

anciennes écoles, il en fonda de nouvelles; enfin il fit rechercher & traduire tous les livres où l'on crut trouver quelqu'instruction.

Depuis Gerbert, quelques personnes avoient encore été chercher les sciences chez les Arabes, & on avoit même traduit quelques-uns de leurs livres de médecine, de physique & de mathématique. Cependant la philosophie arabe étoit peu connue parmi les Chrétiens : du moins ne s'enseignoit-elle pas dans les écoles. Frédéric la fit connoître par des traductions, & la fit enseigner en Allemagne & en Italie.

La dialectique d'Aristote, déja mauvaise en elle-même, plus mauvaise dans les sources où on l'avoit puisée jusqu'alors, fut donc enfin étudiée dans les commentateurs arabes, où elle étoit devenue pire encore. Ce que j'ai dit peut vous faire juger des lumieres, que de pareils maîtres pouvoient répandre.

Enthousiasme de ces commentateurs pour Aristote.

Le plus célebre de ces commentateurs, Averroés, regardoit Aristote comme un génie que Dieu avoit donné, afin que les hommes sussent tout ce qui peut être su : il en faisoit même presqu'un Dieu, qui avoit tout connu, qui n'avoit pu se tromper, & dont la doctrine étoit la suprême vérité. Mais il applaudissoit à des choses qu'il n'entendoit pas ; car ceux qui ont eu la patience de lire tous ses commentaires, y trouvent autant d'ignorance & de bévues que d'enthousiasme.

Voilà cependant l'auteur claſſique qu'on étudia davantage. On idolâtra, pour ainſi dire, avec lui ſur l'autel qu'il avoit élevé au philoſophe grec, & on lui rendit à lui-même à peu-près un culte ſemblable : il eſt vrai qu'il partagea ce culte avec Avicenne, autre commentateur, tout auſſi dépourvu de connoiſſances & de jugement.

L'enthouſiaſme, qui ſaiſit les eſprits, mit le comble à l'aveuglement; lorſqu'Ariſtote, moins entendu que jamais, fut regardé comme l'unique organe de la vérité. On ne chercha plus ce qu'il falloit penſer, mais ce qu'avoit penſé ce philoſophe; ſon autorité étoit une démonſtration, & on ne la reſpectoit pas moins en théologie qu'en philoſophie. Effet de cet enthouſiaſme.

Cependant, obſcur par lui-même, & plus obſcur par les ſoins de ſes commentateurs, il laiſſoit rarement ſaiſir ſa penſée, & il ſe contrediſoit ſouvent. On conclut donc, que lorſqu'il ne s'expliquoit pas aſſez, on ne pouvoit rien ſavoir, & que lorſqu'il affirmoit le pour & le contre, on ne pouvoit rien aſſurer. En vain on ſubtiliſa, en vain on fit des queſtions ſans nombre; on ſe trouvoit toujours plus loin de ſavoir quelque choſe. Il fallut donc douter, & un nouveau pyrrhoniſme s'établit d'après Ariſtote même.

Le péripatétiſme des Arabes fut répandu en Allemagne par Albert, de l'ordre des fre- Albert le Grand paſſa

pour magicien ;

res prêcheurs, surnommé le Grand à cause de l'étendue de ses connoissances ; il fut même appellé à Paris, où malgré les défenses, il enseigna la philosophie d'Aristote ; & d'où quelque temps après, il transporta son école à Cologne.

Assez sage néanmoins pour ne pas se borner aux subtilités de la dialectique & de la métaphysique, il s'appliqua aux mathématiques & aux méchaniques ; & il paroît être un des premiers qui aient étudié l'histoire naturelle. Il acquit dans tous ces genres des connoissances, qui le firent passer pour magicien ; & cette réputation lui étant restée, ceux qui d'après lui ont voulu étudier la magie, en ont cherché les principes dans des ouvrages qu'on lui attribue faussement. On dit qu'il employa trente ans à faire une tête qui parloit, & que S. Thomas d'Aquin, son disciple, dans la frayeur qu'il en eut, la cassa d'un coup de bâton.

ainsi que Roger Bacon.

Il y avoit alors en Angleterre un autre magicien ; c'est Roger Bacon. Il avoit étudié avec tant de succès la géométrie, l'astronomie, l'optique, la chymie, les mathématiques, les mechaniques, &c. qu'il a prévu la possibilité de quantité de choses, qui paroissoient de son temps des mystères impénétrables, & dont plusieurs ont été découvertes depuis. La sagacité d'Albert & de Bacon fait regretter

qu'ils ne soient pas venus dans de meilleurs temps.

Il y eut encore dans le treizieme siecle trois hommes célebres. Le premier est S. Bonaventure, de l'ordre des freres mineurs, né en Toscane, & surnommé le docteur séraphique. Il préféra la théologie mystique, qu'il traita avec plus de piété que de curiosité, & d'où il écarta les questions étrangeres. Il évita donc les subtilités des dialecticiens; mais il ne put pas éviter les notions vagues, qui servent de principes à la théologie mystique.

S. Bonaventure surnommé le docteur séraphique.

Le second est S. Thomas, surnommé le docteur angélique, de l'ordre des freres prêcheurs. Issu de la maison des comtes d'Aquin, il descendoit des rois de Sicile & d'Aragon. Il étudia sous Albert le grand à Cologne, prit à Paris le bonnet de docteur avec S. Bonaventure, & revint en Italie, où il enseigna dans plusieurs universités. C'est ainsi qu'on nommoit les écoles, & celle de Paris étoit alors la plus célebre.

S. Thomas d'Aquin docteur angélique.

S. Thomas a écrit sur la philosophie & sur la théologie, en se conformant aux principes & à la méthode du nouveau péripatétisme. On croit qu'il auroit été capable de faire de meilleurs ouvrages, si le préjugé général lui avoit permis de préférer son jugement à celui de l'Aristote Arabe: mais son

Il acheva de faire prévaloir le péripatétisme.

siecle l'auroit vraisemblablement beaucoup moins applaudi. Ses grands succès ne firent donc que nourrir un préjugé, contraire au progrès de l'esprit humain; & ils acheverent la fortune d'Aristote. Les ennemis les plus déclarés du péripatétisme n'oserent plus condamner un philosophe, pour qui S. Thomas montroit une entiere déférence. Aristote prévalut donc par tout, même dans l'université de Paris, d'où jusqu'alors on avoit toujours tenté de l'exclure.

Jean Duns Scot, surnommé à juste titre le docteur subtil.

Jean Duns Scot, le troisieme de ces hommes célebres, dont j'avois à parler, a surpassé tous les péripatéticiens en subtilités, & a mérité le surnom de docteur subtil, qu'on lui donne communément. Comme il s'est fait des principes différents de ceux de S. Thomas, & que les freres mineurs, dont il étoit, ont adopté sa doctrine, pendant que les freres prêcheurs ont continué de suivre celle du docteur angélique; il s'est formé dans l'église deux sectes, qui subsistent encore, qui sont connues sous le nom de thomistes, & de scotistes, & dont il vous est très-permis de ne savoir que les noms. Ces deux docteurs au reste firent presqu'oublier tous ceux qui les avoient précédés.

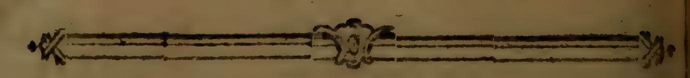
Les écoles & les docteurs les plus re-

Si vous considérez quel étoit l'objet des études dans le douzieme & le treizieme siecles, la méthode avec laquelle on les faisoit

[redacted] nommés ne faisoient que retarder les progrès de l'esprit.

ı prévention aveugle où l'on étoit pour Arif-ɔte, & pour ses commentateurs, & la ja-ɔusie de ces prétendus philosophes, qui fai-oient consister toute la science dans des sub-ilités ; vous comprendrez que plus on faisoit l'efforts, plus on s'éloignoit du vrai chemin les connoissances ; & vous plaindrez Frédé-ic II, qui voulant hâter les progrès de l'es-ɔrit humain, n'a fait que les retarder. Ce-ɔendant sa protection n'a pas été tout-à-fait nutile. Peut-être étoit-il nécessaire de s'é-garer dans mille détours obscurs & tortueux, ɔour trouver enfin une route plus sure & nieux éclairée. Comme l'anarchie n'amene ın gouvernement sage, que lorsque les désor-lres, parvenus à leur comble, soulevent en-fin tous les citoyens ; de même il falloit mettre le comble aux absurdités, afin de pré-parer à la vraie philosophie, en soulevant en-fin le bon sens.





CHAPITRE VI.

Des Lettres en occident dans les quatorzieme & quinzieme ſiecles.

Comment les circonſtances ont fait oublier aux moines l'eſprit de leur premiere inſtitution.

LES ordres religieux ſont des républiques où l'eſprit du prémier légiſlateur ne ſe conſerve pas long-temps: les fondateurs ſurvivent, comme Solon, au gouvernement qu'ils ont établi. Ce ſont les circonſtances qui font d'abord prendre à ces différents ordres une nouvelle façon de penſer; & ils la prennent conformément aux conjonctures, qui concourent à leurs premiers ſuccès. Alors préférant le monde & les avantages qu'il offre aux vues bornées d'un ſolitaire qui les deſtinoit à la retraite, ils ſe font un ſyſtême de conduite pour conſerver la conſidération & les richeſſes qu'ils ont acquiſes, & pour en acquérir encore. C'eſt ainſi que le caractere des Romains, formé d'apres les circonſtances, établit peu-à-peu un plan de gouvernement, qui préparoit à la conquête du mon-

. Cette comparaifon eft fi noble, qu'il faut pas l'abandonner fi tôt.

Comment fans projets d'ambition ils deviennent ambitieux.

Romulus certainement ne projetoit pas de nquérir l'Afrique, l'Efpagne, les Gaules, Grece & l'Afie: le Latium feul devoit lui roître une conquête difficile, & il ne fon-oit guere qu'à fe defendre fur le mont Pa-tin. Mais l'ambition vint avec les fuccès; les Romains toujours entraînés d'une guerre ıns une autre, s'accoutumerent à regarder us les peuples voifins comme autant de euples ennemis, ou même comme des fu-ts rebelles. En un mot, ils crurent avoir es droits fur toutes les nations.

Il en eft de même des moines. Il feroit bfurde de penfer qu'ils fe font établis dans vue de gouverner un jour le monde; & ue dès le commencement ils ont eu un lan fait de le troubler, pour s'en rendre naîtres. Mais tout corps a un efprit répu-licain, une efpece de patriotifme, qui porte haque membre à fe dévouer pour l'intérêt ommun, & ce patriotifme eft d'autant plus ort, qu'on y attache plus de confidération, & qu'il en paroît rejaillir plus de gloire fur chaque membre. Lorfque le zele eft à un certain point, un corps n'a plus d'autre regle que fon avantage; il juge de la juftice de fes entreprifes par l'utilité qu'il en retire. Il ne fe borne donc pas à fe défendre dans fes li-

mites ; il tend au contraire, continuellemen au de là, & il saisit toutes les circonstance favorables.

Les moines pouvoient-ils donc se refuse à l'ambition, lorsque l'ignorance & la superstition venoient mettre à leurs pieds les richesses & les dignités ? Il falloit bien qu'il s'accoutumassent à croire que ces chose étoient à eux, puisqu'on les leur donnoi Or, dès qu'une fois ils pensent ainsi, ils croiront bientôt avoir des droits sur ce qu'on n leur donne pas ; & quiconque osera contester leurs prétentions, sera déclaré rebelle. S Sparte, je continue toujours de relever le petites choses par de grandes comparaisons si Sparte, dis-je, malgré les sages précaution de Lycurgue, est enfin devenue ambitieuse qui nous assurera que les capucins n'auron pas un jour l'ambition de gouverner le monde ? Faites naître les circonstances, & l'ambition naîtra. Vous avez vu les prétention du clergé & celles des papes : vous avez vu que les avantages temporels des ministres de l'église étoient la suprême loi ; & que, quiconque ne se soumettoit pas, étoit traité comme ennemi de la religion même. Or ce sont les ecclésiastiques religieux, plus que les séculiers, qui ont été l'ame de ces entreprises étonnantes. Cependant rien n'est plus contraire à l'esprit de l'église : tant il est vra

e les corps sont toujours faits pour ou-
er les principes de leur premiere institu-
n.

Il est de l'intérêt des moines d'entretenir gnorance, qui est le principal appui de leur orité. Ils l'entretiendront par conséquent. ne veux pas dire qu'ils forment le projet s'opposer aux lumieres, qui pourroient se andre. Ils sont trop ignorants pour cela, ils ne prévoient pas encore, qu'il puisse ir de quelque part d'autres lumieres que leurs: au contraire ils croient savoir tout qui peut être su. Mais si l'aurore com-nce, ils entreverront le danger qui les mé-e, & ils craindront le jour. Alors sen-t le besoin des ténébres, ils tenteront tout ır couvrir le ciel de nouveaux nuages.

Ils entretiennent l'ignorance parce qu'ils sont ignorants, & parce qu'il est dangereux pour eux qu' on s'éclaire.

Or, cette aurore a commencé vers le mi-u du quatorzieme siecle; & cependant le eil étoit encore bien loin de paroître: une it de plusieurs siecles lui avoit fait oublier ı cours. De si foibles rayons ne pouvoient nc pas percer dans les sombres réduits des oles. Elles leur étoient d'ailleurs fermées; : les yeux ne pouvoient pas soutenir cette niere étrangere. En effet, les études non-ılement continuerent d'être aussi mauvaises 'auparavant; elles furent pires encore, & de bons esprits oserent proposer une refor-

me, la haine arma contre eux tous les pé[ri]patéticiens.

D'ailleurs ils devoient leur célébrité aux futilités qu'ils enseignoient.

En effet, le péripatétisme étoit deve[nu] l'esprit des ordres religieux, qui l'enseignoien[t]. Ils lui devoient toute leur considération, to[u]te leur célébrité; ils n'étoient plus rien, [si] cette hydre venoit à tomber sous les cou[ps] d'un Hercule: ils devoient donc le défend[re] avec un patriotisme fanatique.

Comment le péripatétisme étoit devenu la secte dominante.

En instituant les ordres mendiants, [S.] Dominique & S. François n'avoient pas sa[ns] doute prétendu fonder des sectes de périp[a]téticiens: mais ces moines se saisirent hab[i]lement des écoles; & devenus disciples d'A[ri]ristote, ou plutôt d'Averroès, ils se rendire[nt] les maîtres des universités, dès le treizie[me] siecle où ils avoient commencé.

Ce sont eux qui firent enfin préval[oir] Aristote. Il est vrai que dans la faculté [de] théologie de Paris, il y avoit encore, au com[]mencement du quatorzieme siecle, des do[c]teurs, qui blâmoient S. Thomas d'avoir a[p]puyé les dogmes sur l'autorité de ce philo[]sophe, & d'avoir fait un mêlange du périp[a]tétisme & de la doctrine chrétienne: mais [la] canonisation de S. Thomas, qui se fit alor[s] fournit de nouvelles armes aux freres pr[ê]cheurs. En effet, devoit-on craindre de su[i]vre l'exemple d'un saint, & pouvoit-on bl[â]mer la méthode qu'il avoit adoptée? Cet a[]

ment étoit fort dans un temps, où l'on ne oit pas que les saints des premiers siecles l'église avoient tous rejeté Aristote.

Rome ordonne l'étude des livres d'Aristote dont elle avoit défendu la lecture.

La cour de Rome, entraînée elle-même l'autorité du saint qu'elle avoit canonisé, par les sollicitations des freres mendiants, sa de défendre la lecture des ouvrages de philosophe: elle fit plus, elle en recommanda l'étude. Le légat chargé de réformer l'université de Paris, vers le milieu du nzieme siecle, enjoignit d'enseigner la ectique, la métaphysique, la physique & norale de ce philosophe; & défendit de evoir aux grades ceux qui n'en seroient suffisamment instruits. Il est assez singer que dans des écoles, où il n'y avoit re que des clercs, ou des hommes qui destinoient à l'église, on ait regardé comun préliminaire nécessaire à la théolo-, les idées vagues d'Aristote, commentées Averroès. Si l'on croyoit que c'étoit là vraie source de la théologie, il n'y avoit c point eu de théologiens jusqu'alors.

Mais une chose qui ne paroît pas moins uliere, & qui est cependant bien dans le ctère de l'esprit humain; c'est que la lec- de cette mauvaise philosophie, qui a proscrite dans le treizieme siecle, sans on sut trop pourquoi, a été ordonnée dans quinzieme, où il y avoit de bons esprits

qui s'élevoient avec connoissance contre Aristote & contre Averroès.

Chacun le commente & il se forme plusieurs sectes de péripatétisme.

Dès que tous les professeurs furent obligés d'enseigner Aristote, chacun crut aussi pouvoir s'arroger le droit de le commenter à sa maniere. De-là naquirent quantité de sectes péripatéticiennes, & vous pouvez vous imaginer ce que devinrent la philosophie & la théologie. Les subtilités des freres mineurs dans leur différent avec Jean XXII qui les condamna, suffisent pour vous faire juger les philosophes & les théologiens du quinzieme siecle.

Occam qui avoit écrit pour Philippe le Bel & pour Louis de Baviere renouvelle la secte des nominaux

Occam, un de ces freres mineurs, philosophe & théologien, se signala dans cette dispute. Ennemi déclaré de la cour de Rome, il avoit déja écrit pour Philippe le Bel, il écrivit encore pour Louis de Baviere, & on remarque qu'il ne défendit les droits de l'empire, que par des sophismes & des subtilités; maniere de raisonner dans laquelle il étoit supérieur à tous les péripatéticiens de son temps.

Quoiqu'il fût sorti de l'école des scotistes, qui étoient réalistes ainsi que les thomistes, il renouvella la secte des nominaux, alors presque éteinte; & il entraîna dans son opinion tous les freres mineurs, qui l'avoient pris pour chef contre Jean XXII. Alors cette secte fit de grands progrès en Allemagne,

ù Louis de Baviere protégea tous les moi-
es, avec qui il avoit un ennemi commun
ans le pape.

Les nominaux, toujours odieux aux tho-
iistes & aux scotistes, qui les accusoient de
étruire toute science, devinrent donc enco-
e odieux au saint siege, contre qui Occam
z ses sectateurs s'étoient soulevés. Cette
aine excita contre eux une longue persé-
ition, qui éclata sur-tout, lorsque les papes
urent recouvré leur autorité en Allemagne.
lors la guerre fut ouverte entre les réalistes
t les nominaux: ils disputerent, ils répan-
irent du sang, ils se chasserent réciproque-
ient des universités, & ils attirerent enfin
attention des souverains, qui crurent devoir
mployer l'autorité pour les réduire au silence.
ouis, fils & successeur de Charles VII, pros-
rivit les livres des nominaux, & chassa des
coles de France tous ceux de cette secte.
Cependant ces misérables disputes ne cesse-
ent pas. Elles continuent même encore dans
a pouissiere des écoles, & elles continue-
ont tant qu'il y aura des thomistes & des
cotistes: heureusement elles n'occupent plus
e monde. Au reste, il ne faut pas s'étonner,
i les nominaux ont été condamnés: ils avoient
rop d'ennemis pour vaincre, & ils soute-
ioient une bonne these par les plus pitoya-
les raisons.

Les nominaux sont persécutés.

Les meilleurs esprits s'élevoient inutilement contre les écoles.

Vous voyez combien la république des lettres étoit troublée, & que ces troubles répandoient encore par-tout de nouveaux désordres : en vain les bons esprits, car il y en avoit alors, recommandoient d'étudier les langues, les peres de l'église, la tradition & l'histoire ecclésiastique & civile : ils ne pouvoient pas réformer les universités, où les freres mendiants dominoient. Il étoit commode à ces moines de n'avoir besoin que d'un livre, & de supposer qu'on trouvoit toutes les sciences dans S. Thomas ou dans Scot.

Quelques-uns commencent à faire de meilleures études.

Les écoles publiques devinrent donc toujours plus mauvaises, dans le quatorzieme & le quinzieme siecles : mais heureusement les différents entre le sacerdoce & l'empire, & les hérésies de Wiclef & de Jean Hus ouvrirent enfin les yeux sur la nécessité de faire de meilleures études. On apprit le grec, l'hébreu & le latin qu'on savoit mal. On fouilla dans la tradition, on lut les peres, on voulut savoir l'histoire, en un mot, on connut que l'antiquité méritoit d'être étudiée. Gerson est sans contredit celui qui se distingua le plus, dans le petit nombre de ceux qui tenterent d'acquérir des connoissances utiles ; & c'est lui qui a commencé à dissiper les ténébres, dont on avoit enveloppé la théologie.

L'éloquence & la poësie furent encore cultivées dans ces deux siecles : le goût se formoit, & préparoit à mieux raisonner. Mais c'est à l'Italie qu'on doit ces commencements, & nous en parlerons bientôt.

On commence à cultiver l'éloquence & la poësie.

Il importe peu, Monseigneur, que vous connoissiez à fond les questions, les erreurs, les hérésies, les subtilités & les mauvaises études du moyen âge. Cependant je ne devois pas vous laisser tout-à-fait ignorer ces choses. Il faut connoître les vices de l'esprit humain, si vous voulez remonter aux principes de bien des maux ; & si vous voulez remedier à ces vices, il faut encore en connoître les causes. C'est ce que j'ai tâché de vous développer.

Il importe de connoître les erreurs & leurs causes.

Vous avez vu les hommes pendant plusieurs siecles ne faire des efforts, que pour s'égarer de plus en plus ; aller échouer les uns après les autres contre les mêmes écueils ; en chercher de nouveaux sur une mer plus inconnue, & se précipiter de dangers en dangers sans les prévoir. L'expérience ne peut les éclairer, parce qu'ils sont incapables de réfléchir : ils suivent opiniâtrément une route tracée par les naufrages, sans jeter la sonde, sans revenir sur leurs pas : ils craindroient trop de découvrir leurs égaremens ; & ils les découvriroient, qu'ils n'en conviendroient pas.

Comment les opinions les plus absurdes se soutiennent pendant des siecles ;

C'eſt que les opinions les plus abſurdes doivent durer, lorſqu'elles intéreſſent un parti. Il falloit que les peuples, les grands & les rois dans leur ignorance, fuſſent les victimes de ces clercs & de ces moines, qu'ils régardoient avec ſtupidité comme ſavants. Il falloit que tous les citoyens fiſſent de mauvaiſes études, parce que les freres prêcheurs & les freres mineurs en avoient fait de mauvaiſes. Ces moines pouvoient-ils permettre qu'on acquît des connoiſſances, qui devoient mettre leur ignorance dans tout ſon jour?

& gouvernent le monde.

Ces philoſophes, ces théologiens, ces ſophiſtes, je ne ſais quel nom leur donner, vouloient gouverner le monde par leurs opinions, & quelquefois ils le gouvernoient en effet. Ils intéreſſoient la religion & l'état à leurs diſputes, auſſi frivoles que ſubtiles. Les queſtions, les plus mépriſables en elles-mêmes, devenoient importantes par l'attention que l'égliſe & le gouvernement daignoient y donner; & on voit ſeulement que chacun ſe piquoit de connoître la vérité, & que perſonne ne la cherchoit ſincérement. Toute l'ambition étoit de vaincre dans la diſpute, & d'abuſer de la crédulité des peuples.

C'eſt une leçon pour les

Les malheurs de tant de ſiecles, Monſeigneur, doivent vous apprendre, combien

est important de juger des choses par ce u'elles sont en elles-mêmes : c'est, sur-tout, e devoir d'un souverain de démêler la véité, au milieu de cette confusion que fornent les passions des hommes, & les inérêts des différents partis. Il doit plus qu'aucun autre la respecter : mais il doit, plus qu'aucun autre, mépriser tout ce qui lui est étran;er. Il faut qu'il connoisse les abus, & u'il en voie la source, s'il veut pouvoir les orriger sans commettre d'imprudence. Cette tude demande bien des soins de sa part : nais s'il fait étudier l'histoire, il trouvera de grandes leçons dans tous les siecles, & surout dans les plus barbares. princes.





CHAPITRE VII.

De la ſcholaſtique, & par occaſion, de la maniere d'enſeigner les arts & les ſciences.

Les changements, qu'a eſſuiés la ſcholaſtique, font qu'on a de la peine à s'en faire une idée.

Du mot *école* on a fait celui de *ſcholaſtique* pour déſigner le cours des études, & la méthode qu'on ſuivoit dans les écoles. Il faut donc ſe faire, ſuivant les temps, des idées différentes de la ſcholaſtique.

Lorſque les hommes ſe ſont familiariſés avec un mot, ils croient, en général, qu'il eſt naturellement & eſſentiellement fait pour être le ſigne de l'idée, qu'ils ſont dans l'habitude d'y attacher; & ils s'imaginent que cette idée conſtitue l'eſſence de la choſe, qu'ils expriment par ce mot. De là ſont nées de tout temps bien des queſtions, ſur leſquelles quelquefois on a fait des volumes, & qu'on auroit réſolues facilement, ſi on avoit pu s'entendre. Il ne faudroit pour cela que renoncer à ces vaines eſſences, que nous voulons toujours ſaiſir; & nous ſouvenir qu'-

n mot ne ſignifie que ce que nous avons
oulu lui faire ſignifier.

On a été curieux de rechercher l'origine de
a ſcholaſtique; & parce qu'on n'a pas déter-
niné ce qu'on entend par ce mot, cette ori-
gine a paru ſe cacher, comme la ſource du
Nil. On a cru la découvrir dans S. Tho-
mas, dans Pierre Lombard, dans Abélard,
lans Roſcelin, dans d'autres dialecticiens,
lont je n'ai pas parlé; enfin on eſt remonté
i S. Jean Damaſcene, & même juſqu'à S. Au-
guſtin.

Quelqu'un, qui auroit vu la Seine au
Havre ſans ſavoir d'où elle vient, auroit de
a peine à la reconnoître à Rouen, encore
plus à Paris, & bien plus encore à Chan-
ceaux en Bourgogne. Il la verroit, & il
demanderoit où elle eſt. Il en eſt de même
de la ſcholaſtique. Quand on n'en a pas
étudié le cours, & qu'on ne la voit qu'à
ſon embouchure, on ne ſait plus où la retrou-
ver. On ne voit pas que c'eſt un filet d'eau,
qui a eu ſa ſource dans Ariſtote, & qui après
des accroiſſements & des décroiſſements al-
ternatifs, s'eſt caché pendant quelque temps,
pour reparoître enſuite, croître de nouveau,
devenir tous les jours plus trouble, & inon-
der enfin tout l'occident. Ce fleuve eſt
comme tous les fleuves: non-ſeulement, il eſt
différent de lui même d'une partie de ſon

cours à l'autre; mais encore dans chaque partie, ses eaux ne sont pas deux instants les mêmes.

Si donc on entend par la scholastique tout ce cours que je viens de tracer, on la reconnoîtra facilement par-tout: mais si on vouloit, par exemple, ne s'en faire d'idée, que d'après la lecture de S. Thomas; ce n'est que dans S. Thomas, qu'on la trouvera telle qu'elle est dans S. Thomas, comme ce n'est qu'au Havre qu'on trouvera la Seine, telle qu'elle est à son embouchure. Pour moi, j'entends par scholastique ce mêlange confus de philosophie & de théologie, qui s'est achevé dans le treizieme siecle, & qui avoit déja commencé auparavant. Considérons actuellement le plan des études dans le moyen âge: en voyant combien on étudioit mal, nous apprendrons peut-être comment nous devons étudier nous-mêmes.

Le trivium & quadrivium étoient tombés lorsque le péripatétisme introduisit un nouveau cours d'étude.

La grammaire, la rhétorique, la logique, la musique, l'arithmétique, la géométrie & l'astronomie; voilà dans leur ordre les choses qu'on croyoit enseigner dans les deux cours qu'on nommoit *trivium* & *quadrivium*. Le péripatétisme des Arabes introduisit une autre division dans le treizieme siecle; & on enseigna la grammaire, la logique, la métaphysique, la physique, la morale, la politique, le droit & la théologie.

Il est inutile de nous arrêter sur ce qu'on ˈeignoit dans le *trivium*, & le *quadrivium*: il étoit bien rare de trouver un homme, i eût achevé ces deux cours; d'ailleurs tou- les écoles tomberent à un tel point, que ıs le dixieme siecle, Gerbert fut obligé d'al- chercher des connoissances en Espagne. ·mmençons donc au treizieme.

Environ depuis le milieu du douzieme :le, on écrivoit en France dans la langue gaire, qu'on nommoit alors *Roman*; & 'exemple des François, les Espagnols & les liens écrivirent aussi dans leur langue. C'est chevalerie qui introduisit cet usage: com- on voulut chanter les faits d'armes & aventures amoureuses des chevaliers, il ut bien écrire en roman, puisque ces hé- n'entendoient pas le latin. On abandon- donc par nécessité ces petites choses aux gues vulgaires: mais on ne leur permit encore de s'essayer sur les sciences. Seu- ıent on commence à trouver quelques ıuvais historiens.

On commence à écrire en langues vulgaires.

Or, dans ces temps-là, on n'avoit point dée de ce que nous nommons construction: singulier n'étoit pas distingué du pluriel: :thographe n'avoit rien de fixe: on défi- roit continuellement les noms: en un mot, écrivoit sans regles.

Mais sans goût & sans regles.

Par conséquent on ne pouvoit parler que fort mal latin.

Comment des hommes, qui parloient leur langue avec aussi peu de jugement, auroient-ils pu comprendre qu'il y a une maniere de bien parler le latin, la seule langue qu'ils se piquoient d'apprendre. Aussi le parloient-ils avec des constructions barbares, & avec des mots pris dans un sens étranger, ou même avec des termes vulgaires, auxquels on donnoit une terminaison latine. C'étoit du François, de l'Espagnol, de l'Anglois, de l'Allemand, & de l'Italien latinisés. Il arrivoit de-là que les savants, non-seulement n'entendoient pas les écrivains anciens, mais encore ils ne s'entendoient pas les uns les autres. Toute la grammaire se bornoit aux conjugaisons, aux déclinaisons & à quelques regles qu'on n'expliquoit point ; encore les écrivoit-on en latin, pour faciliter l'intelligence de la langue à ceux qui ne la savoient pas.

La grammaire, la rhétorique & la poësie gâtoient le jugement.

Avec aussi peu de jugement, on devoit être sans goût. Qu'étoit-ce donc que la rhétorique? l'art de ne parler pas naturellement, des métaphores étudiées, des figures gigantesques, & des lieux communs, prodigués sans discernement. La poësie, s'il en faut parler, tout aussi barbare que la prose, étoit encore plus plate.

On en étoit plus incapable

La logique, la dialectique, ou l'art de raisonner, de quelque maniere qu'on l'appe-

n'eſt que l'art d'aller des connoiſſances on a, à celles qu'on n'a pas, du connu l'inconnu : elle ſuppoſe donc un eſprit, i a déja acquis quelques connoiſſances, & i s'eſt fait des idées exactes des choſes nmunes au moins. S'il n'a que des nons vagues & confuſes, on ne ſaura par où prendre, pour le conduire à des connoiſces préciſes & diſtinctes. Car enfin pour rendre à raiſonner, il faut avoir déja t de bons raiſonnements; parce qu'on ne it ſavoir comment on doit ſe conduire ır en faire de bons encore, qu'autant qu'peut remarquer comment on s'eſt déja iduit.

d'apprendre l'art de raiſonner.

Cependant la grammaire & la rhétorique voient fait que gâter le jugement. Le l étoit d'autant plus grand, qu'on ne s'en ıtoit pas; & on l'auroit connu, qu'on n'y oit pas ſu remédier. Il falloit donc que logique l'accrût encore. Le profeſſeur, i ne trouvoit dans ſes écoliers que des idées ıfuſes, & qui n'en avoit pas d'autres lui:me, ne pouvoit partir que de ces idées, ur les mener encore à de plus confuſes. n'imaginoit pas de faire des recherches l'origine & ſur les progrès de nos conıſſances. Il ne ſentoit pas le beſoin d'obver, & d'analyſer les opérations de l'entenment; & l'eſprit humain, qu'il ſe flattoit

On ne ſavoit comment ſe conduire pour acquérir des connoiſſances ni même par où commencer.

de diriger dans la découverte de la vérité étoit entre ses mains un instrument qu'il n connoissoit pas.

Les scholastiques se trouvoient dans l même cas, où seroit un homme qui entre prendroit de donner les regles de la naviga tion, & qui cependant n'auroit aucune con noissance, ni des différentes parties d'un vai seau, ni de leur usage, ni du ciel, ni de mers sur lesquelles il oseroit naviger. Ils igno roient tout-à-fait la manœuvre des parties d l'entendement humain, & ils ne connoissoien pas davantage les sciences dans lesquelles i vouloient se hasarder

Ne pouvant donc raisonner sur des idées, on raisonna sur des mots & on fit des syllogismes.

Dans l'impuissance, par conséquent, d chercher l'art de raisonner dans les idées m mes en considérant comment elles se déte minent, comment elles naissent les unes d autres, & comment elles se combinent d mille manieres pour en produire de nouve les; ils s'arrêterent au seul méchanisme d raisonnement. Ils remarquerent qu'une pr position contient trois termes, que des de prémisses on peut tirer une conclusion, ils firent des syllogismes.

Celui qui faisoit le plus de syllogism sur un sujet, étoit le plus habile, & il éto censé avoir raison parce qu'il parloit le de nier. Or, cet art est facile: il suffit de déterminer ni l'état de la question, ni la

gnification des mots ; & les ſcholaſtiques auroient été bien embarraſſés de faire autrement. Ils trouvoient donc toujours dans des notions vagues, & dans des termes équivoques, de quoi tirer continuellement de nouvelles concluſions, & de quoi ſoutenir toutes les theſes qu'ils pouvoient avancer. Par ce moyen ils multiplioient les diſputes, & ils n'en terminoient jamais aucune ; parce que celui qui ſoutenoit une propoſition, & celui qui l'attaquoit, ne faiſoient l'un & l'autre que des ſophiſmes ; & qu'ils étoient tous deux incapables de s'en appercevoir. C'eſt ainſi qu'ils raiſonnerent d'après la logique d'Ariſtote, que les Arabes avoient commencée ſans jugement, & qu'ils défigurerent encore eux-mêmes.

Cette logique cependant devint la principale étude. On négligea la grammaire & la rhétorique, afin de l'apprendre plus promptement. A peine en avoit-on goûté les délices, qu'on ne ſe laſſoit plus de l'apprendre. On la rendoit tous les jours plus volumineuſe, on avoit du regret à la quitter ; & ſouvent les ſcholaſtiques s'y fixoient pour toute leur vie.

La métaphyſique tout auſſi abſurde fut remplie d'abſ-

Mais ceux qui paſſoient à la métaphyſique, ſe ſentoient preſqu'auſſitôt ſaiſis d'une ſoif ardente ; & dans leur ivreſſe, ſans être

[redacted] tractions mal faites, qu'on prenoit pour des essences.

désalterés, ils s'écrioient qu'elle est la scien des sciences.

Cette science des sciences, considér l'être, la substance, la matiere, le corps général & les esprits : elle ne considéroit c objets que d'une maniere abstraite, & c pendant on croyoit trouver dans ces abstr tions l'essence même des choses.

Vous savez qu'une notion abstraite n' que l'idée que nous nous formons, lorsq nous pensons à une ou à plusieurs qualit sans penser à celles avec lesquelles elles so réunies dans un même sujet. On peut do en faire plusieurs sur une même chose, la matiere, par exemple. C'est aussi ce q faisoient les scholastiques : & comme ch cun préféroit ces abstractions, chacun conc voit la matiere différemment, & tous cr yoient en saisir la nature. Ils la subtilisoie plus ou moins: qulques-uns même la spi tualisoient, ce qui les jetoit dans des erreu monstrueuses.

Il faut observer avec bien de la sagaci pour déterminer avec précision les idées al traites : car nous ne sommes que trop po tés à généraliser au de-là des bornes. O les scholastiques, au lieu d'observer, généra soient au gré de leur imagination. La m taphysique ne leur offroit donc plus que d fantômes.

Tout ce qu'on pouvoit raisonnablement conclure de ces abstractions, c'est que chacun d'eux concevoit à sa maniere la matiere & le corps en général. Aucun certainement n'en étoit plus près de saisir la nature des choses : mais ces métaphysiciens ne vouloient pas avoir fait des efforts inutiles. Ils s'imaginerent donc voir dans ces abstractions ce qui n'y étoit pas. Ils les réaliserent, & avec ces êtres fantastiques, ils crurent rendre raison de tout. Cette extravagance mit le comble aux absurdités.

Cette métaphysique prenoit le nom de physique, & rendoit raison de tout, parce qu'on ne savoit pas raisonner.

La physique n'avoit plus rien de caché pour ceux qui s'étoient familiarisés avec les abstractions. La nature se dévoiloit à leurs regards: ils n'avoient pas besoin de l'observer: il ne leur falloit que des mots, où des hypothèses absurdes; & ils n'en manquoient jamais. Des formalités, des eccéités, des quiddités, des qualités occultes, des formes qui descendoient des astres, ou que des intelligences célestes envoyoient pour informer les corps, &c., c'est avec un langage de cette espece qu'on expliquoit les phénomenes, & c'étoit même là ce qui servoit de principes à la médecine. Il semble que la scholastique eût tout-à-la fois conspiré contre les esprits & contre les corps.

Après ces détails, il n'est pas nécessaire d'examiner comment on traitoit la théolo-

gie. Vous voyez bien que toute la ſcholaſ tique n'étoit dans le vrai qu'une dialectiqu qui s'étoit fait un jargon pour diſputer tou jours, ſans jamais rien dire.

Les meilleurs eſprits obéiſſoient à ce torrent d'abſurdités ou même le faiſoient croître.

On voit cependant parmi les ſcholaſti ques des hommes qui, dans d'autres temps auroient eu de la ſagacité & du génie: mai comme les meilleures terres, lorſqu'elles n ſont pas cultivées, ſont celles qui produiſen le plus d'herbes inutiles; les meilleurs e prits ſans culture ſont auſſi ceux qui diſen le plus d'abſurdités. Albert le Grand, p exemple, qui avoit été aſſez ſage pour ob ſerver quelquefois, adoptoit le jargon d autres, lorſqu'il vouloit expliquer les phén menes, & il enchériſſoit encore ſur eux. L ſcholaſtiques avoient ſi peu de jugement, qu malgré le culte qu'ils rendoient à Ariſtot ils n'imaginerent jamais d'étudier ſa rhétor que, ſa poëtique & ſon hiſtoire naturelle: c ſont cependant les meilleurs ouvrages de c philoſophe. On croiroit qu'ils craignoient d s'inſtruire.

La morale & la politique n'étoient pas mieux traitées.

La morale, la politique & le droit, n' toient pas mieux traités, que les autres pa ties de la philoſophie.

Vraie ſource des principes de la morale.

C'eſt dans la volonté de Dieu qu'il fa chercher la regle de nos actions, & cette v lonté ſe manifeſte par la lumiere naturel & par la révélation.

P

Par la lumiere naturelle : car lorſque nous conſidérons que les hommes ſont nés pour la ſociété, nous découvrons bientôt ce qu'ils ſe doivent les uns aux autres ; parce que chacun voit dans ſes beſoins ce qu'il eſt en droit d'exiger de ceux avec qui il s'aſſocie, comme il voit dans leurs beſoins ce qu'il eſt dans l'obligation de faire pour eux. Par là, comme notre conſtitution phyſique eſt le principe de nos beſoins, elle eſt auſſi le fondement du contract ſocial, par lequel nous nous promettons mutuellement des ſecours, pour nous procurer des avantages réciproques ; & renonçant à une liberté ſans bornes, nous cédons chacun quelque choſe, afin qu'on nous céde. Si nous remontons enſuite au premier principe de toutes choſes, nous découvrons encore qu'il nous ordonne lui-même les devoirs que la ſociéte exige ; puiſqu'il eſt l'auteur de notre conſtitution, & que c'eſt lui qui nous a donné & nos beſoins & nos facultés. Alors nous nous voyons toujours en préſence de celui qui diſpoſe de tout ; nous nous pénétrons d'une reſpectueuſe crainte ; nous nous rempliſſons de reconnoiſſance pour les biens que nous avons reçus, & pour ceux que nous attendons encore ; & nous reſtons convaincus de l'obligation où nous ſommes de lui rendre un culte. Lorſque la révélation vient au ſecours de ceux que la raiſon

n'éclaire pas, elle répand une nouvelle lumiere dans l'esprit des autres; & elle nous montre plus clairement la fin à laquelle nous sommes destinés.

Les scholastiques la cherchoient dans Aristote qu'ils n'entendoient pas, & multiplioient les questions sans les résoudre.

Ce n'est pas dans ces sources, que les scholastiques alloient puiser les principes de la morale: c'est dans l'Éthique qu'Aristote avoit faite pour s'accommoder à l'esprit d'une cour, telle que celle de Philippe. Certainement ils auroient pu en tirer de bonnes choses: mais ils n'oublioient pas leur dialectique; & ils raisonnoient sans savoir seulement ce que ce philosophe entendoit par vertu. On demandoit si la morale est pratique ou spéculative, si c'est un art ou une science. On disputoit en général sur la fin, les moyens, les actes, les habitudes, les actions libres & volontaires. On supposoit des cas extraordinaires ou même impossibles, & on parloit à peine des plus communs. En un mot, on agitoit beaucoup de questions, & on donnoit peu de préceptes.

Il n'y eut plus que des probabilités en morale.

Les disputes répandirent bientôt des doutes sur la morale, comme sur les autres sciences. On ne vit plus que des probabilités, & on jugea de l'opinion la plus probable, par le nombre des syllogismes; car alors on prouvoit en accumulant les raisons, & non pas en les choisissant.

De-là, nous verrons naître dans la suite une morale monstrueuse. On établira pour principe qu'on pourra suivre sans risque une opinion probable : on arrêtera qu'une opinion est probable, lorsqu'elle est soutenue par un auteur grave : la scholastique fournira de pareils auteurs, pour & contre, dans tous les cas : & on conclura qu'on peut tout se permettre en sureté de conscience. Voilà les abymes horribles, où se perdent des esprits qui s'égarent. On n'en étoit pas encore là dans le moyen âge : mais vous pouvez juger ce que c'étoit que la morale, si vous vous rappellez qu'avec de l'argent on faisoit faire sa pénitence par un autre, & qu'on croyoit se racheter de tous ses crimes, en mourant dans un froc, en faisant un pélerinage, ou en fondant un monastère. On voit bien dans quel esprit les scholastiques, qui étoient clercs, écrivoient sur la morale.

Abus qui en naîtront.

La politique peut être considérée par rapport au gouvernement intérieur de l'etat, & par rapport aux puissances voisines. Dans le premier cas, son principal objet est certainement la police, la discipline & les mœurs : dans le second, c'est de tendre à établir entre les nations des devoirs réciproques, comme il y en a entre les citoyens d'une même république ; en sorte que tous les peuples fussent portés à se regarder comme ne formant

Quel devoit être l'objet de la politique.

qu'une même société. Voilà, dis-je, le but auquel elle devroit tendre, quoiqu'elle ne puisse pas se flatter d'y atteindre : mais il ne faudroit pas chercher cette politique dans le moyen âge, puisqu'on ne la trouveroit pas encore dans le siecle où nous vivons.

On étoit incapable de le connoître.

Quelle étoit donc la politique de ces temps? Jugez-en par les désordres, dont je vous ai donné une légere idée. La haine qui divisoit tous les corps, la force qui régloit tout, la foi des serments violée, les guerres entreprises contre toute justice, la tyrannie des princes, qui appauvrissoient leurs sujets, pour s'appauvrir bientôt eux-mêmes; les révoltes fréquentes des peuples, les prétentions des grands & du clergé, les entreprises des papes & les croisades : tout cela prouve assez qu'alors la vraie politique n'étoit point du tout connue.

Les scholastiques cherchent la politique dans Aristote.

Les scholastiques la chercherent donc dans Aristote, c'est-à-dire, dans un ouvrage que ce philosophe avoit fait, en considérant l'état de la Grece. Or, la situation de l'Europe étoit toute différente. Il auroit donc fallu bien de la sagacité, pour appliquer avec discernement au moyen âge, ce qu'Aristote avoit appliqué lui-même aux Grecs.

Ils subtilisent en défendant mal les mei-

Les scholastiques n'avoient pas cette sagacité là. Ils subtiliserent donc sur la politique, comme sur tout le reste, & chacun

se fit un devoir de soutenir les opinions les plus favorables au parti qu'il avoit embrassé. Ainsi leur dialectique ne contribua qu'à rendre la politique encore plus ténébreuse. Voilà pourquoi on a mal raisonné, lorsqu'on a voulu établir les droits respectifs des souverains & des peuples, lorsqu'on a voulu défendre ceux de l'empire contre les entreprises du sacerdoce, & lorsqu'on a voulu enlever au clergé les justices dont il s'étoit saisi. leurs droits.

D'après ces considérations, vous prévoyez que le droit civil & le droit canonique ne pouvoient pas être traités avec plus de succès. C'étoient les ecclésiastiques séculiers, qui s'appliquoient plus particuliérement à cette étude : car les moines s'étoient réservé ce qu'on appelloit alors philosophie & théologie.

Ils se faisoient de fausses idées du droit civil & canonique.

Il auroit fallu bien du jugement & bien de l'impartialité, pour se faire des idées saines du droit dans ces temps de troubles, où l'usage avoit force de loi, & où les exemples variant continuellement, établissoient par-conséquent des droits contraires. Or, les ecclésiastiques pouvoient-ils avoir ce jugement & cette impartialité? Ils raisonnerent donc en scholastiques, & leurs différents intérêts brouillerent tout.

C'eût été à la philosophie à rechercher les vrais principes du droit civil, ou à choi-

ſir au moins ce qu'il y avoit de plus raiſonnable dans les coutumes; mais dans ces ſiecles d'ignorance, ce travail étoit trop fort même pour les plus grands eſprits.

Où ils puiſoient les principes du dernier.

Le droit canonique offroit de moindres difficultés : car on l'auroit aiſément reconnu, ſi on eût conſulté l'écriture, la tradition, les décrets des conciles, les loix des empereurs, les capitulaires de Charlemagne, &c. Mais ce n'étoit pas l'intérêt du clergé de l'aller chercher dans ces ſources, & on avoit perdu l'habitude d'y remonter. On ſe contentoit des fauſſes décrétales, du décret de Gratien, & de quelques autres compilations des bulles des papes, également favorables aux prétentions des eccléſiaſtiques. On adoptoit aveuglément tous ces écrits; on croyoit y trouver toute la juriſprudence : on les commentoit : on s'éloignoit de plus en plus des maximes de l'antiquité : le droit varioit arbitrairement, ſuivant les intérêts des juriſconſultes ; & on n'étudioit que l'art d'éluder toutes les loix. Les efforts de quelques conciles pour déraciner ces abus, font voir juſqu'à quels excès ils avoient été portés.

Combien ils raiſonnoient mal d'après l'écriture.

Si les canoniſtes liſoient l'écriture, ce n'étoit guere que pour y trouver des paſſages, qui, mal entendus, venoient à l'appui des opinions nouvelles. Dans cette vue, ils abandonnerent le ſens littéral, & ils firent un

grand usage des allégories. Ils imaginerent, par exemple, que les deux glaives des apôtres désignent les deux puissances, & ils en conclurent que les rois tiennent de l'église toute leur autorité. Ils dirent aussi que le grand luminaire, qui éclaire par sa propre lumiere, est le sacerdoce; & que le petit luminaire, qui n'a qu'une lumiere empruntée, est l'empire; & ils tirerent encore la même conséquence. Voilà les grands principes sur lesquels on a fondé, depuis Grégoire VII, toutes les prétentions extraordinaires du saint siege.

Il suffisoit de répondre, comme le remarque l'abbé Fleuri, que les deux luminaires ne sont que le soleil & la lune, & que les deux glaives ne sont que deux glaives: on n'en savoit pas assez pour faire une réponse aussi simple. Non-seulement les docteurs insistoient sur ces allégories: » mais » ce qui est plus surprenant, ajoute le même » écrivain, les princes mêmes & ceux qui » les défendoient contre les papes ne les re- » jetoient pas. C'étoit l'effet de l'ignorance » crasse des laïques, qui les rendoit esclaves » des clercs pour tout ce qui regardoit les » lettres & la doctrine. Or, ces clercs avoient » tous étudié aux mêmes écoles, & puisé la » même doctrine dans les mêmes livres: aussi

» avez vous vu que les défenseurs de l'em-
» pereur Henri IV contre le pape Grégoire
» VII, se retranchoient à dire qu'il ne pouvoit
» être excommunié, convenant, que s'il l'eût
» été, il devoit perdre l'empire. Frédéric
» II se soumettoit au jugement du concile
» universel, & convenoit que s'il étoit con-
» vaincu des crimes qu'on lui imputoit, par-
» ticuliérement d'hérésie, il méritoit d'être
» déposé. Le conseil de S. Louis, n'en sa-
» voit pas davantage, & abandonnoit Fré-
» déric, au cas qu'il fût coupable : voilà
» jusqu'où vont les effets des mauvaises étu-
» des.

Combien il étoit difficile qu'on fit de meilleures études.

Cependant il étoit difficile qu'on en fît de meilleures. Il auroit fallu que des docteurs, auxquels on donnoit les surnoms d'irréfragable, d'illuminé, de subtil, de grand, de résolu, de solemnel, d'universel, &c. que des docteurs, dis-je, éblouis de leurs grands titres, & de leur grande réputation, eussent reconnu qu'ils ne savoient rien, & eussent eu l'humilité de recommencer dès la grammaire. Il auroit fallu qu'on eût renoncé à une science, qui conduisoit aux honneurs, aux dignités, aux richesses, & avec laquelle on se faisoit des droits de toutes ses prétentions. Pouvoit on compter sur des sacrifices de cette espece ?

Les évêques les mieux intentionnés, éle-ɛs dans les mêmes écoles, n'en ſavoient ıs aſſez pour remédier à ces maux. Peu :pables de les voir dans toute leur étendue, s n'étoient choqués que des excès les plus appants : c'eſt pourquoi lorſqu'ils font des :glements, ils s'arrêtent ſur de petits dé-.ils, & ne vont jamais au principe du ıal.

Les eſprits les mieux intentionnés étoient trop ignorants pour les réformer.

Les légats, qui étoient chargés de mettre réforme dans les univerſités, étoient égale-ıent ignorants, & peut-être moins bien in-:ntionnés. Ils proſcrivoient ou ils approu-ɔient au haſard, ſans ſavoir ce qu'ils de-ɔient défendre ou permettre. Seulement ils ɔoient attention qu'on n'enſeignât rien que ɛ conforme aux intérêts de la cour de Ro-ıe, & ils faiſoient jurer de défendre le pa-ɛ contre tous. Cette inſpection, que le ɩint ſiege s'arrogeoit ſur les écoles, & le ſer-ɩent qu'on étoit obligé de prêter, ôtoient ɔute liberté de penſer, & paroiſſoient devoir erpétuer à jamais l'ignorance.

La cour de Rome, qui s'étoit arrogé l'inſpection ſur les univerſités, ne vouloit point de réforme.

J'ai dit au commencement de ce chapitre, ue les études du moyen âge nous appren-roient peut-être à bien étudier nous-mêmes: ɔyons donc comment les ſcholaſtiques pour-ɔient nous donner des leçons.

Pour bien étudier il auroit fallu commencer par où les ſcholaſtiques finiſſoient.

Je vois d'abord qu'ils m'indiquent l'ordre que nous devons suivre : car il n'y a qu'à prendre à rebours celui qu'ils ont suivi, c'est-à-dire, commencer par la physique & finir par la grammaire.

Observer avant de se faire des principes généraux.

Je vois en second lieu, qu'il n'y a que deux manieres d'étudier une science ; l'une qui se borne à se faire des idées abstraites, & des principes généraux ; & l'autre qui consiste à bien observer. Or, les abstractions n'ont pas réussi aux scholastiques. Bornons nous donc à faire des observations.

Etudier d'abord la physique ;

Tout tombe sous les sens en physique, quelle que soit la partie dont on veuille faire l'étude. Il nous sera donc facile de contracter l'habitude d'observer ; & si nous mettons de l'ordre dans nos observations, nous acquerrons un certain nombre de connoissances, que nous pourrons toujours retrouver au besoin.

puis la métaphysique ;

C'est déja beaucoup que de savoir observer les corps ; car cela nous prépare à nous observer nous-mêmes. Essayons donc de découvrir ce que faisoit notre esprit, lorsqu'en physique nous acquérions des connoissances. N'appercevons-nous pas aussitôt l'origine & la génération des idées ? ne faisons-nous pas l'analyse des opérations de l'entendement ? nous voilà donc métaphysiciens : car la bonne métaphysique n'est que cela.

Vous conviendrez que connoissant les érations de l'esprit, & qu'ayant contracté abitude de les bien conduire, il ne sera ; difficile de découvrir les regles du raisonment. Nous serons donc encore logins.

ensuite l'art de raisonner ;

Mais si nous connoissons le systême de s idées, celui des opérations de notre ame, l'art de raisonner; il ne tiendra qu'à nous connoître aussitôt le systême des langues, savoir l'art de parler, & de faire, si nous ulons, une bonne grammaire, & une bon- rhétorique : voilà pourtant ce que les scholiques nous apprennent.

enfin l'art de parler.

Ils ne savoient pas parler, ils ne savoient s raisonner ; & ils ont voulu commencer r apprendre les regles de l'art de parler, & l'art de raisonner: cela ne leur a pas réus- Nous devons donc commencer par bien sonner, & puis nous en apprendrons les re- ›s. En effet, les Grecs avoient déja de bons ëtes, de bons orateurs, de bons écrivains ns tous les genres; & ils n'avoient encore grammaire, ni rhétorique, ni poëtique, logique. Il n'est donc pas dans l'ordre de nature de commencer notre instruction par tude de ces sortes de livres : commençons utôt par des livres bien écrits & bien rainnés.

En effet, il faut bien parler & bien raisonner avant d'en apprendre les regles.

L'histoire de l'esprit humain prouve qu'il n'y a pas d'ordre plus propre à l'instruction.

Il ne faut pas entreprendre de forcer la nature à entrer dans la route, où notre imagination voudroit l'engager. Ce n'est pas à elle à nous obéir; c'est à nous à la suivre dans le chemin qu'elle nous trace. Elle a guidé les Grecs, les Européens ont cru la guider. En voilà assez pour notre instruction; car si après ces deux exemples nous choisissions une mauvaise méthode, ce seroit bien notre faute. Il me semble que les Grecs font voir que rien n'est si simple que d'apprendre bien les choses; & que les Européens font voir, au contraire, que rien n'est si laborieux que de les apprendre mal. Je ne crois pas, Monseigneur, que vous aimiez le travail inutile. Soyez donc pour ce qui est simple.

Les scholastiques divisoient trop les objets de nos connoissances.

Les scholastiques se sont appliqués à traiter séparément tous les arts & toutes les sciences; je remarque encore que cela ne leur a pas réussi. Nous ne devons donc pas nous attacher à toutes ces divisions.

En Grece, on cultivoit à la fois tous les arts & toutes les sciences.

Les Grecs viennent une seconde fois pour confirmer ma pensée: les Grecs, dis-je, qui nous ont beaucoup instruits, & qui nous auroient instruits davantage, si nous avions mieux su les étudier.

En effet, vous pouvez vous rappeller qu'en Grece, un savant cultivoit à la fois tous les arts & toutes les sciences connues. Son esprit se fortifioit donc de tous les secours que

es arts & ces ſciences ſe donnent mutuelle-
ent; & il faiſoit de grands progrès.

J'ai fait voir ailleurs que les Grecs durent cette conduite leur ſupériorité ſur les Ro-
ains: pourquoi donc nous obſtiner à étudier s ſciences les unes après les autres? Jugeons e la république des lettres par les républi-
ues anciennes. Jamais celles-ci ne furent lus fécondes en ſujets, capables de ſervir la atrie, que lorſque le même citoyen s'étu-
oit à pouvoir remplir un jour également ous les emplois: mais lorſqu'on eut des ca-
itaines qui ne ſavoient pas le métier de agiſtrat, & des magiſtrats qui ne ſavoient as le métier de capitaine; les bons capitai-
es & les bons magiſtrats devinrent tous les urs plus rares. La nature nous montre donc ar mille exemples, qu'il y a des choſes u'il ne faut pas étudier ſéparément. En ef-
et, un grammairien ne ſera jamais que mé-
iocre ou mauvais, s'il n'eſt que grammai-
en. Il en eſt de même d'un rhéteur, de ıême d'un logicien, &c. Nous ſerons donc ous-mêmes mal inſtruits dans ces arts, ant que nous les étudierons ſéparément.

Les étudier tout à fait ſéparément, c'eſt nuire au progrès de l'eſprit.

Pourquoi donc nos grammaires, nos rhé-
oriques, nos logiques, & nos traités élé-
ıentaires ſont-ils tous ou mauvais, ou du ıoins imparfaits? C'eſt qu'on s'opiniâtre à ſé-
arer des choſes, qui par leur nature étant

Voilà pourquoi nous n'avons que de mauvais livres élémentaires.

faites pour s'éclairer mutuellement, demanderoient au contraire, d'être mêlées jusqu'à un certain point. Cet abus est tel, que celui qui fait un livre élémentaire, sait quelquefois à peine au delà de son livre.

Il y a donc des études qu'on ne doit pas séparer, quoiqu'elles paroissent avoir des objets différents.

Mais, direz vous, il faut bien traiter les sciences séparément, car autrement on finiroit par tout confondre. Sans-doute; & les Grecs eux-mêmes les ont traitées ainsi: mais ils ont commencé par étudier ensemble tout ce qu'ils pouvoient apprendre de chacune en même temps; & ils n'ont songé à les séparer que lorsque la multitude des connoissances ne permettoit plus de suivre cette méthode. Voilà comment ils ont travaillé à leur propre éducation. Ce secret s'est perdu avec eux, parce qu'au lieu de chercher par quels moyens ils avoient commencé à s'instruire, nous avons étudié dans les ouvrages qu'ils avoient faits lorsqu'ils étoient déja instruits.

Il faut donc, non-seulement changer tout l'ordre dans lequel les scholastiques ont traité les sciences: il faut encore abandonner les divisions qu'ils en ont faites; & il est démontré que nous n'aurons un bon cours d'éducation, que lorsque nous saurons mêler ensemble les études, qui ne veulent pas être séparées.

Mais on s'est obstiné à divi-

Jusqu'ici cependant on a suivi servilement l'ordre & les divisions des scholastiques: on

nême encore plus divisé qu'eux ; & on pa-
t craindre que les arts & les sciences ne
:lairent mutuellement. Voilà ce qui a
ıné naissance à des ontologies, des psy-
›logies, des cosmologies, &c.

C'est dans l'histoire des peuples, qu'on
/roit trouver au moins des commencements
connoissances sur les gouvernements, sur
loix, sur le droit public, sur la guerre,
la police, sur le commerce, sur les arts,
les sciences, en un mot, sur-tout ce
: l'esprit humain a pu découvrir pour con-
›uer à l'avantage des sociétés. Cependant
; historiens ne savent communément ra-
ſſer que des faits ; & si nous voulons nous
:ruire des gouvernements, des loix, du
ıit public, &c. nous sommes obligés de li-
des traités, qui se renferment chacun dans
seul de ces objets. On ne trouve donc
le part d'ensemble : c'est pourquoi on n'ac-
ert que des connoissances bornées, im-
faites & souvent fausses.

Nous suivons par habitude les plans con-
rés par l'usage, & quoique depuis la re-
ſſance des lettres, on se plaigne que les
des sont mauvaises, personne ne fait en-
e remonter à la source du mal. C'est que
meilleurs esprits ont de la peine à se dé-
re de tous leurs préjugés. Ils s'engagent
ec tout le monde dans les chemins battus.

ser sans fin.

De sorte qu'on ne trouve nulle part les choses qu'il faut étudier en même temps.

Les meilleurs esprits subjugués par les préjugés, ne remontent pas à la source de ces abus.

Parce qu'ils les applaniſſent un peu dans que[l]ques endroits, ils ſe flattent qu'il ne reſt[e] plus rien à faire ; & ils ne s'apperçoivent pa[s] qu'il falloit ſe frayer une nouvelle route. J[e] répete donc, que tant qu'on voudra traiter ſé[-]parément & dans cet ordre, la grammaire, l[a] rhétorique, la logique, la métaphyſique, o[n] ne fera que des efforts inutiles. C'eſt un[e] choſe bien ſinguliere que dans le dix-huitie[-]me ſiecle, où des hommes de génie ſe ſon[t] appliqués aux ſciences avec d'auſſi grands ſuc[-]cès, on ſoit encore à chercher la meilleur[e] méthode de les enſeigner. Pourquoi ceu[x] qui les ont appriſes ou même créées, ne dé[-]couvrent-ils pas comment ils ſe ſont inſtrui[ts] eux-mêmes ? Nous ſommes encore plus ſcho[-]laſtiques que nous ne penſons.



LIVR[E]



LIVRE NEUVIEME,



De l'Italie.

AVANT de reprendre la ſuite de l'hiſtoire générale, il faut encore nous arrêter ſur l'Italie, & la conſidérer par rapport au gouvernement, & par rapport aux lettres.



CHAPITRE PREMIER.

Des principales cauſes des troubles de l'Italie.



L'Italie plus troublée qu'aucune autre

DEPUIS la chûte de l'empire d'occident, nulle part les troubles n'ont été plus grands qu'en Italie. Vous pouvez déja le

province. comprendre, quoique je n'aie parlé de cette province, qu'autant-que son histoire s'est trouvée liée à celle des autres états de l'Europe. En effet, le gouvernement féodal y devint encore plus vicieux qu'ailleurs ; puisque la suzeraineté y fut toujours un sujet de guerre. Si les peuples pouvoient être forcés à reconnoître l'autorité des empereurs, ils ne se soumettoient jamais : ils conservoient, au contraire, l'espérance de secouer le joug, & les désordres de l'Allemagne leur en fournissoient souvent l'occasion.

L'amour de la liberté y causoit des désordres.

Les Romains, sur-tout, vouloient être libres : mais ils n'avoient point de mœurs. Cependant les mœurs seules peuvent assurer la liberté d'une république. Ils devoient donc passer alternativement de la servitude à la licence.

Les mêmes vices regnoient parmi les autres peuples. Dès qu'ils n'étoient plus forcés d'obéir à un tyran, ils se croyoient libres : ils s'imaginoient n'avoir plus qu'à se gouverner eux-mêmes, & ils en étoient incapables.

L'ambition des papes en causoit de plus grands.

Les papes, qui ne vouloient point de la liberté des peuples, paroissoient n'agir que pour entretenir la licence. Trop foibles pour usurper eux-mêmes la souveraineté, ils imaginerent de la donner comme en dépôt ; se flattant qu'on ne l'accepteroit que pour leur

en faire part. Ils y furent toujours trompés, & cependant ils suivirent toujours la même politique; sans se lasser d'élever & d'abattre alternativement, pour amonceler sans cesse ruines sur ruines. Ils causoient par cette conduite des maux d'autant plus grands, qu'ils n'étoient nulle part moins respectés qu'en Italie. Assez puissants pour exciter les troubles, il n'étoit plus en leur pouvoir de ramener l'ordre; & cette misérable province, déchirée par ses habitants, devenoit encore un théâtre de guerre pour les étrangers.

Les Lombards abolissent la royauté, & créent trente ducs.

Pour connoître la premiere origine des malheurs de l'Italie, il faut remonter jusqu'aux Lombards.

Cleph, successeur d'Alboin, ayant été assassiné, les Lombards, à qui les cruautés de ce prince avoient rendu la royauté odieuse, créèrent en 576 trente ducs pour gouverner chacun une de leurs villes. Divisés sous tant de chefs, ils furent trop foibles pour continuer leurs conquêtes.

Ils rétablissent des rois, qui regnent parmi les troubles.

Cet interregne duroit depuis dix ans, lorsque Childebert, roi d'Austrasie, passa les Alpes à la sollicitation de Maurice empereur d'orient. Les Lombards, connoissant alors le besoin de se réunir sous un seul chef, rétablirent la royauté, & mirent sur le trône Autharis, fils de Cleph. Mais la disposition

des esprits n'étoit plus aussi favorable à la monarchie; car les ducs, qui regrettoient leur indépendance, portoient facilement à la révolte, un peuple qui avoit perdu l'habitude d'obéir. Les discordes mirent donc les Lombards dans l'impuissance d'achever la conquête de l'Italie. S'ils s'étendirent jusqu'à Bénévent; Rome, Ravenne, Crémone, Mantoue, Padoue, Parme, Bologne & d'autres villes se défendirent long-temps contre leurs efforts, ou même ne furent jamais subjuguées (*).

Longin avoit créé des ducs.

Quelque temps auparavant, Longin avoit déja établi des ducs dans les principales villes, que les empereurs conservoient encore en Italie. Son dessein étoit que ces gouverneurs fussent toujours subordonnés à l'exarque de Ravenne: mais ils ne pouvoient l'être, qu'au-

(*) Je remarquerai ici avec combien peu de fondement on attribue aux Lombards l'origine du gouvernement féodal. Avant le regne d'Autharis, leurs trente ducs n'étoient certainement pas des vassaux, puisqu'ils ne dépendoient de personne; & depuis ce sont trente princes qui ont formé une association, & qui ont choisi un chef. Il n'y a rien là de semblable aux bénéfices donnés par les Carlovingiens. L'établissement du gouvernement féodal en Italie est donc postérieur aux Lombards.

Pepin, fils de Charlemagne & roi d'Italie, fit des comtes & des marquis: mais les comtés & les marquisats n'étoient pas encore des fiefs, même en France. Il me paroît que ce gouvernement, qui a pu s'introduire en Italie sous Charles le Chauve ou sous Charles le Gros, a dû y avoir moins de consistance que par-tout ailleurs.

tant que Constantinople seroit en état d'envoyer des secours à l'éxarque. La foiblesse de l'empire leur fournissoit donc l'occasion de se faire tôt ou tard indépendants. On voit même déja les Romains s'unir à Longin, moins comme sujets que comme alliés; & traiter en leur nom avec les Lombards, comme Longin au nom de l'empereur.

Premiere cause des troubles de l'Italie.

Voilà les divisions qui commencent en Italie, pour ne plus finir; & cette province n'aura des temps de calme, que lorsqu'elle sera la proie des étrangers. Vous regardez peut-être Narsès, qui la livra aux Lombards, comme l'unique cause d'une révolution, qui a eu des suites aussi funestes. Que pensez-vous donc de Justin II, qui eut l'injustice & l'imprudence d'ôter ce gouvernement à ce grand général pour le donner à Longin ? Que pensez-vous de Sophie, qui, plus imprudente, l'insulta en le menaçant de le faire filer avec les femmes du palais ? Considérez donc, Monseigneur, les malheurs de l'Italie; & souvenez-vous qu'un prince doit respecter les grands hommes qui l'ont servi.

La puissance des papes commence les troubles.

Ces commencements de division furent aussi les commencements de la puissance des papes. Comme ils avoient la considération qu'inspire la sainteté de leur caractère, & que plusieurs jusqu'alors avoient méritée par leurs vertus & leurs lumieres; ils paroissoient

avoir seuls assez d'autorité pour concilier tous les partis & ramener la paix. C'est par leur médiation que les Romains ménageoient leurs intérêts avec l'empereur ou avec le roi de Lombardie ; & ils se flattoient de rétablir la république, sous la protection d'un pontife, dont ils ne prévoyoient pas l'ambition.

Pepin & Charlemagne accroissent cette puissance.

Charlemagne, en donnant un riche patrimoine à l'église de Rome, ajouta une nouvelle considération à celle des papes ; considération, qui devoit s'accroître à mesure que les siecles se corromproient davantage.

Le couronnement de Pepin & l'empire donné à Charlemagne devoient un jour soumettre au chef de l'église jusqu'au temporel des souverains. Car si auparavant on ne pouvoit être élevé sur le saint siege qu'avec l'agrément de l'empereur, il paroissoit alors qu'on ne pouvoit être élevé à l'empire qu'avec l'agrément du pape. On en étoit si convaincu, que les rois d'Allemagne n'osoient prendre le titre d'empereur, qu'après avoir été couronnés à Rome. Si vous voulez donc trouver les principales causes de la grandeur des papes, cherchez-les, sur-tout, dans les aveux exprès ou tacites des princes, trop ignorants pour connoître leurs droits.

Elle s'accroît encore par la foiblesse de leurs success.

Si Louis le Débonnaire & ses fils ont accru par leur foiblesse la puissance du clergé, celle des papes ne pouvoit manquer de s'ac-

croître. Les progrès en ont même éte rapides : Lothaire, roi de Lorraine, en eſt la preuve.

ſeurs.

L'Italie ſouffrit ſur-tout des révolutions, qui ſuivirent la dépoſition de Charles le Gros. Bérenger, duc de Frioul, Gui, duc de Spolete, leurs fils & d'autres princes ſe l'enleverent, tour-à-tour. La guerre fut longue & cruelle, parce que les différentes factions ne ſavoient ni ſe réunir, ni perſiſter chacune dans leurs premieres démarches ; & comme les intérêts changeoient de mille manieres, la fortune varioit continuellement.

Après la dépoſition de Charles le Gros, les troubles ſont plus grands que jamais.

Le patrimoine de S. Pierre n'étoit pas reſpecté par des tyrans, qui régloient leurs droits ſur leurs forces. Les papes n'attendoient point de ſecours des princes étrangers, parce qu'aucun n'étoit encore aſſez affermi pour porter ſes armes au dehors ; ils n'avoient d'autorité en Italie qu'autant qu'ils ſavoient ménager quelqu'une des puiſſances qui y dominoient ; & les révolutions fréquentes les mettoient dans la néceſſité de changer continuellement de vues & de conduite. Enfin le ſchiſme de Sergius & de Formoſe affoibliſſoit encore le ſaint ſiege : car l'un & l'autre de ces concurrents ne pouvant fortifier ſon parti, qu'autant qu'il étoit reconnu par un plus grand nombre de ſouverains ; les papes avoient beſoin des princes, qui juſqu'alors

Et les papes ſont continuellement entraînés d'un parti dans un autre.

avoient eu besoin des papes. Ce n'étoit donc pas le moment de former de nouvelles entreprises : c'étoit assez de se maintenir. Pour mettre le comble à tant de désordres, il arriva que l'Italie fut encore exposée, d'un côté aux incursions des Sarrazins, & de l'autre à celle des Hongrois.

Othon I fait respecter sa puissance & la laisse à ses successeurs.

Tels furent les troubles qui désolerent l'Italie depuis 888 jusqu'en 962, qu'Othon I, appellé par Jean XII, fut couronné à Rome. Cependant ni le pape ni les Romains ne vouloient de maître. Ils se repentirent donc bientôt d'avoir imploré contre Bérenger II le secours d'un prince qui avoit des droits sur eux. En effet, leur conduite avoit été bien imprudente. S'imaginoient-ils qu'Othon ne viendroit que pour les autoriser à se gouverner dans une entiere indépendance, avec leur sénat, leurs consuls & leur préfet? Il ne suffisoit pas d'avoir établi une apparence de république : il falloit affermir le gouvernement & savoir se défendre sans secours étrangers.

Mais parce que les Romains ne pouvoient ni obéir ni se gouverner, Jean XII eut à peine couronné Othon qu'il voulut donner l'empire à Adelbert, fils de Bérenger II : il ne fit qu'occasionner inutilement de nouveaux troubles. Othon, plus maître en Italie que

Charlemagne, laissa toute sa puissance à ses successeurs.

Cependant les troubles renaissoient de toutes parts aussitôt que l'empereur occupé en Allemagne, paroissoit moins redoutable. Rome oublioit alors qu'elle avoit un maître; le peuple & le pape devenoient ennemis; & les dissentions ne cessoient plus. C'est aux pieds du saint siege qu'on voyoit sans frayeur les foudres, qui faisoient trembler toute l'Europe.

Cependant le calme n'étoit jamais que passager.

Le reste de l'Italie n'étoit pas moins troublé par l'inquiétude des seigneurs, qui s'en partageoient toutes les provinces; & les Normands vinrent enfin pour augmenter les désordres. L'empereur pouvoit par sa présence appaiser les flots de cette mer: mais ce n'étoit qu'un calme passager, & la tempête recommençoit avec plus de violence.

Les empereurs de la maison de Saxe avoient été puissants: mais en croyant s'attacher le clergé par des bienfaits, ils éleverent & nourrirent de nouveaux ennemis dans le sein de l'empire. Les prélats ne songerent plus qu'à se rendre indépendants: ils furent soutenus dans leurs entreprises par les seigneurs laïques, dont l'intérêt étoit de se concilier une puissance qu'on avoit élevée contre eux; & si les effets de cette mauvaise politique des Othons ne parurent pas d'abord sous les pre-

Le clergé élevé par les Othons devient ennemi des empereurs.

miers empereurs de la maison de Franconie ; ils éclaterent enfin sous Henri IV.

Dans ces circonstances les empereurs ont de nouveaux ennemis dans les Normands qui s'établissent en Italie.

Cependant les Normands, qui s'affermissoient au midi de Italie, n'avoient d'autre intérêt que de repousser au de-là des Alpes les empereurs dont la puissance s'affoiblissoit en Allemagne. Or, de pareilles circonstances devoient flatter les Italiens de pouvoir se soustraire aux Allemands. Elles devoient donc allumer un nouvel incendie.

Circonstances favorables à l'ambition de Grégoire VII.

Le plus hardi dans ces conjonctures fut sans doute Grégoire VII. Cependant il avoit bien des raisons pour se promettre un heureux succès. Les Normands lui offroient des secours & un asyle en cas de revers : la princesse Mathilde, qui entroit dans toutes ses vues, possedoit Ferrare, Modene, Mantoue, Vérone, Plaisance, Parme, Spolete, Ancone, Pise, Lucques & presque toute la Toscane : le clergé de Rome & d'Italie étoit irrité contre les empereurs, parce que Henri III avoit élevé plusieurs Allemands sur le saint siege : enfin Grégoire pouvoit compter sur les divisions de l'Allemagne, & encore plus sur l'ignorance de son siecle.

L'audace de ce pape fait une révolution dans les esprits.

L'audace de ce pontife & de ses successeurs remua toute l'Europe, particuliérement l'Italie & l'Allemagne. Il se fit une révolution dans les esprits comme dans les états ; les droits des têtes couronnées parurent équivo-

ques, & on se crut autorisé par principe de religion à des révoltes, auxquelles les vices de ces temps barbares ne portoient déja que trop.

Combien alors il étoit difficile aux deux Frédérics de défendre les droits de l'empire.

Il falloit des princes tels que les deux Frédérics pour défendre avec quelque gloire les droits de l'empire, dans ces siecles où l'ignorance & la superstition des peuples faisoient une nécessité de respecter jusqu'aux excommunications injustes du saint siege; où il se trouvoit des souverains assez aveugles pour accepter une couronne offerte par les papes; & où les vassaux de l'empire, toujours impatients de secouer le joug, avoient fort accru leur puissance. Non-seulement les prélats s'étoient rendus indépendants; mais les duchés & les comtés étoient encore devenus héréditaires; les premiers sous les Saxons, & les seconds sous les princes de Franconie.

Cependant Frédéric I releva quelque peu son autorité en protégeant les villes qui voulurent se soustraire aux ducs & aux évêques; en formant, au milieu même des duchés, quantité de principautés dont il étoit le suzerain immédiat. Cependant ces villes & ces nouveaux seigneurs changerent d'intérêts, à mesure que les troubles changeoient les circonstances; & les successeurs de Frédéric en tirerent peu de secours.

Les factions Guelfes & Gibelines augmentent les désordres.

L'Allemagne & l'Italie étant donc divisées entre une multitude de princes indépendants, ou qui cherchoient à le devenir; les querelles du sacerdoce & de l'empire, si favorables à l'ambition de ces tyrans, acheverent de mettre le comble aux désordres, sous les princes de la maison de Souabe. Les villes d'Italie formoient des ligues sous la protection des papes, ou sous celle des empereurs; & elles se faisoient des guerres d'autant plus cruelles, qu'il n'y en avoit point où les deux factions ne fussent armées l'une contre l'autre: car les Guelfes & les Gibelins étoient répandus & mêlés dans chacune.

Après Conrad IV, temps d'anarchie favorable aux usurpations.

Après la mort de Conrad IV, fils de Frédéric II, l'empire tomba dans une véritable anarchie. N'y ayant plus de puissance capable de faire respecter les loix, les princes entreprirent de se rendre justice par les armes, ou plutôt, de faire valoir leurs prétentions comme des droits; & tandis que la petite noblesse infestoit les chemins, au point qu'on ne pouvoit pas aller sans escorte d'une ville à l'autre; la noblesse plus puissante s'appropria les biens de la couronne, & acheva de s'arroger tous les privileges de la souveraineté. Cette anarchie continua jusquà Rodolphe de Habsbourg que les électeurs préférerent, parce qu'ils le jugerent trop foible pour revendiquer leurs usurpations.

C'eſt pendant cette anarchie que pluſieurs illes d'Allemagne & des princes mêmes formerent des ligues pour veiller à leur ſureté, e voyant forcés à s'armer contre les brigands. l ne ſe fit pas de moindres changements en talie: car il s'y forma de nouvelles principautés, & pluſieurs peuples qui tentoient deuis quelque temps de ſe gouverner eux-mênes, crurent enfin avoir trouvé l'occaſion de e rendre indépendants. Vous vous ſouvenez ue Rodolphe abandonna l'Italie, ſur laquele il ne pouvoit faire valoir ſes droits, & qu'il endit la liberté à des villes qui, comme ous le verrez bientôt, ne l'acheterent pas ucune n'étoit faite pour une pareille acuiſition.

Il ſe forme des confédérations, & des villes penſent à ſe gouverner.

Mais quelles que ſoient ces républiques, ous ſommes à l'époque où il faut les obſerer. Je n'entreprendrai pas cependant de vous ire l'hiſtoire de toutes leurs diſſentions: il ne ſuffira de vous faire connoître l'eſprit, ans lequel elles ſe ſont gouvernées.





CHAPITRE II.

Considérations générales sur ce qui fai[t] la force ou la foiblesse d'une répu[-] blique.

L'égalité est le fondement d'une bonne république.

UNE république est heureuse lorsque les ci[-] toyens obéissent aux magistrats, & que le[s] magistrats respectent les loix. Or, elle ne peu[t] s'assurer de cette obéissance & de ce respect qu'autant que par sa constitution elle confon[d] l'intérêt particulier avec le bien général; & elle ne confond l'un avec l'autre, qu'à pro[-] portion qu'elle maintient une plus grand[e] égalité entre ses membres.

Je ne veux pas parler d'une égalité de fortu[-] ne, car le cours des choses la détruiroit d'un[e] génération à l'autre. Je n'entends pas non plu[s] que tous les citoyens aient la même part au[x] honneurs; puisque cela feroit contradictoi[re] à l'ordre de la société, qui demande que le[s] uns gouvernent & que les autres soient gou[-] vernés. Mais j'entends que tous les citoyen[s] également protégés par les loix, soient égal[e-]

nent assurés de ce qu'ils ont chacun en propre ; & qu'ils aient également la liberté d'en jouir & d'en disposer. De-là, il résulte qu'aucun ne pourra nuire, & qu'on ne pourra nuire à aucun.

Inégalité odieuse & destructive.

Cette égalité seroit tout-à-fait détruite, si les privileges donnoient à quelques-uns le droit exclusif de s'occuper d'un commerce ; si les impôts arbitraires ne permettoient pas aux citoyens de savoir ce que le fisc voudra bien leur laisser ; si les publicains étoient autorisés à vexer impunément les peuples ; si l'intrigue faisant un trafic des emplois, vendoit le droit de s'enrichir par toute sorte de moyens : en un mot, si le gouvernement enhardissoit l'avidité à tout oser : ce seroit alors le temps des fortunes rapides, & d'une inégalité destructive.

A mesure donc que cette inégalité s'introduira, il y aura plus de citoyens intéressés à désobéir aux magistrats, & plus de magistrats intéressés à se mettre au dessus des loix. Alors il n'est pas possible que chacun trouve le même avantage dans le bien de tous. Ce vice de la république en altérera insensiblement la constitution, & la ruinera tout-à-fait lorsque ceux qui se font un intérêt à part, seront devenus les plus puissants. Si elle paroît plus riche & plus florissante que jamais, cet éclat ne sera qu'une fausse apparence, c'est-à-dire, qu'il y aura des citoyens opulents, & que la

république elle-meme sera foible & misérabl
En effet, les ressources ne manquent pas au
peuples pauvres, parce que chez un peupl
pauvre aucun citoyen ne l'est: c'est aux peuple
riches qu'elles manquent, parce que les r
chesses étant absorbées par un petit nombr
de familles, le peuple qu'on dit riche, est pau
vre en effet: les plus beaux temps d'une répu
blique ne sont donc pas ceux où elle paroi
plus florissante.

Il y a une pauvreté, qui contribue à la prospérité des états.

Je ne prétends pas que la pauvreté fasse l
prospérité des états, puisque toutes les nation
de l'Europe ont été pauvres & malheureuses
& que presque toujours sans ressources, ell
ne se sont souvent relevées que par des effort
qui leur préparoient de nouvelles calamités.

Quelle est donc cette pauvreté si salutair
Vous voyez, Monseigneur, que ce mot e
vague comme beaucoup d'autres, & a besoi
d'être expliqué. Mais si vous comparez l
beaux temps de la Grece & de Rome avec l
siecles désastreux que je viens de tracer, vo
vous l'expliquerez à vous-même beaucou
mieux qu'avec le secours des définitions q
je vous donnerois. Je vous y invite, & e
attendant, j'essayerai de fixer vos idées.

L'opulence, est ruineuse, lorsqu'elle est le fruit de l'avidité.

Si toutes les richesses de l'Europe étoie
également partagées entre tous les homm
qui l'habitent, aucun peuple ne paroîtro
opulent, parce qu'il n'y auroit en effet
pauv

pauvre ni riche. C'eſt donc de l'inégalité des partages que naiſſent la miſere & l'opulence, & nous ſommes moins riches par les richeſſes que nous avons, que par celles qui manquent aux autres.

Mais dans la ſuppoſition où les partages ſont égaux, imaginons deux républiques également puiſſantes; & ſuppoſons que dans l'une, les citoyens n'ambitionnent que la gloire de ſervir l'état, tandis que dans l'autre, chacun deſire à l'envi de s'enrichir. La premiere conſervera toujours la même puiſſance, parce qu'elle continuera de n'avoir ni pauvres ni riches; la ſeconde, au contraire, s'affoiblira, parce qu'elle ne pourra pas retirer les mêmes ſervices de tous ſes citoyens: car les pauvres ne pourront pas la ſervir, & les riches ne le voudront pas, ou ne le voudront que pour eux. Elle ne ſera donc ſervie que par des hommes, qui ſeront mercenaires, ou par néceſſité ou par avarice. Qu'une guerre s'éleve entre ces deux républiques, vous prévoyez l'événement.

Elle produit le luxe,

Cependant l'inégalité des richeſſes amene le luxe, qui traînant à ſa ſuite tous les vices, acheve de ruiner la ſociété. Voilà encore un mot dont on ſe fait des idées trop vagues, & qui demande une explication.

qui conſiſte moins dans l'uſage des richeſſes,

Il y a eu bien des ſiecles où une chemiſe de toile étoit un luxe. Aujourd'hui la ſoie en eſt moins un, que du temps des premiers

empereurs romains; & les étoffes d'or elles-mêmes se porteroient sans luxe, si elles étoient aussi communes que le drap le plus grossier. Les riches les abandonneroient même alors aux pauvres, parce que certainement elles ne sont pas les plus commodes.

que dans un travers de l'imagination.

Ce n'est donc pas uniquement dans l'usage des choses qu'il faut chercher le luxe, puisqu'alors c'est un Protée qu'on ne peut saisir. En quoi consiste donc le luxe? dans un travers de l'imagination, qui nous fait trouver notre bonheur à jouir des choses, dont les autres sont privés. Je dis *travers*: car on n'est pas mieux vêtu avec un drap d'or qu'avec un drap de laine: on ne fait pas meilleure chere avec des mets rares qu'avec des mets communs; & celui qui ne peut aller qu'en carosse, n'est pas plus heureux que celui qui s'est fait une habitude d'aller à pied.

Maux que produit le luxe.

Dès que le luxe consiste dans ce vice de l'imagination, c'est une conséquence qu'il mette les choses commodes au dessus des choses nécessaires, & les choses frivoles au dessus des choses solides; & vous concevez les maux qu'il doit produire. Autant il donne de superflu aux riches qui se ruinent, autant il ôte de nécessaire au reste des citoyens. Si dans les grandes villes, il paye un salaire aux artisans, il n'est pas vrai qu'il les fasse vivre; puisqu'il ruine les campagnes, qui seules font vivre & le riche & l'artisan. Il tend donc à causer

une ruine générale. Bientôt il n'y aura plus que des pauvres, des riches mal aisés, & des fortunes scandaleuses, qui se font rapidement, & qui passent avec la même rapidité. Dans cette situation, de quelle utilité les pauvres seront-ils à l'état? & de quelle utilité seront les riches eux-mêmes, amollis, sujets à mille infirmités, dégoûtés des fatigues, se faisant un besoin du superflu qui leur manque, exigeant d'avance le prix des services qu'ils ne rendront pas, & se plaignant toujours de n'avoir pas été récompensés? Je veux qu'ils se fassent encore un point d'honneur de servir la patrie: mais leur point d'honneur s'affoiblira de jour en jour, & cependant leur avidité sera une source de désordres.

Une république n'est donc pas heureuse & puissante, précisément parce qu'elle est pauvre: mais elle l'est à proportion que sa pauvreté entretient l'égalité parmi les citoyens; & que ne souffrant pas qu'il s'éleve des familles opulentes, elle exclut le luxe, c'est-à-dire, le desir de jouir de ce dont les autres manquent, &, par conséquent, la manie de chercher des jouissances dans des frivolités, que les riches seuls peuvent se procurer.

Faudroit-il donc détruire tout-à-fait le luxe, & faire de nouveaux partages? non, sans doute, on le tenteroit inutilement: un pareil

C'est en observant les mauvais gouver-

nements qu'on en peut imaginer de meilleurs.

projet feroit même fans fruit & produiroit de nouveaux malheurs. Mais ne nous preffons pas de chercher ce qu'il conviendroit de faire; obfervons, & ne faifons pas des fyftêmes fur ce que nous n'avons pas encore fuffifamment étudié. Si les circonftances produifent enfin de bons gouvernements, elles nous épargneront la peine d'en imaginer : ou fi changeant continuellement l'état des chofes, elles ne font que fubftituer des vices à des vices, elles nous apprendront au moins ce qu'il ne faut pas faire; & nous pourrons connoître le meilleur gouvernement, lorfque nous aurons connu tous les mauvais gouvernements poffibles.

L'ambition peut être utile ou nuifible à l'état.

L'ambition produit des vices ou des vertus, fuivant qu'elle change d'objet. Ame de la république, il eft des circonftances, où elle la foutient par les diffentions quelle fait naître; comme il en eft d'autres, où elle n'engendre que des diffentions funeftes. Il n'eft donc pas à defirer que les diffentions de toute efpece foient abfolument étouffées : il s'agit feulement de régler l'ambition qui les caufe.

Ambition utile.

L'ambition eft toujours bien réglée, lorfqu'elle ne fe porte qu'aux honneurs que la république difpenfe. Car alors on préfere la patrie à tout, & on regarde les premieres magiftratures, comme le plus haut degré de la for-

tune. Les contendants formeront, à la vérité, des partis : mais ils acquerront des talents, pour mériter les suffrages ; & les plus vives dissentions seront étouffées, aussitôt que les citoyens sentiront le besoin de se réunir. Elles se rallumeront sans doute, à la premiere occasion ; sans doute aussi, elles s'éteindront encore d'elles mêmes.

Jaloux uniquement de partager les honneurs, les différents partis n'imagineront pas de s'armer les uns contre les autres. Il leur viendra encore moins dans la pensée d'appeller des secours étrangers. Enfin, aucun citoyen sensé, quelque puissance qu'on lui donne, n'osera former le projet de donner des fers à sa patrie : il est trop convaincu qu'il resteroit seul contre tous.

Ambition nuisible.

Rome prouve la vérité de ce que je dis : mais elle prouve aussi que l'ambition n'a plus de regles, lorsqu'elle se porte à toute autre chose qu'aux honneurs. C'est alors le temps des grands désordres : c'est alors que l'or & le fer ouvrent un chemin à la tyrannie.

L'égalité fait les bonnes mœurs.

Obéir aux magistrats, respecter les loix, aimer la patrie, n'avoir qu'une ambition honnête, ignorer le luxe & tous les vices qu'il engendre : voilà sans doute ce qui fait les bonnes mœurs, Or, l'égalité produit tous ces effets : elle forme donc les meilleurs citoyens.

Les bonnes mœurs font les bonnes républiques.

Dans une république formée sur ce modele, les mœurs générales déterminent naturellement les mœurs particulieres ; & les bonnes éducations se font seules, comme en effet elles doivent se faire. Mais malheureusement dans les républiques corrompues, les mœurs générales ont plus de pouvoir encore ; & les mauvaises éducations, qui se font seules plus facilement que les bonnes, empirent d'une génération à l'autre. On se plaint, on cherche des remedes, on veut opposer des digues au torrent, qui se déborde : c'est la source qu'il faudroit tarir.





CHAPITRE III.

Idée générale des républiques d'Italie.

J'AI voulu dans le chapitre précédent vous préparer à juger par vous-même des républiques d'Italie. Encore quelques réflexions générales, & vous pourrez deviner le fond de leur histoire.

Il ne pouvoit pas se former des républiques dans le royaume de Naples.

Ce n'étoit pas dans les provinces du royaume de Naples, qu'il devoit se former des républiques. Les peuples, de tous temps subjugués, s'étoient fait une habitude d'obéir; & toujours enveloppés dans des révolutions, ils étoient entraînés par une force, qui ne leur permettoit pas de s'arrêter sur eux-mêmes, & de penser seulement qu'ils pouvoient être libres. La ville de Naples avoit, à la vérité, connu la liberté, & elle en avoit conservé quelques-uns des privileges sous les rois Normands: mais il ne lui étoit plus possible de la recouvrer.

Il étoit difficile qu'il s'en formât dans la Lombardie.

Après la mort de Conrad IV fils de Fréderic II, les désordres de l'Allemagne paroissoient offrir la liberté aux villes de Lombardie, d'autant plus que les papes n'y pouvoient pas causer des troubles aussi facilement que dans le royaume de Naples. Cependant, parce que les Lombards étoient accoutumés au joug, ainsi que les Napolitains, il fut facile aux gouverneurs de se rendre maîtres chacun dans sa province. Ce sont, par conséquent, des principautés qui devoient se former dans cette partie de l'Italie. Quelques villes, à la vérité, profitant des circonstances qu'offroient les querelles du sacerdoce & de l'empire, avoient tenté auparavant de se gouverner en républiques ; mais elles jouirent peu de leur liberté : car je ne comprends pas dans la Lombardie Venise, non plus que Genes. Depuis long temps ces deux dernieres avoient trouvé l'occasion d'établir un gouvernement républicain.

L'état ecclésiastique étoit exposé à tous les désordres, que causoit l'ambition peu raisonnée des papes.

Dans l'état que nous nommons aujourd'hui ecclésiastique, les papes, trop foibles pour y dominer, étoient assez forts pour troubler tous les gouvernements. La multitude des affaires qu'ils embrassoient, & l'Europe entiere sur laquelle ils étendoient leurs soins apostoliques, ne leur permettoient pas toujours de soutenir les démarches qu'ils avoient faites, dans la vue de s'assurer des villes du pa-

rimoine de S. Pierre. Élevés sur le saint sie-
e pour l'ordinaire dans un âge avancé, sou-
ent sans l'avoir prévu, &, par conséquent,
ans y être préparés, il étoit difficile qu'ils
ussent assez de lumieres, pour gouverner
n état, si mal affermi qu'il étoit toujours à
onquérir. Enfin ne faisant pour la plupart
que passer sur la chaire de S. Pierre, aucun
'y restoit assez long-temps pour achever ce
qu'il avoit commencé; & cependant chacun y
ortoit ses vues particulieres, comme son
sprit & son caractère. L'un précipitoit; un
utre ralentissoit; un autre ne faisoit rien;
n autre revenoit à quelque vieux projet; un
utre formoit une entreprise qu'un autre aban-
onnoit, & à laquelle un autre revenoit en-
ore: de sorte que c'étoit presque à chaque
ontificat, nouveau plan, nouveau systême,
ouvelle politique, & quelquefois rien.
Ajoutons que les circonstances pouvoient en-
ore forcer le même pape à changer de con-
luite.

La cour de Rome n'avoit donc & ne de-
voit avoir ni principes, ni regles. Il est vrai
que son objet étoit en général de tout sou-
mettre, & qu'à cette fin elle employoit d'or-
linaire les excommunications: mais d'ailleurs
es ressources & ses moyens varioient comme
es temps & les pontifes. De pareils défauts
se trouvent nécessairement dans les états élec-

tifs, lorſque le prince, content de jouir ſans penſer à l'état ni à ſes ſucceſſeurs, n'eſ pas forcé par l'eſprit du gouvernement à ſuivr un plan donné.

Il devoit s'y former des principautés.

Voilà pourquoi les papes, ſi puiſſants pou troubler & pour affoiblir, ont tant de pein à s'établir ſolidement dans leurs propres do maines. Or, ces troubles & cette foibleſſ qu'ils cauſent, ſont auſſi contraires au gou vernement républicain, que favorables au ambitieux, qui veulent uſurper l'autorité quel que part : car les citoyens d'une ville ne peu vent parvenir à ſe gouverner eux-mêmes qu'autant qu'ils ont l'avantage des forces ou qu'ils jouiſſent d'un grand calme.

Il s'y forma des républiques pendant la réſidence des papes à Avignon.

Dans le quatorzieme ſiecle, les papes ayan abandonné Rome pour Avignon, perdiren beaucoup de la puiſſance qu'ils avoient e Italie. Cette conjoncture étant favorable à l liberté, pluſieurs villes de l'état eccléſiaſtiqu en ſurent profiter. De ce nombre fut Bologne qui, du temps des croiſades, avoit déja ét une république aſſez puiſſante. Cependan ces villes ne jouirent jamais de la liberté qu par intervalles; parce qu'elles n'étoient pa capables de ſe défendre, lorſque les pape recouvroient leur autorité.

C'eſt en Toſcane qu'il de-

De toutes les provinces d'Italie, la Toſca ne étoit ſituée le plus avantageuſement pou

e gouverner elle-même : car les papes n'étoient pas assez puissants pour s'en rendre maîtres, & la Lombardie, qui se soulevoit souvent, étoit une barriere entre elle & les empereurs. Il s'y forma donc plusieurs républiques. Mais si vous considérez la position de Venise & de Genes, vous la trouverez encore plus favorable; & vous ne serez pas étonné que ces deux républiques aient commencé long-temps avant les autres.

voit se former des républiques.

S'il y avoit en Italie des positions plus favorables au gouvernement républicain, il n'y en avoit point où un peuple pût jouir de sa liberté sans ressentir quelque commotion, lors des secousses violentes que causoient les papes, les rois de Naples, les empereurs, les François, les Espagnols & une multitude de tyrans répandus dans les provinces. Les républiques étoient, pour ainsi dire, entourées de volcans, qui menaçoient de les abymer; & vous prévoyez que tout ce qui les environne, doit leur permettre rarement de se gouverner dans un grand calme. Il nous reste à les considérer en elles mêmes.

Mais elles devoient être continuellement agitées.

Après avoir été successivement sous la domination des Romains, des Herules, des Goths, des Grecs, des Lombards des François, & des Allemands, les peuples d'Italie desirerent enfin de secouer le joug des étran-

Elles vouloient être libres, sans savoir ce qui constitue la liberté.

gers, & quelques-uns se flatterent de pouvoi jouir d'une liberté que les circonstances paroiss soient leur offrir. Il étoit bien difficile néan moins, qu'ils apprissent à se gouverner eux mêmes ; & il y avoit lieu de craindre qu'il ne formassent leurs républiques avec les dé bris de ces monarchies, qu'une mauvais constitution avoit détruites. Ils n'eurent ja mais de législateurs. Cependant il en eû fallu de bien habiles, pour leur faire aban donner leurs vieilles coutumes, & leur e faire prendre de plus conformes à leur nou velle situation. Ils voulurent donc vivre bien des égards dans des républiques, com me ils avoient vécu dans de mauvaises mo narchies. C'étoit allier les deux contraires.

L'égalité est le fondement du gouvernement républicain.

La Grece & l'ancienne Rome avoient ét plus heureuses, parce que les républiques s'y étoient formées dans des temps, où le hommes étoient à peu-près égaux, ou du moins dans des circonstances où il falloit peu d'efforts pour les ramener à l'égalité. Le citoyens étoient sobres, tempérants, faits la fatigue: le luxe qu'ils ignoroient, n leur avoit pas enlevé les vertus ; ils n'ima ginoient pas que, pour être puissant, il fau être riche ; enfin ils naissoient égaux, & il ne connoissoient pas cette noblesse & cett roture, qui est la plus odieuse de toutes le

ıégalités, puisque de deux hommes elle ait deux especes différentes.

Tels furent les Romains après la création es tribuns. Si le plébéien n'étoit pas encore gal au patricien, tout tendoit à les rendre 'un & l'autre égaux par la naissance, & à eur assurer également tous les droits de ciioyen. Il est vrai qu'ils ne parvinrent jamais établir parfaitement cette égalité, ils ne le ouvoient pas même; & c'est pourquoi leur épublique a toujours eu des vices fondanentaux. Mais c'est en la cherchant, qu'ils ormerent, comme à leur insu, le meilleur gouvernement pour un peuple conquérant. ls furent assez heureux pour trouver plus qu'ils n'avoient d'abord cherché: mais ils deoient trouver ce qu'ils ne cherchoient pas, uisque nous avons vu que de l'égalité naissent tous les avantages des républiques.

Les Romains n'ont été puissants, que parce qu'ils tendoient à l'égalité.

Or, les Italiens ne songerent jamais à chercher l'égalité. Ils étoient donc bien loin de parvenir à se gouverner sagement. Quand on considere cette ignorance, commune alors à toutes les nations, on diroit que l'empire romain ne s'étoit élevé sur les ruines de tant de peuples libres, que pour enfouir avec lui le secret de la liberté.

Les Italiens n'ont jamais connu l'égalité.

En effet, l'inégalité, destructive de tout gouvernement libre, s'étoit accrue conti-

Le gouvernement féodal,

& les richeſſes apportées par le commerce, en avoient effacé toute idée.

nuellement ſous l'anarchie des fiefs, & croi ſoit encore tous les jours, à meſure qu'o acquéroit de plus grandes richeſſes. Comm elle avoit d'abord pris ſa ſource dans la di férence humiliante des nobles & des rotu riers, elle puiſa de nouvelles forces dan le commerce auquel on s'appliqua par préfé rence à tout: deux inconvénients dont les ré publiques doivent ſe garantir.

Il n'en reſtoit aucune trace dans les provinces où il y avoit beaucoup de gentils-hommes.

Les gentils-hommes, dit Machiavel, ſon ceux qui vivent du produit de leurs terre dans l'abondance & dans l'oiſiveté. De pa reils hommes ſont la peſte d'une république mais les plus pernicieux ſont ceux qui on des châteaux, des forteresſes & des fiefs.

Ce même écrivain remarque que le royau me de Naples, l'état eccléſiaſtique & la Lom bardie étoient remplis de ces ſortes de gentils hommes. D'où il juge avec raiſon que le peuples de ces provinces n'étoient pás fai pour ſe gouverner en république. A pein étoient-ils capables de ſoupirer quelquefo après la liberté: ceux du royaume de Naple n'en avoient pas même conſervé le moindr ſentiment.

Dans la Toſcane où il y en a moins, il ſe forme des républiques;

Mais la Toſcane, remarque encore Ma chiavel, avoit heureuſement très-peu de gen tilsh-ommes. Auſſi vit-on non-ſeulement ſ former, dans un petit eſpace, trois républiqu

mais elles sont troublées parce qu'il y reste encore des gentils-hommes.

lorence, Sienne & Lucques : mais on voit encore plusieurs autres villes conserver esprit républicain jusques dans la servitude, quelque fois jouir par intervalles de la liberté. Cependant si les gentils-hommes étoient n trop petit nombre pour empêcher les républiques de se former ; il y en avoit trop encoe pour permettre qu'elle s'établissent solidement. De-là naîtront bien des troubles.

Elles sont toutes commerçantes.

Comme l'Italie cultivoit les arts & le comerce plus qu'aucune autre province de l'Euope, elle étoit aussi la plus riche de tous. Les républiques, entraînées par l'esprit énéral, devinrent donc commerçantes. Elles enrichirent d'autant plus qu'elles gênoient oins le commerce : elles devinrent par-là lus puissantes : cependant elles préparoient ur ruine.

Elles n'ont que des troupes mercenaires.

L'inégalité, qu'amenent les richesses, est 'autant plus destructive, qu'une républiue ne peut alors avoir que des troupes nercenaires ; soit qu'elle se serve de soldats trangers, soit qu'elle arme ses propres cioyens.

Combien il leur en coute pour se défendre.

Il arrive de-là qu'elle est mal défendue, & que cependant il lui en coûte beaucoup our se défendre. Les victoires sont presque ussi cheres que les défaites ; le trésor public 'épuise : le peuple gémit sous les impôts qui

se multiplient; l'état qui contracte continuellement de nouvelles dettes, ne se soutient que par son crédit; il n'est plus riche que par l'opinion qu'on a de ses richesses imaginaires; & il est ruiné, si l'opinion change.

Le commerce suscite entre elles des guerres ruineuses.

La guerre enrichissoit Rome, & appauvrissoit Carthage; c'est que Rome, toute militaire, armoit à peu de frais; & que Carthage commerçante, n'avoit des troupes qu'autant qu'elle les payoit. Les républiques d'Italie qui croyoient s'enrichir par la voie des armes, devoient donc se ruiner, si elles armoient pour étendre à l'envi leur commerce; car alors, se nuisant les unes aux autres, elles l'arrêtoient nécessairement dans ses progrès. Cependant lorsque cette source de richesse se tarissoit, c'est alors que l'argent devenoit plus nécessaire: il falloit lever de nouvelles troupes, construire de nouveaux vaisseaux, acheter de nouvelles alliances. On s'appauvrissoit donc encore par les efforts qu'on faisoit pour réparer ses pertes.

Elles se ruinent même avec des succès.

Remportoit-on des avantages? ils avoient coûté trop cher, & on n'étoit plus assez riche pour les soutenir. On mécontentoit les alliés qui ne trouvoient jamais leurs services assez payés; on s'en faisoit des ennemis; & parce qu'après une victoire on avoit besoin de ressources, comme après une défaite, le

vainc

vaincu avoit réparé ses forces, lorsque le vainqueur ne pouvoit pas encore suivre ses premiers succès; souvent même il se trouvoit le premier en état de reprendre les armes, & il recouvroit ce qu'il avoit perdu, avant qu'on eût tout préparé pour repousser les hostilités. Ainsi les guerres, après des succès alternatifs & ruineux pour les deux partis, finissoient par un épuisement général: & quelque temps après on les recommençoit, jusqu'à qu'on fût encore épuisé.

L'argent est pour elles le nerf de la guerre.

On ne pouvoit pas douter que l'argent ne fut alors le nerf de la guerre: mais cela n'étoit vrai, que parce que les gouvernements étoient vicieux. Cette maxime familiere aux politiques d'alors, étoit ignorée dans les beaux temps de la Grece & de Rome: elle l'étoit au moins des Grecs & des Romains; car je conviens que les Perses & les Carthaginois la connoissoient.

Elles ont dès leur établissement tous les vices des républiques corrompues.

Les républiques d'Italie avoient donc, lorsqu'elles se fonderent, les mêmes vices ou de plus grands encore que les républiques anciennes, lorsqu'elles tomboient en ruine. Par conséquent sans mœurs, & toujours déchirées par des factions, elles offriront les mêmes désordres, que nous avons déja vus dans l'histoire générale de l'Italie. Le bien public sera toujours sacrifié à des intérêts particuliers;

les partis qui domineront tour-à-tour, ne cesseront de changer la forme du gouvernement: les loix, toujours partiales, ne seront jamais respectées : les réglements les plus sages seront ceux qui trouveront le plus d'obstacles: les citoyens puissants se regarderont avec méfiance, jusques dans les temps de calme: ils armeront les uns contre les autres sur les plus légers soupçons; & une faction livrera la patrie à l'étranger, plutôt que de se soumettre à une faction contraire. En un mot, il n'y aura de liberté pour ces républiques, que lorsqu'un citoyen habile & vertueux, se trouvant à la tête du gouvernement, fera respecter les loix dans sa personne. Mais les Timoléons sont rares.

Pourquoi les républiques de Suisse & d'Allemagne étoient moins mal constituées.

Machiavel, que je cite encore, parce que je raisonne sur les principes qu'il a developpés dans son histoire de Florence & dans ses discours sur la premiere décade de Tite Live, Machiavel, dis-je, ayant remarqué que les républiques de Suisse & quelques-unes d'Allemagne avoient des mœurs, & qu'elles n'étoient pas sujettes aux mêmes désordres que celles d'Italie, en donne pour raison, qu'elles ne permettent pas qu'aucun de leurs citoyens soit gentil-homme; & que ne songeant point à s'enrichir, elles se contentent des vêtements & des aliments que leur pays peut

leur fournir. N'ayant donc pas besoin de commercer avec les François, avec les Espagnols, ni avec les Italiens, elle ne prennent pas les mœurs de ces nations, *le quali*, dit-il, *tutte insieme sono la corruttela del mondo*.





CHAPITRE IV.

De Venise & de Genes.

Vous prévoyez que les révolutions seront fréquentes dans les républiques d'Italie ; vous en connoissez les principales causes : il ne me reste plus qu'à vous donner de Venise, de Genes & de Florence la connoissance qui devient nécessaire pour reprendre l'histoire de l'Europe.

Commencement de Venise sous la protection des Padouans.

Lors de l'invasion des Goths, sous Radagaise en 407 & sous Alaric en 413, les peuples voisins du golfe Adriatique chercherent un asyle dans les petites îles, qui s'elevent au milieu des lagunes formées par la mer. Les Padouans, à qui elles appartenoient, & à qui elles pouvoient servir de retraite, favoriserent ce concours, & envoyerent en 421 trois consuls dans l'île de Rialte, qu'ils proclamerent place de refuge. Ces îles se peuplerent encore plus, lorsqu'Attila, ravageant pour la seconde fois l'Italie, détruisit en 453 Pavie,

Milan, Padoue, Aquilée & plusieurs autres villes.

Padoue s'étant rétablie, elle envoya dans Rialte & dans les autres îles des tribuns, pour les maintenir sous sa dépendance : mais les plus riches citoyens se saisirent insensiblement de l'autorité, & les tribuns s'érigerent même en souverains chacun dans son île.

Gouvernement des douze tribuns.

En 709, les tribuns des douze îles principales, dégoûtés d'être souverains, sentirent enfin qu'il pouvoit leur être avantageux de limiter leur puissance; & croyant former une république, ils firent une association, & élurent un duc ou doge pour être leur chef.

Un siecle après, cette république trouva dans Pepin, fils de Charlemagne, un vainqueur généreux. Ce prince lui remit le tribut qu'elle payoit : il lui donna cinq milles d'étendue en terre ferme le long des lagunes, & lui accorda la liberté de commercer par mer & par terre. C'est même depuis lui, qu'on l'appelle Venise; car il voulut que Rialte, jointe à quelques autres îles, portât ce nom, qui étoit celui de la province voisine des lagunes.

Pepin, fils de Charlemagne protége Venise.

La constitution de cette république étoit cependant bien vicieuse. Le doge abusoit presque continuellement d'une autorité, qu'on n'avoit pas su limiter; & le peuple qui le dé-

La trop grande puissance du doge occasionne des troubles con-

tinuels. posoit & qui lui crevoit les yeux, croyoit recouvrer sa liberté en élisant un nouveau doge, auquel il donnoit encore la même puissance. Jusqu'en 1172, le gouvernement de Venise offre des soulévements, des factions & des désordres, que vous pouvez imaginer d'après ce que vous avez vu ailleurs.

Nouveau gouvernement qui la limite.

Il étoit temps de chercher un remede aux abus. Il s'agissoit de limiter le pouvoir du doge, & de prévenir les brigues & les tumultes, que son élection ne pouvoit cesser d'occasionner tant qu'elle se feroit par le peuple entier: voici donc le gouvernement qu'on établit.

Douze tribuns, élus par le peuple pour être ses protecteurs, rendoient nulles par leur opposition les ordonnances du prince. Ils élisoient tous les ans deux cents quarante citoyens de tous états, & ils en formoient le conseil souverain de la république. Enfin on prenoit dans ce conseil un certain nombre d'électeurs, lorsqu'il falloit élire un doge.

Par ce changement, chaque citoyen conservoit sa part ou du moins son droit à la souveraineté; & le grand conseil, où l'on ne trouvoit pas les mêmes inconvénients que dans un peuple tumultueux, étoit assez puissant pour forcer le doge à n'être que le magistrat de la république.

La démocratie se change

Cette forme de gouvernement subsista jusqu'en 1289 que le doge Pierre Gradenigo fit

paſſer un réglement, par lequel un certain nombre de familles eurent, à l'excluſion de toutes les autres & à perpétuité, la ſouveraine adminiſtration. Il en fit enregiſtrer le décret à la Quarantie criminelle; tribunal dont on ne fixe pas l'origine, mais qui mettoit alors le ſceau aux loix. Cette époque ſe nomma *il ſerrar del conſiglio*, parce qu'elle ferma l'entrée du grand conſeil aux familles qui n'y avoient pas été admiſes.

en ariſtocratie ſous le doge Pierre Gradenigo.

Veniſe, qui auparavant avoit été une démocratie, fut alors une ariſtocratie héréditaire. Parmi les familles, exclues injuſtement du grand conſeil, quelques-unes par foibleſſe ou par ignorance dédaignerent de s'oppoſer à cette innovation; d'autres, plus puiſſantes ou plus éclairées, tenterent de rétablir l'ancien gouvernement: ce fut ſans ſuccès. Leur entrepriſe fit ſeulement penſer à prévenir de pareilles conſpirations; & on créa en 1310 un tribunal, qui parut ſi propre à cet effet, que vingt-cinq ans après on l'établit à perpétuité.

Conſpirations des familles qui ont perdu leur part à la ſouveraineté.

Ce tribunal eſt le conſeil des dix. Les membres ſont élus tous les ans par le grand conſeil; & ils choiſiſſent parmi eux trois chefs qui changent tous les mois, & qui roulent par ſemaine.

Conſeil des dix pour prévenir ces conſpirations.

Tout ce qui concerne la police eſt du reſſort de ce tribunal. Il étend ſa juridiction ſur

les nobles comme ſur les bourgeois ; & il eſt le juge de tous les officiers, chargés de quelque partie de l'adminiſtration. Non-ſeulement il reçoit les accuſations qu'on lui porte : il a encore des eſpions répandus par tout ; & ſur le rapport de quelques délateurs, il condamne un accuſé ſans l'entendre.

Inquiſiteurs d'état établis pour la même fin.

Mais un tribunal, dont la procédure eſt encore plus odieuſe, c'eſt celui des inquiſiteurs d'état. Il eſt compoſé de deux ſénateurs pris dans le conſeil des dix & d'un des conſeillers du doge. Il punit les ſoupçons, comme le crime même. Il fait noyer en ſecret quiconque a tenu quelques propos ſur le gouvernement, ou en eſt accuſé par les eſpions, dont il remplit la ville ; & ſans avoir de compte à rendre à qui que ce ſoit, il a un pouvoir abſolu ſur la vie du doge, des nobles, des étrangers & de tous les ſujets de la république.

Combien ces moyens ſont abſurdes, & cependant néceſſaires à la tranquillité publique.

Vous avez jugé les princes, qui, favoriſant les délateurs, ſacrifioient à des ſoupçons tout citoyen qu'on accuſoit : jugez donc à préſent ces nobles, qui exercent la ſouveraineté dans la république de Veniſe. Si la ſociété a pour objet la ſureté de tous ſes membres, doit-elle commencer par répandre une méfiance générale ? Quels que ſoient les avantages que les nobles Vénitiens penſent retirer de cette politique, ils ſont abſurdes de vouloir

être tous ensemble les tyrans de chacun d'eux en particulier, & de créer des tribunaux pour exercer cette tyrannie. On voit bien que ce gouvernement s'est établi dans des temps, où la force qui régloit tout, n'assuroit rien & faisoit une nécessité de prendre toute sorte de précautions. En effet, la souveraineté que les nobles enlevent au peuple est une dépouille qu'ils craignent de s'enlever les uns aux autres ; & ils entretiennent leurs craintes, faute de savoir se réunir par un intérêt commun. S'ils ont encore besoin de cette politique, ils sont à plaindre: & ils en ont besoin. Il n'y a pas d'autre moyen pour contenir tous ces nobles, qui se regardant comme autant de souverains, exerceroient sur le peuple toute sorte de vexation, & ruineroient enfin l'état.

Le gouvernement de Venise s'affermit en bannissant les mœurs.

Tout démontre qu'il n'y a point de bon gouvernement sans mœurs, & cependant cette république a banni les mœurs de son gouvernement. Comme l'aristocratie s'est formée dans des temps où il n'y en avoit point, & qu'elle a reconnu par expérience combien la corruption étoit favorable à son affermissement, elle s'est fait un principe de donner la licence en échange pour la liberté ; & elle laisse une libre carriere à cette licence, pourvu qu'on ne s'ingere en aucune maniere dans les affaires d'état. C'est un despotisme, qui ne se sent affermi, qu'autant

qu'il commande à des ames ſans vertus. Pour diſtraire donc le peuple de la perte de la ſouveraineté, il lui permet d'être ſans mœurs; & le peuple uſe de cette permiſſion, comme d'un dédommagement. D'ailleurs cette licence attire les étrangers, qu'une trop grande circonſpection, devenue néceſſaire, ne manqueroit pas d'écarter. Qui tenteroit de vivre dans un gouvernement, où le ſouverain, toujours ſoupçonneux, ne permet jamais de l'enviſager?

Toujours ſoupçonneux il n'a pas de citoyens même parmi les nobles.

Quelques éloges qu'on donne à la république de Veniſe, c'eſt un monſtre en politique qu'un gouvernement qui a toujours des ſoupçons, & qui n'a jamais de mœurs. Sans ſoldats, il n'a que des troupes mercenaires. Je dirois même qu'il eſt ſans citoyens: car peut-on nommer citoyens des hommes incapables de porter les armes, & que l'état n'oſeroit armer pour ſa défenſe? Les nobles eux-mêmes ſe bornant aux fonctions civiles, craindroient de confier le commandement des armées à quelqu'un de leur corps. Mais en vain cette république prend toutes ces précautions: en vain elle force au plus profond ſilence, pour empêcher que ſes délibérations ne tranſpirent: qu'importeroit à une puiſſance qui domineroit en Italie, de ſavoir ce qui ſe délibere dans les conſeils de Veniſe?

Cette république, foible par sa constitution succombera infailliblement, si un ennemi puissant connoît toute sa foiblesse. Elle pourroit renoncer à son systême de méfiance & de mauvaises mœurs, sans craindre qu'un de ses citoyens pût usurper la souveraineté. Ce n'est pas là le malheur dont elle est menacée. Lorsque vous connoîtrez comment ses magistratures se combinent & se balancent, vous serez convaincu qu'en voulant prévenir toute révolution au dedans, elle s'est rendue on ne peut pas plus foible au dehors.

Il ne s'affermit au dedans qu'en s'affoiblissant au dehors.

Un tribunal, qu'on nomme college, donne audience aux ambassadeurs, & traite des affaires étrangeres: mais sans prendre sur lui d'en terminer aucune, il prépare seulement les matieres qui doivent être réglées dans le sénat. Le doge y préside sans autorité: car il ne peut faire sans ses conseillers, ce que ses conseillers peuvent faire sans lui. Il en a six, qui sont en exercice pendant un an; de maniere néanmoins qu'après avoir assisté au college les huit premiers mois, ils président les quatre derniers à la Quarantie criminelle, dont les trois chefs, nommés vice-conseillers ont pendant deux mois séance au college. Le doge, ses conseillers & ses vice-conseillers, jugent toutes les affaires particulieres, qui sont du ressort du college; &

Le college.

ce tribunal eſt ce qu'on nomme la ſeigneurie.

Les ſages.

D'autres magiſtrats, qui ne ſont en place que pendant ſix mois, entrent encore au college : ce ſont les ſix ſages grands, les cinq ſages de terre ferme, & les cinq ſages des ordres.

Les ſages grands ſont proprement les maîtres du gouvernement. Chargés ſeuls des principales affaires de l'état, ils portent au ſenat le réſultat de leurs délibérations & déterminent les démarches de ce corps ; ils le convoquent extraordinairement, ſi les conjonctures l'exigent.

Le ſénat.

Pendant que le college & d'autres tribunaux veillent à l'adminiſtration de la juſtice, le ſénat, autrement nommé Pregadi (*), exerce donc toute l'autorité ſouveraine. Il décide de la guerre & de la paix, il fait les alliances, il regle les impôts, il élit les magiſtrats du college, il nomme les ambaſſadeurs, les capitaines de la république & tous les principaux officiers. Il eſt composé de cent vingt ſénateurs : mais parce que

(*) On le nomme ainſi, parce que dans les commencements il ne s'aſſembloit que dans des cas extraordinaires, & qu'on prioit les citoyens les plus éclairés de s'y trouver.

eaucoup d'autres magiſtrats ont droit d'y ſiſter, ſes aſſemblées peuvent être de deux ents quatre vingts perſonnes.

Si ce corps a l'exercice de la ſouveraiеté, il n'a pas la ſouveraineté même: il n'eſt roprement que le magiſtrat du grand conſeil, qui eſt le vrai ſouverain.

Le grand conſeil.

Le grand conſeil eſt l'aſſemblée de tous es nobles, qui ont atteint l'âge de vingt-inq ans. Il fait les loix nouvelles; il abroe ou modifie les anciennes: il diſpoſe de outes les magiſtratures, ou confirme les maiſtrats élus par le ſénat: il révoque tous les ns, ou continue à ſon gré les ſénateurs, il unit ceux qui ont mal uſé de leur pouvoir, t il corrige tous les abus contraires à ſon utorité.

La maniere dont les magiſtratures ſe combinent, met une barriere à l'ambition, & aſſujettit la république à un plan dont elle ne peut s'écarter.

Le grand nombre de magiſtrats qui ſe artagent l'adminiſtration, le peu de temps u'ils ſont en place, la circonſpection avec laquelle ils s'obſervent les uns les autres, & a dépendance où ils ſont du grand conſeil, nettent dans l'impoſſibilité de former des entrepriſes contre le corps de la nobleſſe. La épublique, forcée par le ſyſtême qui lie & engrene toutes ſes parties, s'eſt fait une llure que rien ne peut changer. Il faut néceſſairement qu'elle ſuive toujours les mêmes principes, & que tous les membres, quels

qu'ils soient, s'y conforment eux-mêmes.

Mais ses opérations en sont plus lentes;

Cette unité ou perpétuité de systême est un avantage que les républiques ont sur les monarchies, où les vues changent continuellement: mais Venise doit cet avantage à un plan, qui en assurant sa tranquillité au dedans, l'affoiblit nécessairement au dehors parce qu'il ralentit toutes ses opérations.

& il lui est presque impossible de faire les changements que les circonstances demandent.

Les circonstances ont bien changé pou cette république; cependant elle se gouverne d'après les mêmes loix qu'elle s'est faites dans ses temps de prospérité, & il lu est bien difficile de remédier aux abus qu en naissent. Assujettie au systême qu'ell s'est d'abord fait, elle obéit à une impulsio qu'elle ne peut ni suspendre ni diriger; par ce qu'elle ne peut pas faire les changement que les circonstances demandent. Ce seroi au grand conseil à abroger les loix & à en faire de nouvelles, puisque tout le pouvoi législatif réside en lui: mais le sénat s'applique à lui en ôter tout exercice. Ce corp est comme un ministre, qui, jaloux de l'autorité, ne permet pas au souverain de prendre connoissance des affaires. Il aime mieu gouverner d'apres des abus, qui tendent à la ruine de l'état. Les nobles Vénitiens, qu voient ces abus, ne s'en mettent pas en pei

ne; & chacun dit: *la république durera toujours plus que moi.* Voilà où ils en sont aujourd'hui.

Le peu que je viens de dire suffit pour vous faire connoître le génie de cette république. Il faudroit entrer dans bien d'autres détails pour vous donner une idée complete de son gouvernement: mais ce sont des choses que vous trouverez ailleurs.

Erreur de Machiavel sur l'aristocratie de Venise.

Machiavel pense que l'aristocratie de Venise s'est établie naturellement & sans dissention: car, selon lui, lorsque ceux qui s'étoient réfugiés dans les îles des lagunes, se trouverent en assez grand nombre, ils formerent une république dans laquelle chacun eut la même part au gouvernement; & les citoyens ne furent pas encore distingués en plusieurs classes. Ceux qui vinrent ensuite, ne furent reçus que comme sujets; parce qu'on ne voulut pas partager l'autorité avec eux. Cependant trop heureux de vivre sous la protection des loix, ils ne purent pas se plaindre, puisqu'on ne leur ôtoit rien; & d'ailleurs ils étoient trop foibles, pour oser former des prétentions. Ils se trouverent donc naturellement dans la classe du peuple; & ils releverent la dignité des premiers habitants, qu'on nomma gentils-hommes

La noblesse de Venise est

C'est une conjecture ingénieuse, qu'il seroit difficile de concilier avec les faits con-

bien différente de la noblesse féodale

nus. Cet écrivain fait une réflexion plus juste, lorsqu'il remarque que les gentils-hommes Vénitiens sont bien différents de ceux qu'on voyoit ailleurs. En effet, ce ne sont pas des hommes armés, des seigneurs de châteaux : ce sont des magistrats, qui ont & qui exercent la souveraineté.

Mais cette différence ne fut pas leur ouvrage : les circonstances firent tout. Retirés sur des écueils jusqu'alors inhabités, ils étoient sans richesses, & leurs îles ne pouvoient pas fournir à leur subsistance. Il ne s'agissoit donc pas de bâtir des forts pour commander à des serfs. Comme ils ne pouvoient subsister que par le commerce, il leur falloit des loix & des vaisseaux, & c'est à quoi ils songerent.

Des commerçants, ennoblis par les magistratures, sont moins remuants que des seigneurs de châteaux : c'est pourquoi Venise a été sujette à moins de dissentions. D'ailleurs il faut convenir que sa noblesse est fondée sur de meilleurs titres, que celle qui prend son origine dans le gouvernement des fiefs : elle nous rappelle la noblesse des républiques anciennes.

Genes est une aristocratie, qui ne pouvoit s'éta-

Les Génois s'érigerent en république vers la fin du neuvieme siecle, pendant les troubles qui suivirent la mort de Charles le Gros. Mais

blir ſur des principes fi-xes.

Mais parce que leur gouvernement, toujours ſans principes, n'a jamais ceſſé de varier, il faudroit en faire l'hiſtoire, pour vous faire connoître les différentes formes qu'il a pris. Cependant il en réſulteroit peu d'inſtruction: car nous ne verrions que des déſordres, comme nous n'en avons déja que trop vu. Il ſuffit de ſavoir que Genes eſt une ariſtocratie ſans ſyſtême, & de chercher quelle en eſt la cauſe.

Pourquoi?

Les Vénitiens, établis dans leurs lagunes, long-temps avant la naiſſance du gouvernement féodal, n'eurent point parmi eux de ces nobles toujours armés pour ſubjuguer & tyranniſer le peuple. Ils n'avoient voulu qu'échapper aux Goths: ils furent plus heureux qu'ils n'avoient prévu; la mer les garantit contre l'invaſion des gentils-hommes. Bornés à leurs îles & à leur commerce, ils eurent encore le bonheur de ſe tenir ſeparés de l'Italie juſqu'au quatorzieme ſiecle; & d'être par conſéquent loin des factions, dont l'eſprit eût été contagieux pour eux comme pour les autres.

Vous voyez donc pourquoi Genes n'a pas pu donner une forme fixe à ſon gouvernement: c'eſt qu'étant en terre ferme, il falloit qu'elle ſubît le ſort de toutes les villes d'Italie. Elle devoit avoir des gentils-hommes,

des Guelfes, des Gibelins & des factions de toute espece. Condamnée, par conséquent, à être toujours agitée, elle étoit dans l'impuissance de se fixer à quelques principes : les meilleurs réglements ne pouvoient s'établir, ou ne pouvoient subsister : il y avoit toujours des partis assez puissants pour s'opposer au bien général.

Puissance de Venise & de Genes sur mer

Genes a cependant eu des temps florissants. Elle a du moins eu de grands succès au dehors ; & même elle a été la rivale de Venise. Il nous reste à considérer quelle a été la puissance de ces deux républiques : je la chercherai plus dans les causes, que dans le détail des événements.

Toutes deux situées avantageusement pour le commerce, elles n'avoient de rivales que quelques villes d'Italie : car le reste de l'Europe n'offroit qu'une noblesse militaire & des peuples misérables. Elles s'enrichirent, & dans le dixieme siecle, elles étoient déja l'une & l'autre fort puissantes sur mer.

Les Sarrazins ayant pillé & brûlé Genes, pendant que les Génois étoient en mer, non-seulement ils furent défaits, mais ils perdirent encore leur butin & tous leurs vaisseaux ; & au commencement du siecle suivant, les Génois, joints au Pisans, leur enleverent la Sardaigne : il est vrai que cette île

ſut le ſujet d'une longue guerre entre ces deux républiques.

Les Vénitiens n'étoient pas moins redoutables aux Sarrazins. Ils leur firent lever le ſiege de Bari & de Capoue, & ils remporterent ſur eux une victoire complete. Ils avoient des traités d'alliance avec l'empereur de Conſtantinople, avec les ſouverains d'Egypte & de Syrie, & avec les princes d'Italie, qui pouvoient favoriſer leur commerce. Leur puiſſance étoit telle que les peuples de Dalmatie & d'Iſtrie ſe donnerent à eux, pour ſe délivrer des corſaires de Narenza, qui les attaquoient par terre & par mer.

Les croiſades contribuent à leur puiſſance.

Les croiſades, ſi ruineuſes pour l'Europe, devoient être une ſource de richeſſes pour deux peuples, qui pouvoient armer de grandes flottes. Ils n'alloient pas en Paleſtine à travers des nations ennemies : un chemin plus ſûr leur étoit ouvert, & tous les autres croiſés paroiſſoient des victimes, qui s'immoloient pour leur préparer des ſuccès. Quand les Génois & les Vénitiens n'auroient pas été entraînés par le fanatiſme général, il auroit été de leur politique d'approuver une guerre, où ils hazardoient moins que les autres, & d'où ils retiroient beaucoup plus. Ils eurent part aux conquêtes, ils rapporterent un butin immenſe ; & lorſque les croiſés renoncerent

à prendre la route de Constantinople, ils leur fournirent des vaisseaux de transport, & la guerre sainte devint doublement lucrative pour eux.

Conquêtes des Vénitiens.

A la fin du douzieme siecle, les Vénitiens persuaderent aux croisés de joindre leurs forces à celles de la république; & ils reprirent, avec ce secours, des places, que le roi de Hongrie leur avoit enlevées dans l'Istrie. Ils partagerent ensuite Constantinople avec eux: ils se rendirent maîtres de la plus grande partie de la Grece; & bientôt après, ils ajouterent l'île de Candie à toutes ces conquêtes.

Les Vénitiens & les Génois se ruinent mutuellement.

Les Génois avoient des succès moins brillants, mais ils pouvoient seuls disputer l'empire de la mer aux Vénitiens. Ces deux peuples devinrent donc ennemis: ils se firent la guerre en Palestine, ils se la firent sur mer, & ils s'épuiserent mutuellement pendant plus de deux siecles.

Mais les troubles domestiques sont funestes aux Génois.

Mais quelque fût au dehors le sort des armes des Génois, ils avoient dans leurs dissentions un vice plus destructif que la guerre. Au commencement du quatorzieme siecle, ils n'eurent d'autre ressource que de se donner à Robert roi de Naples. Ils recouvrerent leur liberté, mais ils n'en surent pas jouir; & après bien des troubles, ils se donnerent à Charles

VI, roi de France. Las d'une domination
étrangere, ils égorgerent tous les François,
pour tomber ſous la puiſſance du marquis de
Montferrat. A peine eurent-ils chaſſé ce
nouveau maître, qu'ils en trouverent un
autre dans Philippe, duc de Milan; & ils
furent enfin réduits à conjurer Charles VII
de vouloir être leur ſouverain. En un mot,
ils ne ſurent plus ni obéir ni être libres.

Pendant que Genes paſſoit d'une domination
ſous une autre, Veniſe, à qui cette rivale
devenoit moins redoutable, faiſoit des conquêtes
en Italie; & elle y acquit des états
conſidérables dans le cours du quatorzieme
ſiecle & au commencement du quinzieme.
Mais ſi la puiſſance d'une république doit être
dans ſa conſtitution, vous reconnoîtrez que
Veniſe n'a dû ſes ſuccès qu'à la foibleſſe de
ſes ennemis.

Conquêtes des Vénitiens en Italie.

On voit qu'elle devoit réuſſir en Lombardie:
car ſa marche ſyſtématique, & toujours
ſoutenue, lui donnoit de grands avantages ſur
les vues changeantes de ces petits princes qui
ne formoient que des projets momentanés. En
profitant de leurs fautes & de leurs diviſions,
elle pouvoit vaincre par la ruſe & par l'argent,
autant que par les armes: & c'eſt auſſi ce qu'elle
a fait.

Les succès de ces républicains n'ont rien de surprenant.

Ses succès sur mer ne nous doivent pas étonner davantage. Le peuple le plus riche sera toujours le maître de cet élément, lorsqu'aucun peuple guerrier ne lui en contestera l'empire. C'étoit le temps où la guerre se faisoit avec de l'argent, & où, par conséquent des commerçants, aidés par une situation favorable, étoient destinés à faire des conquêtes.

Ils étoient ruineux pour leur commerce.

Cependant Venise eût été plus sage, si s'occupant uniquement de son commerce, elle eût préféré des alliés à des sujets. En voulant maintenir les peuples conquis sous sa domination, elle épuisoit des trésors, qu'elle eût pu employer à se faire des amis, & à faire fleurir de plus en plus son commerce. Candie faisoit sur-tout, des efforts continuels pour recouvrer sa liberté : l'Istrie & la Dalmatie n'étoient pas plus soumises: la Grece & l'Italie n'étoient jamais tranquilles ; & les mouvements de ces peuples entrainoient continuellement dans de nouvelles guerres avec les princes voisins. Il falloit donc être toujours armé, avoir toujours des troupes sur pied, mettre toujours de nouvelles flottes en mer ; en un mot, ruiner son commerce, & se voir toujours au moment de perdre ses conquêtes.

Ils ne les devoient qu'à la

Les avantages de cette république venoient des désordres où se trouvoient toutes les na-

tions. Mais si ces désordres finissoient, si du moins ils diminuoient assez pour permettre aux principaux peuples de prendre un état plus assuré; les Vénitiens réduits à leurs lagunes, se trouveroient trop heureux de s'y défendre. Leur salut n'étoit donc que dans la foiblesse de leurs voisins. Plus vous réfléchirez sur le gouvernement de cette république, plus vous serez convaincu que ses richesses ne lui fourniront pas assez de soldats pour défendre toujours son trop grand empire. Vous la voyez déja dans un état violent, & vous pouvez prévoir qu'elle sera de grandes p.rtes.

foiblesse des autres peuples de l'Europe.





CHAPITRE V.

Des révolutions de Florence.

L'histoire de Florence est intéressante.

Il est des princes, dont le regne n'est presque qu'une suite de fautes, & auxquels cependant on s'intéresse: il en est d'autres, qui n'ont pas fait les mêmes fautes, & dont la vie néanmoins ennuie autant le lecteur, qu'ils ont eux mêmes ennuié leur cour. C'est qu'il y a, Monseigneur, bien de la différence entre les fautes des grandes ames & les fautes des ames lâches.

Ce que je dis des princes, il faut l'appliquer aux nations. Les Florentins ne savoient pas mieux se gouverner que les autres peuples d'Italie: mais ils intéressent, parce qu'ils ont de l'ame, & leur histoire mérite une attention particuliere. Plus vous la connoîtrez, plus vous regretterez qu'ils n'aient pas commencé dans de meilleurs temps: vous ne pardonnerez pas à la barbarie qui les assiége de toutes parts, & qui met des entraves à leur génie: vous serez fâché, qu'aimant la liberté, ils ne sachent pas

être libres : mais vous verrez au moins que pour les assujettir, il faut des talents & des vertus.

Les Florentins sont long-temps avant de prendre part aux querelles du sacerdoce & de l'empire.

Lorsque vers la fin du onzieme siecle, les entreprises de Grégoire VII diviserent l'Italie en deux partis, les Florentins, qui jusqu'alors avoient toujours été soumis à la puissance dominante, furent encore assez heureux pour ne point prendre part aux querelles du sacerdoce & de l'empire. Unis, ils paroissoient n'avoir d'autre ambition que de conserver la tranquillité, au milieu des troubles qui se formoient tout autour d'eux. Ils jouirent de ce repos jusqu'en 1215, continuant de se soumettre au vainqueur & se défendant contre l'esprit de faction. Mais les dissentions ayant alors commencé parmi eux, elles y furent plus vives & plus funestes que partout ailleurs.

Commencement des dissentions.

Buondelmonti étant sur le point de se marier avec une demoiselle de la maison des Amidei, rompit tout-à coup ses engagements pour en épouser une plus belle de la maison des Donati. Il lui en coûta la vie, les Amidei, les Uberti & d'autres, tous alliés ou parents, ayant voulu laver dans son sang l'affront fait à leur famille.

Faction des Buondelmonti.

Cet assassinat divisa toute la ville : les citoyens les plus considérables se déclarerent

ti & faction des Uberti.

les uns pour les Buondelmonti, les autres pour les Uberti. On arma & la guerre dura plusieurs années, s'interrompant quelquefois, & recommençant à la plus légere occasion. Vous jugez bien que ces gentils-hommes là, car c'en étoit & ils avoient des châteaux, vous jugez, dis-je, qu'ils ne souffriront pas que Florence recouvre sa premiere tranquillité, où qu'elle en jouisse long-temps.

Les Uberti sont protégés par Frédéric II.

Frédéric II favorisa les Uberti, dans l'idée d'affermir & d'augmenter sa puissance en Toscane : il eût été plus sage de réconcilier les deux partis & de les gagner tous deux. Il accrut des désordres, qu'il pouvoit réprimer. Les Buondelmonti furent chassés de la ville, & la haine fut plus envenimée que jamais.

Ils prennent le nom de Gibelins, & les Buondelmonti celui de Guelfes.

Les Uberti, comme partisans de l'empereur, prirent le nom de Gibelins : on donna celui des Guelfes aux Buondelmonti; & c'est, selon quelques-uns, l'époque où l'Italie connut pour la premiere fois ces noms de factions : Machiavel néanmoins dit qu'ils y étoient plus anciens.

A la mort de Frédéric ces deux factions se réconcilient pour donner la liberté à Florence.

Les Guelfes se défendoient dans des châteaux, qu'ils avoient au haut du val d'Arno, lorsque Frédéric mourut. Cette conjoncture, favorable à la liberté, flatta les Florentins de l'espérance de se rendre indépendants. Les plus sages jugerent qu'il falloit d'abord

ôter toute semence de division, engager les Gibelins à se réconcilier avec les Guelfes, & les recevoir dans la ville. Leur négociation eut tout le succès qu'ils avoient desiré.

L'union étant rétablie, douze citoyens qu'on nomma anciens, & qui devoient changer tous les ans, furent élus pour gouverner la république. On confia le jugement de toutes les affaires civiles & criminelles à deux juges étrangers, dont l'un se nomma le capitaine du peuple & l'autre podestat. On les voulut étrangers, afin de prévenir les inimitiés, que des juges Florentins auroient pu s'attirer à eux & à leur famille. Enfin tous les jeunes gens en état de porter les armes ayant été enrôlés, ils eurent ordre de marcher toutes les fois qu'ils seroient commandés par le capitaine ou par les anciens; & on en forma vingt compagnies dans la ville, & soixante-seize dans la campagne.

Douze anciens ont le gouvernement de la république.

Les Florentins avoient une coutume bien singuliere pour le treizieme siecle. Ils ne commençoient jamais d'hostilités, qu'ils n'eussent fait sonner pendant un mois une cloche qu'ils nommoient *martinella*; assez généreux pour ne vouloir pas user de surprise même avec leurs ennemis. Voilà donc un coin de l'Europe, où il se trouve encore de l'honnêteté.

Coutume singuliere des Florentins.

Leurs progrès dans dix ans de calme & de liberté.

Dans les commencements de leur indépendance, les Florentins ne connurent que le plaisir d'être libres, & leur union leur procura des succès étonnants. Pistoie, Arezzo & Sienne furent forcées d'entrer dans leur alliance. Ils se rendirent maîtres de Volterra; & ils demolirent plusieurs châteaux, dont ils transporterent les habitants dans leur ville. En un mot, Florence devint en dix ans la capitale de la Toscane, & une des premieres villes d'Italie.

Mais le peuple rallume l'esprit de faction en se jettant dans le parti des Guelfes.

La dixieme année fut le terme de leur union. Malheureusement ils étoient comme les princes, qui étant placés entre deux factions, les favorisent tour-à tour & les entretiennent pour leur ruine. Le peuple mécontent de la hauteur avec laquelle les Gibelins l'avoient gouverné pendant le regne de Fréderic II, se jeta tout-à-fait dans le parti des Guelfes. Il vouloit par-là se venger; & il s'imaginoit encore de défendre mieux sa liberté, lorsque le saint siege le protégeroit contre l'empire. Ce fut une grande faute. Il n'avoit pas besoin de la protection des papes, puisque les empereurs n'étoient plus à redouter; & lorsqu'il se rappelloit les effets récents des dernieres dissentions, il devoit étouffer tout sentiment de vengeance, & ne songer qu'à contenir les Gibelins: s'il ne les eût pas déprimés, pour élever uniquement les Guelfes, aucun des deux partis n'au-

roit pu nuire, & peut-être qu'avec le temps l'un & l'autre auroient oublié la haine qui les divisoit.

Il ne faut pas attendre tant de sagesse du peuple : il est plus fait pour attiser les dissentions que pour les éteindre. L'incendie que les papes rallumoient continuellement, ne trouvoit nulle part plus d'aliment qu'à Florence ; & cette république devoit être insensiblement consumée par les flammes qui s'élevoient autour d'elle. Les factions qu'elle nourrissoit dans son sein, auroient peut-être été réprimées, si elles n'avoient pu se soutenir que par leurs propres forces : mais malheureusement elles se mêloient à toutes celles qui divisoient l'Italie, elles en prenoient l'esprit, & elles se renouvelloient toujours avec plus de violence.

Conduite de Benoît XII & de Frédéric II pour entretenir cet esprit.

Il n'y avoit pas bien long-temps que Benoît XII avoit donné libéralement aux seigneurs de Lombardie les terres qu'ils avoient usurpées sur l'empire, déclarant par une bulle qu'ils les possédoient désormais à juste titre ; & Frédéric II, qui n'étoit pas moins libéral, avoit donné tout aussitôt aux seigneurs de l'état ecclésiastique, toutes les terres qu'ils avoient enlevées au saint siege. Tant de générosité de la part du pontife & de l'empereur ne servit qu'à fortifier les deux factions

& à les animer encore plus l'une contre l'autre.

Les Gibelins sont chassés de Florence.

Mais ce furent les troubles de Naples, qui furent d'abord funestes aux Florentins. Mainfroi, fils de Frédéric, s'étant rendu maître de ce royaume malgré toutes les oppositions des papes, les Gibelins de Florence se flatterent d'en obtenir des secours contre les Guelfes. Cependant le secret de leur conspiration fut éventé : le peuple les chassa, & ils se retirerent à Sienne.

Ils chassent à leur tour les Guelfes.

Farinata, de la maison des Uberti, continua de négocier auprès du roi de Naples ; & avec les troupes qu'il en obtint, il défit les Guelfes, qui furent à leur tour forcés de se retirer à Lucques. Jourdan, qui commandoit les Napolitains, se rendit maître de Florence, & la soumit à Mainfroi ; changeant tout le gouvernement, & n'y laissant aucune trace de liberté. Cette conduite, peu prudente, augmenta la haine du peuple contre les Gibelins ; & ceux-ci devinrent eux-mêmes ennemis de Jourdan & du roi de Naples.

Jourdan s'étant retiré, le comte Gui Novello, à qui il remit le commandement, souleva encore plus les esprits par le dessein qu'il forma de détruire Florence, pour achever la ruine du parti des Guelfes. Mais Fa-

rinata s'opposa avec tant de fermeté à ce projet barbare, qu'il fallut l'abandonner.

Ceux-ci appelés à Parme en chassent les Gibelins.

Cependant les Guelfes de Florence, obligés de sortir de Lucques que Novello menaçoit, allerent à Bologne; d'où ils furent appellés à Parme par d'autres Guelfes, qui étoient en guerre avec d'autres Gibelins du Parmesan, & on leur en donna toutes les terres. C'est ainsi que de toutes parts ces différents partis se dépouilloient tour-à-tour.

Ils sont soutenus par Charles d'Anjou, & les Gibelins rendent l'autorité au peuple de Florence, qu'ils veulent gagner.

Sur ces entrefaites, Charles d'Anjou ayant été appellé à la couronne de Naples, les Guelfes, qui venoient de vaincre à Parme, offrirent leurs services à ce prince & se firent un appui contre les Gibelins de Florence. Novello & les Gibelins connurent le danger où ils étoient, lorsqu'ils apprirent la défaite de Mainfroi. Voulant donc regagner l'affection des Florentins, ils oserent leur rendre l'autorité qu'ils leur avoient enlevée; & ils chargerent de la réforme de l'état trente-six citoyens, choisis dans le peuple, & deux gentils-hommes Bolonois. Ces réformateurs diviserent la ville en corps de métiers: ils nommerent un magistrat pour chaque corps: & donnerent encore à chacun un drapeau, sous lequel devoient se ranger au besoin tous ceux qui étoient en âge de porter les armes. Ces corps de métiers furent d'abord au nom-

bre de douze, ſept grands & cinq petits: ces derniers ſe multiplierent enſuite juſqu'au nombre de quatorze, ce qui fit vingt-un en tout.

Les Florentins tentent d'aſſurer leur liberté.

Les Florentins ſe ſouvenant qu'on leur avoit ôté la liberté, & voyant qu'on ne la leur rendoit que parce qu'on y étoit contraint, reçurent ce bienfait avec peu de reconnoiſſance, & ſongerent à s'affermir contre des maîtres, qui n'avoient cédé que par néceſſité. Les oppoſitions que Novello trouva bientôt, lorſqu'il voulut faire paſſer une nouvelle impoſition, lui ouvrirent les yeux. Il voulut réparer ſon imprudence, en reprenant une ſeconde fois l'autorité; mais il en commettoit une nouvelle, puiſqu'il avoit armé le peuple, & il fut chaſſé. Florence étant redevenue libre, on rappella les Guelfes & les Gibelins, & on conſentit de part & d'autre à oublier toutes les injures qu'on s'étoit faites.

Les Gibelins conſpirent, & ſont forcés à ſe retirer.

Mais les partis n'oublient pas, ou du moins la jalouſie du commandement rappelle bientôt les injures paſſées, & en fait commettre de nouvelles. On l'éprouva lors de l'arrivée de Conradin en Italie: les Gibelins, aſſurés de la protection de ce prince, ſe flatterent de recouvrer bientôt l'autorité, & ils ſe conduiſirent même avec une confiance qui laiſſa tranſpirer leur deſſein. Cependant ils

furent

furent eux-mêmes obligés de se retirer presqu'aussitôt, parce que les Guelfes reçurent des secours, que Charles d'Anjou leur envoya. Après la retraite des Gibelins, le gouvernement prit encore une nouvelle forme.

Trois classes de citoyens dans Florence

Ainsi qu'à Rome, on distinguoit dans toutes les républiques d'Italie, trois ordres de citoyens: *i nobili*, *i cittadini*, *e i popolani*. Mais parce que dans les Monarchies tous les états tendent à se confondre sous le souverain qui les éclipse, nous n'avons pas de termes qui répondent exactement à ceux de *cittadini*, & de *popolani*. Il paroît d'abord assez singulier que les gouvernements où les hommes se piquent le plus d'être égaux, soient aussi ceux où les classes sont plus distinguées. Cependant cette différence n'a rien d'odieux, parce qu'elle est nécessaire. Elle a même l'avantage d'entretenir l'émulation, que la confusion de tous les ordres tend à détruire; & l'égalité se maintient encore suffisamment, pourvu que chaque particulier ait part à la souveraineté.

La république de Florence étoit donc composée de gentils-hommes ou nobles, de citadins & de ceux du peuple. C'est ainsi que je m'exprimerai; & quand je dirai simplement *le peuple*, je comprendrai les trois ordres, ou seulement les deux derniers.

Création des douze *bons hommes* & de trois conseils.

On créa douze chefs, qui devoient être en magistrature deux mois, & qu'on nomma *bons hommes*. On forma ensuite un conseil de quatre-vingts citadins, un autre de cent quatre-vingts de ceux du peuple, trente par quartier; & ces deux conseils réunis avec les douze bons hommes, composerent le conseil général. C'est dans ces conseils qu'on délibéroit, & qu'on arrêtoit ce qu'il convenoit de faire. Mais la puissance exécutrice étoit confiée à un autre conseil, qui étoit composé de cent vingt personnes prises dans les trois ordres, & qui nommoit à toutes les charges de la république. Machiavel ne dit point ni de quel ordre étoient tirés les douze bons hommes, ni si le peuple entier faisoit lui-même l'élection de tous les magistrats, ni le terme après lequel on les renouvelloit; & il n'explique pas assez comment tous ces conseils se combinoient & se balançoient. Tout cela néanmoins demanderoit des éclaircissements.

Après tous ces réglements, on fit trois parties des biens des Gibelins. La premiere fut confisquée au profit du public : la seconde fut assignée aux magistrats du parti, appellés *les capitaines* : & la troisieme fut donnée aux Guelfes, qui eurent d'ailleurs grande part aux magistratures & aux charges.

Quels qu'aient été les vices du nouveau gouvernement des Florentins, il eſt au moins certain que les parties n'en avoient pas été aſſez bien liées, pour ſe ſoutenir mutuellement contre les efforts des citoyens puiſſants. Car les Guelfes, dont le pouvoir s'étoit accru par l'expulſion des Gibelins, ſe porterent impunément à toute ſorte de violences; & les magiſtrats furent trop foibles pour faire reſpecter les loix.

Ce nouveau gouvernement ne peut empêcher les violences des Guelfes.

Il falloit chercher les défauts du gouvernement & y remédier : mais les *bons hommes* s'imaginerent que le rappel des Gibelins ſeroit le meilleur moyen de contenir les Guelfes. On corrigea donc un mal par un autre, & les Gibelins furent rappellés. Au lieu de douze chefs on en fit quatorze, ſept de chaque parti; & on arrêta qu'ils gouverneroient pendant un an, & qu'ils ſeroient à la nomination du pape. Ce dernier article n'étoit pas favorable à la liberté; c'eſt que ce changement avoit été fait par l'entremiſe d'un légat que le pape avoit fait vicaire de l'empire en Toſcane. Cette forme de gouvernement ne dura que deux ans.

C'eſt pourquoi les *bons hommes* rappellent les Gibelins.

Les papes, qui augmentoient la puiſſance d'un prince, quand ils en craignoient un plus puiſſant, & qui abaiſſoient enſuite celui qu'ils avoient élevé, quand ils commen-

Les papes continuent à nourrir l'eſprit de faction.

çoient à le craindre : les papes, dis-je, avoient déja donné & ôté ce vicariat de Toſcane à Charles d'Anjou, roi de Naples. Un pape françois, Martin IV, le lui rendit. Tous ces changements ne faiſoient que donner de nouvelles forces aux factions, qui s'étoient affoiblies ; & les déſordres, qui en naiſſoient, faiſoient une néceſſité de changer encore le gouvernement.

Nouveau gouvernement qui exclut des magiſtratures toute la nobleſſe.

C'eſt pourquoi en 1282, les corps de métiers, pour ôter l'autorité aux Gibelins & à toute la nobleſſe, créérent, à la place des douze gouverneurs, trois prieurs, qui devoient être en charge deux mois, & qui ne pouvoient être pris que parmi les marchands & les artiſans. Le nombre dans la ſuite en fut porté à ſix, neuf & même douze ſuivant les circonſtances. On leur donna un palais, des gardes, des officiers, & enfin le titre de ſeigneurs. La diviſion, qui étoit entre les nobles, favoriſa cet établiſſement : car pendant qu'ils ne ſongeoient qu'à s'enlever la puiſſance les uns aux autres, les citadins & ceux du peuple s'en ſaiſirent ; de ſorte que tous les gentils-hommes ſe trouverent exclus des magiſtratures.

Mais la ſeigneurie eſt

La tranquillité, qui dura quelque temps, éteignit enfin les factions Guelfes & Gibeli-

nes, dont les guerres & les banniſſements avoient déja bien avancé la ruine : mais d'autres déſordres naquirent de la jalouſie, qui s'alluma de plus en plus entre la nobleſſe & le peuple. Bientôt les gentils-hommes ne ceſſerent de faire des inſultes aux autres citoyens; & cependant la ſeigneurie ſouvent ne pouvoit pas les juger, parce que perſonne n'oſoit ſe porter pour témoin contre eux; ou ſi elles les jugeoit, elle n'étoit pas aſſez puiſſante pour faire exécuter ſes jugements. Ainſi les loix étoient ſans force.

[redacted] trop foible contre les entrepriſes des gentils-hommes.

Pour prêter main forte à la ſeigneurie, on élut un gonfalonier, choiſi dans le peuple; & on lui donna vingt compagnies, qui compoſoient mille hommes. Ce frein ſe trouvant encore trop foible, Jean Della-Bella, quoique d'une des plus illuſtres maiſons, enhardit les corps de métiers à une plus grande réforme. On régla donc que le gonfalonier demèureroit avec les ſeigneurs; on mit quatre mille hommes ſous ſes ordres : on exclut tout-à-fait de la ſeigneurie les nobles, qui juſqu'alors avoient continué d'y entrer, lorſqu'ils étoient commerçants : on porta une loi, par laquelle celui qui favoriſoit un crime, ſubiroit la même peine que le coupable; & afin que la difficulté de trouver des témoins contre les nobles ne donnât pas lieu à l'impunité, on arrêta que les magiſtrats jugeroient

Moyens qu'on emploie pour lui donner plus d'autorité.

ſut le ſeul bruit public. Ce dernier réglement qui autoriſoit à paſſer par deſſus toutes les formes de juſtice, prouve combien le gouvernement étoit vicieux. De pareils moyens, odieux même dans une monarchie, ne ſont pas faits pour aſſurer la paix dans une république.

Troubles qui en naiſſent.

Auſſi, bientôt toute la ville fut en troubles. Jean Della Bella, dont la nobleſſe vouloit tirer vengeance, fut accuſé d'être l'auteur d'une ſédition; & le peuple vint en armes lui offrir de prendre ſa défenſe: mais il aima mieux s'exiler, que d'accepter de pareilles offres; ſoit qu'il comptât peu ſur la populace, ſoit qu'il ne voulût pas être la cauſe des maux qui menaçoient ſa patrie.

Ils ſont appaiſés.

Les nobles, après cet avantage, ſe flattant d'en remporter d'autres, demanderent à la ſeigneurie la ſuppreſſion des loix faites contre eux. Le peuple prit auſſitôt les armes pour s'y oppoſer; & l'on étoit ſur le point d'en venir aux mains, lorſque les plus ſages des deux partis, ayant offert leur médiation, obtinrent qu'un gentil-homme, accuſé d'un crime, ne pourroit être jugé que ſur la dépoſition des témoins. A cette condition, la paix fut faite. Le peuple cependant fit une réforme dans la ſeigneurie, parce qu'il avoit trouvé ceux qui la compoſoient trop favorables à la nobleſſe.

C'étoit la fin du treizieme siecle, & malgré les désordres presque continuels, Florence avoit été considérablement agrandie: elle étoit embellie d'édifices, elle renfermoit trente mille hommes en âge de porter les armes, on en comptoit soixante-dix mille dans la campagne, & toute la Toscane lui obéissoit ou comme sujette, ou comme alliée. Que n'auroient pas fait les Florentins, s'ils avoient su se gouverner, ou s'ils l'avoient pu?

Progrès des Florentins malgré leurs divisions.

Florence n'avoit à redouter ni l'empereur, ni aucune autre puissance étrangere: elle étoit condamnée à se ruiner par ses propres dissentions. A peine les nobles paroissoient-ils réconciliés avec le peuple, que les vieilles haines, qui les divisoient eux-mêmes, se renouvelloient avec fureur. C'est ce qui fut l'oririgine de deux factions qu'on nomma la blanche & la noire. La premiere fut soutenue par les Cerchi, & la seconde par les Donati, deux maisons des plus puissantes. Ces deux factions avoient commencé à Pistoie, où elles avoient déja divisé toute la ville: elles diviserent encore Florence & toute la campagne: & le peuple prit parti comme la noblesse.

Factions blanche & noire.

Cependant les noirs, qui étoient les plus foibles, ayant demandé des secours au pape, cette démarche fut regardée comme une con-

Les noirs sont chassés & quelques-uns

jur ation contre la liberté ; & les seigneurs ayant fait prendre les armes au peuple, ils bannirent Corso Donati avec quelques-uns de son parti. Pour montrer qu'ils gardoient une entiere neutralité, ils condamnerent aussi à la même peine plusieurs de la faction des blancs : mais bientôt après ils leur permirent de revenir.

des blancs à qui on permet de revenir.

Charles de Valois entretient les dissentions.

Charles de Valois, frere de Philippe le Bel, se trouvant alors à Rome, pour l'entreprise qu'il méditoit sur la Sicile, Corso Donati, qui le crut propre à ses vues, engagea le pape à l'envoyer à Florence. Ce prince fut à peine arrivé, que les blancs chercherent à se ménager sa faveur. Invité par eux à se saisir de l'autorité, il arma ses partisans : le peuple prit les armes, pour défendre sa liberté qu'on menaçoit : Donati & les autres bannis, assurés de l'appui de Charles, rentrerent dans la ville ; & les blancs, qui s'étoient rendus odieux au peuple, furent obligés d'en sortir.

Les désordres sont plus grands que jamais.

Charles ayant si mal réussi, le pape envoya un légat, qui rapprocha un peu les deux partis ; il parut même les réconcilier par des mariages : mais parce que les noirs, qui s'étoient saisis du gouvernement, ne voulurent pas permettre que les blancs y eussent aucune part, les désordres continuerent & s'accrurent bien-

tôt. A la jalousie qui divisoit les blancs & les noirs, se joignirent les haines qui se réveillerent entre la noblesse & le peuple: les factions Guelfes & Gibelines reparurent encore: & il n'y avoit presque pas de jour, qu'on ne se battît dans quelque quartier. Si cette guerre intestine finissoit quelquefois par lassitude, elle recommençoit bientôt. Cet état de troubles dura plusieurs années, & ne finit qu'à la mort de Corso Donati, arrivée en 1308. C'est lui, sur-tout, qui entretenoit les désordres: son ambition ayant été d'autant plus funeste à sa patrie, qu'il étoit capable de lui rendre de grands services & qu'il lui en avoit rendu. Mais ses projets lui coûterent la vie.

Les Florentins se donnent à Robert, roi de Naples, pour cinq ans.

La tranquillité étoit revenue, & le peuple avoit même repris une partie de l'autorité; lorsque l'empereur Henri VII, sollicité par les Gibelins exilés, passoit les Alpes, & leur promettoit de les rétablir. Les Florentins, ayant dans cette conjoncture demandé des secours à Robert, roi de Naples, n'en obtinrent qu'en lui donnant leur ville pour cinq ans. Henri mourut au milieu de ses projets, en 1313.

Royalistes & antiroyalistes.

Cependant les secours continuoient d'être nécessaires, parce que Florence avoit un ennemi redoutable dans Uguccione della Fagiuola, que les Gibelins avoient rendu maître de

Lucques & de Pise. Mais parce qu'il falloit que tout fût dans cette ville un sujet de division, il s'y forma des royalistes & des anti-royalistes, & ceux-ci choisirent pour chef un nommé Lando d'Agobbio, brigand, auquel son parti ne donna que trop d'autorité.

Différentes révolutions dans Florence.

Florence néanmoins redevint libre, & vers le même temps Uguccione perdit Lucques & Pise: cependant Castruccio Castracani, qui lui enleva ces deux places, donna tant d'inquiétude aux Florentins, qu'ils suspendirent leurs guerres civiles. C'étoit un jeune homme, qui joignoit les talents à l'audace, & qui paroissoit menacer toute la Toscane.

Pour se défendre contre cet ennemi, les Florentins furent encore obligés de se donner; & ils choisirent pour maître Charles duc de Calabre, fils du roi Robert. Ils recouvrerent la paix & la liberté en 1328, que Charles & Castruccio moururent. Ils furent assez tranquilles au dedans jusqu'en 1340, & pendant cet intervalle ils s'occuperent de l'embellissement de leur ville. Mais ensuite les dissentions recommencerent entre la noblesse & le peuple. Elles furent suivies d'une guerre sanglante au sujet de Lucques, dont les Pisans resterent les maîtres. Les secours qu'on avoit encore demandés au roi de Naples, vinrent trop tard. Gaultier, duc d'Athènes, François

de nation, les amena, se saisit de toute l'autorité, l'exerça avec tyrannie, souleva le peuple, & fut trop heureux de pouvoir échapper par la retraite.

Sage proposition des Florentins aux peuples qui avoient été leurs sujets.

C'étoit l'année 1343 : il s'agissoit de donner une forme au gouvernement, qui avoit changé bien des fois, & de savoir quelle conduite l'on tiendroit avec les villes, qui avoient profité des troubles de Florence pour se soustraire à sa domination. Il est bien difficile qu'une république renonce à sa souveraineté : mais dans l'épuisement où étoient les Florentins, il leur étoit encore plus difficile d'employer la force. Ils eurent la sagesse de sentir qu'il vaut mieux se faire des amis, que de conserver des sujets toujours prêts à se révolter; & déclarant à ces villes qu'ils renonçoient à toute souveraineté sur elles, ils demanderent seulement d'en devenir les alliés. Ils prouverent par-là qu'ils méritoient mieux de commander aux autres, que de se gouverner eux-mêmes. Une chose encore bien étonnante, c'est, que toutes les villes préférerent de se remettre sous la domination des Florentins; ce qui fait voir qu'il valoit mieux être sujet que citoyen de Florence. Ce trait unique dans l'histoire fait l'éloge & la critique de ce peuple.

Partage de l'autorité entre les nobles & le peuple.

Si les nobles & le peuple avoient pu devenir alliés, la république eût été tranquille au dedans & florissante au dehors: mais c'é-

toit-là l'écueil des Florentins. Après bien des contestations, on convint que sur trois seigneurs, il y en auroit toujours un qui seroit pris dans la noblesse, & que toutes les autres magistratures seroient également partagées entre elle & le peuple.

Les nobles voulant commander seuls, restent sans autorité.

Cet accord ayant été fait, on divisa la ville en quatre parties; on élut trois seigneurs pour chacune; & on créa encore huit conseillers. Dans ce partage, on suivit exactement ce qui avoit été arrêté. Mais les nobles, toujours ambitieux de commander seuls, souleverent bientôt le peuple, & perdirent ce qu'on leur avoit accordé.

Alors il ne restoit que quatre conseillers & huit seigneurs. On porta le nombre des premiers jusqu'à douze; & les seigneurs dont on n'augmenta pas le nombre, travaillerent à bien affermir le gouvernement populaire. Dans cette vue, ils créerent un gonfalonier de la justice, seize gonfaloniers des compagnies, & ils réformerent les conseils de telle sorte, que toute l'autorité fut entre les mains du peuple.

Leurs efforts pour recouvrer l'autorité.

Les nobles, exclus des magistratures, résolurent de recouvrer l'autorité par la force. Ils firent des provisions d'armes, ils se fortifierent dans leurs maisons, & ils envoyerent demander des secours jusqu'en Lombardie.

Leur confiance ou leur animoſité étoit ſi grande, qu'ils ne ſongeoient ſeulement pas à cacher leur deſſein.

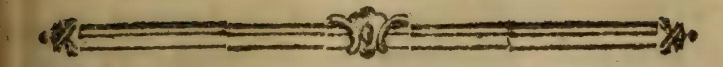
La ſeigneurie prit donc auſſi ſes meſures. Elle reçut des ſecours de Pérouſe & de Sienne ; & tout le peuple en armes ſe raſſembla ſous le gonfalonier de la juſtice, & ſous ceux des compagnies. Les nobles qui auroient pu vaincre, s'ils avoient ſu ſe réunir & tomber tous enſemble ſur le peuple, ſe fortifierent dans différents quartiers, & ſe tinrent ſur la défenſive. Ils vouloient ſe rendre maîtres du gouvernement, & ils parurent ne ſonger qu'à n'être pas vaincus : ils le furent les uns après les autres. Le peuple dans ſa fureur ne connut plus de frein ; il pilla, brûla, abattit les maiſons des nobles, leurs palais, leurs tours, & parut dans ſa patrie comme un vainqueur barbare, qui veut enſevelir juſqu'au nom de ſon ennemi.

Ils ne ſe relevent plus.

Après cette triſte victoire, le gouvernement fut encore changé. On diſtingua le peuple en puiſſants, en médiocres & en petit peuple. On arrêta qu'on prendroit toujours deux ſeigneurs dans la premiere claſſe, trois dans chacune des autres : & que le gonfalonier ſeroit tour-à-tour de l'une des trois. On renouvella enſuite toutes les loix contre les nobles ; & pour les humilier davantage, on en confondit pluſieurs parmi la populace. Depuis

cet événement la nobleſſe ne put plus ſe relever. *Il che*, dit Machiavel, *fu cagione, che Firenze non ſolamente d'armi, ma d'ogni generoſità ſi ſpogliaſſe.* En effet, Florence perdit ou rendit inutiles de braves citoyens, & cependant elle ſera encore déchirée par des diſſentions.





CHAPITRE VI.

Considérations sur les causes des dissentions de Florence.

SI, à Rome & à Florence, les dissentions ont produit des effets bien contraires, il en faut chercher la cause dans la différence des mœurs.

Lors de la fondation de Rome on pensoit que tous les citoyens devoient jouir des mêmes droits.

Lorsque les Romains commencerent, on pensoit que les hommes sont nés pour être égaux, c'est-à-dire, pour jouir également des droits de citoyen, chacun dans sa patrie; ce préjugé, si c'en est un, étoit généralement répandu, non-seulement en Italie, mais encore dans toute l'Europe. On ne voyoit alors que des cités gouvernées par des magistrats; ou si quelque part un citoyen usurpoit l'autorité, il ne la conservoit qu'autant que le peuple croyoit retrouver en lui un magistrat qui respectoit ses droits. Une plus grande ambition lui devenoit funeste.

On pensoit bien différem-

On pensoit bien différemment dans le treizieme siecle, où Florence tenta de se gou-

ment lorsque Florence tenta de se gouverner en république.

verner en république. Alors un homme étoit-il assez riche pour bâtir une forteresse, & pour soudoyer quelques soldats? Il devenoit aussitôt seigneur, il acquéroit tous les droits du plus fort sur ceux qui n'avoient que des maisons ou des chaumieres: changeant par là tout-à-coup de nature, il produisoit une race de nobles; & ses descendants n'avoient rien de commun avec ceux qui n'avoient pas une pareille origine.

Puisque les hommes sont condamnés à se conduire par les opinions, deux façons de penser si différentes devoient produire des effets contraires.

Les patriciens ne pouvoient pas imaginer de se fortifier dans des châteaux:

Quelque fût l'orgueil des patriciens après l'expulsion des rois, ils n'imaginerent pas de défendre leurs prétentions, en se fortifiant dans des châteaux. Un pareil projet ne pouvoit pas même s'offrir à leur esprit; il étoit trop contraire aux opinions reçues, & ils voyoient trop qu'ils auroient échoué dans l'exécution.

N'étant pas mieux armés que les plébéiens, se trouvant en plus petit nombre, & leurs maisons ne pouvant pas être un asyle pour eux, il leur étoit impossible d'user de violence. Il ne leur restoit donc que l'adresse & la ruse.

ni les plébéiens de

Comme les patriciens ne s'armoient pas contre les plébéiens, les plébéiens ne s'armerent pas

pas contre eux; & c'est pourquoi les dissentions n'étoient jamais sanglantes. Le peuple, jaloux de la puissance que les grands s'arrogeoient, leur abandonne la ville, bien assuré qu'on ne pourra pas se passer de lui, & il revient quand il a obtenu des magistrats qui le doivent protéger. Il n'étoit pas naturel qu'il employât d'autres moyens, tant qu'il jugeoit que ceux-là devoient lui réussir. Il continua donc sur ce plan, & il réussit encore.

prendre les armes contre les patriciens.

Les patriciens, qui ne cédoient que peu-à-peu, avoient un dédommagement dans ce qui leur restoit, & conservoient l'espérance de quelque événement, où ils recouvreroient ce qu'ils avoient perdu: dans leur impuissance, ils ne pouvoient prendre d'autre parti que de céder & d'attendre.

Ceux-ci cédoient avec espérance de recouvrer;

Le peuple qui sentoit ses forces, sentoit aussi qu'il n'avoit pas besoin de s'en servir; puisqu'il acquéroit toujours, par la nécessité où l'on étoit de le ménager. Mais ce sentiment de ses forces faisoit encore qu'il ne craignoit pas de voir une partie de la puissance entre les mains des patriciens, dont il connoissoit la foiblesse. Il n'ambitionnoit donc pas de les dépouiller tout-à-fait; il se contentoit de partager l'autorité, & il s'appuyoit sur ce que tous les citoyens doivent être égaux. Cette façon de penser & d'agir a duré tant qu'il n'y a pas eu dans la république des hommes assez

& les plébéiens ne songeoient pas à les dépouiller de toute autorité.

puissants pour opprimer la liberté, ou pour oser le tenter; c'est-à-dire, tant que Rome a été pauvre, & que les plus riches n'avoient guere au delà du nécessaire.

Il y avoit donc toujours des moyens de conciliation pour réunir les deux partis contre l'ennemi.

Dès que les patriciens connoissoient devoir ménager le peuple, & que d'un autre côté, le peuple, content de parvenir peu-à-peu à toutes les magistratures, ne se proposoit pas de les en exclure absolument; c'étoit une conséquence qu'on cherchât toujours de part & d'autre à terminer les dissentions par quelque accord. Comme aucun des deux partis n'imaginoit de venir aux mains, aucun n'imaginoit d'appeller l'étranger, & d'attaquer avec ce secours le parti opposé, qui n'armoit pas contre lui. De pareilles idées devoient être bien loin des Romains. Se regardant comme égaux, ou du moins le plus foible se flattant de pouvoir être un jour égal au plus puissant, ils prenoient tous le même intérêt à la conservation de la république. Ils oublioient leurs querelles, & ils se réunissoient, lorsqu'elle étoit menacée; parce que le plébéien, comme le patricien voyoit que si elle n'étoit plus, il ne seroit plus rien lui-même. Les dissentions n'étoient donc pas de nature à faire perdre de vue le bien public. Elles portoient, au contraire, chaque citoyen à mériter par des services signalés les magistratures qu'il ambitionnoit; & en nourrissant l'émulation, elles ren-

doient les Romains, d'autant plus redoutables qu'ils avoient paru plus désunis. C'est ainsi qu'ils devinrent guerriers par état, & que Rome eut autant de soldats que de citoyens. Supposez que cette république eût été sans dissentions, ou que les patriciens armés eussent enfin assujetti le peuple; vous jugerez qu'elle n'auroit plus renfermé que des tyrans & des esclaves, & vous comprendrez que bien loin de faire des conquêtes, elle n'auroit pas pu se défendre long-temps. Il n'en étoit pas de Rome comme de Carthage : trop pauvre pour acheter des soldats, il falloit qu'elle en trouvât dans ses citoyens; mais sa puissance n'en étoit que plus assurée, parce que les guerres même malheureuses n'épuisent pas une république militaire, & que les guerres les plus heureuses peuvent épuiser une république marchande.

La politique des Romains, pour contenir les peuples conquis, est un effet des circonstances où ils se sont trouvés.

Un peuple riche se fait aujourd'hui des amis & des alliés, en donnant de l'argent aux nations qui n'en ont pas; & parce qu'il a toujours des troupes à sa solde, c'est avec des garnisons, qu'il maintient sous son obéissance les provinces conquises. Les Romains qui ne pouvoient pas employer de pareils moyens, furent forcés d'en chercher d'autres, & ils en trouverent de meilleurs. Je veux parler de leurs colonies, & de la conduite qu'ils te-

noient avec les villes qu'ils avoient soumises. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit à ce sujet : je remarquerai seulement que leur politique, à laquelle on ne peut trop applaudir, étoit moins un effort de génie de leur part, qu'une suite de circonstances par où ils avoient passé. Devenus redoutables par des succès qui les avoient couverts de gloire, ils ne laissoient aux peuples vaincus, trop foibles séparément pour secouer le joug, que l'espérance d'obtenir des conditions plus avantageuses ; mais puisqu'ils n'avoient pas mérité d'être tous traités aussi favorablement, les Romains ne durent pas accorder les mêmes graces à tous. Ils n'eurent donc pas beaucoup à méditer pour imaginer de gouverner un peuple par des préfets, de permettre à un autre de se gouverner lui-même, & de donner à quelques-uns les titres d'amis, d'alliés & même de citoyen. Quant aux colonies, l'usage en étoit plus ancien qu'eux. Si nous venons actuellement aux Florentins, nous verrons qu'ils n'ont rien pu faire de ce que les Romains ont fait, & qu'au contraire, ils ont été forcés à tenir une conduite toute différente.

A Florence, au contraire, les citadins devoient tout tenter pour dépouiller les nobles.

A Florence, le peuple ne pouvoit pas, comme à Rome, borner son ambition à partager les magistratures avec la noblesse. Voyant que les nobles étoient ambitieux de commander, qu'ils regardoient même la souve-

aîneté comme une prérogative de leur naissance, & qu'ils avoient des forteresses, & des partis toujours prêts à prendre les armes, il devoit craindre qu'ils ne se saisissent de toute l'autorité, s'il leur en laissoit seulement une partie. Il fut donc dans la nécessité de faire des efforts, pour les exclure tout-à-fait du gouvernement; parce que la noblesse étoit armée, il fallut qu'il s'armât lui-même.

Il ne pouvoit y avoir aucuns moyens de conciliation.

Ces dissentions sanglantes pouvoient se suspendre par intervalles: mais elles ne pouvoient jamais se terminer par un accord, qui ramenât le calme pour long-temps; car si l'un des deux partis cédoit quelquefois, c'étoit par nécessité: ni l'un ni l'autre ne vouloit de partage.

Les factions devoient se multiplier, & livrer la patrie à l'étranger.

Les mêmes jalousies qui éclatoient entre la noblesse & le peuple, devoient éclater encore entre les différentes factions qui divisoient les nobles; & il falloit que ces factions combattissent les unes contre les autres pour l'autorité, comme elles avoient combattu ensemble contre le peuple. Il ne faut donc pas s'étonner, si chaque parti, cherchant des secours, appelle l'étranger & lui livre la patrie, plutôt que d'obéir à d'autres citoyens. Vous voyez déja naître de ces causes toutes les révolutions de cette république.

Florence ne pouvoit em-

Au milieu de tant de désordres, comment les Florentins auroient-ils pu connoître la po-

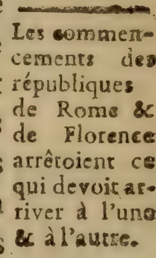
ployer la même politique avec les villes conquises.

litique des Romains; & de quel usage leur eût-il été de la connoître? par quelle faveur, Florence, toujours affoiblie par ses divisions, pouvoit-elle s'attacher les villes conquises? quels titres avoit-elle à leur offrir? & de quels citoyens auroit-elle formé ses colonies, étant si peu assurée de ceux qu'elle renfermoit dans ses murs? Elle étoit condamnée à ne pouvoir pas seulement se conserver elle-même, & à se donner un maître pour se défendre.

Elle est au contraire dans la nécessité d'acheter des amis & des alliés.

Elle aura néanmoins des temps florissants, parce qu'elle a des citoyens faits pour vaincre les vices de son gouvernement: mais dans sa plus grande prospérité, elle ne sera jamais assez puissante, pour faire rechercher sa protection. C'est elle qui achetera des amis & des alliés: elle donnera de l'argent à tous ses voisins; & il n'y aura pas de petits seigneurs dans la Romagne, à qui elle n'en donne encore. Ainsi elle deviendra tributaire de ceux qui paroissoient devoir lui payer tribut à elle-même. Elle ne sera forcée à tenir une conduite si différente de celle de la république romaine, que parce que son gouvernement ne lui permettant jamais d'être forte à proportion du nombre de ses citoyens, elle sera dans la nécessité d'acheter les secours qui lui manquent. C'est ainsi que se conduisoit la république de Venise, qui par la nature de son gouvernement trouvoit peu de soldats parmi ses citoyens.

C'eſt ainſi que ſe ſont conduits les empereurs, qui dans la décadence de l'empire, ruinoient leurs ſujets pour payer des tributs aux barbares. Mais tous les peuples qui ont tenu cette conduite, ont prouvé qu'on ne défend pas les états avec de l'or.



Les commencements des républiques de Rome & de Florence arrêtoient ce qui devoit arriver à l'une & à l'autre.

Par cette comparaiſon de Rome & de Florence, vous voyez qu'il n'eſt arrivé à l'une & à l'autre, que ce qui devoit naturellement leur arriver; & que le premier avantage des Romains eſt d'avoir commencé dans des temps plus heureux. Pour prévoir ce que deviendra un peuple, il ſuffit ſouvent d'en connoître les commencements: il n'en faut pas davantage, pour ſavoir ce que deviendra un prince ou un particulier.





CHAPITRE VII.

Continuation des révolutions de Florence.

Jean Visconti fait la guerre aux Florentins

1348

FLORENCE goûtoit un repos qu'elle avoit acheté chérement, lorsqu'une peste terrible lui enleva quatre-vingt-seize mille citoyens. Quoiqu'à peine délivrée de ce fléau, elle fut cependant en état de se défendre contre Jean Visconti, archevêque & prince de Milan, qui porta la guerre jusqu'à ses portes. La principauté de Milan étoit depuis environ trente ans dans la famille de Visconti. Dès que la paix fut faite, les dissentions recommencerent à Florence.

Différents partis qui couroient l'Italie

Il y avoit en Italie une multitude de soldats Anglois, François & Allemands, que les empereurs & les papes qui étoient alors à Avignon, avoient envoyés en différents temps, pour soutenir chacun leur parti. Ces troupes qu'on avoit cessé de payer, couroient sous différents chefs, & mettoient à contribution les villes trop foibles pour les repousser. Il

en vint une en Toscane, qui répandit l'alarme dans cette province. Les Florentins pourvurent aussitôt à leur défense, & les principaux citoyens armerent pour leur compte.

Les Albizi & les Ricci forment deux factions ennemies.

De ce nombre étoient les Albizi & les Ricci, deux familles jalouses, qui vouloient chacune à l'exclusion de l'autre, parvenir seule aux magistratures. Elle n'avoient encore laissé voir leur haine, que dans les conseils, où elles aimoient à se contredire : mais toute la ville se trouvant en armes, elles furent sur le point d'en venir aux mains; parce qu'un faux bruit s'étant répandu qu'elles marchoient l'une contre l'autre, elles y marcherent en effet, chacune des deux se croyant attaquée : les magistrats eurent bien de la peine à les contenir. Vous voyez que les citadins puissants ont pris l'esprit de la noblesse, & qu'ils ne seront pas moins dangereux.

La haine ayant éclaté entre ces deux familles, elles s'appliquerent plus que jamais à se perdre réciproquement. Mais il s'agissoit d'employer des moyens détournés; parce que l'égalité, rétablie à peu-près depuis la ruine des nobles, donnoit au gouvernement plus de force, & le faisoit plus respecter.

Ce qui donne lieu à l'avertissement.

Il y avoit une loi qui excluoit les Gibelins de toutes les magistratures, & à laquelle cependant on ne tenoit plus la main, depuis que ce parti, devenu foible, cessoit de

faire ombrage. Uguccione Ricci entreprit de la faire renouveller, parce qu'on soupçonnoit les Albizi d'être de la faction Gibeline. Mais Pierre Albizi para le coup, en appuyant la demande de Ricci; & par cette adresse, il écarta si bien tout soupçon, qu'il fut chargé lui-même de faire exécuter le nouveau réglement. En conséquence, il ordonna aux capitaines des quartiers de rechercher les Gibelins, ou ceux qui en descendoient, & de les avertir que, s'ils entroient jamais en charge, ils subiroient les peines portées par la loi. On s'accoutuma dès-lors à désigner par le nom d'*avertis* tous ceux qui étoient exclus des magistratures.

Abus qu'on en fait.

On avoit commencé les recherches en 1357, & en 1472 il y avoit déja plus de deux cents avertis. Les capitaines, abusant de leur autorité, excluoient des charges tous ceux qu'ils jugeoient à propos; & ne consultant que leurs passions, ils privoient la république des services des meilleurs citoyens, & se rendoient redoutables à tous.

On y remédie

Ricci ayant été fait seigneur, voulut remédier à un mal dont il étoit la cause, & qui tournoit à l'avantage de ses ennemis. Dans cette vue il fit arrêter, qu'aux six capitaines déja en exercice on en ajouteroit trois, dont deux seroient pris parmi les petits artisans, & qu'aucun citoyen ne seroit réputé

Gibelin, qu'après que le jugement des capitaines auroit été confirmé par vingt-quatre Guelfes, nommés à cet effet. Ce réglement arrêta d'abord l'abus des avertissements : mais on trouva bientôt le moyen de le rendre inutile.

Depuis que la noblesse avoit perdu tout son crédit, les nobles ne pouvoient entrer dans les magistratures, qu'après qu'ils avoient été reçus dans l'ordre du peuple, & on n'accordoit cette faveur qu'à ceux qui avoient rendu des services à la république. Benchi de la maison Buondelmonti, l'ayant obtenue, comptoit d'être choisi pour l'un des seigneurs, lorsqu'on fit une loi qui excluoit de cette magistrature jusqu'aux gentils-hommes faits citadins. Irrité de voir ses espérances déçues, il se joignit à Pierre Albizi, & prit avec lui des mesures pour exclure des charges le petit peuple, & tous ceux qui leur seroient contraires. Tout leur réussit : ils intriguerent si bien, que les capitaines & les vingt-quatre furent tout-à-fait à leur dévotion, & l'avertissement recommença avec plus de désordres qu'auparavant.

Les abus recommencent avec plus de désordres.

Les seigneurs ouvrant les yeux sur ces abus, & d'ailleurs sollicités par les citoyens les mieux intentionnés, nommerent cinquante-six personnes pour travailler à la réforme de l'état. Il n'en eût fallu qu'une, & la

Cinquante-six personnes nommées pour réformer le gouvernement.

bien choisir ; car c'est-là une chose qui ne peut pas être l'ouvrage de plusieurs. Cette commission étoit une espece de dictature, à laquelle on avoit recours dans les cas extraordinaires. Ceux à qui on la donnoit, s'appelloient *uomini di balìa*, & ils abdiquoient aussitôt qu'ils croyoient avoir rétabli l'ordre.

La république étant née avec des factions, on devoit prévoir qu'elle ne se régleroit jamais en vue du bien public ; que la faction dominante dicteroit toujours les loix ; qu'elle les feroit pour elle seule ; & que se divisant bientôt, il en naîtroit de nouvelles factions, qui produiroient de nouveaux troubles. Ce gouvernement étoit un bâtiment qu'il falloit reprendre par les fondements : puisqu'on avoit mal commencé, il falloit recommencer, & déraciner, sur-tout, l'esprit de parti. Je ne sais pas si la chose étoit possible : mais les cinquante-six n'y songerent pas. Ils firent pis encore : car au lieu de concilier les deux factions, ou de les réprimer par de bons réglements, ils ne voulurent que les affoiblir l'une & l'autre. Il les aigrirent par-là toutes deux ; & ils s'y prirent si mal adroitement, qu'ils accrurent la puissance des Albizi.

Différentes guerres.

Pendant que les Florentins étoient ainsi divisés, les Pisans, les Lucquois & le patriarche d'Aquilée leur firent successivement la guerre : & les légats de Grégoire XI, qui

étoit encore à Avignon, en commencerent une qui ne leur réussit pas, & qui donna de nouvelles forces à l'esprit de faction. Ils envoyerent des troupes dans la Toscane pour détruire toute la récolte, voulant augmenter la famine qui s'y faisoit déja sentir, & se flattant d'en faire ensuite facilement la conquête. Heureusement c'étoient des soldats étrangers, qui passerent volontiers de la solde du pape à celle des Florentins. Ainsi la république dut son salut à son argent, comme c'étoit alors l'usage.

Le pape excommunie les Florentins qu'il n'a pu vaincre.

Ne craignant plus rien, & se voyant en forces, elle voulut se venger. Ayant donc fait révolter plusieurs villes de l'état ecclésiastique, & fait une puissante ligue, elle soutint la guerre avec succès pendant trois ans.

Cette guerre releva le parti des Ricci, parce qu'on en donna la conduite à huit citadins, qui s'étoient toujours déclarés contre les Guelfes, & qui, par conséquent, étoient opposés aux Albizi. On fut si content d'eux, qu'on les continua dans le commandement d'une année à l'autre; & pendant qu'à la cour du pape, on les appelloit les excommuniés, à Florence on les appelloit les saints. Cependant Grégoire jeta un interdit sur la république, condamna tous les citoyens à l'esclavage, & donna leurs biens à qui voudroit ou pourroit les prendre. Mais

Urbain VI, son successeur, leur accorda la paix en 1378, & leva l'excommunication.

Les deux factions méditent leur ruine.

Alors les deux factions méditoient réciproquement leur ruine. Dans celle des Guelfes ou des Albizi, étoient tous les anciens nobles, & la plus grande partie des citadins puissants avec les capitaines des quartiers, qu'on respectoit & qu'on craignoit beaucoup plus que la seigneurie même. Dans l'autre étoient les huit chefs de la derniere guerre, tous les citadins d'une fortune moins considérable, les Ricci, les Alberti & les Medicis. Le reste de la multitude, penchant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, grossissoit toujours le parti mécontent.

Silvestro Medicis est fait gonfalonier.

Les Guelfes considérant que les *avertissements* soulevoient contre eux la plus grande partie du peuple, songeoient à chasser de la ville ceux qu'ils avoient déja exclus des charges, & à réduire toute la république à leur seule faction. Si cela leur eût réussi, ils se seroient bientôt divisés eux-mêmes. Mais lorsqu'il fallut en venir à l'exécution, ils balancerent, & cependant Silvestro Medicis fut fait gonfalonier, malgré toutes les oppositions qu'ils y apporterent.

Il arme le peuple pour faire passer une loi.

Medicis, à qui cette place donnoit une autorité presque souveraine, assembla le college des seigneurs, & le conseil; & proposa une loi qui renouvelloit les ordres de la jus-

tice contre les grands, diminuoit la puissance des capitaines, & rouvroit les magistratures aux avertis. En même temps, Benoît Alberti fit prendre les armes au peuple pour vaincre toute opposition ; de sorte que le college & le conseil n'ayant plus à délibérer, la loi fut reçue.

Désordres que cause la populace armée.

Mais on n'arme point impunément une populace factieuse. Plusieurs maisons des Guelfes furent pillées ou brûlées ; on alla jusques dans les couvents enlever les effets que quelques citoyens y avoient cachés ; & ces desordres se commettoient, lorsque le conseil, qui les vouloit prévenir, donnoit pouvoir aux seigneurs, aux colleges, aux huit, aux capitaines & aux syndics des arts, de réformer l'état à la satisfaction de tout le monde. Le tumulte ne finit qu'avec le jour.

Elle obtient que personne ne sera averti comme Gibelin.

Ceux qu'on avoit nommés pour la réforme, abolirent les loix que les Guelfes avoient faites contre les Gibelins ; ils déclarerent coupables de rebellion quelques-uns des chefs de ce parti ; & ils permirent aux avertis de pouvoir parvenir aux magistratures dans trois ans. Mais ceux-ci étant mécontents de ce délai, les corps de métiers se rassemblerent encore ; de sorte que la seigneurie & le conseil furent obligés d'accorder, que désormais personne ne pourroit être exclus des charges, ni averti comme Gibelin.

Elle se saisit de toute l'autorité.

Cependant ceux qui craignoient d'être recherchés pour les vols & les incendies, armerent de nouveau la populace, & pour échapper aux châtiments qu'ils méritoient, ils pillerent & brûlerent encore. Les magistrats, qui n'avoient pas prévu l'émeute, ou qui avoient mal pris leurs mesures, s'épouvanterent, & se retirant les uns après les autres, ils abandonnerent le gouvernement aux rebelles qui s'en saisirent.

Elle dispose de tout avec caprice.

Les derniers du peuple étant maîtres de la république, disposerent de tout avec tant de caprice & de confusion, qu'ils accordoient des graces à plusieurs de ceux dont ils avoient brûlé les maisons, & même à quelques bons citoyens. Tel étoit Silvestro Medicis qu'ils firent chevalier.

Michel de Lando gonfalonier se fait respecter.

Ils prirent pour gonfalonier Michel de Lando, cardeur de laine : c'étoit un homme qui avoit de l'intelligence & de la fermeté. Il commença par arrêter les désordres, cassa tous les magistrats, fit de nouveaux seigneurs, & divisa le peuple en trois classes. Cependant parce qu'il favorisa les citoyens les plus puissants, il souleva contre lui ceux-mêmes qui l'avoient fait gonfalonier; mais il sut bientôt les faire rentrer dans le devoir.

La populace est exclue des magistratures

Le peuple, honteux lui-même des magistrats qu'il s'étoit donnés, arma encore, & demanda qu'aucun homme de la populace ne

ne pût entrer dans le corps des ſeigneurs. Pour le ſatisfaire on fit une nouvelle réforme, & on ne conſerva dans les charges que Lando & quelques autres, qui avoient montré du mérite. Les magiſtratures furent enſuite partagées entre les grands & les petits métiers, de maniere néanmoins que les petits artiſans eurent plus d'autorité que les principaux citoyens : mais du moins la populace ne conſerva pas de part au gouvernement.

mais les petits artiſans y ont la plus grande part.

Pour ne pas confondre les factions, je diſtinguerai les citoyens en pluſieurs claſſes, ſans y comprendre les anciens nobles. Je nommerai citadins les principaux & tous ceux qui compoſoient les corps des grands métiers. J'entendrai par plébéiens ceux des petits métiers; & je mettrai ce qui eſt au deſſous dans le petit peuple, par où j'entends les moindres artiſans & la populace.

Les citadins voyoient avec regret que les plébéiens avoient le plus d'autorité, & ceux-ci cependant ambitionnoient d'accroître encore leur puiſſance. Le petit peuple craignoit de perdre juſqu'aux moindres privileges qu'il avoit conſervés; enfin les anciens nobles épioient l'occaſion de ſe relever parmi les troubles, & favoriſoient les citadins.

Autant de factions que de claſſes de citoyens.

De ces différents intérêts naquirent continuellement de nouveaux ſoupçons. Tous les partis s'obſervoient avec une égale mé-

Après bien des troubles la premiere claſ

Se prévaut.

fiance : souvent aux mains, toujours prêts à prendre les armes, ils se battoient quelquefois dans plusieurs quartiers de la ville en même temps. On avertissoit, on bannissoit, on faisoit périr des citoyens sur l'échafaud; & le plus innocent étoit la victime d'un ennemi, qui le sacrifioit à sa haine particuliere, sous le pretexte du bien public. Ces désordres continuerent pendant trois ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1381, que les citadins prévalurent. Alors on supprima deux corps d'arts, qui avoient été faits en faveur du petit peuple : on priva les plébéiens du droit de donner à leur tour un gonfalonier de leur corps: on ne leur permit d'occuper que le tiers des magistratures : & pour les affoiblir encore plus, on transporta les principaux d'entre eux dans la classe des citadins.

Ce nouveau gouvernement ne fut pas moins odieux : les citadins persécutant par l'avertissement ou par le bannissement tous ceux qu'ils soupçonnoient de désapprouver leur conduite, ou de favoriser les plébéiens; & la république fut ainsi agitée jusqu'en 1387, que les plebéiens furent réduits à ne posséder plus que la quatrieme partie des magistratures. Alors la tranquillité ayant été rétablie au dedans, on en jouit jusqu'en 1393 : mais une guerre qui commença en 1390, & qui ne

finit qu'en 1402, parut mettre la république bien près de sa ruine.

Guerre des Florentins avec Galéas Visconti.

L'ennemi qui se rendit si redoutable, fut Galéas Visconti, prince de Milan, à qui Wenceslas avoit donné le titre de duc. Après avoir soumis la Lombardie, il vouloit conquérir la Toscane, & se faire reconnoître roi d'Italie. Il s'en fallut de peu qu'il ne réussît dans ses projets.

Les Florentins, qui se défendirent avec courage, firent d'abord alliance avec les Bolonois, les princes de Ferrare, de Mantoue, de Padoue, de Ravenne, de Favence, d'Imola, & les seigneurs de Forli & Malatesta. Ils s'allierent ensuite des Vénitiens; & quelque temps après, l'empereur Robert, successeur de Wenceslas, vint à leur secours. Enfin ils trouverent encore un allié dans Boniface IX, qui vouloit recouvrer les villes que le duc de Milan lui avoit enlevées. Contre tant d'ennemis, Visconti eut de grands succès, mêlés cependant de quelques revers. Il étoit maître de Bologne, de Pise, de Pérouse, de Sienne; & il comptoit l'être bientôt de Florence, où il vouloit se faire couronner roi d'Italie; mais la mort arrêta tous ses grands projets.

Véri Medicis médiateur entre la

Pendant cette guerre, de nouveaux troubles, qu'on vouloit appaiser, en occasionnerent de plus grands. Les plébéiens, irrités

seigneurie & les petits artisans,

de la sévérité, avec laquelle on avoit traité quelques artisans, prirent les armes, & inviterent Véri Medicis à se saisir du gouvernement, & à les délivrer des tyrans qui les vexoient. Ce citoyen eût été le souverain de sa patrie, s'il eût voulu: il aima mieux être médiateur entre le peuple & la seigneurie, & il appaisa le tumulte. Les seigneurs ne se conduisirent pas avec la même sagesse: car ayant levé un corps de deux mille hommes, pour se précautionner contre de nouvelles émeutes, ils rédoublerent de violence. Ils aigrissoient par-là les esprits, & ils offensoient Medicis, qu'ils rendoient suspect au peuple.

Les Florentins ont la guerre avec Philippe fils de Galéas Visconti & avec Ladislas.

Après la mort du duc de Milan, les Florentins furent tranquilles au dedans & au dehors pendant huit ans. Ensuite commença la guerre avec Philippe, fils de Galéas Visconti: guerre qui fut suspendue par une paix faite en 1427, mais qui ne finit entiérement qu'en 1441. Les Florentins la firent avec gloire: car elle ne les empêcha pas d'acquérir Arezzo, Sienne, Pise, Cortone, Livourne, Monte-Pulciano; & ils auroient fait d'autres conquêtes, s'ils avoient été moins divisés. Cependant Ladislas les avoit mis en grand danger, & ils auroient peut-être perdu leur liberté, si ce roi ne fût mort à propos pour eux, comme Galéas Visconti.

Les troubles furent sur-tout occasionnés par les impositions qu'il fallut mettre pour soutenir la guerre. Ils s'accrurent par la dureté de ceux, qui furent chargés de lever les impôts; & la hauteur des citoyens qui avoient la plus grande part au gouvernement, aigrissoit encore les esprits. Cependant la multitude sentoit ses forces; elle murmuroit; elle s'enhardissoit par intervalle; elle paroissoit chercher un chef; & elle pouvoit le trouver dans les Medicis, qui, de pere en fils, humains, généreux & populaires, étoient déja puissants par leurs richesses, & le devenoient tous les jours davantage, parce qu'ils se faisoient aimer de tous & respecter de ceux qui les craignoient.

Les impôts qu'il a fallu mettre soulevent le peuple.

Les citadins imaginerent que comme on s'étoit servi des plébéiens pour abaisser les nobles, il falloit se servir des nobles humiliés pour ôter toute l'autorité aux corps des petits métiers: mais on connut qu'on ne pouvoit exécuter ce projet, si Jean Medicis y étoit contraire, & on le lui proposa.

Jean Medicis n'approuve pas qu'on rende l'autorité aux nobles pour l'enlever aux petits artisans.

Medicis jugea qu'il n'y avoit point d'avantages à rendre les honneurs à ceux qui s'étant accoutumés à s'en voir privés, étoient si loin de remuer, qu'ils ne songeoient même plus à se plaindre; qu'au contraire, il y avoit plus de danger à les enlever à ceux qui les avoient obtenus, & qui se croyoient en droit de les

conſerver; que les uns ſeroient plus ſenſibles à l'injure que les autres au bienfait; que, par conſéquent, on feroit beaucoup plus d'ennemis à l'état, qu'on ne lui acquerroit d'amis; & que ſi ceux qui formoient ce projet, pouvoient réuſſir, la multitude trouveroit bientôt des citoyens jaloux qui ſe ſerviroient d'elle pour les culbuter. Il conclut que ſi l'on ne vouloit pas nourrir & multiplier les factions, le parti le plus ſage étoit de ne rien changer au gouvernement, & de travailler à concilier les eſprits.

Ces délibérations ayant été ſues, la faveur de Medicis en fut plus grande, & on en conçut plus de haine contre ceux dont il avoit arrêté les deſſeins. Pluſieurs de ſes amis auroient voulu qu'il eût accru ſa puiſſance, en pourſuivant ſes ennemis, & en favoriſant ſes partiſans: il étoit bien loin de tenir une pareille conduite.

Sa conduite pour appaiſer le peuple qui ſe ſouleve contre les impôts mal répartis.

Les impoſitions étant ſi injuſtement réparties, qu'elles retomboient ſur les moins riches; on propoſa un réglement, par lequel les citoyens devoient être chargés à proportion de leurs biens. Les riches s'y oppoſerent: Medicis l'approuva ſeul, & le fit paſſer. Mais le peuple ayant demandé qu'on recherchât dans les temps antérieurs, & qu'on fît payer à ceux qui n'avoient pas été impoſés dans cette proportion; il lui fit voir combien il étoit

odieux de donner à une loi une force rétroactive, & il lui persuada de renoncer à une chose, qui causeroit plus de dommage aux familles que de profit au trésor public. C'est ainsi qu'en lui accordant ce qui étoit juste, il savoit aussi l'arrêter lorsqu'il demandoit trop; & par ces moyens sa sagesse étouffa souvent les factions. Il mourut généralement regretté en 1428. Il n'avoit jamais formé de parti, & s'il paroissoit comme un chef dans la république, ses vertus avoient seules brigué pour lui. Peu redoutable par le mal qu'il pouvoit faire, il étoit craint, parce qu'il étoit aimé & respecté. Sans jalousie, sans intrigue, il louoit les bons, plaignoit les méchants, aimoit tous les citoyens: il ne rechercha aucun honneur, & il parvint à tous. Enfin il laissa de grandes richesses, & une réputation plus grande encore: héritage qui fut conservé & même accru par Côme son fils.

Les Medicis, Monseigneur, me font presque oublier de vous parler des troubles de Florence. En effet, j'en ai assez dit, pour vous faire connoître les vices du gouvernement de cette république, & je m'arrête sur une famille dont l'histoire devient intéressante. Cette maison qui commence & où il n'y a encore eu que de marchands, va s'élever au niveau des maisons où l'on compte une longue suite

de souverains ; & les Médicis vous intéresseront, tant qu'ils auront des vertus.

Côme son fils est banni.

Côme, puissant & vertueux comme son pere, excita la jalousie des citoyens ambitieux. Ils avoient un moyen bien sûr de diminuer son crédit : c'étoit d'être humains, compatissants, généreux, & d'aimer la patrie. Le peuple se fût partagé entre ses bienfaiteurs, sans se réunir par préférence en faveur d'aucun ; & de pareilles factions n'auroient causé aucun trouble.

Mais les ennemis de Côme lui faisant un crime de ses richesses, & de l'amour que le peuple lui portoit, le firent citer devant les seigneurs, comme aspirant à la souveraineté. Côme, qui n'avoit rien à se reprocher, auroit pu mépriser de pareils ordres : il aima mieux obéir, & il comparut malgré les conseils de ses amis. Il fut banni dans un conseil extraordinaire de deux cents personnes, où les uns opinerent pour le bannissement, d'autres pour la mort, & où le plus grand nombre se tut.

Il est rappellé.

Après le départ de ce citoyen, ses ennemis parurent aussi étonnés que ses partisans. Ils virent qu'en voulant lui nuire, ils avoient accru l'amour qu'on avoit pour lui, & qu'ils s'étoient attiré l'indignation publique. Ils se consumoient en projets ; ils ne savoient quel parti prendre ; ils se conduisoient téméraire-

ment ; lorſqu'enfin le peuple aſſemblé nomma un conſeil qui rappella Medicis & bannit ſes ennemis Ce fut en 1434, environ un an après ſa condamnation, qu'il rentra dans Florence au milieu des acclamations du peuple, qui l'appelloit ſon bienfaiteur & le pere de la patrie.

A la tête des *uomini di balìa* il eſt le maître de la république.

Il pouvoit compter plus que jamais ſur l'amour de ſes concitoyens, & il ne craignoit rien de ſes ennemis, que le banniſſement avoit réduits à un petit nombre hors d'état de remuer. Il eſt vrai qu'il en avoit beaucoup coûté à la république : mais le ſort de Florence étoit d'être déchirée par des factions, ou de n'acheter la paix que par la perte d'une partie de ſes citoyens. Pendant vingt-un ans, depuis 1434 juſqu'à 1455, toute l'autorité fut confiée à une commiſſion extraordinaire, c'eſt-à-dire, à un petit nombre de ces magiſtrats, qu'on nommoit *uomini di balìa.* Cette commiſſion, qui n'étoit jamais que pour un temps limité, fut renouvellée ſix fois par le peuple aſſemblé, & toujours confirmée aux Medicis, & à ceux qui leur étoient agréables. Côme, qui en étoit le chef, exerçoit donc une eſpece de dictature perpétuelle, & il étoit le prince de la république.

Les partiſans de Côme, jaloux de ſon

Le peuple, heureux ſous ce gouvernement, ne ſongeoit point à reprendre ſon autorité : mais lorſque la faction contraire, éteinte ou

autorité, font cesser la commission.

tout-à-fait humiliée, ne fut plus à redouter; les partisans de Côme commencerent à se désunir. Jaloux de sa puissance, les principaux voulurent la diminuer, & ils proposerent de ne plus continuer la commission, & d'en revenir aux anciens magistrats.

Côme auroit pu se maintenir par la force: il préféra de respecter la liberté des citoyens: il pouvoit d'ailleurs prévoir qu'on reviendroit à lui. On rétablit donc l'ancienne forme de gouvernement, & toutes les familles crurent gagner beaucoup, parce qu'elles avoient l'espérance de parvenir tour-à-tour aux magistratures.

Mais se voyant moins considérés qu'auparavant, ils l'invitent à reprendre l'autorité.

Ceux qui avoient le plus desiré ce changement, ne furent pas long-temps à reconnoître qu'ils avoient plus perdu que Medicis; car ils furent moins considérés. L'espérance de partager les honneurs avec lui ne les dédommagea pas de la dépendance où ils s'étoient mis de la multitude. Ils l'inviterent bientôt à reprendre l'autorité, & à les tirer de l'abaissement où ils étoient tombés par leur faute. Côme répondit qu'il le vouloit bien, pourvu que la chose se fît sans violence, & que les citoyens eussent la liberté de refuser comme d'accorder la commission.

La chose souffroit des difficultés que Cô-

Cette affaire étoit de nature à ne pouvoir être traitée que dans une assemblée du peuple. On proposa donc aux magistrats de le

convoquer: mais ce fut ſans ſuccès; & Côme voyoit avec plaiſir les obſtacles que trouvoient à lui rendre l'autorité ceux qui avoient voulu l'en priver. Il ſe refuſa aux inſtances qu'ils lui firent de demander lui-même cette aſſemblée. Donato Cocchi crut pouvoir en faire la propoſition à la ſeigneurie, parce qu'il étoit gonfalonier de juſtice; mais Medicis le fit ſi fort baffouer qu'il en perdit l'eſprit.

me ne ſe preſſe pas de lever

Cependant comme il ambitionnoit de gouverner, il n'eût pas été prudent de tenir trop long-temps une pareille conduite. Ainſi Luc Pitti, entreprenant & audacieux, ayant ſuccédé à Cocchi, il jugea à propos de le laiſſer faire; penſant que ſi la tentative ne réuſſiſſoit pas, tout le blâme retomberoit ſur cet homme.

Pitti réuſſit, mais ce fut en uſant de violence. Cependant pour laiſſer au moins le nom de liberté lorſqu'il ôtoit la choſe, il voulut que les prieurs des arts ſe nommaſſent les prieurs de la liberté; & afin que le ciel parût concourir à ſon entrepriſe, il fit faire des proceſſions publiques pour lui rendre graces de ce ſuccès. Le peuple vint en foule le remercier lui-même. On le fit chevalier: la ſeigneurie, Medicis & les principaux citoyens lui firent des préſents conſidérables, & de ce jour il devint riche & puiſſant.

La commiſſion eſt rétablie, & Côme en eſt le chef

Ce nouveau gouvernement fut dur & tyrannique, parce que Pitti commandoit. Côme, affoibli par l'âge & les infirmités, ne pouvoit plus prendre la même part aux affaires. Il mourut huit ans après, en 1464. On grava sur son tombeau, *Pere de la patrie*; titre que ses vertus avoient gravé dans les cœurs. Quoique maître en quelque sorte de la république pendant trente ans, il ne se montra jamais que comme un simple citoyen; & s'il parut toujours au dessus des autres, ce fut moins par sa puissance que par ses bienfaits.

Neroni engage Pierre fils de Côme, dans des démarches qui aliénent les esprits.

Pierre, fils de Côme, étoit infirme, par conséquent, peu propre aux affaires publiques, & même hors d'état de conduire celles de sa maison. Il confia les unes & les autres à Diotisalvi Neroni, citoyen puissant, dont son pere lui avoit conseillé de suivre les avis. Neroni conçut bientôt l'ambition de s'élever par la ruine de cette famille, & il engagea Pierre dans des démarches qui aliénerent un grand nombre de citoyens.

Conjuration contre Pierre.

Comme la commission étoit sur le point d'expirer, les ennemis des Medicis voulurent profiter du mécontentement du peuple, pour empêcher de la continuer: mais un d'eux révéla tout, & le parti contraire fut assez puissant pour rompre toutes les mesures. Alors ils formerent le projet d'assassiner Pierre, &

afin d'abattre ensuite tous ses partisans, ils firent entrer dans leur conjuration le marquis de Ferrare, qui promit de les venir joindre avec ses troupes.

Elle est découverte, & l'autorité de Pierre en est plus assurée.

Pierre, alors malade à sa campagne, fut instruit assez tôt pour les prévenir. Il arma & vint à Florence, où tous ceux qui lui étoient attachés, s'empresserent à lui montrer leur zele. Les conjurés qui n'avoient pas encore tout disposé, furent pris au dépourvu. Il fallut céder, & songer à un accommodement. On s'assembla chez Medicis, ils y vinrent eux-mêmes, & ils oserent lui reprocher d'avoir pris les armes. Il se justifia, en dévoilant le secret de la conjuration: il fit voir qu'il n'avoit armé que pour sa défense; & il ajouta que desirant de jouir du repos dans l'éloignement des affaires, il approuveroit telle forme de gouvernement que la seigneurie voudroit établir. On se sépara sans rien conclure. Peu de temps après, en 1466, Robert Lioni, fait gonfalonier, convoqua le peuple, & fit continuer la commission. Alors la faction contraire fut entiérement ruinée: les uns s'enfuirent, d'autres furent bannis, ou punis de mort, & la puissance des Medicis se trouva plus affermie que jamais.

Mais il ne peut point apporter de re-

Pierre qui ne pouvoit veiller par lui-même au gouvernement, n'ignoroit pas qu'on abusoit de son nom pour vexer le peuple. Il

meedes aux abus.

voulut envain réprimer les abus : tous ses efforts furent inutiles. Il mourut, lorsqu'il se proposoit de rappeller les bannis, afin de mettre un frein à ceux mêmes de son parti. Il laissa deux fils encore fort jeunes, Laurent & Julien,

Thomas Sodérini conserve l'autorité aux deux fils de Pierre.

Thomas Sodérini, alors fort considéré à Florence & dans toute l'Italie, voyant qu'on venoit à lui comme à l'homme qui devoit être déformais le chef de la république, assembla les principaux citoyens dans le couvent de S. Antoine, & il y fit venir Laurent & Julien. Là, il discuta les intérêts de sa patrie, en considérant ce qu'elle étoit en elle-même, & comment elle devoit se conduire avec ses voisins. Il fit voir qu'elle ne seroit puissante, qu'autant qu'elle seroit unie : & prouvant qu'on feroit naître de nouvelles factions, si l'on vouloit transporter l'autorité dans une nouvelle famille, il conclut qu'il falloit laisser le gouvernement aux Medicis, entre les mains de qui on étoit accoutumé de le voir. Laurent répondit avec une modestie, qui promettoit de lui ce qu'il devint dans la suite; & avant de se séparer, tous jurerent de le regarder lui & son frere comme leurs propres fils.

Conjuration contre Laurent & Julien.

La puissance des Medicis étoit alors si bien cimentée, qu'il n'étoit plus possible de former un parti pour l'attaquer ouvertement.

La jalousie en croissoit davantage dans le secret, les citoyens les plus considérables souffrant impatiemment d'obéir à deux hommes, dont ils se croyoient les égaux. Tels entre autres étoient les Pazzi, qui d'ailleurs songeant à se venger pour quelque sujet particulier de mécontentement, conjurerent la mort des deux Medicis.

Julien est assassiné.

Dans le dessein de les assassiner ensemble, ils essayerent deux fois de les réunir, en les invitant à des repas; le hazard ayant fait que Julien ne s'étoit trouvé à aucun, ils prirent la résolution d'exécuter leur complot dans une église. Julien tomba sous les coups de ses assassins, tandis que Laurent eut le temps de se défendre & d'échapper à ceux qui l'attaquoient.

Laurent gouverne avec gloire.

Toute la ville fut bientôt en armes. On punit les coupables: le peuple les mit en pieces, répandit leurs membres dans les rues, & assouvit sa rage sur les Pazzi, & sur tous ceux qu'il jugea complices. Depuis cet événement, arrivé en 1477, Laurent gouverna avec gloire jusqu'en 1492, que la mort l'enleva à la république de Florence, à l'Italie, où il maintenoit la paix, & qu'il faisoit fleurir. Nous aurons occasion de parler de la sagesse de son gouvernement.

Jugement de Machiavel

Dans cet intervalle où je me suis borné à parler des Medicis, les papes, les rois de Na-

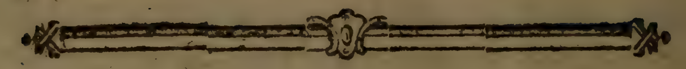
ſur la maniere dont les Italiens faiſoient la guerre.

ples, les Vénitiens, les ducs de Milan & d'autres princes ont ſouvent cauſé des troubles, auxquels les Florentins ont pris part: mais pour vous donner une idée générale de toutes ces guerres, il me ſuffira de mettre ſous vos yeux le jugement qu'en porte Machiavel. *Se non nacquero tempi, che fuſſero per lunga pace quieti, non furono anche per l'aſprezza della guerra pericoloſi; perchè pace non ſi può affermare che ſia, dove ſpeſſo i principati con l'armi l'uno e l'altro s'aſſaltano: guerre ancora non ſi poſſono chiamare quelle, nelle quali gli uomini non ſi ammazzano, le città non ſi saccheggiano, i principati non ſi diſtruggono; perchè quelle guerre in tanta debolezza vennero che le ſi cominciavano ſenza paura, trattavanſi ſenza pericolo, e finivanſi ſenza danno. Tanto che quella virtù, che per una lunga pace ſi ſoleva nell'altre provincie ſpegnere, fu dalla viltà di quelle in Italia ſpenta. Dove ſi vedrà come alla fine s'aperſe di nuovo la via a' Barbari, e ripoſeſi l'Italia nella ſervitu di quelli.*

Les peuples d'Italie ne ſavoient donc plus ni conſerver la paix, ni faire la guerre. Jaloux les uns des autres, ils ne pouvoient ceſſer de ſe tracaſſer: mais leurs guerres devoient paroître des jeux, depuis que les principales puiſſances n'étoient que des républiques marchandes, où des artiſans & des négocians

gocians commandoient, après avoir détruit ou opprimé la nobleſſe. Ce qui eſt arrivé en Italie, pourroit arriver quelque jour ſur un plus grand théâtre, ſi la nobleſſe éprouvoit par des voies lentes les mêmes revers que de violentes ſecouſſes lui ont fait éprouver à Florence : car il n'y auroit plus de valeur, parce que c'eſt la nobleſſe qui la conſerve & la communique à tous.





CHAPITRE VIII.

Comment en réfléchissant sur nous-mêmes, nous pouvons nous rendre raison des temps d'ignorance & des temps où les arts & les sciences se sont renouvellés.

Les écoles tombent après Charlemagne

Vous avez vu que Charlemagne fit de vains efforts, pour renouveller les lettres. Immédiatement après la mort de ce prince, les écoles commencerent à tomber: elles ne furent plus fréquentées: on méprisa le savoir, on le jugea dangereux; & cette façon de penser faisant tous les jours des progrès, une vaste ignorance couvrit toute l'Europe. Tel fut l'abrutissement des esprits dans le neuvieme siecle & dans le dixieme.

On est ignorant & on ne sent pas le besoin de s'instruire.

Il a été un temps, Monseigneur, que vous vous imaginiez être un prince accompli, & vous vous rappellez qu'alors vous ne sentiez pas le besoin d'acquérir des connoissances. Voilà précisément où en étoient dans

le dixieme ſiecle, non-ſeulement les ſouverains, mais encore les ſujets. Tout le monde étoit fort ignorant, & chacun croyoit en ſavoir aſſez; on craignoit même d'en apprendre davantage. Les Othons méritent cependant d'être exceptés: car ils ſavoient qu'ils ne ſavoient rien; & ils protégerent les lettres comme Charlemagne: mais ils réuſſirent encore moins, parce que les hommes étoient trop gâtés.

En occupant notre enfance de frivolités, on nous expoſe à reſter enfants toute notre vie.

Quelles ſont les choſes dont vous vous occupiez dans votre enfance? les frivolités dont on vous faiſoit des beſoins. On veilloit ſi fort ſur vous, qu'on ne vous permettoit pas d'acquérir les facultés, qui ſe développent naturellement dans les enfants du peuple. On vous rendoit moins qu'un homme, & on vous perſuadoit que vous étiez quelque choſe de plus. En continuant de la ſorte, on vous auroit conduit de frivolité en frivolité. Au ſortir de votre éducation, vous auriez paſſé entre les mains des flatteurs. Toujours applaudi par des ames viles, vous vous ſeriez cru de plus en plus au deſſus des autres, & vous auriez été au deſſous de ceux-mêmes qui vous auroient applaudi. Qu'enfin vous euſſiez été ſouverain quelque part: incapable de gouverner par vous-même, il auroit fallu vous ſervir des facultés des autres; & ne conſervant pour vous que des titres qui vous au-

roient déshonoré, vos favoris auroient regné en votre place: car regner, c'eſt rendre la juſtice & diſpenſer les graces. Or, en auriez-vous été capable ? Souvenez-vous de l'empereur Claude, rappellez-vous combien il vous a paru ridicule & mépriſable. Elevé par des valets, il aima toujours les valets, & ne fut toute ſa vie qu'un ſot enfant. Songez donc à ce que vous feriez vous même, ſi vous vieilliſſiez ſans ſortir de l'enfance.

Une éducation différente vous a fait connoître des beſoins que vous n'auriez jamais eus. Entrons à ce ſujet dans des détails, & ne craignons pas de nous arrêter ſur les plus petits; car les petites choſes rendent quelquefois les vérités plus ſenſibles.

Il faut faire ſentir aux enfants le beſoin d'exercer les facultés du corps.

Vous aviez paſſé l'âge où les enfants courent dans les rues, & vous ne ſaviez pas vous tenir ſur vos jambes. On ne vouloit pas vous laiſſer marcher ſeul, parce que vous feriez tombé. Au ſortir des mains des femmes, on vous fit marcher: vous tombâtes, & vous vous relevâtes. Aujourd'hui, vous ſentez le beſoin de marcher & de courir, & vous trouvez du plaiſir à l'un & à l'autre. Auparavant vous ne ſentiez que le beſoin d'être ſuſpendu à une liſiere.

Il faut écarter tout ce qui

Vous ſaviez marcher, mais on vous avoit mis des entraves. Vous ne pouviez ſortir,

qu'autant qu'on avoit pris la précaution d'avertir d'avance tous ceux qui vous devoient suivre. On a insensiblement retranché tout ce cortege, qui vous a contrarié plus d'une fois. Vous sortez seul avec votre gouverneur, & vous vous promenez quand vous voulez.

peut y mettre obstacle.

Il faut leur apprendre à se servir eux-mêmes.

Vous commenciez & vous finissiez votre journée, comme un automate, privé de tout mouvement: vous étiez une poupée, qu'on habilloit & qu'on déshabilloit. Aujourd'hui vous vous habillez, vous vous déshabillez vous-même; & vous vous trouvez bien d'être servi sans dépendre de ceux qui vous servent. Il est donc avantageux de retrancher tous les besoins, qui nous tiennent dans la dépendance, & d'acquérir tous ceux que nous pouvons satisfaire par l'exercice de nos facultés. Parce qu'on est prince, faut-il cesser d'ètre homme? faut-il oublier qu'on a des bras & des jambes, n'oser s'en servir & mettre toute sa confiance dans les bras & dans le jambes d'autrui?

Il faut à plus forte raison leur faire un besoin d'exercer les facultés de l'ame.

Mais si l'usage des facultés du corps est si nécessaire, combien à plus forte raison ne l'est pas l'usage des facultés de l'ame? Qu'est-ce qu'un souverain qui ne pense pas? C'est un enfant qui se laisse habiller & déshabiller, qui est soutenu par la lisiere, & qu'un mal-adroit peut laisser tomber.

Les instrui-re comme en jouant,

On vous a donc appris à penser, en vous faisant sentir le besoin de penser; & pour y réussir on a mis les connoissances à la place des badinages, dont vous ne pouviez vous passer. Vous avez badiné avec les opérations de votre ame, avec les premieres découvertes des hommes, avec les dernieres même; & traçant des ellipses sur le sable, vous vous représentiez le systême de Newton. Vos premieres connoissances ont fait naître en vous un nouveau sentiment, le desir d'en acquérir d'autres; & les études utiles, après vous avoir amusé comme des jeux, vous ont amusé parce que ce sont des études utiles.

& leur faire un besoin de s'occuper pour écarter l'ennui.

Ainsi vous vous êtes défait des besoins que vous aviez, vous vous en êtes fait de nouveaux, & vous sentez que vous avez gagné au change. L'occupation vous est devenue nécessaire. Vous vous souvenez qu'un jour votre gouverneur voulant vous punir, vous ôta vos livres & vos cahiers. Vous ne pûtes pas vous souffrir dans le désœuvrement: les amusements de votre premiere enfance ne furent plus une ressource pour vous: vous succombâtes sous le poids de l'ennui; & vous vîntes en pleurant demander pardon à votre gouverneur, & le conjurer de vous donner un livre.

Un autre fois le médecin, voulant, vous disoit-il, profiter d'un accès de fievre, dit que

vous travailliez trop, & qu'il falloit vous laisser quelque temps sans rien faire. Je cédai, parce qu'il faut que la raison céde quelquefois; & je fus huit jours sans vous donner de leçons. Mais vous ne crûtes pas à l'ordonnance de votre Esculape, que vous reconnûtes pour un mauvais flatteur. Vous employâtes ces huit jours à repasser vos anciennes leçons, & vous travaillâtes plus que si je vous avois fait travailler moi-même.

C'est déja savoir beaucoup que savoir s'occuper.

Vous en savez déja beaucoup pour un prince, si vous savez le secret d'éviter l'ennui. Ce poison de l'ame se chasse par le plaisir: c'est votre expérience qui vous l'apprend. Dans les commencements que j'étois ici, vous me dîtes que vous haïssiez la comédie au point que vous pleuriez, quand on vous forçoit d'y rester. Je vous répondis que je vous ferois bientôt changer de goût. Vous ne pouviez le croire, & cependant quelques mois après vous en fûtes convaincu. Il est vrai que l'infortunée Monime vous arracha des larmes; mais c'étoient des larmes délicieuses.

Alors on prend du goût pour des études qui sans cela seroient rebutantes.

A peine avez vous quelquefois éprouvé des dégoûts; ils n'ont jamais été longs, & vous avez toujours éprouvé que l'étude conduit à des plaisirs. Le Latin qui fait le tourment des autres enfants, n'a rien eu de désagréable pour vous. Vous desiriez de l'appren-

dre ; & ayant été préparé pendant deux ans, vous en trouvâtes l'étude facile. Auſſi quoique vous ſoyez bien loin encore de ſentir toutes les beautés d'Horace, vous commencez néanmoins à le lire ſouvent avec plaiſir. Il ſemble aujourd'hui que les plus beaux génies Latins, Italiens & François aient écrit pour votre amuſement. Comparez donc actuellement les reſſources que vous donnent les choſes utiles, dont vous ſavez vous occuper, avec les reſſources que vous donnoient les frivolités de votre premiere enfance.

L'étude de l'hiſtoire doit faire ſentir le beſoin des vertus & des talents.

Mais l'hiſtoire vous a fait connoître de nouveaux beſoins. Vous vous imaginiez ne la lire que par curioſité, & cependant vous ſentiez naître inſenſiblement en vous le beſoin des vertus, le beſoin des talents, le beſoin, en un mot, d'être plus grand que les autres, puiſque vous êtes deſtiné à commander à d'autres.

Lorſque vous liſiez l'hiſtoire de la Grece, il y avoit donc en vous quelque choſe de mieux que de la curioſité. Vous vous repréſentiez les Miltiades, les Thémiſtocles, les Ariſtides, les Epaminondas, les Phocions, &c. Vous vous formiez à leur école, vous les imitiez déja. C'eſt vous qui remportiez des victoires à Marathon, à Salamine, &c. Vous donniez des loix comme un Lycurgue, ou

comme un Solon; & me reprochant d'avoir trop peu parlé de Philopémen, vous regrettiez de ne pouvoir vous transporter dans les lieux, où ce grand homme avoit fait de grandes choses.

Je voudrois que l'ambition de surpasser ces citoyens généreux vous ôtât le sommeil comme à Thémistocle; mais nous n'en sommes pas encore là: il semble même que nous nous en éloignions quelquefois, & vous ne paroissez pas toujours prendre le même intérêt aux actions des grands hommes. Ceux que Rome a produits, ceux que vous avez trouvés dans l'histoire moderne, ne font pas sur vous la même impression: cependant plus vous rencontrez de pareils modeles, plus vous devriez vous enflammer, & sentir le besoin d'être grand vous-même.

Plus on sent ce besoin, plus on s'intéresse aux grands hommes.

Il est vrai que la Grece a été le plus beau théâtre pour les talents: nulle part ils n'ont paru avec plus d'éclat, parce que nulle part on n'a mieux senti le besoin d'avoir de grands hommes. Peut-être que les dégoûts que nous donne l'histoire de plusieurs siecles de barbarie, sont l'unique cause de votre refroidissement. Je le souhaite au moins: mais vous conviendrez qu'en perdant de l'intérêt que vous preniez aux talents & aux vertus rares, vous avez perdu un plaisir; & que moi-mê-

me j'ai perdu de mes espérances. Car enfin les Grecs n'ont produit plus de grands hommes, que parce qu'ils ont plus senti le besoin d'être grands. Sondez vous donc ; dites moi si vous trouvez en vous ce même sentiment, & je vous dirai ce que vous deviendrez.

Les connoissances naissent & se développent dans tout un peuple comme dans chaque particulier.

Vous me soupçonnez, sans-doute, d'avoir fait un grand écart, & vous avez de la peine à deviner comment je passerai de vous aux peuples d'Italie. Mais vous comprendrez facilement que les connoissances naissent & se développent dans tout un peuple par les mêmes ressorts, qu'elles naissent & se développent dans chaque homme en particulier. L'histoire de votre esprit est donc un abrégé de l'histoire de l'esprit humain: elle est la même quant au fond, & elle ne différe que par des circonstances particulieres qui avancent ou qui retardent le progrès des connoissances. C'est à votre expérience à vous éclairer : si vous observez bien ce qui se passe en vous-même, vous saurez observer ce qui se passe dans les autres, & vous comprendrez pourquoi, après des efforts répétés long-temps sans succès, les arts & les sciences se sont ensuite renouvellés tout-à-coup. Nous avons trois choses à considérer.

L'ordre de nos besoins détermine le choix de nos études.

La premiere, c'est que nous ne cherchons à nous instruire, qu'autant que nous sentons le besoin de connoître; & que suivant dans

nos recherches l'ordre de nos besoins, les objets qui se rapportent aux plus pressants, sont ceux que nous étudions les premiers. Les hommes n'apprennent donc rien, tant qu'ils ne sentent pas le besoin d'apprendre; & s'ils se font un besoin de choses inutiles, ils n'en étudient pas d'autres. Voilà votre premiere enfance.

La méthode accélere ou ralentit le progrès de nos connoissances.

La seconde considération est que nos progrès sont lents ou rapides suivant la méthode que nous nous sommes faite. Votre expérience vous l'apprend: lorsque je suis arrivé, il y avoit un an qu'on vous enseignoit le latin, & vous n'en aviez aucune connoissance. Si j'avois continué de la même maniere, pourriez-vous entendre Virgile & Horace?

L'ordre le plus parfait est celui qui développe le mieux les facultés de l'ame.

Il ne suffit pas de sentir le besoin de s'instruire & d'avoir une bonne méthode; il faut encore étudier dans l'ordre le plus propre à développer successivement les facultés de l'ame. C'est la derniere considération.

En lisant les poëtes un enfant apprend à son insu l'art de raisonner.

Vous croyez peut-être avoir appris à raisonner, lorsque vous lisiez l'art de raisonner. Non, Monseigneur: je vous en ai donné des leçons plus tôt, sans vous le dire, & sans que vous vous en doutassiez: c'est lorsque je vous faisois lire Corneille, Racine & Moliére. Vous vous imaginiez ne faire que jouer, quand représentant seul une piece de théâtre, vous parliez tour-à-tour pour chaque personnage;

& cependant vous vous accoutumiez à saisir tout le plan d'une piece ; vous raisonniez sur l'exposition, sur le nœud, sur le dénouement; vous condamniez un caractère, s'il étoit inutile; vous le critiquiez, s'il n'étoit pas soutenu. Vous n'étiez pas content, lorsque l'action traînoit, qu'elle étoit double, qu'elle ne se passoit pas dans un même lieu, ou que vous ne pouviez pas bien comprendre où elle se passoit. Vous vous faisiez de la sorte des idées d'ordre & de précision: or, c'est en quoi consiste tout l'art de raisonner.

C'est que le goût est de toutes les facultés de l'ame la premiere qu'il faut développer.

Vous voyez donc par votre propre expérience, que le goût est la premiere faculté qu'il faut exercer. Je l'avois éprouvé moi-même: car si je raisonne, je le dois beaucoup plus aux poëtes que je vous ai fait lire, qu'aux philosophes que j'ai étudiés. Je me suis confirmé dans cette façon de penser, en considérant l'histoire de l'esprit humain ; & vous reconnoîtrez que je ne me suis pas trompé, si vous vous rappellez ce que j'ai dit sur les Grecs. En effet, les choses de goût sont celles pour lesquelles nous avons le plus de disposition, & sur lesquelles nous avons le plus de secours. C'est donc par elles que nous devons commencer nos études ; & quand elles auront développé nos facultés, nous pourrons nous exercer avec succès sur d'autres objets. Ainsi vous pouvez prévoir que

les peuples de l'Europe raiſonneront mal, tant qu'ils manqueront de goût; & qu'ils auront d'excellents poëtes, avant d'avoir de bons philoſophes: en un mot, les arts & les ſciences renaîtront dans le même ordre, que vous les avez vus naître en Grece.





CHAPITRE IX.

De l'état des arts & des sciences en Italie, depuis le dixieme siecle jusqu'à la fin du quinzieme.

LES principes que nous venons d'établir, sont fondés sur l'expérience, & l'expérience va les confirmer encore.

Pourquoi les écoles étoient tombées dans les neuvieme & dixieme siecles.

Puisque le clergé étoit le seul ordre qui tînt & qui fréquentât les écoles, toutes les études ont dû tomber dans le neuvieme & le dixieme siecles, parce qu'alors le clergé ne sentoit d'autres besoins que de s'enrichir & de se mêler du gouvernement.

La réputation des Arabes donne la curiosité de s'instruire.

Cependant la réputation de savoir, qu'avoient les Arabes, tira de l'assoupissement général quelques hommes curieux de s'instruire. Dans le dixieme siecle, Gerbert alla en Espagne, d'autres suivirent son exemple, & le pontificat, auquel il fut élevé en 999, ne contribua pas peu à donner du lustre aux connoissances qu'il avoit acquises.

A mesure que la considération devint la récompense du savoir, on sentit davantage le besoin de s'instruire. Les anciennes écoles furent fréquentées, on en forma de nouvelles, & on enseigna ce qu'on avoit appris des Arabes.

La considération qu'on accorde aux lettres augmente cette curiosité

Ce fut, sur-tout, dans le royaume de Naples que les études commencerent avec plus de célébrité. C'est que les Arabes y avoient eu des établissements, & qu'ayant toujours conservé quelque commerce avec les Napolitains, ils leur communiquerent plus facilement tout ce qu'ils croyoient savoir. L'école de Salerne, qui fut régardée comme la premiere de l'Europe, dut sa réputation aux moines du Mont Cassin: un d'eux, nommé Constantinus l'Africain, traduisit les livres des Arabes vers la fin du onzieme siecle.

L'école de Salerne devient la plus célebre.

Dans toute l'Europe, la dialectique fut l'étude à la mode, pendant ce siecle & le suivant. Elle produisit la scholastique, qui n'est autre chose que l'application de la dialectique à la théologie, à la métaphysique, à la physique, à la morale, & à tout ce qu'on peut étudier, quand on se contente d'étudier pour n'apprendre que des mots & pour disputer sur ce qu'on n'entend pas. Comme cet art étoit le chemin de la considération & de la fortune, les meilleurs esprits, sur-tout, sentirent le be-

On s'applique particulierement à la dialectique & à la scholastique;

ſoin d'en faire leur étude unique, & ils s'y livrerent avec paſſion.

à la médecine;

La médecine étoit la ſeule ſcience, qu'on eût continué de cultiver pendant le dixieme ſiecle. Vous pouvez juger ce que c'étoit que la médecine d'alors. Cependant on avoit beſoin d'y croire, & on y croyoit d'autant plus, qu'on étoit plus ignorant. Pendant le onzieme & le douzieme ſiecles, cette ſcience s'aida de tout ce qui pouvoit contribuer à ſes ſuccès; c'eſt-à-dire, de la dialectique & de la magie. Les moines du Mont-Caſſin, qui l'avoient appriſe des Arabes, étoient alors les plus grands médecins de l'Europe.

à la jurisprudence;

Il a été un temps où les Grecs n'avoient point de loix, & ce beſoin produiſit chez eux des législateurs. Les Italiens, au contraire, n'en avoient que trop. Les Lombards, les François, les Allemands, chaque peuple y avoit apporté les ſiennes, & les avoit ajoutées aux loix romaines; & l'anarchie, qui regnoit parmi les révolutions, avoit encore introduit quantité de coutumes bizarres. On ſentit donc le beſoin de débrouiller ce chaos: la juriſprudence attira l'attention des dialecticiens: & l'Italie fut féconde en juriſconſultes. Mais la juriſprudence eſt une eſpece de ſcholaſtique, qui prend de tous côtés & qui brouille tout: il eſt de ſa nature d'être enveloppée, & de s'envelopper

lopper tous les jours davantage. Plus nous nous y appliquerons, plus nous ſentirons que nous avons beſoin de légiſlateurs: & c'eſt un malheur pour l'Europe d'avoir beſoin de juriſconſultes.

Les querelles entre le ſacerdoce & l'empire, & le ſchiſme qui ſépara l'égliſe grecque de l'égliſe latine, occuperent encore les eſprits du onzieme & du douzieme ſiecles: c'étoient des matieres trop difficiles pour des temps, où l'on ignoroit tout-à-fait l'hiſtoire, & vous avez vu comme on a raiſonné.

& aux queſtions qu'élevent les querelles du ſacerdoce & de l'empire.

Si pendant ces deux ſiecles, les ſciences n'ont point fait de progrès, il n'en faut pas chercher la cauſe dans les guerres qui troubloient alors l'Europe, puiſque les guerres n'empêcherent pas d'étudier. On étudia même avec paſſion. Il y eut des hommes d'eſprit & de génie qui auroient réuſſi, s'ils avoient étudié autrement, & autre choſe que ce qu'ils étudioient. Mais l'objet des études & la méthode qu'on ſuivoit, ne permettoient pas d'acquérir de vraies connoiſſances.

Mais ni l'objet des études ni la méthode ne permettoient d'acquérir de vraies connoiſſances.

Quelque obligation que les Grecs aient eue aux Barbares, ce n'eſt pas certainement par les choſes qu'ils en ont empruntées, qu'ils ſont dignes de notre admiration. Je me trompe fort, ou ils auroient été meilleurs philoſo-

Les Arabes qu'on étudioit, n'ont fait que mettre des entraves au génie.

phes, s'ils l'étoient devenus sans secours étrangers : car ainsi que vous, ils ont marché plus surement, lorsqu'ils ont marché seuls. Socrate, par exemple, ne put jamais souffrir qu'aucun barbare le soutînt par la lisiere, & il fut le plus savant des Grecs. Les Arabes ont été les barbares des Italiens & de tous les peuples de l'Europe, & ils ont mis des entraves aux hommes de génie. Il a fallu des siecles pour se dégager d'un faux savoir, qui étoit pire que l'ignorance.

Les lettres ne pouvoient pas naître dans les écoles.

En Egypte, les lettres n'ont été cultivées que par les prêtres, & les Egyptiens ont toujours été ignorants. On remarque la même chose en Europe pendant plusieurs siecles. Il est vrai que nous avons aux moines l'obligation d'avoir conservé des manuscrits: mais ils auroient encore conservé la scholastique & l'ignorance. Ce n'est donc pas dans les cloîtres qu'il faut s'attendre à voir renaître les lettres : laissons par conséquent les vaines études qu'on y faisoit, & voyons ce qui se passoit ailleurs.

Elles devoient naître chez le peuple qui le premier auroit du goût.

Si, comme je l'ai dit, c'est par les choses de goût que l'esprit humain doit commencer à se développer, nous trouverons le berceau des lettres chez le peuple qui aura le premier cultivé la poësie: mais on ne s'occupe des choses de goût, qu'après avoir pourvu à

des besoins plus pressants, & ce principe doit nous faire découvrir le peuple, où la poësie a dû naître.

Les Provençaux après bien des révolutions, s'enrichissent par le commerce & cultivent la poësie.

Après la chûte de l'empire d'occident, la Provence, comme toutes les autres provinces, fut exposée à bien des révolutions. Elle passa sous la domination des Visigots, des Ostrogots, des Mérovingiens, des Carlovingiens, des rois d'Arles, des rois de Bourgogne : elle eut ses comtes particuliers ; & elle fut ravagée par les Sarrazins, qui s'établirent sur les côtes de la Méditerranée. Mais dans le dixieme siecle, le comte Guillaume ayant chassé les Sarrazins, rétablit les villes maritimes, que ces Barbares avoient détruites, & le commerce répara bientôt les pertes que la Provence avoit faites. Cette province a plusieurs bons ports ; & ses habitants, toujours industrieux, ont su jouir des avantages de leur situation.

Marseille, fondée par des Phocéens d'Ionie, a de tous temps été célebre par son commerce, & par son goût pour les arts. C'est par elle que les lettres commencerent à pénétrer dans les Gaules : elle devint en quelque sorte la rivale d'Athènes ; & elle fut une des villes, où la jeunesse romaine venoit s'instruire. Les Marseillois, comme leurs ancêtres, ont toujours aimé la liberté : ils en ont joui

quelque temps, sous les comtes de Provence; ils l'ont défendue avec courage; & ils ont conservé quelques restes de leur ancien gouvernement républicain, jusques sous le regne de Louis XIV.

Les Provençaux, s'étant enrichis par le commerce, songerent à jouir de leurs richesses. La poësie naquit parmi les plaisirs qu'ils recherchoient. Ils commencerent à la cultiver dans le onzieme siecle, & leurs poëtes, qu'on nommoit *trouveres* ou *troubadours*, furent bientôt célebres dans toute l'Europe. Ces *troubadours* s'associoient des chanteurs & des joueurs d'instrument, qu'on nommoit *jongleurs* & avec ce cortege ils alloient de cour en cour, toujours accueillis par tout, & comblés de présents. Vous voyez combien ces usages ressemblent à ceux que nous avons vus chez les Grecs.

Ils en répandent le goût chez d'autres peuples & principalement parmi les grands.

Les Provençaux répandirent parmi les grands le goût de la poësie. Dès le douzieme siecle, on essaya de faire à leur exemple des vers dans les langues vulgaires. Mais ce ne fut que dans le treizieme, que la France eut dans Thibault, roi de Navarre, un poëte qui montra quelque talent. Dans le même temps, l'empereur Frédéric II faisoit des vers en Italie. Comme la poësie a dû naître chez un peuple riche, elle devoit par la mê-

me raiſon être d'abord cultivée par les grands. Cependant le François & l'Italien étoient alors encore bien informes.

Charles d'Anjou, comte de Provence, monta ſur le trône de Naples en 1266 : il ſe piquoit auſſi de faire des vers, & il protégea les poëtes.

Les lettres ſont protégées à Naples.

Naples paroiſſoit devoir être le ſéjour des lettres. Elle pouvoit facilement s'enrichir par le commerce, pour peu qu'elle jouît de la paix. De tous temps elle avoit eu des écoles, elle avoit même connu la liberté. Autrefois république, elle avoit conſervé quelques-uns de ſes privileges ſous les rois Normands; elle en jouiſſoit encore, lorſque Charles d'Anjou ſe rendit maître du royaume.

L'empereur Frédéric II, perſuadé que de tous les peuples de ſon royaume, les Napolitains étoient les plus propres à cultiver les ſciences, & que les écoles ſont d'autant moins bonnes, qu'elles ſe multiplient davantage, défendit d'enſeigner ailleurs qu'à Naples : il n'y eut que la grammaire, qui ne fut pas compriſe dans cette défenſe. Il attira les profeſſeurs qui avoient le plus de réputation : il leur accorda des privileges, ainſi qu'aux écoliers ; & il ne négligea rien pour donner de la célébrité à l'école qu'il protégeoit.

Naples commença sous ce prince à devenir plus considérable. L'université y contribua, & encore plus le goût que Frédéric avoit pour cette ville, où il venoit souvent. Le long séjour qu'y firent les papes Innocent IV & Alexandre IV avec toute leur cour, dut aussi contribuer à la rendre florissante.

Elle s'agrandit encore & devint toujours plus peuplée & plus magnifique sous les Angevins, qui l'embellirent d'édifices, & qui continuerent de protéger les lettres.

Mais quoique cette ville devienne tous les jours plus florissante, la bonne poësie n'y devoit pas naître.

Les rois Normands avoient établi leur cour à Palerme. Frédéric abandonna le premier ce séjour, & Charles d'Anjou se fixa tout-à-fait à Naples, lorsque le soulevement, qui éclata par les Vêpres Siciliennes, en 1282, lui enleva la Sicile, & fit passer cette province sous la domination de Pierre III roi d'Arragon. Cette révolution contribua beaucoup à l'agrandissement de Naples, parce que cette ville devint le séjour & la capitale des rois Angevins. Charles I, Charles II & Robert s'appliquerent à la rendre florissante; & Jeanne I, malgré les troubles de son regne, ne négligea rien pour faire fleurir le commerce, & pour entretenir l'abondance dans sa capitale. C'est ainsi que Naples fut gouvernée jusqu'à la mort tragique de cette malheureuse reine, en 1382. Mais sous Charles I, les

Napolitains perdirent les reſtes de leur liberté; & ce ſentiment de moins auroit éteint le génie parmi eux, ſi la protection des princes n'y avoit ſuppléé. Cependant la bonne poëſie ne devoit pas commencer à Naples, & cette ville opulente pouvoit ſeulement donner de l'émulation aux talents qui naiſſoient ailleurs.

Les Vénitiens ont été long-temps avant de s'occupper des lettres. Adonnés au commerce, ils ont d'abord cultivé les arts propres à le faire fleurir; & ils en ont fait une étude juſques dans leurs jeux: car la *régate*, dont vous avez entendu parler, eſt une courſe ſur mer, qui reſſemble beaucoup aux courſes des jeux olympiques.

Pendant long-temps les Vénitiens ne cultivent que le commerce.

Les peuples, qui ſe retirerent dans les lagunes, eurent le bonheur de ne point porter de loix avec eux. S'ils avoient eu des juriſconſultes, ils auroient eu un code avant d'avoir un gouvernement; & je ne ſais comment avec des loix inutiles & confuſes, ils auroient fait pour ſe gouverner: ils ſe conduiſirent d'après les circonſtances: les uſages, qui s'introduiſirent peu-à-peu, devinrent des loix: ils en firent, quand ils en ſentirent le beſoin; & ils imiterent en cela les Romains ſans le ſavoir.

Ils n'ont pour loix que des uſages introduits par les circonſtances.

Ils connoiſſent l'abus de la multitude des loix & en ont peu.

Des loix, qui ſe font de la ſorte, ſe perdroient ou ſeroient peu utiles, ſi elles n'étoient compilées, & publiées avec l'autorité du gouvernement. C'eſt à quoi les Vénitiens travaillerent à pluſieurs repriſes dans le cours du treizieme ſiecle. Mais il eſt vraiſemblable, qu'ils ne reprirent ſi ſouvent cet ouvrage, que parce qu'ils n'étoient pas aſſez éclairés pour faire une compilation, qui demanderoit les talents d'un légiſlateur. Ils eurent cependant aſſez de lumieres, pour ſentir l'abus de la multitude des loix. Les leurs étoient en petit nombre: exprimées avec préciſion, elles expliquoient les cas généraux, & ne paroiſſoient ſouvent qu'indiquer les principes. S'il ſurvenoit des cas particuliers auxquels on ne pouvoit pas appliquer les loix, les magiſtrats jugeoient d'après l'équité naturelle. Voyant que chez les peuples voiſins, tant de loix & tant de commentateurs ne ſervoient qu'à multiplier, & qu'à faire durer les procès, les Vénitiens aimerent mieux s'en rapporter quelquefois au bon ſens des juges, que de perdre à plaider un temps qu'ils pouvoient employer au commerce.

Nulle part la juſtice n'étoit mieux adminiſtrée.

Rien n'étoit plus ſage. Auſſi Veniſe fut elle regardée comme le pays, où la juſtice s'adminiſtroit le mieux; & les villes d'Italie invitoient à l'envi les Vénitiens à les venir gouverner. Les exemples en furent ſi fré-

quents dans le treizieme ſiecle, que la république porta un décret pour défendre aux nobles de ſe rendre à ces invitations. C'eſt, ſans-doute, parce qu'elle ſe voyoit ſouvent enlever les meilleurs citoyens.

Leurs loix cependant n'étoient pas aſſez ſimples puiſqu'ils avoient beſoin de juriſconſultes.

Cependant les loix des Vénitiens n'étoient pas auſſi ſimples que celles des Grecs, puiſqu'ils avoient beſoin de juriſconſultes. La république en entretenoit un pour le droit civil, ſous le titre de *Conſultore dello Stato*; & il y en avoit un autre qui enſeignoit le droit canon.

Ils étudient la juriſprudence, & n'en ſont pas plus inſtruits.

Le voiſinage de Padoue excita la curioſité des Vénitiens. Ils voulurent entendre les profeſſeurs de réputation. André Dandolo, qui fut fait doge en 1336, étoit docteur de cette univerſité. D'autres à ſon exemple y reçurent le bonnet. La république voulant encourager ces nouvelles études, accorda des diſtinctions aux docteurs; & Veniſe eut, comme les autres villes d'Italie, des profeſſeurs de droit civil, de droit canon & de philoſophie. Je ne ſais pas ſi la juſtice en fut mieux adminiſtrée : mais les citoyens n'en furent pas plus ſavants.

Les Italiens, enrichis par le commerce,

Un peuple riche veut tôt ou tard jouir de ſes richeſſes, & il attire chez lui les arts & les artiſtes. Les Vénitiens pouvoient-ils com-

cultivent les arts.

mercer à Constantinople, & ne pas se faire insensiblement un besoin des commodités, dont ils apprenoient l'usage? Ils les transporterent donc chez eux, & ils les répandirent dans l'Italie. D'autres villes riches & commerçantes, Genes, Florence, Pise, Sienne, Bologne y contribuerent encore, chacune de leur côté. Les peuples commencerent à devenir moins grossiers: ils voulurent vivre avec plus d'aisance: ils rechercherent les choses de luxe: ils appellerent les arts étrangers, & ils en créerent de nouveaux. Cette révolution se fit dans le cours du treizieme & du quatorzieme siecles; & elle en produisit une autre dans les esprits, qui sentoient de plus en plus le besoin de s'instruire. Il est vrai que les sciences qu'on enseignoit dans les universités, ne firent point de progrès; elles n'en pouvoient même pas faire, parce que plus les écoles étoient célebres, moins il étoit possible d'ouvrir les yeux sur les vices des études. Au contraire, la langue & la poësie italiennes firent des progrès étonnants, quoiqu'on ne les enseignât nulle part, ou plutôt parce qu'on ne les enseignoit pas. C'est que dans ce genre nous pouvons commencer sans maîtres: nous n'avons qu'à comparer ce qui nous plaît davantage, avec ce qui nous plaît moins. Or, le sentiment est un juge qu'on ne trompe pas aussi facilement que

la raison, & on ne prouve pas qu'un mauvais vers est bon, comme on prouve qu'une proposition fausse est vraie.

Ils commencent à avoir des historiens.

Des peuples malheureux & abrutis par l'ignorance, ne portent pas plus leur vue sur le passé que sur l'avenir : c'est assez pour eux de s'occuper du présent. Tel a été le sort de l'Italie pendant plusieurs siecles. Dans des temps plus heureux, on eut la curiosité d'apprendre ce qu'on avoit été, & d'en transmettre la connoissance à ses descendants. Les plus anciennes chroniques des Vénitiens sont du onzieme siecle. C'étoient des annales écrites en mauvais latin, ou en langue vulgaire & barbare, sans discernement, sans choix & sans critique. Les plus estimées appartiennent au quatorzieme siecle, & ont été composées par le doge André Dandolo. Alors on essayoit d'écrire l'histoire : mais c'est un art qui demande des connoissances, un jugement & un goût qu'on n'avoit pas. Il ne peut se perfectionner qu'après tous les autres : il faut qu'il y ait eu des compilateurs laborieux, des érudits qui aient travaillé avec quelque critique, des poëtes qui aient poli la langue, & même encore des philosophes qui aient enseigné à voir. Venise, au quatorzieme siecle, n'avoit

donc, & ne pouvoit avoir que de mauvais historiens. On y cultivoit cependant la poësie: mais elle ne faisoit que d'y naître: elle y étoit grossiere, & le gouvernement circonspect de cette république, ne donnoit pas au génie cet essor qui fait les grands poëtes.

Les lettres dans des circonstances, où elles paroissoient devoir faire des progrès, étoient retardées par la protection accordée aux mauvaises études.

Dans le tableau que je viens de faire de Naples & de Venise, vous voyez des circonstances favorables à la naissance de la poësie. Les peuples recherchoient les choses de goût avec passion; ils étoient assez riches pour se les procurer. C'est la noblesse qui cultivoit les arts & les sciences; les rois accueilloient les talents, & les excitoient par des récompenses. Mais tout cela ne suffit pas: c'est que la protection des grands est quelquefois plus nuisible qu'utile aux progrès de l'esprit humain. Trop ignorants, ils dispensent mal leurs bienfaits, & ils n'encouragent que les faux talents. Plus ils protégeoient les universités, plus ils leur accordoient de privileges, plus ils pensionnoient les professeurs; plus aussi ils égaroient les esprits, & mettoient d'entraves aux meilleurs. En effet, dès que le jargon de l'école conduisoit aux richesses, il étoit naturel qu'on n'étudiât que ce jargon, & qu'on se soulevât avec scandale contre quiconque oseroit parler un autre langage.

Où doit donc naître la poësie, me demanderez vous? dans un pays riche, où comme à Naples & à Venise, on recherchera les choses de goût, & où l'amour de la liberté parmi les troubles permettra de penser, & enhardira à dire ce qu'on pense. La Toscane sera donc l'Attique de l'Italie, elle sera le berceau des arts. Ce n'est pas que l'esprit de liberté soit par-tout également nécessaire pour produire des hommes de talents, puisque nous en verrons naître dans des monarchies : mais je crois qu'il étoit nécessaire pour les produire la premiere fois. Ce n'est qu'aux ames qui se croient libres, qu'il appartient de créer, & de communiquer aux autres esprits une force qu'ils n'auroient pas trouvée en eux-mêmes.

La Toscane en devoit être le berceau.

Au commencement du treizieme siecle, lorsque toute l'Italie étoit partagée entre l'empereur & le pape, les Florentins se diviserent en deux factions & prirent les noms de Guelfes & de Gibelins. Assez heureux pour étouffer enfin cet esprit de parti, ils se gouvernerent en république après la mort de Frédéric II, arrivée en 1250, & nous avons vu qu'en dix ans Florence devint la principale ville de la Toscane, & fut une des premieres de l'Italie. Mais l'esprit de faction recommença: le gouvernement essuya bien des révolutions: deux nouveaux partis se formerent, celui des

A Florence les factions mêmes devoient contribuer à la naissance des arts.

Blancs & celui des Noirs : les factions des Guelfes & des Gibelins continuoient ; & on comptoit encore celle du peuple & celle de la noblesse. C'est au milieu de ces factions que les talents devoient naître, pour procurer à un peuple riche les arts agréables, dont il sentoit le besoin. Dans un gouvernement plus calme, les esprits n'auroient pas pris le même essor. Athènes eût-elle eu tant d'hommes à talents, si elle n'eût pas été une démocratie florissante, c'est-à-dire, une république riche & divisée par des partis ? non, sans doute : car les citoyens ne se seroient pas occupés des arts avec une sorte d'enthousiasme, s'ils avoient traité dans le calme les affaires du gouvernement.

Dante.

Alighieri Dante, né à Florence en 1265, se forma parmi les troubles, auxquels il prit part. Il etoit de la faction des Blancs, & il fut banni avec eux, lorsque Charles de Valois vint à Florence. Voilà le premier poëte Italien : c'est lui qui polit le premier sa langue, & il écrivit avec une élégance, qu'on ne trouve pas dans ceux qui ont cru faire des vers avant lui. Son principal ouvrage est une satyre des mœurs de son temps : il les peint avec les traits les plus hardis ; & on voit que pour former un pareil poëte, il falloit un esprit républicain, & même un esprit

de parti. Il mourut en 1321. Alors ſe formoit un nouveau poëte qui acheva de polir la langue italienne.

Pétrarque.

Pétrarque naquit en 1304 à Arezzo, où s'étoit retirée ſa famille, proſcrite dans le même temps & pour les mêmes cauſes que Dante. Pétraceo, ſon pere, déſeſpérant de rentrer dans ſa patrie, alla s'établir à Avignon, où Clément V venoit de fixer ſa cour. Il deſtinoit ſon fils à l'étude de la juriſprudence, qui étoit alors le grand chemin de la fortune: mais le jeune Pétrarque s'en dégoûta bientôt. La candeur de mon ame, diſoit-il, ne me permet pas de me livrer à une étude, que la dépravation des mœurs a rendue pernicieuſe. La plupart des hommes ne veulent connoître les loix, que pour pouvoir les éluder eux-mêmes, ou apprendre aux autres à les violer impunément. Il ne m'eſt pas poſſible, ajoutoit-il, de faire de cette étude un abus ſi contraire à la probité. Il s'adonna donc tout entier à la poëſie, avec un ſuccès qui le fit paſſer pour magicien : car Apollon, diſoit-on, n'eſt pas un dieu, & par conſéquent, il ne peut être qu'un diable. On l'accuſa encore d'héréſie, parce qu'il liſoit Virgile. Mais s'il eut pour ennemis tous les ennemis des lettres, il eut pour protecteurs tous les princes qui les aimoient. Les Flo-

rentins, honteux de le compter parmi les proscrits, lui députerent Bocace, l'inviterent à revenir dans sa patrie, & voulurent lui rendre tous les biens, dont son pere & sa mere avoient été dépouillés. Pétrarque mourut peu d'années après à Arcquà en 1374. Je n'entrerai dans aucun detail sur la vie, ni sur les ouvrages de ce poëte. D'autres l'ont fait: mais si vous voulez le connoître, vous le lirez.

Bocace.

Les Florentins cultivoient aussi la prose: car les historiens, Jean & Mathieu Villani étoient contemporains des deux Charles & de Robert, rois de Naples. D'autres avoient même écrit l'histoire avant eux. Mais Bocace, que je viens de nommer, est proprement le premier écrivain en prose; puisqu'à cet égard il fixa la langue italienne, qui lui doit autant qu'au Dante, & qu'à Pétrarque. Il naquit à Certaldo en 1313, & mourut au même lieu en 1375.

Ceux qui les premiers ont du goût, le communiquent rapidement.

Quand une fois le goût a disparu, il est des siecles avant de renaître; & il ne se reproduit point, ou il se reproduit tout-à-coup. Il semble que toute la difficulté soit d'en approcher; & que quand on en approche, on ne puisse pas ne le pas saisir. Le Dante, Pétrarque

que & Bocace devoient donc avoir de grands succès, & leur goût devoit se communiquer à tous les bons esprits qui les lisoient.

Je distingue deux sortes de vérités: les vérités de raison, & les vérités de sentiment. Les premieres sont hors de nous; & quelque proche qu'elles soient, nous pouvons toujours porter mal adroitement la main à côté. Les secondes, au contraire, sont en nous, ou ne sont point: c'est pourquoi en approcher ou les saisir c'est la même chose. On peut raisonner avec mon esprit, sans m'éclairer: mais on ne peut pas remuer mon ame d'une maniere nouvelle & agréable qu'aussitôt je ne sente le beau. Le goût est donc un sentiment, qui doit se transmettre avec rapidité.

Il passe aussitôt d'un genre dans un autre.

Lorsqu'on sent le beau dans un genre, on est capable de le sentir dans tout autre: car c'est le même goût qui juge de la beauté d'une scene, & de la beauté d'un tableau. Aussi dans le temps des progrès prompts de la poësie, les Florentins commençoient à cultiver avec succès la peinture & l'architecture. Cimabué, mourut en 1300, âgé de soixante dix ans & laissa pour éleve Giotto, qui mourut en 1336.

La prise de Constantinople, bien loin de porter le goût en Italie.

Les beaux arts sont donc nés en Italie, pendant le treizieme & le quatorzieme siecles, &, par conséquent, long-temps avant la ruine de l'empire grec: cependant on veut que la

a retardé le progrès des lettres.

prise de Constantinople soit l'époque de leur naissance, & que cette révolution ait été nécessaire, pour apporter aux Italiens le goût qu'ils avoient déja, & qu'ils avoient bien mieux que les Grecs de Constantinople. Frappés d'une révolution qui a fait prendre à l'Europe une face nouvelle, nous avons cru qu'elle a influé dans les progrès de l'esprit, parce que nous supposons qu'elle a tout fait. Cependant les Italiens, comme les Grecs, se sont formés d'après eux-mêmes; & s'ils doivent aux étrangers, ils leur doivent peu. Il est même certain que la prise de Constantinople les retarda, parce que la langue grecque, dont l'étude devint à la mode, fit négliger les langues vulgaires. Aussi l'Italie ne produisit-elle pas dans le quinzieme siecle, des écrivains aussi bons que Dante, Pétrarque & Bocace: ce n'est pas que l'érudition n'ait ensuite contribué à l'avancement des lettres, en mettant les gens de goût en état d'étudier de bons modeles, & en amassant des matériaux, dont ils surent faire usage. Il en est de même de l'art d'imprimer qui fut inventé dans le quinzieme siecle. Il nuisit d'abord au goût par la facilité qu'il donna de devenir érudit; & tel italien qui auroit été un écrivain élégant s'il eût étudié sa langue, se contenta de lire les livres grecs qui devenoient plus communs, & se piqua d'en sen-

tir les beautés qu'il ſentoit mal. Si la priſe de Conſtantinople a produit du ſavoir, elle a produit encore une pédanterie, que l'imprimerie a rendue plus commune ; & le goût ne renaîtra, que lorſqu'on étudiera les langues vulgaires. C'eſt ce que nous verrons, quand nous reprendrons l'hiſtoire de l'eſprit humain au commencement du ſeizieme ſiecle.

FIN du Tome douxieme.





